Introduction

à l'étude comparative des langues indo-européennes

A. MEILLET

INTRODUCTION
À
L'ÉTUDE COMPARATIVE
DES
LANGUES
INDO-EUROPÉENNES

Preface by George C. Buck

UNIVERSITY OF ALABAMA PRESS
University, Alabama

Alabama Linguistic and Philological Series #3

COPYRIGHT © 1964 BY
University of Alabama Press
Printed in the United States of America
by Murray Printing Company, Forge Village, Massachusetts
Third printing, 1967

A MON MAITRE

FERDINAND DE SAUSSURE

A L'OCCASION
DES VINGT-CINQ ANS ÉCOULÉS DEPUIS LA PUBLICATION DU
MÉMOIRE SUR LE SYSTÈME PRIMITIF DES VOYELLES
DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

(1878-1903)

PREFACE

The reissue of this famous handbook will be welcome to linguistics students and scholars everywhere. For the study of comparative grammar there has been no more suitable text available now for the last half century. The sole competitor in this area is Hans Krahe's *Indogermanische Sprachwissenschaft* (2 Vols.; Berlin, 1962), which not only lacks the linguistic insights of Meillet's work, but is excessively conservative for the present age.

Meillet was a student of Ferdinand de Saussure, one of the recognized founders of modern structural linguistics and himself a brilliant Indo-Europeanist. There is, in fact, a clear line of continuity from the thoughts of this late-nineteenth century Swiss scholar to the more recent discoveries of the so-called 'laryngealists,' whose efforts have regenerated the entire field of Indo-European comparative grammar. W. P. Lehmann's significant *Proto-Indo-European Phonology* (Austin, Texas, 1952), for example, is a reflection of this modern trend. In his excellent book, *Historical Linguistics* (New York, 1962), Lehmann has not failed to acknowledge the valuable contributions of both de Saussure and Meillet to the field of comparative linguistics. Referring to Meillet's work, here reprinted, he says: "Though dated, still the best introduction to Indo-European historical grammar. . . ." (p. 249).

Meillet's intention was to provide the student with a convenient manual for the study of comparative Indo-European. In his foreword to the second edition (1907), he indicated his desire to point out what he termed 'the larger plan of the Indo-European linguistic

system'; now that Brugmann's *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen* (Strassburg, 1904) had appeared, and had been translated into French, the student was urged to turn to it for pertinent details. Despite this modest statement, Meillet's book is such a masterpiece of originality and inspiration that it still belies its age.

Chapter Nine, which was added in the second edition, elaborates upon the more striking details in the development of Indo-European dialects. It was Meillet's contention that a really thorough treatment of Indo-European should include the individual histories of its various dialects. He saw in this the advantage of bringing into focus all the marvelous parallels of structural development that seem to characterize language families in general. Such observations have been given lengthy attention by Edward Sapir (*Language*, New York, 1921) and are today the potental source of exciting discoveries in diachronic analysis.

In emphasizing the positive characteristics of Indo-European unity, however, Meillet is always wary of the oversimplicity involved in constructing a protolanguage. He avoids the uncertain paths of ethnological vaguery that has been guilty of so much extrapolation towards the prelinguistic past. His analysis is eminently positivistic, or data-oriented, and he insists on the application of rigid descriptive principles.

While there remain certain difficulties in Meillet's formulation of basic Indo-European processes (such as the status and function of the neutral vowel *schwa*), it is perhaps most significant to note that he does not recognize a basic system of high vowels. In accordance with the implications of ablaut theory, he thinks of the vowels **e* and **o* as functional beginning points. Short **i* and **u*, as reconstructed by others, are here assigned as sonants to the consonantal system. More recent scholars tend to accept this classification, although the ultimate assumptions on Indo-European phonology would, in this way, seem to appear less plausible. The languages whose modern aspects have contributed most to our present

notions of linguistic normality are thus put in the position of having developed from seemingly impossible prototypes.

Another part of Meillet's exposition which will become more interesting in the near future is his assumption of accentual conditions contributing to systems of vocalic 'morae.' Some rather damaging rebuttals, in this connection, have been expressed already by Jerzy Kurylowicz and George Lane, among others. It is still possible, however, that the traditional viewpoint will prove defensible, possibly in the light of Meillet's 'parallelism,' but more particularly with reference to his view of 'quantitative rhythm' in the parent tongue.

As an appropriate extension of the broader outlines given here, Meillet published his *Caractères Généraux des Langues Germaniques* in 1917. His competence in other branches of the Indo-European family, moreover, is well attested in a series of treatises on Old Slavic, Greek, Latin, Old Persian, and Classical Armenian. The success of his works may be judged in some measure by their early appearance in other languages. The present volume, for example, was translated into Russian, Polish, and German. Wilhelm Printz's German edition was published in 1909 under careful supervision of the author himself, and it was immediately acclaimed for its excellence. While it is a curious fact that no English translation has appeared, the admiration of American philologists for German scholarship has meant a good deal of acceptance here of Meillet's work through the Printz translation.

In his acknowledgements, Meillet gives credit to his colleagues, Vendreyes, Gauthiot, Grammont, and others. Another tribute is due that illustrious spiritual descendant of Meillet, Emile Benveniste, whose signature appeared in the foreword to the eighth edition of this book. The succession—de Saussure, Meillet and Benveniste —is, indeed, an imposing one in the history of Indo-European comparative grammar.

GEORGE C. BUCK

University of Washington

AVANT-PROPOS

Ce livre a un objet très limité : celui d'indiquer brièvement les concordances qu'on observe entre les diverses langues indo-européennes et les conclusions qu'on en peut tirer.

Il n'est pas destiné aux personnes qui savent la grammaire comparée des langues indo-européennes : elles n'y trouveraient ni une idée nouvelle ni un fait nouveau. Il présente seulement un aperçu de la structure de l'indo-européen, telle que la grammaire comparée l'a révélée.

La connaissance du sanskrit est utile pour avoir une vue même superficielle du sujet, et ceux qui voudraient pousser un peu avant ces études ne sauraient s'en dispenser non plus que de celle du grec ; mais elle n'est pas nécessaire pour lire le présent ouvrage, et, bien qu'on ait dû naturellement citer des faits empruntés aux diverses langues de la famille, on s'est efforcé de rendre l'exposé intelligible à tout lecteur qui a étudié le grec.

Une esquisse de la grammaire comparée des langues indo-européennes n'est pas un traité de linguistique générale : les principes généraux de la linguistique n'ont donc été indiqués que dans la mesure où il a paru indispensable de le faire. Les lecteurs curieux de linguistique générale voudront bien se reporter aux ouvrages signalés dans la bibliographie, et notamment au *Cours* de F. de Saussure et au *Langage* de M. J. Vendryes.

Ce qui forme l'objet du présent exposé, ce sont uniquement les traits particuliers et caractéristiques d'une famille de langues définie, la famille indo-européenne. Mais on n'a pas cherché à suivre le développement de telle ou telle langue du groupe ; c'est

affaire aux grammaires comparées de l'indo-iranien, du grec, du germanique, etc. d'exposer cette histoire ; ce livre ne porte que sur les concordances entre les diverses langues de la famille.

Ce n'est pas non plus une grammaire de l'indo-européen : l'indo-européen est inconnu, et les concordances sont la seule réalité qu'ait à étudier le comparatiste. La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen, mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre en évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et original. Elle se propose moins encore d'expliquer l'indo-européen : aucune méthode connue ne permet de faire, pour expliquer l'indo-européen, autre chose que des suppositions invérifiables.

Toutes les hypothèses relatives à la formation du système morphologique indo-européen ont donc été omises, et il n'a pas semblé utile de mentionner même celles qui passent pour le moins douteuses : à qui a le souci de la certitude et d'une rigueur scientifique, ce qui importe avant tout en pareille matière, c'est de savoir beaucoup ignorer.

On s'est abstenu de mêler aux problèmes précis et aux solutions certaines de la linguistique les questions obscures relatives à la race, à la religion, aux usages des peuples de langue indo-européenne : ces matières ne peuvent être traitées avec succès par les mêmes méthodes que la grammaire comparée ou par des méthodes analogues.

L'intérêt d'une matière ainsi réduite risque de paraître mince à beaucoup de lecteurs ; il est pourtant très grand. En effet nul phénomène social n'est plus universel ni plus essentiel que le langage, nulle manifestation de l'esprit humain n'en traduit plus complètement ni d'une manière plus délicate et plus variée toute l'activité ; le sociologue et le psychologue ont donc besoin d'avoir sur la linguistique des notions précises ; et la famille des langues indo-européennes, de toutes la mieux étudiée et d'ailleurs la plus importante, est celle qui peut leur fournir les témoignages les plus utiles. Or, on ne saurait, d'une manière quelconque, en tirer parti

sans faire un départ exact entre ce qui appartient à toutes les langues de la famille et ce qui provient d'innovations propres à chacune. Le grammairien qui étudie une langue indo-européenne, s'il ne connaît pas la grammaire comparée, doit se résigner à la pure et simple constatation des faits, sans en jamais tenter l'explication ; car autrement il s'expose à expliquer à l'intérieur d'une langue, et par des particularités propres à celle-ci, des faits antérieurs à cette langue et qui reconnaissent de tout autres causes Un helléniste par exemple peut noter la coexistence de ἐστι « il est » et de εἰσι « ils sont », mais il n'a pas le moyen de rendre compte du rapport de ces deux formes ; il peut apercevoir l'alternance de εν, ον et α dans τενῶ, τόνος, τατός, mais il n'en saurait donner aucune interprétation. On le voit, le grammairien n'a le droit d'ignorer la grammaire comparée qu'autant qu'il est capable de s'arrêter à la simple observation des faits bruts et de ne jamais essayer de les comprendre.

Les exposés élémentaires qui permettent de s'initier à la grammaire comparée répondent donc à un besoin urgent. V. Henry a donné satisfaction à ce besoin du public français pour les langues les plus communément étudiées par ses *Précis de grammaire comparée du grec et du latin,* d'une part, *de l'anglais et de l'allemand,* de l'autre. On offre ici une esquisse d'ensemble qui permet d'embrasser d'un coup d'œil tout le groupe indo-européen, sans s'arrêter particulièrement sur l'une des langues qui le composent.

Comme pour toute autre langue, les différentes parties du système linguistique indo-européen forment un ensemble où tout se tient et dont il importe avant tout de comprendre le rigoureux enchaînement. Un livre de grammaire comparée n'est pas fait pour être consulté à l'occasion comme une grammaire descriptive, mais pour être lu d'un bout à l'autre, et il est impossible de tirer profit de la lecture d'un fragment isolé. Demander à la grammaire comparée l'explication d'une difficulté de détail d'une langue donnée avant de savoir exactement en quoi la structure d'ensemble de cette langue diffère de celle de l'indo-européen, c'est déjà n'avoir pas compris. Chacun des traits de l'indo-européen a donc été ana-

lysé ici avec toute la précision qu'on a pu y mettre, mais il n'a son sens que dans l'ensemble dont il fait partie.

Outre cette nécessité d'embrasser un grand groupe de faits, la grammaire comparée présente une autre difficulté toute technique : dans les formes considérées, on ne doit jamais envisager que le point en discussion, en faisant abstraction de toutes les autres questions, toujours très multiples, qui peuvent se poser à propos de ces mêmes formes. Si par exemple le grec λείπω, le lituanien *lëkù* « je laisse », le latin *linquō* sont cités au point de vue de la gutturale finale de la racine, il ne faut fixer l'attention que sur la correspondance de grec π, lituanien *k*, latin *qu*, en oubliant provisoirement la différence de formation, et par suite de vocalisme, des présents grec et lituanien d'une part, latin de l'autre. Les personnes qui possèdent la grammaire comparée sont celles qui, dans un cas de ce genre, peuvent se représenter rapidement tout le détail de ces formes et de leurs variations depuis la période indo-européenne ; les débutants ou les personnes qui veulent se borner aux éléments doivent concentrer leur attention sur la partie du mot qui est étudiée, en négligeant le reste : ceci est surtout vrai d'un ouvrage général comme celui-ci où il était impossible de justifier dans le détail les rapprochements cités et d'expliquer les menues particularités propres à telle ou telle langue.

La tâche d'exposer des faits aussi complexes et aussi délicats n'aurait pas été aussi réalisable si les maîtres dont l'auteur du présent livre a reçu les leçons ne l'avaient dès longtemps facilitée : Michel Bréal qui, par ses livres et par son brillant enseignement au Collège de France, a su imposer la grammaire comparée au public français et a toujours soutenu depuis l'attention qu'il a si heureusement éveillée ; le regretté Abel Bergaigne et son éminent successeur, Victor Henry, qui ont institué l'enseignement de la grammaire comparée à l'Université de Paris ; Ferdinand de Saussure enfin, de qui l'on s'est surtout efforcé de s'assimiler et de reproduire la doctrine précise et systématique et la méthode rigoureuse : les personnes qui ont eu le bonheur d'entendre les leçons de F. de Saussure ou qui ont médité ses trop rares publications apercevront aisément tout ce que ce livre lui doit. On

a usé sans scrupule du riche répertoire de faits bien contrôlés et bien classés et d'idées judicieuses qu'est le *Grundriss* de Brugmann et Delbrück. Si le présent livre est capable de rendre quelques services, c'est surtout à ces savants que le mérite en est dû.

Au cours de l'exposé il n'a été intercalé aucune indication bibliographique ; les questions controversées ont été autant que possible évitées, et l'on s'est efforcé de s'en tenir aux résultats dont tout le monde doit convenir. En appendice sont ajoutés un bref historique de la grammaire comparée, indispensable pour comprendre comment cette science s'est constituée, et une série d'indications sur les ouvrages à consulter. En outre, un index renverra aux définitions de termes techniques données au cours de l'ouvrage.

La cinquième édition a profité des progrès réalisés depuis quelques années par la linguistique générale et par la grammaire comparée. La théorie générale des langues a pu être serrée de plus près, l'indo-européen a pu être déterminé de manière plus précise et prendre quelque chose de plus réel. Des erreurs de détail ont pu être corrigées. Quelques faits nouveaux ont pu s'ajouter.

On s'est aussi efforcé d'améliorer la rédaction, de la rendre plus claire et plus exacte.

Les regrettés V. Henry, R. Gauthiot, et MM. P. Boyer, M. Grammont et J. Vendryes ont conseillé l'auteur lors de la première édition.

Plusieurs des corrections apportées au texte depuis la seconde édition sont dues à des suggestions de Gauthiot et de M. J. Vendryes, d'autres aux traducteurs du livre en allemand, en russe et en polonais, MM. Printz, Kudriavskij et Michalski, ou à des lecteurs obligeants.

Enfin MM. Jules Bloch et J. Vendryes ont bien voulu revoir le texte de la cinquième édition qui leur doit des améliorations sensibles.

Janvier 1922

AVANT-PROPOS

DE LA SEPTIÈME ÉDITION

Quand a été épuisée la sixième édition, cet ouvrage n'avait subi, depuis les menues retouches de 1922, aucun remaniement notable. Le moment était donc venu d'en revoir la rédaction d'un bout à l'autre et de mettre le livre à jour. Ceci demandait un long travail, que l'auteur n'a cessé de remettre de mois en mois, espérant pouvoir faire œuvre plus définitive. Cependant des vues nouvelles intervenaient à la fois en linguistique générale et en grammaire comparée des langues indo-européennes ; de plus, la connaissance des langues récemment découvertes se développait. Mais, malgré les progrès qui ont eu lieu dans la connaissance du tokharien d'une part, du hittite de l'autre, la mise en place des faits tokhariens et hittites dans l'ensemble de la grammaire comparée des langues indo-européennes n'est pas encore chose faite ; les faits dès maintenant connus posent des problèmes plus qu'ils ne permettent d'aboutir à des solutions définitives. Comme l'état actuel de la recherche ne permet pas de prévoir quand ces solutions seront acquises, et comme, d'autre part, il reste beaucoup à faire pour introduire dans la grammaire comparée les vues nouvelles qui ont été proposées de divers côtés, notamment depuis la publication du livre posthume de F. de Saussure sur la linguistique générale et depuis le développement que ses vues ont entraîné à la fois à Genève et à Prague, il a paru à l'auteur du présent ouvrage qu'il y aurait inconvénient à suspendre plus longtemps une revision provisoire. On se contentera donc ici, pour cette fois, de mettre au point l'ouvrage sans y introduire de

considérations de linguistique générale qui en changeraient l'économie, et sans prétendre y introduire non plus les notions qui résulteraient de l'emploi du tokharien et du hittite. Par suite, le livre ne subira encore aucune modification essentielle. Toutefois il y a été, sur beaucoup de questions, fait état de vues qui diffèrent sensiblement des vues exposées en 1922 ; et il a été tenu compte en une certaine mesure des faits apportés par le tokharien et le hittite. On aperçoit donc des problèmes qui restent à résoudre et le lecteur devra toujours penser que partout il demeure des questions posées.

Comme ma vue est maintenant gravement atteinte, je n'ai pu suivre que d'une manière imparfaite les dernières publications. Sans l'aide que m'a apportée M. Lejeune, je n'aurais pu mettre au point cette nouvelle revision. Je prie le lecteur de lui en savoir le gré que je lui en sais moi-même. Quant à la lecture des épreuves, M. Lejeune y a largement contribué, et j'ai beaucoup compté sur l'aide de M. E. Benveniste qui a tout revu de près et à qui je dois de nombreuses corrections.

Paris, 1934.

AVANT-PROPOS
DE LA HUITIÈME ÉDITION

La révision de cet ouvrage, en vue de la huitième édition, a consisté en corrections purement matérielles et n'impliquant aucun changement dans les vues de l'auteur. Mais si le texte est resté identique à celui que A. Meillet avait établi pour la septième édition, la bibliographie a été enrichie des principales publications parues depuis 1934, et de quelques autres dont l'absence avait été signalée.

Paris, juin 1937. E. B.

Introduction
à l'étude comparative des langues indo-européennes

ABRÉVIATIONS

Dans les travaux relatifs à la grammaire comparée, où des mots appartenant à des langues diverses se trouvent côte à côte, on est convenu de faire précéder chaque mot cité d'une abréviation indiquant la langue à laquelle il appartient ; ces abréviations s'interprètent aisément et n'arrêteront sans doute jamais le lecteur ; les principales sont :

alb.	albanais.	hom.	homérique.
all.	allemand.	i.-e.	indo-européen.
angl.	anglais.	ion.	ionien.
arm.	arménien.	iran.	iranien.
att.	attique.	irl.	irlandais.
av.	avestique.	isl.	islandais.
balt.	baltique.	lat.	latin.
béot.	béotien.	lesb.	lesbien.
bret.	breton.	lit.	lituanien.
celt.	celtique.	ombr.	ombrien.
class.	classique.	osq.	osque.
dial.	dialectal.	pers.	perse.
dor.	dorien.	pol.	polonais.
éol.	éolien.	prâkr.	prâkrit.
fr.	français.	pruss.	prussien.
gall.	gallois.	sax.	saxon.
gâth.	gâthique.	skr.	sanskrit.
germ.	germanique.	sl.	slave.
got.	gotique.	tch.	tchèque
gr.	grec.	tokh.	tokharien.
h. a.	haut-allemand.	véd.	védique.
hitt.	hittite.		

Un v. placé devant une abréviation signifie vieux ; ainsi v. sl. signifie vieux-slave, v. pruss. vieux-prussien, etc. ; m. signifie moyen, mod. moderne.

Il est inutile d'expliquer en détail des abréviations telles que nom. pour nominatif, aor. pour aoriste, etc.

L'abréviation cf. (*confer*) signifie « comparez ».

Les chants des poèmes homériques sont désignés par des lettres, majuscules pour l'Iliade, A, B, Γ, Δ, etc., minuscules pour l'Odyssée, α, β, γ, δ, etc.

L'astérisque indique toujours une forme restituée pour la clarté de l'exposition, mais non attestée : une forme indo-européenne, par exemple, une forme préhellénique (ou hellénique commune, c'est-à-dire remontant à l'époque préhistorique de la communauté hellénique), etc.

Un petit trait placé avant ou après une forme indique que cette forme n'est pas citée au complet, ainsi skr. *syā́t* « qu'il soit » est un mot complet, mais on écrira *s-* pour la racine, *-yā-* pour le suffixe et *-t* pour la désinence de ce mot.

TRANSCRIPTIONS

Suivant l'usage ordinaire en linguistique, les langues autres que le grec qui n'emploient pas l'alphabet latin sont citées non dans leur alphabet original, mais dans des transcriptions.

La difficulté essentielle de la question des notations graphiques provient de ce qu'un phonème est chose trop complexe pour qu'un signe unique en puisse exprimer la valeur exacte. Par exemple le *t* latin indique une occlusive dentale sourde, et le *d* latin une occlusive dentale sonore, et l'on peut convenir de n'employer *t* et *d* qu'en ce sens; mais le contact de la pointe de la langue et du palais qui caractérise *t* et *d* peut se produire en des points différents depuis les dents jusqu'à la courbure du palais; on peut convenir de désigner par *t* et *d* les dentales dont l'occlusion est réalisée plus ou moins près des alvéoles, et par les lettres pourvues d'un signe diacritique *ṭ* et *ḍ* les dentales prononcées en arrière, mais ceci même ne définit le point d'articulation que par un à peu près grossier. La voyelle qu'introduit le *t* peut commencer immédiatement après l'explosion ou en être séparée par un souffle plus ou moins prolongé : la différence sera indiquée, mais toujours sans précision, par *t* et *th* ou par *t* et *t'*. Les lettres ne notent jamais directement le degré d'intensité de l'articulation.

En ce qui concerne les langues anciennes auxquelles la grammaire comparée a surtout affaire, la question se pose d'une manière particulière. En effet la prononciation n'en est pas connue avec la même précision que celle d'une langue vivante, et, si l'on veut se tenir aux faits sans y mêler d'interprétation, la

transcription doit purement et simplement calquer l'alphabet original, sans rien ajouter à ce qu'enseigne celui-ci et sans en rien ôter, c'est-à-dire être une simple translittération : les transcriptions données ici sont pour la plupart conformes à ce principe ; elles ne renferment qu'un minimum d'interprétation et permettent par suite de retrouver aisément la graphie originale.

Mais les transcriptions n'ont pas été faites suivant un système arrêté et de la même manière pour toutes les langues, et il résulte de là les plus fâcheuses et les plus singulières incohérences : dans la transcription du slave et de l'arménien, le *c* est employé pour transcrire une consonne mi-occlusive non chuintante, celle par exemple du mot russe *car* « roi » qu'on transcrit bien en français par *tsar*, et *č* est la chuintante correspondante, c'est-à-dire le *c* de l'italien *ci*, le *ch* de l'anglais *child* ; au contraire, dans la transcription du sanskrit, *c* transcrit un phonème identique non au slave *c*, mais au slave *č*. La lettre *y* sert presque partout à noter l'*i* consonne, mais, dans la transcription du slave, elle note une voyelle particulière, sorte d'*i* postpalatal et, dans l'orthographe du lituanien, elle note la voyelle *i* long. Et ainsi de beaucoup d'autres cas.

Enfin les linguistes ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord ; et, pour une seule et même langue, il existe des systèmes de transcription différents dans le détail. On a adopté ici ceux qui sont employés dans les meilleurs manuels de chaque langue et qui sont usuels en France. Une entente internationale au moins sur les translittérations des divers alphabets en caractères latins serait chose urgente, et, semble-t-il, facile.

SANSKRIT

L'alphabet sanskrit est syllabique, mais les voyelles y sont indiquées d'une manière précise, si bien qu'il se transcrit sans difficulté avec les caractères latins. Le système employé ici est en principe celui qu'a recommandé le IX[e] Congrès des Orientalistes (à Genève) et qui a été adopté généralement ; il n'en diffère

que par des particularités d'importance secondaire (en partie signalées entre parenthèses) :

Voyelles brèves : *a*, *i*, *u*, *ṛ* (*ṛ*), *ḷ*.

Voyelles longues : *ā*, *ī*, *ū*, *ṝ*.

Anciennes diphtongues à premier élément bref : *e*, *o* (prononcées *ė*, *ō*, toujours longs).

Diphtongues à premier élément long : *ai*, *au* (c'est-à-dire *āi*, *āu*).

Sonantes consonnes : *y*, *v*, *r*, *l* (ce sont les consonnes qui répondent respectivement aux voyelles *i*, *u*, *ṛ*, *ḷ* ; toutefois *v* n'est plus *u* consonne, mais labio-dental, comme le *v* français) ; le védique a aussi *ḷ* (cacuminale).

	SOURDES	SOURDES ASPIRÉES	SONORES	SONORES ASPIRÉES	NASALES
	—	—	—	—	—
Occlusives :					
Labiales	*p*	*ph*	*b*	*bh*	*m*
Dentales	*t*	*th*	*d*	*dh*	*n*
Cacuminales (ou cérébrales)	*ṭ*	*ṭh*	*ḍ*	*ḍh*	*ṇ*
Gutturales	*k*	*kh*	*g*	*gh*	*ṅ*
Mi-occlusives :					
Palatales.	*c*	*ch*	*j*	*jh*	*ñ*
(prononcées chuintantes ; *č*, *čh*, *ǰ*, *ǰh*).					

Trois sifflantes s'articulent à peu près aux mêmes points que les occlusives dentales, cacuminales et palatales : *s*, *ṣ* et *ç* (transcrit par *ś* dans les propositions du Congrès des Orientalistes) ; *ṣ* et *ç* sont des chuintantes, telles que *š*.

Le *h* sanskrit n'est pas un souffle sourd, mais une articulation sonore du larynx. Le *ḥ* au contraire est un souffle sourd ; c'est toujours par *ḥ* que sont représentées les sifflantes à la pause : toute sifflante finale sera donc indiquée par *ḥ* dans les mots cités isolément.

On désigne par *ṃ* une émission nasale qui se produit sans point d'articulation propre dans la bouche et sans doute dans la position articulatoire de la voyelle précédente.

LANGUE DE L'AVESTA ET VIEUX-PERSE

L'écriture du texte de l'Avesta est alphabétique : l'ancien alphabet pehlevi, qui n'est qu'une forme de l'alphabet araméen, en constitue le fond ; mais, en sus de leur forme ancienne, la plupart des caractères y possèdent aussi des formes modifiées qui servent à noter, avec des variations parfois purement graphiques, les unes les voyelles, qui dans l'alphabet pehlevi et dans la graphie originale de l'Avesta n'étaient pas écrites d'ordinaire, les autres divers détails de l'articulation des consonnes ; il est impossible de déterminer avec précision quelles articulations indiquent certains des signes.

Les signes des voyelles sont : *a*, *ā*, *i*, *ī*, *u*, *ū*, *e*, *ē*, *o*, *ō* (la différence entre *e* et *ē*, *o* et *ō* n'est pas une différence de quantité) ; *ə*, *ə* (sortes d'*e* muets) ; *ą* (*a* nasal) ; *å*, *å̄* (sorte de diphtongue *āo* à premier élément long).

Le système des consonnes est le suivant :

	OCCLUSIVES SOURDES	OCCLUSIVES SONORES	SPIRANTES SOURDES	SPIRANTES SONORES	NASALE
	—	—	—	—	—
Labiales	*p*	*b*	*f*	*w*	*m*
Dentales	*t*	*d*	θ	ð	*n*
Gutturales	*k*	*g*	*x*	γ	—

A quoi il faut ajouter : le *t̰*, sorte de *t* employé seulement à la fin des syllabes devant des consonnes et surtout à la fin des mots ; les mi-occlusives chuintantes *č* et *ǰ*, les nasalisations postpalatale *ṇ* et prépalatale *ń*, les sifflantes et chuintantes :

	SOURDES	SONORES
	—	—
Sifflantes	*s*	*z*
Chuintantes	*š* (avec plusieurs notations)	*ž* ,

l'aspiration *h*, écrite avec plusieurs caractères dont on ne connaît pas la valeur précise, et les sonantes : *y*, *v*, *r*.

Le vieux-perse, écrit en caractères cunéiformes, possède à peu près le même système phonique (avec *l* en plus), mais on n'y trouve pas de notation des spirantes sonores *w*, δ, γ ; les seuls timbres vocaliques distingués sont *a*, *i*, *u* ; la quantité des voyelles n'est pas indiquée la plupart du temps. Le système graphique employé ne permet pas de distinguer entre *vart*, *vrat* et *vṛt* par exemple, et les transcriptions usuelles comportent une forte part d'interprétation.

SLAVE

Le vieux-slave est écrit au moyen de deux alphabets : l'un, le glagolitique, tiré d'une minuscule, est encore employé par quelques Dalmates catholiques ; l'autre, le cyrillique, tiré de la capitale grecque, est demeuré en usage chez tous les peuples appartenant à l'Église orientale qui parlent une langue slave. Les deux alphabets comprennent des signes nouveaux créés pour noter des phonèmes inconnus au grec.

Les voyelles (sans quantité déterminable) sont :

Série dure : *a*, *o*, *u*, *y*, *ŭ*, *ǫ*.

Série molle : *ě*, *e*, *i*, *ĭ*, *ę*.

ǫ et *ę* désignent des voyelles nasales qu'on prononce à peu près comme *on* et *in* en français dans *pont*, *vin* (au lieu de *ǫ*, qu'on préfère maintenant avec raison, on employait jusqu'ici *ą*) ; *ŭ* et *ĭ* sont des voyelles très réduites, de timbre mal déterminé, et non pas *u* et *i* brefs ; *y* est une sorte de *i* postpalatal : la position de la langue est presque celle du *u*, mais les lèvres ont la position de *i* ; le *ě* est un *e* très ouvert. Les deux séries de voyelles se répondent exactement : devant les voyelles de la série dure, les consonnes se prononcent dures ; devant celles de la série molle, elles se prononcent molles, c'est-à-dire avec une mouillure : le *t* de *to* n'est pas le même que le *t* de *te* ; *l* de *lo* est *l* « vélaire » (*ł*), *l* de *le* est *l* palatale ; devant les voyelles de la série dure on trouve *k* et *g*, devant celles de la série molle, *č*, *ǯ* (aussi devant *a*) et *c*, *dz* (*ʒ*), etc.

Le système consonantique est :

		SOURDES	SONORES	NASALES
		—	—	—
Occlusives	labiales	*p*	*b*	*m*
—	dentales	*t*	*d*	*n*
—	gutturales	*k*	*g*	—
Mi-occlusives	sifflantes	*c*	*dz*	—
—	chuintantes	*č*	—	—

Les sifflantes et chuintantes sont :

	SOURDES	SONORES
	—	—
Sifflantes.	*s*	*z*
Chuintantes.	*š*	*ž*

Il y a deux spirantes, la gutturale sourde, transcrite plus ordinairement par *ch*, et ici par *x* (signe préférable à tous égards), et la sonore *v* (bilabiale ou déjà labio-dentale ?). Il y a de plus deux liquides *r* et *l*. Le yod joue un grand rôle dans la langue, mais n'avait pas de notation propre dans l'alphabet, parce qu'il ne s'isolait pas de la consonne précédente et de la voyelle suivante ; il est indiqué de manières compliquées, différentes suivant les alphabets, en combinaison avec ce qui précède ou ce qui suit ; dans la transcription, on l'indique par *j*, pour simplifier, quelles que soient les notations complexes des originaux : c'est une interprétation, assez grossière, non une translittération.

LITUANIEN

Le lituanien s'écrit en caractères latins ; suivant l'ancienne orthographe qu'on trouvera dans la plupart des livres de linguistique, *ž* y note, comme en polonais, la chuintante sonore, et *sz* (ou la lettre double allemande *ß*) la chuintante sourde *š* ; *cz* la mi-occlusive *č*. Les voyelles *ė* et *o* sont longues et fermées ; *y* est *i* long ; *ů* est une sorte de diphtongue prononcée *uo* ; *ë* est *iė* ; *ę* et *ą* sont d'anciennes voyelles nasales qui ont perdu leur nasalité dans le lituanien occidental, forme sous laquelle le lituanien

est cité ici en principe. — Le lituanien littéraire actuel a une notation plus simple : *š* et *č*, au lieu d'ancien *sz* et *cz* ; *ė* au lieu de *ė* ; *ie* et *uo* au lieu de *ė* et *û*. On acceptera ici pour *š* et *č* cette orthographe moderne, qui est claire et commode. On conservera *ė*, *ė* et *û* à cause de la notation de l'accent et de l'intonation.

Les voyelles et diphtongues lituaniennes sont souvent surmontées de signes qui en indiquent l'accentuation et l'intonation : une voyelle brève simple accentuée reçoit un accent grave, soit *à* ; une voyelle longue simple accentuée reçoit l'accent aigu si elle a dès le début le maximum de hauteur et d'intensité et qu'ensuite la hauteur et l'intensité décroissent, soit par exemple *ó* ; elle reçoit le signe ˜, soit par exemple *õ*, si elle a deux sommets d'intensité l'un au commencement et l'autre à la fin, et un sommet de hauteur à la fin. Il en est de même dans les diphtongues : on a ainsi *ãu* et *aũ*, *ãn* (avec *a* demi-long en lituanien occidental) et *añ*, *ìr* (avec *i* bref en lituanien occidental) et *ĩr̃*, etc.

ARMÉNIEN

L'alphabet de l'arménien classique a toutes les lettres de l'alphabet grec, sur lequel il repose pour l'essentiel, mais avec de nombreuses additions. Le système consonantique, noté avec précision par cet alphabet, est le suivant :

		SOURDES —	SOURDE ASPIRÉE —	SONORES —	NASALES —
Occlusives	labiales	*p*	*ph* (ou *p*ʿ)	*b*	*m*
—	dentales	*t*	*th* (ou *t*ʿ)	*d*	*n*
—	gutturales	*k*	*kh* (ou *k*ʿ)	*g*	—
Mi-occlusives	sifflantes	*c*	*ç* (ou *ç*ʿ c. à d. *ch*)	*j*	—
—	chuintantes	*č*	*č̣* (ou *č̣*ʿ c. à d. *čh*)	*ǰ*	—

	SOURDES —	SONORES —
Sifflantes.	*s*	*z*
Chuintantes.	*š*	*ž*

Il faut y joindre la spirante gutturale sourde *x*, un *v* sans doute labio-dental et un *w* qui était certainement plus près de *u* consonne, *y* qui est *i* consonne, *l* et *ł* (ce dernier était *l* vélaire), *r* (dentale), *ṙ* (*r* plus roulée) et l'aspiration *h*. — Les voyelles sont *a, e, i, o* ; *u* est écrit *ow*, d'après le grec ου ; ce signe double est transcrit ici par *u*. La voyelle *ē*, qui représente une ancienne diphtongue, n'existe qu'en syllabe accentuée ; *ə* (sorte d'*e* muet) qu'en syllabe inaccentuée. Les voyelles arméniennes n'ont pas de distinction de quantité jouant un rôle phonique : la différence entre *e* et *ē* n'est pas une différence de durée, mais de timbre, *ē* étant plus fermé ; la transcription *ę* serait donc meilleure, mais elle est inusitée.

GERMANIQUE

Le gotique est, comme l'arménien, écrit avec un alphabet dérivé de l'aphabet grec complété par quelques signes ; les signes employés ici pour le transcrire n'appellent presque pas d'observations. Les voyelles *e* et *o* sont longues et fermées. Le caractère *þ* désigne la spirante dentale sourde (*th* anglais sourd) ; le *w* (qu'on transcrit aussi par *v*) est *u* consonne, voisin par conséquent du *w* anglais ; *j* est *i* consonne ; enfin le groupe *hw* transcrit un caractère unique de l'alphabet original, et *q* désigne un phonème complexe analogue au *qu* latin. Le groupe *ei* note *i* long ; *ai* et *au* notent les diphtongues *ai, au* et aussi, dans certaines conditions déterminées, *e* et *o* brefs ouverts.

Dans l'islandais, un accent mis sur une voyelle marque la quantité longue et non pas l'accentuation : *á* est donc *a* long. Les lettres barrées *đ* et *ð* indiquent en principe les spirantes sonores labiale et dentale ; toutefois *ð* est écrit aussi pour la sourde en vieil-anglais.

Le *χ* du vieux-haut-allemand note en partie une mi-occlusive sourde, comparable au *c* slave.

IRLANDAIS

L'alphabet des plus anciens manuscrits irlandais est une forme de l'alphabet latin, et la transcription ne présente aucune difficulté ; *th* indique la spirante dentale sourde notée en germanique par *þ* ; *ch* la spirante gutturale sourde (*ch* de l'allemand). Entre voyelles, *b, d, g* notent en général les spirantes sonores *β̌*, *đ*, *γ* ; en revanche une sourde intervocalique comme le *t* de *cretim* « je crois » note l'occlusive sonore *d* ; on prononcera *kredim*. La valeur des voyelles est difficile à préciser ; la prononciation varie suivant leur position dans le mot.

ITALIQUE

Le latin a été reproduit tel quel, sans aucune part d'interprétation, par suite sans distinction de *i* et *j*, *u* et *v* ; dans beaucoup d'ouvrages, *i* voyelle et *i* consonne sont également notés par *i*, tandis que *u* voyelle est noté par *u*, et *u* consonne par *v* ; cette difference n'est pas justifiable ; il faut conserver la graphie originale ou faire la distinction de la voyelle et de la consonne dans les deux cas également. — La quantité longue a été marquée sur les voyelles.

Les mots osques et ombriens ont été transcrits en lettres italiques s'ils sont empruntés à des inscriptions écrites en caractères latins, en romain espacé s'ils sont empruntés à des inscriptions écrites dans les alphabets locaux (qui tous remontent au grec, directement ou indirectement). Dans les alphabets locaux osques, í et ú notent *e* et *o*.

TOKHARIEN

Les textes dits, sans doute improprement, « tokhariens » qui ont été trouvés en Asie Centrale sont écrits au moyen d'un

alphabet indien, la *brāhmī*. Les quelques mots cités ici des deux dialectes A et B sont transcrits suivant les mêmes procédés que pour le sanskrit. Le signe *ä* désigne une voyelle réduite.

HITTITE

Les textes hittites, écrits syllabiquement en caractères cunéiformes, sont cités ici dans la transcription latine usuelle. Les textes en écriture dite hiéroglyphique ne sont pas utilisés.

Pour le détail de la prononciation et de la graphie des diverses langues, on se reportera aux grammaires et aux manuels de chacune.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

CHAPITRE PREMIER

MÉTHODE

LA NOTION DE LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Le hittite, le « tokharien », le sanskrit, le perse, le grec, le latin, l'irlandais, le gotique, le lituanien, le vieux-slave, l'arménien présentent dans leur grammaire et leur vocabulaire des concordances évidentes ; l'hébreu, l'araméen, l'accadien, l'arabe, l'éthiopien coïncident de même entre eux, mais non avec les langues précédentes ; de même encore les Cafres, les habitants du bassin du Zambèze et de la plus grande partie du bassin du Congo ont dans leurs parlers de nombreux traits communs qui ne se retrouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux premiers groupes. Ces concordances et ces différences obligent à poser trois familles de langues : l'indo-européen, le sémitique, le bantou. Des faits analogues permettent de déterminer plusieurs autres familles linguistiques. L'objet de la grammaire comparée d'un groupe de langues est l'étude des concordances que ces langues présentent entre elles.

Cette étude est possible dans les trois cas indiqués et dans nombre d'autres. L'observation des ressemblances du sanskrit, du grec, etc. conduit à des conclusions précises. Il n'en va pas de même de toutes les coïncidences analogues que, à d'autres égards, présentent deux populations ; par exemple, en dépit des ressemblances que l'on constate entre les religions des Hindous,

des Iraniens, des Grecs, des Germains, etc., on n'a pu constituer un corps de doctrine de religion comparée de ces divers peuples. Mais les conditions générales d'existence des langues donnent au linguiste des facilités que n'ont pas les historiens des mœurs et des religions. A vrai dire, tous les groupes de langues n'offrent pas, pour la grammaire comparée, les mêmes possibilités ; l'indo-européen, le sémitique et le bantou présentent trois cas favorables, du reste assez différents les uns des autres et qui ne se prêtent pas également à la constitution d'une grammaire comparée.

Bien qu'ils ne soient pas propres aux langues indo-européennes, il importe de poser dès l'abord quelques principes ; il sera aisé ensuite de définir ce qu'on entend par une langue indo-européenne.

Ces principes seront posés d'une manière générale. Toutefois, ils se rapportent avant tout aux langues indo-européennes ; ils ont été reconnus grâce à l'étude de ces langues, ils n'ont été complètement éprouvés que dans les conditions où se trouve ce groupe, et au point de vue linguistique et au point de vue historique. Même pour un groupe relativement comparable à l'indo-européen comme le groupe sémitique, les conditions semblent différer assez pour qu'on n'ait pas réussi à poser une grammaire comparée des langues sémitiques aussi rigoureuse et complète que l'est celle des langues indo-européennes.

I. — Principes.

1. Caractère de singularité des faits linguistiques. — Entre les idées et les mots considérés à un moment quelconque du développement des langues il n'y a aucun lien nécessaire : à qui ne l'a pas appris, rien ne peut indiquer que fr. *cheval*, all. *pferd*, angl. *horse*, russ. *lóšad'*, gr. mod. ἄλογο, pers. *asp* désignent un même animal. Rien dans l'opposition des formes de fr. *cheval* et *chevaux* ne marque par soi-même l'unité et la pluralité, rien dans l'opposition de fr. *cheval* et *jument* ne marque la différence du mâle et de la femelle. Même pour les mots expressifs, la forme

ne peut être prévue a priori : fr. *siffler* diffère beaucoup de all. *pfeifen* ou de russe *svistét'* par exemple. De là vient qu'un texte écrit en une langue inconnue est indéchiffrable sans traduction : si l'on a pu lire les inscriptions de Darius, c'est que le vieux-perse dans lequel elles sont écrites est la forme ancienne du persan, qu'il diffère assez peu de la langue de l'Avesta dont des traductions livrent la clé, et enfin qu'il est étroitement apparenté au sanskrit ; au contraire, en l'absence d'inscriptions bilingues instructives, on n'entrevoit pas dans les restes de l'étrusque beaucoup plus que ce qui est indiqué par divers détails extérieurs, et, malgré le nombre des inscriptions et l'étendue du texte découvert sur les bandelettes d'Agram, la langue étrusque reste en grande partie incomprise.

Dès lors le système phonique, les procédés particuliers de flexion, les types spéciaux de groupement syntaxique, le vocabulaire qui caractérisent un idiome ne peuvent se reproduire lorsqu'ils ont été transformés ou qu'ils ont disparu. Les moyens d'expression n'ont avec les idées qu'une relation de *fait,* non une relation de *nature* et de *nécessité* ; rien ne saurait les rappeler à l'existence lorsqu'ils ne sont plus. Ils n'existent donc qu'une fois ; ils sont *singuliers* ; car, même indéfiniment répétés, un mot, une forme grammaticale, un tour de phrase sont toujours les mêmes en principe.

Si donc deux langues présentent dans leurs formes grammaticales, leur syntaxe et leur vocabulaire un ensemble de concordances de détail, c'est que ces deux langues n'en font en réalité qu'une : les ressemblances de l'italien et de l'espagnol proviennent de ce que ces deux idiomes sont tous deux des formes modernes du latin ; le français, qui leur ressemble déjà moins, est pourtant aussi du latin moderne, mais plus modifié. Ainsi les divergences peuvent être plus ou moins grandes, mais un ensemble de coïncidences précises dans la structure grammaticale de deux langues suppose qu'elles sont des formes prises par une même langue parlée à date antérieure.

Il arrive parfois que deux langues expriment indépendamment la même idée par un même mot ; ainsi en anglais et en persan

le même groupe d'articulations *bad* signifie « mauvais », sans que le mot persan ait rien à faire avec le mot anglais ; mais c'est un pur « jeu de la nature ». L'examen d'ensemble du vocabulaire anglais et du vocabulaire persan montre qu'on n'en peut rien conclure. Des ressemblances bornées à la structure générale, telles que celles qui existent par exemple entre le turc et le finnois — qui sans doute sont des langues parentes —, ou entre le chinois et le dahoméen — qui n'ont pas chance d'être apparentés —, ne prouvent rien. Mais des faits de détail isolés ne prouvent pas davantage.

De là résulte la définition de la parenté de deux langues : *deux langues sont dites parentes quand elles résultent l'une et l'autre de deux évolutions différentes d'une même langue parlée antérieurement.* L'ensemble des langues parentes forme ce que l'on appelle une *famille de langues*. Ainsi le français et le persan sont parents parce que tous deux sont des formes de l'indo-européen ; ils font partie de la famille dite indo-européenne. En ce sens, la notion de parenté de langues est chose absolue et ne comporte pas de degrés.

Mais, à l'intérieur d'une même famille, une langue qui est devenue différente de la forme ancienne peut se différencier à son tour en plusieurs langues : ainsi du fait de la dissolution de l'empire romain, le latin de Rome qui est une forme de l'indo-européen s'est différencié en italien, espagnol, provençal, français, roumain, etc. ; il s'est créé par là une famille romane qui fait partie de la famille indo-européenne, et dont les membres sont plus étroitement apparentés entre eux qu'ils ne le sont avec les autres langues indo-européennes : ceci signifie que les langues de la famille romane, étant toutes du latin transformé, ont commencé à diverger en un temps où d'autres groupes indo-européens se trouvaient déjà distincts les uns des autres. Cette seconde définition est une conséquence de la première.

Enfin quand une langue évolue sur un domaine continu, des innovations et des conservations identiques ou semblables ont lieu indépendamment en des régions plus ou moins étendues ; ainsi se produisent les *dialectes*. Les parlers qui sont employés

en des régions voisines les unes des autres et qui se sont développés en des conditions analogues présentent des particularités communes. Il y aura lieu de revenir sur ces faits qui ont de grandes conséquences ; ils sont d'une espèce différente de ceux qu'exprime le terme de parenté de langues. Les ressemblances particulières que l'on peut constater entre le français et le provençal par exemple ne tiennent pas à ce que, à un moment quelconque de l'époque impériale, il aurait été parlé en Gaule une forme spéciale de « latin vulgaire », distincte de celle que représentent les autres langues romanes ; mais, sur le territoire français et sur celui du provençal, les conservations et les innovations ont été, dès l'époque romaine, en partie pareilles, sinon identiques. — En pratique, il est souvent impossible de distinguer ces ressemblances dialectales de ce qui est dû à la parenté proprement dite des langues, c'est-à-dire à l'unité du point de départ.

On n'a réussi jusqu'ici à construire une grammaire comparée que dans les cas où il y a eu une langue commune initiale, ainsi le latin pour les langues romanes. En revanche, faute de pouvoir poser un « gallo-roman commun » ou un « français commun », on ne saurait poser une théorie comparative des parlers gallo-romans ou des parlers français ; ces parlers n'ont de rapports définis qu'avec le latin.

Une grammaire comparée est un système de rapports entre une langue initiale et des langues postérieures.

Poser une grammaire comparée, c'est confronter des états successifs, décrits aussi précisément qu'il est possible, d'une langue qui s'est différenciée avec le temps de manière à présenter des types divers.

Une grammaire comparée est faite dans la mesure où les états de langue successifs et divers que l'on considère sont mis en rapports définis les uns avec les autres. Jusqu'ici on n'y est bien parvenu que pour les langues indo-européennes.

2. Continuité linguistique. — Au point de vue de l'individu, la langue est un système complexe d'associations

inconscientes de mouvements et de sensations au moyen desquelles il peut parler et comprendre les paroles émises par d'autres individus. Ce système est propre à chaque homme et ne se retrouve identique chez aucun autre; mais il n'a une valeur qu'autant que les membres du groupe social auquel appartient l'individu en présentent de sensiblement pareils : sinon celui-ci ne serait pas compris et ne comprendrait pas autrui. La langue n'existe donc que dans les centres nerveux — moteurs et sensitifs — de chaque individu : mais les mêmes associations s'imposent à tous les membres d'un groupe avec plus de rigueur qu'aucune autre « institution »; chacun évite toute déviation du type normal et se sent choqué de toute déviation qu'il aperçoit chez les autres. Immanente aux individus, la langue s'impose d'autre part à eux; et c'est par là qu'elle est une réalité, non pas seulement physiologique et psychique, mais aussi, et avant tout, *sociale*.

La *langue* n'existe qu'en vertu de la *société*, de même que les sociétés humaines ne sauraient exister sans langage.

Le système d'associations qu'est la langue ne se transmet pas directement d'individu à individu; comme on l'a dit, le langage n'est pas une œuvre, un ἔργον, c'est une activité, une ἐνέργεια. Lorsqu'il apprend à parler, chaque enfant doit se constituer à lui-même un système d'associations de mouvements et de sensations pareil à celui des personnes qut l'entourent; il ne reçoit pas des autres des procédés d'articulation : il parvient à articuler comme eux après des tâtonnements qui durent des années; il ne reçoit pas des paradigmes grammaticaux : il recrée chaque forme sur le modèle de celles qu'on emploie autour de lui, et c'est pour avoir longtemps entendu dire : *nous mangeons, vous mangez; nous jetons, vous jetez* que l'enfant saura dire au besoin *vous levez* s'il a entendu *nous levons*; et ainsi pour toutes les formes. Mais malgré l'effort intense et constant qu'il fait pour se conformer à ce qu'il entend, l'enfant, qui doit refaire le système entier des associations, n'arrive pas à reproduire d'une manière complète la langue des membres du groupe dont il fait partie : certains détails de prononciation ont échappé à son oreille, certaines par-

ticularités de la flexion à son attention, et surtout les systèmes qu'il s'est constitués ne recouvrent qu'en partie ceux des adultes ; à chaque fois qu'un enfant apprend à parler, il s'introduit donc des innovations.

Si ces innovations sont des accidents individuels, elles disparaissent à la mort de la personne chez qui elles se sont produites ; les particularités qui en résultent provoquent la raillerie et non l'imitation. Mais il y a des innovations qui relèvent de conditions communes et qui tendent à apparaître chez tous les enfants qui apprennent à parler dans une même localité, durant un certain laps de temps.

A partir d'un moment donné, tous les enfants qui apprennent à parler au même endroit ont telle ou telle articulation différente de celle de leurs aînés, ignorent même l'articulation ancienne ; par exemple, dans la France du Nord, à partir d'un certain moment, différent pour chaque localité, les enfants ont été incapables de prononcer *l* mouillée et y ont substitué le *y* qui en tient aujourd'hui la place dans les parlers français. Une innovation de ce genre offre une régularité absolue : *l* mouillée a disparu de tout le Nord de la France et a été remplacée par *y*.

De même, à partir d'une certaine date, les enfants présentent telle ou telle nouveauté dans la flexion ; ainsi le nombre duel s'est conservé en Attique jusqu'à la fin du v^e^ siècle, mais, vers 410 av. J.-C., il commence à être négligé dans les inscriptions ; et en effet les auteurs nés de 440 à 425 qui, comme Platon et Xénophon, écrivent le dialecte attique, l'emploient encore, mais sans constance ; puis il cesse d'être employé au nominatif-accusatif tandis que, sous l'influence de δυοῖν, il subsiste au génitif : Démosthène (383-322) dit δύ' ὀβολοί, mais δυοῖν ὀβολοῖν ; enfin il disparaît même au génitif et, à partir de 329, ne se rencontre plus sur les inscriptions attiques. Ici encore, la régularité est complète : la catégorie du duel a disparu en grec ; et il n'y a plus d'autre opposition de nombres que celle du singulier et du pluriel.

Les changements de ce genre, étant communs à tous les enfants à partir d'un certain moment, se transmettent aux généra-

tions nouvelles : ils s'accumulent donc, et, suivant la rapidité avec laquelle ils ont lieu, transforment la langue au bout d'un temps plus ou moins long. Dans certaines langues, à certains moments, les innovations se précipitent tandis, que, ailleurs, un parler peut se conserver longtemps presque intact.

Dans tous les cas il y a *continuité* : les changements qui ont lieu spontanément et qui ne résultent pas de l'imitation de quelque manière de parler étrangère ne proviennent pas d'un désir d'innover; ils apparaissent au contraire malgré l'effort fait par l'enfant pour reproduire la langue des adultes, et à aucun instant ils ne sont si grands ni si nombreux que les générations dont les représentants vivent simultanément perdent le sentiment de parler une même langue.

D'autre part, l'usage qui est fait de la langue contribue à la transformer. A chaque fois qu'une expression est employée, elle devient moins surprenante pour celui qui l'entend et plus aisée à reproduire pour celui qui l'émet : c'est l'effet normal de l'habitude. La valeur expressive des mots s'atténue par l'emploi, la force en diminue ; et ils tendent à se grouper ensemble. Pour maintenir l'expressivité dont on a besoin, on est donc conduit à renouveler les termes ; c'est ainsi que les mots qui marquent le superlatif, comme *très, fort, extrêmement,* etc., tendent à sortir de l'usage au fur et à mesure que, grande au début, la force en décroît. Des mots, d'abord autonomes, se réduisent par l'usage à n'être plus que des éléments grammaticaux : en latin, *habeo* avait toute sa valeur dans *habeo aliquid factum* ; mais, par l'effet de la répétition, *j'ai* de fr. *j'ai fait* a perdu progressivement toute autonomie ; trois termes autrefois indépendants (*ego, habeo* et *factum*) qui ont abouti à fr. *j'ai fait* ne constituent plus aujourd'hui qu'une forme grammaticale équivalente à lat. *feci* et qui n'a pas plus de valeur expressive. Les mots qui deviennent ainsi des éléments grammaticaux, des accessoires de la phrase, se prononcent d'une manière particulière, souvent abrégée, et le traitement phonétique diffère de celui des mots principaux; ainsi le démonstratif latin *illam* groupé avec un nom suivant aboutit à l'article français *la,* tandis que le traitement de la forme autonome, tout

différent, est *elle*, qui sert de pronom, et qui, à son tour, a pris le rôle d'un élément grammatical.

Tel est le type de l'évolution linguistique spontanée. Celle-ci résulte de la succession naturelle des générations, de l'emploi qui est fait du langage et de l'identité de tendances et d'aptitudes que présentent les membres d'une suite de générations pendant une période de temps donnée. Bien qu'ils se produisent indépendamment dans chacun des parlers d'une région, on doit s'attendre à ce que les changements de ce type aient lieu, à des dates différentes, mais voisines, et avec de légères variantes, dans toutes les localités occupées par une population sensiblement homogène parlant la même langue et placée dans des conditions semblables ; ainsi *l* mouillée est devenue *y* dans toute la France du Nord ; le duel a disparu dès avant la période historique dans l'éolien et l'ionien d'Asie Mineure et dans le dorien de Crète, et au IV^e^ siècle av. J.-C. en attique, en dorien de Laconie, en béotien, en delphique, c'est-à-dire dans les parlers de la Grèce continentale. Les conditions — souvent inconnues, presque toujours incomplètement déterminées — des changements, pour autant qu'elles ne sont pas propres à une localité, agissent sur des domaines étendus.

A côté de ces changements, réalisés d'une manière propre dans chaque parler, même quand ils en dépassent les limites, il en est d'autres, variés d'aspect, mais qui tous se ramènent à un même phénomène : l'*emprunt* à d'autres langues. En effet, aussitôt que les membres d'un groupe social sont en rapports commerciaux, politiques, religieux, intellectuels avec les membres d'autres groupes, et que certains hommes acquièrent la connaissance d'une langue étrangère, apparaît la possibilité d'introduire dans le parler indigène des éléments nouveaux.

Si la langue en question est essentiellement différente du parler local, on n'y pourra prendre que des mots isolés : le grec a pris aux Phéniciens quelques termes commerciaux comme le nom de la toile d'emballage, σάκκος, de l'or, χρῡσός, d'un vêtement, le χιτών, etc. ; de même le français a emprunté des

mots anglais : quel qu'en soit le nombre, ces emprunts ne changent rien à la structure d'un idiome.

Il n'en est pas de même s'il s'agit d'une langue assez proche du parler indigène pour que l'on sente l'identité foncière des deux : le parler de Paris étant seul employé dans les relations entre les populations de langue française, tous les autres parlers français empruntent de plus en plus des éléments parisiens, non seulement de vocabulaire, mais aussi de prononciation et de flexion. S'il a constaté par exemple que *toi, moi, roi,* prononcés *twé, mwé, rwé* dans son dialecte, sont en français normal (au fond parisien), *twa, mwa, rwa,* un paysan qui pourra n'avoir jamais entendu prononcer le mot *loi* saura substituer naturellement *lwa* à la forme *lwé* de son parler. Des substitutions de ce genre produisent souvent le même résultat que des changements du type normal, et, une fois qu'elles sont opérées, il devient la plupart du temps impossible de les en distinguer ; elles n'en sont pas moins différentes ; car dans le second cas il s'agit d'emprunts à un autre parler. Tous les parlers de la moitié septentrionale de la France ont subi, d'une manière profonde, l'influence du français commun, qui est de type parisien ; aucun ne peut passer pour représenter un développement autonome du type latin sur lequel reposent les parlers gallo-romans. De la Grèce ancienne, on a beaucoup d'inscriptions dialectales ; mais presque toutes n'ont de dialectal que certains traits, et, dès le v^e^ siècle av. J.-C., on y sent partout le modèle de l'attique d'abord, de la κοινή ensuite ; seules les plus anciennes inscriptions présentent d'une manière pure un parler local. Où que ce soit, il est en général malaisé de trouver un texte écrit qui offre un parler pur non influencé par quelque langue commune.

Sous l'une et l'autre de ces deux formes, l'emprunt n'est pas un phénomène rare et accidentel ; c'est un fait fréquent, ou, pour mieux dire, constant, et dont les recherches récentes montrent de plus en plus l'importance. Car chacune des grandes familles linguistiques (germanique, slave, hellénique, etc.) résulte de l'extension d'une langue commune à un groupe d'hommes plus ou moins considérable. On n'a pas le moyen de déterminer

quelle a été la part de l'emprunt dans les faits étudiés ici qui tous sont antérieurs à la période historique. Mais il n'est jamais licite de supposer qu'un parler donné résulte seulement de la transmission du langage de génération en génération et des changements qui se produisent du fait de l'usage et de la transmission ; partout des parlers dominants sont imités, et des sujets se préoccupent de reproduire le langage d'autres sujets — habitant une autre localité ou ayant une situation sociale plus relevée — qui passent pour *mieux dire*. Si ce souci de reproduire des parlers dominants n'existait pas, la langue se différencierait à l'infini et ne pourrait plus servir de moyen de communication entre de larges groupes d'hommes.

En fait, tous les parlers attestés proviennent de généralisations et de différenciations successives.

Un troisième type de transformation a lieu enfin lorsqu'une population change de langue.

Quand une population apprend la langue de vainqueurs, de colons étrangers ou, d'une manière générale, de sujets plus civilisés dont la langue a un prestige supérieur, les adultes qui la composent ne parviennent pas à s'assimiler exactement la langue nouvelle ; les enfants qui apprennent à parler une fois que la langue nouvelle a pénétré réussissent mieux ; car ils l'apprennent comme une langue maternelle ; ils tendent alors à reproduire non le parler défectueux de leurs compatriotes adultes, mais, pour autant qu'ils peuvent l'observer, le parler correct des étrangers, et ils y parviennent souvent dans une large mesure : c'est ainsi qu'un enfant né en France d'un Français et d'une étrangère et élevé parmi des enfants français ne reproduit guère les défauts du parler de sa mère. Néanmoins il subsiste des particularités. Bien plus, si une population apprend une langue profondément différente de la sienne, elle pourra ne jamais s'en assimiler certains traits essentiels : les esclaves nègres qui se sont mis à parler français ou espagnol n'ont acquis ni une prononciation exacte ni l'emploi correct des formes grammaticales, en partie par suite du caractère très différent de leur idiome originel,

surtout parce que, ayant une situation sociale irrémédiablement inférieure, ils n'ont pas senti le besoin de parler aussi bien que leurs maîtres : les patois créoles ont gardé des caractères de langues africaines. Au contraire, lors des nombreuses substitutions de langues qui ont eu lieu au cours de l'histoire et qui s'opèrent actuellement encore, les populations européennes se sont montrées capables d'acquérir assez exactement les langues les unes des autres. Rien ne permet de croire que les particularités qui caractérisent les langues romanes datent pour la plupart du moment même où le latin a pénétré dans le pays où on les parle. Il ne faut pas exagérer l'importance de ce type de changements. Mais aussi c'est sans doute par là qu'on peut expliquer certaines transformations étendues du système articulatoire telles que les mutations consonantiques du germanique ou de l'arménien ; ce n'est pas un hasard que le système des occlusives de l'arménien soit identique à celui du géorgien, langue non indo-européenne. Le toscan a une prononciation spéciale des occlusives dans le domaine qu'occupait autrefois l'étrusque ; et cette prononciation continue celle de l'étrusque, qui, autant que les anciennes notations permettent d'en juger, avait des sourdes aspirées, mais n'avait pas d'occlusives sonores.

Au surplus, dès que la substitution de langue est accomplie, on rentre dans le cas du changement par développement continu ; seulement le caractère propre de la population qui a accepté une langue nouvelle provoque des altérations relativement rapides et nombreuses, qui peuvent ne se manifester que plus ou moins longtemps après le changement de langue.

Pour apprécier l'importance du changement de langue, il suffit de constater que toutes les régions qui ont une histoire un peu ancienne ont à date historique changé de langue au moins une fois, et souvent deux ou trois. Ainsi, sur le territoire de la France actuelle, le gaulois n'a pénétré que durant la première moitié du premier millénaire avant l'ère chrétienne ; puis il a été remplacé par le latin, au cours du premier millénaire après le Christ. Et, d'autre part, les langues changent d'autant moins que la population qui les parle est plus stable : l'extrême unité des

langues polynésiennes s'explique par l'unité de race des habitants de la Polynésie ; sur le domaine indo-européen, la Lituanie où la population semble n'avoir guère été renouvelée depuis longtemps, a un parler dont l'archaïsme est, à quelques égards, remarquable. Au contraire, l'iranien, langue de conquérants qui se sont répandus sur un domaine étendu, a changé vite et relativement tôt : les parlers iraniens sont, dès le début de l'ère chrétienne, à un niveau linguistique comparable à celui qu'ont atteint les langues romanes une dizaine de siècles après.

Chacune des langues indo-européennes a un type propre : prononciation et morphologie ont, dans chacune, des caractères spéciaux ; et l'on n'aperçoit pas de condition susceptible de déterminer ces différences, qui sont profondes, sinon les particularités appartenant à la langue des anciennes populations à laquelle s'est substitué l'indo-européen. Cette influence des langues remplacées par l'indo-européen est ce que l'on nomme « action de substrat ». Par malheur, les substrats sont presque partout inconnus, de sorte que l'on est réduit à des hypothèses indémontrables.

Il se peut qu'il y ait dans chaque population certaines tendances héréditaires qui ne se modifient pas du fait que les sujets changent de langue et qui, s'appliquant à une langue nouvelle, y déterminent des altérations notables. Sur les domaines où se parlait le gaulois, la prononciation a pris des caractères qui rappellent ceux qu'on observe dans les langues brittoniques. C'est là, et nulle part ailleurs dans le domaine roman, que l'ancien *ū* latin est représenté par *ü* (*u* français) et que s'est constitué un système de voyelles médianes du type de fr. *eu* ; c'est là que les consonnes intervocaliques ont subi le maximum d'altérations ; tous ces traits s'expliquent par des tendances qui se retrouvent en brittonique. On ne peut guère rendre compte de ces changements par des prononciations qui auraient été fixées dès le temps où le latin s'est — progressivement — substitué au gaulois ; mais on les comprendrait s'il y a eu dans la population des tendances qui auraient abouti à la fois sur le domaine brittonique et sur l'ancien domaine gaulois.

Du reste, il faut tenir compte, et plus qu'on ne l'a fait autrefois, de périodes où certaines populations pratiquent simultanément deux langues et où par conséquent un groupe de sujets parlants a dans l'esprit des moyens d'expression propres à deux langues différentes : périodes de « bilinguisme ». Les sujets qui disposent à la fois de deux moyens d'expression distincts introduisent souvent dans l'une des deux langues qu'ils parlent des procédés appartenant à l'autre ; par exemple dans le latin parlé dans la partie de la Gaule où dominaient les Francs, le procédé d'interrogation consistant à placer le sujet après le verbe, comme en germanique, a été introduit, et le français a encore « êtes-vous venus ? » interrogatif en face de « vous êtes venus ». Ici l'usage français est au fond un usage germanique pratiqué avec des éléments romans.

3. De la régularité du développement des langues. — L'étude du développement des langues n'est possible que parce que les conservations de l'état ancien et les innovations présentent une régularité.

Il y a deux sortes de conservations et d'innovations. Les unes portent sur le matériel sonore qui sert à l'expression linguistique, au point de vue du son et de l'articulation : c'est la part de la phonétique. Les autres sont liées au sens exprimé : c'est la part de la morphologie (la grammaire) et du vocabulaire.

Les règles suivant lesquelles ont lieu les conservations et les innovations relatives à la prononciation ont été nommées « lois phonétiques ». Si une articulation est conservée dans un mot, elle est conservée également dans tous les mots de la même langue où elle se présente dans les mêmes conditions : ainsi *u* fermé du « latin vulgaire » est conservé en italien dans *nudo, duro, fusto* et dans tous les mots comparables ; elle devient l'*u* (*ü*) français dans *nu, dur, fût,* etc. Au moment où l'innovation apparaît, il arrive parfois qu'elle se manifeste d'abord dans quelques mots seulement ; mais comme elle porte sur le procédé d'articulation et non sur tel ou tel mot, elle ne manque bientôt en aucun cas, et, pour les longues périodes qu'étudie la grammaire comparée,

ce flottement des premières générations où se manifeste l'innovation est indiscernable. Il y a eu un temps où les anciens *p, t, k* de l'indo-européen sont devenus en germanique *ph, th, kh,* c'est-à-dire, *p, t, k* séparés de la voyelle suivante par l'émission d'un souffle ; dans ces occlusives suivies de souffle, l'occlusion est faible ; elle a été supprimée, et le germanique a eu *f*, *þ*, *x* (*x* servant à noter ici la spirante gutturale, c'est-à-dire un phonème de même sorte que le *ch* sourd de l'allemand moderne) : il y a donc eu des générations germaniques pour lesquelles *p, t, k* étaient imprononçables, et en effet *p, t, k,* initiaux ou intervocaliques de l'indo-européen ne sont jamais représentés en gotique par *p, t, k,* mais toujours par *f, þ, h* (ou respectivement par les sonores *b̦, d̦,* γ dans des conditions déterminées). Tel est le principe de la *constance des lois phonétiques,* qu'on nommerait plus exactement *régularité des correspondances phonétiques.*

Cette régularité est souvent parfaite. Si le français répond à lat. *octō* par *huit,* l'italien par *otto* et l'espagnol par *ocho,* les mêmes langues répondent à un ancien *nocte(m)* par *nuit, notte* et *noche.* Si le français répond à lat. *factum* par *fait,* l'italien par *fatto* et l'espagnol par *hecho,* on a de même en face de lat. *lacte, lait, latte, leche.* Qui sait que à it. *figlia,* fr. *fille* (de lat. *fīlia*) répond esp. *hija* prévoit que à it. *foglia,* fr. *feuille* (de lat. *folia*) répond esp. *hoja* ; car le traitement de lat. *ī* est le même que dans it. *filo,* fr. *fil,* esp. *hilo,* de *fīlu(m),* et le traitement de *ŏ* le même que dans it. *voglia,* fr. *veuille,* d'un ancien **voliat.*

S'il n'intervenait aucune autre action, on pourrait, avec la connaissance des correspondances régulières, déduire d'un état donné d'une langue son état à un moment ultérieur, abstraction faite des changements de la grammaire et du vocabulaire. Mais tel n'est pas le cas. Le détail des actions particulières qui, sans contrarier le jeu des « lois phonétiques », en masquent la constance, est infini ; il convient de signaler ici quelques-unes des plus importantes.

Tout d'abord, les formules des correspondances phonétiques ne s'appliquent, par définition, qu'à des articulations exactement comparables les unes aux autres. Les mots qui ont une pronon-

ciation particulière échappent donc en partie à leur action. Ainsi les appellations enfantines, comme *papa, maman,* etc., sont à part. Les termes de politesse ou d'appel sont sujets à des abrègements qui les rendent méconnaissables : *msyö* n'est pas un traitement phonétique régulier de *mon sieur* ; il en est de même de tous les mots qu'il suffit d'indiquer pour qu'on les comprenne et qu'on ne prend pas dès lors la peine d'articuler complètement : v. h. a. *hiutu* (all. *heute*) n'est pas un traitement normal de *hiu tagu* « ce jour-ci ». D'une manière générale, un même élément phonique est plus bref dans un mot long que dans un mot court (l'*á* de *pâtisserie* est plus bref que celui de *pâté*), dans un mot accessoire de la phrase que dans un mot principal ; le traitement risque dès lors d'être différent. Certaines articulations, notamment celle de *r*, sont sujettes à être anticipées, comme dans le fr. *trésor* représentant lat. *thesaurum,* ou transposées, comme dans gr. mod. πρικός de πικρός sans qu'on puisse toujours ramener à des formules générales ces altérations qui peuvent tenir à la structure particulière et aux conditions spéciales d'emploi des mots où elles se rencontrent. D'autres articulations enfin se continuent trop longtemps, ainsi l'abaissement du voile du palais de l'*n* de all. *genug* est maintenu, si bien que le mot arrive à sonner dialectalement *genung,* etc. Il se produit aussi des actions à distance : un *c* du latin devant *e* ou *i* est représenté par *s* (soit *c*) du francais moderne, ainsi dans *cep, cil, cendre, cire,* et un *c* devant *a* par *ś* (soit *ch*), ainsi dans *char, cheval, choc, chantier* ; mais le *c* initial de *circāre* s'est assimilé au *c* intérieur devant *a*, et le français a *chercher*. Une innovation phonétique résulte la plupart du temps de la coïncidence de plusieurs actions distinctes et indépendantes ; il arrive que les actions soient assez complexes pour être particulières à un mot.

En second lieu, des associations de formes introduisent des changements ; ainsi, en attique où *s* intérieure s'amuit, des formes comme gr. ἐτίμησα, ἔλυσα, etc. ne s'expliquent pas directement ; mais comme des formes telles que ἔδειξα, ἔτριψα, ἔσχισσα (ἔσχισα) ne font pas de difficulté, le -σα de formes pareilles a pu être étendu à ἐτίμησα, ἔλυσα, etc. C'est ce que l'on appelle les *change-*

ments par analogie. Ainsi le sens intervient et rompt la régularité du traitement phonétique ; il y a interférence de la morphologie ou du vocabulaire avec la phonétique.

Enfin certaines dérogations sont dues à des emprunts. Ainsi, à Rome, un ancien *ou* devient *ū* et un ancien **dh* après *u* devient *b* devant voyelle : à lit. *raũdas,* got. *rauþs,* v. irl. *rūad* « rouge », etc. répondrait donc **rūbus* ; mais, dans d'autres parlers latins, *ou* est représenté par *ō*, par exemple à Préneste : au moins par son *ō, rōbus* n'est pas un mot romain ; dans certains parlers latins, **dh* est représenté par *f* entre voyelles : de là *rūfus* ; le mot romain attendu **rūbus* n'est pas attesté directement, mais il subsiste dans les dérivés *rūbigō* (à côté de *rōbigō*) et *rūbidus.* Quand les circonstances historiques déterminent beaucoup d'emprunts de ce genre, la phonétique d'une langue finit par offrir un aspect incohérent : c'est le cas du latin qui comprend nombre d'éléments sabins ou, parmi les langues modernes, de l'anglais où il entre des dialectes divers et même du nordique et aussi un large vocabulaire roman. Les emprunts à la langue écrite sont, dans la période historique, une autre cause de trouble ; ainsi le français a pris au latin écrit une quantité de mots : par exemple *frágilem* a abouti à *frêle,* mais plus tard on a pris au latin écrit le même mot en en faisant *fragile* ; et le traitement de ces emprunts diffère d'une époque à l'autre : ainsi le *c* de *caritas* emprunté dès les premiers temps du français est traité dans *charité* comme il l'est dans le mot traditionnel *cher,* tandis que le *c* de *canticum,* emprunté plus tard, a été traité dans *cantique* autrement que le *c* de *cantāre* dans le mot français traditionnel *chanter* ; cette dernière cause de trouble, grave à l'époque moderne, n'existe pas pour les périodes préhistoriques considérées par la grammaire comparée.

Plus on examine les choses de près, et plus on voit que *presque chaque mot a son histoire propre.* Mais les changements qui, comme la mutation consonantique du germanique ou de l'arménien, portent sur l'ensemble du système articulatoire — et ce sont les principaux — ne s'en laissent pas moins reconnaître et définir.

Rien dans tout cela ne va contre le principe de la constance

des « lois phonétiques », c'est-à-dire des changements qui intéressent l'articulation indépendamment du sens : ce principe exige seulement que, lorsque dans l'apprentissage de la langue par les générations nouvelles, un procédé articulatoire se maintient ou se transforme, le maintien ou la transformation ait lieu dans tous les cas où cette articulation est employée de la même manière, et non pas isolément dans tel ou tel mot. Or, comme l'expérience le montre, les choses se passent ainsi.

Les effets d'une « loi » peuvent, il est vrai, être détruits au bout d'un certain temps par des changements propres à certains mots, par des actions analogiques, par des emprunts ; mais la « loi » ne perd pour cela rien de sa réalité, car toute cette réalité est transitoire et consiste en la manière dont les sujets ont fixé leur articulation pendant une période déterminée. Ce que l'historien du langage considère, ce n'est pas le résultat, sujet à disparaître, c'est l'événement qui a eu lieu à un moment donné. Seulement la « loi » pourra échapper au linguiste ; il y a eu ainsi des changements phonétiques inconnus et qui resteront inconnus, même dans des langues bien étudiées, pour peu que, comme c'est ordinairement le cas, on n'ait pas une série continue de documents.

Toutefois, il est rare qu'on puisse observer l'acte d'où résultent les correspondances qui se formulent en « lois phonétiques » ; on constate qu'un *e* français répond à un *a* latin accentué (*pâter* : *père, amâtum* : *aimé,* etc.), qu'un φ grec initial répond à un *bh* sanskrit, à un *b* germanique ou arménien (gr. φέρω, skr. *bhárāmi,* got. *baira,* arm. *berem*), et rien de plus. Ce qu'on appelle d'ordinaire « loi phonétique » est donc seulement la formule d'une *correspondance* régulière, soit entre deux formes successives, soit entre deux dialectes d'une même langue. Et cette correspondance résulte la plupart du temps non d'un *acte* unique, mais d'*actes* multiples et complexes, qui ont demandé un temps plus ou moins long pour s'accomplir. Par suite il est souvent impossible de discerner ce qui provient de changements spontanés et ce qui provient d'emprunts à une langue commune qui a été imitée.

Ce qui est vrai de la phonétique l'est aussi de la morphologie ; de même que les mouvements articulatoires doivent être combinés à nouveau toutes les fois qu'on émet un mot, de même toutes les formes grammaticales, tous les groupements syntaxiques sont créés inconsciemment à nouveau pour chaque phrase prononcée suivant les habitudes fixées lors de l'apprentissage du langage. Lorsque les habitudes changent, les formes qui n'existent qu'en vertu de l'existence du type changent donc nécessairement : quand, par exemple, en français, d'après *tu aimes, il aime(t)*, on a dit à la 1re personne *j'aime* au lieu de l'ancien *j'aim* (représentant le lat. *amō*), tous les verbes de la même conjugaison ont reçu aussi *e* à la 1re personne : l'extension de *e* à la 1re personne est une *loi morphologique* aussi rigoureuse que n'importe quelle « loi phonétique ». Les innovations morphologiques ne sont ni plus capricieuses ni moins régulières que les changements phonétiques. Et les formules que l'on possède n'expriment aussi que des *correspondances*, non les actes d'où résultent les innovations.

Toutefois il y a une différence entre les « lois phonétiques » et les « lois morphologiques » : quand une articulation est transformée, elle tend à l'être dans tous les cas où elle apparaît, et les générations nouvelles deviennent incapables d'en réaliser la prononciation antérieure ; par exemple aucune *l* mouillée ne subsiste dans la région de l'Ile-de-France après le passage de l'*l* mouillée à *y* ; aucun *y* (*i* consonne) n'a subsisté après que l'*i* consonne du latin a repassé à *dž*, qui est ensuite devenu *ž* (noté *j*) : là où le latin avait *iacet, iūs*, etc., le français moderne n'a que *gît, jus* ; au contraire quand un type morphologique est transformé, il en peut subsister certaines formes qui sont fixées dans la mémoire. Ainsi l'indo-européen avait un type verbal de présents caractérisé par l'addition directe des désinences à la racine et par l'alternance d'un vocalisme pourvu de *e* au singulier et sans *e* au pluriel dans cette racine ; par exemple gr. εἶ-μι, pluriel ἴ-μεν, et skr. *é-mi* « je vais » (ancien **ái-mi*), pluriel *i-máḥ* « nous allons » ; cette série, autrefois importante, a été éliminée de l'usage dans toutes les langues indo-européennes ; mais des formes

du verbe « être » appartenant à ce type ont subsisté jusqu'aujourd'hui parce que la fréquence de leur emploi les avait particulièrement fixées dans la mémoire, et c'est ainsi que le latin a *is-t* : *s-unt*, d'où le fr. (*il*) *est* : (*ils*) *sont* ; de même l'allemand a (*er*) *es-t* : (*sie*) *s-ind* selon le type ancien. Le type a disparu longtemps avant la première fixation du latin ou de l'allemand par l'écriture, mais au moins l'une de ses formes demeure.

L'un des services les plus évidents que rende la grammaire comparée est de faire comprendre par une norme ancienne des formes anomales de l'époque historique. Le type *est : sunt*, exceptionnel en latin, est un débris d'un type qui était normal en indo-européen. Grâce à la grammaire comparée, on aperçoit, au cours du développement d'une même langue, des normes successives.

La preuve la meilleure qu'une langue appartient à une famille donnée consiste à montrer que cette langue conserve, à titre d'anomalies, des formes qui, dans la période de communauté initiale, ont été normales. Ne pouvant s'expliquer par aucune règle de la langue où on les rencontre, les anomalies supposent un état antérieur où elles étaient normales. Inexplicables à l'intérieur du latin, des 3es personnes telles que *est*, *ēst*, *fert*, s'expliquent en indo-européen, et supposent par conséquent que le latin est une forme prise par l'indo-européen. Ce qui a permis de construire la grammaire comparée des langues indo-européennes, c'est que toutes ces langues sont chargées d'anomalies. En revanche, les langues qui, comme le turc, ont une morphologie tout à fait régulière, se prêtent mal à la comparaison, et l'on ne sait guère comment reconnaître à quelles langues le turc est apparenté.

Le fait que les « lois » phonétiques et morphologiques s'appliquent à tous les mots où figurent les éléments visés dans leur formule est naturel ; le fait qu'elles s'appliquent à tous les enfants d'une même génération n'est pas surprenant non plus : il exprime en effet ceci que les mêmes causes produisent les mêmes effets chez tous les enfants qui apprennent une même langue dans les mêmes conditions. En effet :

1° Si les éléments de la langue n'ont avec les idées à exprimer aucun lien nécessaire, du moins ils sont liés *entre eux* par des associations, et chaque langue forme un système dont les parties sont unies les unes aux autres. La phonétique du slave fournit de ce principe une bonne démonstration. Le slave commun possédait deux séries de voyelles, les unes « dures », précédées de consonnes « dures » : *a, o, u, y, ŭ,* les autres « molles », précédées de consonnes « molles » : *ě, e, i, ĭ* ; les langues qui, comme le russe et le polonais, ont conservé la distinction des deux séries de voyelles ont aussi conservé la distinction de *y* (sorte de *i* prononcé vers la partie postérieure du palais) et de *i,* et la distinction des voyelles *ŭ* et *ĭ,* sous la forme de *o* et *e* en russe, *e* (dur) et *ie* en polonais : le russe a donc *syn* « fils » et *sila* « force » ; *den'* « jour » (de **dĭnĭ*) et *son* « sommeil » (de **sŭnŭ*) ; mais les langues slaves qui, comme le serbe, ont perdu la distinction des deux séries, ont confondu *y* et *i, ŭ* et *ĭ* : l'*i* de serbe *sin* est le même que celui de *sila* ; le *ĭ* de **dĭnĭ* est représenté par *a* tout comme le *ŭ* de **sŭnŭ* : serbe *dan* et *san* ; la distinction de *y* et de *i,* de *ŭ* et de *ĭ* n'était donc qu'un trait du système et n'a pas persisté une fois le système détruit ; il est dès lors naturel que ce changement se soit produit dans tous les parlers serbes et que des changements analogues aient eu lieu dans les autres langues slaves méridionales et même en tchèque. — Toute altération grave d'une partie du système phonique d'une langue a donc des conséquences pour le reste. En germanique, ce n'est pas une série d'occlusives qui a été transformée, ce sont toutes les séries, et il n'y a là rien de fortuit ; l'arménien par exemple offre des innovations semblables : les occlusives sourdes indo-européennes **p,* **t,* **k,* y sont représentées par des aspirées **ph* (d'où *h*), *th, kh* qui présentent le premier degré de l'altération supposée en germanique, et les sonores i.-e. **b,* **d,* **g* par des sourdes faibles *p, t, k,* comme en germanique. De même, certains dialectes bantous ont pour *p, t, k* du héréro et du souahéli par exemple, *ph, th, kh,* ainsi le kondé ; d'autres ont déjà *f, r* (notation d'une vibrante sourde de ces dialectes), *x* (spirante gutturale sourde), ainsi le péli ; enfin le douala a des sonores à la place de sourdes, par exemple

l y répond à *t* du héréro, *r* du péli, de même que le haut allemand *d* est issu du *þ* germanique (*th* anglais sourd) ; par exemple le nom de nombre « trois » est héréro *-tatu*, kondé *-thathu*, péli *-rarǫ*, douala *-lalǫ*. Ce qui, à un certain moment, a changé dans les cas de ce genre, ce n'est pas une articulation isolée, c'est la manière d'articuler ; le parallélisme des correspondances phonétiques traduit ici un changement de système articulatoire qui s'est produit durant une certaine période. De même en matière de morphologie : le système de la morphologie des langues romanes est autre que le système latin.

2° Les combinaisons d'articulations par lesquelles, dans une langue donnée, sont réalisés les phonèmes sont chose particulière à cette langue ; mais les mouvements élémentaires qui figurent dans ces combinaisons sont déterminés et limités par des conditions générales anatomiques, physiologiques et psychiques ; il est donc possible de fixer de quelle manière *peut* évoluer une articulation dans un cas donné. Soit par exemple le phonème *s*, qui suppose une élévation de la langue près des dents, avec écoulement d'air constant, et qui est constitué par un sifflement : si la langue est relevée d'une manière insuffisante, il devient un simple souffle, c'est-à-dire *h*, le bruit du frottement de l'air entre la langue et les dents disparaissant ; si la langue est relevée avec excès, *s* sera remplacé par *þ* (le *th* anglais) ou même par l'occlusive *t* ; enfin, si l'on ajoute des vibrations glottales à *s* et si l'on affaiblit en conséquence l'intensité du souffle, on aboutit à la sonore *z* (qui elle-même passe souvent à *r* : « rhotacisme ») : en y ajoutant le passage à *š* en diverses conditions, on a les variations possibles d'un phonème *s*, quelles que soient les particularités d'articulation. Soit encore un groupe tel que *anana* ou *anama* où un même mouvement articulatoire, l'abaissement du voile du palais, est exécuté deux fois : si, comme il arrive, l'un des deux mouvements est omis, ce sera en principe le premier ; le phonème où figurait le mouvement supprimé subit des altérations qui le rendent prononçable et lui permettent de figurer dans le système de la langue : *anana* ou *anama* deviennent alors *alana*, *alama* ou *arana*, *arama*. — Les possibilités de chan-

gements de formes grammaticales ne se laissent pas formuler d'une manière aussi simple et aussi générale que celles des changements phonétiques, parce qu'elles ne dépendent pas directement de conditions anatomiques et physiologiques ; mais, dans chaque cas donné, elles ne sont pas moins limitées.

En somme les possibilités de changement sont définies par le système propre de chaque langue et par les conditions anatomiques, physiologiques et psychiques du langage humain ; quand un même ensemble de conditions vient à provoquer des innovations, il produit des effets ou identiques ou pareils les uns aux autres chez des individus de même origine qui parlent une même langue ; et les membres d'un même groupe social tendent à présenter indépendamment les mêmes conservations de l'état ancien et les mêmes innovations.

II. — Application des principes à la définition de l'indo-européen.

1. Définition de la notion de langues indo-européennes. — Certaines langues qui commencent à apparaître dans l'histoire vers 2 000 av. J.-C., depuis l'Hindoustan à l'Est jusqu'aux rives de l'Atlantique à l'Ouest, et depuis la Scandinavie au Nord, jusqu'à la Méditerranée au Sud, présentent des traits communs qui obligent à les tenir pour les formes diverses prises par un même idiome, parlé antérieurement ; celles qui sont représentées encore aujourd'hui par un au moins de leurs dialectes sont : l'indo-iranien, le baltique, le slave, l'albanais, l'arménien, le grec, le germanique, le celtique, l'italique (latin). On est convenu d'appeler « indo-européen » (les Allemands disent « indo-germanique ») cet idiome inconnu. *On appellera donc langue indo-européenne toute langue qui, à un moment quelconque, en un lieu quelconque, à un degré d'altération quelconque, est une forme prise par cet idiome, et qui continue ainsi, par une tradition ininterrompue, l'usage de l'indo-européen.*

Cette définition est purement historique ; elle n'implique aucun

caractère commun aux diverses langues, mais seulement le fait que, à un moment du passé, ces langues ont été une seule et même langue. Il n'y a donc aucun trait auquel on puisse reconnaître en tout cas une langue indo-européenne. Par exemple l'indo-européen opposait le genre animé au genre inanimé (neutre), et, dans l'animé, est souvent introduite une opposition du masculin et du féminin ; mais certaines langues, comme les langues romanes et le letto-lituanien, ont perdu la distinction de l'animé et de l'inanimé ; d'autres, comme l'arménien et le persan, ignorent toute distinction de genres.

Pour établir qu'une langue est indo-européenne, il faut et il suffit, d'abord qu'on y montre un certain nombre de particularités de détail propres à l'indo-européen et qui par suite seraient inexplicables si cette langue n'était pas une forme de l'indo-européen, puis qu'on explique comment, pour l'essentiel, sinon pour tout le détail, l'état de langue considéré se comporte par rapport à l'état de langue indo-européen.

Les coïncidences de formes grammaticales particulières sont probantes ; les coïncidences de vocabulaire ne le sont au contraire presque pas. En effet, on n'emprunte pas à une langue étrangère nettement distincte une forme grammaticale ou une prononciation isolée ; de systèmes morphologiques et articulatoires on ne peut emprunter que l'ensemble et c'est ce qui s'appelle changer de langue. Mais on emprunte souvent un mot isolé, ou un groupe de mots appartenant à un certain ordre de choses, surtout des mots qui se rapportent à des techniques, au sens le plus large du terme ; les emprunts de mots ont lieu indépendamment les uns des autres et peuvent se faire en nombre illimité. De ce que le finnois renferme beaucoup de mots indo-européens il ne suit donc pas qu'il soit indo-européen, car ces mots sont empruntés à l'indo-iranien, au baltique, au germanique et au slave ; de ce que le persan moderne renferme une foule de mots sémitiques, il ne suit pas qu'il ne soit pas indo-européen, car tous ces mots sont empruntés à l'arabe. En revanche, si différent de l'indo-européen que soit l'aspect d'une langue, il ne résulte pas de là que cette langue ne soit pas indo-européenne : avec le temps, les langues

indo-européennes ont de moins en moins de traits communs, mais, aussi longtemps qu'elles subsisteront et si fort qu'elles se transforment, ces langues ne pourront perdre leur qualité de langues indo-européennes, car cette qualité ne tient qu'à un fait historique.

Les ressemblances générales de structure morphologique ne prouvent guère ; car les types linguistiques possibles sont peu variés.

Ce qui prouve d'une manière décisive, ce sont les faits de détail particuliers, qui excluent une concordance de hasard. Il n'y a pas de raison en soi pour que le cas sujet soit caractérisé par une désinence *-s*. Le fait qu'une langue a un nominatif singulier à *-s* finale donne d'autant plus lieu de croire que cette langue est indo-européenne que, dans la plupart des langues, le cas sujet se confond avec la forme même du nom et n'a aucune désinence.

Une fois la preuve acquise par une série de coïncidences particulières, il reste, pour achever la démonstration, à établir que le système morphologique de la langue considérée s'explique, dans son ensemble, comme résultant de la transformation ou des transformations successives de la langue initiale.

Si l'on ne possédait pas le latin et si les dialectes italiques étaient représentés seulement par le français qui n'a plus l'aspect général d'une langue indo-européenne, il ne serait pas pour cela impossible de démontrer, par des détails précis, que le français est indo-européen. La meilleure preuve serait fournie par la flexion du présent du verbe « être » : l'opposition de *(il) est* : *(ils) sont* (prononcés *il ę : il* [ou plutôt *i*] *sǫ*) répond encore à celle de skr. *ásti* « il est » ; *sánti* « ils sont », de got. *ist : sind*, de v. sl. *jestŭ : sǫtŭ* : les pronoms personnels *moi, toi, soi, nous, vous,* qui rappellent skr. *mām, tvām, svayám, naḥ, vaḥ* et v. sl. *mę, tę, sę, ny, vy,* complètent cette démonstration, que plusieurs détails de la flexion verbale viendraient achever. On voit ici combien les détails de la morphologie peuvent être durables : des patois français, dont le vocabulaire est presque tout emprunté au français normal et où les mots ont été presque

entièrement conformés à ce type français normal, conservent encore, en partie au moins, leur morphologie propre. Mais le français ne présente déjà plus que peu de traces pareilles, et il ne faudrait plus beaucoup de changements pour en éliminer les derniers restes. D'autre part, sans la connaissance du latin et du français médiéval, il ne serait pas aisé de montrer comment se relie à l'indo-européen le système morphologique du français actuel, bien que le verbe français ait encore quelques traits indo-européens. La qualité indo-européenne du français n'en subsisterait pas moins puisqu'elle exprime seulement le fait d'une tradition ininterrompue depuis l'indo-européen jusqu'aujourd'hui ; seulement elle ne comporterait plus de preuve directe.

On peut donc se représenter qu'il y aurait dans le monde des langues indo-européennes méconnues. Mais c'est peu probable : ainsi, malgré la date récente où il est attesté et malgré la gravité des altérations subies, l'albanais a été facilement reconnu pour indo-européen. Dès qu'on a eu compris quelques lignes de « tokharien », on y a reconnu une langue indo-européenne, et le caractère indo-européen du hittite a frappé immédiatement les premiers interprètes. Ces évidences résultent de la stabilité du système morphologique. La grammaire des langues indo-européennes les plus altérées conserve encore aujourd'hui quelque chose d'indo-européen, surtout dans les verbes.

Il est probable que l'indo-européen est une forme d'une langue antérieure représentée par d'autres langues subsistant aujourd'hui ou attestées par de vieux textes ; on a déjà signalé entre l'indo-européen et le finno-ougrien, lui-même peut-être apparenté au turc, ou le sémitique, dont on ne peut séparer les « langues chamitiques », des concordances frappantes ; certaines langues asianiques telles que le lycien, le lydien, pourraient être, d'après le peu qu'on en possède ou que l'on en comprend, issues de la même langue initiale que représente l'indo-européen commun ; et ce que l'on commence à discerner de la grammaire comparée des langues caucasiques donne lieu de faire la même hypothèse. Mais aussi longtemps qu'on n'aura pas relevé entre la grammaire

indo-européenne et celle des autres groupes des coïncidences plus nettes et plus nombreuses, cette communauté d'origine ne saurait passer pour démontrée. On entrevoit seulement que toutes les langues des peuples de race « blanche » seraient apparentées entre elles. Si l'on arrive un jour à établir une série probante de concordances entre l'indo-européen et d'autres groupes, il n'y aura d'ailleurs rien de changé au système ; seulement une nouvelle grammaire comparée qui, sans doute, demeurera relativement maigre, se superposera à celle des langues indo-européennes, comme la grammaire comparée des langues indo-européennes se superpose à la grammaire comparée plus riche et plus détaillée des langues néo-latines par exemple ; on remontera d'un degré de plus dans le passé, avec des résultats moins considérables, mais la méthode restera la même.

2. La « restitution » de l'indo-européen. — La parenté de plusieurs langues une fois établie, il reste à déterminer le développement de chacune depuis le moment où toutes étaient sensiblement identiques jusqu'à une date donnée.

Si la forme ancienne est attestée, ce qui est le cas du roman, le problème semble au premier abord relativement simple : on détermine les correspondances entre la forme ancienne et les formes postérieures, et l'on s'aide de tous les renseignements historiques pour suivre du plus près possible les transformations de la langue dans les divers lieux, aux divers moments. — Si la forme ancienne n'est pas connue, ce qui est le cas des vieilles langues indo-européennes, il n'y a d'autre ressource que de déterminer les correspondances qu'on peut constater entre les formes des diverses langues. Au cas où les langues ont fortement divergé et où les correspondances sont rares et en partie incertaines, on ne peut guère faire plus que de constater la parenté. Pour les langues indo-européennes, les circonstances sont favorables ; ces langues présentent en effet des concordances nombreuses et précises ; et trois d'entre elles, le hittite, l'indo-iranien et le grec, sont attestées à date assez ancienne et sous une forme assez archaïque pour que l'on puisse entrevoir ce qu'a dû être l'indo-

européen ; la plupart conservent des archaïsmes. Le système de toutes les coïncidences présentées par les langues indo-européennes permet ainsi une étude méthodique et détaillée.

Un exemple tiré des langues romanes donnera une idée du procédé employé. Soient les mots :

italien	*pẹra*	*tẹla*	*vẹro*	*pẹlo*
espagnol	*pera*	*tela*	*vero*	*pelo*
sicilien	*pira*	*tila*	*viru*	*pilu*
vieux-français	*peire*	*teile*	*veir*	*peil*
(fr. mod.	*poire*	*toile*	*voire*	*poil*)

Étant connu par la comparaison des grammaires que ces langues sont parentes, on a ici quatre mots de la langue commune, en l'espèce, du « latin vulgaire » ou « roman commun » ; la voyelle accentuée étant la même dans les quatre, on peut poser qu'on a affaire à une voyelle de cette langue, voyelle qu'on définira par les correspondances :

it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei* (fr. mod. *oi*).

On pourra convenir de désigner par *e* fermé le phonème défini par cette correspondance. Mais certains dialectes de Sardaigne ont, d'une part, *pira, pilu,* et de l'autre, *veru* ; comme la différence entre *i* et *e* ne s'explique pas par l'influence des articulations voisines, elle doit être ancienne, et l'on est amené à poser deux correspondances distinctes :

sarde *i* = it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei*
sarde *e* = it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei*

On distingue ainsi deux sortes d'*e* fermé du latin vulgaire. Si le latin n'était pas connu, on ne pourrait aller plus loin ; la grammaire comparée des langues néo-latines n'autorise aucune autre conclusion. Le hasard qui a conservé le latin justifie cette conclusion en la précisant : le premier *e* fermé représente un *i* bref du latin ancien : *pĭra, pĭlum,* le second est un ancien *e* long : *uērum, tēla.*

La grammaire comparée des langues indo-européennes est

dans la situation où serait la grammaire comparée des langues romanes si le latin n'était par connu : la seule réalité à laquelle elle ait affaire, ce sont les correspondances entre les langues attestées. Les correspondances supposent une réalité commune ; mais de cette réalité on ne peut se faire une idée que par des hypothèses, et ces hypothèses sont invérifiables : la correspondance seule est donc objet de science. On ne restitue pas par la comparaison une langue disparue : la comparaison des langues romanes ne donnerait du latin parlé au IVe siècle ap. J.-C. ni une idée exacte, ni une idée complète ; il n'y a pas de raison de croire que la comparaison des langues indo-européennes soit plus instructive. On ne restitue donc pas l'indo-européen.

Mais, pour abréger le langage, il est permis de désigner par un signe chaque correspondance définie. Soit par exemple :

skr. *mádhu* « miel » et « hydromel » = gr. μέθυ, cf. v. isl. *miǫðr* (v. h. a. *meto*)

skr. *ádhāt* « il a posé » = arm. *ed*, cf. gr. ἔθηκε, got. (*ga-*)*de-þs* « action »

il résulte de là une correspondance :

(1) skr. *dh* = gr. θ = arm. *d* = germ. *d* (got. *d*, v. h. a. *t*)

Soit maintenant :

skr. *bhárāmi* « je porte », arm. *berem*, got. *baira*, gr. φέρω

skr. *nábhaḥ* « nuage » = gr. νέφος, cf. hitt. *nepiš* « ciel », v. sax. *nebal*

il résulte de là une correspondance :

(2) skr. *bh* = gr. φ = arm. *b* = germ. *b*.

Soit encore :

skr. *hánti* « il frappe », 3e plur. *ghnánti* « ils frappent », hitt. *kuenzi* « il frappe », cf. gr. θείνω « je frappe », πέφαται « il a été tué », πεφνεῖν « tuer » et lat. *-fendō*.

skr. *gharmáḥ* « chaleur », *háraḥ* » chaleur » = gr. θέρος « été », lat. *formus* « chaud », gr. θερμός = arm. *jerm* « chaud »

il résulte de là une correspondance :

(3) skr. *gh*, *h* = gr. φ, θ = lat. *f* = arm. *g*, *j* = hitt. *ku*.

On pourra convenir de désigner la première par **dh*, la seconde par **bh*, la troisième par **g*^{w}*h*, puisque sans doute il s'agit d'occlusives sonores, l'une dentale, l'autre labiale, la troisième labio-vélaire, suivies ou accompagnées d'une certaine articulation glottale ; mais les correspondances sont les seuls faits positifs, et les « restitutions » ne sont que les signes par lesquels on exprime en abrégé les correspondances.

La régularité des correspondances que fait attendre le principe de la constance des « lois phonétiques » est souvent troublée en apparence. A part les anomalies dues à des conditions qui ne relèvent pas de la phonétique, à savoir l'analogie, l'emprunt, etc., il y a dans la phonétique deux grandes causes d'irrégularités apparentes :

1° Deux phonèmes anciennement distincts se confondent souvent ; on a vu comment *ĭ* et *ē* du latin aboutissent dans la plupart des langues romanes à un même résultat ; à un seul phonème d'une langue, d'autres répondent par deux phonèmes différents ; ainsi en iranien, en baltique et en slave, en celtique, le phonème *d* qui répond au système :

skr. *dh* = gr. θ = arm. *d* = germ. *d*

répond aussi au système :

skr. *d* = gr. δ = arm. *t* = germ. *t*

par exemple, v. sl. *darŭ* « don » répond à gr. δῶρον, comme v. sl. *medŭ* « miel, hydromel » à gr. μέθυ.

2° Un phonème peut avoir deux traitements distincts suivant la position qu'il occupe ; en latin par exemple, c'est *f* qui, à l'initiale, répond à skr. *bh* = gr. φ, mais entre voyelles on a *b* ; de là le contraste de *ferō* et de *nebula* ; en ionien-attique, **g*^{w}*h* est représenté par φ devant α, ο, mais par θ devant ε, d'où θείνω d'une part, πέφαται et φόνος de l'autre.

L'application de ce second principe oblige à des combinaisons

délicates. Ainsi quand on rapproche got. *bindan* « lier », skr. *bandháḥ* « lien », *bándhuḥ*, « parent », gr. πενθερός « beau-père du côté maternel » (littéralement « allié »), on est tenté de poser une correspondance :

skr. *b* = germ. *b* = gr. π

qui supposerait un phonème particulier **b*$_2$; car elle est différente de celle qu'on observe par ailleurs :

(1)	skr. *bh* = germ. *b*	= gr. φ
(2)	— *b* = — *p*	= — β
(3)	— *p* = — *f* (resp. *b̥*)	= — π

Mais, en sanskrit et en grec, une aspirée en dissimile une autre (le fait est antérieur aux plus anciens textes, tout en étant postérieur à la séparation des diverses langues indo-européennes); donc skr. *bandháḥ*, *bándhuḥ* peuvent représenter de plus anciens **bhandháḥ*, *bhándhuḥ*, et gr. πενθερός peut représenter un plus ancien *φενθερός ; or, comme, en dehors des cas où il y a deux aspirées dans le mot, la correspondance skr. *b* = germ. *b* = gr. π n'existe pas, il n'y a lieu de poser ici aucun phonème indo-européen distinct.

De même, en rapprochant skr. *dehí-* « levée de terre, rempart », de gr. τεῖχος, τοῖχος « mur », on serait tenté de poser une égalité :

gr. τ = skr. *d*.

Mais pareille égalité ne se rencontre que dans des racines où figure une aspirée ; il y a donc chance qu'il y ait eu ici dissimilation. Et, en effet, les formes correspondantes sont, en arménien, *dēz* « mur, tas », et, en osque, feíhúss « mūrōs » ; le *d* arménien suppose un ancien **dh*, et le *f-* initial italique suppose une ancienne aspirée. Il y a donc eu ici un **dh-* initial.

Il résulte de là que l'origine du *d-* de skr. *dáhati* « il brûle » est ambiguë. Elle est déterminée dès que l'on rapproche lat. *foueō* « j'échauffe », où *f-* initiale suppose une ancienne aspirée. Et, en effet, là où, en sanskrit, la seconde aspirée a été

éliminée par certaines circonstances, le *dh-* initial apparaît : aor. *ádhāk* « il a brûlé ».

Une correspondance brute n'enseigne donc rien. Il faut, pour chacun des phonèmes de la langue considérée, en envisager toutes les origines possibles et s'en représenter l'histoire dans cette langue.

De prime abord, le rapprochement de skr. *hánti* et hitt. *kuenzi* « il frappe » surprend. Il devient naturel quand on considère le phonétisme de chacune des deux langues : le *ha-* de skr. *hánti*, en face de pluriel *ghnánti* « ils frappent », suppose un ancien **ghe-*, et ce dans une langue où un type **g^{w}h-* n'existe pas ; quant au *ku-* (c'est-à-dire *kw-*) de hitt. *kuenzi*, rien n'indique s'il repose sur **k^{w}*, **g^{w}* ou **g^{w}h*. Dès lors, les deux formes se laissent ramener à un original **g^{w}henti* qui doit en effet être supposé (v. ci-dessous, p. 87-88).

Le rapprochement de hom. δηρός et de arm. *erkar* est plus surprenant encore. Il est pourtant sûr. Les deux adjectifs signifient « long » notamment en parlant du temps. L'examen des faits grecs montre que hom. δηρός repose sur un ancien ϝαρός. Or arm. *erkar* peut reposer sur **dwāro-* ; le génitif *erkaroy* montre que c'est un ancien thème en **-o-* ; et la correspondance arm. *erk-* = gr. ϝ-, que le phonétisme arménien permet d'expliquer, est établie par d'autres rapprochements.

Ces exemples montrent que les rapprochements ne se font pas avec des ressemblances, mais au moyen du système des correspondances.

Compte tenu des traitements particuliers à chaque langue, un phonème indo-européen est défini par un système de correspondances. Le nombre de ces systèmes indique le nombre minimum de phonèmes indo-européens distincts. Si l'indo-européen en a distingué d'autres, la grammaire comparée n'a aucun moyen de les déterminer et n'a d'ailleurs pas intérêt à le faire, puisque son objet n'est pas la restitution d'une langue disparue, mais l'examen des coïncidences entre les langues attestées.

En morphologie on procède de la même manière. Ainsi la désinence de 3^{e} personne sing. primaire active du présent athé-

matique est hitt. *-ʒi*, skr. *-ti*, gr. -τι (dialect. -σι), v. russe *-ti*, v. lit. *-ti*, celt. **-ti*, lat. *-t(i)* ; si l'on est une fois convenu de désigner par **t* le phonème défini par la correspondance skr. *t* = gr. τ = baltique et slave *t*, hitt. ʒ (c'est-à-dire *ts*) devant *i*, etc., et par **i* le phonème défini par la correspondance hitt. *i* = skr. *i* = gr. ι = v. russe *i* = lit. *i*, etc., on peut dire que la désinence en question est i.-e. **-ti* : hitt. *kuen-ʒi* « il frappe » ou skr. *ás-ti* « il est », gr. ἔσ-τι, v. russe *jes-ti*, v. lit. *es-ti*, got. *is-t*, lat. *es-t* ; le dernier exemple qui vient d'être cité permettrait de même de définir un thème verbal (qui est en même temps une racine) i.-e. **es-*.

Toutefois beaucoup de coïncidences résultent de développements parallèles dans plusieurs langues et dès lors ne prouvent pas pour l'indo-européen ; ainsi la 1re personne sing. primaire active du présent du verbe « porter » est : skr. *bhárāmi*, serbe *bȅrēm*, arm. *berem*, et l'on serait tenté de conclure de là que, dans les verbes dits thématiques (les verbes grecs en -ω), cette personne était caractérisée par une désinence **-mi* ; mais ceci est contredit par le type gâthique *barā*, gr. φέρω, lat. *ferō*, got. *baira* ; et en effet on constate que *-mi* est une addition récente dans toutes les formes indiquées ; le v. sl. *berǫ* n'a pas **-mi*, et *bèrèm* n'apparaît qu'au cours de l'histoire du serbe ; le vieil irlandais a *do-biur*, qui suppose **bherō*, et la forme v. irl. *berim*, souvent citée, est incertaine ; l'arm. *berem* ne prouve rien pour diverses raisons dont le détail serait trop long à donner ; enfin le type gâthique *barā* suffit à montrer que skr. *bhárāmi* ne représente pas la forme indo-iranienne. En morphologie comme en phonétique, on ne doit donc utiliser une correspondance qu'après une critique d'où ressort l'histoire propre de chacune des formes utilisées.

Des formes anomales et isolées, comme *est* du latin et *ist* du gotique, se prêtent à être rapprochées une à une ; mais une forme qui fait partie d'un système ne doit être utilisée qu'en tant que représentant du type, et le rapprochement de dor. φέροντι avec skr. *bháranti* « ils portent » ne prouve pas spécialement l'existence d'une forme i.-e. **bhéronti* ; il ne peut servir qu'à déterminer, d'une manière générale, la structure des

verbes du type du gr. φέρω, skr. *bhárāmi*. Les formes doivent être rapprochées, non pas une à une, mais système à système.

Pour se former une idée juste de l'indo-européen, il importe de « restituer » autant qu'il est possible des mots particuliers de de forme et de sens définis, et l'on y réussit souvent. Mais le procédé de la comparaison met surtout en évidence des types généraux de formation, ce qui entraîne un caractère abstrait de l'exposé : là même où l'on vient à poser des mots indo-européens, c'est le système qui ressort.

Une difficulté grave résulte ainsi de la méthode même. Une forme d'une langue historiquement attestée ne peut passer pour sûrement ancienne et que si elle n'est pas susceptible d'avoir été faite en vertu du système général de la langue où elle est attestée. Ainsi lat. *est* : *sunt* et got. *ist* : *sind* sont sûrement anciens parce que le procédé par lequel ces formes sont obtenues est étranger au latin et au gotique, et ces formes ont chance de remonter à l'indo-européen parce que le type qu'elles présentent est en régression constante depuis l'époque indo-européenne commune. Mais la comparaison de gr. ἄγω et de lat. *agō* ne prouve que pour l'ensemble du type de ces premières personnes, parce que ces deux formes sont conformes au paradigme général du grec et du latin. Par suite, on ne peut restituer un mot indo-européen ou une forme indo-européenne avec certitude que dans la mesure où la formation de ce mot, la structure de cette forme sont devenues anomales. C'est surtout avec des anomalies de l'époque historique qu'on restitue la règle de l'époque indo-européenne. A l'époque historique, les formes régulières de l'indo-européen ne survivent encore à l'état de normes que dans un petit nombre de cas. La « restitution » de l'indo-européen doit permettre d'expliquer les systèmes attestés à date historique ; mais chacun de ces systèmes est une création nouvelle, et l'on serait loin de la vérité indo-européenne en cherchant simplement à dégager de ce système les parties communes ; ce qu'il faut se représenter, c'est le développement entre l'indo-européen commun et chaque langue.

L'ensemble des correspondances phonétiques, morphologiques

et syntaxiques permet cependant de prendre une idée générale de l'élément commun des langues indo-européennes ; quant au détail du développement de l'indo-européen avant l'époque historique de chaque langue, il échappe nécessairement d'autant plus que sont plus nombreux et plus profonds les changements intervenus entre la période d'unité et les formes historiquement attestées de chaque langue.

Du reste, une notable partie des faits indo-européens doit échapper, parce que les seules langues connues à date ancienne et sous des formes archaïques sont deux dialectes orientaux, le hittite et l'indo-iranien, et un dialecte central, le grec. Les langues de l'ouest sont connues à des dates plus tardives, et sous une forme plus altérée. La comparaison de l'indo-iranien et du grec ne révèle pas tout de l'indo-européen. Par exemple on a pu croire longtemps que la désinence en *-*r* à valeur passive était une propriété de l'italo-celtique ; la découverte du hittite et du « tokharien » en a montré le caractère indo-européen. Le fait que l'on n'a pas de formes très archaïques des dialectes occidentaux entraîne une grande imperfection dans la connaissance de l'indo-européen.

De plus, l'indo-européen n'est connu que par les formes qu'ont portées sur des domaines de plus en plus étendus des groupes conquérants. C'est une langue de chefs et d'organisateurs imposée par le prestige d'une aristocratie. De la part familière ou vulgaire de la langue il ne subsiste clairement que peu de chose.

En somme, ce que fournit la méthode de la grammaire comparée n'est pas une restitution de l'indo-européen, tel qu'il a été parlé : *c'est un système défini de correspondances entre des langues historiquement attestées*. Tout ce qui est exposé dans le présent ouvrage, sous quelque forme que ce soit, doit être entendu en ce sens, même dans les passages où, pour abréger, l'indo-européen est posé comme connu.

Sous le bénéfice de cette réserve, la grammaire comparée est la forme qu'affecte la grammaire historique pour les parties du développement linguistique qui ne peuvent être suivies à l'aide de documents.

Toute grammaire historique est du reste avant tout comparative, car, même pour les langues les mieux connues, il s'en faut de beaucoup que le détail de l'évolution de chaque parler soit attesté par des textes, et l'on ne peut utiliser les diverses formes attestées, surtout dans les parlers locaux, que par les procédés comparatifs. Même en linguistique romane, la méthode comparative permet seule d'apprécier la valeur et la signification des formes des vieux textes. En effet, comme l'indo-européen, le « latin vulgaire » sur lequel reposent les langues romanes n'est déterminable que par l'examen des correspondances entre les formes postérieures; les textes latins des diverses époques fournissent des précisions et des contrôles; mais c'est seulement par la comparaison des parlers romans qu'on peut poser un système et utiliser les données des manuscrits ou des inscriptions et les témoignages des grammairiens. La connaissance du latin apporte aux romanistes des commodités ; mais c'est la comparaison seule qui donne une base de démonstration. A la 3e personne du pluriel du perfectum, le latin écrit offre *dīxēre*, *dīxĕrunt* et *dīxērunt* ; seules, les formes telles que v. fr. *distrent* enseignent quelle était la forme romane commune. Il peut y avoir une grammaire historique des formes successives d'une langue écrite, comme le français depuis le xie siècle : pour des langues parlées, il n'y a qu'une grammaire comparée.

Toutefois, ce qui fait l'originalité et la difficulté de la grammaire comparée générale des langues indo-européennes, c'est qu'elle ne dispose d'aucun moyen autre que la comparaison.

Les faits qui vont être exposés montreront que, d'une part, les langues indo-européennes ont toutes beaucoup évolué, au point que nombre de correspondances surprennent et que la plupart ne sont pas évidentes au premier abord, mais que, d'autre part, elles ont toutes conservé un type de structure et des détails caractéristiques, et qu'elles ont à beaucoup d'égards évolué sinon de même, du moins d'une façon parallèle, de sorte que la comparaison suppose une initiation, mais, pour l'essentiel, ne prête pas au doute.

Les définitions qui viennent d'être données éliminent dès l'abord deux conceptions contraires à l'esprit de la méthode :

1° On s'est longtemps imaginé que l'indo-européen était une langue *primitive* : on entendait par là que la grammaire comparée permettait d'entrevoir une période « organique » où la langue se serait constituée et où sa forme se serait établie. Mais l'indo-européen n'est pas par rapport au hittite, au sanskrit, au grec, etc. autre chose que ce qu'est le latin par rapport à l'italien, au français, etc. ; la seule différence est qu'il n'existe pas encore de grammaire comparée qui renseigne utilement sur le préindo-européen. Assurément les populations qui parlaient l'indo-européen devaient être à un niveau de civilisation analogue à celui des nègres de l'Afrique ou des Indiens de l'Amérique du Nord : mais les langues des nègres et des Indiens n'ont rien de « primitif » ni d' « organique » ; chacun de leurs parlers a une forme arrêtée, et le système grammatical — dont les types sont du reste variés — en est souvent délicat et complexe. La grammaire comparée des langues indo-européennes ne fournit pas de lumière sur les commencements du langage. L'indo-européen n'est sans doute pas plus ancien et, en tout cas, pas plus « primitif » que l'égyptien des Pyramides et le vieux babylonien (accadien).

2° Sans avoir l'illusion que la grammaire comparée puisse rien révéler sur la manière dont s'est constituée une langue, on essaie souvent de donner des formes indo-européennes des explications historiques. Par exemple on s'est demandé si les désinences personnelles des verbes ne sont pas d'anciens pronoms suffixes ou si les alternances vocaliques telles que celle de εἶμι, ἴμεν ne seraient pas dues à certains changements phonétiques. Mais, pour vraisemblables qu'elles soient en partie, les explications de ce genre n'en échappent pas moins à toute démonstration. En effet on ne peut expliquer historiquement une forme que par une forme plus ancienne ; or, ce qui manque ici, ce sont précisément les formes plus anciennes : non seulement elles ne sont pas attestées, mais on ne peut actuellement les « restituer » par aucune comparaison certaine. On n'aura le moyen d'expliquer histori-

quement l'indo-européen qu'après en avoir démontré la parenté avec d'autres familles de langues, avoir posé ainsi des systèmes de correspondances, et, par ce moyen, avoir pris une idée de la période préindo-européenne.

Les faits linguistiques sont trop complexes pour se laisser deviner ; il serait puéril d'essayer d'expliquer le français si l'on ne connaissait ni les autres langues romanes, ni le latin ; il ne l'est pas moins d'expliquer l'indo-européen, et c'est plus absurde, puisqu'on ne possède pas l'indo-européen même, mais seulement des systèmes de correspondances qui en donnent indirectement une idée. Les hypothèses qui ont été faites pour expliquer le détail de la flexion indo-européenne autrement que par une comparaison avec d'autres langues permettant de remonter à une date plus ancienne seront donc passées sous silence.

On n'a ici d'autre objet que d'envisager celles des concordances entre les diverses langues indo-européennes qui supposent d'anciennes formes communes ; l'ensemble de ces concordances constitue ce que l'on appelle l'indo-européen.

CHAPITRE II

LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Dans chacune des divisions du groupe social où elle est parlée, une même langue présente certaines particularités de prononciation, de grammaire et de vocabulaire. Ce fait est universel ; donc même au temps où l'indo-européen ne formait à proprement parler qu'une langue et où ceux qui l'employaient n'étaient pas encore dispersés, les parlers indo-européens offraient entre eux des différences.

Quand on observe le développement des idiomes historiquement attestés, on reconnaît que la plupart de ces particularités ne sont pas propres à une seule localité, mais se retrouvent dans plusieurs groupes d'hommes voisins les uns des autres. Par exemple la prononciation *e* de l'*a* accentué latin (*chanter* répondant à *cantâre*) se retrouve dans tous les parlers du Nord de la France ; de même la prononciation *v* du *p* latin entre voyelles ou phonèmes de caractère semi-vocalique (*chèvre* répondant à *câpra*). Mais chacune de ces particularités a ses limites propres ; par exemple l'*a* latin accentué est représenté par *e* dans des parlers où le *p* latin entre voyelles ou éléments vocaliques est représenté non par *v* comme dans le Nord de la France, mais par *b* comme dans le Midi : tel parler situé à la limite des parlers septentrionaux et méridionaux de la France a, dans le mot lat. *câpra, e* comme le français *chèvre* et *b* comme le provençal *cabra*, et dit *ʒyeb*. On dresse ainsi des cartes de France où est marquée la limite de chacune des innovations de prononciation, de grammaire ou de vocabulaire qui s'étant produites au cours

de l'histoire de la langue latine sur le territoire français, y ont laissé leur trace. Les particularités des parlers indo-européens avaient de même chacune leurs limites géographiques, et l'on en reconnaît des indices. Ainsi les gutturales se prononçaient autrement dans les parlers d'où sont sortis l'indo-iranien, l'arménien, l'albanais, le baltique et le slave que dans ceux d'où sont sortis le grec, le germanique, le celtique, l'osco-ombrien et le latin. Après *r* et *k*, la consonne *s* est représentée en indo-iranien, en baltique, en slave autrement que dans les autres langues. Les types de verbes tels que gr. τείνω et de noms tels que gr. τόνος jouent en indo-iranien, en baltique, en slave et en grec un grand rôle, un très petit dans les autres idiomes. Beaucoup de mots sont communs au baltique, au slave et à l'indo-iranien et ne se retrouvent pas ailleurs, par exemple le groupe de véd. *bháye* « je crains », *bhīmáḥ* « redoutable », av. *bayente* « ils craignent », persan *bīm* « crainte », v. sl. *bojǫ sę* « je crains », lit. *bijaũs* « je crains », *báimė* « crainte », v. pruss. *biā* « il craint » (v. h. a. *bibēn* « trembler » n'a rien à faire ici) ; en revanche, **dwei-* « craindre » qui figure dans gr. δ(*F*)έος « crainte », δέδ(*F*)ιμεν « nous craignons », etc. n'a de correspondant qu'en arménien : *erkiwt* « crainte », etc. ; d'autres mots n'existent qu'en germanique, celtique et italique, ainsi lat. *uāstus*, irl. *fās* « vide », v. h. a. *wuosti* « wüst ».

D'ordinaire un certain nombre de parlers locaux présentent en commun certains caractères : on appelle *dialecte* un ensemble de parlers qui, sans être identiques les uns aux autres, présentent des particularités communes et un air général de ressemblance sensible aux sujets parlants. On oppose ainsi en grec le dialecte ionien au dialecte dorien, au dialecte éolien, etc. ; mais le dorien par exemple ne forme pas pour cela une unité, et, en fait, le parler laconien différait de celui de Corinthe, de celui d'Argos, de celui de Gortyne, etc. Aussi longtemps qu'il n'intervient pas d'extension d'une langue dominante, les dialectes n'ont pas de limites définies, puisque chacune de leurs particularités a son aire propre ; on ne saurait dire où commencent les dialectes français du Nord et où finissent les dialectes méridionaux ; cer-

tains groupes gallo-romans sont franchement du Nord, d'autres franchement du Midi ; mais il y a des zones intermédiaires. Seuls des accidents historiques déterminent la création de frontières nettes : le langage de Paris tend à se répandre sur toute la France ; il va ainsi à la rencontre de la forme du toscan sur laquelle repose l'italien littéraire et qui tend à se répandre sur toute l'Italie : il y a dès lors contact de deux dialectes autrefois séparés, et la limite peut être tracée avec précision, tandis que, entre le parisien et le toscan, les parlers locaux présentent des transitions et se suivent les uns les autres avec des dégradations insensibles.

Les anciens peuples de langue indo-européenne n'écrivaient pas, surtout les choses religieuses, et, même après que le contact s'était établi avec des peuples qui écrivaient, la plupart ont évité l'usage de l'écriture : les druides, par exemple, se gardaient d'écrire ; les premières inscriptions de l'Inde sont dues à un souverain bouddhiste, et ce sont les religions à prosélytisme, le christianisme et le bouddhisme, qui ont fait écrire pour la première fois beaucoup des langues indo-européennes, ou qui, du moins, y ont fait employer l'écriture d'une manière courante.

Les dialectes indo-européens n'ont donc été fixés par l'écriture qu'à des dates où depuis longtemps les groupes de populations qui les parlaient s'étaient séparés, où chacun des dialectes avait subi dans son développement isolé des changements profonds inconnus à tous les autres, où les idiomes ainsi constitués s'étaient étendus par emprunt à de nouveaux groupes d'hommes, où, en un mot, il s'était constitué, avec des éléments d'origine indo-européenne, des langues communes de type nouveau. La distinction ne présente ainsi aucune difficulté, et le nombre des groupes indo-européens conservés ne prête nulle part à contestation. Ce sont : le hittite, le « tokharien », l'indo-iranien, l'arménien, le baltique et le slave, l'albanais, le grec, le germanique, l'italique (latin et osco-ombrien) et le celtique.

Quatre groupes seulement sont connus par des documents suivis antérieurs à l'ère chrétienne : le hittite, l'indo-iranien, le grec et l'italique. On y joindra les débris du vieux-phrygien.

Les autres ne sont attestés qu'à partir du moment où l'apostolat chrétien ou bouddhique y a fixé la langue par écrit, c'est-à-dire à une date de plusieurs siècles plus basse que celles des premiers textes des groupes précédents, et sous l'influence des civilisations hellénique et romaine (ou bouddhique, pour le « tokharien »).

Quelle que soit l'époque d'où datent les plus anciens textes, chacune des langues indo-européennes présente un système phonique et morphologique différent du système indo-européen commun. Ainsi l'indo-iranien a confondu dans le seul timbre *a* les trois timbres vocaliques **a*, **e* et **o* de l'indo-européen ; le germanique et l'arménien offrent une mutation complète des occlusives ; le grec a transformé ou éliminé d'une manière générale **s* et **y*, deux des phonèmes les plus importants de l'indo-européen. Chacun des groupes est donc caractérisé par des innovations étendues et systématiques.

Pour comparer les langues indo-européennes entre elles et les employer à « restituer » l'indo-européen commun, le fait que les langues sont attestées à des dates diverses et à des degrés de développement différents crée une difficulté. Entre la date des plus anciens textes védiques ou iraniens et celle des plus anciens textes lituaniens, il y a quelque deux mille ans de différence. L'indo-iranien est connu sous une forme archaïque, relativement voisine du type indo-européen, tandis que le germanique apparaît à un moment où le système phonique et le système morphologique avaient entièrement changé. Quand on rapproche un fait hittite ou védique d'un fait lituanien ou d'un fait germanique, il faut toujours penser à la date respective de ces faits et à la différence des systèmes linguistiques.

Du reste, même pour la séparation des langues indo-européennes, il faut tenir compte de la date où chacun des groupes s'est détaché. L'aspect, à plusieurs égards singulier, du hittite tient sans doute à ce que le groupe dont cette langue était l'organe se sera séparé de l'ensemble de la nation indo-européenne à un moment où subsistaient couramment certaines formes dont l'usage s'est restreint ou a cessé par la suite, comme

les désinences en *-*r* à valeur passive. Des traits particuliers, tels que la forme en *-*ī* qui a subsisté dans le génitif lat. *uirī*, v. irl. *fir* (cf. dans l'irlandais des inscriptions ogamiques, *maqi* « du fils »), et dans certaines formes sanskrites, ont l'air d'archaïsmes qui subsistent seulement aux extrémités du domaine, donc dans des langues qui ont chance de provenir des émigrations les plus anciennes. Les divers groupes indo-européens ont probablement quitté le territoire commun chacun en un temps où la langue était parvenue à un stade différent de développement. Par exemple, en ce qui concerne les noms de nombre ordinaux, l'indo-iranien et l'italique se seraient séparés à un moment où subsistait encore le type ancien : lat. *decimus*, skr. *daçamáḥ*, tandis que le grec, le slave et le baltique, le germanique offrent le type plus récent : gr. δέκατος. v. sl. *desętŭ*, lit. *dešimtas*, got. *taihunda*. Le fait que le hittite a des postpalatales à appendice labio-vélaire comme le latin : hitt. *kuiš*, comme lat. *quis*, ne prouve donc pas que cette langue appartienne au groupe occidental du grec, de l'italique, du celtique et du germanique ; c'est un simple archaïsme ; la perte de l'appendice labio-vélaire dans le groupe du baltique et du slave, de l'albanais, de l'arménien et de l'indo-iranien est une innovation qui peut être postérieure au départ du groupe hittite.

I. — Hittite.

Le déchiffrement des archives de l'empire hittite trouvées à Boghaz-köy en Cappadoce a révélé une langue indo-européenne écrite en caractères cunéiformes syllabiques. Cette langue est celle de l'empire hittite qui apparaît vers 1900 av. J.-C. et disparaît vers 1200 av. J.-C. Les textes datent pour la plupart de la période intermédiaire entre ces deux dates. La langue hittite a dès lors disparu de l'usage.

La tradition de cette langue était perdue, et les interprètes ont dû retrouver le sens par tâtonnements. Ils y sont parvenus grâce au fait que des mots, les uns sont écrits en idéogrammes,

et par là même intelligibles sans être lisibles, les autres sont écrits phonétiquement, donc lisibles sans être intelligibles. Possédant ainsi une partie notable des mots, on a peu à peu retrouvé par hypothèse, en confrontant des passages parallèles, le sens des phrases, ce qui permettait d'interpréter plusieurs des mots écrits phonétiquement. De proche en proche, le sens de beaucoup de mots s'est trouvé ainsi assuré sans recours à l'étymologie, et l'on a reconnu la morphologie dans l'ensemble, de sorte que la langue peut être utilisée par le comparatiste.

La morphologie du hittite est indo-européenne tant par la structure générale que dans le détail des formes, et elle présente notamment des traits en commun avec les autres langues de la périphérie du domaine indo-européen qui conservent des particularités archaïques, comme l'indo-iranien, l'italique et le celtique. Mais elle est plus simple que celle de l'indo-iranien ou que celle du grec ancien. L'état des gutturales est celui de l'indo-européen commun qui a persisté aussi dans les langues occidentales.

La plupart des verbes radicaux et des substantifs du hittite dont la forme grammaticale est archaïque ont des étymologies indo-européennes claires. En revanche, nombre de substantifs et de verbes dénominatifs ne paraissent pas être d'origine indo-européenne, et l'on ignore à quelle langue ils auront été empruntés.

Le nombre, encore assez petit, des textes interprétés, les obscurités d'une notation qui n'est pas faite pour une langue indo-européenne, les incertitudes qui subsistent sur bien des points, le degré avancé d'évolution de la langue à certains égards, font que le hittite ne rend pas tous les services qu'on souhaiterait. Néanmoins il apporte des enseignements précieux grâce à sa date, antérieure de plusieurs siècles à celle des plus anciens textes indo-iraniens et grecs.

Le hittite n'était pas la seule langue indo-européenne de la région. Les textes déchiffrés laissent entrevoir d'autres langues dont l'une au moins, le *luwi*, est indo-européenne. Mais l'interprétation en est encore trop peu avancée pour qu'on en tire parti.

Au déchiffrement du hittite en cunéiformes, plusieurs chercheurs dont M. Hrozny ont maintenant ajouté le déchiffrement des textes en caractères dits hiéroglyphiques. La langue de ces textes diffère de celle des textes en caractères accadiens, mais en est assez voisine. Sauf indication contraire on n'utilisera ici que la langue des textes en caractères accadiens.

II. — « Tokharien ».

On a trouvé dans le Turkestan chinois des textes fragmentaires, en deux langues étroitement apparentées l'une à l'autre mais géographiquement distantes ; à l'une, les déchiffreurs ont donné le nom de « tokharien A », à l'autre celui de « tokharien B » ; la région de A et celle de B étaient séparées au point de vue politique, et le vocabulaire savant de A est tout autre que celui de B ; le nom de « tokharien » est sans doute impropre ; comme M. S. Lévi a établi que la langue B a été parlée à Koutcha, vers le VII^e^ siècle ap. J.-C., il vaut mieux la nommer « koutchéen ». Ecrits en un alphabet d'origine indienne, ces textes proviennent de populations de religion bouddhique, et beaucoup sont des traductions de textes religieux bouddhiques. Grâce à cette circonstance, ils ont pu être interprétés de manière sûre. — Les deux types de « tokharien » sont sortis de l'usage parlé et rien n'en survit.

Par sa morphologie comme par son vocabulaire, le « tokharien » est indo-européen, et l'on y trouve trace de quelques-uns des caractères les plus archaïques de l'indo-européen. Mais, par suite de la date tardive où il est connu, les formes qu'il présente dénotent une évolution avancée.

III. — Indo-iranien.

L'indo-iranien comprend deux groupes, celui de l'Inde et celui de l'Iran. Ces deux groupes présentent un grand

nombre de particularités communes et ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que le haut allemand du bas allemand par exemple. Les populations qui les parlaient se désignaient également par le nom de *ărya-*, et le nom de l'Iran représente encore aujourd'hui ce nom ancien : c'est le génitif pluriel *aryānām* qui a fourni le pluriel *ērān* du moyen-persan, prononcé ensuite *īrān*. Un nom propre de peuple correspondant à celui-ci ne se trouve dans aucun autre dialecte indo-européen ; seuls les dialectes indo-iraniens portent donc légitimement le nom de « aryens » ; et en effet en Allemagne on désigne correctement par « arisch » ce qui est appelé ici indo-iranien. Le mot « aryen » a été évité dans ce livre pour parer à toute ambiguïté.

Au cours du second millénaire avant l'ère chrétienne, des tribus d'Âryas parcourent des régions voisines de l'empire hittite et du monde assyro-babylonien. Au XIV^e^ siècle, un texte montre que le peuple non indo-européen des Mitannis connaissait et adorait des dieux indo-iraniens tels que *Indra, Mitra*. Des noms de nombre de forme « aryenne » se trouvent dans un texte de date analogue trouvé en Cappadoce. En somme l'avance des Âryas est d'une date comparable à celle des Hittites. Mais leur langue n'a été fixée que plus tard.

1. L'INDO-IRANIEN DANS L'INDE. — Les plus anciens textes datables de l'indo-iranien de l'Inde, dits « indo-aryens », ne remontent pas au delà du milieu du III^e^ siècle av. J.-C. ; ce sont les inscriptions du grand souverain bouddhiste Açoka. Ces inscriptions, qui se trouvent dans les régions les plus diverses de l'Inde et jusqu'en plein Dekkan, présentent des rédactions locales qui diffèrent suivant les régions, mais qui ont ce trait commun de n'être pas en sanskrit et de représenter une forme plus récente de la langue : le plus ancien texte daté de l'Inde n'est pas du vieil-indien, c'est du moyen-indien.

On possède des textes non datables, mais qui, par leur langue et par leur contenu, se dénoncent comme largement antérieurs aux inscriptions d'Açoka : ce sont les textes védiques : en premier lieu, la collection des hymnes récités dans les sacrifices par l'un des

prêtres, le *hotar* : ces hymnes, composés en strophes, ont formé d'abord plusieurs collections différentes avant d'être réunis dans le recueil qui est connu sous le nom de *Ṛgveda* (Véda des chants) ; c'est de tous les textes de l'Inde celui dont la langue est le plus archaïque ; mais la forme qu'il présente, pleine de formules toutes faites, suppose un développement littéraire antérieur et une tradition fixée. Les autres recueils d'hymnes, sans être moins anciens au point de vue du fond, ont un aspect moins archaïque au point de vue linguistique ; c'est le cas du plus important d'entre eux, l'*Atharvaveda,* qui renferme beaucoup de formules magiques et dont le caractère « populaire » s'oppose au caractère aristocratique du Ṛgveda. Les textes en prose des *brāhmaṇa* où est exposée la théorie de la religion védique présentent un aspect du sanskrit plus récent encore. La langue des brāhmaṇa se rapproche de celle dont le grammairien Pāṇini a donné les règles et qui, avec de menus changements, est devenue celle des grandes épopées, le *Mahābhārata* et le *Rāmāyaṇa,* et enfin celle de la littérature savante de l'Inde ; la littérature classique, tout entière postérieure au III^e^ siècle av. J.-C., date du temps où l'étage sanskrit était dépassé dans le langage parlé par le peuple ; ainsi la langue dans laquelle elle est rédigée devait l'existence à une tradition littéraire et grammaticale et ne fournit pas un témoignage linguistique direct et immédiat ; les linguistes ne se servent donc du sanskrit classique que là où par hasard les données védiques font défaut ou dans les cas où le sanskrit classique réfléchit un type dialectal distinct du védique.

Le Ṛgveda a été composé dans le Nord-Ouest de l'Inde, nommément dans le Pendjab et la région immédiatement voisine à l'Est. Au moins les parties anciennes de ce texte offrent un dialecte relativement pur reposant sur des parlers du Nord-Ouest, tout en étant déjà une langue littéraire fixée et qui porte la trace d'influences dialectales. Les particularités des textes plus récents proviennent, en partie, de différences dialectales, en partie, du développement linguistique au cours des siècles. Le sanskrit classique n'est qu'un compromis traditionnel et réglé par les grammairiens entre la langue védique et les langues par-

lées ensuite, surtout à l'Est du domaine du « védique » le plus ancien. Pour aucun texte sanskrit, on n'a le moyen de définir des différences dialectales exactes.

Le moyen-indien est représenté par les inscriptions les plus anciennes depuis Açoka, par le pâli, langue religieuse du bouddhisme du Sud, et par les textes prâkrits : les prâkrits sont des langues littéraires employées par certains écrivains, notamment les auteurs dramatiques qui mettent dans la bouche de leurs personnages soit le sanskrit, soit tel ou tel prâkrit, suivant leur condition sociale ; le fonds essentiel de ces prâkrits des drames est fourni par la *Çaurasenī*. La langue des plus anciennes inscriptions a visiblement un caractère local, mais sans rigueur ; d'autre part, les prâkrits portent pour la plupart des noms locaux, comme *māhārāṣṭrī* « langue du *Mahārāṣṭra* », *çaurasenī* « langue du pays de *Çūrasena* », etc. Quoi qu'on puisse penser de l'exactitude avec laquelle les textes reproduisent telle ou telle langue locale, il ne s'y trouve presque rien qui ne s'explique par la langue védique. Les documents du moyen-indien donnent une idée du développement de la langue, mais ils ne permettent pas de supposer qu'il y ait jamais eu dans l'Inde à date ancienne un dialecte qui ait différé de celui que représente le védique autrement que par des détails d'importance secondaire.

Tous les dialectes indo-iraniens employés actuellement dans l'Inde, de l'Himalaya à Ceylan (le singhalais est un dialecte indo-aryen), semblent provenir de l'extension progressive à travers la péninsule de dialectes dont le représentant le plus ancien est le texte du Ṛgveda et qui étaient parlés dans le Pendjab par les Âryas qui s'y sont établis, ou descendent de dialectes très voisins. Aujourd'hui encore les dialectes indo-iraniens ne couvrent pas l'Inde entière, et des langues non indo-européennes sont parlées, surtout dans les régions les plus éloignées du Pendjab, à savoir les hauts plateaux vers la côte orientale d'une part et le sud du Dekkan de l'autre.

2. L'INDO-IRANIEN DANS L'IRAN. — Ici les deux plus anciennes langues écrites sont distinctes, mais semblables l'une à l'autre :

a. Le « vieux-perse » des inscriptions de Darius (roi de 522 à 486 av. J.-C.) et de ses successeurs, qui est la langue de la Persis, est noté en une écriture cunéiforme simplifiée ; avant la découverte du hittite, les inscriptions de Darius étaient les plus anciens textes datés de grande étendue qu'on eût d'une langue indo-européenne. De la chute de l'empire achéménide à la fondation de l'empire sassanide, la langue de la Persis cesse d'être employée officiellement. Elle reparaît sous une forme plus récente et beaucoup moins archaïque dans la langue d'un des deux types des inscriptions « pehlevies » des rois sassanides, celle que l'on désigne maintenant sous le nom de « pārsīk » ; la plus ancienne qu'on possède est du fondateur même de la dynastie sassanide, *Artaxšatr i Pāpakān*, c'est-à-dire Ardachir (226-241 ap. J.-C.) ; il subsiste de plus une littérature mazdéenne dans ce même pehlevi dit « pārsīk » qui s'est fixé durant le développement nationaliste qui a immédiatement précédé l'avènement de la dynastie sassanide ; et on a découvert récemment dans l'Asie centrale des débris de textes manichéens en une forme de « pārsīk » fixée à une date moins ancienne, dont la graphie est plus simple et plus claire que celle du pehlevi des Mazdéens. Le persan littéraire apparaît lorsque, après la conquête arabe, il s'élève des dynasties musulmanes nationales, au IX^e^ siècle ap. J.-C. ; il y a eu depuis cette date des changements de détail, mais aucune transformation de cette langue qui a toujours été celle de la Perse officielle, et qui semble ne reposer que sur un petit groupe de parlers locaux du sud-ouest de l'Iran.

b. Un autre dialecte, l' « avestique », parfois improprement nommé « zend », est conservé dans le vieux texte religieux du mazdéisme, l'*Avesta* ; l'Avesta, dont il ne subsiste qu'une petite partie, n'a été compilé et fixé d'une manière définitive qu'à l'époque des Sassanides ; on ne connaît ni les dates auxquelles les diverses parties ont pu être écrites, ni le pays des auteurs. Le texte comprend deux parties distinctes : d'une part les *gāthā*, presque toutes en strophes analogues aux strophes védiques, et dont l'archaïsme ne le cède pas à celui du Ṛgveda même, de l'autre le reste du livre, écrit en une langue qui n'était pas la

langue usuelle des auteurs, mais un idiome savant, comparable au latin mérovingien ou carolingien et dont une notable partie est d'une grande incorrection. La langue a d'abord été notée dans l'alphabet araméen très pauvre qu'est encore l'alphabet pehlevi ; puis elle a été transcrite, d'après une prononciation traditionnelle devenue fautive, dans l'alphabet décrit ci-dessus ; cette transcription a seule été conservée, et elle donne à beaucoup d'égards une idée inexacte de la langue des auteurs anciens de l'Avesta.

Le pehlevi du nord-ouest dont on a une idée par les inscriptions en « chaldéo-pehlevi » — on dit succinctement en « pahlavīk » — des rois sassanides et par une partie des textes en pehlevi manichéen, repose sur des parlers « parthes » dont le type ancien n'était sans doute pas éloigné de celui de la langue avestique. Les nombreux mots que l'arménien a empruntés à l'iranien au cours de l'époque arsacide reposent sur des parlers de ce type.

Indépendamment de ces langues écrites, on connaît plus ou moins partiellement un grand nombre de parlers modernes employés depuis les vallées du Pamir jusqu'au Kurdistan et depuis le Baloutchistan et l'Afghanistan jusqu'à la mer Caspienne ; ces parlers permettent de combler en quelque mesure les lacunes que laissent subsister l'obscurité et la brièveté des anciens textes.

Parmi les parlers modernes, l' « ossète », parlé dans les montagnes du Caucase, est sans doute un reste de l'ancien groupe scythique, qui était tout à fait distinct des types perse et avestique signalés ci-dessus, et dont on n'entrevoit la forme ancienne qu'à travers quelques noms propres de personnes de la région du Pont-Euxin. Il est apparenté à la langue des anciens textes « sogdiens », récemment trouvés au Turkestan chinois, langue qui représentait une autre partie du groupe scythique, et au « yagnobi » actuellement parlé à l'est de Samarkand ; les premiers documents sogdiens connus remontent au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Mais les principaux textes qu'on a retrouvés sont de plusieurs siècles postérieurs ; l'un d'eux porte la date de 728 ap. J.-C.

Les parlers du Pamir forment un autre groupe distinct.

L'afghan est intermédiaire entre ces parlers et ceux du Sud-Ouest auxquels appartiennent le vieux-perse et l'avestique.

En outre, on signale, parmi les textes médiévaux trouvés en Asie centrale, de nombreux ouvrages écrits en un dialecte iranien oriental de la région méridionale, le « saka ».

Pour étudier l'iranien, le caractère fragmentaire et la brièveté des anciens textes obligent à recourir dans une large mesure aux textes d'époque moyenne, pārsīks, pahlavīks ou sogdiens, et aux parlers modernes. Les données, souvent curieuses, sont en grande partie obscures, et les difficultés qu'on rencontre sont graves.

L'indo-iranien est de tous les dialectes celui où dans les plus anciens textes est le moins profondément altéré l'aspect général de la morphologie indo-européenne : c'est le seul qui permette d'entrevoir le rôle ancien des racines ; le seul qui présente à date historique la distinction de huit cas de la déclinaison ; etc. C'est pourquoi la grammaire comparée des langues indo-européennes ne s'est constituée que le jour où l'on a rapproché l'indo-iranien du grec, du latin et du germanique ; et, sans connaissance des anciens textes de l'indo-iranien, il est impossible de poursuivre sur cet ordre de questions aucune recherche personnelle ou même d'arriver à posséder sur le sujet autre chose que des notions générales.

Mais, comme les conquérants de langue indo-iranienne se sont étendus sur de vastes territoires et ont fourni leur langue à des populations nombreuses, les parlers de l'Inde et de l'Iran ont commencé très tôt à se transformer, et dès avant le début de l'ère chrétienne, ils étaient à un stade de développement comparable à celui que les parlers romans ou germaniques ont atteint dix siècles plus tard.

IV. — Le grec.

Les Hellènes apparaissent dans l'histoire bien des siècles avant la date des premiers témoignages qui subsistent de leurs parlers.

Dès le milieu du second millénaire avant l'ère chrétienne, les souverains hittites traitent avec des « Ahhiyawā » ; mais il n'est pas sûr que ces derniers soient des Indo-européens, ceux qu'Homère appelle Ἀχαι(*F*)οί. En tous cas, dès le x^e^ siècle av. J.-C., un texte égyptien parle des pirates *Akaiwuši*. On entrevoit ainsi l'extension des Hellènes, qui s'est terminée vers le temps où s'ouvre pour la Grèce l'époque historique.

A la date où commencent la tradition littéraire et la tradition épigraphique, c'est-à-dire du VII^e^ au V^e^ siècle av. J.-C., chacune des cités grecques a son parler propre ; mais ces parlers ne différaient pas assez les uns des autres pour empêcher de sentir l'unité fondamentale de la langue : un Hellène devait pouvoir en gros se faire comprendre en un point quelconque du domaine hellénique. La répartition des groupes dialectaux est la suivante :

1° Ionien-attique. — α. L'ionien était employé : dans la Dodécapole d'Asie Mineure où Hérodote distingue quatre dialectes, ceux de Milet, d'Ephèse, de Samos et de Chios, que les textes connus ne permettent pas de caractériser, — dans une partie des Cyclades : Paros, Thasos, Naxos, Ceos, — dans l'île d'Eubée, et en outre dans de nombreuses colonies, jusqu'en Italie ; les inscriptions indiquent peu de particularités propres à chacune des cités. Le dialecte ionien a été écrit dès le VI^e^ siècle par des poètes tels que Archiloque de Paros et Callinos d'Éphèse, dès le V^e^ par des prosateurs, notamment Hérodote (environ 484-425 av. J.-C.) et Hippocrate et les auteurs du « corpus » hippocratique. Comme l'Ionie a été la première partie du monde grec à développer une forte civilisation, elle présente, dès le début de la tradition, une langue commune qui seule est écrite, ce qui dissimule la plupart des particularités locales.

β. L'attique est à beaucoup d'égards proche de l'ionien ; il est connu par de nombreuses inscriptions depuis le VII^e^ siècle av. J.-C. et, depuis le V^e^ siècle, par une riche littérature en vers et en prose dont les premiers monuments attestent une forte influence ionienne. C'est sous la forme attique que le grec est cité ici suivant l'usage ; car l'attique est le seul parler grec qu'on connaisse d'une manière sensiblement complète. Les

inscriptions, les textes en vers, où le mètre garantit souvent la lecture, les œuvres de Platon, dont la conservation est excellente, et les autres textes attiques dont plusieurs sont bien transmis, fournissent un ensemble de témoignages dont la valeur est unique. Ce que l'on connaît est la langue polie, telle que l'admettait la cité, telle que l'écrivaient les bons auteurs, telle que la parlaient sans doute les gens cultivés, les hautes classes de la société athénienne. Du parler populaire, on ne sait presque rien.

2° Achéen (arcado-cypriote). — Les inscriptions dialectales de Cypre, bien qu'elles ne remontent pas pour la plupart au delà du IVe et du Ve siècle av. J.-C., sont notées dans une écriture syllabique différente de l'alphabet grec et présentent par là un intérêt spécial. L'arcadien a quelques traits communs avec l'ionien. Le pamphylien, dont on a quelques inscriptions, appartient au même groupe que l'arcadien et le cypriote ; il est en Asie Mineure le reste du domaine achéen qui, anciennement, a dû s'étendre à l'Est jusqu'à Cypre et dont on entrevoit aussi l'existence ancienne au Nord et à l'Ouest.

3° Parlers du Nord-Est (Béotie, Thessalie, Lesbos et villes éoliennes d'Asie Mineure). — Les poètes lesbiens, Alcée et Sapho, qui écrivaient à la fin du VIIe siècle av. J.-C. et au commencement du VIe, ont employé le parler de leur île natale, Lesbos : c'est le dialecte littéraire éolien. Corinne a écrit en béotien au Ve siècle av. J.-C. Le thessalien et le béotien sont surtout connus par des inscriptions ; les inscriptions béotiennes sont remarquables par le soin avec lequel la prononciation locale y est notée à chaque époque.

4° Groupe occidental. — Les parlers doriens qui ont dû leur large extension à l'invasion dorienne, la dernière des invasions helléniques, diffèrent notablement entre eux ; l'absence d'un dialecte littéraire constitué de bonne heure a permis à chaque cité de noter les particularités locales. Appartiennent au dorien : la Laconie et les colonies laconiennes, Tarente et Héraclée — la Messénie — Argos — Corinthe et ses colonies, Corcyre et Syracuse — Mégare et ses colonies — la Crète dont chaque localité a ses particularités propres — les îles doriennes : Égine,

Cos, Théra, qui a fondé Cyrène, etc. Le dorien est surtout connu par des inscriptions dont les principales sont la loi de Gortyne (en Crète) et les tables d'Héraclée. Les textes littéraires, peu nombreux, mal conservés, ne donnent qu'une idée trouble du dialecte. La langue de la lyrique chorale est artificielle. Faute de langue littéraire fixée, les inscriptions de la plupart des cités sont notées sans orthographe fixe, et avec des formes non cohérentes entre elles ; ce manque de fixité est sensible notamment dans les inscriptions de Laconie et de Cyrène. Il y a eu en Sicile et en Italie une langue commune dorienne dont les fragments d'Epicharme, quelques idylles de Théocrite et la prose d'Archimède donnent une idée. Mais pour cette région, les inscriptions dialectales sont rares, et par suite on ne peut contrôler le témoignage des textes.

Des parlers du Nord-Ouest (Épire, Étolie, Locride, Phocide, etc.), on n'a que des inscriptions ; le mieux connu est celui de Delphes dont on suit l'histoire depuis le v^e^ siècle av. J.-C. De l'éléen, qui appartient au même groupe, on n'a aussi que des inscriptions, surtout d'Olympie. Ces parlers ne se distinguent du dorien que par quelques traits.

Les poèmes homériques, l'Iliade et l'Odyssée, dont les parties essentielles sont antérieures au reste de la littérature grecque, et dont les auteurs, se référant à une période ancienne, font profession d'ignorer l'invasion dorienne, sont rédigés en une langue littéraire qui a au premier abord l'aspect général de l'ionien, mais sous laquelle on sent encore un ancien fond éolien ; la langue homérique ne représente le parler d'aucun lieu ni d'aucun moment défini ; le caractère en est formulaire, et ces formules remontent à une date sans doute bien antérieure aux poèmes ; elle a conservé par tradition beaucoup de vieilles formes éoliennes et, dans l'ensemble, offre un état de langue plus ancien que tous les autres textes ; ainsi l'article n'y est pas encore constitué.

Les parlers locaux n'ont pas subsisté ; dès le IV^e^ siècle av. J.-C., il se constitue sur la base de l'attique avec une influence ionienne sensible, surtout dans le vocabulaire, une langue

commune (κοινή) qui élimine progressivement les particularités locales, et c'est sur cette κοινή hellénistique que, à quelques cas près, reposent les parlers du grec moderne.

Le grec ancien est la seule langue indo-européenne connue à peu près dès la même date que l'indo-iranien ; la morphologie indo-européenne y est moins bien conservée, mais le vocalisme y a subsisté sous une forme plus claire ; et la connaissance du grec ancien, et surtout d'Homère avec ses archaïsmes et ses vieilles formules, n'est pas moins indispensable au comparatiste que celle de l'indo-iranien.

V. — Italique et celtique.

Très différents entre eux, au premier aspect, les dialectes italiques et celtiques offrent en commun des particularités singulières : le génitif en *-ī* des thèmes en *-o-*, les formes du passif et du déponent, des subjonctifs en *-ā* et en *-s-* indépendants des autres thèmes verbaux, comme *ad-uenat* en regard de *ueniō* et de *uēnī*, etc. Italique et celtique représentent un même dialecte indo-européen et ont dû se séparer de l'ensemble de l'indo-européen vers le même temps, à une date reculée, sans doute avant le germanique et le grec. Puis ils ont divergé, de sorte qu'ils diffèrent à beaucoup d'égards, malgré l'identité probable de l'état initial.

1° Dialectes italiques.

Le seul grand groupe de langues indo-européennes autres que le hittite, l'indo-iranien et le grec qui soit attesté antérieurement à l'ère chrétienne est celui des dialectes dits italiques. Les langues d'Italie sont toutes notées avec des alphabets d'origine grecque. L'étrusque, qu'on n'a aucune raison de rattacher proprement à l'indo-européen, n'en fait pas partie, non plus que divers parlers indo-européens dont on a des inscriptions courtes et d'interprétation hypothétique : le vénète, le messapien, par

exemple, n'ont rien de commun avec ces dialectes, qui forment deux groupes : le latin et l'osco-ombrien :

1° Le latin, représenté par le parler de Rome et des environs de la ville, n'est réellement connu qu'à partir de la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C. ; les textes plus anciens, non datés, n'ont guère d'importance ; on sait peu de chose des parlers ruraux, qui, à en juger par les anciennes inscriptions de Préneste, différaient notablement de celui de Rome. La langue de la bonne société romaine, nourrie de l'influence grecque, est devenue une langue de civilisation, rigoureusement fixée dès avant la fin de l'époque républicaine. Le type en est encore ancien comme celui de l'indo-iranien et du grec ; mais le développement en est relativement avancé ; le système phonique et le système morphologique offrent beaucoup de traits nouveaux.

Par l'effet de la conquête romaine, ce latin cultivé est devenu la langue de toute la partie occidentale de l'empire romain et, quand l'empire s'est dissous, il s'est développé d'une manière indépendante dans chaque localité ; avec la constitution des nouvelles nations indo-européennes, est apparue ainsi une série de langues indépendantes les unes des autres qui représentent autant de formes du latin : l'italien, l'espagnol, le portugais, le français, le provençal, le roumain, etc. Depuis le XVIe siècle, la colonisation européenne a donné à ces formes récentes du latin une extension nouvelle : le portugais est la langue du Brésil, l'espagnol celle de presque tout le reste de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale jusqu'aux États-Unis au Nord ; le français est parlé au Canada, en Algérie et sur un grand nombre de points d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Grâce à ces extensions successives, la langue de Rome s'est répandue sur de vastes domaines dans presque toutes les régions du monde.

2° De l'osco-ombrien, il ne reste que des débris :

a. L'ombrien n'est guère connu que par les « Tables Eugubines », rituel de sacrifice, non daté, antérieur à l'ère chrétienne, gravé en partie dans un alphabet spécial, en partie dans l'alphabet latin.

b. De l'osque on n'a aussi que des inscriptions trouvées dans le Bruttium, en Lucanie, en Campanie (notamment à Pompéi, Abella, Capoue), et au Nord jusque dans le Samnium.

L'osque et l'ombrien diffèrent profondément du latin, tout en présentant avec lui beaucoup d'innovations communes ; ils conservent beaucoup de traces d'une ancienne communauté.

Les divers parlers italiques ont tous cédé la place au latin au commencement de l'ère chrétienne.

On rapproche souvent le latin du grec ; mais au point de vue linguistique, le latin n'est particulièrement proche du grec que dans la mesure où il est une langue de civilisation, calquée sur le grec. Et, s'il est un groupe de dialectes que sa préhistoire donne lieu de rapprocher de ceux de l'Italie, ce sont les dialectes celtiques.

2° Dialectes celtiques.

Les parlers celtiques sont connus en partie d'une manière incomplète, en partie à une date tardive. On distingue trois groupes :

1° Le gaulois, que, à partir du début du premier millénaire avant l'ère chrétienne, des expéditions militaires ont répandu sur la Gaule et l'Italie du Nord et jusqu'en Asie Mineure, a été éliminé partout dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il n'en subsiste aucun texte étendu. Les noms propres conservés dans les textes grecs et latins permettent cependant d'avoir quelque idée de sa phonétique dont l'aspect est archaïque. Les inscriptions, dont la principale est le calendrier trouvé à Coligny (dans le département de l'Ain), sont trop rares et trop obscures pour qu'on pénètre la morphologie et la syntaxe.

2° Le brittonique, qui paraît s'être étendu à toute la Grande-Bretagne, y a été refoulé par le germanique et n'y est plus représenté que sous trois formes relativement récentes, dénotant un

stade de développement analogue à celui des langues romanes :

a. Le gallois, dans le pays de Galles, attesté par des textes littéraires depuis le XI^e^ siècle ; encore vivace ;

b. Le cornique, en Cornouaille, connu par un glossaire du XIII^e^ siècle et quelques textes à partir du XV^e^ ; mort depuis le XVIII^e^ siècle ;

c. Le breton, connu par quelques gloses dès le VIII^e^ siècle, par des textes littéraires depuis le XIV^e^, encore parlé dans les parties rurales de l'Armorique française. Le breton n'est pas un reste du gaulois ; c'est la langue d'émigrants venus de Grande-Bretagne, surtout au moment de la conquête saxonne.

3° Le gaélique, attesté depuis le IV^e^ siècle ap. J.-C. environ par des inscriptions dites « ogamiques », brèves et qui apprennent peu de choses, puis par de nombreuses gloses irlandaises dès le VII^e^ siècle après J.-C. et ensuite par une littérature abondante en Irlande ; parlé aujourd'hui encore dans des parties reculées de l'Irlande et de l'Écosse et par des vieillards dans l'île de Man. L'irlandais est la seule langue celtique qui, sous ses formes les plus anciennes, ait conservé une flexion riche et archaïque. Mais les plus anciens textes étaient de simples gloses ne résultant pas d'une véritable fixation littéraire ; ils ont du reste été notés à un moment où la langue se transformait rapidement, et où l'état ancien s'altérait. Ils sont instructifs, mais difficiles à utiliser.

VI. — Germanique.

Les dialectes germaniques offrent des innovations communes très graves : accent d'intensité sur l'initiale des mots, mutation totale de la prononciation des occlusives, flexion spéciale des adjectifs, structure caractéristique des verbes. Ils forment trois groupes :

1° Le « gotique », représenté par les restes de la traduction de la Bible qu'a faite l'évêque de Mésie Wulfila, au IV^e^ siècle ap. J.-C., avec un alphabet soigneusement adapté à la phonétique de la langue

et suivant un système arrêté ; quelques chartes écrites au VI^e^ siècle en Italie sont rédigées à peu près dans la même langue, qui, du Sud-Est de l'Europe, a été portée au loin par les grandes invasions. Au XVI^e^ siècle, il y avait encore en Crimée une population parlant une langue sans doute gotique dont le Hollandais Busbeck a relevé quelques mots ; ailleurs le gotique est mort de bonne heure.

2° Le germanique septentrional, dit « nordique » représenté tout d'abord par de brèves inscriptions « runiques », dont les plus anciennes ne remontent pas au delà du III^e^ siècle ap. J.-C. Il comprend plusieurs dialectes :

a. L'islandais : les plus anciens manuscrits datent de la fin du XII^e^ siècle : c'est la langue conservée dans ces manuscrits qu'on appelle vieil-islandais et qui est citée d'ordinaire en grammaire comparée comme le représentant du germanique septentrional ou « norrois ».

b. Le norvégien, très proche de l'islandais, qui n'en est qu'un dialecte, et attesté à peu près à la même date.

c. Le suédois.

d. Le danois.

3° Le germanique occidental, moins un que le germanique septentrional. On y distingue :

a. Le « haut-allemand », qui n'a lui-même aucune unité : chacun des textes représente un parler différent ; du VIII^e^ siècle on n'a guère que des gloses ; la littérature, qui est à peu près tout entière une littérature de couvents, commence au IX^e^ siècle ; le haut-allemand proprement dit comprend le bavarois et l'alémanique, ce dernier représenté notamment par la règle des Bénédictins de Saint-Gall (IX^e^ siècle) et les œuvres de Notker, moine de Saint-Gall (X^e^ siècle) ; le franconien est, sous ses diverses formes, la langue de Trèves, Cologne, Fulda, Würzburg, Bamberg, Mayence, Francfort, Worms, Spire. Comme l'irlandais, l'allemand a été souvent noté sans système bien arrêté, et il y a autant de types de langues et de notations que de couvents où l'on ait écrit, et même que de textes. — L'allemand littéraire

moderne s'est fixé dans des villes de Saxe colonisées au Moyen-Age et repose essentiellement sur des parlers de type franconien.

b. Le « bas-allemand » a pour texte le plus ancien le poème du *Hêliand,* composé vers 830 et conservé dans des manuscrits du IX^e^ et du X^e^ siècles ; on désigne sous ce nom la langue de ce poème et de quelques autres de date postérieure. La seule langue officielle qui représente aujourd'hui le bas-allemand est le néerlandais ou flamand ; mais dans toute la plaine allemande à l'est de la région du Rhin les parlers locaux sont du bas-allemand. Le néerlandais a été transporté dans l'Afrique du Sud par les anciens colons européens, les Boers.

c. Le frison et le vieil-anglais. La langue des Angles et des Saxons est devenue celle de la plus grande partie de la Grande-Bretagne ; elle est attestée, avec des formes dialectales sensiblement diverses, depuis le IX^e^ siècle, et l'on désigne particulièrement sous le nom de vieil-anglais ou anglo-saxon la langue d'Aelfred le Grand et d'Aelfric. Les notations et le détail de la langue varient d'un texte à l'autre. L'anglais est devenu à date récente l'idiome de l'Amérique au nord du Mexique, de l'Australie et de beaucoup de régions plus ou moins étendues dans le monde entier.

VII. — Baltique et slave.

Il y a ici deux groupes distincts : le baltique et le slave ; les nombreuses ressemblances qu'ils présentent entre eux tiennent au parallélisme de leur développement autant et plus qu'à une séparation tardive ; car on y rencontre des innovations pareilles plutôt qu'identiques. La déclinaison, conservatrice, est semblable dans les deux groupes ; le verbe, novateur, très différent. En effet, ce qui donne au baltique et au slave un aspect curieusement archaïque, c'est, d'une part, le fait que les changements phonétiques n'y ont guère altéré la structure générale des mots, — moins qu'en grec ancien par exemple —, et, d'autre part,

que la flexion nominale y est demeurée très riche et que, ayant presque autant de cas distincts que l'ancien indo-iranien, la phrase a conservé un type ancien.

1. Baltique. — A. Vieux-prussien, aujourd'hui mort, et connu seulement par un vocabulaire du xv^e^ siècle contenant 800 mots et par une traduction de trois petits catéchismes et de l'Encheiridion de Luther (cette dernière datée de 1561).

B. Letto-lituanien, comprenant deux groupes de dialectes encore aujourd'hui parlés :

a. Le lituanien ; le plus ancien texte est seulement de 1547 ap. J.-C. ; les principales différences qu'on observe entre les parlers des diverses régions de la Lituanie apparaissent dès les textes des xvi^e^ et xvii^e^ siècles et, sauf la perte de quelques archaismes, la langue actuelle ne diffère que peu de celle du xvi^e^ siècle. Le lituanien est remarquable par quelques traits qui donnent une impression d'antiquité indo-européenne ; on y trouve encore au xvi^e^ siècle et jusqu'aujourd'hui des formes qui recouvrent exactement des formes védiques ou homériques, par exemple *ẽsti* « il est » = skr. *ásti*, gr. ἔστι, ou *gývas* « vivant » (*y* est la notation de *i* long) = skr. *jīváḥ*, lat. *uīuos*. Toutefois, en raison de la date très tardive où il est connu, le lituanien a un système grammatical autre que le système indo-européen ; le verbe, en particulier, a une structure toute nouvelle. Le vieux-prussien n'a pas un caractère moins archaïque, mais il n'est connu que trop imparfaitement, et c'est sous la forme du lituanien littéraire occidental qu'on cite d'ordinaire le baltique en grammaire comparée.

b. Le lette est connu vers la même date, mais sous un aspect plus altéré que le lituanien.

Il y a eu d'autres langues baltiques, le kour, par exemple. Mais rien n'en subsiste.

Dans la forme moderne sous laquelle on les cite ordinairement, le lituanien et le lette, demeurés jusqu'en plein xix^e^ siècle des langues de paysans, offrent encore des structures de type ancien et donnent certains enseignements utiles dont le latin et le

gotique, connus tant de siècles auparavant, ne fournissent pas l'équivalent : par là, on entrevoit le singulier archaïsme de ces langues.

2. Slave. — Dès les premiers textes, dont le plus ancien ne remonte pas au delà du IX^e^ siècle ap. J.-C., le slave présente plusieurs dialectes qui se répartissent en trois groupes :

A. Groupe méridional. — *a*. Macédonien et bulgare. Les apôtres orientaux des Slaves, Cyrille et Méthode, originaires de la région de Salonique, et leurs disciples ont traduit au IX^e^ siècle, peut-être dans leur dialecte natal, mais pour des Slaves de Moravie, l'Évangile et d'autres textes nécessaires au culte et à l'enseignement du christianisme ; c'est la langue de ces textes conservés dans quelques manuscrits des X^e^-XI^e^ siècles (non datés, et écrits dans la région bulgare) qu'on appelle vieux-slave et qui représente d'ordinaire le slave en grammaire comparée ; cette langue a de nombreuses particularités dialectales, et il serait erroné de considérer les autres dialectes comme en étant issus ; mais c'est le dialecte slave le plus ancien et le plus archaïque qui soit attesté ; il est encore très voisin du slave commun, et, au moment où il a été fixé par écrit, il était sans doute aisément compris sur tout le domaine des parlers slaves. La langue des vieux traducteurs, écrite dans l'ancien royaume bulgare, est restée pendant le moyen âge la langue religieuse et savante de tous les Slaves appartenant à l'Église d'Orient ; mais elle a pris un aspect spécial dans chacun des pays où on l'a employée, si bien qu'il y a un « slavon » de Bulgarie, de Serbie et de Russie ; par suite aucun document ancien de ces pays ne peut passer pour représenter exactement le parler local : la tradition du vieux-slave domine toujours plus ou moins les écrivains et les scribes ; aujourd'hui encore l'orthographe russe présente des anomalies dues à l'influence du vieux-slave. Les parlers de Macédoine et de Bulgarie ont beaucoup divergé les uns des autres ; ce sont actuellement les langues slaves les plus altérées. — Le bulgare littéraire actuel repose sur des parlers différents des parlers macédoniens.

b. Serbo-croate (anciens royaumes de Serbie et de Monténégro,

anciennes Dalmatie, Bosnie et Croatie ; la plupart des parlers serbo-croates appartiennent maintenant au royaume yougoslave).

c. Slovène. — A part quelques pages isolées des monuments de Freising, ce dialecte est attesté seulement depuis le XV^e^ siècle ; les parlers slovènes (dans le sud de l'ancienne Autriche et un peu en Italie) sont assez différents les uns des autres.

B. Russe. — On y distingue le petit-russe ou ruthène ou ukrainien, et le grand-russe ; à part le blanc-russe, à l'ouest, les parlers du grand-russe sont restés très pareils les uns aux autres. Le grand-russe n'est devenu qu'à date récente la langue de la plupart des régions où il se parle : Moscou date du XII^e^ siècle et Nijni-Novgorod a été fondé en 1220 au milieu de populations mordves (donc de langue finno-ougrienne) ; l'extension du russe aux populations finnoises du bassin de la Volga se poursuit encore maintenant ; d'autre part, les limites du russe du côté de l'est avancent sans cesse : en Sibérie, il a atteint les bords de l'Océan Pacifique, et en même temps il se répand sur le versant sud du Caucase et en Transcaspie.

C. Groupe occidental. — *a.* Tchèque (et slovaque).

b. Sorabe de Lusace, parlé seulement par quelques dizaines de milliers d'individus.

c. Polabe, sur le cours inférieur de l'Elbe, dans le Hanovre ; sorti de l'usage au cours du XVIII^e^ siècle ; représenté par divers textes peu antérieurs à la disparition.

d. Polonais (et divers parlers, très différents du polonais, notamment le slovince et le kachoub).

Les populations qui parlent ces langues sont ou étaient avant la Réforme catholiques romaines ; par suite les textes tchèques et polonais du moyen âge qu'on possède sont écrits en caractères latins et présentent sur les textes de même époque des autres dialectes slaves l'avantage d'avoir en général échappé à l'influence du vieux-slave et d'être une notation sincère de la langue des écrivains et des scribes. Mais ils sont, pour la plupart, tardifs.

Comme les dialectes baltiques, les dialectes slaves n'ont été touchés par la civilisation méditerranéenne que vers la seconde

moitié du premier millénaire ap. J.-C. ; ils ont conservé un aspect archaïque, malgré la date relativement basse où ils sont attestés, et, au moins au point de vue de l'accent qui n'est pas noté dans les vieux textes, on est constamment amené à utiliser des formes modernes russes, serbes et bulgares. Seule, du reste, la comparaison des divers dialectes permet d'utiliser le slave commun.

VIII. — Albanais.

L'albanais n'est connu qu'à dater du xv^e^ siècle, et sous des formes parvenues à un état avancé d'évolution : une grande partie du vocabulaire se compose de mots empruntés au latin, au grec, au turc, au slave, à l'italien.

IX. — Arménien.

L'arménien est attesté par une traduction des textes sacrés et par une littérature — dont la partie la plus ancienne se compose surtout de traductions du grec ou du syriaque — ; la date traditionnelle du début de cette littérature est le v^e^ siècle ap. J.-C. ; seule cette langue écrite est connue à date ancienne, par des manuscrits dont les plus anciens ne sont pas antérieurs au ix^e^ siècle. Les dialectes modernes ne diffèrent pas assez les uns des autres pour empêcher entièrement les Arméniens de s'entendre entre eux, et ne supposent pas l'existence de dialectes nettement distincts à la date où commence la littérature. Dès le xi^e^ siècle, la langue avait pris un caractère différent du type ancien, et les divergences essentielles entre les parlers actuels existaient déjà. — On a pendant longtemps rattaché à tort l'arménien au groupe indo-iranien ; en réalité l'arménien a seulement emprunté de nombreux mots aux parlers parthes et perses de l'iranien.

Les sept derniers des groupes qui viennent d'être énumérés sont représentés à la fois par des textes littéraires ou épigra-

phiques plus ou moins anciens et par des parlers actuellement vivants.

Des noms propres et quelques inscriptions, d'interprétation douteuse, donnent une idée, très vague, de langues de l'Italie orientale, notamment du vénète et du messapien (en Calabre). Le peu que l'on sait du phrygien ne permet même pas d'affirmer ou de nier que l'arménien soit, comme le disent les anciens, une forme du phrygien ; par contre, les rapports du thrace et du phrygien, indiqués également par les anciens, transparaissent encore dans les noms propres dont on dispose. On n'arrive pas à déterminer si le macédonien, dont on a des mots isolés, mais pas une ligne de texte suivi, est ou non un dialecte hellénique ; s'il est vraiment hellénique, il est en tout cas aberrant. Les noms propres et les gloses que l'on connaît ne suffisent même pas à déceler si le ligure est ou non indo-européen. On soupçonnait, et la découverte imprévue des textes hittites et des textes tokhariens a confirmé, que nombre de langues indo-européennes ont disparu sans laisser de traces.

Ce qu'on a réussi à interpréter des inscriptions lyciennes et lydiennes montre que le lycien et le lydien, différents l'un de l'autre, sont également loin du type indo-européen, tout en le rappelant par certains traits : des autres langues d'Asie Mineure, celle des Cariens est encore mal connue.

Le trait le plus saillant de l'histoire des langues indo-européennes est leur extension croissante : la pénétration de l'indo-iranien dans l'Inde est en grande partie un fait historique, et elle se poursuit actuellement ; encore au v^e^ siècle av. J.-C., il y avait en Crète des populations de langue non hellénique, qu'on appelle les Etéocrétois, et l'on en possède des inscriptions, dont le sens est inconnu ; c'est seulement le latin qui a éliminé l'ibère de la péninsule ibérique, et le basque est jusqu'aujourd'hui un témoin du caractère non indo-européen des langues parlées autrefois dans cette partie de l'Europe ; enfin l'extension des langues romanes (espagnol, portugais et français), de l'anglais et du russe, date des derniers siècles, et sur certains points, elle commence seulement.

depuis quelques années. Là même où l'indo-européen a reculé devant des langues non indo-européennes, il n'a en général pas disparu : en Asie-Mineure, le turc n'a pas éliminé le kurde (qui est un dialecte iranien), et il a fallu la brutalité des massacres et des récents échanges de populations pour y faire presque disparaître le grec et l'arménien ; en outre l'immigration juive des XV^e^-XVI^e^ siècles y avait introduit l'espagnol.

Langue d'une nation qui avait le sens de l'organisation et de la domination, l'indo-européen s'est imposé sur de larges domaines.

Aucun témoignage historique n'indique comment l'indo-européen s'est répandu sur l'Europe presque entière et sur une partie de l'Asie ; tout ce que l'on voit, c'est que, au voisinage des peuples qui écrivent, des populations de langue indo-européenne, Aryas, Hittites, Achéens, avancent de plusieurs côtés et deviennent dominantes. Jusque-là on ne sait rien d'elles ; car les peuples de langues indo-européennes n'ont appris l'écriture que des peuples de langues sémitiques, et à une date où ceux-ci écrivaient déjà depuis de longs siècles : les Hittites du monde babylonien, les Grecs des Phéniciens, et ensuite toute l'Europe, des Grecs, directement ou indirectement.

Mais, si aucun texte ne permet de suivre de près les événements au cours desquels les dialectes indo-européens ont couvert l'Europe et en partie l'Asie, il y a lieu de supposer que cette extension s'est opérée comme celles qu'on observe historiquement : par conquête, par infiltration lente, par colonisation entraînant élimination de la langue des vaincus au profit de celle des conquérants et des colons ; on ne saurait naturellement dire dans chaque cas particulier quelle a été l'importance respective de la colonisation d'une part, de l'absorption des vaincus de l'autre ; à l'époque historique, les conquérants indo-européens ont tiré parti de populations soumises ; ils n'ont en général pas exterminé les groupes ethniques auxquels ils se heurtaient. De plus un peuple résultant d'un mélange de colons et d'indigènes parlant autrefois des langues distinctes et parvenu à l'unité de langue peut devenir à son tour conquérant et colonisateur : ainsi le peuple

anglais actuel, autrefois de langue celtique et qui a reçu le germanique des envahisseurs Angles, Saxons et Jutes. La langue, qui dépend d'événements historiques, est donc indépendante de la race, qui est chose physique; la définition des langues indo-européennes est précise, mais tout historique; elle implique seulement qu'il a existé durant un certain temps des populations parlant une même langue qui avaient une unité de civilisation. La définition d'une « race indo-européenne » pourrait être obtenue si l'on reconnaissait que certaines populations sont issues de parents ayant les mêmes particularités anatomiques, ou si à un moment donné ces populations présentaient des caractères anatomiques et physiologiques particuliers; mais il n'y a aucune raison de croire que les limites des langues indo-européennes et d'une race ainsi établie coïncideraient; en fait les populations de langue indo-européenne ont depuis longtemps des aspects différents, et ne possèdent aucun caractère physique commun qui les distingue des populations parlant d'autres langues. On a moins encore le moyen de démontrer que les populations de langues indo-européennes soient issues d'ancêtres communs. Il ne sera donc pas question de races dans ce livre consacré aux langues.

L'unité des faits de civilisation qu'étudie l'archéologie préhistorique n'emporte pas non plus unité de langue; et, en l'état actuel des connaissances, il est rarement possible de relier les doctrines des archéologues à celles des linguistes.

Au surplus, on ne sait ni où, ni quand, ni par qui a été parlé l'idiome qui a abouti aux langues historiquement attestées et qu'on est convenu d'appeler l'indo-européen. On a cru longtemps, sans raison sérieuse, que c'était en Asie; il a paru plus vraisemblable ensuite que l'indo-européen aurait été parlé en Europe, non pas dans la région méditerranéenne ni à l'Occident, mais dans les régions du Nord-Est. On recommence maintenant à supposer une origine asiatique; peut-être s'agit-il de la région où la frontière entre l'Europe et l'Asie ne se laisse pas exactement tracer. On a même pensé récemment à l'Ouest de l'Europe. Cette question, intéressante pour l'historien plutôt que pour le linguiste, ne saurait être résolue par l'examen de données

linguistiques. Du reste, le linguiste n'a autre chose à faire qu'à interpréter les systèmes de correspondances qu'on établit entre les diverses langues ; or, que l'indo-européen ait été parlé en Europe ou en Asie, ceci ne change rien à ces systèmes qui sont la seule réalité saisissable et par suite le seul objet de la grammaire comparée des langues indo-européennes.

On peut, par convention, qualifier de « tribus indo-européennes » les groupes d'hommes qui parlaient l'idiome « indo-européen » préhistorique supposé par ces correspondances. Mais, pour une période historique quelconque, ancienne ou moderne, on ne saurait parler que de « peuples de langues indo-européennes » ; l'expression « peuples indo-européens » (ou improprement « aryens ») est dénuée de sens. Beaucoup — sans doute la plupart — des hommes qui actuellement parlent une langue indo-européenne descendent de parents qui, à la date où se parlait l'indo-européen, avaient une autre langue, et l'on ignore quels sont parmi ces hommes ceux qui ont parmi leurs ascendants une proportion plus ou moins forte d' « Indo-européens », et ceux qui sont de purs allogènes. Les expressions de « peuples sémitiques, finno-ougriens, etc. » sont également dénuées de sens, comme aussi celle de « peuples latins » ou « romans » ; il y a des langues néo-latines, il n'y a pas de peuples néo-latins ; il y a des langues indo-européennes, il n'y a pas de peuples indo-européens.

En l'absence de tout document écrit, on n'a aucun moyen de définir, à quelques siècles près, la date de séparation des dialectes indo-européens ; car la rapidité avec laquelle évoluent les langues est variable suivant les cas, et on ne voit pas pourquoi cette date serait antérieure par exemple à celle des plus anciens textes écrits de la Babylonie et de l'Égypte ; le début du troisième millénaire av. J.-C. peut être admis comme une date plausible : l'indo-européen est la forme ancienne des langues indo-européennes ; ce n'est pas, on l'a vu, une langue primitive.

De même que le français est une forme prise par le latin, que le latin est une forme prise par l'indo-européen au cours du développement historique, l'indo-européen est une forme prise par une langue parlée antérieurement. Pour l'expliquer, il faudra donc

démontrer qu'il existe d'autres langues apparentées et qui seraient à l'indo-européen ce que le grec et le sanskrit sont au latin par exemple ; si, comme il semble, l'indo-européen, le caucasique avec les langues méditerranéennes, du lycien au basque, et le finno-ougrien sont issus d'un même idiome, il pourra se constituer une nouvelle grammaire comparée pour une période antérieure (cf. p. 38). Mais la preuve n'a pas été faite jusqu'à présent, et l'indo-européen, tel qu'il a été défini ci-dessus, p. 35, est le seul objet du présent ouvrage parce qu'il est le seul pour lequel on ait déjà des démonstrations exactes et des doctrines certaines reconnues par les savants compétents.

CHAPITRE III

PHONÉTIQUE

I. — Les phonèmes.

Le système phonique de l'indo-européen comportait trois sortes de « phonèmes » : 1° les consonnes proprement dites comprenant deux espèces différentes au point de vue du mode d'articulation : les occlusives et les sifflantes ; 2° les voyelles ; 3° les sonantes.

1. Occlusives et sifflantes.

Occlusives.

Les « occlusives » — aussi nommées « muettes » ou « momentanées » — sont caractérisées par un arrêt du passage de l'air en un point de la bouche ; au moment où a lieu l'occlusion, l'émission de l'air s'arrête, c'est l'« implosion » ; au moment où cesse l'occlusion, l'émission de l'air reprend brusquement, c'est l'« explosion ».

Si la pression exercée par la langue sur le palais ou par les lèvres l'une contre l'autre pour réaliser l'occlusion est intense, les occlusives sont dites « fortes », ainsi *p*, *t*, *k* en français ; si la pression est faible, elles sont dites « douces », ainsi *b*, *d*, *g* en français. Si, à un moment quelconque depuis l'implosion jusqu'à l'explosion (comprise), l'occlusion est accompagnée de vibrations

glottales, la consonne est « sonore », ainsi fr. *b*, *d*, *g*, accompagnés de vibrations dès le commencement de l'implosion, ou arm. *b*, *d*, *g*, pourvus de vibrations seulement au moment de l'explosion dans certains dialectes ; s'il n'y a pas de vibrations glottales, l'occlusive est « sourde », ainsi fr. *p*, *t*, *k*. Les sonores sont toujours douces et les fortes toujours sourdes, mais l'inverse n'est pas vrai ; les Alsaciens par exemple ont des douces qui ne sont pas sonores. Si l'émission d'air continue après l'explosion, sans vibrations glottales, avant que la voyelle commence, l'occlusive est dite « aspirée » ; une occlusive aspirée est ordinairement douce.

Si l'occlusion est produite par le rapprochement des lèvres, on a des « labiales » ; si elle l'est par le contact du bord de la langue et du palais, des « dentales » ; si enfin elle l'est par le contact de la surface de la langue et du palais, des « gutturales ». Les occlusions peuvent avoir lieu en divers points du palais : les dentales sont produites à hauteur des alvéoles, au-dessus des alvéoles ou plus loin encore en arrière ; le français a ainsi des dentales proprement dites, l'anglais des « cacuminales » (dites « cérébrales ») ; de même, suivant que le dos de la langue touche la partie antérieure, médiane ou postérieure du palais, on distingue des « prépalatales », des « médiopalatales » et des « postpalatales » (ordinairement nommées « vélaires », parce que le contact se produit au niveau du voile du palais) ; il n'y a pas de limites précises d'une série à l'autre. Par suite de la brusque courbure de la partie antérieure du palais, il est malaisé de réaliser dans cette région une occlusion complète par contact de la surface de la langue : les prépalatales ne comportent que difficilement une occlusion parfaite, elles se « mouillent », ce qu'on indique par un accent après la lettre (ainsi *k'* pour *k* prépalatal mouillé), et tendent enfin à devenir des miocclusives, telles que sl. *c* ou *č*, et finalement des phonèmes du type spirant ; ainsi lat. *c* (qui note un *k*) a donné en vieux-français *č* (*tš*) devant *a* dans *char* (de *carrum*) et *c* (*ts*) devant *e*, *i* dans *cendre* (de *cinerem*), et ces *č* (*tš*), *c* (*ts*) ont abouti à fr. mod. *š*, *s* dans *char*, *cendre*.

Les occlusives sont la seule partie complète du système phonique de l'indo-européen. Au point de vue de l'intensité, de la sonorité et de l'aspiration, on y distingue : les sourdes, les sonores dites aspirées, les sonores simples et, en outre, une série, moins importante, de sourdes aspirées, peut-être fortes.

Les sourdes aspirées alternent fréquemment avec des sourdes simples ou des sonores aspirées ; elles semblent avoir souvent le caractère de phonèmes expressifs, et appartenir à une manière « populaire » de prononcer certains mots.

Les distinctions entre sourdes, sonores et sonores aspirées ont été éliminées dans certaines langues. Le « tokharien » les ignore et n'offre que des sourdes simples. En hittite, la notation des sourdes simples domine ; toutefois il y a trace de sonores dans un certain nombre de mots ; le problème, surtout philologique, de la répartition n'est pas encore entièrement résolu.

A date historique, et notamment en indo-iranien et en grec, le système des sonores simples s'oppose nettement à celui des sourdes simples. Mais certains traits indiquent que, au moins à une date très ancienne, le système des sonores simples n'était pas aussi essentiel en indo-européen que l'étaient celui des sourdes simples et celui des sonores aspirées. Alors que **p* est aussi essentiel que **t* et **k*, et **bh* aussi essentiel que **dh* et **gh*, le **b* est en indo-européen une rareté et se dénonce en partie comme secondaire ; sur le **b* voir p. 89. Une racine indo-européenne ne comporte pas deux sonores simples, voir p. 173-4. Ce n'est pas un hasard que, en face de la sifflante **s* qui est fréquente, l'indo-européen n'ait pas un **z* autonome, voir p. 97.

A l'égard du point d'articulation, il y a quatre séries : labiales, dentales, gutturales, labio-vélaires ; le hittite les distingue ; seul le tokharien a confondu les deux dernières séries.

A. *Sourdes simples.*

Abstraction faite des altérations particulières à certaines situations, les sourdes non aspirées sont définies par ce tableau de correspondances :

I.-E.	HITT.	TOKH.	SKR.	AV.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
*p	p	p	p	p	p	p	$h(w)$[2]	π	p	»	$f(b)$[5]
*t	t	$t(c)$	t	t	t	t	th	τ	t	t	$\underline{þ}(d)$[5]
*k_1	k	$k(ç)$[1]	$ç$	s	s	$š$	s	$\varkappa$	c	c	$h(g)$[5]
*k^w	ku	k	$k(c)$[1]	$k(č)$[1]	$k(č, c)$[1]	k	kh	$\pi(\tau)$[3]	qu	c[4]	$hw(w)$[5]

Notes :

1. tokh. *ç*, skr. *c*, av. *č*, sl. *č* devant les représentants de la voyelle i.-e. **ē* et de la sonante **i* (voyelle ou consonne) ; sl. *c* devant *ě* (ou *i*) issu de i.-e. **oi*, **ai*.

2. arm. *h* à l'initiale (réduit à zéro devant un ancien **ō*), *w* (*v*) entre voyelles.

3. τ devant ε, η dans la plupart des parlers.

4. Le gaulois et le brittonique répondent par *p* au **k*^{w} indo-européen, qui est encore noté par un *q* distinct de *c* dans l'alphabet ogamique du vieil irlandais.

5. Les sonores germaniques, entre voyelles ou sonantes, quand la syllabe précédente, initiale du mot, n'était pas tonique (il s'agit ici du ton indo-européen, non de l'accent germanique) ; en dehors du cas des consonnes intérieures après la syllabe initiale, les faits sont compliqués, en partie obscurs. Les sonores *b*, *d*, *g* du germanique étaient spirantes entre voyelles. Le *hw* gotique est une consonne une, notée par un signe spécial.

Exemples des diverses occlusives sourdes :

**p* :

skr. *pátiḥ* « maître, époux », lit. *pat(i)s* « lui-même », gr. πόσις « époux », lat. *potis*, got. *-faþs* dans (*bruþ-*)*faþs* « fiancé » ; cf. alb. *pata* « j'avais ».

hitt. *pedan* « sol », skr. *padám* « trace de pas », gr. πέδον « trace de pas », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas » (en face de *otn* « pied », cf. p. 254), v. isl. *fet* « pas ».

hitt. *pra* « avant », skr. *prá-* v. sl. *pro*, gr. προ, lat. *pro-*, got. *fra-*, irl. *ro* (le **p* est entièrement amui en celtique).

skr. *ápi* « aussi », av. *aipi*, gr. ἔπι « à côté, en plus », arm. *ew* « aussi, et ».

**t* :

skr. *tanúḥ* « mince », v. sl. *tĭnŭkŭ*, lat. *tenuis*, v. isl. *þunnr* (all.) « dünn » ; gr. ταναός, irl. *tan(a)e* ; cf. alb. *n-dεń* « j'étends ».

**k*$_1$:

skr. *çrávaḥ* « gloire », gr. κλέ(*F*)ος, v. irl. *clú* « gloire », lat. *cluor* « δόξα » (glose) ; av. *sravah-* « parole », v. sl. *slovo* « parole » ; skr. *çrutáḥ* « entendu », gr. κλυτός, lat. *(in-)clutus* ; v. h. a. *hlūt* « haut (en parlant de la voix) ».

**k*^{w} :

véd. *kṛṇóti* « il fait », lit. *kuriù* « je bâtis », gall. *peri* « faire » et *prydydd* « poète », irl. *creth* « poésie ».

lit. *lëkù* « je laisse », gr. λείπω « je laisse », got. *leihwa* « je prête » ; skr. *riṇákti* « il laisse » (avec un infixe nasal *-na-*), lat. *linquō* ; arm. *elikh* « il a laissé » = gr. ἔλιπε (π d'après ἔλιπον, etc.).

skr. *cáyate* « il punit », gr. τεῖσαι « payer » (thess. πεισαι) ; av. *kaēnā-* « punition », gr. ποινή « rançon, prix du sang », v. sl. *cěna* « prix ».

A en juger par l'accord de l'indo-iranien, du baltique, du slave, de l'albanais, du grec, du latin et du celtique, les phonèmes de cette série étaient des occlusives sourdes non aspirées ; l'arménien en a fait des sourdes aspirées, le germanique des spirantes *f*, *þ*, *h* (ancien *x*), *hw* (ancien *x*^{w}), issues sans doute d'anciennes sourdes aspirées faibles.

B. *Sonores dites aspirées.*

Tableau des correspondances :

I.-E.	HITT.	TOKH.	SKR.	AV.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
*bh	p(b)	p	bh	b	b	b	b	φ	f(b)[3]	b	b[4]
*dh	t(d)	t	dh	d	d	d	d	θ	f(d)[3]	d	d[4]
*g_1h	k(g)	k	h	ž	ž	ž	j(ž)	χ	h	g	g[4]
*g^wh	ku(gu)	k	gh(h)[1]	g(j)[1]	g(ž,dž)[1]	g	g(j)[1]	φ(θ)[2]	f(u)[3]	g	(?)[4]

Notes :

1. skr. *h*, av. *j*, sl. *ž*, arm. *j* devant les représentants de i.-e. **ĕ* et de la sonante *i*, voyelle ou consonne.

2. gr. θ devant ε ou η, comme plus haut τ.

3. lat. *b*, *d*, *u* (consonne) entre voyelles.

4. En position intervocalique, *b*, *d*, *g* notent les spirantes *β*, *đ*, γ, non des occlusives; le **g^wh* est alors représenté par *w*.

Exemples des diverses sonores aspirées :

**bh* :

skr. *bhárāmi* « je porte », av. *barāmi*, arm. *berem*, gr. φέρω, lat. *ferō*, got. *baira*, v. irl. *-biur*, v. sl. *berǫ*.

skr. *nábhaḥ* « nuage », gr. νέφος, v. sl. *nebo* « ciel » ; hitt. *nepiš* « ciel » ; gr. νεφέλη, lat. *nebula*, v. sax. *neƀal* « nuage ».

v. h. a. *berg* « montagne », arm. *barjr* (gén. *barjn*) « haut », skr. *bṛhán* « haut », hitt. *parkuš* « haut », tokh. A *pārkār* « long ».

**dh* :

skr. *dhūmáḥ* « fumée », lat. *fūmus*, lit. *dúmai*, v. sl. *dymŭ*.

**g_1h* :

skr. *váhati* « il va en char », av. *vazaiti*, v. sl. *vezetŭ*, lit. *vẽža*, lat. *uehit* ; got. *(ga-)wigan* « mettre en mouvement » ; gr. ὄχος « char » = v. sl. *vozŭ*.

skr. *bāhúḥ* « avant-bras », gr. πῆχυς « bras », tokh. *pokeṃ* « bras ».

**g^wh* :

skr. *hánti* « il frappe », *ghnánti* « ils frappent », av. *jainti* « il

frappe » ; gr. θείνω, ἔπεφνον, φόνος ; arm. *gan* « coup » ; lat. *(of-)fen-(dō)* ; irl. *gonim* « je blesse » ; hitt. *kuenzi* « il frappe » ; 3e plur. *kunanzi*.

av. *snaēžaiti* « il neige » (avec ž issu de *j* entre voyelles), got. *snaiws* « neige », lit. *snẽgas*, v. sl. *sněgŭ* ; gr. (accus.) νίφα = lat. *niuem* (nomin. *nix*).

Pour les sourdes et, comme on va le voir, pour les sonores simples, le seul examen du tableau des correspondances révèle la nature du phonème indo-européen. Il n'en est pas de même ici. Il s'agit de sonores ; car, en iranien, slave, baltique, albanais, celtique (sauf un reste de distinction pour la vélaire), les sonores dites aspirées sont confondues avec les sonores simples ; en arménien et en germanique, les anciennes sonores aspirées sont sonores, tandis que les anciennes sonores simples sont devenues sourdes ; en sanskrit, elles sont représentées par des sonores suivies d'une résonance glottale sonore, désignée par *h*, qui en est même venue à répondre à elle seule à **g*$_1$*h*, et aussi à **g*^{w}*h* devant un ancien **ĕ* et devant **i*. En grec on trouve les sourdes aspirées φ, θ, χ, et en italique les spirantes sourdes **f* (anciennement bilabiale), **ɸ*, **x*, qui, en latin de Rome, ont abouti à *f, f, h* à l'initiale. Les sonores aspirées de l'indo-européen se distinguaient des sonores simples, sans doute par une articulation glottale qu'on n'a pas le moyen de déterminer exactement.

C. *Sonores simples.*

Tableau des correspondances :

I.-E.	HITT.	TOKH.	SKR.	AV.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**b*	*p*(?)	*p*(?)	*b*	*b*	*b*	*b*	*p*	β	*b*	*b*	*p*
**d*	*t*	*t*(*c*)	*d*	*d*	*d*	*d*	*t*	δ	*d*	*d*	*t*
**g*	*k*	*k*	*j*	*ž*	*ž*	*ž*	*c*	γ	*g*	*g*	*k*
**g*^{w}	*ku*(?)	*k*(*ç*)	*g*(*j*)[1]	*g*(*j*)	*g*(*ž*, *dz*)[1]	*g*	*k*	β(δ)[2]	*u*(*gu*)	*b*	*q*

Notes :

1. skr. *j*, av. *j*, sl. *ž* devant les représentants de i.-e. **ĕ* et de la sonante *i*, voyelle ou consonne.

2. gr. δ devant ε ou η, dans la plupart des parlers, comme plus haut τ et θ.

Exemples des diverses occlusives sonores :

**b* :

Le *b* est relativement rare ; il ne figure dans aucun suffixe important ni dans aucune désinence ; il est secondaire dans une partie des mots où on le rencontre, ainsi skr. *píbāmi* « je bois », v. isl. *ibim* « je bois », lat. *bibō* (avec *b* initial par assimilation) est une ancienne forme à redoublement en regard de skr. *pāhi* « bois », gr. πῖθι, v. sl. *piti* « boire », lat. *pōculum* « coupe » ; pour le rôle de la sonore, v. p. 173 ; d'autres mots sont imitatifs, ainsi gr. βάρβαρος, lat. *balbus*, etc. ; d'autres sont limités à peu de langues et ont l'air d'emprunts récents.

**d* :

skr. *dámaḥ* « maison », v. sl. *domŭ*, gr. δόμος, lat. *domus*.

accusatif skr. *pádam* « pied », gr. πόδα, lat. *pedem*, got. *fotu*, arm. *otn*.

**g*$_1$:

skr. *jánaḥ* « race », arm. *cin* « naissance », gr. γένος, lat. *genus* ; skr. *jantúḥ* « race », av. *zantuš* « tribu » ; got. *kuni* « race, famille ».

**g*^{w} :

skr. *gáyaḥ* « état de maison », av. *gayō* « vie », serbe *gȍj* « prospérité » ; skr. *jīváḥ* « vivant », av. *j(ī)vō*, lit. *gývas*, v. sl. *živŭ*, lat. *uīuos*, osq. bivus « uīuī » (nomin. plur.), v. irl. *beo*, got. *qius* ; cf. gr. βίος « vie », arm. *keam* « je vis ».

Cette série représente des sonores ; l'arménien en a fait des sourdes douces, et le germanique, qui pousse en général le changement un degré plus loin que l'arménien, des sourdes fortes.

D. *Sourdes aspirées.*

Les trois types qui viennent d'être définis n'expliquent pas tous les faits. L'indo-iranien a une quatrième série d'occlusives représentées dans l'Inde par des sourdes aspirées *ph, th, kh,* et en iranien par des spirantes *f*, θ, *x*. L'arménien présente de même un *ph* (noté aussi *p'*) dont ne rendent compte ni le **p*, ni le **bh,* ni le **b* indo-européens, et un *x* qui suppose aussi une origine particulière. A skr. *ph,* ir. *f*, arm. *ph*, le grec répond par φ ; et à skr. *kh,* ir. *x*, arm. *x*, le grec répond par χ, confondant ainsi avec les correspondants de skr. *ph* et *kh,* ceux de *bh* et *gh*, mais distinguant les correspondants de skr. *ph, kh* de ceux de skr. *p, k*. Ces correspondances obligent à poser, sinon pour tout l'indo-européen, du moins pour une aire représentée par l'indo-iranien, l'arménien et le grec, une série de sourdes aspirées **ph* et **kh*. Dans cette série on n'observe pas de distinction entre deux types de gutturales : le grec n'a pas de représentant de labio-vélaires, l'indo-iranien et l'arménien n'ont pas de type palatalisé.

Les exemples sont relativement peu nombreux ; on trouve des sourdes aspirées notamment dans des mots imitatifs :

skr. *kakhati* (mot de lexique) « il rit » (par dissimilation d'aspirée au lieu d'un ancien **khakhati*), gr. καχάζω (de **χαχαζω*), arm. *xaxankh* « rire bruyant », v. sl. *xoxotŭ* (même sens), v. h. a. *huoh* « raillerie », lat. *cachinnus* (*ch* est une orthographe hellénisante).

skr. *phŭt-karaḥ* « action de souffler, de siffler », arm. *phukh* « souffle », gr. φῦσα « souffle », lit. *pūsti* « souffler ».

Mais ces exemples ne sont pas les seuls. Voici quelques rapprochements :

skr. *skhálāmi* « je fais un faux pas », arm. *sxalim* (même sens) ; cf. peut-être lat. *scelus*.

skr. *sphuráti* « il fait un mouvement rapide », arm. *sphiŕkh* « dispersion » ; arm. *pharat* « dispersé ».

Pour quelques cas d'alternance, voir p. 172.

La dentale sourde aspirée pose des problèmes. Il semble que la sourde aspirée sanskrite apparaisse dans des cas où elle était suivie de *ə (pour *ə, voir p. 100). Alors le grec offre simplement τ. C'est le cas de la racine de skr. *pṛthú-ḥ*, gr. πλατύς. Ailleurs le **th* a plutôt une valeur expressive. Tel est sans doute le cas pour la désinence de seconde personne du singulier du parfait skr. *véttha* « tu sais », gr. (*F*)οἶσθα.

Remarques sur les gutturales.

I. Sauf le « tokharien », qui les a confondues, chacune des langues indo-européennes a deux séries de phonèmes issus de gutturales, on l'a vu ; les deux correspondances principales peuvent se résumer dans les formules :

$$\begin{cases} 1^{\circ}\ \text{lat. } c\text{, hitt. } k \quad = \text{skr. } ç \quad : \text{ i.-e. } *k_1) \\ 2^{\circ}\ \text{lat. } qu\text{, hitt. } ku = \text{skr. } k(c) : \text{ i.-e. } *k^w) \end{cases}$$

La première série de correspondances définit des phonèmes $*k_1$, $*g_1$, $*g_1h$, qui sont représentés par des « gutturales » en hittite, « tokharien », grec, italique, celtique et germanique, c'est-à-dire, outre le hittite et le « tokharien », dans le groupe occidental : ainsi gr. κ, γ, χ, lat. *c, g, h,* etc. ; et par des mi-occlusives, des sifflantes ou des chuintantes en indo-iranien, slave, baltique, arménien, et albanais, c'est-à-dire dans un groupe oriental, ainsi arm. *s, c, j*. Dans le premier groupe de langues, « cent » se dit tokh. A *käṅt,* gr. (ἑ-)κατόν, lat. *centum,* irl. *cēt,* got. *hund,* et, dans le second groupe, skr. *çatám,* av. *satəm,* v. sl. *sŭto,* lit. *šimtas*.

La seconde série de correspondances définit des postpalatales accompagnées d'une émission labio-vélaire qui en faisait partie intégrante, i.-e. $*k^w$, $*g^w$, $*g^wh$. En hittite et dans le groupe occidental, ces consonnes conservent leur aspect ancien, ainsi en latin et en germanique : hitt. *kuiš,* lat. *quis,* got. *hwas* ; là où l'articulation labiale se transforme en occlusion, il y a passage aux labiales, ainsi en osco-ombrien, osque *pis* « qui », et en

grec, πότερος « lequel des deux » ; en celtique, le passage à la labiale est panceltique pour la sonore simple, mais ne s'est produit pour la sourde qu'en gaulois et en brittonique : en regard de lit. *keturì* « quatre », lat. *quattuor*, le vieux gallois a *petguar*, le gaulois *petor-*, conservé dans l'emprunt latin *petor-ritum* « char à quatre roues » ; ces dialectes ont ainsi restitué un *p*, alors que le **p* indo-européen avait disparu en celtique commun ; au contraire le gaélique a conservé *q* (attesté dans les inscriptions ogamiques) et en a fait *c* avant la date des plus anciens textes littéraires : v. irl. *cethir* « quatre ». Dans le groupe oriental, on a de simples gutturales, devenues mi-occlusives devant i.-e. **ĕ* ou **i* (voyelle ou consonne) dans une partie des dialectes : skr. *káḥ* « qui », *cit* (= lat. *quid*) ; av. *čiš* « qui » ; v. sl. *kŭ-to* « qui », *čĭ-to* « quoi », lit. *kàs* « qui », arm. *khan* « que ». — Les post-palatales labio-vélaires sont des phonèmes uns et non pas des groupes de consonnes ; **k*^{w} est autre chose que **k*$_{1}$*w* : le **k*$_{1}$*w*, attesté par skr. *çv*, lit. *šv*, dans skr. *áçvaḥ* « cheval », lit. *ašvà* « jument », est représenté en grec par ππ dans ἵππος, et non par un simple π comme le **k*^{w} de ἕπομαι, cf. lat. *sequor* et lit. *sekù* « je suis ».

Les langues indo-européennes ne s'opposent pas ici une à une, mais groupe à groupe, et l'on est amené à tracer une ligne du traitement phonétique des deux types de gutturales, ligne qui sépare un groupe oriental (av. *satəm*) du tokharien et du hittite, d'une part, du groupe occidental, de l'autre, à ce point de vue. Cette double coïncidence n'implique pas que les mêmes dialectes coïncident à d'autres égards (v. chap. IX).

Les parlers du type de lat. *quis* et *centum* représentent l'état de choses le plus ancien ; car **k*^{w} n'a pas chance de sortir de *k*, et, s'il est courant de voir dans le type *k* puis *č* ou *c* ou *š* ou *s*, une forme altérée de *k*, l'inverse n'est pas vrai. Du reste, l'antiquité du type *quis, centum* est établie par le fait qu'il se trouve à la fois à l'Ouest, en grec, en italique, en celtique et en germanique, et à l'Est, en hittite et en « tokharien ». Comme l'irlandais, le « tokharien » a confondu les anciens **k*^{w} et **k*.

Le fait que l'indo-iranien, le slave, le baltique, l'arménien et

l'albanais offrent ici deux altérations communes indique entre ces groupes une parenté dialectale. La communauté du grec, de l'italique, du celtique et du germanique, à l'Ouest, du hittite et du « tokharien », à l'Est, n'indique rien, puisqu'il s'agit seulement de la conservation de l'état de choses ancien.

II. Outre les deux correspondances qui définissent, l'une les prépalatales, l'autre les postpalatales labio-vélaires, il en existe une troisième : à un *ç* sanskrit ne répond jamais un *qu* latin, mais on peut avoir :

lat. c = skr. $k(c)$

ou, d'une manière plus générale :

lat. c = gall. c = germ. h = gr. $\varkappa$
= skr. $k(c)$ = sl. $k(\check{c})$ = lit. k = arm. kh.

On a souvent conclu de là que l'indo-européen avait une série de médio-palatales intermédiaire entre les deux séries établies ci-dessus. Mais dans aucune langue indo-européenne ces trois types ne coexistent. D'autre part, le type de correspondance lat. *c* = skr. *k* apparaît surtout dans certaines conditions particulières, notamment :

devant **a* : lat. *cacūmen*, skr. *kakúd* « sommet » ; et alors on ne trouve pas le type skr. *ç* = lat. *c* ;

devant **r* : skr. *kravíḥ* « viande crue », v. sl. *krŭvĭ* « sang », lit. *kraūjas* « sang », en regard de gr. κρέ(*F*)ας « viande », lat. *cruor*, gall. *crau* « sang », v. isl. *hrár*, valant all. *roh* (« qui n'est pas cuit ») ;

après **s* : lit. *skiriù* « je sépare », en regard de v. h. a. *sceran* « couper, tondre » et de gr. κείρω « je tonds » (pour l'alternance **sk-* : **k-*, v. le chap. IV) ;

à la fin des racines, surtout après **u* : skr. *rócate* « il brille », av. *raočah-* « lumière », lit. *laūkas* « qui a une tache blanche », v. sl. *lučĭ* « lumière » ; en regard de gr. λευκός, lat. *lūcēre*, got. *liuhaþ* « lumière » ; il y a souvent, dans le groupe oriental, alternance entre les représentants de i.-e. **k*, et ceux de i.-e. **k*^{w},

ainsi skr. *rúçant-* « brillant », arm. *loys* « lumière » à côté des mots cités.

Le fait que l'on a, devant **a*, skr. *k* = lat. *c*, mais devant **o*, skr. *ç* = lat. *c*, est décisif. Comme on le verra p. 154, la voyelle **o* est en indo-européen un degré d'une alternance **e/*o*, et l'on peut dès lors admettre comme possible que **o* est en indo-européen un ancien **ǐo*, de même que, en russe, *ě* (c'est-à-dire *io*) est une forme prise par un ancien **e*. Or, on ne peut rendre compte de **k'*, développement secondaire on l'a vu p. 92, s'il n'était le résultat de la palatalisation d'un **k* devant **e/*o*. Dès lors, devant **a*, qui n'est pas un degré de l'alternance normale **e/*o*, il est naturel que *k'* n'existe pas. — La sonante **r* n'est guère sujette à subir l'influence d'une voyelle prépalatale suivante ; dès lors la correspondance skr. *k* = lat. **c* est de règle devant **r* ; au contraire, **l* admet l'influence d'une voyelle prépalatale suivante ; aussi la correspondance skr. *ç* = lat. *c* est-elle ordinaire ici. — Il n'est pas surprenant que, après **s*, le **k* n'ait pas subi la palatalisation ; c'est ainsi que, en ionien-attique, le -τι, qui devient -σι dans εἶσι, τίθησι, etc., subsiste dans ἐστι. — En somme le **k* primitif de l'indo-européen a persisté dans certaines positions, et s'est palatalisé dans d'autres. De là vient que l'on observe des flottements entre **k* et **k'* dans le groupe dit *satəm*.

Ceci posé, on n'a pas le droit d'admettre une troisième série de gutturales en indo-européen, bien que tous les faits ne soient pas assez exactement expliqués, et que par exemple le *g/ž* de v. sl. *lęgą* « je me couchais », *ložiti* « coucher », en face de got. *ligan* « être couché », et de gr. λέχος « lit » (cf. tokh. *leki* « couche ») reste surprenant. Il n'y a que deux traitements d'un même **k* ancien dans un groupe dialectal de l'indo-européen.

Les langues où se rencontre le type *satəm*, représentant une palatalisation dialectale de date indo-européenne commune, sont les mêmes où, plus tard, les anciennes labio-vélaires réduites à des gutturales simples ont tendu à se palataliser devant les voyelles prépalatales et devant *y* ; ainsi le slave qui pour « cent » a *sŭto*, a *čĭ-to* « quoi » en face de *kŭ-to* « qui » ; et quand la diphtongue **oi* a passé à **ei*, d'où *ě*, le slave a de nouveau palatalisé *k* devant

ė, ainsi dans *cėna* « prix » (v. p. 86). La tendance à la palatalisation a donc persisté dans ce groupe de parlers.

Dès lors, en ce qui concerne l'indo-européen commun, on se tiendra aux quatre types d'occlusives ainsi définis.

labiales : skr. *p* = lat. *p*.

dentales : skr. *t* = lat. *t*.

gutturales : skr. *ç* (et *k*, *c*) = lat. *c* = hitt. *k*.

postpalatales labio-vélaires : skr. *k(c)* = lat. *qu* = hitt. *ku*.

Sifflantes.

Si, en indo-européen, le système des occlusives est riche et complet, celui des consonnes continues formées par rétrécissement du passage de l'air, des « fricatives », ne comprend, au contraire, qu'un phonème, la sifflante **s*, dont l'emploi est d'ailleurs fréquent. Le traitement de i.-e. **s* est une des parties les plus compliquées de la phonétique indo-européenne, parce que l'influence des articulations voisines y intervient souvent.

A l'initiale, les correspondances sont : *s* en hittite (où l'emploi du *š*, et non de *s*, du cunéiforme semble indiquer une prononciation particulière de *s*), « tokharien », sanskrit, slave, baltique, germanique, gaulois et gaélique, italique, *h* en iranien, arménien, grec, brittonique ; le passage à *h* résulte d'une prononciation faible et apparaît, d'une manière indépendante (c'est évident pour le brittonique) dans les langues où l'articulation des occlusives est relativement peu ferme ; le traitement albanais n'est pas clair :

skr. *sánaḥ* « vieux », lit. *sẽnas*, got. *sinista* « le plus vieux », v. irl. *sen*, gaul. *seno-*, lat. *senex*, mais av. *hanō*, arm. *hin*, gr. ἕνη (dans ἕνη καὶ νέα), bret. *hen*.

L'articulation de la sifflante **s* est conservée en certaines positions dans toutes les langues, notamment à l'initiale, devant **t* et **p*, ou, à l'intérieur, entre **e* et **t* :

gr. σπένδω « je verse une libation », lat. *spondeō*, hitt. *šipantahhi* (= *spand-*) « je verse une libation, je sacrifie ».

got. *stairno* « étoile », véd. *stṛbhiḥ* « par les étoiles », gr.

ἀστήρ « étoile », στεροπή et ἀστεροπή « éclair », corn. *steren* « étoile », et lat. *stēlla*, arm. *astł* « étoile » ; tokh. B *s'cirye* « étoilé » a *s'c-* issu de **st-*, et le hittite a *šittar* (= *star*).

skr. *váste* « il se vêt », av. *vaste*, gr. *Fέστα*ι ; lat. *uestis*, arm. (*z-*)*gest* « vêtement », cf. hitt. *wašanzi* « ils se vêtent ».

L'une des particularités du traitement de **s* se retrouve sous une forme presque identique dans des dialectes contigus les uns aux autres et sollicite l'attention par le fait qu'elle indique ainsi des parentés dialectales. Après *k, r, i, u,* en indo-iranien, l'articulation de **s* se transforme en celle des chuintantes : skr. *ṣ*, av. *š* ; par exemple le futur en *-sya-* de la racine indo-iranienne *vak-* « parler » est : skr. *vakṣyā́mi* « je parlerai », gâth. *vaxšyā* (avec la spirante *x* issue régulièrement de *k* devant *š*) ; le locatif pluriel en *-su* des thèmes *pitṛ́-* « père », *ávi-* « brebis », *sūnú-* « fils » est skr. *pitṛ́ṣu, áviṣu, sūnúṣu*. Dans les mêmes conditions, on trouve, au lieu de *s* des autres langues, des chuintantes dans certains mots baltiques ; ainsi, en regard de gr. τέρσομαι « je me dessèche », v. ang. *þyrst*, v. h. a. *durst* « soif », on a skr. *tṛ́ṣyati* « il a soif », lit. *tiršlas* « pâteux, à demi desséché » ; en slave, *x* a pris la place de l'ancienne chuintante : l'aoriste en *-s-* de *rekǫ* « je dis » est *rèxŭ* (de **rèk-xŭ*) ; les locatifs de thèmes en *-i-* et en *-ŭ-* sont *-i-xŭ* = skr. *-i-ṣu*, *-ŭ-xŭ* = skr. *-u-ṣu* ; etc. Mais, si le slave a *x* devant voyelle dans tous les cas où le sanskrit a *ṣ* et l'iranien *š*, le baltique a souvent *s* après *i, u* (sans qu'on puisse poser une règle), par exemple la « puce » est en lituanien *blusà* en regard de v. sl. *blŭxa*, et, en arménien, où l'on a trace de la prononciation *š* après *k*, le traitement de l'intervocalique est **h*, d'où zéro, et non *š*, après *i* et *u* ; ainsi à lat. *nurus* « bru » (de **nusus*, **nuxus*), v. ang. *snoru* (de **snusǎ*) et skr. *snuṣā́*, v. sl. *snŭxa*, l'arménien répond par *nu* (de **nuhos*), génit. *nuoy* (de **nuhohyo*), tout comme gr. νυός. En somme, la chuintante apparaît en indo-iranien, en slave, en baltique et un peu en arménien, c'est-à-dire dans les langues du groupe oriental qui offrent un même type de traitement des gutturales.

Entre voyelles, **s* est sujette à des altérations : dans les trois langues où **s* initiale a déjà anciennement donné *h*, elle devient *h*,

qui subsiste en iranien, et tombe en arménien et en grec ; elle devient sonore en italique, et le *ʒ ainsi produit devient *r* en latin, etc., par exemple au génitif-ablatif skr. *mánasaḥ* « de l'esprit » répondent av. *manaŋhō*, gr. μένεος, μένους ; au génitif-ablatif hitt. *nepišaš*, v. sl. *nebese* « du ciel » répond gr. νέφεος, νέφους ; au skr. *jánasaḥ* « de la race » répondent gr. γένεος, att. γένους et lat. *generis*, etc. Il n'y a pas lieu de donner ici le détail des faits dans les diverses langues, d'autant moins qu'il s'agit de faits postérieurs à la période d'unité indo-européenne. Ainsi dans gr. γένεος, on n'aperçoit pas trace de *-*s*- ni de -**h*- qui en a pris la place ; mais dans εὖω, l'*h* initiale provient du transfert d'une *h* intérieure issue d'**s* : **eusō* est la forme ancienne à en juger par skr. *óṣāmi* « je brûle » et lat. *ūrō* (*ustus*) ; de là est sorti **euhō*, d'où εὕω.

La sonore de **s*, le **ʒ*, n'a pas en indo-européen d'existence par elle-même ; elle n'est autre chose que la forme prise par la sourde **s* devant une occlusive sonore. Soit par exemple la racine de lat. *sedēre*, gr. ἕδος « siège », got. *sitan* « être assis », etc. ; avec le vocalisme au degré zéro, elle est **sd*-, d'où, par assimilation de la sourde **s* à la sonore suivante, **ʒd*- ; l'indo-iranien la fait précéder souvent du préverbe **ni*- qui n'a subsisté par ailleurs qu'en arménien : skr. *ni-ṣīdati* « il s'assied », persan *ni-šastan* « s'asseoir », arm. *n-stim* « je m'assieds » ; le grec remplace **ni*- par κατα- (par exemple καθ-ίζω) ; mais **ni*- était indo-européen, comme le prouve le substantif i.-e. **ni-ʒdo*- « lieu où l'on est assis, établi » : **nizdos* donne indo-iranien **nižḍas* (avec chuintante sous l'influence de *i* précédent), d'où, dans l'Inde, **nižḍas*, *nīḍáḥ* (véd. *nīḷáḥ*) ; en arménien *nist*, avec la sifflante conservée après *i*, le **d* devenant *t* suivant la règle générale et **ʒ* étant par suite changé en *s* ; ailleurs le mot s'est fixé au sens de « nid » : lat. *nīdus* (de **nizdos*), v. irl. *nett* (*tt* notant *d* occlusif entre voyelles), v. h. a. *nest* ; le lit. *lizdas* « nid » a subi une altération de l'initiale, mais a conservé le *zd* intérieur. — La forme sonore **ʒ* de **s* est aussi employée devant les sonores aspirées : v. sl. *mŭzda* (de **mizda*) « salaire », got. *mizdo*, av.

mīẓdəm, véd. *mīḷáhm* « prix (du combat) » (de **miẓdhám*) ; en grec, la sonore aspirée étant représentée par une sourde, le **ẓ* est devenu σ : μισθός.

La sifflante **s* est donc la seule fricative autonome qu'on soit en droit de tenir pour indo-européenne ; toutefois tandis que le grec a δεξιός « droit » et le vieil irlandais *dess* en regard de skr. *dkáṣiṇaḥ* « droit », av. *dašina-*, v. sl. *desna* « main droite », lat. *dexter*, got. *taihswa*, on observe, notamment après gutturales, une autre correspondance dans quelques mots, par exemple dans gr. ἄρκτος « ours », v. irl. *art* en regard de skr. *ṭkṣaḥ*, av. *arəšō*, lat. *ursus* (d'un plus ancien **orcsos*) ; ce contraste invite à poser des fricatives différentes dans les deux cas. La série sonore aspirée fournit un traitement pareil, ainsi : gr. χθών, χθονός, irl. *dū* (acc. *don*), skr. *kṣấḥ* (loc. *kṣámi*) « terre ». Ce détail, d'importance minime en lui-même, montre qu'on ne peut fixer avec précision le nombre des phonèmes employés par l'indo-européen.

2. Voyelles proprement dites.

Les deux voyelles essentielles de l'indo-européen sont les brèves **e* et **o* ; leur importance en morphologie ressortira des alternances exposées au chapitre IV ; leur fréquence révèle du reste à elle seule l'étendue du rôle qu'elles jouent. Elles sont définies par les correspondances suivantes :

i.-e. **e* : gr. ε, ital. *e*, celt. *e*, germ. *e* (= got. *i*, occidental et scandinave *e* ou *i* suivant des règles compliquées), balt. *e*, sl. *e*, arm. *e*, alb. *e*, hitt. *e* aussi noté *i*, tokh. *e*, indo-iranien *a*.

i.-e. **o* : gr. ο, ital. *o*, celt. *o*, germ. *a*, balt. *a*, sl. *o*, arm. *o*, alb. *a*, hitt. *a*, indo-iran. *a*.

Exemples :

**e* : skr. *sácate* « il suit » = gr. ἕπεται (avec π d'après ἕπομαι), lit. *sekù* « je suis », lat. *sequitur*, v. irl. *-sechetar* « ils suivent ».

**o* : lat. *rota*, v. irl. *roth*, v. h. a. *rad* (de germ. **raþan*), lit. *rãtas* « roue », skr. *ráthaḥ* « char », av. *raθδ*.

gr. ὄζος « branche » (de i.-e. **ózdos*), arm. *ost*, got. *asts*.

Le seul idiome où **ĕ* et **ŏ* ne soient plus distincts est l'indo-iranien ; mais l'existence antérieure de la distinction y est attestée par le fait que i.-e. -**k"o*- y a donné skr. *ka*, av. *ka*, et i.-e. -**k"e*- skr. *ca*, av. *ča* :

skr. *katarâḥ* « lequel des deux », av. *katārō*, en regard de gr. πότερος, got. *hwaþar*, lit. *katràs*, v. sl. *kotoryjĭ* et *koteryjĭ* ;

skr. *ca*, av. *ča* « et », en regard de gr. τε, lat. *que*.

Au parfait où la voyelle du redoublement est **e* et la voyelle de la racine **o* au singulier, type gr. μέμονα, δέδορκα, etc., l'indo-iranien a donc une opposition de la gutturale pure devant l'*a* radical représentant **o* et de la gutturale mouillée devant l'*a* du redoublement représentant **e* : véd. *cakára* « j'ai fait », *jagára* « j'ai avalé », *jaghâna* (de **jhaghana*) « j'ai frappé ».

Outre **e* et **o*, l'indo-européen avait une troisième voyelle brève, plus rare, et qui ne joue pas de rôle dans les alternances employées en morphologie, à savoir **a* défini par les correspondances :

hitt. *a*, gr. α, ital. *a*, celt. *a*, germ. *a*, lit. *a*, sl. *o*, arm. *a*, alb. *a*, indo-iran. *a*,

c'est-à-dire distinct de **o* seulement en grec, en italique, en celtique et en arménien (il faut ajouter le tokharien) : la confusion de **a* et de **o* dans une grande partie des langues indique que le **o* indo-européen était très ouvert. La voyelle **a* se trouve notamment dans des mots de caractère populaire, technique ou affectif. Des noms d'infirmité comme lat. *caecus* ou *claudus* ont des diphtongues en **a*. La voyelle **a* figure dans des adjectifs signifiant « gauche » : gr. λαιός, σκαιός, lat. *laeuos*, *scaeuos*.

Exemples :

skr. *ájāmi* « je conduis », av. *azāmi*, arm. *acem*, gr. ἄγω, lat. *agō* ; v. irl. *agat* (subjonctif) « agant » ; v. isl. *aka* « conduire » ;

skr. *tátâḥ* « papa », gr. τάτα, lat. *tata*, moy. bret. *tat* « père » ; le même appellatif a une autre forme dans hitt. *attaš*, gr. ἄττα, lat. *atta*, v. irl. *aite* « père nourricier », got. *atta* « père », v. sl. *otĭcĭ* « père » (avec un suffixe de dérivation) ; cf. skr. *atta* « maman ».

En ce qui concerne les brèves, le vocalisme peut donc être résumé par le tableau suivant de correspondances :

I.-E.	GR.	ITAL.	CELT.	GERM.	LIT.	SL.	ARM.	HITT.	INDO-IRAN.
*e	ε	e	e	e(i)	e	e	e	e	a
*o	ο	o	o	a	a	o	o	o	a
*a	α	a	a	a	a	o	a	a	a

La voyelle *a, telle qu'elle vient d'être définie, n'est pas toujours aisée à distinguer de deux autres phonèmes indo-européens : *ə et *ᵒ.

1° Dans beaucoup de mots, skr. *i*, av. *i* répondent à gr. α, lat. *a*, celt. *a*, germ. *a* (en syllabe initiale), arm. *a*, lit. *a*, v. sl. *o* ; on désigne par *ə le phonème indo-européen que suppose cette correspondance ; exemple :

skr. *pitā* « père », av. *pita*, en regard de gr. πατήρ, lat. *pater*, v. irl. *athir*, got. *fadar*, arm. *hayr*.

En grec, ce phonème peut être aussi représenté par ε ou ο sous l'influence d'un η ou d'un ω avec lequel il est en alternance régulière ; de là trois cas :

στατός = skr. *sthitáḥ*, cf. dor. ἵστᾱμι
θετός = skr. *hitáḥ* (altéré de **dhitáḥ*), cf. dor. τίθημι
δοτός = lat. *dătus*, cf. δίδωμι.

Cette particularité met en relief le trait caractéristique de i.-e. *ə, qui autorise à distinguer ce phonème de la voyelle *a, bien qu'il ne soit distinct de *a qu'en indo-iranien : *ə est en alternance régulière avec *ā, *ē, *ō, tandis que *a est isolé, comme on le verra dans la théorie des alternances (chap. IV) ; là même où il s'agit d'un mot non attesté en indo-iranien, l'alternance avec une voyelle longue indique donc en principe qu'on est en présence de *ə, ainsi dans lat. *sătus* « semé », moyen breton *hat*

« semence », en regard de lat. *sē-men, sē-uī,* lit. *sḗti* « semer ». Quand on n'a ni la forme indo-iranienne ni une alternance vocalique, il est impossible de déterminer si l'on est en présence de **a* ou de **ə*, ainsi dans le nom du « sel » : arm. *ał,* gr. ἅλς, lat. *sālēs* (pluriel), v. irl. *salann,* got. *salt,* v. sl. *solĭ.*

De la théorie des alternances (chap. IV) il résulte que **ə* se comporte vis-à-vis de *ā* ou *ē* comme une sonante voyelle vis-à-vis d'une diphtongue ; en réalité **ə* est au point de vue indo-européen non une voyelle proprement dite, mais une sonante.

En seconde syllabe non finale de mot, i.-e. **ə* tombe en iranien, slave, baltique, arménien et germanique ; ainsi à skr. *duhitā́* « fille », gr. θυγάτηρ (avec une correspondance inexpliquée de skr. *h* et de gr. γ), tokharien B *tkācer* répondent : gâth. *dugədā* (dissyllabique), persan *duxt,* v. sl. *dŭšti,* lit. *duktḗ,* arm. *dustr,* got. *dauhtar.* Dans la syllabe finale du mot, **ə* subsiste : v. h. a. *anut* (de **anuđ*) « canard », où *u* représente **ə*, en regard de lat. *anas.* Après les sonantes *y, w, r, l, n, m,* la chute de **ə* a eu pour conséquence en baltique et en slave, une intonation particulière de la diphtongue que, devant consonne, formait dès lors la sonante avec la voyelle précédente : à une diphtongue sanskrite *an* répond une diphtongue lituanienne dite douce *eñ* : skr. *mántraḥ* « formule de prière », lit. *(pa-)meñklas* « monument » ; au contraire, à un groupe tel que skr. *ani* issu de i.-e. **enə* répond une diphtongue lituanienne dite rude, *én* ; ainsi, avec *m* : skr. *vámiti* « il vomit », *vamitvā* « vomir », lat. *uomitus* : lit. *vémti* « vomir », ou, pour *n* : lit. *ántis* « canard » en face de lat. *anas.* Le slave présente des faits parallèles à ceux du lituanien. Après *y*, le sanskrit représente **ə* par *a* en première et en dernière syllabe du mot et l'amuit par ailleurs. Le grec n'admet pas le représentant de **ə* après une syllabe à vocalisme *o*, d'où τόρμος « trou », en regard de τέρε-τρον « tarière », πόρνη « courtisane », en face de hom. πέρασσα « j'ai vendu », etc. L'élément **ə* est donc sujet à s'amuir en des circonstances diverses.

Devant voyelle, **ə* n'est conservé dans aucune langue : la 3e personne du pluriel de skr. *vámi-ti* est *vam-ánti* « ils vomissent » ; en regard de skr. *jani-tā́* « parens », gr. γενέ-τωρ, lat. *geni-tor* (de

**genatōr*), on trouve seulement skr. *ján-aḥ* « race », gr. γένος, lat. *gen-us*.

2° A côté de **ə*, quelques correspondances engagent peut-être à reconnaître une voyelle réduite désignée ici par **°*, qui alternerait avec **ĕ*, **ŏ*, et qui est représentée en latin et en arménien par *a*, en grec par ι, en germanique par *u*.

arm. *tasn* « dix », v. h. a. *zwein-zug* « vingt », en regard de gr. δέκα, lat. *decem*, etc.

lat. *quattuor*, sl. **čityr-* (supposé par tch. *čtyři* « quatre », etc.), hom. πίσυρες, en regard de att. τέτταρες, skr. *catvâraḥ*, lit. *keturì*, v. sl. *četyre*, etc.

Les voyelles de timbres **e*, **o*, **a* existent aussi avec la quantité longue et sont attestées avec cette quantité par les correspondances suivantes :

I.-E.	GR.	LAT.	CELT.	GERM.	LIT.	V. SL.	ARM.	INDO-IRAN.
**ē*	η_i[1]	ē	$\bar{\imath}(\dot{e})$[2]	ē	ė	ė	i	ā
**ō*	ω	ō	$\bar{a}(\bar{u})$[2]	ō	ů, o	a	u	ā
**ā*	$\bar{\alpha}$[1]	ā	ā	ō	o	a	a	ā

Notes. — 1° **ē* est représenté par gr. η_i dans tous les parlers autres que l'éléen, où la prononciation très ouverte en est notée par $\bar{\alpha}$ (sans constance encore dans les inscriptions archaïques d'Olympie) ; **ā* est représenté par gr. $\bar{\alpha}$ dans tous les dialectes autres que l'ionien-attique, où, sauf dans certaines positions en attique, la prononciation très fermée en est notée par η_i (encore distinct de l'ancien η_i à Naxos au VII^e^ siècle av. J.-C.).

2° $\bar{\imath}$ et $\bar{a}$ en syllabe intense, $\dot{e}$ et $\bar{u}$ en syllabe inaccentuée.

Exemples :

**ē* :

skr. *mâ* (négation prohibitive), gr. μή (panhellénique, sauf él. μᾱ), arm. *mi* ;

lat. *sēmen*, v. sl. *sěmę* « semence », lit. *sémenys* « semence », v. h. a. *sāmo* (avec *ā* représentant normalement germ. *ē*) ; got. [*mana-*]*seþs* « humanité », littéralement « semence d'hommes » ; v. irl. *sīl* « semence ».

**ō* :

skr. *dānam* « don », lat. *dōnum*, gall. *dawn* (*aw* représentant celt. **ā*, lui-même issu de **ō* en syllabe intense) — v. sl. *darŭ* « don », gr. δῶρον, arm. *tur-kh* — lit. *dúti* « donner ».

**ā* :

skr. *mātā́* « mère », dor. μάτηρ, arm. *mayr*, lat. *māter*, v. irl. *māthir*, v. isl. *móðer*, v. sl. *mati*, lit. *mótė* « femme ».

Les voyelles longues manifestent souvent une tendance à se fermer : *ē* et *ō* sont des voyelles plus fermées que *ĕ* et *ŏ* dans les dialectes italiques ; en celtique, **ē* devient *ī* ; en gotique, *e* et *o*, c'est-à-dire *ē* et *ō*, sont très fermés ; en lituanien, *ė* et *o* (*ē* et *ō*) sont aussi fermés ; en arménien, i.-e. **ē* et **ō* sont représentés par *i* et *u* ; l'η, d'abord ouvert, du grec ancien est devenu *i* dès avant l'époque byzantine. Ailleurs les voyelles longues sont traitées parallèlement aux brèves correspondantes et peuvent même devenir plus ouvertes : **ē*, **ō*, **ā* aboutissent à *ā* en indo-iranien.

Le fait que le timbre **ē* a été connu de l'indo-iranien est attesté par le traitement des gutturales ; les gutturales pures sont employées devant un ancien **ā* : skr. *kā́sate* « il tousse », cf. lit. *kósiu* « je tousse », v. angl. *hwōsta* « toux », et devant **ō* : accus. skr. *gā́m* « bœuf » = dor. βῶν ; mais la mouillure se trouve dans l'ancien **ē* : skr. *jā́niḥ* « femme », cf. got. *qens* « femme ». Les langues qui tendent à confondre **ō* et **ā* sont les mêmes que celles qui confondent **ŏ* et **ă* ; toutefois, l'albanais distingue entre *ā* et *ō* ; en indo-iranien, en slave, en baltique, en germanique, **ā* et **ō* ont un même traitement, mais l'un des deux groupes du baltique, le letto-lituanien, représente souvent certains **ō* par *ů* alors que **ā* est toujours représenté par lit. *o*, lette *ā*, comme les autres **ō*. Ce traitement *ů* de certains **ō* en letto-lituanien a conduit à attribuer à l'indo-européen deux sortes de **ō* ; mais l'hypothèse ne trouve hors du letto-lituanien aucun appui, et il n'est

pas impossible d'entrevoir un moyen d'expliquer à l'intérieur du dialecte la différence du letto-lituan. *û* et de lit. *o*, lette *ā* : lit. *o* est régulier dans la partie radicale des mots toutes les fois qu'il est en alternance avec un *ė* : *stėgiu* « je couvre » : *stógas* « toit » ; *û* est la forme isolée, ainsi dans *dûti* « donner », dans les premières personnes en *û* de verbes comme **lëkû* « je laisse » (représenté par *lëkù*), en face de gr. λείπω, et dans d'autres formes grammaticales. On n'a donc aucun droit de poser deux sortes de **ō* en indo-européen.

En lituanien, les anciennes longues sont représentées en syllabe intérieure par des longues dites « rudes », *ė́*, *ó*, *ú́* ; à la finale, outre ces longues rudes (altérées secondairement en *ė̀*, *à*, *ù*), il y a quelques longues dites « douces », *ẽ*, *õ*, *ũ*; on a cru remarquer que, dans la syllabe finale du mot, aux longues rudes lituaniennes le grec répondrait par des longues oxytonées, si elles ont le ton, et aux longues douces par des longues périspomènes (en tant qu'elles sont toniques). Les exemples peu nombreux qui ont suggéré cette hypothèse mal établie se trouvent surtout dans les thèmes féminins en **-ā-* :

nom. sing. **ā* : lit. **(merg-)ó*, d'où *(merg-)à*, gr. (ἐκυρ-)ᾶ.
gén. sing. **-ās* : lit. *(merg-)ōs*. gr. (ἐκυρ-)ᾶς.

Mais les conditions où apparaît **ā* périspomène qui se trouve devant *s* ne sont pas les mêmes que celles où apparaît **ā* oxyton qui est en finale absolue. La correspondance est donc sans valeur probante.

Divers faits germaniques ont fait supposer que l'opposition d'intonation de lit. **-ó* (*-à*) et *-ō*, de gr. *-ᾱ́* et *-ᾶ* remonterait à l'indo-européen ; tous sont obscurs ; d'autre part, des longues de l'indo-iranien qui répondent, dans la syllabe finale du mot, à des longues douces du lituanien et périspomènes du grec, comptent parfois pour deux syllabes dans les vers védiques et avestiques : ceci rappelle l'intonation lituanienne à double sommet et le périspomène grec. Mais ni en lituanien ni en grec ces formes n'ont un caractère dissyllabique.

3. Les sonantes.

On comprend sous le nom de « sonantes » l'ensemble des formes variées que prennent, suivant leur position, les phonèmes *y*, *w*, *r*, *l*, *m*, *n*.

Les sonantes occupent une situation intermédiaire entre les voyelles et les consonnes.

Comme les voyelles, les sonantes comportent essentiellement dans la prononciation normale à voix haute une résonance glottale, modifiée par le résonateur que constituent les organes de la bouche et du nez ; elles excluent toute occlusion complète : *m* et *n* se prononcent avec occlusion de la bouche (dentale ou labiale), mais avec un abaissement du voile du palais qui permet une émission continue de l'air par le nez ; cette occlusion buccale est d'ailleurs la plus faible de toutes, plus faible encore que celle de *d* ou de *b* qui elle-même est moins forte que celle des sourdes simples ; pour *l*, la pointe de la langue touche le palais, mais les bords sont abaissés (ou au moins l'un des bords) de manière que l'émission de l'air ne soit pas interrompue ; *r* des anciennes langues indo-européennes est caractérisé par une vibration de la pointe de la langue, sans arrêt durable de l'émission ; enfin *y* et *w* sont les formes consonantiques de *i* et *u* qui sont les plus fermées de toutes les voyelles, mais, au point de vue phonique, des voyelles.

Comme les consonnes, les sonantes *y*, *w*, *r*, *l*, *n*, *m*, introduisent les voyelles proprement dites *e̯*, *o̯*, *a̯* ou des sonantes voyelles, telles que *i*, *u̯*, etc., et peuvent servir à marquer les limites des syllabes : ce sont des phonèmes caractérisés par un resserrement plus grand du passage de l'air que celui employé pour les voyelles proprement dites, *e*, *o*, *a*, et comportant par suite une articulation plus marquée.

Il résulte de là que les sonantes peuvent jouer le double rôle de voyelles et de consonnes suivant qu'on met en évidence leur résonance et leur continuité ou le mouvement articulatoire

de fermeture. Le parti que l'indo-européen a tiré de cette particularité constitue l'un des traits originaux de sa phonétique.

Il y a quatre traitements différents des sonantes suivant la position, et ces quatre traitements indiquent autant de fonctions distinctes des sonantes en indo-européen : 1° Consonne : à l'initiale du mot, devant voyelle ou devant sonante ; entre deux voyelles ; et aussi entre consonne proprement dite et voyelle. — 2° Second élément de diphtongue : entre voyelle et consonne (proprement dite ou sonante consonne). — 3° Voyelle devant une autre voyelle. — 4° Voyelle : à l'initiale devant consonne, ou entre deux consonnes. — La racine **pleu-* « flotter, naviguer » fournit des exemples des quatre emplois de **w* :

1° **w* consonne : skr. *plávate* « il flotte », v. sl. *plovetŭ*, gr. πλέ(*F*)ει.

2° **w* second élément de diphtongue : skr. *plośyati* (de indo-iran. **plauśyati*) « il flottera », gr. πλεύσομαι, v. sl. *pluxŭ* « j'ai navigué » (cf. gr. ἔπλευσα).

3° **w* voyelle devant voyelle, noté ici **ᵘw* : skr. parfait *pupluve* « il a flotté » (de **puplᵘwai*).

4° **w* voyelle, c'est-à-dire : **u* : skr. *plutáḥ*.

A ces quatre traitements il convient d'ajouter le cas important de : sonante suivie de **ə*, qui offre des complications.

Les sonantes sont moins homogènes entre elles que les voyelles ou les consonnes proprement dites. Les voyelles **ĕ*, **ŏ*, **ă* sont des phonèmes de même type. Les occlusives appartiennent également à un même type. Au contraire les sonantes **y*, **w*, d'une part, **n*, **m*, d'autre part, et enfin **r* et **l* appartiennent à trois types différents et ne sont classées ici sous une même rubrique qu'en raison de la communauté des fonctions, tantôt vocaliques, tantôt consonantiques, tantôt seconds éléments de diphtongues. Les sonantes **y* et **w* ne sont, comme on l'a noté, que des phonèmes tels que **i* et **u* en tant qu'ils jouent le rôle de consonnes. Au contraire les nasales **n* et **m*, qui comportent un élément d'occlusion, sont proprement des consonnes ; et les formes vocaliques **n̥*, **m̥*, ne peuvent être mises sur le même plan que **i* et **u*. Quant aux deux liquides **r* et **l*, elles diffèrent

beaucoup l'une de l'autre et se présentent dans des conditions qui les distinguent des types de **y*, **w* et de **n*, **m*. Le fait essentiel est que les six sonantes **y*, **w*, **r*, **l*, **n*, **m* comportent comme élément constitutif la vibration glottale et par là ont un trait commun avec les voyelles proprement dites, et qu'en même temps elles comportent un mouvement articulatoire qui les rapproche des consonnes et leur permet de fonctionner comme consonnes. On s'explique ainsi que les sonantes voyelles aient souvent tendu à devenir de pures voyelles (ainsi **ḭ* et **ṇ* ont abouti en grec et en indo-iranien à *a*) ou des diphtongues (ainsi **ṛ*, **ḷ*, **u̯*, **ṃ* ont abouti en germanique à *ur*, *ul*, *un*, *um*).

a. — Sonantes consonnes.

Tableau des correspondances :

I.-E.	SKR.	AV.	ARM.	SL.	LIT.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**y*	*y*	*y*	*?*	*j*	*j*	', »	*i*	»	*j*
**w*	*v*	*v*	*g, v*	*v*	*v*	Ϝ	*u*	*f*	*w*
**r*	*r*	*r*	*r*[1]	*r*	*r*	ρ[1]	*r*	*r*	*r*
**l*	*r, l*	*r*	*l*	*l*	*l*	λ	*l*	*l*	*l*
**n*	*n*	*n*	*n*	*n*	*n*	ν	*n*	*n*	*n*
**m*	*m*	*m*	*m*	*m*	*m*	μ	*m*	*m*	*m*

Note :

1. A l'initiale du mot, i.-e. **r* est précédé en grec et en arménien d'une voyelle prothétique brève, *a*, *e* ou *o*.

Les nasales **m*, **n* sont conservées partout. — De même aussi **r* et **l* ; l'indo-iranien tend à confondre **r* et **l* ; le dialecte sur lequel repose le fonds ancien de la langue du Ṛgveda ignorait *l*, tandis que les parlers orientaux de l'Inde (la māgadhī) ont généralisé *l* et présentent *lājā* au lieu de *rājā* « roi » ; mais certains parlers de l'Inde avaient gardé en position initiale et intervoca-

lique la distinction de *r* et *l* consonnes, comme on le voit par quelques mots du sanskrit classique.

Les deux sonantes les plus vocaliques, **y* et **w*, sont celles dont la forme consonantique a subi le plus d'altérations.

A l'initiale, **y* a subsisté en indo-iranien, en slave, en lituanien, en germanique, en italique, en brittonique ; la tendance à augmenter l'étendue du mouvement articulatoire de fermeture n'apparaît que postérieurement aux plus anciennes périodes connues des langues, par exemple dans le passage du vieux-perse au persan, ou du latin au roman : lat. *iacet* est devenu fr. *gît* ; en grec, le **y* est devenu sourd et la fermeture du passage de l'air est devenue moindre ; aussi **y* est représenté par *h* (noté H sur les anciennes inscriptions, ' chez les Alexandrins), qui a disparu dès avant les premiers textes dans certains dialectes et que la κοινή n'a conservé nulle part ; le **y* initial est tombé de la même manière en irlandais. A l'intérieur du mot, entre voyelles, **y* est conservé en indo-iranien, slave, baltique, germanique, mais s'amuit en armenien, grec, latin, irlandais. Le grec ignore le phonème **y* : du yod de l'alphabet sémitique les Grecs ont fait la notation de la voyelle ι.

Le **w* a une histoire plus complexe encore que celle de **y* à cause de sa double articulation : le dos de la langue rapproché de la partie postérieure du palais, et les deux lèvres rapprochées l'une de l'autre et arrondies. La tendance à substituer à la sonante **w* la spirante labio-dentale *v* est ancienne : déjà pour les grammairiens de l'Inde, le *v* sanskrit est une labio-dentale non plus un **w* ; le *u* consonne latin est devenu *v* dans les langues romanes ; même de germ. **w* en allemand ; en baltique et en slave actuels on prononce *v*. Là où le rapprochement de la langue et du palais a été augmenté, **w* est devenu **g*^{w}, puis *g* : ainsi à l'initiale en arménien et en brittonique ; là où c'est le rapprochement des lèvres, **w* est devenu *b* à l'initiale, ainsi en persan dans certaines conditions. En grec, le *F* qui représente i.-e. **w* a une articulation très faible ; entre voyelles, il a disparu dans presque tous les dialectes avant la date des plus anciennes inscriptions ; à l'initiale, il n'a cessé d'être émis que vers le v^{e} et le iv^{e} siècles av.

J.-C., sauf en ionien-attique où il n'existe plus dès les plus anciens textes ; dans certains parlers, notamment en laconien, il n'est sans doute jamais tombé. — Presque partout on entrevoit encore le temps où **y* et **w* étaient de pures sonantes ; ainsi le persan représente **w* initial de l'iranien commun, tantôt par *g*, tantôt par *b*, ce qui suppose que le vieux-perse avait encore la sonante *w* et non un *v* labio-dental, et en effet *w* s'est maintenu dans nombre de parlers iraniens ; en celtique, le **w* initial est représenté par *f* en irlandais, par *gw* en brittonique : le celtique commun avait donc encore *w*.

On voit que des deux dialectes celtiques conservés dans l'usage, le gaélique et le brittonique, l'un, le gaélique, représente **y* et **w* par des sourdes, et l'autre, le brittonique, par des sonores, et ce n'est pas un accident, car les occlusives sourdes intervocaliques sont devenues en gaélique des spirantes sourdes, et en brittonique des occlusives sonores. Le traitement *h* de **y* en grec suppose aussi un assourdissement, et il est probable que la tendance de *F* à disparaître en grec a été favorisée au moins par un commencement d'assourdissement.

Exemples :

**y* :

skr. *yákṛt* « foie » (génit. *yaknáḥ*). lat. *iecur* (*iecinoris*), lit. *ieknos* (pluriel) ; av. *yākarə*, gr. ἦπαρ (ἥπατος).

skr. *yuvaçáḥ* « jeune », got. *juggs* (c.-à-d. *juŋgs*), gall. *ieuanc*, v. irl. *ōac*, lat. *iuuencus*, ombr. *iuenga* « génisse ».

**-ye-* dans les verbes dénominatifs : skr. (*pṛtanā-*)*yáti* « il combat », v. sl. (*lǫka-*)*jetŭ* « il trompe », lit. (*lankó-*)*ju* « je plie », gr. (τῑμά-)ω « j'honore ».

skr. *mádhyaḥ* « qui est au milieu », gaul. *Medio-*(*lānum*) (où l'on trouve « milieu » et « plaine »), lat. *medius* (avec **y* représenté par *i* voyelle après consonne) et osq. mefiaí (dat. fém. sing.), got. *midja* (féminin) ; la consonne précédente est altérée dans : hom. μέσσος, μέσος, arm. *mēj* « milieu », v. sl. *mežda* « limite », russe *mežá*, polon. *miedza*, serbe *mèđa* (prononcer *mèg'a*).

**w* :

skr. *viç-*, av. *vīs-* « village », v. sl. *vĭsĭ* « uicus », alb. *vise* « lieux » ; gr. *Fοῖκος* « maison », lat. *uīcus*, got. *weihs* « bourg ».

skr. *vīráḥ* « homme », av. *vīrō*, lit. *výras* ; lat. *uir*, irl. *fer*, gall. *gwr*, got. *wair*.

skr. *srávati* « il coule », gr. *ῥέ(F)ω* ; lit. *sravà* « écoulement (de sang) », dor. *ῥοFα* (à Corcyre), att. *ῥοή*.

**r* :

skr. *rudhiráḥ* « rouge », gr. *ἐρυθρός* (avec prothèse vocalique devant i.-e. **r* initial, suivant la règle du grec), v. sl. *rŭdrŭ* (de **rŭdrŭ*), lat. *ruber* (avec *b* représentant *b̆* issu de **ṛ* après *u*), lit. *raũdas*, got. *rauþs*, v. irl. *rūad*.

**l* :

gr. *λείχω* « je lèche », lat. *lingō*, v. irl. *ligim*, got. *(bi-)laigon* « lécher ». lit. *lẽžiù* « je lèche », v. sl. *ližǫ*, arm. *lizem*, véd. *réhmi* et skr. classique *lehmi* (av. *riz-*).

**n* et **m* :

skr. *nắma* « nom », v. p. et av. *nāma*, lat. *nōmen* ; got. *namo*, gr. *ὄνομα*.

Remarque. — Dans quelques cas, le grec répond par un *ζ*, et non par un *h* (noté ʿ), à un *y* des autres langues, ainsi :

gr. *ζυγόν*, en regard de hitt. *yugan* « joug », skr. *yugám*, lat. *iugum*, got. *juk*, tchèque *jho* (de **jĭgo*) ;

gr. *ζωστός*, en regard de av. *yāstō*, lit. *jŭ'stas* « ceint d'une ceinture », v. sl. (*po-*)*jasŭ* « ceinture ».

Ce traitement *ζ* n'apparaît qu'à l'initiale du mot, et aucune langue ne confirme la distinction suggérée par le grec ; on est donc ici en présence d'une innovation hellénique dont les conditions ne se laissent pas déterminer.

b. — Sonantes dans les diphtongues.

Une diphtongue est une émission vocalique continue dont le commencement et la fin sont articulés d'une manière nettement différente et dont la partie médiane est constituée par la transi-

tion de l'une des deux articulations à l'autre. L'indo-européen forme des diphtongues avec ses voyelles **e*, **o*, **a*, suivies de l'une quelconque de ses sonantes; la voyelle, c'est-à-dire la partie la plus ouverte de l'articulation, est au commencement, et la sonante, qui est la partie la plus fermée, à la fin.

On réserve souvent le nom de diphtongues aux groupes formés par **e*, **o*, **a*, avec les sonantes **y* et **w*, mais au point de vue indo-européen il y a parallélisme entre ces groupes et ceux qui sont formés avec les autres sonantes de caractère plus consonantique : **r*, **l*, **n*, **m*. Le parallélisme des diphtongues formées avec les six sonantes est clair en lituanien où les diphtongues telles que *ar*, *al*, *an*, *am* sont susceptibles des deux intonations, douce et rude, comme *ai*, et *au*, soit :

aĩ	*aũ*	*ar̃*	*al̃*	*añ*	*am̃*
ái	*áu*	*ár*	*ál*	*án*	*ám*

Dans lit. *an* le passage continu de la voyelle *a* à la nasale *n* se manifeste par ceci que la fin de l'*a* est nasale, et, dans les parlers orientaux du lituanien où l'ancien *ą* (*a* nasal) est représenté par *u*, *an* est représenté par *un*; l'*a* de *an* était donc, du moins en partie, nasal. En grec, une diphtongue ɛv est susceptible d'être périspomène comme une diphtongue ɛ: par exemple ; en effet les deux groupes jouent le même rôle dans le cas d'addition d'un mot enclitique : il se développe un ton secondaire dans ἔνθά τε comme dans εἶτά τε.

Les sonantes employées comme seconds éléments de diphtongues ont des traitements spéciaux et devraient en bonne méthode être notées par des signes particuliers. Conformément aux usages de l'alphabet grec et latin, elles seront désignées ici par *i*, *u*, *r*, *l*, *n*, *m*; ces notations présentent une inconséquence: les sonantes *y* et *w* y sont désignées par leur forme vocalique, les autres par leur forme consonantique ; pour être conséquent, il faudrait écrire : *ey*, *ew*, *er*, *el*, *en*, *em*, ou *ei*, *eu*, *eṛ*, *eḷ*, *eṇ*, *eṃ*.

Les diphtongues indo-européennes sont définies par les correspondances suivantes (l'élément vocalique initial a en principe le

même traitement qu'à l'état isolé : i.-e. **e*, **o*, **a* sont également représentés tous les trois par indo-iran. *a* ; i.-e. **o* et **a* sont confondus dans lit. *a* et slave *o* ; etc.) :

I.-E.	SKR.	AV.	V. PERSE.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	V. H. A.
**ei*	e^1	*aē, ōi*	*ai*	*i*	$\tilde{e}^2$, *eĩ*	(?)	ει	i^3	*ē, īa*	*ī*
**eu*	o^1	*ao, ə̄u*	*au*	*ju*	*jaũ*	*oy*	ευ	$ū^3$	*ō, ūa*	*eo, iu*
**er*	*ar*	*ar*	*ar*	*rē*^{5}	*eř*	*er*^{6}	ερ	*er*	*er*	*er*
**el*	ar^1	ar^1	ar^1	*lē*^{5}	*el̃*	*el*	ελ	*ul*	*el*	*el*
**en*	*an*	*an*	*a(n)*	*ę*	*eñ*	*in*	εν	*en*	*(en)*	*in*
**em*	*am*	*ə̄m*	*am*	*ę*	*em̃*	*im*	εμ	*em*	*(em)*	*im*
**oi*	e^1	*aē, ōi*	*ai*	*ě(i)*^{4}	$\tilde{e}^2$, *aĩ*	*ē*	οι	$ū^3$	*oe*	*ai, ei, ē*
**ou*	o^1	*ao, ə̄u*	*au*	*u*	*aũ*	*oy*	ου	$ū^3$	*ō, ūa*	*au, ou, ō*
**or*	*ar*	*ar*	*ar*	*ra*^{5}	*ař*	*or*^{6}	ορ	*or*	*or*	*ar*
**ol*	ar^1	ar^1	ar^1	*la*^{5}	*al̃*	*ol*	ολ	*ul*	*ol*	*al*
**on*	*an*	*an*	*a(n)*	*ǫ*	*añ*	*un*	ον	*on*	*(on)*	*an*
**om*	*am*	*ə̄m*	*am*	*ǫ*	*am̃*	*um*	ομ	*um*	*(om)*	*am*
**ai*	e^1	*aē, ōi*	*ai*	*ě(i)*^{4}	$\tilde{e}^2$, *ai*	*ay*	αι	*ae*	*ae*	*ai, ei, ē*
**au*	o^1	*ao, ə̄u*	*au*	*u*	*au*	*aw*	αυ	*au*	*ō, ūa*	*au, ou, ō*
**ar*	*ar*	*ar*	*ar*	*ra*^{5}	*ar*	*ar*^{6}	αρ	*ar*	*ar*	*ar*
**al*	ar^1	ar^1	ar^1	*la*^{5}	*al*	*al*	αλ	*al*	*al*	*al*
**an*	*an*	*an*	*a(n)*	*ǫ*	*an*	*an*	αν	*an*	*an*	*an*
**am*	*am*	*ə̄m*	*am*	*ǫ*	*am*	*am*	αμ	*am*	*am*	*am*

Notes :

1° Skr. *e* et *o* sont des longues issues d'anciennes diphtongues indo-iraniennes *ai*, *au* conservées en vieux-perse ; le fait qu'elles représentent des diphtongues est reconnaissable en sanskrit même et a été vu par les grammairiens indigènes. — Les diphtongues indo-européennes en **l* sont représentées par des diphtongues sanskrites et iraniennes en *r*.

2° Les conditions de la différence des traitements *ē* (*ie*) d'une part, *ei*, *ai* de l'autre, en letto-lituanien ne sont pas connues. Le vieux prussien conserve exactement les diphtongues.

3° Les diphtongues *ei*, *oi*, *ou* (représentant **eu* et **ou*) sont encore notées sur les plus anciennes inscriptions latines et n'ont pas été entièrement réduites à *ī*, *ū*, *ū* avant la fin du IIIe siècle av. J.-C. — L'osque a exactement conservé jusqu'au bout les diphtongues, ainsi 3e p. plur. *deicans* en regard de lat. *dīcant* ; dat. plur. *nesimois* en regard de lat. *proximīs* (même sens).

4° Si *-i* représente i.-e. **-oi*, **-ai* à la fin du mot dans certains cas ; la règle ne se laisse pas déterminer.

5° Le passage de *er*, *el*, *or*, *ol* à *rĕ*, *lĕ*, *ra*, *la* n'est pas slave commun : le russe répond à v. sl. *ra*, *la* par *oro*, *olo* et le polonais par *ro*, *ło* ; à v. sl. *rĕ* issu de **er*, le russe répond par *ere*, le polonais par *rze*, *rzo* ; à v. sl. *lĕ* issu de **el*, le russe répond par *olo*, le polonais par *le* ou *lo*. Il y a des traitements spéciaux à l'initiale.

6° Arm. *eṙ*, *oṙ*, *aṙ* en certains cas, surtout devant *n*.

Exemples de quelques diphtongues :

**ei*.

gr. εἶσι « il ira », skr. *éti* « il va », v. perse *aitiy*, av. *aēiti*, lat. *it* (de **īt*, **eit*[*i*], cf. *īs*), v. lit. *eiti* « il va ».

v. pruss. *deiws* « Dieu », lit. *dẽvas* « Dieu » (mais *deivẽ* « fantôme », de **deivĭē*), lat. *deus* (de **deios*, **deiuos*), pluriel *dīuī*, osq. deívaí « diuae », v. h. a. *Zīo* et v. isl. *Týr* (de germ. **tīwaz*), irl. *dīa*, skr. *devấḥ* « dieu », av. *daēvō* « démon ».

**au* :

lat. *augmen* « accroissement », lit. *augmů*, génitif *augmens*

« croissance », skr. *ojmă*, génit. *ojmánaḥ* « force » ; lat. *augēre*, got. *aukan* « croître » ; gr. αὐξάνω.

**on* :

v. sl. *pǫtĭ* « chemin », arm. *hun* « passage », skr. *pánthāḥ*, av. *pantă* (avec *t* issu de **th* après *n*) « chemin » ; lat. *pons* « pont », et sans doute gr. πόντος « mer ».

**om* :

gr. γόμφος « cheville », v. sl. *zǫbŭ* « dent », lit. *žambas* « arête d'une poutre », v. isl. *kambr* « peigne » (all. *kamm*), skr. *jámbhaḥ* « dent ».

**er* :

lat. *uertō* « je tourne », skr. *várte* « je me tourne », got. *wairþan* « devenir », lit. *vĕrsti* « tourner » ; v. sl. *vrĕteno* (russe *veretenó*, pol. *wrzeciono*), irl. *fertas* et gall. *gwerthyd* « fuseau ».

**or* :

lit. *vartýti* « tourner », v. sl. *vratiti* (russe *vorotit'*, polon. *wrócić*), got. *fra-wardjan* « gâter » (cf., pour le sens, lat. *peruertere*), skr. *vartáyati* « il fait tourner ».

**al* :

gr. ἀλφή, lit. *algá* « salaire », skr. *arghāḥ* « prix, valeur », ossète *arɣ* « prix » ; exemple incertain, parce que gr. αλ peut reposer sur i.-e. **l̥*, et lit. *al*, indo-iran. *ar* sur i.-e. **ol*.

Après une voyelle et devant une consonne, une sonante ne peut en principe avoir d'autre forme que celle de second élément de diphtongue : ainsi, en face de *Fρήγνῡμι « je brise », l'éolien a un aoriste εὐράγη, et non **ἐFραγη* un adjectif αὔρηκτος et non **ἀ-Fρηκτος* (hom. ἄῤῥηκτος est refait sur ῥήγνῡμι) ; le parfait moyen de véd. *yájati* « il sacrifie » n'est pas **ya-yj-e*, mais *yejé*, c'est-à-dire **ya-ij-ai*.

Outre les correspondances précitées, il en existe une seconde série qui est claire surtout en indo-iranien, et, dans une moindre mesure, en grec :

skr.	*ai*	*au*	*ān*	*ām*	*ār*
av.	*āi*	*āu*	*ą̄n*	*ą̄m*	*ār*

gr.	ηι	—	ην	—	ηρ
	ωι	—	ων	—	ωρ
	ᾱι	—	ᾱν	—	ᾱρ

Ce sont les diphtongues à premier élément long, soit i.-e. **ēi*, **ēu*, **ēn*, **ēm*, **ēr* (et **ēl*), etc. Rien n'indique pour ces diphtongues la durée de voyelle longue plus sonante, c'est-à-dire trois temps, alors que les diphtongues à premier élément bref auraient eu deux temps seulement ; dans les vers védiques et grecs anciens, une diphtongue à premier élément long compte pour deux temps comme une longue ou une diphtongue à premier élément bref ; d'autre part, pour que le premier élément d'une diphtongue semble long, il suffit qu'il soit plus long que la voyelle ne l'est dans le premier type, et que la sonante soit relativement brève ; la différence entre **ēi* et **ei* a donc chance d'avoir consisté simplement en ceci que, dans **ēi*, l'*e* était plus long et l'*i* plus bref que ne l'étaient respectivement *e* et *i* dans **ei*. La sonante des diphtongues à premier élément long s'est souvent amuie soit au cours de l'histoire des diverses langues, soit déjà en indo-européen. Ainsi la diphtongue **-ōi*, encore notée en grec ancien, du datif av. *vəhrkāi*, gr. λύκωι (écrit λύκῳ), lit. *vilkui* (avec **-ui* représentant **-ōi*, tandis que *-ē*, issu de *-ai*, représente **-oi*) s'est progressivement réduite à *-ō* en grec, où la prononciation *-ō* de l'ancien *-ωι* est générale au moins dès le IIe siècle av. J.-C.

Les diphtongues à premier élément long tendent à se transformer en diphtongues à premier élément bref devant consonne suivante du même mot ; ainsi à la finale **-ōis* de l'instrumental pluriel attestée par skr. *vṛ́kaiḥ*, av. *vəhrkāiš*, le grec répond par *-οις*, le lituanien par *-aīs*, le latin par *-īs* (issu de *-eis*, anciennement **-ois*) : gr. λύκοις, lit. *vilkaīs*, lat. *lupīs* (cf. osq. *nesimois* « proximis »). Le grec répond à skr. *dyáuḥ* « ciel », *gáuḥ* « bœuf », *náuḥ* « bateau » par Ζεύς, βοῦς, ναῦς avec ευ, ου, αυ, et non avec **ηυ*, **ωυ*, **ᾱυ* ; si l'ionien a νηῦς, c'est que la longue des autres cas, acc. sing. **νᾱ̃Fα*, génit. **νᾱ̃Fός*, etc., y a été introduite par analogie ; et en effet Ζεύς et βοῦς dont la flexion n'avait de voyelle

longue qu'au nominatif (et à l'accusatif) singulier ont conservé ευ, ου dans tous les dialectes. La quantité longue du premier élément ne subsiste donc universellement qu'à la finale, ainsi gr. πατήρ, ἄκμων, ἡμέρᾱν. Dans l'Inde, les diphtongues *ai* et *au* qui représentent les diphtongues à premier élément long, encore distinctes en sanskrit, se confondent avec les autres dans les prâkrits.

Dès l'époque indo-européenne, l'élément sonantique relativement bref des diphtongues à premier élément long a disparu dans certains cas ; par exemple, l'accusatif pluriel des thèmes en **-ā-* avait, du moins dans certaines positions, **-ā-s* issu d'un ancien **-ā-ns* : skr. *-āḥ*, lit. *-às* (d'un baltique ancien **-ós*) ; le grec a réintroduit la nasale (d'après les autres déclinaisons) et abrège en conséquence la voyelle *ā*, d'où **-ᾰνς*, conservé en crétois par exemple et c'est ainsi que l'accusatif pluriel de τῑμά, ion.-att. τῑμή, est **τῑμᾰ́νς*, d'où ion. att. τῑμᾱ́ς, lesb. τίμαις. De même *i* et *u* sont tombés dans les accusatifs indo-européens des thèmes *dyēu-* « ciel, jour », **gʷōu-* « bœuf », **rēi-* « richesse » : skr. *dyâm*, *gâm* et hom. Ζῆν, dor. βῶν, lat. *rem*, c'est-à-dire **dyēm*, **gʷōm*, **rēm*, de **dyēum*, **gʷōum*, **rēim*, pré-indo-européens.

En indo-européen, le point d'articulation de la sonante nasale était indépendant de celui de la consonne suivante : le lituanien a *m* devant *t*, par exemple dans *šim̃tas* « cent », *rem̃ti* « appuyer », le gotique devant *þ*, ainsi dans *ga-qumþs* « arrivée », et devant *s*, ainsi dans *ams* « épaule ». Si donc on trouve, pour une ancienne *m*, une *n* devant dentale, c'est par suite d'une innovation : ainsi devant *t* dans lat. *centum* et devant *d* dans got. *hund* « cent ». De même il est possible que la nasale gutturale devant une occlusive gutturale provienne d'une innovation de chaque dialecte, bien qu'elle soit assez générale : skr. *aṅkáḥ* « crochet », gr. ἔγκος ; lat. *quīnque* (avec *i* issu de **e* devant nasale gutturale tandis que *e* subsiste devant *n* dentale, par exemple dans *centum*) : le sanskrit a une nasale palatale devant palatale et une nasale gutturale devant gutturale : skr. *páñca* « cinq » et *pañktiḥ* « groupe de cinq ».

c. — Sonantes voyelles devant voyelle.

Il arrive souvent qu'un groupe phonique constitué par une sonante suivie d'une voyelle forme deux syllabes ; alors la sonante est représentée dans toutes les langues indo-européennes par une voyelle brève suivie du phonème qui représente la sonante consonne intervocalique. On peut désigner ces groupes, par exemple devant la voyelle **e*, de la manière suivante :

**°ye, *°we, *°re, *°le, *°ne, *°me.*

Mais comme, en fait, **°y* et **°w* se comportent toujours de même que **i* et **u* voyelles respectivement suivies de **y* et **w*, on écrit dans ces deux cas :

**iye, *uwe.*

Exemples :

**iy* :

gr. βιός « arc » (le **y* intervocalique tombe en grec), véd. *j(i)yắ* « corde d'arc » (écrit *jyắ*, mais encore dissyllabique dans plusieurs passages du Ṛgveda), lit. *gijà* « fil de trame ».

**uw* :

véd. *d(u)váu, d(u)vắ* « deux » (orthographiés *dváu, dvắ*, mais dissyllabiques dans les vers), av. *d(u)va* (dissyllabique), hom. δύω, att. δύο, lat. *duo*, v. sl. *dŭva*.

skr. gén. *bhruváḥ* « du sourcil », gr. ὀφρύος de *ὀφρύϝος, v. sl. accusatif *brŭvi*, lit. accus. *brùvį*.

Le traitement des autres sonantes voyelles devant voyelle est résumé dans le tableau suivant :

I.-E.	SKR.	AV.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**°r*	*ir, ur*[1]	*ar*	*ĭr, ŭr*[2]	*ir, ur*[2]	*ar*	αρ	*ar*	*ar*	*aur*[4]
**°l*	*ir, ur (il, ul)*	*ar*	*ĭl, ŭl*	*il, ul*	*al*	αλ	*al*	*al*	*ul*
**°n*	?	?	*ĭn, ŭn*	*in, un*	*an*	αν	*an, in*[3]	*an*	*un*
**°m*	?	?	*ĭm, ŭm*	*im, um*	*am*	αμ	*am, im*[3]	*am*	*um*

Notes :

1° Les timbres *i* et *u* en sanskrit sont en grande partie déterminés par les consonnes précédentes.

2° Les timbres *i* et *u* en baltique et en slave apparaissent dans des conditions inconnues pour la plupart.

3° Lat. *in, im* devant un *i* de la syllabe suivante, par exemple dans *sine* de **s°ni,* cf. v. irl. *sain* (celt. **sani*) « séparément ».

4° Got. *aur,* parce que germ. **u* devient *au* (notant *o* ouvert) devant *r* en gotique ; *ur* subsiste dans les autres dialectes germaniques (*u* passant à *o* dans les conditions où le changement a lieu dans ces dialectes).

Exemples :

**°r* :

skr. *puráḥ* « avant », av. *parō,* gr. πάρος : v. h. a. *furisto* « prince » ; irl. *ar* « devant », gaul. *Are-morica* (région près de la mer).

**°l* :

gr. βαλεῖν « jeter », lit. *gulėti* « être couché » (pour le sens cf. lat. *iacĕre* « jeter » et *iacēre* « être couché »).

**°n* :

v. sl. *mĭnĕti* « penser » lit. *minėti,* got. *munan* « penser », v. irl. *-mainethar* « il pense » (d'où *-moinethár*), gr. μανῆναι « être furieux ». — Le traitement *an* du latin apparaît dans la racine homonyme **men-* « rester » : *manēre,* de **m°nē-.*

**°m* :

gr. **-αμο-,* dans οὐδ-αμοί « aucuns », got. *sums* « quelqu'un » ; v. h. a. *sumar* « été », arm. *amaṙn* ; v. irl. *sam.*

d. — Sonantes voyelles.

Placées entre deux consonnes ou à l'initiale devant une consonne ou en fin de mot après une consonne, les sonantes servent de voyelles. Les sonantes voyelles sont définies par les correspon-

dances suivantes, qui ne comprennent pas les faits hittites ni tokhariens, encore trop mal éclaircis :

I.-E.	SKR.	AV.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
*i	i	i	$ĭ$	i	i	ι	i	i	i
*u	u	u	$ŭ$	u	u	υ	u	u	u
*$r̥$	$r̥$	$ərə$	$rŭ$	$ir̃$, $ur̃$[1]	ar	ρα, αρ[2]	or	ri	aur[4]
*$l̥$	$r̥$	$ərə$	$lĭ$, $lŭ$[1]	$il̃$, $ul̃$[1]	al	λα, αλ[2]	ul	li	ul
*$n̥$	a	a	$ę(ŭ)$[1]	$iñ$, $uñ$[1]	an	α	en	(v. note[3])	un
*$m̥$	a	a	$ę(ŭ)$[1]	$im̃$, $um̃$[1]	am	α	em	(v. note[3])	um

Notes.

1° Les conditions dans lesquelles le vieux-slave a *lĭ* ou *lŭ* (c'est-à-dire *l* voyelle ou *ł* voyelle), etc., le lituanien *il̃* ou *ul̃*, etc., sont inconnues.

2° Les conditions dans lesquelles le grec a ρα ou αρ, λα ou αλ ne sont pas exactement déterminées.

3° Le traitement de *$n̥$ et *$m̥$ en irlandais est trop complexe pour être résumé dans le tableau.

4° Got. *aur* représente germ. **ur*.

Exemples :

*i :

skr. *diç-* « direction, région », lat. **dic-* dans *dicis causa* ; gr. δίκη « droit, justice » ; lat. *dictus* (ital. *detto*), skr. *diṣṭáḥ* « montré » ; v. angl. *tigen* « montré ».

*u :

skr. gén. *çúnaḥ* « du chien », av. *sunō* (aussi écrit *sūnō*), gr. κυνός, v. irl. *con* (de celt. **kunos*), lit. *šun(e)s*.

*ṛ :

skr. *pṛcchâti* « il demande », av. *pərəsaiti*, arm. *harçi* « j'ai interrogé », lat. *poscō* (de **porcscō*) ; v. h. a. *forsca* « demande» (avec *or* de germ. **ur*) ; lit. *piršti* « fiancer ».

hom. κραδίη (et καρδίη) « cœur », lat. *cor, cordis*, v. sl. *srŭdĭce*, v. irl. *cride* ; hitt. *kardi-*.

*ḷ :

skr. *vṛkaḥ* « loup », av. *vəhrkō* (avec notation par *h* d'une particularité due peut-être au ton), lit. *vîlkas*, v. sl. *vlĭkŭ*, got. *wulfs* (avec une *f* due à une influence particulière).

*ṇ :

skr. *á(-jñātaḥ)* « inconnu », gr. ἄ(-γνωτος), lat. *ignōtus*, c'est-à-dire *inn̄ōtus*, de **in(-gnōtos)*, v. irl. *in(-gnad)*, got. *un(-kunþs)*, arm. *an(-canawth)*.

*ṃ:

skr. *çatám* « cent », av. *satəm*, gr. (ἑ-)κατόν, lit. *šimtas*, v. sl. *sŭto* (avec un traitement *ŭ* contesté à tort), got. *hund* (de **hum-đan*), lat. *centum*, gall. *cant*, v. irl. *cēt*.

On le voit, **i* et **u* sont, au point de vue indo-européen, seulement des formes vocaliques des sonantes **y* et **w*, exactement comme **ṛ*, **ḷ*, **ṃ*, **ṇ*, sont les formes vocaliques des sonantes **r*, **l*, **m*, **n* : skr. *suptáḥ* « endormi », gr. ὕπνος, v. sl. *sŭnŭ* « sommeil » (de **sŭpnŭ*) sont à skr. *svápnaḥ* « sommeil », v. isl. *suefn* « sommeil », ce que skr. *pṛcchâti* « il demande », av. *pərəsaiti*, etc. sont à skr. *práçnaḥ* « question », lat. *precēs*, got. *fraihna* « j'interroge » ; ce que skr. *diṣṭáḥ* « montré », av. *dišta-*, etc. sont à gr. ἔδειξα « j'ai montré », lat. *dīcō* (de *deicō*), et ce que skr. *baddháḥ* « lié », got. *bundans* « lié » sont à skr. *bándhuḥ* « allié », got. *binda* « je lie », lit. *beñdras* « associé ».

Les sonantes voyelles **i*, **u*, **ṛ*, **ḷ*, **ṇ*, **ṃ* sont brèves au point de vue indo-européen : le sanskrit les représente toutes par des brèves, *i, u, ṛ, ṛ, a, a* ; le grec également, sauf **ṛ* et **ḷ* dont il fait ρα (ou αρ), λα (ou αλ) : le gr. πατράσι est, chez Homère, un dactyle, tandis que le locatif pluriel véd. *pitṛ̀ṣu* « chez les pères » vaut trois brèves suivant l'usage indo-européen ; le traitement

sl. *ŭ* de **ṛ*, **ṃ* (par exemple dans *sŭto*) présente aussi une brève ; presque partout ailleurs qu'en indo-iranien, i.-e. **ṛ*, **ḷ*, **ṛ̥*, **ṃ̥* étant représentés par une voyelle suivie de *r*, *l*, *m*, *n* et devenant par là même des diphtongues, comme gr. αρ, αλ, ont pris valeur de longues ; mais le *ṛ* sanskrit ainsi que les traitements indo-iranien, hellénique et l'un des traitements slaves de **ṛ̥* et **ṃ̥* indiquent que cette quantité longue résulte d'un développement postérieur à l'époque de l'unité indo-européenne.

On s'est souvent demandé si les brèves i.-e. **ṛ*, **ḷ*, **ṛ̥*, **ṃ̥* étaient de pures sonantes vocalisées comme *i* et *u*, ou si ces articulations comprenaient une voyelle extrêmement brève précédée ou suivie de *r*, *l*, *m*, *n* consonnes ou seconds éléments de diphtongues. Cette question n'a qu'une importance secondaire, car l'essentiel n'est pas de déterminer si **ṛ*, **ḷ*, **ṃ*, **ṛ̥* se sont prononcés de telle ou telle manière, mais quels en sont les représentants dans les diverses langues et quelle en est la place dans la structure de l'indo-européen. — L'existence d'un élément vocalique très bref, indépendant de la sonante, ne pourrait être solidement établie que par des coïncidences de timbre des représentants de cette voyelle dans les diverses langues ; le fait le plus remarquable à cet égard est le double traitement baltique *iṛ̃* et *uṛ̃*, auquel répondent les deux traitements slaves communs **ĭr* et **ŭr*, confondus dans v. sl. *rŭ*, mais distincts dans russe *er* et *or*, et qui ont entraîné des formes différentes des gutturales en slave commun ; ainsi on trouve d'une part v. sl. *črŭnŭ* (de **čĭrnŭ*) « noir », russe *čërnyj*, v. pruss. *kirsnan*, lit. *kirsna* (nom propre de rivière, la « Noire »), cf. skr. *kṛṣṇáḥ* « noir », mais de l'autre v. sl. *krŭma* « poupe » (de **kŭrma*), russe *kormá*, et, à ce dernier mot le grec répond peut-être par πρύμνα, πρύμνη « poupe », avec un traitement ρυ de **ṛ* qui rappelle le sl. **ŭr*, et qui diffère du traitement ordinaire ρα. Les faits de ce genre sont trop isolés pour qu'il soit possible de faire une théorie complète.

La voyelle développée près de *r*, *l*, *n*, *m*, est en germanique, en baltique et en slave du type le plus fermé, *i* ou *u* ; par là même il a dû y avoir choix entre la voyelle fermée postpalatale *u* et la voyelle fermée prépalatale *i*. Là où la voyelle développée

est du type le plus ouvert, soit *a*, il ne se pose pas de question ; le timbre *a* apparaît en indo-iranien, en arménien, en grec. On entrevoit donc ici une répartition dialectale. Les faits italiques et celtiques échappent à cette répartition ; on y observe des flottements ; en italique, c'est à *en, em* qu'ont abouti $*\eta$, $*\eta$, tandis que c'est à *or, ul,* qu'ont abouti $*\text{r}$, $*\text{l}$; en celtique, $*\eta$, $*\eta$, ont abouti à *am, an,* tandis que $*\text{r}$, $*\text{l}$ ont deux traitements, un traitement *ri, li,* un traitement *ar, al* : en face de gr. πλατύς, le gaulois a *litano-* dans *Litano-briga* (littéralement « large citadelle »), et l'irlandais *lethan* représentant **litano-* ; mais en face de skr. *pṛcchâti* « il interroge », lat. *poscō* de **porcscō,* l'irlandais a *arco* « je demande » et le gallois, *archaf.* Ces flottements montrent l'effort qu'ont fait les langues pour remplacer les anciennes liquides voyelles, phonèmes instables qui, en général, n'ont pas subsisté.

Le fait essentiel est celui-ci : $*i$, $*u$, $*\text{r}$, $*\text{l}$, $*\eta$, $*\eta$ sont des éléments parallèles les uns aux autres et jouent dans la langue un seul et même rôle : rôle vocalique.

e. — Sonantes devant $*ə$.

Dans les groupes de la forme : voyelle + sonante + $*ə$ + consonne, soit **enət-* par exemple, la sonante consonne et $*ə$ ont leur traitement normal, et il ne se pose aucune question ; c'est le type :

skr. *janitâ,* gr. γενέτωρ, lat. *genitor*

ou, dans une langue à chute de $*ə$ intérieur (iranien, arménien, slave, baltique, germanique, v. p. 101), av. *ẓantuš* de $*g_{\text{i}}enətu-$, v. sax. *kind* « enfant » de $*g_{\text{i}}enətó-$.

Dans les groupes de la forme : consonne (ou initiale de mot) + sonante + $*ə$ + consonne, il est difficile de déterminer le traitement. La sonante sera désignée ici par $*y$, $*w$, $*\text{r}$, $*\text{l}$, $*\text{m}$, $*\text{n}$, sans que cette graphie implique aucune hypothèse sur son caractère vocalique ou consonantique.

Pour $*y$ et $*w$ + $*ə$ il y a une forme bien établie : $*ī$ et $*ū$; toutes les langues concordent :

skr. *krītáḥ* « acheté », irl. *crīthid* « emax ».

skr. *tūyaḥ* « fort », lit. *túlas* « plus d'un, maint », v. pruss. *tūlan* « beaucoup » ; gr. τύλη « enflure ».

Mais le grec connaît, à côté du traitement ῑ, ῡ représentant i.-e. **ī*, **ū*, des formes telles que ια, υα, qui semblent représenter i.-e. **iyə*, **uwə*, par exemple dans πρίασθαι « acheter », en face de skr. *krītáḥ* « acheté ».

Pour **r*, **l* + **ə*, on a en sanskrit *īr* ou *ūr* (*r* représentant à la fois **r* et **l*, cf. p. 101 et suiv.), et pour skr. **n* + **ə* devant dentale, *ā* ; le traitement de **m* + **ə*, en sanskrit est mal connu. On a été conduit ainsi à poser i.-e. **r̥*, **l̥*, **n̥*, **m̥* parallèlement à **ī* et *ū* ; mais ce ne sont là que des symboles et non des expressions phonétiques définies. Du reste, dans un certain nombre d'exemples, le grec répond par αρα, αλα, αμα, ανα, c'est-à-dire que tout se passe comme si l'on partait de i.-e. **°rə*, **°lə*, **°mə*, **°nə*. Mais à côté de ce traitement, on en trouve un autre : ρᾱ, λᾱ (et peut-être, en certains cas, ρω, λω), μᾱ, νᾱ, souvent ambigu parce qu'on ne saurait dire s'il ne s'agit pas de i.-e. **rā*, **lā*, **mā*, **nā* (v. chap. XV), et dont par suite on est tenté de douter ; toutefois, a priori, ce traitement est vraisemblable ; car, à côté de **°rə*, l'indo-européen a dû connaître **rə* ; or, le grec ne présente guère ρᾰ que dans des cas où l'analogie justifie une forme nouvelle de ce type, créée en grec même.

Le celtique a des formes du type *ara*, *ala*, etc., qui correspondent au type gr. αρα, αλα, etc., et le latin a de même *ari*, *ali*, etc. (le plus souvent avec syncope latine de la voyelle intérieure). A côté, on a celt. *rā*, lat. *rā*, et celt. *lā*, lat. *lā*, etc., qui répondent à gr. ρᾱ, λᾱ, etc. Il semble donc que les deux traitements grecs se retrouvent en celtique et en italique.

Quant aux langues où **ə* intérieur tombe, les deux traitements distingués par le grec, l'italique et le celtique tendent à se confondre entre eux, et de plus à se confondre avec le traitement ordinaire de **r̥*, **l̥*, **n̥*, **m̥* ; toutefois le baltique et le slave distinguent **r̥* et **r̥̄* par l'intonation :

**r̥* : lit. *ìr* ou *ùr* serbe *r̀* (sous l'accent).

**r̥̄* : — *ìr* ou *ùr* — *r̂* —

et de même pour toutes les séries. L'indo-iranien distingue aussi $*\underset{\smile}{r}$ et $*\bar{r}$, d'où :

$*\underset{\smile}{r}$: lit. *iñ* ou *uñ* serbe *ê* indo-iran. *ă*.

$*\bar{r}$: — *in* ou *un* — *ě* ou *ŭ* — *ā*.

On entend ici par $*\underset{\smile}{r}$, $*\underset{\smile}{l}$, $*\bar{r}$, $*\bar{m}$, l'ensemble de ces traitements complexes de $*r$, $*l$, $*n$, $*m + *ə$.

Les exemples suivants donnent une idée des faits :

$*\underset{\smile}{r}$:

skr. *gīrṇáḥ* « avalé », lit. *gìrtas* « ivre » et *gùrklį* (accusatif) « gosier », v. sl. *grŭlo* (serbe *grlo*) « gosier » ; gr. βάραθρον (l'ω de ἔδρων représente i.-e. $*ō$).

v. sl. (*sŭ-*)*trŭtŭ* « usé, frotté », serbe *trti* « frotter, user », gr. τρᾱνής « pénétrant » (l'exemple paraît sûr) ; v. irl. *tarathar* « tarière ».

skr. *sphūrjati* « il éclate, il jaillit, il fait du bruit », gr. σφαραγέω, lit. *spùrgas* « bouton, pousse », lat. *spargō* (de $*sparagō$?)

$*\underset{\smile}{l}$:

skr. *dīrgháḥ* « long », av. *darəγō* (dissyllabique), hitt. *dalugaš*, v. sl. *dlĭgŭ* (serbe *dūg*) ; lit. *ilgas* (sans *d* initial).

gr. παλάμη, lat. *palma* (de $*palama$?), v. irl. *lām* « main », v. angl. *folm* (de germ. $*fulmā$) « plat de la main ».

skr. *pūrṇáḥ* « plein », v. sl. *plŭnŭ* (serbe *pûn*), lit. *pilnas*, got. *fulls* (de germ. $*fulnaz$), v. irl. *lān*.

$*\bar{r}$:

skr. *jātáḥ* « né », av. *zātō*, lat. (*g*)*nātus*, gaul. (*Cintu-*)*gnātus* ; got. (*guma-*)*kunds* « mâle » (litt. « né homme »).

skr. *jātā* « femme du frère du mari », lat. *ianitricēs*.

lit. (*pa-*)*žìntas* « connu », got. *kunþs*.

gr. θάνατος « (la) mort », à côté de θνητός (dor. θνᾱτός).

$*\bar{m}$:

gr. (ἀ-)δάματος, à côté de δμητός (dor. δμᾱτός).

lit. *tìmsras* « couleur alezan brûlé ».

Une forme comme gr. τέθναμεν avec *-νᾰ-*, à côté de τέθνηκα, s'explique par analogie ; cf. ἔσταμεν, à côté de ἕστηκα. De même

lat. *grauis*, qui présente *-ra-* issu de **-rə-*. Les cas de ce genre sont rares.

Les correspondances notées par *r̥**, **l̥*, **n̥*, **m̥*, n'existent pas en dehors des combinaisons **r* + **ə*, **l* + **ə*, etc. On n'en saurait dire autant de **ī* et **ū*. En effet ces sonantes longues alternent parfois avec **i* et **u* brefs :

skr. *vīráḥ* « homme », av. *vīrō*, lit. *výras*, mais lat. *uĭr*, v. irl. *fer* (de **wĭros*), got. *wair* (de **wĭraz*).

skr. *nú* « maintenant », gr. νῦν, v. sl. *nynĕ*, mais skr. *nú*, gr. νύ, lat. *nu*(*-diūs*), v. irl. *nu*, v. sl. *nŭ* et probablement aussi hitt. *nu* « or, et ».

Dans ces mots, l'emploi de **ī* ou **ĭ*, de **ū* ou **ŭ* était sans doute déterminé par des raisons de rythme ; par exemple, dans les aoristes à redoublement, l'*i* du redoublement est long devant syllabe brève dans skr. *rīriṣat* « il a nui » et bref devant syllabe longue dans skr. *didīpat* « il a brillé » ; en gr. l'υ du nom du « feu » est long dans le nominatif monosyllabique, bref à certains cas : πῦρ, πυρός. Ces longues résultent d'ailleurs en partie de développements indépendants propres à chaque langue ; on en a la preuve par ceci que, en sanskrit, le *i* représentant i.-e. **ə* est souvent long ; or, cet *i* est purement indo-iranien.

En aucun cas, ces **ī* et **ū* ne sont autre chose que des sonantes voyelles ; ainsi le **ŭ* de **nŭ* est **w* dans le mot dérivé skr. *návaḥ* « nouveau », gr. νέ(*F*)ος, lat. *nouos*, v. sl. *novŭ*.

Remarque sur les sonantes.

Les conditions dans lesquelles apparaissent les diverses formes des sonantes ne pourront être étudiées qu'à propos de la syllabe et, au chapitre IV, à propos des alternances vocaliques. Ce jeu des formes variées des sonantes est l'un des traits caractéristiques de l'indo-européen ; aucune langue attestée ne l'a conservé au complet ; le sanskrit même, qui l'a le mieux gardé, en a déjà perdu quelque chose ; l'aspect archaïque du lituanien est dû en partie à la conservation du système des sonantes, dont, seul de

toutes les langues indo-européennes vivantes, cet idiome donne aujourd'hui encore une idée approchée.

II. — La syllabe.

Une suite de phonèmes comprend une série de divisions naturelles qu'on appelle « syllabes » ; les « voyelles » (voyelles proprement dites ou sonantes voyelles) représentent les tenues, et les consonnes (consonnes proprement dites ou sonantes consonnes), les mouvements de passage ; les voyelles ont pour élément essentiel, dans le parler normal à haute voix, la vibration glottale modifiée par le résonateur buccal et nasal, les consonnes le mouvement articulatoire d'ouverture et de fermeture ; il y a donc des tenues de sons, les voyelles, séparées par des mouvements articulatoires d'aperture et de fermeture, les consonnes. Pour faire une théorie de la syllabe, il faut commencer par poser la théorie de la suite phonique du discours. On trouvera l'essentiel de cette théorie dans le *Traité de phonétique* de M. Grammont (p. 97 et suivantes). Dans la chaîne phonique du discours il y a des moments de tension et des moments de détente. La syllabe se définit par la suite des tensions et des détentes. M. Grammont la définit « une suite d'apertures croissantes » des organes buccaux « suivie d'une suite d'apertures décroissantes » (*l. c.*, p. 99). Soit par exemple une série schématique de phonèmes telle que :

atesoyonugiwŋpe.

Les tenues sont *a, e, o, o, u, i, ŋ, e* ; les consonnes, c'est-à-dire les mouvements d'aperture et de fermeture, qui séparent ces tenues sont *t, s, y, n, g, w, p* : dans les unes la fermeture est totale, ainsi dans *t, g, p,* dans les autres elle est partielle, ainsi dans *s, y, n, w* ; dans les unes il y a des vibrations glottales, ainsi *y, n, g, w,* dans les autres il n'y en a pas, ainsi *t, s, p* ; mais, ce qui est commun à toutes les voyelles, c'est qu'elles sont essentiellement des tenues, et ce qui est commun à toutes les consonnes, c'est qu'elles comportent un mouvement de fermeture

suivi d'un mouvement d'aperture ; et un même élément est voyelle ou consonne, *i* ou *y*, *u* ou *w*, *ŋ* ou *n*, suivant que, d'après sa position dans le groupe, il sert de tenue ou d'articulation de fermeture et d'aperture ; le point d'articulation, la qualité sonore restent les mêmes, mais ce qui est mis en évidence est dans un cas la tenue, dans l'autre le mouvement articulatoire.

La voyelle appartient tout entière à la syllabe dont elle forme le centre ; au contraire la consonne est souvent partagée entre les deux syllabes qu'elle limite : sa partie de fermeture ou, autrement dit, d'« implosion » (en généralisant la valeur du terme défini ci-dessus p. 82) termine une syllabe, et le moment d'aperture ou d'« explosion » en commence une autre ; dans la prononciation française d'un groupe tel que *epe*, la fermeture des lèvres termine la première syllabe, qui comprend aussi la durée de l'occlusion, et l'ouverture des lèvres commence la seconde syllabe. La même définition s'applique aux consonnes sonores : dans *ebe*, il n'y a pas de moment de silence, d'arrêt du son, puisque les vibrations glottales continuent, mais il y a, lors de la fermeture des lèvres, un arrêt de l'émission du souffle qui marque la limite des deux syllabes. Quand il s'agit de sifflantes, comme *s*, ou de sonantes, comme *y*, *w*, *r*, *l*, *n*, *m*, de continues en un mot, le souffle n'est arrêté nulle part, mais il y a un mouvement tendant au rétrécissement du passage de l'air, un temps de fermeture relative et un mouvement de réouverture : la définition de la limite de la syllabe s'applique donc ici aussi ; et, en un sens étendu, on peut encore parler d'« implosion » et d'« explosion ». Dans le cas de *h*, qui est un simple souffle et ne comporte ni fermeture ni rétrécissement du passage de l'air en aucun point, il n'y a pas à proprement parler d'aperture et de fermeture, mais seulement arrêt (ou absence) des vibrations glottales de la voyelle : c'est ce qui fait sans doute que ce phonème est souvent peu durable et que, entre voyelles, il tend en général à être éliminé : *ehe* tend à devenir *ē* ; rien n'indique du reste l'existence de *h* en indo-européen.

Certaines langues n'admettent pas d'autre forme syllabique que le type simple constitué par une série de voyelles séparées les unes des autres chacune par une seule consonne. Tel n'est pas le cas de

l'indo-européen. L'élément consonantique peut y être complexe : outre la forme simple décrite ci-dessus, il peut se composer de deux occlusives, par exemple **kt*, **pt* ; de sifflante et occlusive, ainsi **st*, **zd* ; d'occlusive et sifflante, ainsi **ts* ; d'occlusive (ou sifflante) et sonante consonne, ainsi **ty*, **sn*. La graphie ne doit naturellement pas faire illusion sur la nature des éléments qui composent ces groupes : le *k* et le *t* d'un groupe *ekte* ne peuvent être identiques au *k* de *eke* et au *t* de *ete* : le *k* de *ekte* a une implosion pareille à celle de *eke*, mais l'explosion se fait dans la plupart des langues pendant l'implosion de *t* et n'est accompagnée d'aucune émission d'air ; et l'implosion de *t* ayant lieu pendant l'occlusion de *k* n'est pas immédiatement précédée d'un arrêt de l'émission d'air ; il y a donc dans *ekte* deux articulations consonantiques distinctes, mais toutes deux différentes à quelques égards de celles de *k* et de *t* intervocaliques, bien qu'appartenant aux mêmes types consonantiques.

Que l'élément consonantique soit simple ou complexe, étant donnée une série de phonèmes, *la syllabe est la tranche comprise entre deux termes extrêmes des mouvements d'aperture et de fermeture.*

Ceci posé, il est possible de définir les notions de syllabe *longue* et de syllabe *brève*, telles que la comparaison des prosodies du sanskrit et du grec, et aussi, dans une moindre mesure, des autres langues, permet de les fixer.

Est brève toute syllabe dont l'élément vocalique est une brève (voyelle ou sonante) suivie ou non d'une consonne simple, ainsi la première syllabe de skr. *sácate* « il suit », gr. ἕπεται, lat. *sequitur* (où *qu* note une articulation une), lit. *sekù* « je suis », got. *saihwa* « je vois » (*hw* notant une articulation une) ; de skr. *imáḥ* « nous allons », gr. ἴμεν ; de skr. *pṛthúḥ* « large » (*th* est une consonne simple) ; etc.

Une syllabe est longue en deux cas :

1° Quel que soit l'élément consonantique suivant, quand son élément vocalique est une voyelle longue, une sonante longue ou une diphtongue, ainsi la première syllabe de skr. *bhrā́tā* « frère », gr. φρᾰ́τωρ, lat. *frāter*, v. irl. *brāthir*, got. *broþar*, lit. *broter*(*-ēlis*) ; de skr. *pū́tiḥ* « pourri », lat. *pūtidus*, v. h. a. *fūl* « pourri », gr.

πύθω « je fais pourrir », lit. *púti* « pourrir » ; de gr. *Fοῖδα*, skr. *véda* « je sais », got. *wait* ; de skr. *páñca*, gr. πέντε, lit. *penkì* (fém. *peñkios*).

2° Quelle que soit la quantité de l'élément vocalique, quand l'élément consonantique qui suit celui-ci est un groupe de consonnes : ainsi la première syllabe de skr. *saptá*, gr. ἑπτά, lat. *septem* ; de skr. *pitré* « à un père », hom. πατρῶν « des pères » ; de skr. *váste* « il se vêt », gr. (*F*)ἕσται, lat. *uestis* ; etc.

L'élément consonantique, simple ou complexe, qui précède la voyelle d'une syllabe ne contribue en rien à déterminer la quantité de la syllabe : la première syllabe de στέφω, τρέφω, στρέφω n'est pas moins une brève que celle de ἕφῠ ou de νέφος ; le compte de la quantité part du commencement de la voyelle. Mais les éléments στ-, τρ-, στρ- font position pour la syllabe dont la voyelle est finale d'un mot précédent. Hom. τε κράτος est un dactyle.

La quantité longue de la première syllabe de groupes comme **epte*, **este* s'explique : dans **este*, toute la durée de la sifflante fait partie de la première syllabe qui ne se termine qu'avec l'explosion du *t* ; dans les groupes de deux occlusives, par exemple dans **epte*, la première syllabe comprend, outre la durée de la voyelle, le temps nécessaire pour articuler la labiale et sans doute aussi la période d'occlusion de la dentale.

Le cas d'un groupe comme **etre* ou **petle* est plus embarrassant ; le première syllabe se termine ici avec l'occlusion du *t* comme dans **ete*, et en effet, dans les groupes de ce genre, la première syllabe est brève en attique ou en latin ; mais en prosodie védique comme en prosodie homérique, elle est longue, et ceci demande une explication que fournit la phonétique du sanskrit : les descriptions des grammairiens de l'Inde montrent en effet qu'un mot skr. *putráḥ* « fils » se prononçait *put'ráḥ*, ou du moins de manière à donner l'impression d'un *t* géminé : de là vient que, en prâkrit, où les groupes de consonnes se simplifient, skr. *putrá-* est représenté par *putta-*, et non par *puta-* ; de même en grec, le groupe i.-e. **-k̑ɯ-*, attesté par skr. *áçvaḥ* « cheval », lit. *ašvà* « jument », aboutit non à -π-, comme le **-kʷ-* de ἕπομαι, mais à -ππ- : ἵππος, ou -κκ- : syrac. ἴκκος ; un ancien **-ty-* aboutit

en grec commun à -σσ- et non à -σ-, et ce -σσ- est encore conservé dans certains dialectes et partiellement chez Homère : hom. ὅσσος de **hοτjος*, cf. lat. *quot* « autant ». Si le groupe : consonne plus sonante consonne suffit à déterminer la quantité longue de la syllabe que termine la consonne en indo-européen, c'est que son premier élément est plus long qu'une consonne intervocalique ; il ne suit pas de là que cette consonne géminée soit aussi longue qu'une consonne géminée intervocalique et doive avoir le même traitement : le *t* de **etre* est traité autrement que le *tt* de **ette*.

Il résulte de ce fait une conséquence : si une racine se termine par une consonne et qu'il lui soit ajouté un suffixe commençant par la même consonne suivie de sonante, tout se passe comme si le suffixe commençait par la sonante : au point de vue de la phonétique indo-européenne, **pet-tro-* (avec suffixe **-tro-*) n'est pas distinct de **pet-ro-* (avec suffixe **-ro-*) : dans les deux cas la prononciation est **pet^{t}ro-*. Si la racine est terminée par une sonore et que le suffixe commence par une sourde, la différence apparaît : **med-ro* reste **medro* (prononcé **me^{d}dro*), mais **med-tro-* devient *met-^{t}ro,* qui se confond avec **metro-,* et c'est ainsi que, en regard de lat. *modus* « mesure » et de got. *mitan,* v. angl. *metan* « mesurer », le grec d'époque homérique a μέτρον, prononcé μέτ^{τ}ρον, dont la première syllabe est longue dans la poésie épique.

Sur le groupe : voyelle longue plus consonne plus sonante consonne, soit le type **ētre,* la prosodie n'enseigne rien, car skr. *atra* et *ātra,* hom. ετρε et ητρε ont même valeur en métrique ; mais on doit supposer a priori que, après voyelle longue, la consonne était simple et non géminée. Il semble d'ailleurs que certaines sonantes au moins aient eu dans ce cas, non la forme consonantique, mais la forme de sonante voyelle devant voyelle ; le védique a d'ordinaire consonne plus *y* consonne après voyelle brève, soit *ătya* ; mais consonne plus *iy* après voyelle longue, diphtongue ou voyelle plus consonne : *ātiya, artiya, astiya* ; ainsi, des 120 cas où la désinence skr. *-bhyaḥ* de datif-ablatif pluriel a dans le Ṛgveda la prononciation *-bhiyaḥ* dissyllabique,

deux seulement ont une simple voyelle brève avant le *bh* ; tous les autres *iy* sont après syllabe longue, comme par exemple dans *tébh(i)yaḥ* « à ceux-ci » ; le *y* est toujours consonne dans skr. *satyáḥ*, av. *haiθyō* « vrai », voyelle dans véd *márt(i)yáḥ*, v. perse *martiya* « homme » ; tel était sans doute l'état indo-européen, à en juger par le contraste de skr. *mádhyáḥ* « qui est au milieu », hom. μέσσος, ou skr. *pádyaḥ* « pédestre », gr. πεζός, avec **y* consonne, et de skr. *veç(i)yam* « maison », gr. (*F*)οἶκιον, avec **iy*. Quant aux sonantes autres que **y*, les faits sont peu clairs.

En dehors de l'emploi dans les groupes du type : consonne plus sonante tels que **ty* ou **tr*, il semble que l'indo-européen a tendu à éliminer les consonnes géminées. Le groupe **ss* tend à se simplifier là où il était amené par des circonstances morphologiques : ainsi la 2e pers. prés. sing. de la racine **es-* est **ési* (skr. *ási*, av. *ahi*, att. εἶ), et **essi*, qu'on trouve aussi (hom. et dor. ἐσσι, arm. *es*, lat. *ess* dans la prosodie des plus anciens auteurs), peut s'expliquer par analogie. Là où il résulte de la rencontre d'une dentale terminant un élément morphologique avec le **t* initial d'un second élément morphologique, le groupe **-tt-* n'est pas conservé tel quel entre voyelles à l'état isolé : en iranien, en baltique, en slave et en grec, il donne *-st-* ; en latin, celtique et germanique, *-ss-* ; le sanskrit a *-tt-*, mais comme **-tst-* y aboutit aussi à *-tt-*, cette consonne géminée n'y représente pas l'état indo-européen, qui, à en juger par toutes les autres langues, comportait une altération de l'occlusive *t*. Ainsi de la racine **sed-* et du suffixe **-to-*, donc de **set-to-*, on a skr. *sattáḥ* « assis », av. *hastō*, lat. *sessus* ; de **wid-* et de **-to-*, on a av. *-vistō-* « connu », gr. *-Fιστος*, v. irl. *-fess*, v. h. a. *(gi)wisso* ; cf. aussi, en face de gr. *Fίδμεν* « nous savons », *Fίστε* « vous savez » et v. sl. *vĕste* « vous savez ». De même pour les sonores, l'av. *dazdi* « donne » repose sur **ded-dhi*, et le gr. *Fίσθι* « sache » sur **wid-dhi* ; le skr. *dehi* « donne » suppose aussi **dazdhi*, forme attestée par l'av. *dazdi* ; cette forme montre que le sanskrit n'a pas échappé à l'altération et que l'absence de traces de l'élément spirant dans le cas de *-tt-* tient à une innovation indienne.

L'altération des groupes *-*tt*-, *-*ddh*- est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas lieu dans les cas où la gémination a une valeur expressive, et notamment dans les termes qui servent à interpeller et dans les hypocoristiques, ainsi gr. ἄττα, lat. *atta*, hitt. *attaš*, got. *atta* « papa » ; gr. τίτθη « nounou », gr. Νικοττώ hypocoristique de Νικοτέλεια, etc. La gémination expressive est fréquente en indo-européen ; elle était sans doute courante surtout dans la langue familière sur laquelle la comparaison enseigne peu de chose ; en effet la langue indo-européenne a été portée par une aristocratie dominante (v. chap. IX), et c'est la langue noble qui s'est propagée. Il ne manque cependant pas d'exemples tels que skr. *akkā* « maman », gr. Ἀκκώ, lat. *Acca* (*Lārentia*) ; gr. ἄππα « papa » ; v. h. a. *Sicco* hypocoristique de Sigbert ; gr. κακχάζω « je ris aux éclats » ; gr. γύννις « être efféminé » (cf. γυνή) ; delph. λεκχω » femme en couches » ; lat. *lippus* (cf. gr. λίπος, etc.) ; v. h. a. *lecchōn* « lécher » (cf. gr. λείχω, λεχανός) ; gr. ὄκκον, en face de ὄπωπα, lat. *oculus*, cf. arm. *akn* dont le *k* suppose aussi une ancienne géminée, etc. Cette gémination n'est pas rare dans des noms d'animaux tels que lat. *uacca* (cf. skr. *vasā*) ; v. isl. *bokkr*, irl. *bocc* « bouc » ; etc...

Les groupes de consonnes sont soumis aux règles suivantes :

1° Chaque phonème conserve le point d'articulation qui lui est propre, ainsi **k* reste une gutturale devant **t* : lat. *dictus*.

2° Une consonne proprement dite (occlusive ou sifflante) est sourde ou sonore devant consonne proprement dite, suivant que celle-ci est sourde ou sonore. De la racine **yeug*- de lat. *iungō*, *iugum*, l'adjectif formé avec suffixe **-to*- est : skr. *yuktáḥ* « joint », av. *yuxtō*, gr. ζευκτός, lat. *iunctus*, lit. *jùnktas* ; l'aoriste en **-s*- est : skr. *áyukṣi* « j'ai attaché », gr. ἔζευξα, lat. *iunxī*. L'impératif en **-dhi* de **es*- est av. *zdī* « sois », gr. ἴσθι (sur **ζ*, v. p. 97).

3° Devant les sonantes consonnes, les occlusives sourdes et **s* gardent au contraire leur qualité de sourdes comme elles le feraient devant une voyelle. Exemples :

skr. *tásya* « de celui-ci », gâth. *tahyā*, hom. τοῖο (de **τϝhyo*) ; arm. *-oy* (de **-ohyo*).

skr. *catvâraḥ* « quatre », lat. *quattuor* ; lit. *ketvirtas*, v. sl. *četvrŭtŭ* « quatrième » ;

skr. *áçmā* « pierre », gr. ἄκμων « enclume » ; cf. lit. *akmu* « pierre » ;

skr. *svápnaḥ* « sommeil », av. *xvafnō*, lit. *sāpnas*, v. isl. *suefn*, gr. ὕπνος ;

skr. *çvaçrûḥ* « mère du mari » (avec **s* initiale devenue *ç* par assimilation au *ç* intérieur), lat. *socrus* ;

skr. *pâtram* « vase », lat. *pōculum* (de **pōtlom*).

Si le groupe complexe **-ptm-* a cependant abouti à **-bdm-* dans **sebdmo-* « septième », attesté par v. sl. *sedmŭ*, gr. ἕβδομος, en regard de skr. *saptá*, gr. ἑπτά, lat. *septem*, c'est qu'il s'est produit en indo-européen des sonorisations dans certaines circonstances mal connues ; le grec a *-γδ-* dans ὄγδοος, en face de ὀκτώ, donc entre voyelles ; le latin a *uīgintī*, *trīgintā* en face de dor. Ϝικατι, att. τριάκοντα, etc. ; on a vu ci-dessus, p. 89, le *b* de skr. *píbāmi* « je bois » ; etc.

4° Les groupes du type : sonore aspirée plus consonne sourde (occlusive ou **s*), aboutissent en indo-iranien, non pas au groupe : sourde plus sourde, attendu d'après la règle générale, mais à un groupe : sonore plus sonore aspirée ; ainsi de **dṛbh-*, avec suffixe indo-iranien **-ta-* (i.-e. **-to-*), skr. *dṛbdháḥ* « attaché », av. *dərəwžō* ; de **bhudh-*, avec le même suffixe **-ta-*, skr. *buddháḥ* « éveillé » ; etc. L'existence en indo-européen d'un groupe à sonore aspirée est rendue certaine par gr. χθών (v. p. 98) et skr. *kṣấḥ* « terre », locat. *kṣámi* (avec skr. *kṣ* issu de **gžh*), en regard du doublet à **g,h* initial av. *zå* « terre » (loc. *zəmi*, de **zami*), gr. χαμαί, lat. *humus*. Mais, d'une manière générale, le traitement indo-iranien n'est pas représenté dans les autres dialectes ; il est possible que ceci résulte d'innovations analogiques : en iranien même, dès l'Avesta récent, ce traitement est éliminé par des actions analogiques : ainsi de indo-iran. **augh-* « dire » la 3e personne moyenne d'aoriste qui encore dans les Gâthâs est

aogədā « il a dit » (c'est-à-dire *augda*), est dans l'Avesta récent *aoxta*, d'après toutes les troisièmes personnes secondaires moyennes en *-ta*. Quoi qu'il en soit, les autres langues ne présentent pas un exemple sûr du traitement du groupe tel qu'il apparaît en indo-iranien ; le grec par exemple a constamment εὐκτός, πιστός, etc. en regard de εὔχομαι, πείθομαι, etc.

Lorsque deux sonantes sont en contact, la question se pose de savoir quelle est la forme employée pour chacune. Il y a cinq cas à distinguer :

1° Entre deux consonnes après syllabe brève ou dans la syllabe initiale du mot : la première sonante est consonne, la seconde voyelle : ainsi skr. *srutáḥ* « coulé », gr. ῥυτός ; skr. *çvábhiḥ* « par les chiens » (de **kᵢwn̥bhis*) et non **çumbhiḥ* ; gr. φρασί (de **bhrn̥si*) chez Pindare et en vieil attique, etc. ; lit. *ketvirtas* « quatrième », v. sl. *četvrŭtŭ* représentant **kʷetwr̥tos*. Le traitement phonétique de **-wr-* entre consonnes est d'ailleurs le renversement **-ru-*, tel qu'il est attesté par av. *čaθru-* (dans *čaθru-ratuš* « qui a quatre maîtres »), gr. τρυ- (de **πτρυ-*), lat. *quadru-* (ainsi *quadru-pes*, avec un *d* secondaire ; cf. ci-dessus), gaul. *petru-* (ainsi *Petru-corii* à côté de *Tricorii*) ; et c'est plutôt **catruthaḥ* que **catvr̥thaḥ* que remplace la forme analogique skr. *caturtháḥ* « quatrième » (d'après l'accusatif *catúraḥ* « quatre ») ; ce renversement reste conforme à la règle en ceci que la sonante voyelle suit la sonante consonne. — Après syllabe longue, les exemples clairs manquent.

De la règle il résulte qu'il n'existait pas en indo-européen de diphtongue constituée par sonante voyelle plus sonante second élément de diphtongue ; quand donc, dans un mot de date indo-européenne, le germanique a *ur* ou le lituanien *ir*, *ur*, devant consonne, il ne s'agit jamais d'anciens **i* + **r*, **u* + **r*, mais toujours d'anciens **r̥*. Il y a exception à ce principe dans les présents à nasale infixée (v. p. 215) qui présentent des diphtongues telles que **in*, **un*, **r̥n* : skr. *ri-ñ-cánti* « ils laissent », à côté de *riṇákti* « il laisse », lat. *li-n-quō*, v. pruss. (*po*)-*lī-n-ka* « il reste », ou skr. *kr̥-n-tán* « tournant » (participe présent de *kr̥ṇátti* « il tourne »).

2° Entre consonne précédée de syllabe brève et voyelle : la première sonante est voyelle, la seconde consonne : skr. *çúnaḥ* « du chien », gr. κυνός ; skr. (accus.) *catúraḥ* « quatre », lit. (nomin.) *keturì* (le gr. τέτταρες, τέτταρας, est analogique ; cf. dor. τέτορες et ion. τέσσερες) ; skr. *diváḥ* « du ciel », gr. Δι*Fός ; av. *zimō* « de l'hiver », gr. -χιμος, skr. *himáḥ* « hiver ». Donc skr. *pitr(i)yaḥ* « paternel », gr. πάτριος, lat. *patrius* sont embarrassants : on attend i.-e. **pətryos* ; on est en présence d'une altération due à l'analogie. D'une manière générale, l'application de la règle est limitée par beaucoup d'actions analogiques ; ainsi le sanskrit a *çuçruve* « il a été entendu », et non **çuçrve*, sous l'influence de *çuçráva* « j'ai entendu », *çuçrūyāt* « qu'il entende », etc. Mais le lituanien oppose *tvirtas* « solide », de **twrtos*, à *turėti* « avoir » (littéralement « tenir »), de **tur-* ; de même skr. *cakṛvân* « ayant fait » a pour génitif *cakrúṣaḥ*.

3° Après voyelle, devant consonne ou à la fin du mot : la première sonante est consonne, la seconde voyelle ; ainsi skr. *náva* « neuf », lat. *nouem*, gr. ἐννέ(*F)α, de **néwn̥*, ou skr. *navatíḥ* « 90 », de **newn̥tis*, v. pruss. *newīnts* « neuvième », got. *niunda* (de **newunda-*) « neuvième ».

4° Entre deux voyelles : la première sonante est second élément de diphtongue et l'autre est consonne ; ainsi v. perse *aiva* « un », cypr. αι*Fος « seul » et v. lat. *oinos* (d'où *ūnus*) « un », got. *ains*, v. pruss. *ainan* (accus.), gr. οἰνή « as » ; lit. *dervà* (accus. *deřvą*) » bois de sapin », v. sl. *drěvo* (russe *dérevo*), gall. *derwen* « chêne », hom. (génit.) δουρός (dissimulant δορ*Fός). — Le **y* a une place à part, et certains des groupes où il figure ne sont pas conformes à la règle générale ; ainsi un groupe tel que **ewye* a **u* second élément de diphtongue et **y* consonne en slave, lituanien, gotique, mais **w* et **y* tous deux consonnes en sanskrit, grec, italique, celtique ; par exemple à lit. *naūjas* « nouveau », got. *niujis* (de **neuyos*), le sanskrit répond par *návyaḥ* « nouveau », le grec par νεῖος (de *νε*Fyος*), le gaulois par *Novio-* (*Noviodūnum* « nouvelle citadelle »), etc. La graphie avestique *naoya-* est ambiguë.

5° A l'initiale : il n'y a pas de règle générale. Ainsi **y* n'est consonne devant aucune autre sonante, mais **w*, **r*, **l*, **n*, **m* peuvent être consonnes devant **y*; **w* peut être consonne devant **y*, **r*, **l*, ainsi gr. *Fρήγνῦμι*, mais est toujours voyelle devant **n* et **w*; etc. Les exemples sont rares et manquent même entièrement pour la plupart des groupes.

III. — Le mot et la phrase.

Intonation. Rythme.

Le mot n'admet pas, comme la syllabe, une définition phonétique ; en effet la notion de mot n'est pas phonétique, mais morphologique et syntaxique. On peut déterminer avec rigueur où commence et où finit un mot morphologique indo-européen ; mais la limite du mot phonétique peut être différente. Soit le vers d'Homère :

Λ 82 εἰσορόων Τρώων τε πόλιν καὶ νῆας Ἀχαιῶν.

Τρώων et τε y sont deux mots indépendants, le premier fléchi, le second invariable, jouant chacun dans la phrase un rôle indépendant, et ils ont chacun leur signification propre ; mais au regard de la phonétique, Τρώων τε ne forme qu'un mot : le mot τε, autonome par le sens et par l'emploi dans la phrase, est atone et lié dans la prononciation au mot précédent ; c'est ce que l'on nomme un mot « enclitique ». Dans les inscriptions perses achéménides, où il y a une marque de séparation entre les mots, le diviseur n'est pas marqué entre un mot et un enclitique suivant.

Néanmoins, grâce à la structure morphologique de l'indo-européen, le nombre des mots de chaque phrase se laisse déterminer. En français il est difficile de dire combien il y a de mots dans *il est venu à Rome*, car *il est venu* n'est en un sens qu'une forme une exprimant une certaine idée, et pourtant on peut dire *il n'est pas venu* ou *il y est venu* ou *il n'y est pas encore venu*, et les trois éléments de *il est venu* sont alors séparés dans la réalité

même de la phrase, comme ils le sont par l'écriture : au contraire, dans le latin *uenit Romam,* représentant exactement ici un type indo-européen, la forme grammaticale ne permet aucun doute sur le nombre des mots.

Aussi le mot indo-européen est-il en général limité d'une manière précise même au point de vue phonétique : s'il est terminé par une consonne, celle-ci a une prononciation particulière à cette position ; d'autre part, il ne peut comporter qu'une seule syllabe tonique.

Fin de mot. — Le caractère particulier de la fin de mot est attesté dès l'abord par la métrique : dans les vers de plus de huit syllabes, le védique, l'avestique et le grec ancien ont d'ordinaire une coupe, qui consiste en une fin de mot obligée, à une place définie ; de même aussi le saturnien latin ; la coupe des vers antiques diffère essentiellement de la césure de l'alexandrin classique français, laquelle comporte une certaine suspension de sens.

Les occlusives finales sont traitées autrement que les occlusives intérieures. Pour le sanskrit, les définitions des grammairiens montrent qu'elles étaient bornées à l'élément implosif et qu'elles paraissaient « écrasées » (*pīḍita-*) ; elles sont sourdes ou sonores suivant qu'elles sont suivies d'une sourde ou d'une sonore (consonne, sonante ou voyelle), tandis que, sauf devant occlusive sonore, les occlusives de l'intérieur du mot conservent leur qualité propre : le sanskrit oppose donc *-at ta-, -ad da-, -ad ra-, -ad a-* de la finale à *-atna-, -ata-,* etc. qui sont licites à l'intérieur du mot. En grec, en slave, en baltique, en germanique, en celtique, en arménien, les occlusives finales ainsi réduites à la simple implosion ne sont plus représentées : à skr. *ábharat* « il portait » le grec répond par ἔφερε (et l'arménien par *eber*), à skr. *tát* « ceci » par τὸ, cf. v. sl. *to.* Dans les cas de ce genre le latin a toujours *-d,* ainsi *istud,* v. lat. *fēced* ; le *-t* des troisièmes personnes comme *uehit* (d'où *fēcit* par analogie) provient de ce que ce sont d'anciennes finales en **-eti* (cf. skr. *váhati* « il va en char », v. russe *vezeti*) dont le **-i* final est tombé en latin.

La sifflante finale est traitée d'une manière parallèle aux occlu-

sives. En sanskrit, à la fin d'un mot qui n'est pas uni dans la prononciation à un mot suivant, il n'y a pas à proprement parler de *-s*, mais un simple souffle qu'on désigne par *-ḥ* ; et tandis que, à l'intérieur, *s* reste sourde devant les voyelles et les sonantes (indo-iran. **-asa, *-asya-, *-asna-, *-asra-,* etc.), à la fin *-s* est sonore en indo-iranien devant toute sonore, voyelle, sonante ou consonne, et ce **-ʒ* final, différent de **-ʒ-* intérieur, comme **-s* finale est différente de **-s-* intérieure, subit divers changements et provoque diverses altérations ; **-aʒ* devant consonne sonore donne skr. *-o* : *áçvo* « cheval » ; le pâli a généralisé le *-o* correspondant, et le nominatif ordinaire du même type est en *-o* : pâli *asso* ; la chuintante finale qui, après **i* et **u*, représente i.-e. **-s* est en indo-iranien **-ž* devant sonore ; ainsi le correspondant de gr. δυσ- au premier terme des composés (avec traitement de la finale et non de l'intérieur) est devant toute sonore av. *duž-*, skr. *dur-* (avec *r* représentant *ž* final) : av. *duž-ita-* « mal » (« où l'on va mal »), skr. *dur-itá-* ; av. *duž-vačah-* « qui a une mauvaise parole », skr. *dur-vacas-* ; etc. En slave, **-s* finale disparaît en principe, mais s'est conservée après consonne dans quelques prépositions et préverbes monosyllabiques unis dans la prononciation au mot suivant, comme *vŭs-, vŭz-* (de **ups, *ubʒ*), et la répartition de *s* et *ʒ* répond à la répartition indo-iranienne : *vŭs-xoditi* « monter », mais *vŭz-iti* « monter ». Le latin a généralisé la sourde *-s*, mais avec une prononciation affaiblie : dans les plus anciens textes, la sifflante n'est parfois pas écrite, et les poètes de l'époque républicaine ont pu n'en pas tenir compte au point de vue prosodique ; Ennius écrivait couramment des alexandrins comme celui-ci :

postquam lumina sis oculis bonus Ancu(s) reliquit.

En germanique, la sonore finale, usuelle devant les sonores, a été généralisée au moins dialectalement ; elle est conservée en islandais sous la forme *-r* et aussi dans les dialectes occidentaux, dans les monosyllabes, par exemple v. h. a. *hwer* « qui », cf. skr. *káḥ*, et en gotique devant les enclitiques à initiale sonore : *hwaz-ei*. Quelques parlers grecs présentent une sonorisation du

-ς final qui se manifeste par un passage à -ρ ; ainsi en éléen on observe des -ρ finaux à la place d'anciens -ς dès les premières inscriptions ; et l'emploi de ce -ρ final a tendu à s'y généraliser ; la prononciation du laconien a comporté pareil -ρ final comme on le voit par des incriptions du n^e^ siècle av. J.-C. et des gloses comme : βίωρ· ἴσως (de *ϜισϜως) Hésychius. Sans examiner le détail, on voit que le traitement de *-s* finale diffère du traitement de **-s-* intérieure.

A la fin du mot, les nasales ont aussi un traitement à part : le grec ne connaît que -ν, ainsi ἵππον en regard de lat. *equom*, skr. *áçvam* « cheval » ; le hittite, le vieux prussien et l'irlandais n'ont aussi que *-n*, et, dans les langues comme l'arménien, le slave, le germanique, où la nasale finale est tombée, on trouve, en certaines positions particulières, des traces de *-n*, et non pas de *-m*. Le *-m* du latin est un signe de nasalisation plutôt qu'une labiale nasale, car *-m* finale n'empêche pas l'élision : *anim-aduertere* de *animum-aduertere* ; de même, en sanskrit la nasale finale n'est, à l'intérieur de la phrase, qu'un prolongement nasal de la voyelle précédente, l'*anusvāra*, et non un phonème ayant un point d'articulation propre.

Après voyelle longue les sonantes finales étaient même sujettes à disparaître en indo-européen : le sanskrit a *mātā̆* « mère », le lituanien *móte*, en regard de dor. μάτηρ, lat. *māter* ; de même skr. *áçmā* « pierre » et lit. *akmů*, mais gr. ἄκμων, cf. le type latin *homō*, *hominis* ; le **-w* final de véd. *d(u)vā̆v* « deux » se retrouve dans v. irl. *dāu*, en face de véd. *d(u)vā̆*, hom. δύω, v. sl. *dŭva*.

Enfin, la voyelle de syllabe finale du mot est sujette à certains allongements ; par exemple le védique a *hatá* et *hatā̆* « frappez » ; la préposition (et préverbe) i.-e. **pro* a aussi une forme **prō*, par exemple véd. *pra-* et *prā-*, sl. *pro-* et *pra-*, lat. *prŏ-* et *prō*, gr. προ et πρω-(πέρυσι). Le grec a en général une quantité fixe à cette place ; mais en védique la quantité flotte à la finale dans beaucoup de formes entre la longue et la brève, et ceci semble indo-européen. Le vocatif lit. *vilkė* « ô loup », dont l'*e* repose sur une ancienne longue, s'oppose à l'*ĕ* final de skr. *vṛ́ka*, gr. λύκε, lat. *lupe*, v. sl. *vlĭče*.

Tout concourt donc à établir que la fin du mot était marquée en indo-européen par des particularités de prononciation. Le mot avait ainsi son individualité phonique dans la phrase.

Ton. — Dans ce groupe d'articulations, terminé par des phonèmes prononcés d'une manière particulière, qu'est un mot phonétique, l'une des syllabes peut être prononcée plus haute ou plus intense que les autres. L'acuité particulière d'une syllabe sera appelée ici *ton,* et la syllabe la plus aiguë du mot la syllabe *tonique*; là où il y aura lieu de marquer l'opposition avec le ton, le nom générique d'*accent* sera réservé à l'intensité, et par suite la syllabe intense sera dite alors *accentuée*; le mot *atone* s'appliquera à l'absence de *ton,* et le mot *inaccentué* à l'absence d'*intensité.*

Chaque syllabe du mot porte dans les textes védiques un signe qui, d'après les indications des grammairiens, marque la hauteur à laquelle doit se prononcer l'élément vocalique de cette syllabe; sauf un certain nombre de petits mots, particules ou pronoms, qui sont toujours atones, tout mot védique a, ou du moins peut avoir, en certaines conditions, le ton sur l'une de ses syllabes qui est dite *udātta-* « élevée » ; ainsi *bharati* « il porte » peut suivant les cas être atone ou tonique, et, quand il est tonique, a le ton sur *bha-* : *bhárati.* De même chaque mot grec (exception faite d'un petit nombre d'atones) a une syllabe oxytonée, prononcée plus haut que les autres, à un intervalle d'une quinte d'après Denys d'Halicarnasse. Or, la syllabe oxytonée du grec répond à l'*udātta-* védique ; par exemple, pour les thèmes neutres en **-es-,* la syllabe radicale a le ton dans : skr. *nábhaḥ* « nuage », gr. νέφος ; skr. *sádaḥ* « siège », gr. ἕδος ; etc. ; au contraire le suffixe a le ton dans le mot de genre animé skr. *uṣâḥ* « aurore », hom. ἠώς ; parmi les thèmes en **-o-* à vocalisme radical **-o-,* les abstraits ont le ton sur la racine, les adjectifs et noms d'agents sur le **-o-* final du thème, ainsi gr. τόμος « coupure » et τομός « coupant », skr. *váraḥ* « choix » et *varáḥ* « prétendant » ; gr. πλό(ϝ)ος « navigation » et skr. *plaváḥ* « bateau ». Le ton indo-européen défini par cette correspondance du védique et du grec ancien fait partie intégrante

du mot, et les désaccords que présentent à cet égard les deux langues appellent chacun une explication comme toute autre divergence.

De même que l'accent du grec moderne occupe en principe la place du ton grec ancien, l'accent du lituanien, du russe, du serbe, etc. occupe encore la place du ton que possédaient le baltique commun et le slave commun. Ainsi russe *nĕbo*, serbe *nĕbo* « ciel » sont accentués à la même place où gr. νέφος et skr. *nábhaḥ* ont le ton. Malgré de très nombreuses innovations qu'on a d'ailleurs en partie réussi à classer, l'accent de certains dialectes baltiques et slaves représente donc le ton indo-européen. Cet accent coïncide du reste avec une très notable élévation de la voix qui, en serbe par exemple, n'est pas moins importante que l'intensité.

Enfin si le ton indo-européen ne s'est pas maintenu dans les dialectes germaniques, du moins sa persistance en germanique commun est attestée par un de ses très rares effets phonétiques : tandis qu'une sifflante ou spirante sourde y devient sonore en règle générale entre deux éléments sonantiques (voyelles proprement dites ou sonantes), la sourde est conservée après le ton, au moins après le ton frappant la syllabe initiale du mot (loi de Verner). De là deux traitements germaniques des anciennes sourdes, par exemple pour i.-e. **k* :

v. h. a. *swehur* « beau-père », en regard de :
skr. *çváçuraḥ*, russe *svékor* ;
v. h. a. *swigar* « belle-mère », en regard de :
skr. *çvaçrúḥ*, russe *svekróv'* ;

pour **t* :

v. angl. *weorþe* « je deviens », *wearþ* « je suis devenu », mais *wurdon* « nous sommes devenus », *worden* « devenu », en regard de :
skr. *vártate* « il se tourne », *vavárta* « je me suis tourné », mais *vavṛtmá* « nous nous sommes tournés », *vṛttáḥ* « tourné » ;

pour *s :

got. *amsa-* « épaule », cf. skr. *áṃsa-*
— *mimza-* « viande », cf. — *māṃsá-*

De la comparaison du védique, du grec, des dialectes slaves et baltiques et du germanique commun, il résulte que le ton indo-européen a trois caractéristiques essentielles :

1° Chaque mot possède un seul ton. Si, dans les mots longs, il a existé un ton secondaire, on n'en saurait rien dire : aucun fait sûrement attesté par plusieurs langues n'en indique l'existence.

2° Le ton peut occuper dans le mot une place quelconque : les exemples cités ci-dessus suffisent à illustrer ce principe. La limitation du ton aux dernières syllabes du mot, telle qu'elle apparaît en grec, est une innovation hellénique ; ni le védique, ni le baltique, ni le slave, ni le germanique n'ont rien de pareil : le védique a le participe moyen *bhárамāṇaḥ* « portant » en face de gr. φερόμενος et, au féminin, *bhárамāṇā* en face de gr. φερομένη. Les différences d'intonation du type ἐχυρά : ἐχυρᾶς (v. p. 104) sont mises en évidence par le ton, mais en sont indépendantes ; on sait par le lituanien qu'elles existent là même où le ton ne les fait pas ressortir.

3° Le ton n'a exercé sur les voyelles des anciennes langues indo-européennes, et en particulier sur les voyelles du védique, du grec ancien, du slave commun, du baltique commun, du germanique commun, aucune action comparable à l'action exercée par l'accent sur les voyelles des dialectes néo-latins, celtiques, germaniques, russes, etc. C'est que l'accent de ces dialectes comporte surtout une forte intensité jointe d'ordinaire à un allongement, tandis que le ton indo-européen consistait en une élévation de la voix, sans intensité appréciable et surtout sans aucune prolongation de durée de la voyelle.

La place de l'élévation principale de la voix est le seul élément de hauteur que la comparaison révèle clairement. Mais il va de soi que, au cours du mot, la voix montait et descendait suivant des conditions multiples dont ces faits ne suffisent pas à laisser même deviner la complexité. Les témoignages des pho-

néticiens anciens de l'Inde donnent pour le védique quelque idée de ces variations de hauteur autour du ton principal.

Comme le ton n'intervient pas dans le rythme et que faute de comprendre l'intensité il ne marque pas une insistance, il n'a pas de caractère affectif; comme une intonation chinoise ou africaine, il est l'un des éléments qui contribuent à indiquer le sens d'un mot ou d'une forme ; par sa présence ou son absence ou par la place qu'il occupe, le ton est l'un des moyens auxquels a recouru la morphologie indo-européenne ; le rôle qu'il joue dans la grammaire et dans la sémantique est considérable.

Rythme. — Le ton des mots n'a aucune influence sur le rythme de la phrase indo-européenne. Ni en indo-iranien, ni en grec commun, ni en slave commun, ni en baltique commun, ni en germanique commun, donc dans aucune des langues où l'on en constate la persistance, il ne provoque ces changements du timbre et de la quantité des voyelles qui résultent ordinairement de la présence de l'intensité. Il ne sert jamais de temps fort du vers comme l'accent du français, de l'allemand, du russe, etc. ; il n'en est tenu aucun compte dans la métrique védique ou dans celle du grec ancien. Quant aux multiples actions du ton sur les voyelles qu'on attribue souvent à l'indoé européen ou au pré-indo-européen, aucune ne peut passer pour tablie et il n'y a pas lieu d'en faire état ici, les faits pré-indo-européens étant exclus du présent ouvrage.

En revanche, toute syllabe de l'indo-européen ayant, d'après les principes posés ci-dessus, une quantité brève ou longue fixe (sauf, en une certaine mesure, à la finale), les oppositions quantitatives étaient très sensibles à l'oreille et constantes : c'est donc seulement sur le retour régulier de syllabes brèves et de syllabes longues à des places déterminées, joint à certaines observances relatives à la fin de mot, que repose la métrique du védique et du grec ancien ; en d'autres termes, *le rythme de l'indo-européen était un rythme purement quantitatif, non un rythme d'intensité.*

Le rythme quantitatif est chose souple et délicate. Une longue n'a pas la durée exacte de deux brèves là où l'on a pu mesurer les

oppositions. Toutes choses égales d'ailleurs, un *i* ou un *u* durent, par nature, moins qu'un *e* ou un *o* et surtout qu'un *a* ; un *i* ou un *u* longs ne durent donc pas autant qu'un *a* long. Une syllabe longue « par position » pouvait avoir une durée assez différente de celle d'une syllabe longue « par nature ». La valeur longue ou brève d'une syllabe dépend du sentiment des sujets parlants ; un *i* long, même s'il ne dure pas plus qu'un *a* bref, passe pour long, par le fait qu'il s'oppose à un *i* bref. Ce qui importe, ce n'est pas la durée absolue, c'est l'opposition relative des brèves et des longues, toutes choses étant égales d'ailleurs. En grec, les oppositions sont plus rigides qu'elles ne paraissent l'avoir été en indo-européen ; l'état homérique, quoique déjà fixé, offre encore une liberté qui n'apparaît plus par la suite.

Il n'y a pas trace que l'intensité ait joué dans la phonétique indo-européenne, telle qu'elle apparaît dans la période ancienne de tous les dialectes sans exception, aucun rôle défini, abstraction faite naturellement des différences de force de la parole déterminées par le désir d'insister sur tel ou tel mot, différences accidentelles, propres à une phrase donnée émise à un moment donné, et qui n'ont rien à faire avec le système de la langue, seul en question ici. L'intensité initiale que l'on observe en germanique et en iriandais (mais non en brittonique) provient d'innovations de ces langues où elle a provoqué une multitude d'altérations de toutes sortes.

Les syllabes du mot indo-européen ne se groupaient donc pas autour d'un sommet d'intensité comme en allemand, en anglais, en russe, ou comme les notes d'un motif musical exécuté sur un piano ; elles variaient de hauteur et de durée, comme les notes d'un motif exécuté sur l'orgue.

Conclusion.

Le système phonique qui vient d'être décrit a des traits originaux : la richesse de son système d'occlusives prononcées avec fermeté comme en français, le manque de spirantes, la fréquence

de *ś et l'absence d'un *ź ayant une autonomie, la monotonie d'un vocalisme sans nuances borné en principe aux timbres *e et *o et parfois *a, le jeu complexe de ses sonantes et du *ə, la variété de structure de ses syllabes à quantité toujours déterminée, la limitation précise des mots les uns par rapport aux autres, l'emploi des différences de hauteur comme un procédé pour caractériser les mots et les formes grammaticales, le caractère quantitatif du rythme. L'aspect phonique de l'indo-européen était tout autre que celui de l'un quelconque des représentants actuels de la famille.

CHAPITRE IV

PRINCIPES DE LA MORPHOLOGIE

I. — Analyse du mot.

Pour exprimer ce qu'exprime le français par « le donateur est venu », le grec a ὁ δώτωρ ἦλθε ; pour « les donateurs sont venus », il a οἱ δώτορες ἦλθον ; pour « la maison du donateur », ὁ τοῦ δώτορος οἶκος, et pour « la maison des donateurs », ὁ τῶν δωτόρων οἶκος ; pour « j'ai vu le donateur », τὸν δώτορα εἶδον, et pour « j'ai vu les donateurs », τοὺς δώτορας εἶδον ; pour « je donne au donateur » τῷ δώτορι δίδωμι ; et pour « je donne aux donateurs », τοῖς δώτορσι δίδωμι. Dans tous ces cas, le nombre singulier ou pluriel et le rôle dans la phrase du mot « donateur » qui sont exprimés en français (l'orthographe mise à part) par l'article, par la préposition et par la place respective des mots sont indiqués en grec par les formes du nom δώτωρ : le grec représente à cet égard, avec fidélité, l'état indo-européen que le latin représenterait également bien.

Quand on examine ces formes de δώτωρ, on y reconnaît un élément commun δωτορ- ou δωτωρ- et un élément variable : zéro, -α, -ος, -ι ; -ες, -ας, -ων, -σι. L'élément variable, qui sert à marquer le nombre, le rôle dans la phrase (et aussi, pour les noms, le genre masculin-féminin ou neutre ; pour les verbes, la voix, etc.) se retrouve dans un nombre indéfini d'autres noms, ainsi dans θήρ « animal », θῆρ-α, θηρ-ός, θηρ-ί ; θῆρ-ες, θῆρ-ας, θηρ-ῶν, θηρ-σί ; on l'appelle la *désinence* ; la partie du mot qui précède la désinence et à laquelle est attaché le sens se nomme le *thème*. Le thème peut être irréductible, comme dans θήρ ; ailleurs, il est analysable, ce qui est le cas de δώτορ : en effet δω- se

retrouve, joint à l'idée de « donner », dans δίδωμι, δώσω, ἔδωκα et dans δῶρον, δώς, δωτίνη, et -τορ- (-τωρ-) dans une série de noms d'agents, comme ἄκτωρ « conducteur » en regard de ἄγω « je conduis », θηράτωρ « chasseur » en regard de θηράω « je chasse », etc. Le thème δώτορ- se compose donc de deux éléments, l'un δω- qui indique l'idée générale de « donner », l'autre -τορ- auquel est due la valeur du mot comme nom d'agent : le premier est la *racine*, l'autre le *suffixe*.

Le mot indo-européen comprend ainsi trois parties : la *racine*, le *suffixe* et la *désinence*, dont chacune a un rôle distinct : la racine indique le sens général du mot, le suffixe en précise la valeur, et la désinence en marque (concurremment avec les alternances vocaliques et la place du ton) le rôle dans la phrase.

De ces trois parties aucune n'existe à l'état isolé, en dehors de l'unité du mot : la désinence -ος de δώτορος n'est pas un petit mot qui s'ajoute au thème δώτορ- et qui en puisse être séparé comme la préposition *de* en français dans : *la maison de ce riche et généreux donateur* ; le thème δώτορ- n'existe pas davantage isolément : au singulier, le nominatif δώτωρ et le vocatif δῶτορ n'ont pas de désinence, il est vrai, mais, ce qui caractérise ces deux cas, c'est précisément l'absence de désinence, par contraste avec les autres cas qui ont telle ou telle désinence : la désinence est zéro ; considérés dans l'ensemble de la flexion, δώτωρ et δῶτορ ne sont pas des thèmes nus, ce sont des formes à « désinence zéro ». Enfin il n'y a pas de racine nue : il y a seulement des thèmes qui sont caractérisés par l'absence de suffixe, ou autrement dit par le « suffixe zéro » : tel est le cas de θήρ-. Le nominatif θήρ est une forme à suffixe et à désinence zéro.

De ce que les trois parties du mot indo-européen forment une unité et ne sont pas séparables autrement que par analyse scientifique, il ne résulte pas qu'elles n'aient pas été, dans un passé plus ou moins lointain, trois mots indépendants les uns des autres. La ressemblance de la désinence *-*mi* des premières personnes du singulier du type athématique à l'actif, gr. εἰμι, skr. *asmi*, v. sl. *jesmĭ* « je suis », avec le pronom personnel de première personne du singulier gr. με, skr. *mām*, v. sl. *mę* « moi » (à

l'accusatif) a suggéré l'idée que la désinence *-*mi* serait un ancien pronom. Mais comme cette désinence est à peu près la seule dont la ressemblance avec un pronom soit frappante, la coïncidence peut être fortuite. Et puisque, en tout cas, l'hypothèse échappe à la vérification, elle est négligeable. — On peut imaginer aussi que tel élément morphologique a été détaché d'un type de radicaux dont il aurait fait originairement partie intégrante, par exemple que le *-*ē* de thèmes d'aoristes passifs grecs comme στραφῆναι en regard de στρέφω ou d'infinitifs latins comme *manēre* en regard de gr. μένω (μεμένηκα) aurait été emprunté à une série de mots où il aurait appartenu à la racine ; mais cette hypothèse n'est pas davantage susceptible de vérification et sera par suite également négligée ici.

Toutefois, si l'on ignore la façon dont s'est constituée l'unité du mot indo-européen, l'analyse en racine, suffixe et désinence n'est pas pour cela un procédé arbitraire dont on ne se servirait qu'afin de faciliter l'étude. Elle n'enseigne rien sur les origines et sur le développement de la flexion indo-européenne, mais elle est le seul moyen à l'aide duquel on puisse l'exposer. Qu'on examine fr. *aimer, j'aime, nous aimons, vous aimez, j'aimais,* etc., et *rouler, je roule, nous roulons, vous roulez, je roulais,* etc. : il n'y a pas en français de radical isolé *aim-* ou *roul-*, ni de désinence isolée *-er, -e, -ons, -ez, -ais,* etc. ; mais les éléments *aim-*, *roul-* d'une part, *-er, -e,* etc., de l'autre, sont ceux qui sont substitués les uns aux autres suivant le sens à exprimer, *aim-* étant associé à l'idée d' « aimer », *-ons* à l'idée de « moi et d'autres », etc. ; ainsi *aim-*, *roul-*, etc. d'une part, *-ons, ez,* etc. de l'autre sont réels en tant qu'éléments de substitution. De même, la racine, le suffixe et la désinence de l'indo-européen, dont le rôle est d'ailleurs différent de celui des radicaux et des terminaisons du français, n'ont pas à être envisagés autrement que comme des éléments de substitution : par exemple -ς et -τε se substituent l'un à l'autre dans gr. ἔφερε-ς et ἐφέρε-τε suivant qu'on veut dire « tu portais » ou « vous portiez » ; mais, ainsi conçus, ils sont des réalités. Il appartient aux psychologues de déterminer comment s'opèrent les substitutions dans l'esprit des

sujets parlants ; la tâche du grammairien est de reconnaître ces éléments, de les classer et d'en suivre les transformations. Le linguiste a affaire à la langue d'une manière objective, sans avoir pour cela le droit d'oublier jamais que les éléments de substitution qu'il isole représentent des procès psychiques complexes.

Ainsi les éléments morphologiques en lesquels on analyse le mot indo-européen ne sont pas des abstractions des grammairiens : ce sont les symboles au moyen desquels s'expriment les systèmes d'associations communs aux divers membres d'une même communauté linguistique. Un paradigme est la traduction grammaticale d'un ensemble de faits psychiques qui se retrouvent sensiblement identiques dans un groupe d'hommes.

Du reste la racine n'est pas une simple abstraction. La plupart des racines avaient des formes nominales et verbales à suffixe zéro, qui tendent à s'éliminer au cours du développement des divers dialectes, mais qui étaient un élément essentiel de l'indo-européen commun ; la racine était donc, par elle-même et sans addition d'aucun suffixe, un thème utilisable, c'est-à-dire une réalité concrète. Tel est le cas de **ed-* dans skr. *ád-mi* « je mange » ou de **wek^{w}-* dans lat. *uŏx*. La racine indique par elle-même une action ; si elle est pourvue de désinences verbales, elle marque le procès ; si elle est pourvue de désinences nominales, elle désigne la force intime qui détermine l'action (ainsi lat. *lūx, uōx*) ; à la fin d'un composé, elle désigne l'agent (ainsi véd. *vṛtra-hán* « qui frappe Vṛtra », lat. *parti-ceps, au-spex*).

Néanmoins la racine sera entendue ici comme un élément corrélatif du suffixe et de la désinence, et non comme un élément « primitif » dont les mots seraient dérivés par composition et par dérivation. Ainsi un mot « appartient » à une racine, c'est-à-dire qu'il fait partie d'un ensemble de mots ayant en commun un groupe de phonèmes auquel est associé un certain sens général, mais il n'est pas « tiré », il ne « sort » pas d'une racine, bien que dans de nombreux cas un mot comprenant un suffixe ajouté à une racine ait été fait en réalité par addition d'un suffixe secondaire à un thème radical ; ainsi des noms comme gr. ὕδωρ (avec un suffixe en **-r-* au nom.-acc.) ὕδατος (avec un suffixe en **-n-*

aux cas obliques), ou comme v. sl. *voda* « eau » sont des dérivés d'un thème radical **wed-*, **wod-*, **ud-*, dont on a d'autre part un dérivé en **-es-* : dat. gr. ὕδει. Des faits de ce genre sont clairs en grec où l'on rencontre un nom.-acc. ἄλκος en face du thème-racine ἀλκ- du datif homérique ἀλκί.

Tous les mots n'appartiennent pas à des racines ; beaucoup de thèmes nominaux ne comportent pas l'analyse en racine et suffixe, même dans les cas où l'élément final a la forme d'un suffixe connu : ainsi, bien que le mot skr. *ánaḥ* « voiture de charge », lat. *onus* ait la forme d'un thème en **-es-*, c'est-à-dire d'un type nominal fréquent en indo-européen, on n'y discerne aucune racine connue. Il arrive souvent qu'un nom soit isolé et ne se laisse rapprocher d'aucun autre thème nominal ou verbal.

Le thème — analysable ou non en racine et suffixe — et la désinence sont les éléments essentiels de la morphologie indo-européenne. La comparaison des formes françaises *aimons, roulons,* etc., indiquée ci-dessus, donne une première idée de leur nature, mais n'en fait pas même soupçonner l'importance, non plus qu'elle n'indique le caractère propre de leur emploi. En français, en effet, ce sont des pronoms non autonomes, mais encore séparables, qui indiquent les personnes et les nombres ; d'une manière générale, chaque mot français est entouré de petits mots, plus ou moins indépendants et toujours séparables, qui expriment la plupart des rapports grammaticaux. Au contraire l'indo-européen marque ces rapports dans le mot lui-même à l'aide de ces éléments et de certains autres procédés ; la valeur du mot indo-européen est donc complexe. Soit par exemple hom. δέξατο « il a reçu », la racine δεκ- y exprime l'idée de « recevoir », — le suffixe -σα-, la notion de l'aoriste, — la désinence -το, le fait qu'il s'agit d'une troisième personne, d'un singulier, d'un moyen, d'un passé, etc. ; l'absence de suffixe après -σα- montre qu'on n'est pas en présence d'un subjonctif ou d'un optatif, mais d'un indicatif : δέξατο indique à lui seul tout cela, et le grec représente exactement ici le type indo-européen.

En somme, le thème est le mot en tant qu'il désigne une notion ; le rôle du mot dans la phrase, en même temps que certaines

catégories de nombre, de genre, de temps, etc. sont indiqués par les désinences et par des variations du vocalisme du thème et de la place du ton. On n'est donc pas surpris de constater que le thème peut servir de mot dans la phrase sans être pourvu d'une désinence : parmi les noms, le vocatif singulier, toujours, et le nominatif (cas sujet), dans une large partie des cas, et, parmi les verbes, l'impératif singulier (c'est-à-dire la forme du commandement, la principale des formes verbales) sont constitués par le thème seul. Au premier terme des composés, le thème nu figure et joue à lui seul le rôle du mot (v. chap. VI). Certains noms sont dénués de flexion jusqu'à l'époque historique : les noms de nombre de « cinq » à « dix », les pronoms personnels. Tout isolés qu'ils sont dans une langue dont la structure est dominée par la flexion, ces faits suffisent à montrer que le thème représente la forme pré-indo-européenne du mot lui-même.

En indo-européen, beaucoup de thèmes se composaient de la racine seule; on entrevoit donc un état ancien où chaque racine pouvait servir de thème, sans être pourvue d'un suffixe. Il résulte de là que chaque racine a été un mot, de valeur à la fois nominale et verbale, à peu près comme *love* en anglais.

Ces observations permettent de deviner, derrière le type flexionnel indo-européen, si singulier, un état antérieur, de type plus banal, où les mots étaient invariables ou peu variables. On comprend ainsi pourquoi il est malaisé de trouver entre l'indo-européen et d'autres groupes linguistiques des concordances morphologiques, pourquoi, par suite, aucune démonstration rigoureuse d'une parenté de l'indo-européen avec un autre groupe n'a pu être donnée jusqu'à présent.

L'ordre des trois éléments : racine, suffixe, désinence est fixe : la racine est au commencement du mot, la désinence à la fin, et le ou les suffixes dans la partie médiane.

L'indo-européen n'a pas de préfixes : le seul qu'on pourrait alléguer est l'augment : skr. *á-bharat,* « il portait », gr. ἔ-φερε, arm. *e-ber* « il a porté » ; mais l'augment ne faisait pas partie intégrante de la forme verbale, on le verra (p. 242). A cet égard, l'indo-

européen se distingue d'autres langues à flexion riche, comme le sémitique et le géorgien, qui font grand usage de la préfixation.

Quant à l'infixation, on la rencontre dans un seul type, celui des verbes à nasale : la racine **leik^{w}-*, **lik^{w}-* « laisser, être laissé », par exemple, a un thème de présent **li-ne-k^{w}-*, **li-n-k^{w}-*, attesté par skr. *riṇákti* « il laisse », *riñcanti* « ils laissent », lat. *linquō*, v. pruss. *(po-)līnka* « il reste ».

Le mot indo-européen est donc délimité au point de vue morphologique par sa racine d'une part, par sa désinence de l'autre.

Abstraction faite des composés, un mot ne comprend qu'une racine et qu'une désinence ; si une forme russe telle que *poidëmte* « allons toi et moi », d'ailleurs exceptionnelle en russe même, semble comprendre pour le sujet parlant deux désinences : *-m-* de première personne et *-te* de seconde, c'est une innovation d'un caractère étrange et imprévu.

Mais un même mot peut avoir un nombre indéfini de suffixes. Des thèmes **swep-no-*, **swop-no-*, **sup-no-*, attestés par skr. *svápnaḥ* « sommeil », lat. *somnus*, gr. ὕπνος, v. sl. *sŭnŭ*, sont tirés, avec un suffixe secondaire **-iyo-*, d'autres thèmes attestés par skr. *svápn(i)yam* « rêve », lat. *somnium*, gr. (ἐν-)ὄνειον, v. sl. *sŭnije* (le type indo-européen était sans doute **swôp-no-* [et **swep-no-*?] : **súp-n-iyo-*, v. ci-dessous, p. 262). A la racine i.-e. **tewə-* « être fort » appartient skr. *távi-ṣ-ī* « force », avec deux suffixes, d'où, avec un troisième, *távi-ṣ-ī-vān* « pourvu de force », et, avec un quatrième, *távi-ṣ-ī-vat-tara-ḥ* « plus pourvu de force » ; de même en grec χάρ-ι-ς « grâce », **χαρ-ι-Fεντ-* « pourvu de grâce », avec deux suffixes, d'où, avec un troisième, **χαρ-ι-Fέσ-τερο-ς* « plus pourvu de grâce ». Chaque suffixe s'ajoute au thème, comme un premier suffixe à la racine ou comme une désinence au thème.

Outre l'addition des éléments morphologiques, l'indo-européen disposait de deux caractéristiques grammaticales : le *ton* et les *alternances vocaliques*.

N'étant limité par aucune règle phonétique, l'emploi du ton variait suivant les mots, suivant le rôle des mots dans la phrase

et suivant les formes grammaticales, et par suite constituait un moyen de caractériser chaque mot et chaque forme. L'inflexion de la voix qu'on appelle ton peut ne pas exister : beaucoup de mots présentent le « ton zéro », l'*atonie* : ainsi constamment certaines particules comme skr. *ca* « et », gr. τε, lat. *que*, ou, dans beaucoup de circonstances des verbes, comme skr. *asti*, gr. ἐστι, etc. Le vers suivant du Ṛgveda (V, 57, 7) qui comprend onze syllabes réparties entre quatre mots, n'a qu'un seul ton :

práçastiṃ naḥ kṛṇuta rudriyāsaḥ

« faites pour nous célébrité, ô Rudriyas ». Là où il y a ton (c'est-à-dire, comme on le verra dans la syntaxe, suivant le rôle du mot dans la phrase), la place en est sujette à varier suivant le sens — ainsi gr. τόμος « la coupe » s'oppose à τομός « coupant » (cf. p. 140) —, suivant la forme grammaticale : ainsi le nominatif pluriel gr. πόδες, « pieds », skr. *pádaḥ* s'oppose au génitif pluriel gr. ποδῶν, *padắm* « des pieds » et russe *ljúdi* « les gens » (nominatif) s'oppose au génitif *ljudéj* « des gens ». Un mot indo-européen n'est donc défini que lorsqu'on connaît la place éventuellement occupée par le ton dans chacune des formes de sa flexion.

Les alternances appellent un exposé spécial.

II. — Alternances.

A. Alternances vocaliques. — Les alternances vocaliques sont les seules qu'emploie normalement la morphologie indo-européenne.

C'est par les langues sémitiques qu'on voit le mieux quel rôle peuvent jouer dans une grammaire ces sortes d'alternances. Une racine arabe n'est caractérisée que par ses consonnes ; quant aux voyelles, chaque consonne de chaque racine peut être suivie de *ă*, *ā*, *ĭ*, *ī*, *ŭ*, *ū* ou zéro, soit en tout sept formes, et chacune de ces sept formes sert à caractériser une fonction grammaticale. Soit la racine arabe *q t l* « tuer », le parfait actif en est *qatala*, l'imparfait actif *ya-qtulu*, le parfait passif *qutila*, l'imparfait

passif *yu-qtalu,* le parfait actif de troisième espèce *qātala,* l'imparfait correspondant *yu-qātilu,* le parfait passif *qūtila,* l'imparfait *yu-qātalu,* l'infinitif du premier type *qatlun,* le participe *qātilun,* etc. Dans les noms, au singulier, le nominatif est caractérisé par *-un,* l'accusatif par *-an,* le génitif par *-in* et, au pluriel, le nominatif par *-ūna,* l'accusatif-génitif par *-īna.* Les voyelles ne servent qu'à la formation des mots et à la flexion, et la signification de la racine est attachée seulement aux consonnes.

L'indo-européen emploie ses voyelles de la même manière. Ce ne sont pas les voyelles qui caractérisent une racine ou un suffixe, ce sont les consonnes et les sonantes ; et c'est uniquement le type de formation qui est indiqué par le vocalisme. Par exemple, le vocalisme **e* de la racine indique le présent dans gr. πέτομαι « je vole », le vocalisme zéro l'aoriste dans ἐ-πτόμην, et le vocalisme **o* l'itératif dans ποτάομαι ; le vocalisme **ē* de l'élément prédésinentiel caractérise le nominatif singulier dans πατήρ, le vocalisme **ĕ* le nominatif pluriel dans πατέρες, le vocalisme zéro le génitif pluriel dans πατρῶν ; etc.

Les phonèmes qui constituent la partie fixe des éléments morphologiques sont les consonnes, les sonantes et le phonème **ə* qui fait partie du système des sonantes ; les phonèmes vocaliques employés dans les alternances (avec valeur purement grammaticale) sont **e* et **o* et, formant des séries spéciales, les voyelles longues **ā*, **ē*, **ō* (alternant avec **ə*). La voyelle **a* ne figure pas dans les alternances qu'emploie la morphologie ; mais comme on le verra au chapitre du vocabulaire, elle se trouve souvent dans des mots de caractère populaire.

La formule des alternances est la suivante :

Tout élément morphologique comprend une voyelle qui apparaît sous l'une des formes ·

**e* (ou **ē*) **o* (ou **ō*) zéro

Les degrés **ē* et **ō* étant bornés à quelques cas (presque tous dans la fin du mot), la formule essentielle est :

**e* **o* zéro.

par exemple en grec :

hom.	πέλ-ομαι	πόλ-ος	ἐ-πλ-όμην
	ἔχ-ω (de *ἔ̆χ-ω i.-e. **seg₁h-*)	ἕχ-ος « celui qui tient »	ἔ-σχ-ον

On nommera ici les éléments morphologiques d'après leur degré **e*.

La voyelle réduite **o* (définie ci-dessus, p. 102) n'est qu'un des aspects du degré zéro, ainsi dans lat. *patēre*, gr. πίτνημι, en face de gr. πετάννῡμι.

La présence de sonantes complique l'aspect des alternances vocaliques, sans les changer au fond. Dans le cas des diphtongues, les alternances ont l'aspect suivant (en représentant la sonante du degré zéro par sa forme vocalique) :

**ei*	**oi*	**i*
**eu*	**ou*	**u*
**er*	**or*	**r̥*
**el*	**ol*	**l̥*
**en*	**on*	**n̥*
**em*	**om*	**m̥*

Exemples :

gr.	πείθ-ομαι « je crois »	πέ-ποιθ-α	ἐπέ-πιθ-μεν
lat.	*fīd-ō* « j'ai confiance »	*foed-us*	*fid-ēs*
got.	*kius-an* « éprouver »	*kaus*	*kus-um*
gr.	δέρκ-ομαι « je vois »	δέ-δορκ-α	ἔ-δρακ-ον
lit.	*telp-ù* « j'ai de la place pour »	*talp-á*	*tilp-ti*
gr.	πένθ-ος « douleur »	πέ-πονθ-α	ἔ-παθ-ον
lit.	*kemš-ù* « je bourre »	*kamš-aũ*	*kiñš-ti*

ou, en utilisant des rapprochements entre plusieurs langues :

lit. *eržilas* « étalon »	gr. ὄρχ-ις « testicule » arm. (*mi*)*orj-i* « (μόν)οργις »	av. *ərəz-i* « testicule »

Dans le cas de : sonante consonne plus voyelle, on a :

**we*	**wo*	**u*
**re*	**ro*	**ɼ*

etc., par exemple :

v. isl. *suefn* « sommeil » arm. **khun* (de **swopnos*) gr. ὕπ-νος

lat.	*precēs* « prière »	*procus* « prétendant »	*poscō* (de **porcscō*)
v. isl.	*fregna* « demander »	v. sl. *prositi* « demander »	skr. *pṛcchâti* « il demande »

Quand l'élément morphologique se termine par la sonante, celle-ci est sujette à apparaître sous ses diverses formes :

gr. χέ(*F*)-ω χεῦ-μα	χο(*F*)-ά	κέ-χυ-ται skr. *ju-hv-e* « il a été sacrifié »

ou :

gr.	τέν-ων « tendon » (avec *n* consonne)	τόν-ος	τα-τός
skr.	*tán-tram* « fil » (avec *n* second élément de diphtongue)	*ta-tán-tha* « tu as tendu »	*ta-tn-e* « il a été tendu » gr. ταν-αός « mince ».

La différence entre **s°m-*, qu'on trouve dans gr. ἅμα, **sm-*, qu'on trouve dans gr. μία ou dans le composé μ-ῶνυξ, et **sm̥-*, qu'on trouve dans gr. ἅ-παξ, ἁ-πλόος, n'est pas une différence de degré vocalique ; on est en présence ici de trois formes phonétiques du degré zéro. Si le sanskrit a *ju-hv-e* « il a été sacrifié », mais *çu-çruv-e* « il a été entendu », c'est que la différence de structure de l'initiale de la racine provoquait des conditions phonétiques différentes dans les deux cas.

Un même élément morphologique, on le verra p. 174, ne peut pas renfermer après l'**e* deux sonantes consécutives ; il n'y

a donc pas de racine indo-européenne de la forme **teul-* ou **teirp-*, etc., mais

**tleu-* **tlou-* **tlu-*

est possible. Dans **tlu-*, les deux sonantes sont en contact, mais c'est le fait d'un accident dû au degré zéro du vocalisme. Il n'existe pas de racine **dheurgh-*, mais il y a une racine **dhreugh-* :

v. sax. *-driogan* « tromper » v. isl. *draugr* « fantôme »
skr. *dróghaḥ* « offense »
v. sax. *drugun* « ils ont trompé »
skr. *drúhyati* « il nuit ».

Si donc on rencontre v. lat. *(com-)moinis* (lat. *commūnis*), got. *(ga-)mains* « commun », lit. *maĩnas* « échange », v. sl. *měna* « changement, contrat », on peut affirmer que la racine est ici **moi-*, non **moin-*, et qu'il y a un suffixe commençant par **-n-* : et en effet skr. *máye* « j'échange » lette *mīju* indiquent une racine **mei-*.

Les degrés longs **ē* et **ō*, sans être fréquents (sauf à la fin de mot) dans les racines où ils alternent avec **ĕ* et **ŏ* et zéro, se rencontrent ; ainsi :

**sed-* **sēd-*
gr. ἕδ-ος « siège » lit. *sẽd-mi* « je suis assis »
got. *sita* « je suis assis » got. *set-un* « ils se sont assis »
**sod-* **sōd-*
got. *sat* « il s'est assis » v. sl. *sadini* « planter »

En tenant compte de tous les degrés et des diverses formes des sonantes, on peut donc trouver pour un même élément morphologique les aspects suivants :

De la racine **k₁leu-* « entendre » :

**e* : **k₁leu-* : got. *hliuma* « ouïe », av. *sraoman-* « ouïe ».
**k₁lew-* : gr. κλέ(*F*)ος, skr. *çrávaḥ* « gloire ».
**ē* : **k₁lēu-* : skr. *(á)çrauṣīt* « il a entendu ».
**k₁lēw-* : sans exemple sûr dans cette racine.
**o* : **k₁lou-* : skr. *çuçrotha* « tu as entendu ».
**k₁low-* : skr. *çrávaḥ* « résonnant, ouïe ».

*ō : *k_1lōu- : sans exemple sûr dans cette racine.
*k_1lōw- : v. sl. *slava* « gloire », lit. *šlovẽ* (même sens).
zéro : *$k_1$lu- : skr. *çrutáḥ* « entendu », gr. κλυτός, lat. *-clutus*.
*$k_1$luw- : skr. *çuçruve* « j'ai été entendu ».

De la racine *sem- « un, même » :

*e : *sem- (*em diphtongue) : gr. ἕνς (εἷς), ἕν, got. *simle* « autrefois ».
*sem- (*m* consonne) ; lat. *semel* (?)
*o : *som- (*om diphtongue) : v. sl. *sǫ-(sědŭ)* « voisin », skr. *saṃ-(sád-)* « assemblée ».
*som- (*m* consonne) : gr. ὁμός, got. *sama* « même », irl. *som* « lui-même », arm. *omn* « quelqu'un », skr. *samáḥ* « même ».
*ō : *sōm- (*m* consonne : v. sl. *samŭ* « même », av. *hāma-* « même ».
zéro : *sm- : gr. μία, arm. *mi* « un ».
*sṃ- : gr. ἅ-(παξ), skr. *sa-(kṛ́t)* « une fois ».
*s°m- : gr. ἅμα et -αμ.ς- (οὐδ-αμό-ς « pas un »), got. *sums* « un (indéfini), quelqu'un » ; v. irl. *samail* « ressemblance » (et sans doute lat. *similis*), arm. *ham-*.

Du suffixe *-*ter-* des noms de parenté :

*e : *-ter- (*er* diphtongue) : gr. πάτερ, skr. *pitar* « père » (vocatif).
*-ter- (*r* consonne) : gr. πατέρες, skr. *pitáraḥ* (nomin. plur.).
*ē : *-tēr- (*ēr* diphtongue) : gr. πατήρ (nomin. sing.).
*o : *-tor- (*or* diphtongue) : gr. (-ἀ)πάτορ « privé de père » (vocatif).
*-tor- (*r* consonne) : gr. ἀπάτορες ; skr. (*tvát-*)*pitāraḥ* « qui t'ont pour père » (nomin. plur.), où l'*ā* sanskrit atteste indirectement un ancien timbre *o.
*ō : *-tōr- (*ōr* diphtongue) : gr. (ἀ-)πάτωρ (nomin. sing.)
zéro : *-tṛ- : gr. πατράσι, skr. *pitṛ́ṣu* (locatif pluriel).
*-tr- : gr. πατρῶν (gén. plur.), skr. *pitré* (dat. sing.).

La formule générale :

*ĕ(*ē) *ŏ(*ō) zéro

ne suffit pas à rendre compte de tous les types d'alternances indo-européens. Soit en effet l'opposition de skr. :

bi-bhar-mi « je porte » *bhṛ-táḥ* « porté »,

on n'en saurait séparer les oppositions parallèles de skr. :

dá-dhā-mi (cf. gr. τί-θη-μι) « je pose », *(d)hi-táḥ* (cf. gr. θε-τός) « posé » ;

dor. ἵ-στᾱ-μι « je me tiens », skr. *sthi-táḥ* (cf. gr. στα-τός) « se tenant » ;

dá-dā-mi (cf. gr. δί-δω-μι) « je donne », *di-tiḥ* (cf. gr. δόσις) « action de donner ».

A l'*i* du sanskrit le latin répond par *ă* dans *făc-i-us, stă-tiō, dă-tus*. Soit encore l'opposition de gr. :

φέρ-μα φορ-μός

on n'en saurait séparer gr. :

(ἀνά)θη-μα θω-μός

Donc à côté du type général d'alternances vocaliques :

I. *e(*ē) *o(*ō) zéro

il y a trois autres types :

II.	*ē	*ō	*ə
III.	*ō	—	*ə
IV.	*ā	—	*ə

ou, du moins, deux si l'on admet que, dans le type III, le vocalisme *ē manque par hasard, comme il est probable.

On peut illustrer ces types par des exemples tels que les suivants :

II.	gr.	ῥῆγμα	ῥωχμός	ῥαγῆναι
		ἵ-η-μι	(ἀφ-)έ-ω-κα	ἑ-τός
	lat.	*sē-men*	got. *sai-so* « il a semé »	lat. *să-tus*

III.	lat.	*dō-num*	—	*dă-tus*
IV.	dor.	φᾱ-μι	—	φα-μες

Le fait d'appartenir au type général d'alternances, *ĕ, *ŏ, zéro, ou à l'un des types à voyelle longue essentielle (avec degré *ə) : *ĕ, *ŏ, *ə ; *ā, *ə ; *ō, *ə, caractérise le sens d'un élément morphologique au même titre que le fait d'avoir telle ou telle consonne ou sonante ; une racine *wrēg-, *wrəg- (telle que celle du gr. ῥῆγνῡμι) est différente d'une racine *wreg-, *wŗg- ; c'est seulement à l'intérieur de chacun des quatre types que l'alternance a une valeur grammaticale.

Quand une sonante précède la voyelle longue, le *ə du degré zéro se combine en principe avec elle de la manière indiquée p. 122 et suiv. : ainsi le degré zéro du suffixe de l'optatif skr. *-yā-*, gr. *-ιη-*, lat. *-iĕ-* est skr. *-ī-*, lat. *-ī-*, v. sl. *-i-*, etc. ; et l'on s'explique de même l'alternance de :

véd. *drāgh-mă* « longueur »	*dīrgh-áḥ* « long »
av. *drāj-ō*	*darəγ-ō*
	v. sl. *dlĭg-ŭ* (serbe *dūg*)

D'une racine *wrēg- la forme gr. (*F*)ρᾱγῆναι ne serait donc pas phonétique.

Devant voyelle, *ə tombe suivant la règle générale ; de là la 3e pers. plur. skr. *dá-d-ati* « ils donnent », v. sl. *da-d-ętŭ* « ils donneront », et, sans doute par analogie de cette forme, skr. *da-d-máḥ* « nous donnons », en regard de gr. δί-δο-μεν (att. 3e pl. δι-δό-ᾱσι est analogique).

L'alternance :

*ĕ *ŏ *ə

où les longues *ē et *ō ont une autre signification que dans le type *ĕ(*ē), *ŏ(*ō), zéro, est parallèle à l'alternance :

*ei *oi *i

par exemple ; et alors qu'il n'existe aucune racine de la forme *tĕ-, *tŏ-, *t- ; *sĕ-, *sŏ-, *s- ; etc., une série de racines se terminent

par **ē* (**ō*) ou par **ō* seulement ou par **ā* seulement, ainsi gr. θη-(θω), ἡ-(ὠ-) ; — δω- ; — φᾱ-, στᾱ-, etc.

Une partie des racines indo-européennes comprend un élément de plus : la consonne ou la sonante qui termine la racine est suivie d'une longue **ā*, **ē* ou **ō*, alternant avec **ə* ; alors, en vertu d'une règle générale d'après laquelle un même élément morphologique ne renferme pas deux **e*/**o* simultanément, si la première partie est au degré **e* ou **o*, la seconde partie est au degré zéro, c'est-à-dire a ici la forme **ə* (qui tombe devant voyelle), et, si la seconde partie est au degré **e* (ou **o*) c'est-à-dire si elle a ici la forme **ē*, **ō* ou **ā*, la première est au degré zéro ; le degré zéro peut, au reste, se présenter à la fois dans l'une et l'autre parties. Les racines de cette forme sont dites *dissyllabiques* parce qu'elles comportent deux éléments alternants ; mais la plupart de leurs formes sont en fait monosyllabiques. Une racine dont les consonnes sont **p* et **t* et qui admet une voyelle de seconde syllabe **ĕ*, alternant avec **ō* et **ə*, peut donc se présenter sous les aspects suivants :

DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE
pĕtə-* (pētə-* [ʔ])	**pēt-* (**pēt-*)
pŏtə-* (pōtə-* [ʔ])	**pŏt-* (**pōt-*)
**ptē-*	
**ptō-*	
**ptə-*	**pt-*
**p°tə-*	**p°t-*

Cette racine est en effet attestée au sens de « tomber ».

**e*/zéro : **petə-* : **πετε-(σ)ομαι*, d'où πεσέομαι, πεσοῦμαι « je tomberai » ; **pet-* : lat. *petō*.

zéro/**ē* : **ptē-* dans hom. πε-πτη-ώς.

zéro/**ō* : **ptō-* : gr. πέ-πτω-κα, πτῶ-σις.

zéro/zéro : **p°tə-* : sans doute dans skr. *pati-táḥ* « tombé », si i.-e **°* est bien représenté en sanskrit par *a* (cf. gr. πίτνω) ; **pt-* : gr. πί-πτ-ω « je tombe ».

La nasale infixée du type verbal skr. *riṇákti* « il laisse », lat.

linquō est intercalée immédiatement avant la voyelle finale de la racine, d'où un thème gr. πιτνᾱ- (de **pºtnə-*), indirectement représenté par le verbe en -ω : πίτνω « je tombe ».

En grec, il y a une racine voisine à *-ā-* final, celle de πέτα-μαι « je vole », dor. ἐ-πτᾱ-ν, ἐ-πτά-μην ; mais, hors du grec, il n'y correspond que des formes monosyllabiques, ainsi skr. *pat-* dans *pát-ati* « il vole », comparable à gr. πέτ-ομαι, ἐ-πτ-όμην.

La longue finale n'est par hasard pas attestée dans la racine :

**e*/zéro : **pletha-* : skr. *prathi-mán-* « largeur ».
**pleth-* : skr. *práth-aḥ* « largeur », av. *fraθ-ō-*.
**o*/zéro : **plotha-* : v. sl. *ploskŭ* (de **plothaskos*) « large, plat ».
**ploth-* : lit. *plat-ùs* « large ».
zéro/zéro : **pl̥tha-* : *pṛthi-vī* « terre » (litt. « la large »), gr. Πλαταιαί (de **πλαταϝαι*), celto-lat. *Litavia,* gall. *Llydaw* « Armorique », gaul. *Litano-* « large ».
**plºtha-* : arm. *layn* « large », lit. *splìs-ti* « s'étendre ».
**pl̥th-* : skr. *pṛth-úḥ* « large » et gr. πλατύς.

Les racines dissyllabiques les plus nombreuses sont celles qui ont une sonante avant leur longue finale ; elles présentent un aspect complexe par suite des formes diverses que prend la sonante et des combinaisons où elle entre avec **ə*. Quelques exemples feront apparaître cette variété :

Racine **pelə-*, **plē-* « emplir, être plein » :
**e*/zéro : **pelə-* : skr. *párī-man-* « abondance » (avec *ī* au lieu de *i*, cf. p. 125).
**pel-* : got. *fil-u* « beaucoup », v. irl. *il.*
**o*/zéro : **pol-* : gr. πολ-ύς, v. angl. *feal-a.*
zéro/**ē* : **plē* : hom. ἔ-πλη-το, skr. *á-prā-t* « il a empli », lat. *plēnus,* arm. *li* « plein ».
zéro/**ō* : **plō* : véd. *pa-prā* « il a empli ».
zéro/zéro : **pl̥-* : skr. *pūr-ṇáḥ* « plein », v. sl. *plŭ-nŭ* (serbe *pū-n*), lit. *pìl-nas,* v. irl. *lā-n,* got. *ful-ls* (de **ful-naz*).
**pl-* : skr. *pi-pr-ati* « ils emplissent » d'où *pi-par-ti* « il emplit », par analogie des racines monosyllabiques).

*$p^{o}l$- : skr. *pur-úḥ* « abondant ».

*$pl̥$- : dans le verbe à nasale infixée skr. *pṛṇáti* « il emplit », la sonante a la forme brève puisqu'elle est séparée de *ə par la nasale. La racine ne perd d'ailleurs son *ə qu'en apparence ; car *ə est compris dans la voyelle longue qui suit l'infixe nasal, et de même dans les autres cas analogues cités plus bas.

Racine *$g_{1}enə$-, *$g_{1}nē$- « engendrer, naître » :

*e/zéro : *$g_{1}enə$: skr. *jani-tā́*, gr. γενέ-τωρ, γενε-τήρ, lat. *genitor*.

*$g_{1}en$- : gr. γέν-ος, lat. *gen-us*, arm. *cin* « naissance », skr. *ján-aḥ* « race » (gén. *jánasaḥ*).

*o/zéro : *$g_{1}on$- : gr. γέ-γον-α (plur. γέ-γα-μεν, d'après le type μέμονα, μέμανεν), skr. *ja-ján-a* « j'ai enfanté » ; gr. γόν-ος, skr. *jánaḥ* « race » (gén. *jánasya*).

zéro/*ē : *$g_{1}nē$- : gr. γνή-σιος, et peut-être skr. *jñā-tiḥ* « parent ».

zéro/*ō : *$g_{1}nō$- : gr. γνω-τός, « frère », lette *znо-ts* « gendre », got. *kno-þs* « race ».

zéro/zéro : *$g_{1}\bar{n}$- : skr. *jā-táḥ* « né », av. *zā-tō*, lat. *(g)nā-tus*, et sans doute got. *kunds*.

*$g_{1}n$- : gr. γί-γν-ομαι, lat. *gi-gn-ō*, skr. *j-ajñ-é* « je suis né ».

*$g_{1}{}^{o}n$- : got. *sama-kuns* (de *kunaz*) « ὁμό-γνιος ».

La racine *$g_{1}enə$-, *$g_{1}nē$- « connaître » ne se distingue de la précédente que par le sens ; mais les formes verbales sont en grande partie empruntées au type *$g_{1}nō$- et ne se confondent pas avec les précédentes ; les formes homonymes ont été évitées dans chaque langue :

*e/zéro : *$g_{1}enə$- : lit. *žén-klas* « signe ».

*o/zéro : *$g_{1}onə$- : got. *kan-n* « il sait ».

*ō/zéro : gr. γέγωνα « je fais connaître », v. h. a. *kuoni* « brave », v. isl. *kœnn* « habile ».

zéro/*ē : *$g_{1}nē$- : v. h. a. *knā-an* : « connaître » (v. h. a. *ā* représente germ. *ē) ; sans doute skr. *jñā́-tum* « connaître ».

zéro/*ō : *$g_{1}nō$- : gr. ἔγνων, γι-γνώ-σκω, lat. *(g)nō-scō*, v. sl. *zna-ti* « connaître » ; v. perse *xšnā-sātiy* « qu'il reconnaisse ».

zéro/zéro : **gn̥-* : lat. *(g)nā-rus*, et sans doute lit. *(pa)ǯin-tas* « connu », got. *kun-þs*.

**g₁°n-* : lit. *ǯin-óti* « connaître », arm. *can-awth* « connu ».

Racine **g^{w}erə-*, **g^{w}rə-* « avaler, engloutir » :

**e*/zéro : **g^{w}erə-* : arcadien ζερε-θρον (de **δερε-θρον*) « gouffre », lit. *gér-ti* « boire ».

**g^{w}er-* : arm. *ker* (gén. *ker-oy*) « nourriture ».

**ē*/zéro : **g^{w}ēr-* : lit. *gėr-ė* « il a bu ».

**o*/zéro : **g^{w}or-* : gr. βορ-ός « gourmand », skr. *gar-áḥ* « boisson », lat. *uor-āre*, *(carni-)uorus*.

zéro/zéro : **g^{w}r̥-* : skr. *gīr-ṇáḥ* « avalé », lit. *gìr-tas* « ivre » (le βρω- de gr. ἔβρων représente **g^{w}rō-*).

**g^{wo}rə-* : gr. βάρα-θρον.

**g^{wo}r-* : skr. *gir-áti* « il avale », v. sl. *žir-etŭ* « il avale ».

**g^{w}r̥-* : skr. *gr̥ṇáti* « il avale » (verbe à infixe nasal).

Racine **terə-*, **trē-* « frotter, user en frottant » :

**e*/zéro : **terə-* : gr. τέρε-τρον, lat. *tere-bra*.

**ter-* : lat. *ter-ō*.

**o*/zéro : **torə-* : gr. τόρ-μος « trou », v. isl. *þar-mr*, v. h. a. *darm* « intestin ».

**tor-* : gr. τορ-ός « perçant ».

zéro/**ē* : **trē-* : gr. τρη-τός, v. h. a. *drā-jan* « tornare ».

zéro/**ō* : **trō-* : gr. τι-τρώ-σκω.

zéro/zéro : **tr̥-* : gr. τρᾱ-νής « perçant », v. sl. *trŭti* (serbe *trti*) « frotter ».

**t°rə-* : v. irl. *tara-thar* « tarière ».

**t°r-* : v. sl. *tŭr-ǫ* « je frotte ».

**tr-* : gr. τρ-ῖ́ω, lat. *tr-ītus*.

Racine **pewə-* « purifier » :

**e*/zéro : **pewə-* skr. *pavi-tram* « ce qui sert à purifier ».

**pew-* : skr. *páv-ate* « il purifie ».

**ē*/zéro : **pēw-* : skr. *á-pāv-iṣuḥ* « ils ont purifié ».

**o*/zéro : **pow-* : skr. *pav-áyati* « il purifie », m. h. a. *vaeuen*.

zéro/zéro : **pū-* : skr. *pū-táḥ* « purifié », lat. *pū-rus*.
**puw-* : skr. *pu-puv-uḥ* « ils ont purifié ».
**pu-*, dans le présent à infixe nasal skr. *punáti* « il purifie ».

Racine **g^{w}eyə-*, **g^{w}yē-* « vivre » :
**e*/zéro : **g^{w}ey-* : hom. βέ-ομαι « je vivrai ».
**o*/zéro : **g^{w}oy-* skr. *gáy-aḥ* « état de maison », av. *gay-ō* « vie », serbe *gôj* « paix ».
zéro/**ē* : **g^{w}yē-* : gr. ζή-σω « je vivrai », av. *jyā-tuš* « vie ».
zéro/**ō* : **g^{w}iyō-* : gr. βιῶ-ναι.
**g^{w}yō-* gr. ζω-ός.
zéro/zéro : **g^{w}ī-* : skr. *jī-váḥ* « vivant », v. sl. *ži-vŭ*, lit. *gý-vas*, lat. *uī-uos*.
**g^{w}iy-* : gr. βί-ος.

Ces racines dissyllabiques se terminent par leur voyelle longue alternant avec **ə* : il y a des racines du type **petə* : **ptē-*, il n'y en a pas du type **petək-* : **ptēk-* ou **petəs-* : **ptēs-*. Les exemples qui sembleraient aller contre ce principe sont en général limités à une seule langue et peu clairs.

Étant donné que **ā*, **ē*, **ō* ont la même valeur que voyelle plus sonante, on doit s'attendre à rencontrer des racines terminées par voyelle plus sonante ; en fait, de même que l'on a des racines de la forme : **petə-* : **ptē-*, on en trouve de la forme : **petu-* : **pteu-* : par exemple **welu-* : **wleu-* que supposent gr. Fέλυ-τρον « enveloppe », lat. *uolu-ō* « je tourne », arm. *gelu-m* « je tords », et le présent à infixe nasal correspondant skr. *vṛṇóti* « il couvre », c'est-à-dire indo-iran. **vṛ-na-uti*. L'élément **-eu-* a le caractère d'un élargissement (cf. p. 178 et suiv.).

Outre la complication de leurs formes, les racines dissyllabiques présentent cette difficulté que l'usage de leurs degrés vocaliques à voyelle longue finale tels que **g$_{1}$nē-* ou **g$_{1}$nō-* dans la morphologie indo-européenne n'a pas encore été reconnu d'une manière complète et précise. Ce degré fournit notamment des aoristes tels que ἔγνω, ἐδίω, ἔτλη (dor. ἔτλᾱ), etc., des parfaits comme véd. *praprā*, *paprau* « il a empli », hom. τέτλᾰκα, τέτλαμεν,

etc. ; et les cas à vocalisme *e et *o de noms racines au deuxième terme de composés tels que gr. ἀ-γνώς.

Les alternances qui viennent d'être décrites n'expliquent pas tous les cas qu'on peut rencontrer, mais elles sont les seules qui aient un rôle défini dans la morphologie indo-européenne. On ne saurait par exemple rendre compte ainsi de gr. ἐν-εγκ-εῖν » porter », skr. *ān-áṃça* « il a atteint », irl. *ro-ánaic* « il a atteint », v. sl. *nesǫ* « je porte », lit. *nešù* « je porte », etc., où du reste ne figurent que les formes **enk-*, **nek-*, **nok-*, c'est-à-dire le jeu de **e*, **o*, zéro, avec des complications spéciales ; il est impossible d'entrer ici dans le détail de ces faits qui est infini. Quelques oppositions comme celle de gr. ἔτερσεν (glosé par ἐφόβησεν), lat. *terreō* et de skr. *trásati* « il tremble », gr. τρέω trouveront leur explication dans la théorie des racines : de même que l'on a en principe **g*$_1$*en*ə- et **g*$_1$*nē-*, on a ici **ters-* et **tres-*, avec un seul **e* actuellement présent (cf. p. 161).

Une racine à deux voyelles toutes deux au degré plein, comme gr. κελευθ-, κολουθ-, dans κέλευθος, ἀ-κόλουθος, est chose exceptionnelle, limitée d'ailleurs à une seule langue et contraire à l'usage indo-européen : skr. *ān-áṃça* peut être ancien, gr. ἐνήνεγμαι a peu de chances de l'être, et l'on sait que ἐνήνοχα est une création réalisée par le grec à l'époque historique.

En tenant compte de l'équivalence morphologique de **ā*, **ē*, **ō* et de **e* plus sonante, établie p. 159 et suiv., on peut poser en principe que toute racine ou tout suffixe comprend au moins une voyelle alternante de la forme : **e* (ou **ē*), **o* (ou **ō*), zéro.

La voyelle **ă* n'apparaît guère que dans certaines conditions spéciales, de même qu'elle ne figure pas dans les alternances (v. p. 154). On la trouve :

1° Dans des formes qui servent à interpeller, telles que :

gr. ἄττα, lat. *atta* ; skr. *tata*, gr. τάτα, lat. *tata* ; de ces formes ont été tirés des dérivés qui sont entrés dans l'usage commun, comme hitt. *attaš*, sl. *ot-ĭcĭ* « père », got. *atta* (gén. *attins*) « père », irl. *aite* « père nourricier », bret. *tad* « père » (dont la formation n'est pas claire).

2° Dans des mots expressifs comme :

skr. *kakhati*, gr. κακχάζω, lat. *cachinnō*, etc.

3° Dans des mots isolés et, par là même, suspects d'être des emprunts (en partie de date indo-européenne), comme :

lat. *faba*, v. sl. *bobŭ* « fève », v. pruss. *babo*.

lat. *barba* (le premier *b*, au lieu de **f*, par assimilation), v. h. a. *bart*, lit. *barzdà*, v. sl. *brada* « barbe ».

lat. *far*, *farīna* ; got. *barizeins* « d'orge » ; v. sl. *brašĭno* « nourriture ».

Aucun de ces trois mots n'a de correspondant en indo-iranien, en arménien, ni en grec.

Du reste **ă* figure largement dans les noms de ceux des animaux qui ne constituent pas le bétail principal du monde indo-européen, notamment dans le nom de la chèvre, dans le nom d'une volaille, l'oie (voir ch. VIII), etc.

4° Dans quelques désinences, notamment celle de 1re personne active du parfait au singulier **-ă* : gr. *Fοἶδα*, skr. *véda* « je suis », got. *wait* ; cf. v. irl. *cechan* « j'ai chanté », qui suppose **-ă*, et non une nasale voyelle.

5° A l'initiale de certains mots :

soit isolément, comme dans :

gr. ἀγρός, lat. *ager*, got. *akrs*, skr. *ájraḥ* « champ, campagne »,

soit en regard de formes sans *ă*, par exemple :

gr. αἴθος « feu », skr. *édhaḥ* « bois à brûler », lat. *aestās* : gr. ἰθαρός « clair », skr. *idhmáḥ* « bois à brûler ».

got. *arms* « bras », v. sl. *ramo* « épaule » (dont l'intonation suppose i.-e. **arəmo-*) : skr. *īrmáḥ* « bras », v. pruss. *irmo* « bras », avec **ī* initial.

gr. ἄγχω, lat. *angō*, *angustus*, got. *aggwus* « étroit », v. sl. *ǫzŭkŭ*, arm. *anjuk*, skr. *aṃhúḥ* : v. sl. (*v*)*ęžǫ* « je lie » (qui suppose **ng*$_1$*h-*).

Ce type d'alternances **ă* : zéro, propre à l'initiale, et qui apparaît en principe devant sonante, se rencontre concurremment avec le type normal **e*, **o*, zéro.

lat. *augeō*, got. *aukan* « croître », lit. *áugu* « je croîs », skr *ójaḥ* « force » : skr. *ugráḥ* « fort » ; gr. ἀ(*F*)έξω « je croîs » : skr. *vāváḳṣa* « il a crû », got. *wahsjan* « croître » ; gr. αὔξω, lit. *áukštas* « grand » : skr. *úkṣant-* « croissant » ; c'est-à-dire **weg-*(**weks-*), **wog-*(**woks-*), **ug-*(**uks-*) : **aweg-*, **awog-*, **aug-* (**aweks-*, etc.).

Lat. *aurēs*, irl. *au*, *ō* « oreille », tarent. ἄτα (de *αυσατα, cf. ἀάνθα · εἶδος ἐνωτίου παρ' Ἀλκμᾶνι, Hesych.), en face de la forme à degré zéro de av. *uši* « les deux oreilles », arm. *unkn* « oreille », et de la forme à **o-* de gr. οὖατα (de *ουσατα), et à **ō* de dor. ὦ(*F*)ατα.

L'alternance **ă* : zéro qui figure à l'initiale sans avoir de rôle morphologique ne se retrouve pas à l'intérieur du mot : le rapprochement de skr. *yájati* « il sacrifie », *iṣṭáḥ* « sacrifié » et de gr. ἅζομαι « j'ai un respect religieux pour », qui supposerait un **ă* non initial alternant avec zéro, est borné à deux langues, ce qui lui ôte a priori toute certitude ; d'ailleurs il est peu satisfaisant pour le sens et n'est pas recommandé par une concordance de formes.

B. Alternances consonantiques. — Les alternances consonantiques n'ont pas de rôle morphologique ; mais des variations de forme des sonantes et des consonnes apparaissent dans les racines, les suffixes et les désinences.

1° Alternances de sonantes.

En sanskrit védique, la finale du nominatif-accusatif duel masculin a trois formes qui, dans les parties les plus anciennes du Ṛgveda, se répartissent ainsi : *-au* à la fin de la phrase ou du vers, *-āv* devant voyelle initiale d'un mot suivant, *-ā* devant consonne ou sonante initiale d'un mot suivant, soit : *ubhāv áçvau* « les deux chevaux », *ubhā́ deváu* « les deux dieux », *ubhā́ çyenáu* « les deux faucons », *ubhā́ yamáu* « les deux jumeaux ». Cette alternance est ancienne au moins dans les noms de nombre ; si, en effet à véd. *-ā* répondent av. *-a*, v. sl. *-a*, lit. *-u* (de **-ů*), gr. *-ω*, lat. *-ō* (dans *ambō*), l'autre forme *-au*, *āv* a ses correspondants dans v. irl. *dāu*, v. isl. *tuau* « deux », en face de véd. *d(u)vā*, hom. δύω, v. sl. *dŭva* ; et de même, si gr. ὀκτώ et lat. *octō* sont identiques à véd. *aṣṭā́* « huit », c'est à véd. *aṣṭáu*

(*aṣṭâv*) que répond got. *ahtau*, et le grec et le latin ont trace de **w* dans les dérivés ὄγδο(*F*)ος, *octāuos*.

D'autres diphtongues, finales de mots, à premier élément long présentent la même alternance de longue plus sonante : longue simple. Le thème en *-i-* indo-iranien **sakhai-* « compagnon » a pour nominatif skr. *sakhâ*, av. *haxa* ; en grec les nominatifs Λητωΐ (écrit Λητῷ) et Λητώ du thème Λητοι- (vocat. Λητοῖ) semblent coexister. — En regard de gr. μήτηρ, lat. *māter*, arm. *mayr* « mère », le sanskrit a *mātâ* et le lituanien *mótė* ; en regard de gr. κύων, le sanskrit a *çvâ*, le lituanien *šů* ; le latin fléchit *homō, hominis*, etc. L'élément sonantique par lequel se terminent les diphtongues (ou plutôt certaines diphtongues) à premier élément long finales de mots était donc sujet à manquer.

Une sonante second élément de diphtongue à premier élément long est aussi sujette à manquer devant sonante ou consonne finale de mot : les nominatifs skr. *dyáuḥ* « ciel, jour », gr. Ζεύς (de *Ζηυς) et skr. *gáuḥ* « bœuf », gr. βοῦς (de *βωυς) sont accompagnés d'accusatifs skr. *dyâm*, hom. Ζῆν, lat. *diem* et skr. *gâm*, dor. βῶν. Le thème **rēi-*, attesté par le nominatif pluriel skr. *rấy-aḥ* « richesses », a un accusatif singulier skr. *rấm*, lat. *rem* (cf. p. 115 et suiv.). — La désinence d'accusatif pluriel qui est **-ns* après voyelle brève, ainsi dans le démonstratif crét. το-νς, got. *þa-ns*, v. pruss. *sta-ns* « ceux-ci », est seulement **-s* dans les thèmes en **-ā-* : skr. *-āḥ*, lit. *-as* (de **-os*) ; de même le sanskrit a *mấḥ* « lune, mois » et le slave *mĕs-ęci* (même sens) en face de lat. *mensis* et de gr. μήν (génit. lesb. μᾶννος supposant *μᾱνσος) ; le sanskrit a *mấḥ* « chair » en face de skr. *māṃsám* « chair », v. sl. *męso*, got. *mims*.

Quelques racines ont une alternance de **ēi, *ōi, *əy* : **ē, *ō* : **ī* ainsi :

skr. *dhé-nā* « vache ».

skr. *dhấy-ase* « pour téter », v. h. a. *tā-an*.

skr. *dháy-ati* « il tette », v. sl. *doj-ǫ* « je tette », got. *daddjan* « téter », avec degré zéro **-əy-*, car, avant ou après **y*, en syllabe initiale, i.-e. **ə* est représenté par *a* en indo-iranien.

skr. *dhā-rúḥ* « tétant », gr. θῆ-λυς « femelle », lat. *fē-lāre*

« téter », lit. (*prim*)*dēlē* « primipare » (se dit d'une vache).

skr. *dhī-taḥ* « tété », lat. *fī-lius*.

Ou encore :

skr. *pāy-áyati* « il fait boire ».

v. sl. *poj-ǫ* « je fais boire ».

skr. *pā́-ti* « il boit », *pā́-tram* « coupe à boire », lat. *pō-culum*, lit. *pū-ta* « buverie », éol. πῶ-θι « bois ».

skr. *pī-táḥ* « bu », v. sl. *pi-ti* « boire », gr. πῖ-θι « bois ».

L'absence de la sonante dans **dhē-*, **pō* s'explique par la brièveté relative de l'élément sonantique dans une diphtongue à premier élément long (cf. p. 114 et suiv.).

A l'initiale, le groupe : consonne plus sonante consonne alterne avec la consonne simple, sans sonante :

skr. locatif *tvé* « en toi », gr. dat. loc. σοί (de **τϜοι*) : skr. gén. dat. atone *te*, v. sl. *ti* ; accusatif skr. *tvā́m*, *tvā* « toi », gr. σε (de **τϜε*) : v. sl. *tę* (cf. *tvojĭ* « ton »), v. h. a. *dih*.

gr. Ϝέξ « six », gall. *chwech* (de **sweks*), av. *xšwaš* (de **švaš*) : lat. *sex*, got. *saihs* (de **seks*), skr. *ṣáṭ* (de **sakš*).

skr. *syūtáḥ* « cousu », lit. *siútas* « cousu », v. sl. **šiti* (de *sjyti*) « coudre » : skr. *sū́tram* « fil », lat. *sūtus*.

skr. *práti* « contre », gr. προτι, προς, v. sl. *proti-vŭ* « contre » : v. perse *patiy*, gr. dor. ποτι, πος, lit. *pas* (de **pats*).

got. *brikan* « briser », *brukans* « brisé », lat. *frangō*, *fragilis* (de **bhr°g-*), *frēgī* : skr. *bhájati* « il partage », *bhanákti* « il brise », arm. *bekanem* « je brise » (et gr. φαγεῖν « manger » ?).

skr. *prathimán-* « largeur », lit. *platùs* « large », gr. πλατα-μών, πλατύς, (ὠμο-)πλάτη, v. sl. *plešte* « épaule » : av. *paθana-* « étendu », gr. πετάννῡμι « j étends », lat. *patēre* « être étendu », lit. *petỹs* « épaule ».

Enfin dans les racines qui ont un redoublement intensif (comportant répétition de la sonante radicale), on rencontre des alternances des trois sonantes **r*, **l*, **n* : ainsi à côté de l'**r* de gr. ἔδρων, lat. *uorāre*, lit. *gérti* (cf. ci-dessus, p. 164), il y a **l* dans lat. *gurguliō* « gosier », v. h. a. *querechela* (même sens), lit. *gar-*

gulĭŭju « je fais entendre un bruit du gosier », et **n* dans gr. γάγγραινα. Ces alternances proviennent de dissimilations, au moins en partie ; par exemple un type schématique **g^{w}er-g^{w}er-e-* est devenu **g^{w}er-g^{w}el-e-*, et **g^{w}er-gr-e-* est devenu **g^{w}en-gr-e-* : **r* second élément de diphtongue a, on le voit, un autre traitement que **r* consonne, et le passage à **n* semble indiquer pour ce phonème un relèvement incomplet du voile du palais ; le traitement de la consonne initiale dans gr. γάγγραινα indique que la gutturale aussi était altérée et qu'il s'est produit une dissimilation comparable à celle de lat. *quīnque* dans lat. vulgaire **cīnque* (fr. *cinq*), soit **ger-g^{w}el-e-*, **gen-g^{w}r-e-*, d'où généralisation de **g* au lieu de **g^{w}* dans certains cas.

On rencontre des flottements entre **r* et **l* que du reste on ne peut proprement appeler alternances, dans des cas où n'apparaît pas le redoublement intensif. Ainsi en face de gr. ἀστήρ, ἄστρα, got. *staírno*, corn. *sterenn*, tokh. A. *śreñ*, l'arménien a *astł* (gén. *astełi*) et le latin *stella* (de **stel-na*). De même en face de lat. *sternō*, gr. στόρνυμι, le slave a *steljǫ* « j'étends ». En regard de skr. *çi-çir-áḥ* « froid », v. isl. *héla* (de **he-hl-an*) « geler », on a lit. *šarnà* « givre », arm. *sarn* « le froid », v. isl. *hjarn* « neige solidifiée », et d'autre part, lit. *šalna*, v. sl. *slana* « givre ».

Ceci posé, il devient douteux que dans arm. *klanem* « j'avale », *ekul* « il a avalé », v. h. a. *chela* « gosier », v. irl. *gelim* « je dévore », lat. *gula*, gr. κα-βλέει . κατα-πίνει (Hes.), **l* provienne de formes à redoublement intensif, bien que la gutturale sans appendice labio-vélaire de v. h. a. *chela*, irl. *gelim* doive sans doute s'expliquer par là.

2° Alternances de consonnes.

Une initiale **s* plus consonne (ou sonante) alterne souvent avec consonne (ou sonante) ; ainsi :

**sp-*, **p-* : skr. *spáç-* « espion », av. *spasyeiti* « il voit », lat. *speciō*, v. h. a. *spehōn* « observer » : skr. *páçyati* « il voit ».

**st-*, **t-* : got. *stauta* « je heurte » : skr. *tudáti* « il heurte », lat. *tundō*.

**sk-*, **k-* : v. h. a. *skeran* « tondre », v. sl. *skora* « peau », lat.

scortum : gr. κείρω « je tonds », v. sl. *kora* « écorce », lat. *corium*.

**sm-*, **m-* : v. h. a. *smelzan* « fondre » : v. angl. *meltan* « fondre », v. h. a. *malz* « malt », gr. μέλδω.

**sw-*, **w-* : gr. Ϝέξ, gall. *chwech* « six » : arm. *vec* « six », et, avec la forme à vocalisme zéro, v. pruss. *uschts* « sixième ».

En tenant compte de l'alternance **sw-* : **s-* déjà constatée p. 170, il apparaît une alternance : **sweks* (gr. Ϝέξ), **seks* (lat. *sex*), **weks* (arm. *vec*) ; dans un cas de ce genre, la forme complète peut par hasard ne pas être attestée ; on aperçoit ainsi le moyen de rapprocher gr. ἕλκω « je tire » (avec esprit rude, mais sans Ϝ initial), lat. *sulcus* « sillon » (de **solkos*) de lit. *velkù*, v. sl. *vlěkǫ* « je traîne » en supposant un ancien **sw-* initial.

L'exemple d'alternance du type χθών : χαμαί, lat. *humus*, signalé p. 133, n'est pas isolé ; on retrouve, entre autres, gr. χθές en face de lat. *herī*.

A la fin des racines, les occlusives sonores aspirées alternent parfois avec des sourdes aspirées :

*-*g**h-* : **-kh-* : gr. ὄνυξ, ὄνυχος, lat. *unguis*, v. irl. *ingen* « ongle », lit. *nãgas* « ongle », v. sl. *nogŭtĭ* « ongle » : skr. *nakháḥ*, persan *nāxun* « ongle ».

**-dh-* : **-th-* : skr. *ádha* : *átha* « et, alors ».

**-bh-* : **-ph-* : skr. *nábhiḥ* « nombril, moyeu de roue », v. pruss. *nabis* « nombril », lat. *umbilīcus*, irl. *imbliu* : av. *nāfō*, pers. *nāf* « nombril » ; le φ de gr. ὀμφαλός et le *b* de v. h. a. *nabolo* peuvent reposer soit sur **bh*, soit sur **ph*.

Il y a aussi quelques cas d'alternances de sonores aspirées et sonores simples, ainsi **-dh-* et **-d-* dans skr. *budhnáḥ* « fond », gr. πυθμήν, avec **-dh-*, et v. angl. *botom* « fond », avec **-d-*. Dans une série de cas, skr. *-h-* répond à un **-g-* des autres langues :

skr. *ahám*, av. *azəm* « moi (nominatif) » : gr. ἐγώ, lat. *ego*, got. *ik*.

skr. *mahắm* « grand » (acc. sg.) : arm. *mec*, gr. μέγας, got. *mikils*, lat. *magnus*, *magis* ; hitt. *mekiš*.

skr. *hánuḥ* « menton » : arm. *cnawt*, gr. γένυς, lat. *genuīnus* (*dens*), got. *kinnus*.

skr. *duhitắ*, gâth. *dugədā* (avec *gd* issu de **ght*, ce qui atteste que la sonore aspirée est indo-iranienne) : gr. θυγάτηρ.

Dans le nom du « cœur », l'indo-iranien a une sonore aspirée : skr. *hṛd-* et av. *zərəd-*, skr. *hṛdayam* et av. *zərəδaēm*, pers. *dil* (de **dṛd-*), en regard de la sourde simple des autres langues : arm. *sirt*, v. sl. *srŭdĭce*, lit. *širdìs*, gr. καρδίᾱ et κῆρ, lat. *cor*, v. irl. *cride*, got. *hairto*, hitt. *kardi-*.

Une sonore simple alterne parfois avec sourde, notamment **-d-* avec **-t-* :

gr. δεκάδ- « dizaine » : skr. *daçát-*, v. sl. *deset-*, lit. *dẽšimt*.

v. sl. *tvrŭdŭ* « ferme » : lit. *tvìrtas*.

skr. *píbati* « il boit », v. irl. *ibid*, lat. *bibit*, thème de présent à redoublement de la racine **pō(i)-* vue ci-dessus, p. 170 (sur le **b* v. p. 133, et cf. p. 189).

C. La nasale finale. — En fin de mot, on observe souvent une alternance entre des formes terminées par une voyelle simple et des formes terminées par voyelle suivie de nasale. Le cas le plus net de cette alternance est le *-ν* éphelcystique de l'ionien-attique dans des cas tels que : ἔφερε, ἔφερεν ; ἔστι, ἔστιν ; ποσί, ποσίν ; hom. βιηφί, βίηφιν ; etc. La comparaison présente souvent le cas de formes terminées les unes par une voyelle, les autres par voyelle suivie de nasale, sans aucune différence de sens. Ainsi au datif instrumental duel l'iranien a *-byā*, et le sanskrit *-bhyām* ; à la 2e-3e personne sg. active secondaire du duel, le sanskrit a *-tām* et le grec *-τᾱ́ν*, tandis que le slave a *-ta* ; à la 1re personne de pluriel active, l'indo-iranien a *-ma*, et le grec *-μεν*. Dans les cas de ce genre, la nasale finale n'est pas organique.

III. — De la forme des éléments morphologiques.

Les règles du vocalisme déterminent déjà la forme des éléments morphologiques indo-européens. De plus chacun présente des particularités.

1. Forme des racines.

a)α. Il n'y a pas de racine qui commence et finisse par une

occlusive sonore non aspirée : **bheudh-*, **g^{w}endh-* et **bheid-* existent dans gr. πεύθομαι (de **φεύθομαι*, cf. skr. *bódhati* « il observe » de **bhaudhati*, got. *-biudan*), βαθύς (de **g^{w}ṇdhús*), φείδομαι ; mais une forme telle que skr. *gádati* « il dit » par exemple n'a pas hors du sanskrit de correspondant certain.

β. Une racine qui commence par une occlusive sonore aspirée ne finit pas par une sourde, ou inversement : **bheudh-* et **bheid-* existent, mais non **bheut-* ou **teubh-*. Toutefois, une racine qui commence par **s* plus consonne sourde peut finir par une sonore aspirée, ainsi : skr. *stighnute* « il monte », v. sl. *stignǫ* « j'irai », gr. στείχω, got. *steiga* « je monte », v. irl. *tiagu* « je vais ».

Ces deux faits semblent connexes entre eux.

b) Une racine ne commence ni ne se termine ni par deux sonantes ni par deux occlusives non susceptibles d'être séparées par une voyelle alternante (v. p. 157). Les groupes **st-*, **sp-*, **sk-*, qui sont admis à l'initiale des racines sont donc exceptionnels.

c) Aucune racine monosyllabique ne se termine par la voyelle proprement dite **e*, **o*, zéro : une racine peut être de la forme **ei-*, **teu-*, **pek^{w}-*, etc., non de la forme **e*, **te*, **pe*, etc.

La *voyelle thématique* (v. p. 183) est un élément qui sert à la formation et ne fait pas partie de la racine. Le fait qu'elle apparaît dans des racines dissyllabiques suffit à l'indiquer ; on rencontre ainsi dans **g$_{1}$enə-*, **gnē-* : skr. *jánate* « il engendre », gr. ἐγένετο ; gr. γίγνεται, lat. *gignit* ; gr. γόνος, skr. *jánaḥ* ; etc. Cet emploi du type thématique est, il est vrai, exceptionnel ; mais les racines à présent et aoriste thématiques comme celle de λείπω, ἔλιπον, admettent couramment le parfait, qui est une forme athématique, gr. λέλοιπα, λέλειμμαι, et, inversement, des racines qui fournissent un présent athématique fournissent un aoriste à redoublement thématique, ainsi skr. *jaghnán* « tuant », hom. πεφνεῖν, en face de skr. *hánti* « il frappe ». Il reste donc probable que la voyelle thématique ne fait pas partie de la racine.

Le nombre des types possibles de racines monosyllabiques est dès lors petit :

1° Consonne (ou sonante) plus **e* (**e* étant le symbole de l'alternance **e*, **o*, zéro) plus consonne (ou sonante) : **tep-* : lat. *tep-or*, skr. *táp-aḥ* « chaleur » ; **ten-* : gr. τέν-ων, lat. *ten-ēre* ; **legh-* : v. sl. *lež-ati* « être couché », got. *lig-an* « être couché », gr. λέχ-ος.

2° Consonne (ou sonante) plus **e* plus sonante plus consonne : gr. τέρπ-ω, skr. *tarp-áyati* « il rassasie, il satisfait ».

3° Consonne plus sonante plus **e* plus consonne (ou sonante) : gr. τρέπ-ω, lat. *trep-it* « uertit » ; skr. *tráy-aḥ* « trois », gr. τρεῖς (de **τρέγ-ες*).

4° Consonne plus sonante plus **e* plus sonante plus consonne : skr. *tveṣ-áḥ* « agité, violent » (de **twois-ós*), gr. σείω.

A l'initiale, chacune des consonnes peut être remplacée dans ces formules par **s* plus occlusive sourde ou occlusive sourde plus **s* (ou le phonème indiqué p. 98).

got. *-skiub-an* « déplacer », v. sl. *skub-ǫ* « j'arrache », lit. *skub-rùs* « rapide ».

Dans chacun des types, la consonne (ou sonante) initiale peut manquer, ainsi :

**es-* : skr. *ás-ti* « il est », gr. ἔσ-τι, lat. *es-t* (cf. type 1).

**ei-* : skr. *é-ti* « il va », gr. εἶ-σι, v. lat. *ī-t* (cf. type 1).

**eus-* : skr. *óṣ-ati* « il brûle », gr. εὔ-ω (de **euh-ō*, plus ancien **eus-ō*), lat. *ūr-ō* (cf. type 2).

Dans tous les cas, les longues **ā*, **ē*, **ō* en alternance avec **ə* peuvent être substituées à **e* plus sonante, suivant le principe posé p. 159.

En tant qu'elle s'oppose au suffixe et à la désinence, la racine forme une unité, mais, considérée en elle-même, elle se laisse souvent analyser.

Ainsi gr. *Fέλπ-ω*, *Fέ-Fολπ-α*, *Fελπ-ίς* supposent une racine **welp-* ; mais le rapprochement de lit. *vil-iù* « j'espère », *vil-tis* « espérance » permet d'isoler un élément **wel-* « espérer » et, d'une manière plus générale, « désirer » : lat. *uelle*, got. *wiljan*, v. sl. *velěti* « ordonner », etc. ; dans la racine **wel-p-*, on distinguera donc une racine **wel-* et un élargissement **-p-* ; la même

racine simple apparaît avec un autre élargissement *-d-* dans gr. *Fέλδ-ομαι*, hom. *ἐFέλδ-ωρ*. On n'a le droit de parler d'élargissement que là où la racine « élargie » fournit à la fois des thèmes verbaux et des thèmes nominaux ; autrement, il peut ne s'agir que de suffixes verbaux ou de suffixes nominaux. Mais il est le plus souvent impossible de faire un départ exact.

Certains élargissements se rencontrent dans des séries de verbes de sens voisins, ainsi *-t-* dans :

1° lat. *plec-t-ō, (am-)plec-t-or,* v. h. a. *fleh-t-an* « tresser », v. sl. *pletǫ* « je tresse » ; cf. gr. πλέκ-ω, lat. *(du-)plex* ;

2° got. *fal-þ-an* « plier », gr. (δι-)παλ-τ-ος, (δι)πλάσιος ; cf. **pel-* dans lat. *(du-)pl-us,* gr. (δι-)πλ-όος ;

3° lat. *pec-t-ō pec-t-en* ; gr. πέκ-τ-ω, κτείς (**pkten-*) ; cf. gr. πόκος, arm. *asr* « toison » (de **pekʷur* ?) ;

4° lat. *nec-t-ō* ;

5° got. *(ga-)wi-d-a* (avec prétérit *(ga-)wa-þ*), v. h. a. *wi-t-u* « je lie ».

Dans les exemples 1, 3 et 4, le groupe final **kt* révèle la présence d'un élargissement ; car une racine ne se termine pas par deux occlusives non plus que par deux sonantes.

Puisque l'élargissement est un élément morphologique, il doit rentrer dans les règles générales du vocalisme et présenter la voyelle alternante **e, *o,* zéro. Et en effet, si l'on compare les racines **plek-* et **pelt-* et qu'on isole la partie commune **pel-, *pl-,* on voit que **plek-* renferme un élargissement **-ek-,* avec alternances : gr. πλέκ-ω, πλοκ-ή, ombr. (tu-)plak « double » (de **plᵒk-*). Le **-t-* des exemples cités ci-dessus est donc au degré zéro.

L'élargissement peut avoir **e* aussi bien que la racine ; mais la racine n'admet qu'un seul **e* actuellement présent (cf. p. 161). C'est ce que montrent les élargissements de **ter-* « trembler » (attesté par skr. *taraláḥ* « agité, tremblant ») :

**trep-* : skr. *tṛpráḥ* « agité », lat. *trepidus,* v. sl. *trepetŭ* « tremblement ».

**ters-* : gr. ἔτερσεν · ἐφόβησεν chez Hesychius, lat. *terreō.*

**tres-* : skr. *trásati* « il tremble », gr. τρέω, hom. τρήρων épithète du pigeon (de **tṛsrōn* ou **trᵒsrōn*).

*trek$_1$- : gr. (ἀ-)τρεχής, av. *tərəsaiti* « il tremble », lit. *trišù* « je tremble ».

*trem- : gr. τρέμω, τρόμος, lat. *tremō*, lit. *trimù* « je tremble ».

*trems- (ou *trens-?) : v. sl. *tręsǫ* « je tremble ».

Ces élargissements, dont la valeur se dérobe souvent, ont dû avoir chacun un sens. Par exemple en grec τρέω et τρέμω ne s'emploient pas indifféremment. Un présent τρέμω indique qu'on est pris d'un tremblement, tandis que τρέω indique un tremblement dont on n'envisage pas le terme. D'autre part à côté de τρέμω, il n'existe ni aoriste ni parfait, alors que τρέω est accompagné d'un aoriste hom. ἔτρεσσα. En latin il y a à la fois un présent *premō* et un perfectum *pressī*.

De même, à côté de *prek$_1$- attesté par lat. *precēs*, *procus*, got. *fraihnan* « demander », v. h. a. *frāgēn*, v. sl. *prositi* (même sens), on trouve lit. *peršù* « je demande », v. h. a. *fergōn* « prier », ombr. *persclu* « precatione », qui semblent supposer *perk$_1$- ; mais nulle part on ne rencontre *perek$_1$-.

Les racines indiquant des bruits et ayant une valeur expressive se présentent avec des élargissements variés, ainsi *kr- de lat. *coruos*, *cornīx*, gr. κόραξ, κορώνη, skr. *kāravaḥ* « corneille » (mot de lexique), etc., fréquent dans des termes désignant des bruits, tels que :

v. sl. *krakati* « croasser », lat. *crōciō*, v. isl. *hrókr* « corneille » et gr. κράζω, κέκρᾱγα, κρώζω ;

v. sl. *kričati* « crier », hom. κρίκε — et gr. κρίζω, κεκρῑγότες ;

v. isl. *hrîka* « craquer » ;

skr. *króçati* « il crie », lit. *kraukiù* « je croasse », v. sl. *krukŭ* « corbeau », et gr. κραυγή, got. *hrukjan* « croasser » ;

lit. *krankiù* « je croasse » ;

lat. *crepō* ;

et de même le synonyme *kl-, très fréquent aussi, dans gr. κλώζω, v. sl. *kliknǫti* « crier », etc.

La racine indo-européenne n'est donc pas un élément irréductible et fixe ; on rencontre les cas intermédiaires compris entre les deux types extrêmes suivants :

α. Élargissement d'une racine au moyen d'une sorte de suffixe, ainsi élargissement par **-s-* de **k₁leu-* « entendre » dans skr. *çru-ṣ-ṭiḥ* « obéissance », av. *srao-š-ō* « obéissance », v. sl. *slu-x-ŭ* « audition », *sly-š-ati* « entendre », v. h. a. *hlo-s-ēn* « écouter », v. sax. *hlu-s-t* « ouïe », gall. *clu-s-t* « oreille ». Ces élargissements rappellent les suffixes ; dans ce cas particulier il s'agit de l'*-*s*- du désidératif qui sera examinée au chapitre du verbe ; le sens est perceptible dans skr. *çruṣṭiḥ* « obéissance », par exemple.

β. Simple communauté d'initiale dans des mots de sens voisins ; ainsi **st-*, **t-* dans une série de mots signifiant « appuyer sur, heurter » :

lat. *tundō* et *studeō*, got. *stautan* « heurter », skr. *tudáti* « il heurte ».

gr. τύπτω, et στυπάζει (glosé par βροντᾷ, ψοφεῖ, ὠθεῖ) ; lat. *stupēre, stuprum* ;

skr. *tuñjáti* « il heurte », v. h. a. *stoc* « bâton », lit. *túzgiu* « je claque ». gr. ἀτύζω ;

gr. στείβω, arm. *stipem* « je presse » ;

gr. στέμβω, v. h. a. *stampfōn* « frapper » (la terre du pied) ;

got. *stigqan* « heurter », lit. *sténgti* « résister » ;

et d'autres encore.

L'élargissement **-eu-* est fréquent et important, Ainsi, en face d'une racine **ser-* attestée par véd. *sárat, ásarat* « il a coulé » et dont la forme radicale est aoristique, on a obtenu un présent indo-européen par addition de **-eu-* dans skr. *srávati* « il coule », gr. ῥέω, et dans irl. *sruaim*, v. isl. *straumr* « courant », irl. *sruth* « fleuve », etc. Le grec a ὀρούω, ὄρνῡμι, en face de hom. ὦρτο et de ὁρμή (de **or-smā*). Il peut arriver que la forme non élargie ne soit pas attestée ; ainsi **dr-eu-* de skr. *drávati* « il court » avec élargissement **-eu-*, à en juger par **dr-em-* (véd. *dandramyate* « il court », gr. ἔδραμον, δέδρομα) et par **dr-ā* (véd. *drāhi* « cours », gr. ἔδρᾱν).

L'élargissement par **-u-* peut même s'ajouter à une racine dissyllabique ; on n'en trouve alors que la forme à degré zéro. C'est

ainsi que l'on a **-w-* dans skr. *jīvati* « il vit », v. sl. *živǫ* « je vis », lat. *uīuō*, et dans skr. *jīváḥ* « vivant », v. sl. *živŭ*, lit. *gývas*, gall. *byw*, lat. *uīuos*, ou dans skr. *jújyūṣati* « il désire vivre », en face de av. *gayō* « vie », v. sl. *žiti* « vivre », arm. *keam* « je vis », gr. ζῆν et ἐβίων (cf. p. 165). En face de γέρων et de γῆρας, le grec a γραῦς (ion. γρηῦς), de même que le sanskrit a *júrvati* « il se consume » et l'avestique *zaurva* « vieillesse ».

Ces élargissements sont une cause d'imprécision en matière d'étymologie, car il est également impossible soit de les négliger soit d'en faire une théorie complète.

Redoublement. — La seule modification des racines qui ait un emploi régulier en morphologie est le redoublement.

Le redoublement ne consiste pas dans la reproduction pure et simple de la racine ; c'est un procédé de formation qui comporte des formes définies, au nombre de deux, le redoublement intensif et le redoublement normal ; dans les deux, la racine n'est répétée que partiellement. En principe une consonne proprement dite terminant la racine ne figure pas dans le redoublement, sauf une exception dialectale signalée.

α. Redoublement intensif. — Le redoublement n'est le plus souvent qu'une indication. Puisque la morphologie ne comporte que des signes dénués de valeur par eux-mêmes et de tout élément pittoresque ou descriptif, l'indo-européen n'use pas du procédé enfantin que serait une répétition pure et simple. Le redoublement s'y présente comme une caractéristique grammaticale. Le redoublement le plus complet, et celui qui a le sens le plus fort, est celui qui caractérise les verbes dits intensifs et qui se rencontre aussi dans des noms de caractère expressif. Il comprend : 1° la consonne ou sonante initiale de la racine ; 2° une voyelle ; 3° la sonante qui suit la voyelle de la racine là où il en existe une. Une consonne finale proprement dite n'est pas répétée : une racine **ter-* et une racine **terp-* seront donc redoublées de la même manière, **tor-tor-*, **tor-torp-*. Ce type n'est largement représenté qu'en indo-iranien, mais les autres langues en ont des traces.

skr. *jó-huv-ānaḥ* « appelant », av. *zao-zao-mi* » j'appelle » ;
skr. *vár-var(t)-ti* « il tourne », 3e plur. *vár-vṛt-ati* ;
skr. *dé-diṣ-ṭe* « il montre », av. *daē-dōiš-t* « il a montré ».

Le timbre de la voyelle de ce redoublement est difficile à déterminer ; le grec a *o* dans πορφύρω, μορμύρω et *a* dans παμφαίνω, γαργαίρω, etc. ; l'*o* slave de v. sl. *glalgoljǫ* (sl. commun **golgoljǫ*) « je parle » ou de russe *toro-tór-it'* = tch. *trá-toř-iti* « bavarder » (sl. commun **torторiti*) peut représenter **o* ou **a*.

La répétition de la sonante, dans les racines qui en ont une, occasionne une gêne à laquelle il a été paré de manières diverses. Par exemple, dans une racine en **-l-*, cette **l* est souvent remplacée par **n* ; de là des formes telles que gr. παγχαλάω en face de χαλάω. Ou **l* est remplacée par **i*, d'où le type gr. παιπάλη en face de πάλη, pour désigner une farine fine. On retrouve le même procédé dans l'arm. *cicalim* « je ris » qui suppose **g₁oig₁ºl-*, avec voyelle **o* (ou **e*). La substitution d'une nasale à **r* ou **l* est de règle lorsque suit le groupe consonne plus **r* ; c'est le type de gr. γάγγραινα, lat. acc. sg. *cancrum* (nom. *cancer*). La voyelle du redoublement intensif tend souvent à reproduire celle de la racine.

β. Redoublement normal. — Le redoublement ordinaire se compose de la consonne (ou sonante) initiale de la racine suivie d'un élément vocalique (voyelle proprement dite ou sonante voyelle). L'élément vocalique est d'ordinaire **i* ou **e* :

**i*, notamment dans des présents comme : skr. *pi-par-mi* « j'emplis », hom. πί-πλη-μι ; gr. γί-γνομαι, lat. *gi-gnō* ;

**e* : au parfait : gr. μέ-μονα, lat. *me-minī*, véd. *ma-mnāte* (3e pers. duel moyen) « ils ont pensé » ; lat. *ce-cinī*, v. irl. *ce-chan* « j'ai chanté » ; skr. *ja-ghāna* « j'ai frappé », moyen *ja-ghné*, gr. πέ-φατται, v. irl. (*ro*)*ge-gon* « j'ai tué » ; skr. *jagáma* « je suis venu », tokh. A et B *kakmu* « étant venu » ; et au présent (servant aussi de prétérit) : skr. *dá-dhāmi* « je pose », lit. *dė-dù*, v. sl. *dežda*, et, avec valeur de prétérit, v. sax. *deda* « j'ai fait » ; le grec est seul à présenter **i* pour ce verbe : τίθημι. Il y a d'ailleurs souvent hésitation entre **e* et **i* ; le védique a *sí-ṣakti* « il suit » au singulier et *sá-ṣcati* « ils suivent » au pluriel, et

cette dernière forme rappelle l'aoriste grec ἐ-σπέσθαι « suivre ».

Les racines qui comprennent les sonantes *i et *u sont sujettes à présenter *i et *u dans le redoublement du parfait en indo-iranien et en italo-celtique : le grec a ε dans les parfaits λέλοιπα, πέπυσται, mais le sanskrit a *i* dans *ri-réca* « il a laissé » et *u* dans *bu-bódha* « il a observé » ; le latin a *tu-tudī* en regard de skr. *tu-tudé* « j'ai heurté », mais il a aussi *pe-pugerō* à côté de *pu-pugerō* ; le vieil irlandais a *cāalae* « il a entendu » (cf. m. gall. *cigleu*), de **kūklowe*, mais *-roigu* « il a choisi », de **pro-gegouse* ; l'indo-iranien même, où le redoublement par *i* et *u* des racines à sonantes *i* et *u* est de règle, présente skr. *ba-bhūva* « il est devenu ». Le fait que les formes à *i et *u s'observent dans des langues périphériques engage à y voir des archaïsmes ; lat. *scicidī*, qui a le redoublement complet de *-sc-*, a *i*, tandis que la forme, sans doute de type plus récent, à consonantisme réduit, *sescidī*, a *e* comme les formes grecques. Si en grec, et aussi en tokharien, le type à *e a été généralisé c'est qu'il a paru caractériser le parfait. Le type lat. *tutudī*, skr. *tutudé* apparaît ainsi comme une trace d'un état de langue ancien, où le redoublement du parfait était relativement complet.

Enfin, en sanskrit, les racines commençant par *v* ou *y* suivi de *ă* ont souvent pour tout redoublement la forme vocalique de la sonante : *u*, *i* ; ainsi skr. *u-vā́ca* « il a dit », plur. *úcuḥ* (de **u-ucuḥ*) à côté de véd. *va-vā́ca* « il a dit ». Ceci ne peut passer pour une innovation indienne, bien qu'aucune autre langue connue n'offre ce procédé.

Dans tous les types de redoublement, quand la racine a une initiale complexe, cette initiale tend à se simplifier.

Si la racine commence par consonne plus sonante, la consonne seule figure dans le redoublement.

skr. *çu-çrā́va* « il a entendu », m. gall. *cigleu*, gr. κέ-κλυθι « écoute » ; cf. tokh. A *kaklyuṣu* « ayant entendu ».

Si la racine commence par une sifflante suivie d'occlusive, le gotique et le latin redoublent au parfait le groupe tout entier, ce qui a chance d'être un archaïsme :

got. *skai-skaiþ* « il a séparé », et aussi, dans les mêmes conditions, lat. *sci-cidī* (avec manque de *s* intérieur, comme dans *stetī*).

Le sanskrit ne redouble que l'occlusive, les autres langues, que la sifflante :

skr. *ti-ṣṭhāmi* « je me tiens », mais gr. ἵ-στημι, d'accord avec av. *hi-štāmi* (différent du sanskrit), lat. *si-stō*, v. irl. *si-ssiur* « je me tiens » ;

skr. *ta-sthimá* « nous nous sommes tenus », mais gr. ἔ-στα-μεν ; au perfectum le latin a *ste-tī*, d'après ce qui vient d'être dit.

Dans les racines commençant par une voyelle, le redoublement intensif, qui conserve sa clarté, se substitue parfois au redoublement normal, ainsi dans l'aoriste gr. ἀρ-αρεῖν « ajuster », arm. *ar-ari* « j'ai fait », ou dans hom. ἄλ-αλκε « il a écarté », qui font partie du groupe, important en indo-européen, des aoristes thématiques à redoublement. Le redoublement normal à **i* ou **e* se réduit à son élément vocalique ; ainsi **i* dans skr. *íy-arti* « il met en mouvement », en regard du présent intensif *ál-arti* « il se met en mouvement », et **e*, qui se contracte avec la voyelle initiale du mot, par exemple, dans le parfait skr. *ásа* « il a été », hom. ἦε « il était ». Le type gr. ὀδ-ωδα, ὀπ-ωπα avec répétition d'une occlusive terminant la racine se retrouve en arménien, où *hot-ot-im* « je flaire, je sens », est une sorte d'intensif de *hotim* « je sens (une odeur) ».

Le redoublement indo-européen est un procédé grammatical employé dans le verbe soit pour renforcer le sens, soit pour marquer la répétition ou la durée de l'action, soit enfin pour en indiquer l'achèvement complet, et aussi dans le nom, avec une valeur expressive, et à peu près uniquement dans des termes de caractère affectif ou technique.

2. Forme des suffixes.

Chaque suffixe s'ajoute à une racine ou à un thème dont le vocalisme est déterminé par la règle de formation du type; ainsi

le suffixe des noms d'agents *-*ter*- se joint à la racine au degré **e* : skr. *man-tā* « celui qui pense », gr. Μέν-τωρ, ou, dans les racines dissyllabiques, à la racine à vocalisme **e* de la première syllabe : skr. *jani-tā* « celui qui engendre », gr. γενέ-τωρ, γενε-τήρ, lat. *geni-tor* ; au contraire le suffixe *-*to*- de skr. *ma-tāḥ* « pensé », got. *munds* et de skr. *jā-tāḥ* « né », lat. *nā-tus* s'ajoute à la racine au degré zéro (à double degré zéro dans les racines dissyllabiques). Mais le thème étant une fois posé, le seul élément dont le vocalisme ait des alternances significatives pour la flexion est l'élément prédésinentiel, c'est-à-dire celui qui précède immédiatement la désinence ; il n'importe d'ailleurs nullement que cet élément soit un suffixe comme dans le cas de γενέτωρ, ou la racine comme dans πούς ; là où il y a un suffixe, l'élément présuffixal est posé pour toute la flexion nominale ou verbale. Ainsi le sanskrit a : nominatif singulier *jani-tā*, acc. *jani-tār-am*, locat. *jani-tār-i*, dat. *jani-tr-é* ; le grec a : nom. γενέ-τωρ, acc. γενέ-τορα, avec variation de la prédésinentielle et fixité de la présuffixale ; de même il y a alternance, **ē*, **ĕ*, zéro devant les désinences zéro, -α, -ος dans πατήρ, πατήρ-α, πατρ-ός, mais πα- reste constant. — Les noms qui, comme véd. *dā́r-u* « bois », génit. *dr-ú-ṇ-aḥ*, ont une variation du vocalisme de la présuffixale, présentent aussi des variations des suffixes, en l'espèce addition d'un suffixe *-*en*- (au degré zéro), et par suite ne contredisent pas le principe.

Les thèmes nominaux ou verbaux sont dits « thématiques » ou « athématiques » suivant qu'ils se terminent par la voyelle **e* alternant avec **o*, ou par une consonne ou sonante ; les thèmes terminés par une voyelle longue **ā*, **ē*, **ō* occupent une situation à part. Donc φερε-, φερο- de gr. φέρε-τε. φέρο-μεν est thématique, au contraire φερ- de hom. φέρ-τε est athématique ; φόρο-ς est thématique, mais φώρ est athématique. Les langues indo-européennes tendent à substituer des formes thématiques à de plus anciennes formes athématiques.

La voyelle thématique **e*/**o* est un élargissement dont les rôles sont divers. Il y a trace d'un type ancien où, dans le verbe, des formes comportant la voyelle thématique sous forme **o* s'opposent

à des formes athématiques ; ainsi lat. *ferō, ferimus* (avec *-i-* représentant un ancien *-ŏ-*), *ferunt*, en face de *fers, fert, fertis*. Le caractère ancien du type *fert* résulte de ce que le védique connaît aussi une 3e sg. *bhárti* et de ce que la langue homérique a φέρτε dans une formule religieuse. Le latin a de même *edō, edimus, edunt*, mais *ēs, ēst, ēstis*. L'italique a conservé un emploi un peu différent de la voyelle thématique **o* dans lat. *sum*, osq. súm en face de lat. *est*, osq. íst et lat. *sumus* en face de *estis*. De même à l'aoriste en **-s-* le slave a *byxŭ* « j'ai été », *byxomŭ* « nous avons été » en face de 2e pl. *byste*. Souvent la forme thématique est un dérivé ; ainsi dans des adjectifs comme les ordinaux lat. *decimus*, skr. *daçamáḥ* en face de lat. *decem*, skr. *dáça*, ou skr. *návaḥ*, gr. νέ(Ϝ)ος, lat. *nouus* en face de l'adverbe skr. *nú*, gr. νυ. L'addition de la voyelle thématique peut ne rien changer au sens ; ainsi dans le cas de lit. *sẽnas* « ancien », arm. *hin*, en face de la forme athématique de lat. acc. sg. *senem*, gén. *senis*.

La distinction des types thématique et athématique est essentielle :

α. Dans les formes athématiques, le ton se transporte à des places différentes au cours de la flexion ; ainsi il est sur l'initiale du mot dans skr. *é-mi* « je vais » et sur la désinence dans skr. *i-máḥ* « nous allons » ; dans les formes thématiques le ton a une place invariable et n'est jamais sur la désinence, à moins que celle-ci ne fasse corps avec la voyelle thématique : skr. *bhárāmi* « je porte », *bhárāmaḥ* « nous portons », ou *tudámi* « je heurte », *tudámaḥ* « nous heurtons ».

β. Dans les formes athématiques, la désinence reste presque toujours isolée du thème ; dans les formes thématiques, il y a souvent des contractions, ainsi le datif singulier de l'athématique skr. *pitár-* « père » est *pitr-é*, mais le datif du nom thématique indo-iranien **vṛ́ka-* « loup » est en avestique *vəhrkāi*, cf. lit. *vilkui*, gr. λύκῳ, où il est impossible de faire le départ entre le thème et la désinence.

γ. Les formes athématiques ont des finales en partie distinctes des thématiques ; ainsi en regard de la désinence primaire **-mi* de la 1re personne sing. active de l'athématique **es-* : skr. *ásmi*,

v. sl. *jesmĭ*, gr. εἰμι, le présent thématique **bhere/o-* a un **-ō* final : gâth. *barā* « je porte », gr. φέρω, lat. *ferō*, got. *baira*, etc.

De ceci résulte que le type thématique a en grande partie des mots à finales caractéristiques, mais non des thèmes et des désinences : dans des formes comme l'ablatif lat. *lupōd* ou la 1re pers. sg. gr. φέρω, il ne saurait être question d'une analyse en thème et désinence. L'existence de ces finales non analysables a été de grande conséquence pour le développement ultérieur des langues indo-européennes, d'autant plus que le type thématique a tendu à se généraliser et le type athématique à disparaître.

Les suffixes sont dits « primaires » ou « secondaires » suivant qu'ils s'ajoutent à la racine ou à un thème employé dans la langue : le suffixe **-es-* du thème skr. *çrāv-as* « gloire » = gr. κλέ(*F*)-εσ- est primaire parce qu'il s'ajoute à la racine **k*ₗ*leu-* ; au contraire le suffixe i.-e. **-ye/o* de skr. *çravas-(t)ya-* « digne de gloire » est secondaire parce qu'il s'ajoute au thème **k*ₗ*lewes-*. Il n'est pas essentiel que ce thème soit composé d'une racine et d'un ou plusieurs suffixes, comme dans l'exemple cité, ou qu'il soit une simple racine : skr. *pād-ya-* « pédestre » et gr. πεζό-(*πεδ-yó-) ont un suffixe secondaire **-ye/o-* ajouté au thème **ped-*, **pod-*, de skr. *pāt*, gr. πούς, lat. *pēs*. Par suite le départ est souvent impossible entre les thèmes primaires, rattachés immédiatement à la racine, et les thèmes secondaires, tirés d'autres thèmes existant dans la langue. Car, pour qu'un thème secondaire, comme skr. *pādyaḥ*, gr. πεζός, dérivé d'un thème à suffixe zéro, puisse passer pour primaire, il suffit que le nom dont il est tiré sorte de l'usage ; or, l'élimination de ces thèmes-racines est le cas ordinaire, comme on le verra, p. 256.

3. Forme des désinences.

Il y a des alternances vocaliques proprement dites dans certaines désinences, notamment celle du génitif singulier : **-es* (lat. *-is*, v. lit. *-es*, v. sl. *-e*), **-os* (gr. -ος, lat. dial. *-us*), *-s* (lit. *-s*, skr. *-ḥ*, got. *-s*, ainsi dans le type lit. *sūnaũs*, skr. *sūnóḥ*, got.

sunaus « du fils », ou lat. *manūs*, etc.). L'alternance **e/*o* apparaît dans la désinence de 1re personne plur., ainsi dor. -μες : lat. *-mus* (de *-*mos*).

Mais des oppositions comme celles des désinences de 3e pers. sing. :

active primaire **-ti* : skr. *-ti*, gr. -τι, lat. *-t*, v. russe *-ti*, v. lit. *-ti*,

active secondaire **-t* : skr. *-t*, lat. *-d*, gr. zéro, v. sl. zéro,

moyenne primaire **-tai* : skr. *-te*, gr. -ται, got. *-da*,

moyenne secondaire, **-te/o* : skr. *ta*, gr. -το, lat. *-tu-(r)*, osco-ombr. *-te-r*,

ne rentrent pas dans les formules du vocalisme indo-européen. Il est curieux du moins que la désinence secondaire moyenne offre l'alternance **e/o*, et que la désinence secondaire active soit la forme à degré zéro correspondante.

D'ailleurs, à la différence des racines et des suffixes, les désinences admettent des formes variées ; elles peuvent comporter la présence d'une voyelle avec alternances, comme dans les cas cités, ou sans alternances, comme la désinence du nominatif pluriel **-es* (skr. *-aḥ*, gr. -ες, v. lit. *-es*), ou se composer simplement d'une voyelle comme la désinence de 3e pers. sing. act. du parfait : gr. -ε = skr. *-a* ; mais il peut également n'y avoir pas de voyelle proprement dite, comme dans la désinence du nominatif singulier skr. *-ḥ*, gr. -ς, lat. *-s*, lit. *-s*, ou dans celle du locatif singulier skr. *-i*, gr. -ι. La désinence peut s'étendre sur deux syllabes, comme celle de 3e plur. act. **-enti* (skr. *s-ánti* « ils sont », dor. ἐντι, de **h*-εντι, got. *s-ind*) ; la première de ces deux syllabes comporte le jeu complet des alternances (voir chap. v). Ailleurs, la désinence est zéro, comme dans des vocatifs tels que πάτερ, λύκε, ou des impératifs tels que φέρε.

La liberté de forme des désinences contraste avec la rigueur des règles relatives aux racines.

Remarques générales sur les éléments morphologiques.

1° Les trois éléments : racine, suffixe et désinence, sont net-

tement distincts les uns des autres ; deux d'entre eux ont dans chaque forme grammaticale un vocalisme défini, et l'un des trois reçoit — ou peut recevoir à l'occasion — le ton dont la place a une valeur significative : ces particularités se conçoivent dans une langue qui n'avait pas d'accent d'intensité, on du moins où l'intensité n'était qu'accessoire, et dout le rythme était quantitatif et la prononciation unie ; elles seraient impossibles dans un idiome où chaque mot aurait un fort accent d'intensité qui mettrait en évidence l'une des syllabes et lui subordonnerait les autres. Il y a donc accord entre la description phonétique donnée p. 136 et suiv. et la structure morphologique de l'indo-européen.

2° Alors que la racine sémitique a en principe trois voyelles à alternances, la racine indo-européenne en a au plus deux ; et encore, dans les racines dissyllabiques, l'une des deux voyelles est-elle nécessairement au degré zéro. La racine et les alternances de son vocalisme ont donc dans le mot indo-européen une place moindre que dans le mot sémitique ; la préfixation obscurcirait par suite la racine indo-européenne, tandis qu'elle ne saurait empêcher le sujet parlant de percevoir nettement la racine sémitique ; de là l'emploi de la préfixation en sémitique et l'absence de ce procédé en indo-européen. D'autre part, l'indo-européen, ayant dans sa racine moins de ressources d'expression que le sémitique, recourt dans une plus large mesure aux suffixes et aux désinences.

Tout se tient dans la structure d'une langue.

IV. — Des diverses espèces de mots.

L'indo-européen a deux flexions distinctes : celle des *noms* et celle des *verbes*. Nulle part la distinction des noms et des verbes n'est aussi nette qu'elle l'est en indo-européen. Le détail des différences entre les flexions nominale et verbale ressortira de l'exposé de chacune. Les faits généraux sont les suivants :

La flexion nominale et la flexion verbale ont une catégorie

commune, le *nombre*; toutes deux ont trois nombres : *singulier, pluriel* et *duel*. L'emploi du singulier et celui du pluriel n'appellent pas d'observations. Quant au duel, à en juger par l'indo-iranien, les anciens textes des dialectes slaves et le vieil attique, il était de rigueur toutes les fois qu'il s'agissait notoirement de deux personnes ou de deux choses : sans doute véd. *vṛ́kā*, v. sl. *vlĭka*, v. att. λύκω ne signifient pas à eux seuls « deux loups » ; car le duel n'exprime pas le nombre par lui-même, et l'on ne peut employer ces formes sans les faire précéder du nom de nombre « deux » que si les interlocuteurs savent déjà qu'il s'agit de « deux loups » ; mais dans ce cas, et naturellement aussi là où le nom de nombre « deux » est exprimé, on ne rencontre pas d'autres formes que celles du duel ; par suite les organes pairs sont nommés au duel, ainsi les « yeux » : skr. *ákṣī*, v. sl. *oči*, hom. ὄσσε. Le duel n'est donc pas lié à l'existence d'objets pairs ; il ne s'applique aux objets pairs qu'en vertu de sa valeur générale. Le nombre duel est encore attesté pour le nom et pour le verbe dans les anciens dialectes indo-iraniens, en grec ancien (surtout en attique), en vieux slave, en lituanien ; il survit dans les plus anciennes formes du germanique pour le verbe et le pronom personnel, en vieil irlandais pour les noms.

La flexion verbale indique les *personnes*, celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle dont on parle : lat. *dīcō, dīcis, dīcit*.

La flexion nominale indique le *cas*, c'est-à-dire que les noms ont des formes différentes suivant le rôle qu'ils jouent : il y a, dans les noms de « genre animé », une forme pour le sujet : le *nominatif*, une pour le complément direct : l'*accusatif* ; dans le « genre inanimé », le nominatif et l'accusatif ont une forme commune ; dans tous les noms, il y avait une forme pour le tout dont on prend une partie : le *génitif* ; une pour le nom indiquant le lieu ou le temps où une chose se fait : le *locatif*, ou d'où elle vient : l'*ablatif* ; le *datif* indique à qui ou à quoi l'action est destinée, et l'*instrumental* avec qui ou avec quoi elle est accomplie ; le *vocatif* désigne la personne qui est interpellée. Il y a ainsi huit cas.

Les *verbes* sont donc en indo-européen les mots dont la flexion indique la *personne*, les *noms* les mots dont la flexion indique plus ou moins complètement le *cas*, définition formelle et qui, on le verra, s'applique — et encore d'une manière incomplète — à un moment transitoire du développement de l'indo-européen. L'emploi et la valeur de ces deux espèces de mots ne se laissent pas résumer en une définition, et ressortiront des usages qui seront analysés dans les chapitres suivants. On dira seulement ici que le verbe indique un « procès », c'est-à-dire le fait que quelque chose se passe, et le nom une notion : un être, ou un objet.

Certaines formes nominales appartiennent à des thèmes verbaux : ce sont les *participes* ; elles présentent le sens propre de ces thèmes, mais, pour le reste, rentrent dans la définition générale des noms. Les participes ne sauraient tenir dans la phrase la place d'un verbe à forme personnelle : la séparation d'avec le verbe est donc justifiée même au point de vue de la structure générale de la phrase.

Outre les cas, les noms distinguent par la flexion le *genre animé* et le *genre inanimé*.

Le *genre inanimé* est dit *neutre* ; il est caractérisé par les procédés ordinaires de la flexion : par certaines désinences, par un certain vocalisme de la prédésinentielle, et peut-être aussi parfois par une certaine place du ton ; ainsi lat. *aliu-d* se distingue de *aliu-s* par la désinence ; gr. ἧδιον se distingue de ἡδίων par le vocalisme de la prédésinentielle ; véd. *páçu* « bétail, petit bétail » (inanimé), qui concorde avec got. *faihu* « biens, fortune », se distingue de *paçúḥ* (animé) par la désinence, par la place du ton, etc. Le sens propre du neutre se voit dans les démonstratifs comme lat. *id* « ceci », ou les adjectifs pris substantivement, comme lat. *aliud* « autre chose » : le neutre sert pour les choses et ne désigne des personnes qu'autant qu'elles ne sont pas envisagées comme personnes, ainsi lat. *mancipium* « esclave » ; il est aussi employé dans les diminutifs, ainsi gr. ἀνδρίον, diminutif de ἀνήρ, got. *gaitein* « chevreau », diminutif de *gaits*

« chèvre », v. pruss. *wosistian* « chevreau », à côté de *wosee* « chèvre ».

Les notions de genre animé peuvent être conçues de deux manières : masculine et féminine. La distinction du masculin et du féminin n'étant pas exprimée par la flexion, n'est pas homogène avec celle du neutre : tous les types de substantifs admettent indifféremment les deux genres, masculin et féminin ; ainsi les mots πατήρ et μήτηρ n'ont rien dans leur forme qui fasse reconnaître dans l'un un masculin, dans l'autre un féminin : πατήρ est masculin parce qu'il désigne un homme, μήτηρ féminin parce qu'il désigne une femme ; gr. ἵππος peut s'appliquer à une femelle aussi bien qu'à un mâle ; mais dans les adjectifs, le « féminin » est souvent caractérisé par un suffixe spécial, ainsi au thème masculin skr. *sána-* « ancien », lit. *sena-*, gr. ἕνο- s'oppose un thème féminin skr. *sánā-*, lit. *seno-*, gr. ἑνᾱ- ; il y a deux formes suivant que la notion à laquelle se rapporte l'adjectif est conçue comme mâle ou comme femelle ; si la notion est masculine, qu'il s'agisse d'un être mâle ou d'un être conçu comme mâle, le « ciel » par exemple, l'adjectif offre le même thème que pour l'inanimé : on a donc lat. *nouos, nouom,* gr. νέος, νέον, skr. *návaḥ, návam,* avec le même thème que dans le neutre lat. *nouom,* gr. νέον, skr. *návam* (nominatif-accusatif) ; si la notion est féminine, qu'il s'agisse d'un être femelle ou d'un être conçu comme femelle, la « terre » par exemple, l'adjectif offre un thème spécial : lat. *noua, nouam,* gr. νέᾱ, νέᾱν, skr. *návā, návām.* La distinction du masculin et du féminin, en tant qu'elle a une expression linguistique, appartient donc à la théorie de la formation des thèmes nominaux d'adjectifs, tandis que le neutre relève de la déclinaison.

L'opposition du masculin et du féminin s'est développée et étendue durant la période indo-européenne ; elle est moins complète dans certaines langues périphériques comme le latin, que dans les langues de la région centrale, comme le germanique, le baltique et le slave. Le hittite l'ignore. Un participe latin comme *ferens,* un adjectif comme lat. *omnis,* ne la présentent pas. En revanche les adjectifs du type thématique, comme lat. *nouos,*

gr. νέος, skr. *návaḥ*, qui résultent de développements secondaires opposent à leur thème en **-o-* qui sert pour l'inanimé et pour l'animé masculin, un thème féminin en **-ā*.

Un trait caractéristique de l'indo-européen est que les catégories grammaticales n'y ont pas chacune une expression isolée ; il n'y a pas, comme en turc, une marque du pluriel, à laquelle s'ajouterait la marque du cas (et du genre) pour les noms, de la personne et des autres catégories pour les verbes : ainsi -ός de gr. ποδ-ός indique à la fois le génitif et le singulier, ῶ-ν de gr. ποδ-ῶν à la fois le génitif et le pluriel ; *-í* dans skr. *pad-í* « dans le pied » est la marque du locatif et du singulier, *-sú* dans skr. *pat-sú* « dans les pieds » la marque à la fois du locatif et du pluriel, etc. De même pour les verbes, -τι de dor. τίθη-τι (= ion.-att. -σι de τίθησι) indique à la fois qu'il s'agit d'un singulier, d'une 3e personne, d'un actif (non d'un moyen) et d'un présent (non d'un imparfait). La valeur d'une forme fléchie indo-européenne est donc multiple, il n'y a de marque générale ni du nom ou du verbe, ni du singulier, du pluriel ou du duel, ni du nominatif, de l'accusatif, etc., mais seulement des marques du nominatif singulier masculin-féminin, du nominatif-accusatif-vocatif singulier neutre, du génitif pluriel, etc., et encore ces marques diffèrent-elles suivant que le thème est thématique, athématique, etc.

Ainsi le mot indo-européen est complexe : les éléments qui servent à l'expression du sens et ceux qui servent à l'expression de la forme grammaticale y sont unis et, par le jeu des alternances vocaliques et des variations de place du ton, portent sur toute l'étendue du mot ; en même temps les éléments grammaticaux expriment à la fois plusieurs catégories ; dans véd. *dā́ru* « bois », gén.-abl. sg. *drúṇaḥ*, ce qui exprime le sens de « bois » et ce qui exprime les catégories de nombre (singulier), genre (neutre) et cas (nominatif-vocatif-accusatif et génitif-ablatif) se trouve réparti sur toute l'étendue de ces deux formes ; tout y sert à la fois à indiquer le sens de « bois » et chacune des catégories. L'indo-européen offre ainsi ce type lin-

guistique où l'expression du sens du mot et celle des catégories grammaticales se pénètrent mutuellement ou même sont simultanées, type qu'on nomme « *flexionnel* ».

Toutefois, à travers le type indo-européen, si complètement flexionnel, on entrevoit encore un type antérieur, à formes peu ou pas fléchies, et dont les premiers termes de composés, les formes de nominatif-accusatif neutre, les vocatifs de genre animé, une part des nominatifs de genre animé, les pronoms personnels, les noms de nombre de « cinq » à « dix » sont des restes (v. p. 151).

En dehors des verbes et des noms, qui constituent les deux classes de mots fléchis, l'indo-européen a des mots invariables, dont certains sont des formes fixées de mots anciennement fléchis, mais dont une part se compose de formes qui n'ont sans doute jamais eu de flexion.

1° Des *adverbes,* indiquant des circonstances de lieu, de temps, etc.

dor. πέρυτι, ion. att. πέρυσι, arm. *heru,* m. h. a. *vert,* v. irl. (*onn-*)*urid* « ab anno priore » ; skr. *parut* « l'an dernier » (locatif à désinence *-i* dans les premières langues, à désinence zéro en sanskrit, d'un composé **per-ut-* « l'autre année », cf. skr. *páraḥ* « éloigné, de là-bas » et gr. *Fέτ-ος* « année »).

skr. *ánti* « en face, devant », gr. ἀντί, lat. *ante,* locatif en *-i* d'un thème **ant-* dont le grec ἄντα présente l'accusatif. Cf. (avec un traitement propre de l'initiale) hitt. *ḫanti* « devant », *ḫanta* « en avant ».

**k*ʷ*u,* conservé dans av. *kū* « où ? » mais généralement élargi par un élément de formation : véd. *k(ú)v-a* « où ? », — skr. *kú-ha* (d'un plus ancien **kú-dha*), gâth. *ku-dā,* v. sl. *kŭ-de,* ombr. *pu-fe* (et lat. *ubī*) « où ? » — lit. *ku-r̃,* arm. *u-r* « où ? » — gr. (syrac.) πῦ-ς « où ? ».

Les adverbes de cette sorte sont nombreux dans chaque langue, mais peu se retrouvent identiques dans plusieurs et peuvent être attribués à l'indo-européen.

2° Les *prépositions* et *préverbes,* comme :

skr. *prá,* v. sl. *pro,* lit. *pra-,* got. *fra-,* v. irl. *ro,* lat. *prŏ-,* gr. προ (il y a aussi une forme à **ō* : v. sl. *pra-* (en composition), lat. *prō,* gr. πρω-, etc.) ; la quantité de hitt. *pra* est ambigue.

Au cours du développement des langues indo-européennes, ces éléments ont eu tendance à se grouper soit avec le nom, ainsi gr. πρὸ δόμων ou Ἰλιόθι πρό, et on les appelle alors *prépositions,* ou avec le verbe, ainsi gr. προφέρω, et on les appelle alors *préverbes* ; mais, en indo-européen, ils étaient indépendants et du nom et du verbe ; il y avait *apposition* (v. chap. VII) ; les anciens dialectes indo-iraniens, la langue homérique et l'ionien, le baltique, le celtique, le germanique et aussi le latin ont conservé de nombreux restes de cette indépendance, ainsi πρὸ δέ μ'ἧκε θεά chez Homère, A 208, ou *sub uos placo* en ancien latin, à côté de *supplico uos.* Les trois places possibles de πρός : isolé, apposé à un nom, apposé à un verbe, se voient dans ces vers d'Homère :

E 632 τὸν καὶ Τληπόλεμος πρότερος πρὸς μῦθον ἔ(*F*)ειπεν
« à celui-ci Tlepolemos le premier dit une parole »

E 274 ὣς οἱ μὲν τοιαῦτα πρὸς ἀλλήλους ἀγόρευον
« ainsi ils disaient de telles choses les uns aux autres »

E 276 τὸν πρότερος προσέ(*F*)ειπε Λυκάονος ἀγλαὸς υἱός.
« à celui-ci le brillant fils de Lycaon dit le premier »

Par un développement qui s'est produit de manière parallèle et isolément dans toutes les langues indo-européennes, ces mots d'abord indépendants, apposés, ont été rattachés soit à un nom, soit à un verbe ; le type de construction du vers E 632 a ainsi été éliminé tandis que les deux autres subsistaient en s'isolant l'un de l'autre.

Les prépositions et préverbes, comme les adverbes, ont, au moins en partie, l'aspect de formes fixées de noms plus anciennement déclinés ; mais beaucoup ne ressemblent à aucune forme connue de la déclinaison.

3° Des particules comme skr. *ca,* gr. τε, lat. *que* « et » ou skr. *ná,* v. sl. *ne,* lat. *ne(que)* « ne pas ».

Les particules ne sont pas des formes fléchies ; elles seront étudiées ici à la suite des noms, dont leur emploi les rapproche.

Les mots invariables unissent parfois des éléments juxtaposés dans la phrase, comme skr. *vā* « ou », lat. *ue* ; souvent, ils apportent à un mot voisin un renforcement en ajoutant une nuance de sentiment ou une précision de sens ; mais ils ne servent pas à caractériser des formes grammaticales ou à exprimer des rapports syntaxiques ; ils ne font donc à la flexion aucune concurrence.

CHAPITRE V

LE VERBE

A. Généralités.

Pour se faire une idée du système verbal indo-européen, il faut oublier la « conjugaison », telle qu'elle apparaît en latin, en germanique, en baltique, en slave, en arménien, en grec moderne, etc. ; seules les formations homériques et védiques ou avestiques laissent transparaître les traits essentiels de ce système.

En latin, un même radical fournit d'une part le thème du présent *amō, amā-*, d'autre part celui du « parfait » *amāuī* de *amāre* : il y a une « conjugaison » de *amāre* dont les formes se commandent les unes les autres ; étant donné *amat*, on peut, sauf anomalie, déterminer les autres formes du verbe.

En indo-européen, au contraire, chacun des termes verbaux était indépendant. A la racine **leikʷ-* « laisser, rester » par exemple se rattachent les thèmes suivants indiqués par l'accord de deux langues au moins :

1° Un thème paroxyton thématique, à vocalisme **e* de la racine, indiquant un procès qui se développe, **léikʷe-* : gr. λείπειν, λείπω, lit. *lẽkù* « je laisse » (avec déplacement de l'accent), got. *leihwa* « je prête ».

2° Un thème oxyton thématique, à vocalisme zéro de la racine, indiquant le procès pur et simple ou parvenant à son terme, **likʷé-* : gr. λιπεῖν, ἔλιπε = arm. *elikh* « il a laissé » = skr. class. *aricat* « il a laissé », v. h. a. *liwi* « tu as prêté ».

3° Un thème à nasale infixée, athématique en indo-iranien :

skr. *riṇákti* « il laisse », *riñcánti* « il laissent », devenu thématique dans lat. *linquō* et v. pruss. (*po*)*līnka* « il reste » ; ce thème indique le passage du procès à la réalisation.

4° Un parfait (athématique) indiquant le procès accompli : gr. λέλοιπα, skr. *riréca* « j'ai laissé » ; cf. got. *laihw*.

5° Un thème de causatif à vocalisme radical **o* et suffixe **-éye-* (thématique) ou **-ī-* (athématique) **loikʷ-éye-* (**loikʷ-ī-*) : skr. *recáyati* « il fait laisser » ; cf. v. isl. *leigia* « louer » et lit. *laikýti* « tenir », c'est-à-dire « faire rester ».

Aucune de ces formes ne suppose l'existence des autres, et à côté il a pu et même dû en exister plusieurs qui ont disparu ou qui se sont maintenues dans une seule langue, comme celle que représente skr. *ricyáte* « il est laissé », et comme les désidératifs représentés par skr. *rekṣyate* « il laissera » et par gr. λείψω, formes régulières dans les langues où on les observe et qui, appartenant à des types productifs dans ces langues, ne démontrent pas l'existence d'un mot indo-européen particulier, et supposent seulement un type de formation.

Les formes verbales secondaires, tirées de mots existant dans la langue et non rattachées directement à des racines, n'ont anciennement, de par leur formation même, qu'un seul thème : ainsi le verbe dénominatif (c'est-à-dire dérivé d'un nom) skr. *namas-yá-ti* « il adore » n'a que le thème de présent ; et la « conjugaison » que présente un dénominatif comme gr. τῑμάω, aor. ἐτίμησα, parf. τετίμηκα, τετίμημαι, aor. passif ἐτῑμήθην, etc., dérivé de τῑμή, est une innovation hellénique. La formation de thèmes autres que celui du présent dans les verbes dénominatifs résulte donc de développements indépendants dans chacune des diverses langues, et en effet la forme de ces thèmes diffère de l'une à l'autre : lat. *plantō*, *plantāuī* ; got. *salbo* « j'oins », *salboda* « j'ai oint » ; lit. *pāsakoju* « je raconte », *pāsakojau* « j'ai raconté » ; v. sl. *dělajǫ* « je fais », *dělaxŭ* « j'ai fait » ; arm. *yusam* « j'espère », *yusaçay* « j'ai espéré » ; irl. *marbaim* « je tue », *ro marbus* « j'ai tué » ; etc.

Les thèmes indo-européens dits « temporels » n'expriment pas le temps : un thème de « présent » grec indique le développement

d'un procès ; un thème d'aoriste, le procès purement et simplement ; un thème de parfait, le procès accompli ; et, à cet égard, le grec reflète l'état indo-européen à ceci près que les oppositions, et surtout celle du présent et de l'aoriste, y sont particulièrement nettes et précises (v. p. 249). Dans la mesure où le temps est exprimé en indo-européen, c'est par la flexion et, dialectalement, par l'augment : le thème, dit thème de « présent », est le même dans gr. λείπω et dans ἔλειπον ; mais λείπω indique le temps présent, et ἔλειπον le temps passé ; le terme consacré de « présent » est impropre. La valeur des thèmes « temporels » indo-européens est donc semblable à celle des « aspects » slaves, non à celle des « temps » germaniques ou latins.

Enfin une racine indo-européenne n'est par elle-même ni transitive ni intransitive, et les thèmes verbaux qui s'y rattachent admettent les deux valeurs : gr. ἔχω signifie « je tiens, j'ai », mais aussi « je me tiens » dans κακῶς ἔχω « je suis mal » ; φέρω signifie « je porte », mais διαφέρω « je suis différent » (littéralement « je me porte différemment »), et de même lat. *ferō* et *differō* ; latin *uorte id* signifie « tourne ceci », mais *uorte hāc* « tourne-toi de ce côté » ; lit. *lẽkù* signifie « je laisse », mais *iš-lẽkù* « je reste » (« je suis laissé hors ») ; skr. *váhati* peut se traduire également par lat. *uehit* (*aliquid*) et par *uehitur* ; got. *wasjan* par « vêtir » (quelqu'un) et « se vêtir ».

B. Formation et valeur des thèmes verbaux.

1° Thèmes généraux.

Dans les divers types du présent-aoriste, les désinences, les formations de participes, le jeu du vocalisme sont les mêmes ; il y a seulement quelques différences suivant que le type est athématique ou thématique.

Entre le présent et l'aoriste, la différence essentielle n'est pas dans la nature du thème ; on appelle « présent » un thème qui, à l'indicatif, admet à la fois les désinences primaires et secondaires,

« aoriste » un thème qui, à l'indicatif, admet seulement les désinences secondaires (v. ci-dessous l'étude des désinences).

Les thèmes d'aoristes se rattachent tous directement à des racines ; des thèmes de présents, les uns se rattachent à des racines, les autres sont dérivés de noms ou d'autres thèmes verbaux. Mais, si la plupart des types de formation de présents ne fournissent pas d'aoristes, en revanche, les formations qui fournissent des aoristes, à l'exception d'une seule, fournissent aussi des présents. L'aoriste est souvent une formation radicale sans suffixe.

Une racine donnée ne comporte pas tous les types de formation, mais elle en présente en général plusieurs.

1. Thèmes de présents et d'aoristes à suffixe zéro. — Ainsi qu'on l'attend, ces thèmes notent, sans aucune nuance spéciale, le procès indiqué par la racine. La valeur de présent ou d'aoriste apparaît dans des conditions différentes suivant que la racine est monosyllabique ou dissyllabique et qu'elle fournit un type athématique ou thématique.

a. Type athématique. — Le type athématique n'est représenté dans la plupart des langues que par un petit nombre de verbes ; mais les exemples en sont d'autant plus nombreux dans une langue que celle-ci a un aspect plus ancien ; ainsi le védique en a plus que le grec, et le lituanien, archaïque à plusieurs égards, en a relativement beaucoup, surtout dans les vieux textes (des XVI^e^ et XVII^e^ siècles) ; le hittite a fourni nombre d'exemples.

Le cas des racines monosyllabiques et celui des racines dissyllabiques diffèrent par le sens et par la forme.

α. Racines monosyllabiques. — Si la racine indique un procès qui dure, on obtient un thème qui admet à l'indicatif à la fois les désinences primaires (type grec en -μι) et les désinences secondaires (types grecs en -ν ou -α), ainsi gr. φημι, φαμεν et ἔφην, ἔφαμεν : c'est un présent. Si la racine indique un procès pur et simple, sans durée, le thème n'admet d'ordinaire que les désinences secondaires à l'indicatif : c'est un aoriste ; tel est le cas de skr. *dsthām* = gr. ἔστην « je me suis mis debout, je me suis arrêté ». Quand le thème à suffixe zéro a la valeur d'aoriste, on obtient le

présent en recourant à une autre formation, notamment à la racine avec redoublement, ainsi skr. *dádhāmi* « je pose », gr. τίθημι, etc., en regard de skr. *ádhām* « j'ai posé », gr. ἔθεμεν, arm. *ed* « il a posé ».

Le présent et l'aoriste qui rendent un même sens peuvent appartenir à des racines différentes, l'une durative, l'autre exprimant le procès pur et simple : ainsi la racine durative de skr. *ádmi* « je mange », hom. ἔδμεναι et de arm. *utem* ne fournit que des présents ; l'aoriste correspondant est exprimé par des racines diverses : en sanskrit par *á-ghaḥ* « il a mangé », en grec par ἔ-φαγε, en arménien par *e-ker*. La racine **es-* « exister » fournissait un présent (et un parfait), mais pas d'aoriste, et c'est ce qui fait qu'une grande partie des parlers indo-européens a recouru à **bhewə-* (ceci n'arrive ni en grec ni en arménien) : skr. *ábhūt* « il a été », v. sl. *by* et *bystŭ*, lat. *fuit*, etc. La racine **ei-* « aller » ne fournissait pas d'aoriste, ni sans doute de parfait, d'où en grec ἦλθον et hom. εἰλήλουθα en face de εἶμι, en slave *šidŭ* « étant allé » en face de *jidǫ* (ancien *jĭdǫ*) « je vais, j'irai ».

Exemples de racines duratives fournissant des présents :

**ei-*, **i-* : skr. *émi* « je vais », *imáḥ* « nous allons », *yánti* « ils vont », *áyam* « j'allais » ; gr. εἶμι, ἴμεν ; lit. *eimì* « je vais » ; v. lat. *īs*, *īt*, *īmus*, *ītis*.

**es-*, **s-* : skr. *ásti* « il est », *smáḥ* « nous sommes », *sánti* « ils sont », *ásam* « j'étais » ; hitt. *eszi* « il est », 3e pl. *aśanzi* ; gr. εἰμι (lesb. ἐμμι), ἔστι, εἰσι (de ἐντι, attesté en dorien ; ancien **hεντι*) ; v. lit. *esti* ; v. sl. *jesmĭ* (plur. *sǫtŭ* « ils sont ») ; lat. *est*, *sunt* ; got. *ist*, *sind*.

**ĕd-*, **c̆d-* : skr. *ádmi* « je mange » ; lat. *ēst* (*ē* attesté par des témoignages de grammairiens) ; hitt. *adanzi* « ils mangent » ; lit. *édmi* « je mange », *ést(i)* « il mange » ; v. sl. *jamĭ*, *jastŭ* ; traces isolées dans l'infinitif hom. ἔδ-μεναι et l'ancien subjonctif, qui a pris valeur de futur, ἔδ-ο-μαι ; arm. *utem* suppose un **ōd-mi* de date indo-européenne.

**g*ʷ*hen-* : véd. *hánti* « il frappe », 3e pl. *ghnánti* ; hitt. *kuenzi* « il frappe », 3e pl. *kunanzi*. Gr. θείνω et lat. *-fendō* (cf. *fendō*, *dēfendō*) sont dérivés du thème **g*ʷ*hen-*.

*k_1ei- : skr. *çéte* « il est couché », av. *saête* = gr. κεῖται ; hitt. *keta* « il est couché ».

*wes- : skr. *váste* « il se vêt », av. *vaste* = gr. *Fέσται*.

Exemples de racines fournissant des aoristes :

*sthā-, *stha- : skr. *ásthāt* « il s'est tenu », moyen *ásthita* ; gr. ἔστη (dor. ἔστᾱ).

*dhē-, *dhə- : skr. *ádhāt* « il a posé », moyen *ádhita* ; arm. *ed* « il a posé » ; gr. ἔθεμεν, ἔθετο.

*dō-, *də- : skr. *ádāt* « il a donné », moyen *ádita* ; arm. *et* « il a donné » ; gr. ἔδομεν, ἔδοτο.

*$g^{\mathrm{w}}em$-, *$g^{\mathrm{w}}m$- : skr. *ágan* « il est venu » (1re pers. *ágamam*) ; arm. *ekn* « il est venu » ; v. angl. *cyme* (subjonctif prétérit, ancien optatif d'athématique *$g^{\mathrm{w}o}m$-ī-t).

*$g^{\mathrm{w}}ā$- : skr. *ágāt* « il est venu », gr. ἔβη (dor. ἔβᾱ) ; cf. le présent véd. *jígāti*, dor. βίβαντι.

*k_1leu-, *$k_1l\bar{u}$- : véd. *áçrot* « il a entendu », *çrudhí* « entends », gāth. *sraotā* « entendez », hom. κλῦθι.

*pō(*i*)-, *pī- : skr. *ápāt* « il a bu », att. πῖθι, lesb. πῶ, πῶθι ; gr. ἔπιον, ἔπιες résulte d'un passage secondaire au type thématique.

Toutefois cette valeur aoristique est établie seulement pour l'indo-iranien, l'arménien et le grec. En germanique et en latin, les mêmes thèmes fournissent des présents indiquant un procès dont le terme est envisagé. Le latin a ainsi *dō, dămus* en face de véd. *ádāt* « il a donné », gr. ἔδομεν, etc. Le vieux haut allemand a *tōt* (*tuot, tuat*) « il pose », en face de véd. *ádhāt* « il a posé », gr. ἔθεμεν, et le lat. a (*con-*)*dit*. Le latin a de même *uol-t* « il veut » en face de véd. *á-vṛ-ta* « il a choisi ».

β. *Racines dissyllabiques.* — Le présent est caractérisé par le vocalisme à degré *e ou *o du premier élément (au moins aux formes qui ont le vocalisme plein) et le degré zéro du second, tandis que l'aoriste a le degré zéro du premier élément, et le degré *ē/ō ou *ā du second alternant avec zéro. Le grec offre, à cet égard, des exemples caractéristiques, dont le plus remarquable est le présent πέτα-μαι opposé à l'aoriste ἐ-πτά-μην (πτᾱ- est attesté par la forme active, hom. κατα-πτή-την, ἐξ-έ-πτη).

Exemples de présents :

**re/oudə-*, **rudə-* : véd. *rodi-ti* « il gémit », *rudi-maḥ* « nous gémissons », *rud-anti* « ils gémissent » ; lit. *ráud-mi* « je pleure ».

Le grec a plusieurs exemples de ce genre, notamment κρέμα-μαι, et le védique en a de plus clairs encore, tels que *brávī-ti* (av. *mraoiti*) « il parle », 3e plur. *bruv-ánti*, moy. *brū-té*, ou *vámi-ti* « il vomit », 3e plur. *vam-anti*.

Exemples d'aoristes :

**plē-*, *pl̥-* : véd. *á-prā-t* « il a empli », impér. *pūr-dhi* « emplis » ; hom. πλῆ-το.

Les exemples sont nets, surtout en grec. Homère a ainsi -βλήτην, -βλήμεναι, βλῆτο, etc., et avec vocalisme zéro, 3e plur. βάλον, partic. βαλών, sur quoi ont été faits 1er sg. βάλον, 2e βάλες, etc. Le vocalisme a le timbre **ō* dans ἐδίων, en face de **ē* supposé par le dérivé **g^{w}yē-yō* (ζῶ, ζῇς) servant de présent. On a de même ἔγνων, dont l'**ō* se retrouve dans le dérivé lat. *(g)nō-scō*, v. perse *xšnā-sātiy* « qu'il reconnaisse ».

Il y a trace de beaucoup de présents athématiques indo-européens qui, dans la plupart des langues, se sont éliminés. Ainsi véd. *váçmi* « je veux », *uçmási* « nous voulons », gâth. *vasəmī*, *usmahī* n'a pas de correspondant hors de l'indo-iranien ; mais l'adjectif gr. Ϝεκών « volontiers », qui a le ton à la même place que ἰών « allant », est le participe d'un présent non conservé qui correspondrait à véd. *váçmi*. Un présent correspondant à skr. *kṣé-ti* « il habite », av. *šaēiti* n'est conservé en grec que dans le composé hom. ἐϋ-κτίμενος, et par ailleurs gr. κτίζω remplace l'ancien présent athématique. Au présent athématique ancien sont souvent substitués d'autres types, variables suivant les langues : en regard de véd. *réhmi* « je lèche », le grec a le présent thématique λείχω, le baltique et le slave la forme à suffixe **-ye/o-* : v. sl. *ližǫ*, lit. *lëžiù*, le latin la forme à infixe natal *lingō*, le gotique un itératif en *-ā-*, *(bi-)laigon*, etc.

Pour l'aoriste, le type athématique est moins aisé à mettre en évidence. Mais, par exemple, le caractère athématique de véd. *ádarçam* « j'ai vu », *adarçma*, *adr̥çma* « nous avons vu », donne

lieu de croire que gr. ἔδρακον a passé secondairement au type thématique en partant de la 3e plur. ἔδρακον et du participe δρακών.

Le type radical athématique était l'une des formes principales du verbe indo-européen.

b. Type thématique. — Ce type est largement représenté à l'époque historique, et souvent des thèmes appartenant au type athématique y sont entrés au cours du développement. Ainsi skr. *rodāmi* « je pleure », lat. *rūdō* et v. h. a. *riuzzu* « je pleure » sont issus de formes radicales à vocalisme **e* du présent athématique et correspondent à véd. *roditi* « il gémit », tandis que skr. class. *rudati,* et lat. *rŭdō* proviennent de formes à vocalisme zéro : lat. *rŭdunt* répond à la 3e plur. véd. *rudanti* « ils gémissent » en face de *roditi*. Le germanique a amené au type thématique presque tous ses verbes forts. En revanche, quelques présents attestés dans plusieurs langues, comme **sneigʷhe/o-*, av. *snaēžaiti* « il neige », lit. *snẽga,* gr. νείφει, v. lat. *nīuit,* v. h. a. *snîuuit,* sont sûrement anciens.

Le type thématique a deux formes : racine tonique avec vocalisme **e*, et voyelle thématique tonique avec racine au degré zéro, et ces deux formes ont des valeurs différentes : lorsqu'une même racine a les deux, le thème paroxyton sert parfois de présent, le thème oxyton d'aoriste ; ainsi :

skr. *bódhati* « il tient son attention dirigée sur », hom. πεύθεσθαι (présent) « comprendre, saisir », v. sl. *bljudǫ* « j'observe », got. *-biuda* « j'ordonne » : gr. πυθέ-σθαι (aoriste).

Les contrastes du type gr. λείπων : λιπών ou hom. πεύθεσθαι : πυθέσθαι ne se rencontrent un peu fréquemment qu'en grec : mais, on l'a vu p. 195, λείπω et ἔλιπον ont l'un et l'autre des correspondants. Souvent une racine offre seulement le présent thématique, ainsi skr. *váhati* « il mène en char », pamphylien Fεχω, lat. *uehō,* v. h. a. *wigu,* lit. *vežù,* v. sl. *vezǫ,* ou seulement l'aoriste, ainsi véd. *ávidat* (*vidát*) « il a trouvé », arm. *egit*.

Le ton est conservé sur la voyelle thématique dans quelques impératifs grecs comme (F)ιδέ, λαβέ, etc. — L'opposition du présent gr. δέρκεσθαι « voir » à l'aoriste δρακεῖν est une innovation ; car la forme athématique véd. *ádarçam* « j'ai vu » joue

le rôle d'aoriste en face du présent véd. *páçyati* « il voit ».

Les présents (formes à désinences primaires et secondaires concurremment) que fournit le type oxyton, marquent le terme du procès (aspect déterminé du russe). Ainsi skr. *tárati* « il est en train de passer » a à côté de lui *tiráti* qui est la seule forme employée avec le préverbe *pra* : *prátirati* « il traverse ». Skr. *giráti* « il avale » et v. sl. *žiretŭ* (même sens) indiquent un procès qui n'éveille pas l'idée d'une durée. Skr. *diçáti* signifie « il indique » (cf., avec même place du ton, v. norvég. *tega* « montrer »), en regard de lat. *dīcō* (de *deicō*) « je dis », got. *teihan* « montrer ». Skr. *juṣáte* « il trouve plaisir à » a un imparfait dont la valeur est aoristique dans le Ṛgveda, II, 37, 4, tandis que gr. γεύεσθαι et got. *kiusan* sont des présents signifiant « éprouver, choisir ». On comprend ainsi comment le type oxyton a pu être affecté à l'aoriste en grec et parfois ailleurs.

Quelques thèmes ont dans certaines langues le vocalisme **o* de la racine, ainsi : got. *mala,* lit. *malù* « je mouds » ; mais le vocalisme **e* apparaît dans irl. *melim* « je mouds » (et dans le dérivé v. sl. *meljǫ*), et le vocalisme zéro dans gall. *malaf,* arm. *malem* « je broie » ; l'*o* de lat. *molō* peut représenter **e* ou **o*. Les présents thématiques de ce genre remplacent des présents athématiques indo-européens à vocalisme **o* : **melə-* est une racine dissyllabique, où un présent thématique n'est pas normal ; les alternances vocaliques indiquent un présent athématique **melə-*, **molə-*, **mºlə-*. De même les présents thématiques à voyelle radicale longue remplacent d'anciens athématiques : lit. *bėgu* « je cours » et sl. **bėgǫ* (pol. *biegę*) supposent **bhĕgʷ-* : v. lit. *bėgmi* ; le grec a φέβομαι, avec *ĕ*. Le v. sl. *padǫ* « je tomberai » suppose un ancien athématique **pōd-mi*.

2° Thèmes de présents et d'aoristes à redoublement et à suffixe zéro. — Ces thèmes se distinguent des précédents par la présence de la forme normale du redoublement (v. p. 180); ils servent de présents et, souvent aussi, dans le type thématique, d'aoristes.

α. Type athématique. — Il fournit des présents grecs et indo-

iraniens là où la racine sans suffixe donne l'aoriste athématique, type gr. τίθημι, τίθεμεν, en regard de ἔθεμεν (cf. p. 198).

Il est conservé en grec et en indo-iranien dans plusieurs racines terminées par voyelle longue, telles que skr. *dádhāmi* « je pose », gr. τίθημι ; skr. *dádāmi* « je donne », gr. δίδωμι, avec trace d'une forme analogue dans v. lit. *dûsti* « il donne » (**dō-d-ti*), v. sl. *dastŭ* « il donnera » ; skr. *jigāmi* « je vais », hom. βιδάς (cf. aor. véd. *ágāt*, v. p. 200) ; etc. L'indo-iranien conserve de plus des thèmes de ce genre pour d'autres types de racines, ainsi véd. *si-ṣak-ti* « il suit » = av. *hišhaxti*, remplaçant **hi-šax-ti* (racine i.-e. **sek^{w}-*), véd. 3e pl. *sa-çc-ati* « ils suivent ».

β. *Type thématique.* — La racine a le vocalisme zéro :

véd. *sá-çc-ati* (présent) « il suit » en regard de *sácate* « il suit », hom. ἐ-σπ-έσθαι (aoriste) en regard du présent ἕπεσθαι.

skr. *ja-ghn-an* « tuant » (participe présent), gr. πε-φν-εῖν (aoriste) en regard du présent athématique représenté par véd. *hánti* « il frappe, il tue », hitt. *kuenzi*, et, indirectement, par les dérivés gr. θείνω, lat. *-fen-dō*.

gr. γί-γν-ομαι, lat. *gi-gn-ō*, en regard de l'aoriste de forme anomale gr. ἐγενόμην et des présents skr. *jánati* « il engendre », v. lat. *genunt* « ils engendrent ». Le grec a de même τίκτω (de *τι-τκ-ω) en face de l'aoriste anomal ἔτεκον.

Là où il coexiste avec un autre présent, ce présent s'en distingue par une nuance : il sert à montrer qu'on envisage le terme du procès, ainsi gr. ἴσχω (de **si-ɣghō*) à côté de ἔχω, (cf. skr. *sáhate* « il acquiert »), et de l'aoriste σχεῖν ; ou gr. μίμνω à côté de μένω « je reste » ; la différence est donc une différence d' « aspect », la forme à redoublement étant d'aspect « déterminé », c'est-à-dire indiquant un procès dont le terme est envisagé ; la forme sans redoublement est d'aspect « indéterminé » : le terme du procès n'est pas envisagé. En qualité d'aoristes, ces thèmes à redoublement ont souvent une valeur factitive : cf. gr. λαχεῖν « obtenir en partage » et λελαχεῖν « faire obtenir en partage » ; skr. *asiṣvapat* signifie « il a endormi » et répond, avec la valeur aoristique, au présent causatif *svāpáyati* « il endort ». La valeur du redoublement est parfois peu sensible, ainsi dans

skr. *ávocat* « il a dit », thème **we-uk^{w}e/o-*, cf. ἔ(*F*)ειπε (de **é-we-uk^{w}-e-t*).

3° Parfait. — Le parfait se rattache toujours directement à une racine. Beaucoup de racines en possèdent un ; d'autres, en revanche, n'en possédaient certainement pas (ainsi la racine **ei-* « aller »).

C'est un type athématique caractérisé par des désinences spéciales (**-a* à la 1re pers. sing., etc., v. p. 231), et par le suffixe de son participe ; outre ces caractéristiques, l'indo-iranien et le grec en présentent d'autres, qui au point de vue indo-européen n'ont rien d'essentiel : le vocalisme **o* de la racine aux personnes qui ont au présent le vocalisme prédésinentiel **e* ou **o* dans le type athématique, et dans une partie des cas, le redoublement (v. ci-dessus, p. 180). L'indo-iranien fournit les exemples les plus nombreux et les plus nets de ces thèmes, mais le vocalisme est plus clair en grec :

πείθομαι		πέποιθα		πέπιθμεν
ἑλεύσομαι	hom.	εἰλήλουθα	att.	ἐλήλυθμεν
[μένος]	hom.	μέμονα		μέμαμεν
[πένθος]		πέπονθα	hom.	πεπαθυίῃ (participe)
φθείρω		ἔφθορα		ἔφθαρμαι
τρέφω		τέτροφα		τέθραμμαι
(*F*)ρήγνῡμι		ἔῤῥωγα		
χέζω		-κέχοδα		

Le vocalisme radical **o* est confirmé par l'opposition des palatales et des gutturales dans les formes indo-iraniennes : skr. *cakára* « j'ai fait », *jagáma* « je suis venu », *jaghána* « j'ai frappé » ; par l'irlandais où *(ro)gegon* « j'ai frappé » répond à skr. *jaghána* et où *(ro)reraig* « il a tendu » suppose **reroge* ; par le germanique enfin où il subsiste quelques formes à redoublement de racines à voyelle longue ayant au prétérit le vocalisme *o* :

got. *leta* « je laisse » :		*lailot* « j'ai laissé »
saia « je sème » :		*saiso* « j'ai semé »

et où les prétérito-présents et les prétérits ordinaires des anciens

verbes primaires indo-européens, tout en n'ayant pas le redoublement, ont conservé le vocalisme **o*, ainsi en gotique :

1re pers. sing. *man* « je pense », plur. *munum*.

beida « j'attends » : *baiþ* « j'ai attendu », *bidum* (cf., au moins pour la forme, hom. πέποιθα, ἐπέπιθμεν).

-biuda « je commande » : *-bauþ* « j'ai commandé », *-budum*.

binda « je lie » : *band* « j'ai lié », *bundum*.

L'*ā* (issu de i.-e. **ō*) des prétérits irlandais tels que *tāich* (qui glose *confugit*), de **tōke*, en regard de *techim* « je cours », rappelle les 3es personnes indo-iraniennes à *ā* (i.-e. **ō*) prédésinentiel comme skr. *cakā́ra* « il a fait ».

Il y avait en indo-européen des parfaits sans redoublement dont le principal est :

gr. *Fοῖδα* « je sais », *Fίδμεν* ; skr. *véda*, 1re pers. plur. *vidmá* ; gâth. *vaēdā* ; got. *wait*, *witum* ; v. sl. *vědě* « je sais » (ancienne forme à désinence moyenne) ; v. pr. *waissei* « tu sais », *waidimai* « nous savons ».

Le latin a constitué son perfectum et le germanique son prétérit par un mélange d'anciennes formes de parfaits, en partie sans redoublement, et d'aoristes indo-européens : v. h. a. *liwi* « tu as prêté » en face de hom. λίπες ; got. *bitun* « ils ont mordu » peut être la 3e personne du pluriel actif de l'aoriste athématique attesté par véd. *bhét* « il a fendu », participe *bhidánt-*, etc. ; dans les dialectes occidentaux, germanique, celtique et italique, il n'y a de redoublement au parfait que là où le parfait n'a pas un vocalisme qui l'oppose aux autres formes du verbe ; ainsi lat. *momordī* en face de *mordeō*, irl. *gegon* en face d'un présent *gonim* « je blesse ». Les participes passés actifs du slave et du baltique ont le suffixe du participe parfait, mais n'ont pas de redoublement : v. sl. *-mĭrŭ* (fém. *-mĭrŭšĭ*), lit. *mìręs* (fém. *mìrusĩ*) « étant mort », cf. skr. *mamṛvā́n* (fém. *mamrúṣī*). Les formes sans redoublement des langues autres que le grec et l'indo-iranien représentent un type indo-européen, qui était peut-être courant dans certains dialectes. Le sanskrit même a quelques formes sans redoublement comme le participe *sāhvā́n* à côté de *sasāha* « il a conquis ».

Comme le vocalisme **o* des formes à vocalisme plein se retrouve en partie au présent et que le redoublement n'est pas constant, ce sont seulement les désinences qui caractérisent le parfait indo-européen : c'est par la désinence *-a* que se marque le caractère de parfait de gr. *Fοῖδα* ; c'est par la différence des désinences que se distinguent les 3es personnes plur. véd. *saçcati* « ils suivent » et *saçcuḥ* « ils ont suivi ».

Le parfait indique un procès accompli, réalisé : gr. εἴωθα signifie « j'ai pris et j'ai encore l'habitude », skr. *çiçráya* « je reste appuyé », etc. L'exemple suivant, emprunté à Homère, montre la valeur précise de ces thèmes :

B 272 ὦ πόποι, ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ (*F*)ἐ(*F*)οργε
βουλάς τ' ἐξάρχων ἀγαθὰς πόλεμόν τε κορύσσων·
νῦν δὲ τόδε μέγ' ἄριστον ἐν Ἀργείοισιν ἔρεξεν,
ὃς τὸν λωβητῆρα (*F*)επεσβόλον ἔσχ' ἀγοράων.

Le poète oppose l'ensemble des belles actions qu'Ulysse a accomplies [(*F*)ἐ(*F*)οργε] et par lesquelles sa renommée s'est établie à une chose particulière qu'il vient de faire (ἔρεξεν) : le parfait indique ici ce qui est acquis. Le parfait grec est quelquefois accompagné d'un passé : τέθνηκε « il est mort », ἐτεθνήκει « il était mort », et le védique a quelques « plus-que-parfaits » analogues.

Au cours du développement des langues indo-européennes, le parfait a fourni à la fois des présents et des prétérits : lat. *tutudī* sert à exprimer le passé, mais *meminī* est un présent ; got. *band* « il a lié » est un prétérit, mais *man* « je pense » est un présent. Partout la forme de parfait sans redoublement citée plus haut, gr. *Fοῖδα*, skr. *véda*, got. *wait*, etc., signifie simplement « je sais », c'est-à-dire « j'ai acquis et je possède la connaissance ».

4° Intensif. — Le présent intensif, constitué par la racine munie du redoublement intensif et le suffixe zéro, n'est conservé qu'en indo-iranien, d'ordinaire sous forme athématique :

skr. *dediṣ-ṭe* « il montre », 3e plur. *dédiç-ate* « ils montrent »,
av. *daēdōiš-t* « il a montré »,
rarement sous forme thématique :

av. *naēnižaiti* « il nettoie » en regard de skr. *nenik-te* « il se lave ».

Si l'on ne possédait en dehors de l'indo-iranien quelques exemples de ces thèmes élargis par le suffixe secondaire **-ye/o-* (v. p. 217), comme v. sl. *glagoljǫ* « je parle », gr. ποῤῥύρω, παμφαίνω, etc., on pourrait contester le caractère indo-européen du type. En sanskrit même, les intensifs, fréquents en védique, deviennent rares dans les textes postérieurs.

La valeur de l'intensif ressort de la formation ; il indique la répétition ou l'énergie de l'action : les participes d'intensifs védiques actif *rérih-at* et moyen *rérih-āṇaḥ* signifient « léchant à plusieurs reprises », tandis que *réhmi* veut dire « je lèche » ; skr. *kánikran(t)-ti* insiste sur l'intensité du bruit qu'indique *krándati* « il crie, il mugit ». La valeur propre de l'intensif n'est restée sensible qu'autant que la forme non intensive a subsisté : le skr. *carkar-mi* « je rappelle, je célèbre », qui est isolé, n'est pas nettement intensif pour le sens. Sur les aoristes gr. ἀραρ-εῖν « arranger », arm. *arar* « il a fait », cf. p. 204.

5° Thèmes complexes à voyelle longue finale. — A la fin d'un thème verbal, les voyelles **ā, *ē, *ō* peuvent être ambiguës. Souvent elles sont la longue finale d'une racine dissyllabique, ainsi dans dor. ἔτλᾱν « j'ai supporté » en regard de τελα-μών, τάλᾱς ; hom. πλῆτο, véd. *áprāt* « il a empli », en regard de skr. *pūr-ṇáḥ* = lit. *pìlnas* « plein » ; gr. ἔγνων, skr. *jñā-táḥ* « connu » en regard de lit. *žénklas* « signe » (v. p. 101 et 163). D'autres fois, **ē/*ō* et **ā* sont des suffixes, ce qu'on reconnaît à l'un des caractères suivants : 1° les éléments en **-ē/ō-* ou **-ā-* ont un sens défini. — 2° la racine à laquelle ils s'attachent n'est pas dissyllabique. — 3° une même racine a des formes en **-ā-* et en **-ē/ō-* ; comme **ā* n'alterne pas avec **ē/*ō*, l'une des deux formes au moins renferme un suffixe. Ainsi de la racine monosyllabique **men-* « avoir dans l'esprit », il existe à la fois un thème **m°nē-*, indiquant l'état, attesté par v. sl. *mĭněti* « penser », lit. *minėti*, got. *mūnaiþ* « il pense » (et par gr. μανῆναι), et un thème **mnā-* « rappeler » dans l'optatif skr. *mnāyāt* « commemoret »

et dans les dérivés dor. μνᾱ́ομαι, μέμνᾱμαι. De la racine homonyme **men-* « rester » il existe **m°nē-* dans lat. *manère* (cf. gr. μεμένηκα) et une forme en **-ā-* dans arm. *mnam* « je reste » (de **mōnā-* ou **mēnā-*?). De la racine dissyllabique **bheuə-* « croître, devenir », il y a, d'une part, gr. φυῆναι, v. sl. *bě* « il était » (thème exprimant l'état) et, d'autre part, lit. *bùvo* « il était », lat. *-bā-* dans le type *amābās*. Il y a donc lieu de poser des suffixes **-ē/ō-* et **-ā-*.

α. Type en **-ē/ō-*. — Bien représenté en slave, en baltique, en germanique, en latin et en grec, ce type manque en indo-iranien. Au grec il fournit les aoristes à vocalisme radical zéro portant le ton sur η : att. ἐκλάπην, κλαπῆναι, κλαπείς : κλέπτειν ; au slave, le thème d'aoriste et d'infinitif correspondant d'ordinaire à un thème de présent en *-i-* : *mĭn-ě-ti* « penser », *mĭn-ě-xŭ* « j'ai pensé » : *mĭn-i-tŭ* « il pense » ; *bĭd-ě-ti* « être éveillé » : *bĭd-i-tŭ* « il était éveillé » (de **bŭd-ě-ti*, **bŭd-i-tŭ*) ; *smrŭd-ě-ti* « puer » : *smrŭd-i-tŭ* « il pue » ; etc. ; au lituanien, de même, les thèmes d'infinitif correspondant aux présents en *-i-* qui indiquent l'état, ainsi *smird-ė́-ti* « puer » : *smird-i* « il pue », mais aussi à d'autres, ainsi lit. *tek-ė́-ti* « courir » : *tẽk-a* « il court ». En germanique et en latin, où l'opposition du présent et de l'aoriste ne s'est pas maintenue et où les dénominatifs en **-ĕ-ye/o-*, **-ā-ye/o-* ont des formes en **-ē-*, **-ā-*, comme lat. *senēs*, *fugās* (cf. plus loin p. 219), le suffixe **-ē-* a donné des présents : lat. *tacēre*, v. h. a. *dagē-n* (de germ. **þaγé-*). Ces thèmes indiquent un état, et la valeur propre en est définie par l'opposition de lat. *iacĕre* « jeter » et *iacēre* « être gisant », lit. *gulti* « se coucher » et *gulėti* « être couché ». Par suite la plupart sont intransitifs, mais ceci n'est pas essentiel, et, par exemple, le thème **wid-ē-* est transitif dans lat. *uidēre*, got. *witai-þ* « il observe », gr. *Fιδη-* (du futur ἰδή-σω) et dans v. sl. *vidě-ti* « voir » (avec **ěi* radical, par suite d'une contamination avec le thème à suffixe zéro **wĕid-*, conservé dans *vižd* « vois ») ; de même le v. h. a. *habē-m* « je tiens, j'ai » s'oppose à got. *haf-ja* « je lève » (cf. lat. *cap-iō*), lit. *turė́-ti* « avoir » à *tver-ti* « prendre », lat. *habē-re* « avoir » à v. irl. *gaibim* « je prends », et le grec même a σχή-σω « j'aurai » à côté

de ἔχω « j'ai », aor. ἔ-σχον. Le suffixe a existé aussi sous la forme *-ō-, ainsi dans gr. Ϝαλῶναι, en face de Ϝαλίσκομαι.

β. Type en *-ā-. — Les thèmes en *-ā- ne sont conservés presque nulle part sous leur forme ancienne. Le slave en offre de bons exemples, mais ambigus parce que sl. *a* peut représenter i.-e. *ā et *ŏ ; on ne peut décider si v. sl. *jimamĭ*, polon. *mam* « j'ai » (sl. comm. **jĭmamĭ*) reposent sur *°*m-ā-* ou sur *°*m-ō-* en regard du verbe exprimant le procès pur et simple v. sl. *jimǫ* (thème *°*me-*) « je prends » et du duratif *jemljǫ* « je prends » (thème **emye-*), cf. lat. *emō* « j'achète » (*ex-imō* « j'enlève ») et ombr. *emantur* « accipiantur ». C'est sans doute un thème en *-ā- qui fournit au slave le thème d'infinitif et d'aoriste de ses duratifs : *pisa-ti* « écrire » (thème **pik*$_1$*-ā-* ?) en regard du présent *pišǫ* « j'écris » (thème **peik*$_1$*-ye/o-*) : dans ce cas comme dans le précédent, la racine a le vocalisme zéro ; en latin, on a de même *parō* (*parāre*) de **p°rā-* en face de *pariō* (*parere*), de **p°r-ye/o-*. Le suffixe *-ā- se trouve dans les itératifs ordinaires à voyelle radicale longue du slave : v. sl. *-gnětati* « presser » en regard de *gnetǫ* « je presse », *mětati* « jeter » ; le lette a aussi *mētā-t* « jeter » et le latin *cĕlā-re* en regard de (*oc-*)*culō* (de **kelō*), de v. h. a. *helan* « cacher » et de v. irl. *celim* « je cache ». La valeur durative jointe à l'expression de l'état se retrouve dans lat. (*oc-*)*cupāre*, cf. *capere* ; (*ac-*)*cubāre*, cf. (*ac-*)*cumbere*, etc., et dans arm. *kea-m* « je vis » (thème i.-e. **g$^{\text{w}}$iy-ā-*), où le vocalisme est au degré zéro comme dans v. sl. *pĭsati*. On arrive ainsi à une sorte de valeur réfléchie, par exemple dans lat. *lauāre* « se laver » en regard de *lauere* « laver », ou dans v. irl. *scaraim* (de **sk°rā-*) « je me sépare » en regard de lit. *skiriù* « je sépare ». Le vocalisme radical **o* de v. h. a. *manō-n* « avertir » et de lit. (*į-*)*manaũ* « je comprends », (*į-*)*māno* « il comprend » est sans doute emprunté au type en *-*eye/o-* de latin *moneō*, cf. lit. (*į-*)*manýti* « comprendre » ; l'arm. (*i-*)*manam* « je comprends » a le vocalisme zéro et suppose peut-être **m°nā-*.

Le type en *-ā- fournit au baltique et à l'italique un type de prétérits (comparable pour la forme au prétérit en *-ē-, type gr. ἐμάνην) : lat. -ā- dans lat *eram*, *erās*, et -*bā*- dans *monēbām*, etc.,

osq. *fufans* « ils étaient », lit. *bùvo* « il était », *liko* « il a laissé », etc., — et à l'italo-celtique un thème de subjonctif indépendant du présent correspondant, ainsi lat. *aduenat, tulat,* en regard de *ueniō, tollō,* ou v. irl. *-bia* « qu'il frappe » en regard de *benaim* « je frappe », etc.

6° Suffixe primaire *-*ye/o-* : *-*i-* (*-*ī-*). — Le baltique et le slave ont des présents athématiques indiquant l'état, qui sont caractérisés en lituanien par *-i-* (bref), en slave par *-i-* (long, mais d'intonation douce) :

lit. *min-i-*	v. sl. *mĭn-i-tŭ* « il pense »
smird-i-	*smrŭd-i-tŭ* « il pue »
	bĭd-i-tŭ « il est éveillé »

En latin et en germanique, ces présents sont presque tous remplacés par les formes en *-*ē-* qui répondent aux thèmes tels que lit. *budėti,* v. sl. *bĭděti* « être éveillé » ; toutefois le latin en a trace dans les dérivés en *-*ske-* comme *(re-)minī-scor, (com-) minī-scor.* Le grec et l'indo-iranien n'ont que la forme thématique ; le sens et le vocalisme radical zéro de gr. χαίρω, φαίνομαι (aor. χαρῆ-ναι, φανῆ-ναι), distincts du sens et du vocalisme de δείρω, τείνω, etc., dénoncent une formation parente de celles du baltique et du slave ; les passifs en *-ya-* du sanskrit n'en sauraient être séparés : *budh-yá-te* « il est éveillé » rappelle v. sl. *bĭdi-tŭ* (de **bŭdi-tŭ*) ; de même skr. *pū-ya-ti* « il pue » est formé comme lit. *smìrdi,* v. sl. *smrŭditŭ* « il pue » ; le vocalisme zéro et le sens concordent. Enfin les passifs arméniens tels que *berim* « je suis porté », ont *-*ĭ-* comme le baltique et le slave, en regard de *berem* « je porte ». Sur la place du ton il y a incertitude ; le sanskrit a d'ordinaire le ton sur le suffixe, mais parfois sur la racine, ainsi *múcyate* à côté de *mucyáte* « il est laissé », et le lituanien a *tùrįs* « ayant » à côté de *regį̃s* « voyant ».

7° Causatifs et itératifs en *-*éyo-* : *-*ī-* (*-*y-*). — Les présents primaires indo-iraniens en *-aya-* portant en sanskrit le ton sur le premier *a* du suffixe *-áya-* ont en tout cas le vocalisme indo-

iranien *a* de la racine devant sonante plus consonne, ainsi skr. *vartáyati* « il fait tourner » ; ils ont devant une seule consonne ou sonante finale de racine le vocalisme indo-iranien *ā*, surtout dans les racines monosyllabiques : véd. *sād-áya-ti* « il fait asseoir », et le vocalisme *ă*, notamment dans les racines dissyllabiques : skr. *prath-áya-ti* « il étend ».

Le grec répond par le type φορέω « je porte constamment » (en regard de φέρω), φοβέω « je fais peur » en regard de φέβομαι « j'ai peur », le latin par *moneō* « je fais penser, j'avertis », *noceō* « je fais du mal à » (cf. *nex* « meurtre »), *spondeō* (cf. gr. σπένδω). Dans ces formes grecques et latines, le suffixe est **-éye/o-*, thématique comme en sanskrit, et le vocalisme radical est **ŏ*.

En slave, le vocalisme radical est aussi **ŏ*, mais le suffixe, athématique, a la forme **-i-* (*i* long, d'intonation douce) : v. sl. *vrati-tŭ* « il fait tourner » en regard de skr. *vartáya-ti* ; *budi-tŭ* « il éveille » en regard de skr. *bodháya-ti*, etc. : mais la 1re personne du singulier a la sonante *i* sous forme consonantique *vrašto, bužđǫ* (de **vort-jǫ, *bud-jǫ*). Le latin a aussi *sōpī-s* « tu endors » en regard de skr. *svāpáya-si*, mais 1re pers. *sōpiō* ; de même got. *(fra-)wardeiþ* « il fait périr » (à côté de *[fra-]wairþiþ* « il périt »), mais 1re pers. *(fra-)wardja* ; c'est le suffixe qui porte le ton.

Le vocalisme radical **ō* des causatifs comme skr. *svāpáyati* « il fait dormir » et lat. *sōpit* se retrouve en slave, par exemple dans *(jiz-)bavitŭ* « il sauvera quelqu'un » (il fera en sorte que quelqu'un soit hors) en regard de skr. *bhāvayati* « il fait être », et en germanique là où le présent non causatif a le vocalisme **o* (germ. *a*) : v. h. a. *fuoren* (germ. **fōrjan*) « conduire » en face de *faran* « aller ».

Les formes de l'irlandais, *guidim* « je prie » (cf. hom. ποθέω), *guirim* « je chauffe », etc., peuvent s'expliquer soit par **-éye-*, soit par **-ī-*.

Abstraction faite des différences relatives à la forme, thématique ou athématique, du suffixe et au vocalisme bref ou long, **ŏ* ou **ō*, de la racine, ce type est clair ; les exemples en sont nombreux, ainsi :

gr. (*F*)σχέω « je fais aller en char », v. sl. *vozitŭ* « il va en char » (itératif).

skr. *lobhâyati* « il éveille le désir », got. (*us-*)*laubjan* « permettre ».

8° Aoriste sigmatique. — L'aoriste sigmatique présente plusieurs particularités singulières :

α. La caractéristique est **-s-*, sans voyelle. L'ε d'un aoriste tel que hom. ἐκόρεσσα n'appartient pas au « suffixe » ; il est le second élément de la racine dissyllabique, aussi attesté par l'intonation de la syllabe radicale de lit. *šérti* « nourrir » (voir ci-dessus p. 101).

β. La racine est au degré **ē* à l'actif : skr. *âvākṣam* « j'ai mené en char » (3e pers. sing. *avāṭ*), v. sl. *vĕsŭ*, lat. *uēxī* ; au moyen, le vocalisme est **e* comme dans véd. *máṃsi* « j'ai pensé », ou zéro, comme dans skr. *adikṣi* « j'ai montré ». La racine est donc traitée ici non comme présuffixale, et par suite invariable au cours de la flexion, mais comme prédésinentielle, et par suite sujette à alternances. Ce trait est à rapprocher du fait que la caractéristique **-s-*, ne comportant pas de voyelle, n'est pas un véritable suffixe. — Il est impossible de déterminer si ει dans gr. ἔδειξα, ερ dans gr. ἔτερψα, etc. représentent **ēi*, **ēr*, ou **ei*, **er*, etc., car, en pareille position **ēi*, **ēr*, etc. et **ei*, **er*, etc. aboutissent également à gr. ει, ερ. Soit par analogie de ces formes, soit par extension du vocalisme du moyen et du subjonctif actif, le grec ne garde pas trace de l'ancien vocalisme **ē* de l'aoriste en **-s-*.

γ. Quoique la flexion soit athématique, le ton reste invariablement sur la racine, dans la forme sans augment : ainsi la désinence moyenne ne porte pas le ton dans véd. *váṃsi* « j'ai gagné », non plus que le suffixe du participe dans véd. *dákṣat* « ayant brûlé » ; cf. la place du ton dans gr. δείξᾱς, δεῖξαι.

Les aoristes de dénominatifs, comme gr. ἐτίμησα, v. sl. *dělaxŭ* « j'ai fait » et v. irl. *ro charus* « j'ai aimé », résultent de développements indépendants en grec, en slave et en celtique : la phonétique suffit à l'indiquer, car ni le *s* intervocalique de gr. ἐτίμησα et de v. irl. *ro charus*, ni le *x* après *a* de v. sl. *dělaxŭ* ne

sont conformes aux lois du traitement de i.-e. *s dans ces diverses langues.

Une forme en *-is- de l'aoriste est attestée par de nombreux exemples sanskrits tels que *ábhārişam* « j'ai porté », par gâth. *xšnəvīšā* « que je satisfasse » (subjonctif) et par le *-is-* du type lat. *ēg-is-ti, ēg-is-tis, ēg-ĕr-unt*. Cet élément *-*is-* servait à introduire des désinences à initiale consonantique ; ainsi le cas de lat. *ēgisti-, ēgistis* est à rapprocher de celui de hitt. 3e sg *naišt* « il a conduit », 2e pl. *naišten* « vous avez conduit » ; le « tokharien » a de même *weñaṣt* « tu as dit ». L'aoriste arménien en *-ea-* comprend aussi cet élément *-*is-* élargi par *-*ā-*.

9° Formes en *-(ə)se/o-, *-(ə)sye/o-. — Le futur indo-iranien en *-*sya-*, attesté par skr. *vak-ṣyă-mi*, gâth. *vax-šyā* « je parlerai », est à rapprocher du futur lituanien : *lìk-siu* « je laisserai », et du suffixe *-*se/o-* de gr. λείψω « je laisserai », lat. *capsō*, etc. ; l'alternance de *-*sye/o-* et *-*se/o-* est comparable à celle des désinences de génitif *-*syo* et *-*so* dans gâth. *ča-hyā* « de qui » et v. sl. *če-so* « de quoi », v. h. a. *hwe-s* « de qui ». Le futur est une rareté dans les plus anciens textes indo-iraniens : le Ṛgveda tout entier n'a qu'une quinzaine d'exemples de formes personnelles du futur (le participe est un peu moins rare), et la forme du futur ne devient fréquente que dans les textes sanskrits postérieurs ; de même le slave n'en a qu'un exemple, le participe *byšęšteje* « ce qui doit être ». D'autre part le futur lituanien ne répond pas exactement au futur indo-iranien : la flexion est en *-si-* ou en *-s-* suivant les dialectes ; par exemple la 1re personne du pluriel est *lìksime* ou *lìksme*, différente du type skr. *vak-ṣyāmaḥ* « nous parlerons ». La place du ton attestée par gr. λείψειν, λείψων ne s'accorde pas avec celle qu'indique le skr. *vakṣyáti* » il parlera », mais avec celle du participe lit. *lìkšęs* « devant laisser ».

Au latin et à l'irlandais, la formation en *-*se/o-* fournit des subjonctifs, type lat. *faxit*, v. irl. *tēis* (de **steik-se-t*) « qu'il aille ». En irlandais, ces thèmes en *-*se-* accompagnés de redoublement fournissent un futur ; ainsi en face de v. irl. *guidim* « je prie », on a le subjonctif *-gess* « que je prie » et le futur *-gigius* « je prierai ».

A côté de **-se/o-*, il existe, surtout après sonante finale de racine, une formation en **-əse/o-* : skr. *kar-iṣyá-ti* « il fera », gr. μεν-έω. De même que le futur grec des verbes à racine terminée par ν, ρ, μ, λ- est en -εω (ancien **-əsō*), le désidératif sanskrit a pour suffixe i.-e. **-se/o-* après consonne, et i.-e. **-əse/o-* après sonante ; en face de *ririkṣati* « il désire laisser », on a ainsi *cikīrṣati* « il désire faire », où *-īrṣ-* représente **r* + **əs* (la racine est monosyllabique, comme le montre *kṛtáḥ* « fait ») ; le lituanien a de même *kláusia* « il interroge » (il veut entendre) de **klow-əs-*, en regard de *klaũso* « il entend » de **klou-s-*.

Toutes ces formes en **-s-* ou en **-əs-* semblent avoir eu en indo-européen la valeur désidérative. Les futurs indo-iraniens, grecs, baltiques, etc. sont d'anciens présents désidératifs.

De par son sens, le suffixe de désidératif **-se/o-* se rapporte à un fait d'ordre affectif; l'*s* y présente en latin la gémination qui caractérise certains noms expressifs : c'est le type de *capessō* (en regard de *capiō*), *lacessō*, etc.

10° Thèmes a nasale infixée. — Les thèmes à nasale infixée ne sont nettement conservés qu'en indo-iranien ; tout se passe comme si un élément **-ne-/*-n-* était infixé avant le dernier élément phonétique de la racine ; la racine a le vocalisme zéro et, comme dans les formes athématiques, l'élément **-ne-* suivi de la finale de la racine constitue la prédésinentielle et présente l'alternance **e* : zéro dans les mêmes conditions que dans les autres formes athématiques. Ainsi :

rac. **yeug-* : skr. *yu-ná-k-ti* « il joint », 3e plur. *yu-ñ-j-ánti*.

rac. **bheid-* : skr. *bhi-ná-t-ti* « il fend », 3e plur. *bhi-n-d-ánti* (en face d'un aoriste athématique *ábhet* « il a fendu »).

rac. **leikʷ-* : skr. *ri-ṇá-k-ti* « il laisse », av. *iri-na-x-ti*, 3e plur. skr. *ri-ñ-c-ánti* (en face d'un aoriste thématique, gr. ἔλιπε, arm. *elikh*, v. p. 195 et suiv.).

Comme toutes les formes comparables, ces thèmes ne sont pas conservés ailleurs sous leur aspect athématique ; seul, avec l'ancien indo-iranien, le hittite offre encore un type, de valeur causative,

har-ni-k-ʒi « il détruit », *har-ni-k-anʒi* « ils détruisent », tiré du radical *hark-* « périr, être détruit » ; dans le développement même des langues de l'Inde ces thèmes sont devenus thématiques de très bonne heure, et le pâli a par exemple *bhindati* « il fend » ; déjà en védique, on n'a plus que le thématique *vindáti* « il trouve », tandis que l'Avesta conserve le type thématique ancien *vīnasti* « il trouve », 3e plur. *vindənti*. La nouvelle forme thématique est seule attestée en latin : *iungō* (cf. lit. *jùngiu*, avec suffixe **-ye-*), *findō*, *linquō*, etc., et en baltique : v. pruss. (*po-*)*līnka* « il reste » ; et, dans ces deux groupes, elle a reçu de l'extension. Il y a chance pour que le type thématique de skr. *siñcáti*, av. *hinčaiti* « il verse », en face de l'aoriste skr. *asicat* « il a versé », soit de date indo-européenne dans quelques racines.

Soit maintenant une racine dissyllabique terminée par **u*, telle que **welu-* (lat. *uoluō*, etc., cf. p. 165 et 178) ; le thème à nasale en sera **wl̥-ne-u-* : skr. *vṛṇómi* « je couvre, j'enveloppe » ; de **steru-* : **streu-* (got. *strauja* « je répands »), **st̥-ne-u-* : **st̥-n-u-* attesté par skr. *stṛṇómi* « j'étends », *stṛṇumáḥ* « nous étendons », gr. στόρνῡμι (avec ῡ au lieu de ευ par suite d'une action analogique), στόρνυμεν ; de **(o)reu-* (gr. ὀρούω), **r̥-ne-u* (**or-ne-u*) : skr. *r̥-ṇó-mi* « je mets en mouvement », gr. ὄρνῡμι. Par suite d'actions analogiques, **-neu-*, **-nu-* est apparu de bonne heure comme un suffixe, et le grec s'en est servi comme d'un substitut de l'ancienne forme athématique à infixe, ainsi ζεύγνῡμι en regard de skr. *yunákti*, lat. *iungō*. Le type en **-nu-* est largement représenté en hittite ; ainsi, en face de arm. *arnum* « je prends » (aor. *ari* « j'ai pris »), le hittite a *arnumi* « j'apporte, je mets en mouvement ».

Soit encore une racine dissyllabique terminée par la voyelle longue **ā* alternant avec **ə*, par exemple **menthə-*, **mn̥thā-* attestée par skr. *mánthi-tā* « celui qui agite », *mathā-yáti* « il agite », *mathi-táḥ* « agité », v. sl. *mętǫ* « je trouble » ; on attend **mn̥th-ne-ə-*, **mn̥th-n-ə-*, et en effet la première personne du pluriel est skr. *math-nī-máḥ* « nous agitons » (avec *ī* au lieu de *i* pour représenter **ə*) ; quant à **mn̥th-ne-ə-*, tout se passe comme si **eə* se contractait en **ā*, et l'on a skr. *mathnā́mi* ; on a vu p. 122 que

d'anciens **yə*, **wə* sont représentés par i.-e. **ī*, **ū* ; au point de vue morphologique, **ā* joue le même rôle que voyelle plus sonante (cf. ci-dessus p. 158 et suiv.). De même, de **pewə-* (v. p. 164) : **punā-* **punə-* dans skr. *punâmi* « je purifie », *punīmáḥ* « nous purifions » ; en grec, dor. δάμνᾱμι, δάμνᾰμες en regard de hom. ἐδάμασσα, dor. ἐδμάθην ; πέρνημι (πέρνᾱμι), πέρνᾰμεν, en regard de ἐπέρασσα, πιπράσκω ; en vieux haut allemand, *ginōm* « je bâille » en face de lat. *hiā-re*, lit. *žió-ti* « être béant ». Cette formation à infixe ne s'observe que dans les racines dont le second élément est **-ā-*. Le grec a un type δάμνημι, dor. δάμνᾱμι, avec *-ᾱ-* ancien ; il n'a pas de présent en *-νη-* avec un *-η-* ancien, et dans aucune langue où l'on puisse observer une différence entre **-nā-* et **-nē-* on ne rencontre de présents en **-nē-*. — Comme **-neu-*, le **-nā-* ainsi produit s'est parfois étendu à des racines non dissyllabiques dans telle ou telle langue, et de **bhendh-* par exemple le sanskrit a formé *badhnâti* « il lie », forme nouvelle, qui ne se retrouve même pas en iranien.

11° Suffixe secondaire **-ye/o-* ou **-yo-* : **-i-* (**-ī-*). — Un suffixe **-ye/o-* apparaît dans la plupart des présents en usage dans les langues historiquement attestées.

Dans les langues où les formations sont le plus claires, il sert à former la plupart des présents tirés de thèmes nominaux, des *dénominatifs* ; ainsi :

de thèmes en **-s-* : de skr. *ápas-* « œuvre », *apas-yá-ti* « il est actif » ; de gr. τέλεσ- « fin », τελείω « j'achève » (de **τελεσ-yω*) ; de got. *riqis* « ténèbres ». *riqiz-ja* « je m'obscurcis » ;

de thèmes en **-n-* : de skr. *vṛ́ṣan-* « mâle », *vṛ́ṣaṇ-yá-ti* « il est en rut » ; de gr. **τεκτεν-* (τέκτων « charpentier »), τεκταίνω, de **ὀνομεν-* (ὄνομα), ὀνομαίνω ; de got. *namin-* (*namo*) « nom », *namnja* « je nomme » ;

de thèmes en **-i-* : de skr. *jani-* « femme », *janī-yá-ti* « il cherche femme », cf. v. sl. *ženitŭ sę* « il se marie » ; de gr. μᾱνί-, μᾱνί-ω ;

de thèmes en **-e/o-* : de skr. *vasná-* « prix de vente », skr. *vasna-yá-ti* « il trafique », cf. gr. ὦνος et ὠνέομαι ; de **sene-*

« vieux » (skr. *sánaḥ*, lit. *sẽnas*), lit. *senẽju* « je vieillis », lat. *sene-ō* ; gr. δηλόω de δῆλος ; lit. *dagiĩju* « je moissonne » de *dãgas* « moisson » ;

de thèmes en **-ā-* : de skr. *pṛ́tanā-* « combat », *pṛtanā-yá-ti* « il combat » ; de gr. τῑμά-, τῑμά-ω ; de lit. *(pā)sako* « récit », *(pā)sako-ju* « je raconte » ; de v. sl. *kotora-* « combat », *kotora-jǫ* « je combats ».

L'ensemble formé par la voyelle finale du thème et par le suffixe *-*ye/o-* a été souvent traité comme un suffixe et a servi à de nouvelles formations ; ainsi, en latin, on a *operārī* dérivé de *opera* ; et, d'après le rapport de *opus* et *operārī*, on a tiré *uolnerāre* de *uolnus*, etc. En grec, des formes telles que ἱππεύω de ἱππεύς à côté de ἵππος ont donné naissance à un type en -εύω qui s'est beaucoup répandu ; on a par exemple θεραπεύω, de θέραψ (à côté de θεράπων), etc. Les innovations de ce genre sont nombreuses.

Le suffixe **-ye/o-* fournit aussi des présents dérivés de verbes, des *déverbatifs* ; ainsi des dérivés :

d'intensifs, comme skr. *dediç-yá-te* « il montre » de *dédiṣ-ṭe* ; souvent la forme primaire n'est pas conservée, comme dans véd. *coṣkū-yá-te* « il protège » ; en grec et en slave, la forme munie du suffixe secondaire est la seule attestée ; v. sl. *glagol-jǫ* « je parle », gr. πσιφύσσω (de **ποίφυκ-yω*), παμφαίνω (de **παμφαν-yω*) ;

de thèmes à infixe nasal, comme lit. *jùng-iu* « j'attache » en regard de skr. *yunákti*, lat. *iungō* ; att. κλίνω, lesb. κλίννω (c'est-à-dire **κλιν-yω*) de **klinā-*, **klinə-*, cf. v. sax. *hlinōn* « s'appuyer » ;

de thèmes à voyelle longue finale, comme gr. μνά-σμαι de **mnā-* (cf. ci-dessus, p. 210 et suiv.) et les itératifs slaves du type *-gnèta-jǫ* « je presse ».

Quand **-ye/o-* suit immédiatement la racine, il n'y a pas lieu pour cela de considérer le thème comme primaire : un présent tel que skr. *páç-ya-ti* « il voit », lat. *spec-iō* peut être un dénominatif du thème à suffixe zéro **spek₁-* « celui qui regarde », par exemple dans le lat. *au-spex* « qui regarde les oiseaux » ; un présent tel que v. sl. *vẽ-jǫ* « je souffle », got. *wai-a* (même sens) doit être un déverbatif du thème à suffixe zéro **wē-*, attesté par

skr. *vắ-ti* « il souffle », gr. ἄ(Ϝ)η-σι ; gr. θείνω est un dérivé de la forme athématique conservée par skr. *hánti* = av. *jainti* = hitt. *kuenzi* « il frappe », dont le participe θενών, pris pour un aoriste et sur lequel on a fait un subjonctif, un impératif et un infinitif, est un débris. On peut interpréter de même tous les verbes comme gr. τείνω, σχίζω, v. sl. *ližǫ*, lit. *lẽžiù* « je lèche », etc. (v. ci-dessus, p. 201) ; cette formation est particulièrement fréquente en baltique et en slave.

Ainsi que le montrent les exemples cités, **-ye/o-* n'a aucune valeur sémantique propre : il sert simplement à la dérivation ; mais d'une manière générale les présents où figure le suffixe sont d'aspect indéterminé (v. définition, p. 204).

En indo-iranien, en grec, en arménien, en slave, en baltique, le suffixe est constamment thématique. En latin, en celtique et en germanique, il a des formes athématiques à côté des formes thématiques, ainsi, d'une part lat. *capiō, capiunt*, got. *hafja* « je lève », *hafjand* ; mais d'autre part lat. *capĭ-s, capĭ-t, capĭ-mus, capĭ-tis* ; *sāgī-s, sāgi-t* (de *sāgī-t*), *sāgī-mus, sāgīt-is* ; got. *hafji-s* « tu lèves » (au lieu de **hafi-s* ; la forme ancienne est conservée en germanique occidental : v. h. a. *hevis*, v. sax. *hefis*), etc., *sokeis* « tu cherches ». Le vieil irlandais a *-gaib* « il prend » (de **-gabĭt*), *gaib* « prends » (de **gabĭ* ; cf., pour la finale, lat. *cape*, de **capĭ*), et *-lēici* « il laisse » (de **lēcīt*), *lēic* « laisse » (de **lēcī*, cf. le type lat. *sāgī*) ; il présente donc des formes pareilles à celles du germanique et de l'italique. La répartition répond à celle des types lat. *sum, sumus* : *est, estis* ou *ferō, ferimus* (de **feromos*) : *fers, fert, fertis* (v. p. 199). A côté des présents en **-ā-ye/o-* et en **-ĕ-ye/o*, il y a en latin, en germanique, en baltique, et aussi en grec dans des parlers éoliens, des formes en **-ā-*, **-ē-* (v. p. 209), telles que lat. *senēs, fugās* ; got. *karom* « nous nous occupons » ; lit. *jū̃stome* « nous ceignons » ; lesb. τεχνᾱμένω. Ces formes à voyelle longue sont anciennes ; le hittite a une conjugaison régulière en *-ā-* de verbes dérivés où *-ā-* figure simplement à la 1re et 2e sg., mais *-āi-* devant les désinences commençant par *t* ; soit, par exemple à l'indicatif présent, hitt. *hatrāmi* « j'écris », 2e sg. *hatrāši*, 3e sg. *hatrāizzi*, 1re pl. (*hatrā-*

-weni), *hatrāuni*, 3e pl. *hatrānzi* ; au prétérit, 1re sg. *hatrānun*, 3e sg. *hatrāit* ; on observe donc une alternance de *-ā-* et de *-āi-* sans qu'on ait le moyen d'établir si les formes à *-ā-* proviennent ou non de la réduction d'un ancien *-āi-* ; quoi qu'il en soit, la structure des verbes dérivés indo-iraniens en *-āya-* apparaît désormais comme résultant de normalisations, et le type clair des dérivés en **-yo-* : **-i-* résulte sans doute pour une part d'arrangements secondaires. En tous cas le hittite n'offre ici aucun reste d'un type thématique ; le type en *-ā-/-āi-* est tout athématique, et la comparaison des autres langues montre que, ici comme partout, la voyelle thématique a été introduite secondairement.

Les dénominatifs sanskrits ont d'ordinaire le ton sur le suffixe ainsi dans les exemples cités *pṛtanāyáti* « il combat », etc., mais parfois aussi sur la présuffixale ou à une autre place du thème nominal : *mantráyate* « il dit une prière » (un *mántra-*) ; c'est ce qu'on retrouve ailleurs : russe *igrá-ju* « je joue », de *igrá* ; lit. *pāsako-ju* de *pāsaka* ; gr. τῑμά-ων, τῑμῶν (participe) de τῑμή ; c'est sur la présuffixale qu'est le ton dans les verbes où **-ye-* suit immédiatement la racine : skr. *páç-ya-ti* « il voit », russe *lížet* (thème sl. **lìž-je-*) « il lèche », lit. *šaũk-iąs* « criant » (participe), gr. τείνειν, τείνων, got. *hafja* « je lève ».

12° Suffixe **-ske/o-*. — La forme de ce suffixe est indiquée par la correspondance : hitt. 3e sg. *-škizi*, 3e plur. *-škanzi* ; tokh. B. 3e sg. *-iṣṣam*, 3e pl. *-əskaṃ* ; 1re pers. sg. act. gr. *-σκω* = lat. *-scō* = v. h. a. *-sku* ; le sanskrit a *-ccha-* et l'avestique *-sa-*, par exemple skr. *gácchati*, av. *jasaiti* « il va » en regard de gr. βάσκω, ou skr. *icchắti*, av. *isaiti* « il désire » en regard de v. h. a. *eiscōn* « demander », ombr. *eiscurent* « poposcerint » ; skr. *-cch-* = av. *-s-* est le traitement phonétique normal de indo-iranien **-sk-* devant i.-e. **e* ; le **k* de ce groupe est un **k* du type conservé dans les langues *satəm* (v. p. 91 et suiv.) et non **k*$_1$, car, en slave, c'est *jiskǫ* « je cherche » qui répond à skr. *icchắmi* « je désire » ; skr. *icchắti* a sa gutturale traitée comme celle de v. sl. *jištetŭ* « il cherche » (de **jiščetŭ*) ; et *icchánti* « ils désirent », où

-anti représente un ancien **-onti*, doit l'altération de sa gutturale à l'analogie de *icchâti*.

Le suffixe **-ske/o-* est secondaire : ainsi en grec γηρά-σκω « je vieillis » de γῆρας, μεθύ-σκω « j'enivre » de μέθυ ; les présents dérivés de thèmes en **-i-* (cf. ci-dessus, p. 217), tels que εὑρί-σκω, ἁλί-σκομαι à côté de thèmes en **-ē-* comme εὑρή(σω), ou en **-ō-* comme ἁλῶ-ναι, etc. ; en lat. *hiā-sce-re* de *hiāre*, *rubēs-ce-re* de *rubēre*, *(ob-)dormī-sce-re* de *dormī-re*, etc. ; en iranien le thème av. *γrisa* « s'éveiller », dérivé d'un thème en **-i-*, de même que gr. εὑρίσκω, etc. ; av. *taf-saiti* « il s'échauffe » dérivé du thème à suffixe zéro attesté par le participe moyen skr. *tap-ānáḥ* « s'échauffant », tandis que le lat. *tepē-scere* est dérivé de *tepēre*. Un thème comme celui de skr. *gácchati* « il va », av. *jasaiti*, gr. βάσκω est dérivé du thème à suffixe zéro attesté par skr. *ágan*, arm. *ekn* « il est venu » (v. p. 200) ; le thème à suffixe zéro d'où est dérivé skr. *pṛcchâti* « il demande », av. *pərəsaiti*, lat. *poscō* (de **porcscō*), arm. *harci* « j'ai demandé » (avec *ç* représentant **sk*), v. h. a. *forscōn* « rechercher », a sans doute, avec un autre vocalisme, un correspondant en tokharien dans le prétérit 1re sg. *prakwā* de la racine signifiant « demander ».

Pour le sens, **-ske/o-* fournit des présents d'aspect déterminé (v. définition, p. 204) ; il a souvent dans la formation secondaire à peu près le même rôle que l'infixe nasal dans la formation primaire. En hittite, le présent en **-ske-* est fréquent ; il indique un procès accompli avec force ou répété ; ce doit être le sens ancien (cf. *poscō*). Au tokharien il fournit des causatifs dont l'emploi est courant. En arménien le prétérit des anciens présents en **-ske/o-* a fourni les aoristes de tous les verbes réguliers : type *sireaç* « il a aimé ». Quelques racines présentent concurremment une forme en **-ske/o-* et une forme à infixe ; ainsi en regard de la forme à infixe de skr. *jānâti* « il connaît », got. *kunnan* « connaître », le latin a *(g)nō-scō* et le grec γνώσκω (et plus ordinairement γιγνώσκω) tirés du thème d'aoriste **gnō-* attesté par gr. γνῶ-ναι ; le vieux-perse oppose de même *adānā* « il connaissait » à *xšnāsātiy* « qu'il reconnaisse ». En regard de la forme à infixe de gr. κί-ν-υ-ται « il se met en mouvement »,

l'avestique a *šusaiti* (de iran. **čyu-sa-*) du thème d'aoriste à suffixe zéro **kyeu-*, attesté par véd. *cyáv-ānaḥ* « qui se meut » et par hom. ἔσσυτο (de **e-kyu-to*) ; cf. skr. *cyávate* « il se meut » et gr. σεύω.

13° Suffixe **-ne/o-*. — Ce suffixe sert à tirer des présents d'aspect déterminé de thèmes radicaux, notamment de thèmes d'aoristes. Il existe sous la forme **-ne/o-* surtout en arménien, slave et germanique, et isolément ailleurs : arm. *dnem* « je pose » (de **dinem*) fait sur le thème d'aoriste *di-* = skr. *dhā-* (v. p. 200) ; v. sl. *stanǫ* « je me dresserai », de *sta-* = skr. *sthā-*, dor. στᾱ- (v. p. 199) ; got. *fraihna* « j'interroge » (cf. ci-dessus skr. *pṛcchāti*, etc.) ; gr. πίνω ; lit. *aunù* « je m'habille », etc. Une forme **-°ne/o-* a la même fonction en baltique, en arménien et en grec : lit. *bùdinu* « j'éveille » ; arm. *lkhanem* « je laisse », fait sur le thème d'aoriste **likhe-* = gr. λιπέ- (la forme à suffixe tient ici la place de l'ancienne forme à infixe : skr. *riṇákti* « il laisse », lat. *linquō*) ; gr. ἀλφάνω, fait sur ἀλφεῖν. Le grec joint ce suffixe à la forme à infixe : d'où πυνθάνομαι,, en face de lit. *bundù* « je m'éveille ». Quelques présents en **-ne/o-* résultent du passage de présents en **-nā-* (v. p. 216) au type thématique, par ex. gr. κάμνω, à côté de κάματος, καμητός (καμᾱτός) et de véd. *çamnīṣe* « tu prends de la peine ». Les types en **-ne/o-* et en **-°ne/o-* qu'on rencontre dans diverses langues résultent d'innovations compliquées et ne continuent pas directement un état indo-européen.

14° De quelques autres formations. — Outre les trois suffixes secondaires précédents, il y en a eu plusieurs autres avec lesquels ont été constitués des présents d'aspect « déterminé ».

Ainsi le grec a trace de **-dhe/o-* dans le -θε/o- de dor. hom. ἔσ-θω, qui remplace un ancien présent athématique, cf. skr. *ád-mi* « je mange » (v. p. 199) ; πλή-θω, cf. ἔ-πλη-το et skr. *áprāt* « il a empli » ; σχέ-θω, cf. ἔσχον ; πελάθω « je m'approche » de πέλα-, etc. ; et ce même **-dhe/o-* se retrouve dans got. *walda* « je domine », v. sl. *vladǫ* (de **voldǫ*) (même sens), lit. *véldu*, en regard de v. irl. *flaith* « souveraineté » et de lat.

uolō, uolt, etc. — En grec on trouve aussi par exemple ἀνύτω en face de ἀνύω ; v. h. a. *flehtu* « je tresse » se trouve en face de gr. πλέκω. — Le *-d-* de v. sl. *idǫ* « je vais » en face de gr. εἶμι, etc. et de *ėdǫ* « je vais en char » en face de véd. *yā́mi* (même sens) peut reposer sur **d* ou sur **dh* ; il peut donc s'agir soit d'un suffixe **-de/o-*, soit d'un suffixe **-dhe/o-*.

Le grec offre aussi des suffixes de présent de la forme -κω, -γω ou -χω ; ainsi ὀλέκω en face de ὄλλυμι, ὤλεσα, τμήγω en face de τέτμηκα, νήχω en face de véd. *snā́mi*.

Le « tokharien » a largement utilisé un suffixe de ce genre caractérisé par un *-k-*, qui peut représenter une gutturale de nature quelconque, sourde, sonore ou sonore aspirée ; ainsi d'une racine tokh. *rit-* « chercher », un participe présent moyen tokh. A *ritkäsmāṃ*. Le **k-* de att. ἔθη-κ-α (plur. ἔθεμεν), lat. *fē-c-ī* (en face de skr. *adhāt* « il a posé »), phryg. αδδα-κ-ετ « il a fait » et de gr. ἧ-κ-α (εἶμεν, présent à redoublement ἴ-η-μι), lat. *iē-c-ī*, est aussi un suffixe secondaire, mais athématique.

2° Thèmes modaux.

Il y a des formes spéciales pour trois modes :

1° L'*indicatif,* caractérisé par l'absence de toute addition au thème « temporel » tel qu'il vient d'être décrit.

2° Le *subjonctif,* caractérisé par l'addition de la voyelle thématique **-e-* (**-o-*) au thème « temporel ».

3° L'*optatif,* caractérisé par l'addition d'un suffixe **-yē-* : **-yə-* : **-ī-* aux formes athématiques et, dans le type thématique, par une diphtongue **-oi-*.

L'impératif, n'étant caractérisé par aucune forme spéciale du thème, ne saurait être mis sur la même ligne que les trois modes ainsi définis.

1° Indicatif. — L'indicatif sert à indiquer qu'un procès a lieu ou n'a pas lieu, ainsi chez Homère :

A 178 εἰ μάλα καρτερός ἐσσι, θεός που σοὶ τό γ' ἔδωκεν
« si tu es fort, c'est un dieu qui te l'a accordé ».

2° Subjonctif. — La formation du subjonctif est transparente dans le type athématique :

indicatif présent, skr. *ás-ti* « il est », lat. *es-t* : subjonctif, véd. *ás-a-ti, ás-a-t* = av. *aŋhaiti, aŋhaṭ* « qu'il soit », v. lat. *esed* (?), lat. *er-i-t* « il sera » (l'ancien subjonctif ne subsiste en latin qu'en qualité de futur).

aoriste sigmatique : subjonctif, véd. *néṣ-a-ti, néṣ-a-t* « qu'il conduise » (avec le degré vocalique **e* comme au moyen, et non le degré *ē* de l'indicatif skr. *ánaiṣam* « j'ai conduit »), hom. τείσ-ο-μεν, τείσ-ε-τε.

parfait : subjonctif, skr. *tatán-ati, tatán-a-t* « qu'il tende », hom. πεποίθ-ο-μεν. Le vocalisme présuffixal est **e*, ainsi véd. *véd-a-t* « qu'il sache », hom. (*F*)εί-δο-μεν, *F*είδ-ε-τε en regard de (*F*)οῖδ-α ; le vocalisme **o* de hom. πεποίθομεν est emprunté à πέποιθα. Le ton est sur l'élément présuffixal.

Les futurs attiques ἔδομαι et πίομαι sont les subjonctifs des formes athématiques attestées encore par l'infinitif hom. ἔδμεναι et l'impératif aoriste att. πῖθι.

Dans le type thématique, tout se passe comme si la caractéristique **-e-*, **-o-* se combinait avec la voyelle finale du thème, ce qui donnait **-ē-*, **-ō-*, ainsi gr. φέρω-μεν, φέρῃ-τε, véd. *bhárā-ti, bhárā-t* « qu'il porte », lat. *ferē-s* « tu porteras » (subjonctif ancien servant de futur) ; le vocalisme présuffixal et la place du ton sont les mêmes qu'à l'indicatif.

Le subjonctif indique un procès qu'on compte voir se réaliser, soit qu'on le veuille, ainsi véd. *agníṃ stavāni* « je veux louer Agni (le feu) », *çṛṇávad vácāṃsi me* « qu'il entende mes paroles », et chez Homère :

υ 296 ἄλλ' ἄγε (*F*)οι καὶ ἐγὼ δῶ ξείνιον

soit qu'on l'attende simplement, ainsi véd. *viçvāḥ pṛ́tanā jayāsi* « tu vas être victorieux dans tous les combats », hom. Z 459 καί ποτέ τις (*F*)είπῃσι « et quelqu'un va dire » ou ε 465 ὤμοι ἐγώ, τί πάθω ; « hélas, que va-t-il m'arriver ? ».

3° Optatif. — Dans les formes athématiques, l'optatif est

caractérisé par le suffixe **-yē-* : **-yə-* (c'est-à-dire **-y-* devant voyelle, **-ī-* devant consonne) ; l'élément présuffixal a le vocalisme zéro ; le ton est, suivant les cas, sur le suffixe **-yē-* ou sur la désinence :

thème **es-* : skr. *s-yā́-t, s-(ī)yā́-t* « qu'il soit », *s-y-úḥ, s-(ī)y-úḥ* « qu'ils soient » ; lat. *s-iē-s* « que tu sois », *s-ī-mus* « que nous soyons » (d'où *sim, sīs* par analogie). Le grec εἴην a pris le vocalisme radical de ἐστι.

thème **dedō-, didō-* : skr. *dad-yā́-t* « qu'il donne », moyen *dad-ī-tá* « qu'il donne » : v. sl. *dad-i-mŭ* « donnons » (du thème **dōd[ə]-*) ; gr. διδο-ίη-ν, διδο-ῖ-μεν.

thème de parfait **wewort-, *wewṛt-* : skr. *vavṛt-yā́-t* « qu'il roule », moyen *vavṛt-ī-tá* ; de même v. h. a. 1re pers. plur. *wurt--mēs* « devenons » (de germ. **wurđ-ī-* dont le *đ* suppose une présuffixale atone).

Il a dû exister anciennement un type en **-oi-* attesté par des formes védiques telles que *dṛçeyam* « que je puisse voir », 3e sg. *dṛçet*, en face de *adṛçma* « nous avons vu ». Ceci indique que le type gr. φέροι est à couper φέρ-οι au point de vue du plus ancien indo-européen : la coupe φέρο-ι s'explique par un rapprochement secondairement effectué entre le type φέρομεν et le type φέροι, où l'ensemble i.-e. **-oi-* était une caractéristique d'optatif ; il ne faut donc pas croire que **-i-* ait été originairement une caractéristique d'optatif.

Dans les formes thématiques, en effet, l'optatif a l'air d'être caractérisé par **-i-* formant diphtongue avec la voyelle thématique qui a le timbre **-o-* ; suivant la règle générale du type thématique, le vocalisme et la place du ton propres au thème ne varient pas ;

thème **bhéro-* : skr. *bhára-t* « qu'il porte », gr. φέροι, got. *bairai*, v. sl. *beri* (2e pers. plur. *berě-te* « portez »), cf. lit. *te nešĕ* « il peut porter ».

thème **widó-* : skr. *vidé-t* « qu'il trouve », gr. (*F*)ἰδοι.

L'optatif a deux valeurs sémantiques distinctes

1° Il indique une chose *possible*, par contraste avec l'indicatif qui indique une réalité. Ainsi skr. *kāmáyeta* « il peut désirer » dans cette phrase védique : *kāmáyeta rā́jā samrā́ḍ bhávitum* « un

roi peut désirer devenir roi suprême » ou gr. φέροιεν dans ce passage homérique :

E 303 ὃ δὲ χερμάδιον λάβε χειρί
Τυδείδης, μέγα (*F*)έργον ὃ οὐ δύο κ' ἄνδρε φέροιεν

En ce sens, l'optatif sert à indiquer une condition, ainsi chez Homère :

K 556 ῥεῖα θεός γ' ἐθέλων καὶ ἀμείνονας ἠέπερ οἵδε
ἵππους δωρήσαιτο.

« un dieu qui le voudrait pourrait aisément donner de meilleurs chevaux que ceux-ci », et dans cette phrase védique *yát páceyuḥ kravyádaṃ kuryuḥ* « s'ils faisaient cuire (de la viande), ils le (le feu) rendraient carnivore ».

2° L'optatif indique une chose souhaitée, ainsi chez Homère : Σ 98 αὐτίκα τεθναίην « puissé-je mourir à l'instant ! » et véd. *viçe ca kṣatrấya ca samádaṃ kuryām* « entre le peuple et la noblesse puissé-je créer une inimitié ! » De là l'emploi de l'optatif dans les prescriptions : véd. *dámpatī açnīyātām* « que les (deux) maîtres de maison (c'est-à-dire le maître et la maîtresse) mangent ».

La traduction française par « puissé-je » montre comment la seconde valeur peut sortir de la première.

Les nuances de sens exprimées par l'indicatif, le subjonctif et l'optatif sont donc respectivement celles des procès : positivement affirmé — attendu ou éventuel — possible.

C. Flexion des verbes.

Trois procédés sont employés concurremment : désinences, alternances vocaliques, place du ton.

a. Désinences.

Le système des désinences verbales comprend plusieurs séries de formes. Le grec et l'indo-iranien opposent une série *active* à une série *moyenne* ; et à l'intérieur de chacune de ces deux séries,

au moins à certaines personnes, une série *primaire* à une série *secondaire*; on y trouve, de plus, à l'indicatif seulement, une série de désinences propres au *parfait*, et enfin, des caractéristiques d'*impératif*. Dans chacune de ces séries il y a une forme propre pour chaque personne à chaque nombre. Dans ces langues une désinence est donc définie quand on a marqué si elle est : 1°) active ou moyenne ; 2°) primaire ou secondaire (ou d'indicatif parfait ou d'impératif) ; 3°) de 1re, 2e ou 3e personne ; 4°) de nombre singulier, pluriel ou duel. Ainsi la désinence -ται de gr. τίθεται est une désinence de 3e personne — du singulier — moyenne — primaire. De plus les désinences (ou les finales) de l'indicatif présent-aoriste diffèrent en partie suivant qu'il s'agit du type thématique ou du type athématique.

1° Désinences actives (en grec et en indo-iranien).

α. Désinences dites primaires.

Singulier. — 1re personne. Dans les athématiques, **-mi* : de skr. *ás-mi* « je suis », gr. εἰμι, se retrouve dans hitt. *ešmi*, v. sl. *jesmĭ*, arm. *em*, alb. *jam*, got. *im* (et aussi dans osq. *súm*, lat. *sum*). — C'est à cette désinence que les présents athématiques doivent le nom, commode et justifié, de verbes en **-mi* : types gr. εἶμι, δίδωμι, τίθημι, δείκνῡμι, δάμνημι, etc.

Dans les thématiques, la 1re personne correspondante a une finale en **-ō* : gr. φέρω ; de même, lat. *ferō*, got. *baira*, v. irl. *(do-)biur* (de **-berū*) ; lat. *uehō*, lit. *vežù* (de **vežúi*) ; gâth. *pərəsā* « je demande », lat. *poscō* ; l'addition de **-mi* est une innovation réalisée séparément en sanskrit et dans une partie de l'iranien, d'où skr. *bhárāmi* « je porte », *váhāmi* « je vais en char », *pṛcchāmi* « je demande » ; le slave a une forme à nasale finale ajoutée, v. sl. *berǫ* « je prends ».

2e personne : **-si* ; skr. *é-ṣi* « tu vas », att. εἶ (de **ei-si*) ; dor. et hom. ἐσ-σι « tu es » : de même hitt. *kueši* « tu frappes »

correspondant à skr. *haṁsi ;* v. lat. *es-(s)*, arm. *es* (de **essi*).

skr. *bhára-si* « tu portes », got. *bairi-s*, lat. *legi-s* ne représentent sans doute pas l'état indo-européen pour le type thématique ; la finale était plutôt **-ĕi* qu'attestent lit. *nesì* (de **nešê*) « tu portes », gr. φέρει-ς (avec *-s* surajouté d'après les formes à désinence secondaire), v. irl. *(do-)bir*. Pas plus que dans la 1re personne, gr. φέρω, etc., on ne peut marquer dans cette forme thématique le point de séparation entre le thème et la désinence.

3e personne : **-ti* : skr. *ás-ti* « il est », gr. ἐσ-τι ; de même hitt. *kuenzi*, « il frappe » correspond à skr. *hanti* ; v. russe *jes-tĭ*, « il est » v. lit. *es-ti*, v. irl. *is* (de **es-ti*), got. *is-t*, lat. *es-t*.

skr. *váha-ti* « il va en char », v. russe *veze-tĭ*, got. *-wigi-þ*, lat. *uehi-t*, peut-être v. irl. *berid* (de **bereti*?) s'accordent à indiquer que, à la 3e personne du singulier primaire, la désinence serait la même dans le type thématique et dans le type athématique ; mais le gr. φέρει ne peut reposer sur une désinence **-ti*, et le lit. *vẽžà* « il conduit en char » comme le v. irl. *(do-)beir* (de **-beret*) supposent un **-t* final ; aux trois personnes actives primaires du singulier, le type thématique aurait donc eu des finales distinctes de celles du type athématique.

Pluriel. — 3e personne : **-enti*, **-onti* dans les formes athématiques sans redoublement : skr. *sánt-i* « ils sont », dor. ἐντι (au lieu de **ἔντι*), ion.-att. εἰσι ; de même hitt. *kunanzi* « ils frappent » répond à skr. *ghnanti* ; ombr. *s-ent*, got. *s-ind* et lat. *s-unt*, v. sl. *s-ǫtŭ* (v. russe *sutĭ*).

**-nti* dans les formes athématiques à prédésinentielle longue ou à redoublement : véd. *tákṣ-ati* « ils charpentent », v. sl. *ěd-ętŭ* « ils mangent », skr. *dád-ati* « ils donnent » (i.-e. **déd-ṇti*), v. sl. *dad-ętŭ* (v. russe *dad-jatĭ*) « ils donneront », dor. δίδο-ντι (i.-e. **didə-nti*) ; et dans les formes thématiques : skr. *bhára-nti* « ils portent », dor. φέρο-ντι (att. φέρουσι), got. *baira-nd*, lat. *uehu-nt* (v. lat. *tremonti*), v. sl. *vezǫtŭ* (v. russe *vezutĭ*).

β. Désinences dites secondaires.

Les désinences, thématiques ou athématiques, des trois

personnes du singulier et de la 3e du pluriel ne diffèrent des désinences primaires correspondantes du type athématique que par l'absence de *-*i*.

Singulier. — 1re personne *-*m* ou *-*n* suivant la phonétique de chaque langue : skr. *ábhara-m* « je portais », gr. ἔφερο-ν ; v. sl. *padŭ* « je suis tombé » (de **pōdo-n*) ; skr. *ásthā-m* « je me suis mis debout », gr. ἔστη-ν ; skr. *syā́-m* « que je sois », lat. *siē-m*, gr. εἴη-ν ; gr. ἔτεισ-α (avec *-α* représentant *-*η*) ; *-*n* se retrouve au prétérit en hittite ajouté à une autre caractéristique de 1re sg. *-u-* d'où *-un*

2e personne : *-*s* : skr. *ábhara-ḥ* « tu portais », gr. ἔφερε-ς ; v. sl. *pade* « tu es tombé » (de **pōde-s*) ; skr. *ásthā-ḥ* « tu t'es mis debout » ; gr. ἔστη-ς ; skr. *syā́-ḥ* « que tu sois », lat. *siē-s*, gr. εἴη-ς ; got. *witei-s* « que tu saches ».

3e personne : *-t* : skr. *ábhara-t* « il portait », gr. ἔφερε (les occlusives finales tombent en grec) ; v. sl. *pade* « il est tombé » (de **pōde-t*) ; skr. *ásthā-t* « il s'est mis debout », gr. ἔστη ; skr. *syā́-t* « qu'il soit », v. lat. *siē-d*, gr. εἴη ; ce *-*t* se retrouve au prétérit en hittite.

Pluriel. — 3e personne : *-*ent*, *-*ont* et *-*nt* (dans les conditions où la désinence primaire est *-*enti*, *-*onti* ou *-*nti*) : skr. *ás-an* (de **āsant*) « ils étaient » ; gr. φέρσιεν ; hom. ἦιον « ils allaient » ; gâth. *stānhaṭ* « ils se sont mis debout » (aoriste en *-*s*-), v. sl. *vĕsę* « ils ont conduit » — skr. *ábhara-n* (de **ábhara-nt*), gr. ἔφερο-ν ; v. sl. *padǫ* « ils sont tombés » (de **pōdo-nt*) ; la présence du *-*t* final est indiquée par les faits de phonétique syntactique du védique, par le traitement slave, et par gr. -εν, -ον de *-*ην*, *-*ων* suivis d'une occlusive dentale dans hom. δάμεν, dor. ἔγνον, etc. (les brèves *e*, *o* supposant que *-n-* a été originairement en syllabe fermée).

La distinction des désinences primaires et secondaires est moins nette aux autres formes.

Pour la 1re personne du pluriel, l'indo-iranien distingue : pri-

maire, véd. *-masi* = av. *-mahi*, skr. *-maḥ ;* et secondaire, véd. *-mă̆* = av. *-ma* ; partout ailleurs il y a confusion : en grec, -μες en dorien, -μεν (avec -ν inorganique, v. p. 173) dans les autres dialectes, où la nasale rappelle celle de la désinence hittite *-weni* ; en latin, *-mus* ; en slave, des formes variées suivant le dialecte, toutes d'origine plus ou moins ambiguë : *-mŭ* (forme du vieux slave), *-mo*, *-me*, *-my* ; en lituanien *-ma* ; etc.

Pour la 1re personne du duel, il y a un certain accord de l'indo-iranien et du gotique : primaire skr. *-vaḥ*, av. *-vahi*, got. *bidjos* « nous (deux) prions », et secondaire : skr. *-vă̆*, av. *-va* ; le gotique a *magu* « nous (deux) pouvons », *sitaiwa* « que nous (deux) soyons assis » ; le vieux slave a *-vè* partout, le lituanien *-va*.

Pour la 2e personne du pluriel, l'indo-iranien a une distinction qui consiste seulement dans le contraste de *th* et de *t* ; primaire skr. *-tha* = gâth. *-θā*, secondaire skr. *-ta* = gâth. *-tā*. Il n'y a trace de cette opposition nulle part ailleurs. Le hittite, à la 2e pl., a une désinence *-teni* qui rappelle le type védique en *-thana*. Le latin a *-tis*, avec un *-s* final dont l'arménien a peut-être aussi trace.

Pour les 2e et 3e personnes du duel, on constate de fortes divergences ; le sanskrit distingue 2e pers. *-thaḥ*, 3e *-taḥ*, primaires, de 2e *-tam*, 3e *-tām* secondaires ; en grec 2e -τον primaire est secondaire aussi, mais att. -την (ancien -τᾱ̃ν) seulement secondaire, 3e -τον ordinairement primaire, dor. -τᾱ̃ν (att. -την) secondaire ; le gotique et le lituanien n'ont que la 2e personne : got. *-ts* et lit. *-ta*, à la fois primaires et secondaires ; le vieux slave a 2e *-ta*, primaire et secondaire, 3e *-te* et *-ta*, sans distinction de valeur (*-te* ne saurait être attendu à la 2e personne parce qu'il se confondrait avec le pluriel) ; il y a donc une forme spécialement secondaire de 2e et 3e personnes du duel **-tā*, avec ou sans nasale finale (v. p. 173).

Ces désinences ne sont pas les seules dont on ait trace. A la 3e pl., des langues périphériques ont au prétérit une désinence dont la consonne caractéristique est **r*. Cette désinence apparaît dans les cas où les désinences secondaires servent à indiquer le

prétérit et aussi au parfait et à l'optatif. Ainsi le latin a un type *fēcēre* ; l'indo-iranien a, à l'optatif, un type gâth. *hyārə* « qu'ils soient », skr. *syúḥ* où le *-uḥ* peut reposer soit sur **-ŗ*, soit sur **-ŗš*, avec un traitement spécial à la fin de mot. Au parfait, skr. *āsuḥ* « ils ont été », av. *åŋhарə* ; skr. *cikitúḥ* « ils s'aperçoivent », av. *čikōitərəš* ; le tokharien B a *weñāre* « ils ont dit », et le hittite forme ses 3 pl. du prétérit en *-ir, -er,* type *ešir, ešer* « ils ont été ».

A la 2e sg. l'indo-iranien a au parfait skr. *-tha,* av. *-θa,* à quoi le grec répond par -θα ; ainsi skr. *vét-tha* « tu sais », gâth. *vōis-ta* (avec *t*, non θ, après *s*), gr. (*F*)οἶσ-θα ; de même got. *wais-t*, et le type lat. *fēcis-tī* (avec *-ī* ajouté) ; le hittite a ici au prétérit une désinence *-t, -ta.*

A la 1re sg. et à la 3e sg. on trouve au prétérit et au parfait une caractéristique **u* (**w*) que le hittite conserve (élargie par *-n*) dans le *-un* de 1re sg., que le skr. offre, après voyelle longue, au parfait, dans le type *jajñau* « j'ai connu, il a connu », que le latin a (élargie par *-ī* à la 1re sg., par *-it* à la 3e sg.) dans le type *nōuī, nōuit* en face de *nōsti, nōrunt,* que le tokharien présente à la 1re sg. (élargie par *-ā*) p. ex. dans *prakwā* « j'ai demandé », et dont l'arménien a trace dans des formes comme l'aoriste *keraw* « il a mangé » (le *-w* est la trace d'un ancien **w* suivi d'un élargissement).

En indo-iranien et en grec, le parfait offre certaines désinences particulières ; on a vu que certaines de ces désinences coïncident avec des désinences anciennes de prétérit ; c'est sans doute par hasard que la désinence de 1re sg. du type skr. *véda* « je sais », gr. (*F*)οἶδα, n'est pas signalée dans un prétérit ; il s'agit d'un ancien **-a*, dont on a vu p. 205 le caractère spécial ; la forme irlandaise du type *cechan* « cecinī » repose sans doute sur une ancienne forme à **-a* final et cette forme à **-a* final rend compte aussi du type gotique *wait* « je sais ». La désinence de 3e sg. est en **-e* dans gr. (*F*)οἶδ-ε, cf. skr. *véda* « il sait » ; cet **-e* a été élargi par la désinence secondaire de 3e sg. dans le type v. lat. (Preneste) *fhefhaked* et dans v. lat. *fēced* ; il y a eu aussi un **-e* final dans la forme que représente v. irl. *cechain* « il a chanté ». La désinence **-a* de 2e pl. skr. *vid-á* « vous savez » n'a de

correspondant nulle part, de sorte qu'on n'en peut déterminer le vocalisme originel.

2° Désinences moyennes.

Les formes dites moyennes n'avaient pas toujours la valeur qu'on attribue généralement au type moyen ; par exemple chez Homère le prétérit de φημι est souvent φάτο à la 3e sg. ; la désinence employée au prétérit est cette désinence à *t* initial qui se retrouve dans le prétérit hittite ; on aperçoit ici une concordance entre les formes du moyen et celles de l'ancien prétérit. Ainsi la désinence secondaire *-thaḥ* du moyen sanskrit rappelle la désinence de parfait, skr. *-tha*, gr. -θα, la désinence à *t* initial du hittite et le *-tŭ* slave du type *bystŭ* « tu as été » (à côté de *bystŭ* « il a été », qui n'est pas séparable du type de hom. φάτο).

α. Désinences primaires et de parfait.

En grec et en indo-iranien, il y a des désinences primaires des trois personnes du singulier et de la 3e personne du pluriel qui se distinguent des désinences actives correspondantes par la présence de **-ai* là où celles-ci ont **-i*. Le fait, n'étant pas attesté ailleurs, n'est pas établi pour l'indo-européen.

Singulier. — 1er personne : gr. -μαι (thématique et athématique) : gr. τίθε-μαι, φέρο-μαι, dont on rapproche v. pruss. *asmai* « je suis », lit. *es-mi* (de **es-mê*) ; mais les formes baltiques prouvent peu, parce que la forme active du type athématique n'est pas attestée ; or, la désinence est simplement **-ai* en indo-iranien : skr. *bruv-é* « je dis » ; la finale thématique est aussi **-ai*, ainsi skr. *bhára* « je porte », et de même v. isl. *heite* « je m'appelle ». Ceci conduit à supposer que le -μ- grec serait dû à une innovation analogique d'après l'actif. Au parfait, le **-ai* indo-iranien a des correspondants, mais qui n'ont pas valeur de moyen : en face de skr. *tutud-é* « j'ai heurté », on trouve lat. *tutud-ī* et v. sl. *vèd-ě* « je sais » (unique en slave).

2e personne : **-sai* : skr. *-se*, gr. -σαι, lit. *-si* (de *-se*), got. *-za* ;

skr. *dhat-sé* « tu poses », gr. τίθε-σαι ; skr. *bhára-se* « tu portes », gr. φέρε-αι.

3e personne : **-ai,* dans une partie du type athématique, véd. *çáy-e* « il est couché », *duh-é* « il trait », comme aussi au parfait, skr. *tutud-é* « il a heurté » ; **-tai* : skr. *çé-te* « il est couché », gr. κεῖ-ται ; skr. *bhára-te* « il porte », gr. φέρε-ται.

Pluriel. — 3e personne : **-ntai* : skr. *çay-ate* « ils sont couchés », hom. κέ-αται ; skr. *bhára-nte* « ils portent», gr. φέρό-νται.

1re personne : le gr. -μεθα de κεί-μεθα, φερό-μεθα est à la fois primaire et secondaire; l'indo-iranien oppose la désinence primaire **-madhai* (skr. *-mahe,* par exemple dans *dad-mahe* « nous donnons », av. *-maide*) à la désinence secondaire **-madhi* (skr. *-mahi,* gâth. *-maidi*), de i.-e. **-medhə* ; ce peut être une innovation de ce dialecte.

2e personne : la désinence primaire est en indo-iranien **-dhwai* : skr. *-dhve,* gâth. *-duyē* ; la désinence secondaire **-dhwam* : skr. *-dhvam,* gâth. *-dūm,* av. *-δwəm* (avec nasale finale sans doute inorganique, v. p. 173) ; la différence a chance d'être secondaire ; le grec a -σθε, à la fois primaire et secondaire. Le lat. *loquiminī* est une forme nominale ; v. irl. *labrithe, -labraid* « vous parlez » sont identiques aux formes actives. Les dialectes occidentaux, germanique, celtique, italique, ne présentent donc aucune forme propre aux 1re et 2e personnes du pluriel pour le moyen.

Duel. — L'indo-iranien et le grec ont des formes divergentes, influencées à la fois par les désinences du duel actif et du pluriel moyen.

β. Désinences dites secondaires.

Plusieurs désinences secondaires ont **-o* alternant avec **-e* là où les désinences primaires du moyen ont **-ai.*

Singulier. — 1re personne Le grec et l'indo-iranien divergent, comme pour la désinence primaire correspondante. Le grec a dor. -μᾶν, ion. att. -μην : dor. ἐθέ-μᾶν, ἐφερό-μᾶν, ion. att. ἐθέ-μην, ἐφερό-μην, avec un -μ- sans doute ajouté par analogie. L'indo-

iranien a *-i* : skr. *á-kri* « j'ai fait », gâth. *aoǰ-ī* « j'ai parlé » ; ce *-i* forme diphtongue avec la voyelle thématique précédente : **(a)bhara-i* : skr. *ábhare* « je portais », av. *baire,* ce qui semble indiquer un i.-e. **-i*; mais à l'optatif la désinence est *-a,* ce qui est en indo-iranien la forme normale de i.-e. **ə* après *y* : skr. *bhárey-a,* av. *baray-a* « je pourrais porter ». On se demande par suite si le **-ə* attesté par l'indo-iranien n'alternerait pas avec le *-ā-* attesté par gr. -(μ.)-ᾱ-(ν).

2e personne : gr. -σο dans ἐτίθε-σο, ἔθε-ο, ἐφέρε-ο, etc. ; indo-iran. **-sa,* dans le subjonctif gâth. *dåṅhā* « que tu donnes » (de **dă-sa*), av. *baraē-ša* « tu pourrais porter » ; lat. *-re* (de **-se*) dans *seque-re,* cf. hom. ἕπε-ο. — Le sanskrit a généralisé une désinence *-thāḥ,* qui rappelle le déponent v. irl. *no labrither* « tu parles ». La coexistence de deux désinences différentes dans les parlers indien et iranien d'une part, italique et celtique de l'autre, est à noter.

3e personne : **-e/o* dans des formes telles que véd. *áduh-a* « il trayait », et **-te/o* : skr. *ádi-ta* « il a donné », gr. ἔδο-το ; skr. *ábhara-ta* « il portait », gr. ἐφέρε-το ; lat. *sequi-tu-r* ; osq. sakarate-r « sacratur », ombr. her-te-r « il veut ».

Pluriel. — 3e personne : **-ento,* **-onto,* **-nte/a* : véd. *ắs-ata* « ils étaient assis », hom. εἵ-ατο ; skr. *ábhara-nta* « ils portaient », gr. ἐφέρ-ντο ; lat. *sequo-ntu-r,* cf. hom. ἕπο-ντο, osq. kara-nte-r « ils se nourrissent ».

Désinences en **-r-*.

Au moyen l'indo-iranien présente une désinence de 3e pl. skr. *-re, -ire,* av. *-re* : skr. *çé-re,* av. *sōi-re* « ils sont couchés ».

Le brittonique a des formes en *-ir, ār, -er* à valeur impersonnelle, la personne étant indiquée par un pronom régime : cornique *en tas a nef ym gylwyr* « on m'appelle père du ciel », breton armoricain *nem gueler* « on ne me verra pas », ou *ez consacrer* « on te consacre ». — En vieil irlandais, les formes correspondantes ont la valeur des 3es personnes passives : *berir* « il est porté » ; par suite il a été formé une 3e personne du pluriel, ainsi *bertir* « ils sont portés » ; et, même au singulier, *-r* est parfois

ajouté à une forme pourvue de désinence, ainsi *gaibthi-r* « il est chanté » (cf. *gaibim* « je chante »); le déponent seul a tiré de là une flexion contenant *-r* (ou respectivement *-r* + voyelle, de timbre *i* ou *o*) à la plupart des personnes. — En italique, le subjonctif ombrien *ferar* « on portera » et l'indicatif présent ombrien *ier* « on va » attestent l'existence d'un impersonnel; en latin, *-r* n'apparaît plus qu'ajouté à des formes déjà pourvues de désinences, à la 3e pers. sing. *uehi-tu-r*, en regard de la 3e pers. sing. secondaire moyenne véd. *váha-ta*, et de même au pluriel *uehu-ntu-r* et aussi à d'autres personnes : *uehor* et *uehimur*; cette flexion en *-r* tient la place des anciennes désinences moyennes : les déponents lat. *sequitur* et v. irl. *sechithir* répondent au thème constamment suivi de désinences moyennes de gr. ἕπεται et de skr. *sácate* « il suit ».

Le « tokharien » a aussi des désinences en *-r* dont la valeur est médio-passive; *-r* y est, comme en latin, ajouté aux désinences, par exemple tokh. B *kal-tr* « il s'arrête ».

Il est possible que **-r* ait caractérisé un impersonnel indo-européen; la 3e personne du singulier en *-r* a encore souvent la valeur impersonnelle en latin : *ītur* « on va ». — La disparition de la forme en **-r* dans la plupart des langues s'explique par le caractère anomal de cet impersonnel qui est isolé dans la morphologie indo-européenne et qui n'a subsisté presque nulle part avec sa valeur ancienne. Du reste, une caractéristique *-r* de médio-passif ne subsiste que dans les langues périphériques où persistent les restes des formes les plus anciennes de l'indo-européen.

Impératif (actif et moyen).

Les caractéristiques d'impératif s'ajoutent au thème de l'indicatif; pour la forme, l'impératif ne constitue donc pas un mode comparable à l'optatif et au subjonctif qui ont des thèmes propres; il exprime un commandement ferme et participe au sens affirmatif de l'indicatif.

La 2e personne du singulier à l'actif est caractérisée par la désinence zéro :

type athématique : thème **ei-* : gr. ἔξ-ει « sors », lat. *ī* (*ex-ī*), lit. *eĩ-k* « va » (avec une particule, *-ki*, *-k*) ; thème **stṛneu-* : skr. *stṛṇu* « étends », gr. στόρνῡ.

type thématique : skr. *bhára* « porte », gr. φέρε, arm. *ber*, got· *bair*, v. irl. *ber* ; skr. *ája* « conduis », gr. ἄγε, lat. *age*, arm. *ac*.

Les athématiques peuvent aussi recevoir une caractéristique **-dhi* qui s'ajoute à la racine au vocalisme zéro : thème **ei-* : skr. *i-hí* (de **i-dhí*) « va », av. *i-ði*, gr. ἴθι — thème **es-* : av. *ɣ-dī* « sois », gr. ἴσ-θι — thème **weid-* : skr. *vid-dhi* « sache », gr. (*F*)ίσ-θι.

Une autre caractéristique d'impératif est : skr. *-tāt*, v. lat. *-tōd* (lat. class. *-tō*), gr. -τω ; en sanskrit et en latin, elle sert à la fois pour la 2e et la 3e personnes ; en grec, seulement pour la troisième, mais, élargie par -ς, aussi pour la seconde dans certains parlers, ainsi ἐλθετῶς · ἐλθέ à Salamine d'après Hesychius ; skr. *bhára-tāt* « porte, qu'il porte », gr. φερέ-τω ; skr. *váha-tāt* « va en char, qu'il aille en char », lat. *uehi-tō* ; skr. *vit-tāt* « sache, qu'il sache » ; lat. *es-tō* « sois, qu'il soit ». Cette caractéristique i.-e. **-tōt*, qui s'ajoute à la forme à désinence zéro sans avoir de valeur personnelle, est suspecte d'être un mot isolé, probablement l'ablatif du démonstratif i.-e. **to-* ; de même que **-dhi* pourrait être une ancienne particule ; la seule véritable caractéristique de l'impératif serait la désinence zéro qui s'est maintenue à la 2e personne du singulier actif, mais qui, à en juger par l'emploi de **weghe-*, dans la forme pourvue de **-tōt*, ne se rapportait proprement à aucune personne, et qui ne se serait fixée à la 2e personne que par suite de la fréquence particulière de cet emploi. Certains indices donnent même lieu de croire que, en grec préhistorique, **φερετω* a servi pour le pluriel comme pour le singulier. On entrevoit donc un type ancien où **bhere*, qui était le thème nu, aurait été l'impératif général, que fait attendre la structure de la forme.

A la 2e personne plur. active, le commandement s'exprime par la forme de la 2e personne secondaire : skr. *bhára-ta* « portez », gr. φέρε-τε, lat. *fer-te*.

Aux 3es personnes du singulier et du pluriel l'indo-iranien a des formes telles que skr. *étu* « qu'il aille », *yántu* « qu'ils aillent »

et *bháratu* « qu'il porte », *bhárantu* « qu'ils portent ». Ces formes finales *-u* ont paru isolées jusqu'à la découverte du hittite qui fournit le type *kuantu* « qu'il frappe », *kunantu* « qu'ils frappent », cf. skr. *hántu* « qu'il frappe », *hánantu* « qu'ils frappent ».

b. Vocalisme de l'élément prédésinentiel.

α. Type thématique. — La voyelle qui termine le thème a l'alternance de timbres **e* : **o* ; cette alternance est conservée devant les désinences primaires actives dans les paradigmes suivants ; on notera que les formes altérées à cet égard y sont supprimées, et, d'autre part, que gr. ἔχω n'a aucun rapport étymologique avec got. *-wiga,* lat. *uehō* :

	GREC	GOTIQUE	LATIN	VIEUX SLAVE
	ἔχω	*-wiga*	*uehō*	*vezǫ*
	ἔχεις	*-wigis*	*uehis*	*vezeši*
	ἔχει	*-wigiþ*	*uehit*	*vezetŭ*
	ἔχομεν	*-wigaṃ*	—	—
	ἔχετε	*-wigiþ*	—	*vezete*
dor.	ἔχοντι	*-wigand*	*uehunt*	*vezǫtŭ*
	ἔχετον	—	—	*vezeta*
	ἔχετον	—	—	*vezeta*

De même devant les désinences secondaires actives :

GREC	VIEUX SLAVE
ἔφερον	*padŭ* « je suis tombé » (*-ŭ* de **-on*)
ἔφερες	*pade* (*-e* de **-es*)
ἔφερε	*pade* (*-e* de **-et*)
ἐφέρομεν	*padomŭ*
ἐφέρετε	*padete*
ἔφερον	*padǫ* (*-ǫ* de **-ont*)
ἐφέρετον	*padeta*
ἐφερέτην	*padeta*

Le sermon de Cambrai, le plus ancien texte littéraire irlan-

dais, a encore *o* à la 3e pers. plur. *tuthegot* « (qui) vont ».

De même au moyen : gr. φέρομαι, φέρεαι, φέρεται, φερόμεθα, φέρεσθε, φέρονται, et ἐφερόμην, ἐφέρεο, ἐφέρετο, ἐφερόμεθα, ἐφέρεσθε, ἐφέροντο. Donc la voyelle thématique a le timbre **o* à la 1re personne du singulier et aux 1re et 3e du pluriel, le timbre **e* aux 2e et 3e personnes du singulier, à la 2e du pluriel, aux 2e et 3e du duel.

β. *Type athématique.* — L'élément prédésinentiel a le vocalisme **e* ou **o* (au parfait, **o* régulièrement) aux trois personnes du singulier actif primaire ou secondaire et dans certains impératifs à désinence zéro, le vocalisme zéro dans les autres formes. Ainsi pour la flexion primaire active :

	SKR.	GR.
sing.	*é-mi* « je vais »	εἶ-μι
	é-ṣi	εἶ (de **ei-si*)
	é-ti	εἶ-σι (de εἶ-τι)
plur.	*i-máḥ*	ἴ-μεν
	i-thá	ἴτε
	y-ánti	ἴ-ᾱσι
duel	*i-tháḥ*	ἴ-τον
	i-táḥ	ἴ-τον
impératif	—	(ἔξ-)ει
	i-hí	ἴ-θι

Ou de même, dans le type en **-nā-* de skr. *pṛṇắmi* « j'emplis », dor. δάμνᾱμι, gr. δάμνημι :

	SKR.	DOR.	ATT.
sing.	*-nắ-mi*	-νᾱ-μι	-νη-μι
	-nắ-si	-νᾱ-ς	-νη-ς
	-nắ-ti	-νᾱ-τι	-νη-σι
plur.	*-nī-máḥ*	-να-μες	-να-μεν
	-nī-thá	-να-τε	-να-τε
	-n-ánti	-να-ντι	-νᾱσι
duel.	*-nī-tháḥ*	—	-να-τον
	-nī-táḥ	—	-να-τον

Ou, au parfait sans redoublement :

	SKR.	GR.	GOT.
sing.	*véd-a* « je sais »	*Fοϊδ-α*	*wait*
	vét-tha	*Fοΐσ-θα*	*wais-t*
	véd-a	*Fοϊδ-ε*	*wait*
plur.	*vid-má*	*Fῖδ-μεν*	*wit-um*
	vid-á	*Fῖσ-τε*	*wit-uþ*
	vid-úḥ	(*Fῖσᾶσι*)	*wit-un*

ou, dans les parfaits à redoublement, hom. μέμον-α, μέμα-μεν.

Aux 1re et 2e personnes du pluriel à désinences secondaires, l'indo-iranien et le grec ont souvent le vocalisme **e* là où, d'après la règle, on attend le vocalisme sans **e* : ainsi skr. *ágāt* « il est venu », dor. ἔβα, 3e pers. plur. skr. *ág-uḥ* « ils sont venus » (avec vocalisme zéro), mais skr. *ágāma* « nous sommes venus », hom. ἔβημεν ; skr. *ákar* « il a fait » et *ákr-an* « ils ont fait », mais 1re plur. *ákar-ma*, 2e plur. *ákar-ta* ; skr. *syā́-t* « qu'il soit » et *sy-úḥ* « qu'ils soient », mais 1re plur. *syā́-ma*, 2e plur. *syā́-ta*. Et, au présent, en face de skr. *s-thá* « vous êtes » : gr. ἐσ-τε, v. sl. *jes-te*, lat. *es-tis*, en regard de v. sl. *s-ǫtŭ*, lat. *s-unt*.

Au présent, le vocalisme prédésinentiel **ŏ* n'est pas conservé clairement ; on le suppose d'après des formes passées au type thématique, comme got. *mala*, lit. *malù* (v. p. 203). A l'aoriste, le grec a des formes claires, ainsi ἐδίω, en face de ζῶν ; ἔγνω, en face de v. h. a. *knāan* (v. p. 163).

Certains thèmes à suffixe zéro ont de plus trace d'une alternance **ĕ* : **ĕ* ; ainsi véd. *tákṣ-ti* « il construit », 3e plur. *tákṣ-ati* « ils construisent » (attesté une seule fois) ; lat. *ēs-t* (d'après un témoignage de grammairien) : *ed-unt* ; l'une des formes du thème tend alors à se généraliser : le sanskrit a *át-ti* « il mange » d'après *ad-ánti* « ils mangent », et le russe *ědját* (v. sl. *ěd-ętŭ*) « ils mangent » d'après *ěst* « il mange ».

Certains aoristes de racines dissyllabiques ont généralisé la forme à sonante longue, ainsi skr. *ábhūt* « il a été » = gr. ἔφῡ.

Devant les désinences moyennes, l'élément prédésinentiel a

d'ordinaire le vocalisme sans *e, ainsi, dans le type de skr. *pṛṇā́mi*, gr. δάμνημι :

	SKR.	GR.
Primaire.		
Sing.	*-n-é*	-να-μαι
	-nī-ṣé	-να-σαι
	-nī-té	-να-ται
Plur.	*-nī-máhe*	-να-μεθα
	-n-até	-να-νται
Secondaire.		
Sing. 3e pers.	*-nī-tá*	-να-το

L'opposition des vocalismes est nette en sanskrit :

	ACTIF.	MOYEN.
primaire	*brávī-ti* « il parle »	*brū-té*
	juhó-ti « il fait libation »	*juhu-té*
	yunák-ti « il unit »	*yuñk-té*
	açnó-ti « il atteint »	*açnu-té*
parfait	*cikét-a* « il a aperçu »	*cikit-é*
secondaire	*áçno-t* « il a atteint »	*áçnu-ta*
	ákar-(t) « il faisait »	*ákṛ-ta*
	brūyā́-t « il pourrait dire »	*bruvī-tá*

La même opposition se voit en grec dans :

primaire	τίθη-μι	τίθε-μαι
parfait	τέτροφ-α	τέθραμ-μαι
secondaire	ἐτίθη-ν	ἐτιθέ-μην

Toutefois certains thèmes radicaux simples qui n'admettent que les désinences moyennes avaient le vocalisme prédésinentiel *e :

véd. *çáy-e* « il est couché »	gr. κεῖ-ται
vás-te « il se vêt »	*Fέσ*-ται
ás-te « il est assis »	ἧσ-ται

et de même gr. κρέμαμαι, στεῦται, etc., av. *staota* « il a loué », etc.

c. Place du ton.

Toute forme verbale pouvait, suivant sa position et son rôle dans la phrase, être tonique ou atone ; cet état est conservé en védique, et le recul constant du ton en grec s'explique par là.

Dans les formes toniques du type thématique, le ton frappe l'une des syllabes du thème, la même dans toute la flexion de chaque thème, ainsi skr. *bhára-ti* « il porte », *bhára-nti* « ils portent », mais *sṛjá-ti* « il émet », *sṛjă-nti* « ils émettent ».

Au contraire, dans les formes toniques du type athématique, le ton peut frapper le thème ou la désinence, et sa place varie au cours de la flexion. A en juger par la plupart des formes védiques et germaniques, la prédésinentielle était tonique aux trois personnes du singulier actif, et la désinence aux autres nombres de l'actif :

skr. *é-mi* « je vais »	*i-máḥ* « nous allons »
véd-a « je sais »	*vid-má* « nous savons »
yunák-ti « il unit »	*yuñj-ánti* « ils unissent »
jagrábh-a « j'ai saisi »	*jagṛbh-má* « nous avons saisi »

De même v. h. a. *zēh* (de germ. **taih*) « j'ai montré », en regard de skr. *didéç-a*, et v. h. a. *zig-un* « ils ont montré », en regard de skr. *didiç-úḥ*, supposent **dóik*$_1$*-a* : **dik*$_1$*-ṛ́t*.

Dans les présents védiques à redoublement, le ton se place tantôt sur le redoublement et tantôt sur la désinence : skr. *bíbhar-mi* « je porte », *bibhṛ-máḥ* « nous portons » ; *dádhā-mi* « je pose », *dadh-máḥ* « nous posons », *dádh-ati* « ils posent ».

Dans les formes personnelles de la flexion verbale grecque autres que quelques impératifs, la place du ton, fixée par une règle générale, n'a plus de valeur significative ; mais les formes nominales, participes et infinitifs, conservent la trace de l'ancienne place ; ἰ-ών « allant » s'accorde avec skr. *i-máḥ* « nous

allons », τιθείς avec skr. *dadh-máḥ*, etc. Si donc à l'aoriste sigmatique védique, le ton reste invariablement sur le thème, au moyen *vám-s-i* « j'ai gagné », et si en grec les participes et infinitifs correspondants ont le ton sur l'élément radical (τεῖ-σαι, τεί-σᾱς), on peut conclure qu'à l'aoriste sigmatique le ton ne passait pas sur la désinence en indo-européen (voir p. 213).

En ce qui concerne les désinences moyennes, elles ont en général le ton en védique : ainsi *yuñkté* « il unit », *jagṛbhé* « j'ai saisi » ; toutefois le type véd. *çáye*, *çéte* a le ton sur la syllabe initiale, comme le participe gr. κείμενος, tandis que la place du ton du participe gr. λελειμμένος garantit l'antiquité de l'accentuation du parfait skr. *jaghṛbhé*, oxyton. Dans le type des présents à redoublement, gr. δίδοσθαι, διδόμενος concordent avec skr. *dádе* « je donne », et montrent que, au présent du moins, les mouvements du ton avaient lieu — comme dans le nom — non entre prédésinentielle et désinence, mais entre initiale du mot et désinence.

d. Augment.

L'augment consiste en un élément **e-* qui peut être placé devant celles des formes de l'indicatif qui ont les désinences secondaires. Il n'apparaît que dans un groupe de dialectes qui ont en commun d'autres particularités propres, ainsi la particule prohibitive **mé* (skr. *mā́*, arm. *mi*, gr. μή) : indo-iranien, arménien et grec ; les autres langues l'ignorent ; c'était donc en indo-européen un fait dialectal.

En védique il a le ton dans les formes toniques :

véd.	*á-bharat* « il portait »	arm.	*e-ber* « il a porté »	gr.	ἔ-φερε
	ádhāt « il a posé »		*e-d* « il a posé »		ἔ-θηκε
skr.	*a-ricat* « il a laissé »		*e-likh* « il a laissé »		ἔ-λιπε

Devant les sonantes, il admet une forme à voyelle longue **ē*, ainsi dans véd. *ā́-vṛṇak* « il a tourné », hom. ἠ-(ϝ)ειδεις « tu

savais », ou dans att. ἦα, ἦμεν, véd. *aima* « nous allions ». Quand le thème commence par une voyelle proprement dite, l'augment se contracte avec celle-ci dès l'époque indo-européenne :

thème **es-* : skr. *ās* « il était », dor. ἦς.

thème **ag₁e-* : skr. *ājat* « il conduisait », dor. ἄγε, att. ἦγε, arm. *ac* « il a conduit ».

L'augment ne fait pas partie du verbe ; dans la langue homérique et dans la langue védique, l'emploi en est facultatif, et l'on trouve, avec le même sens, des formes comme hom. ἔφερε et φέρε, véd. *ábharat* et *bhárat* « il portait » ; les plus anciennes inscriptions cypriotes offrent peut-être des prétérits sans augment comme χεϝα « j'ai versé » ; en arménien, l'augment est employé seulement dans celles des formes de l'aoriste qui, sans cette addition, seraient monosyllabiques : *e-ber* « il a porté » s'oppose à *ber-i* « j'ai porté » ; chez Homère, en védique et dans les prâkrits, la présence ou l'absence de l'augment est aussi en rapport avec l'étendue du mot : on lit toujours hom. ἔσχε, jamais *σχε.

En grec, la règle suivant laquelle le ton ne peut pas reculer au delà d'un premier préverbe (παρ-έν-θες et non *πάρ-εν-θες) s'applique à l'augment, et l'on trouve παρ-έ-σχον et non *πάρ-ε-σχον, ἐν-ῆσαν et non *ἔν-ησαν. A cet égard, l'augment est donc traité en grec comme un préverbe, c'est-à-dire comme un mot anciennement indépendant. Il ne faisait pas partie intégrante de la forme verbale à l'époque indo-européenne. En effet l'indo-européen ignore la préfixation.

e. Signification des formes de la flexion verbale.

Chacune des distinctions reconnues dans la morphologie a une valeur sémantique.

1° *Nombre.* — Le sanskrit, l'avestique, le gotique, le norrois runique, le vieux slave, le lituanien et certains dialectes grecs anciens (principalement le vieil-attique) ont conservé la distinction

des trois nombres indo-européens : singulier, pluriel et duel.

La forme verbale se suffit à elle-même : φέρεις ne s'adresse qu'à une personne, φέρετε à un nombre de personnes supérieur à deux; φέρετον à deux ; aucun pronom n'intervient nécessairement.

2° *Personne.* — De même qu'elle marque le nombre, la forme indo-européenne indique la personne sans l'addition d'un pronom. Là où un pronom figure dans la phrase, il a la valeur d'un mot indépendant : lat. *amas at esurio* signifie « tu fais l'amour, mais j'ai faim », et *tu amas at ego esurio*, « toi, tu aimes, mais moi, j'ai faim ». Gr. σαλπίζει sans « sujet » signifie « quelqu'un joue de la trompette », « on joue de la trompette ».

Au point de vue d'un moderne, un « impersonnel » tel que gr. ὕει « il pleut » signifie que « de la pluie tombe », mais le sens ancien était autre : alors que chaque phénomène naturel était tenu pour le résultat de l'activité d'un être analogue à un être animé, ὕει signifiait « le dieu, le génie pleut » ; en fait, Homère n'a pas ὕει, mais seulement deux fois M 25 = ξ 457 :

ὗε δ' ἄρα Ζεύς.

Le latin a *Ioue tonante,* etc. L'expression védique *vâto vāti* « le vent vente » est plus caractéristique encore. Ce ne sont donc pas des impersonnels qui expriment les phénomènes naturels, mais des troisièmes personnes dont le « sujet », qui est un être plus ou moins vaguement conçu, n'est pas indiqué avec précision. — Les vrais impersonnels indo-européens étaient ceux dont les formes en **-r-* étudiées p. 234 et suiv. font entrevoir l'existence.

3° *Voix active et moyenne.* — En indo-iranien et en grec, les désinences moyennes indiquent que le sujet est intéressé d'une manière personnelle au procès, tandis que les désinences actives n'expriment pas cette nuance : skr. *váste,* gr. (*F*)ἕσται « il se vêt » ; gr. θύω veut dire « je fais un sacrifice », θύομαι « je fais un sacrifice pour obtenir quelque chose » ; le prêtre qui fait un sacrifice pour autrui dit (véd.) *yájāmi* « je fais un sacrifice » ; l'homme qui prend part, avec le prêtre, à un sacrifice fait à son

profit dit (véd.) *yáje* « je fais un sacrifice (pour moi) » ; gr. ἄγει, skr. *ájati* signifient « il conduit », ἄγεται, *ájate* « il conduit pour lui, ou avec lui », ainsi chez Homère :

Δ 19 αὖτις δ' Ἀργείην Ἑλένην Μενέλαος ἄγοιτο.

En grec, à λούω « je lave » s'oppose λούεται τὰς χεῖρας « il se lave les mains » et de même véd. *pāṇî áva nenikte* « il se lave les mains ». L'actif skr. *gácchati* « il va » s'oppose au moyen *sám gacchate* « il se rencontre avec... ». Le moyen n'est pas un réfléchi, mais il exprime souvent des sens voisins de celui du réfléchi. La nuance de sens qui sépare le moyen de l'actif, nette dans des cas comme les précédents, devient parfois fuyante, et il est curieux par exemple que les formes qui servent de futur aient eu normalement en grec commun des désinences moyennes, aussi bien l'ancien subjonctif ἔδομαι, en face de ἐσθίω, que l'ancien désidératif πείσομαι en face de πάσχω.

Le verbe indo-européen présente le procès essentiellement en tant qu'il est l'œuvre d'un agent, et il ne comporte guère une formation à valeur passive. Mais des formes employées absolument comme gr. φέρω et φέρομαι signifiaient à la fois « je porte » et « je me porte », comme on l'a vu p. 197 ; alors la forme moyenne φέρομαι, grâce à sa signification particulière, se prêtait à exprimer le passif, et c'est un usage qui n'est pas rare en grec, surtout au parfait qui, de par son sens, admet le passif mieux que le présent-aoriste ; les formes à désinences moyennes fournissent aussi le passif du gotique : *nasjada* « il est sauvé » ; ce rôle de passif est moins fréquent en indo-iranien.

Par suite de leur sens, certains thèmes verbaux ont reçu ordinairement les désinences moyennes, ainsi skr. *sácate* « il suit », av. *hačaite*, gr. ἕπεται, lat. *sequitur*, v. irl. *-sechethar* (type déponent du latin et du vieil irlandais, combiné avec les désinences en **-r*). Mais il n'y a là rien d'absolu ; l'absence de réfléchi dans lit. *sẽka* « il suit » indique une ancienne forme à désinences actives ; et, en regard des présents moyens skr. *áste*, gr. ἧσται « il est assis », le hittite a apporté l'actif *ēšzi* « il est assis ». Avec un même sens, il arrive du reste que le présent et l'aoriste

aient seulement les désinences moyennes, et le parfait les désinences qui lui sont propres et qui en indo-européen n'ont, à vrai dire, aucun caractère « actif » : gr. γίγνομαι, ἐγενόμην, mais γέγονα. Et même la répartition des désinences actives et moyennes peut varier à l'intérieur d'un même thème : Homère ne connaît que les désinences actives du présent φημι ; mais, au prétérit, φάτο est plus courant que φῆ, et n'en diffère pas pour le sens.

4° *Valeur des désinences primaires et secondaires et de l'augment.*

L'opposition de valeur des désinences primaires et secondaires ne se laisse pas ramener à une formule simple.

Il n'y a lieu de tenir compte ici que de l'indicatif du présent-aoriste ; le parfait indicatif a ses désinences propres ; l'optatif n'a que les désinences secondaires : skr. *syắt* « qu'il soit », gr. εἴη ; au subjonctif, le grec n'a que les désinences primaires, ainsi φέρω, φέρωσι, et l'indo-iranien présente à la fois les désinences primaires et les désinences secondaires, véd. *ásati* et *ásat*, av. *aŋhaiti* et *aŋhaṭ* « qu'il soit », sans différence de sens appréciable.

A l'indicatif, les désinences primaires indiquent un procès qui a lieu au moment où l'on parle, soit qu'il se produise actuellement, gr. φέρω « je suis en train de porter », soit qu'il vaille d'une manière générale, comme lat. *homo mortalis est*. Une forme à désinence primaire peut être employée en sanskrit avec *purắ* « auparavant » et chez Homère avec πάρος pour noter une chose vraie depuis un certain temps et qui n'a pas cessé de l'être ; ainsi :

Δ 264 ἀλλ' ὄρσευ πόλεμόνδ' οἷος πάρος εὔχεαι εἶναι.

Les désinences secondaires indiquent souvent le passé : véd. *bhárati*, hom. φέρει signifient « il porte » ; véd. *bhárat*, hom. φέρε signifient « il portait » ; hom. λίπε « il a laissé », etc., et de même hom. (*F*)ε(*F*)ίκτην en face de (*F*)έ(*F*)ικτον. Toutefois, comme ce n'est pas le seul emploi des désinences secondaires, cette expression du passé est ambiguë ; elle peut être précisée par l'augment, mais seulement dans un groupe de dialectes contigus :

indo-iranien, arménien et grec : là où les désinences secondaires sont accompagnées de l'augment, la forme n'exprime que le passé : ainsi skr. *ábharat* « il portait », gr. ἔφερε, arm. *eber* « il a porté » ; gr. ἔλιπε, arm. *elikh* « il a laissé ». Quand un même thème admet à la fois les désinences primaires et secondaires, les formes à désinences primaires constituent le présent proprement dit : skr. *bhárati* « il porte », gr. φέρει, et les formes à désinences secondaires, précédées ou non de l'augment, l'imparfait : skr. *(á)bharat* « il portait », gr. (ἔ)φερε. En slave où l'augment n'existe pas, il ne subsiste plus que quelques formes d'indicatif où un thème de présent à désinences secondaires exprime le passé ; ces formes servent d'aoristes : ainsi v. sl. *pade* « il est tombé » (avec *-e* de **-e-t*) en regard de *padetŭ* « il tombera », et les 2e et 3e personnes telles que *reče* « il a dit » en regard de *rečetŭ* « il dit ». C'est donc à l'aide des désinences secondaires et en outre de l'augment, mais seulement dans un petit groupe de dialectes, que l'indo-européen exprime l'opposition du présent et du passé.

En védique, les formes d'indicatif à désinences secondaires sans augment admettent aussi un sens à peu près identique à celui du subjonctif : *bhárat* « qu'il porte », surtout avec la négation prohibitive *mā́* : *mā́ bharaḥ* « ne porte pas », *mā́ bharat* « qu'il ne porte » ; et de même en iranien, dans les Gâthâs de l'Avesta ; c'est cet emploi que l'on appelle l'*injonctif* ; il n'est pas attesté de manière claire hors de l'indo-iranien. L'usage des désinences secondaires dans ces formes de l'indicatif qui servent à exprimer un désir ou une défense concorde avec l'usage fait des mêmes désinences à l'optatif et, dans une partie des cas, au subjonctif.

Sur la valeur des thèmes de présents et d'aoristes. — Une même racine fournit le plus souvent à l'indo-iranien, au grec, à l'arménien et au slave un ou plusieurs présents et aoristes, qui ont chacun un thème différent ; ainsi en grec φεύγειν, φυγεῖν ; μένειν et μίμνειν, μεῖναι ; γίγνεσθαι, γενέσθαι ; ἄγειν, ἀγαγεῖν ; γράφειν, γράψαι ; δεικνύναι, δεῖξαι ; τιθέναι, θεῖναι ; etc. ; en védique

riṇákti « il laisse », *áraik* « il a laissé » (avec augment *á-*); *dádhāti* « il pose », *ádhāt* « il a posé », etc. ; en arménien *aṙnem* « je fais », *arari* « j'ai fait » ; *luanam* « je lave » (cf. gr. λούω, lat. *lauō*), *luaçi* « j'ai lavé » ; en slave, *stanǫ* « je me lèverai », *staxŭ* « je me suis levé », etc. Mais ce qui caractérise l'aoriste au point de vue morphologique, ce n'est pas la forme du thème, car, sauf les formations en **-s-*, tous les types de thèmes employés à l'aoriste se retrouvent au présent; ainsi qu'on l'a vu p. 196 et suiv., *un thème d'aoriste se définit morphologiquement : un thème qui, à l'indicatif, présente seulement les désinences secondaires*. Dans les langues qui, comme le slave et l'arménien, ont un imparfait caractérisé par un suffixe particulier, le même thème peut servir parfois de présent avec les désinences primaires et d'aoriste avec les désinences secondaires : arm. *berē* (de **bhere-ti*) signifie « il porte », et l'ancien imparfait *e-ber* (de **e-bhere-t*) « il a porté » ; le présent v. sl. *padetŭ* signifie « il tombera » (le présent d'un verbe perfectif slave se traduit par un futur), et l'aoriste *pade* (ancien imparfait) « il est tombé ». Un thème de *présent* indo-européen sera donc défini : *un thème qui, à l'indicatif, admet les désinences primaires et secondaires*. Le parfait, qui a des désinences spéciales, n'est pas un présent ; au contraire un thème à infixe nasal, comme celui de skr. *vṛṇóti* « il couvre », un causatif, tel que skr. *vārāyati* « il fait couvrir », sont des présents, parce qu'on peut dire, avec les désinences secondaires : *ávṛṇot* « il couvrait », *ávārayat* « il faisait couvrir ».

Tous les types de thèmes ne sont pas susceptibles de fournir des aoristes ; il n'existe d'aoristes que dans les types radicaux comme gr. θεῖναι, λιπεῖν, πεπιθεῖν, dans le type en **-s-* et dans les types en **-ā-* et **-ē-*, comme μανῆ-ναι. Le type à infixe nasal, le type en **-se/o-*, les types dérivés en **-ye/o-*, **-ne/o-*, les causatifs en **-eye/o-* fournissent exclusivement des présents. Par rapport au présent, l'aoriste est d'ordinaire une forme plus légère, ainsi l'aoriste gr. πυθέσθαι en face des présents πεύθεσθαι et πυνθάνεσθαι.

Les thèmes de présents fournissent : 1° un indicatif, comprenant un présent proprement dit, un imparfait et un impératif — 2° un subjonctif — 3° un optatif. Ainsi en grec λείπω (λείπεις),

ἔλειπον, λεῖπε — λείπω (λείπῃς) — λείποιμι, soit cinq séries de formes. Les thèmes d'aoriste fournissent de même : 1° un indicatif, comprenant l'aoriste proprement dit et l'impératif — 2° un subjonctif — 3° un optatif : gr. ἔλιπον, λίπε — λίπω (λίπῃς) — λίποιμι, soit quatre séries de formes. De même en védique : présent, indicatif : présent proprement dit *çṛṇóti* « il entend », imparfait *áçṛṇot* « il entendait », impératif *çṛṇudhí* « entends » ; subjonctif *çṛṇávat* « qu'il entende » ; optatif *çṛṇuyắt* « il pourrait entendre », — aoriste *áçrot* « il a entendu », impératif *çrudhí* « entends » ; subjonctif *çrávat* « qu'il entende » ; optatif *çrūyắt* (écrit par *ū*) « il pourrait entendre ».

Les thèmes de présent et d'aoriste n'indiquent pas des *temps* différents : un imparfait ἔλειπον qui appartient au thème du présent n'est pas moins un passé qu'un aoriste ἔλιπον ; et un subjonctif aoriste λίπω n'est pas plus un passé que le subjonctif présent λείπω. Le mot *présent*, qui est traditionnel, ne doit pas induire en erreur : on distingue le *système du présent*, qui comprend diverses formes, parmi lesquelles un prétérit tel que ἔλειπον et un subjonctif tel que λείπω (λείπῃς) appliqué surtout à l'avenir, et le *présent proprement dit* λείπω (λείπεις), qui seul exprime un fait actuel et auquel le système doit son nom.

En grec, le thème de présent indique un procès considéré dans son développement, dans sa durée ; le thème d'aoriste, le procès pur et simple : l'un peut être symbolisé par une ligne, l'autre par un point. Soit la phrase suivante de Xénophon (Hell. I, 1, 3) : ἐμάχοντο μέχρι οἱ Ἀθηναῖοι ἀπέπλευσαν, le sens est : « ils ont combattu (action envisagée dans son développement et sa durée, d'où l'imparfait) jusqu'au départ des Athéniens » (le fait pur et simple du départ est envisagé : d'où l'emploi de l'aoriste). Tous les emplois du présent et de l'aoriste se ramènent à ces notions générales ; ainsi ἄρχειν signifie « être chef » (d'une manière durable), ἄρξαι signifie, entre autres choses, « prendre le commandement » (fait pur et simple). On exprime souvent à l'aoriste un fait qui a duré, mais qu'on envisage dans son ensemble sans songer expressément à la durée, ainsi chez Hérodote, II, 157 : ἡ Ἄζωτος ἀπασέων πολίων ἐπὶ πλεῖστον χρόνον πολιορ-

κεομένη ἀντέσχε « Azotos a résisté (fait envisagé dans son ensemble) plus longtemps que toutes les autres villes ». L'aoriste peut même indiquer un fait général, pourvu qu'on ne considère pas l'action indiquée dans son développement, mais seulement en tant que fait, d'ailleurs susceptible de se répéter indéfiniment (aoriste gnomique) : Théognis, 329 :

καὶ βραδὺς εὔβουλος εἷλεν ταχὺν ἄνδρα διώκων

« un homme lent, mais adroit, prend un homme rapide qu'il poursuit ». En arménien, le présent indique un procès qui se développe sans terme défini (donc considéré dans son développement) ; l'aoriste, le procès en tant qu'il aboutit à un terme défini ; la valeur de l'aoriste arménien est sensiblement différente de celle de l'aoriste grec et reproduit peut-être mieux l'état indo-européen. Malheureusement, la nuance de sens qui sépare le présent de l'aoriste n'est pas claire en indo-iranien, et la structure du slave ne se prête pas non plus à une définition nette de cette nuance. Si l'on est sûr que le présent indique le procès qui se développe, on ne saurait déterminer avec précision la valeur de l'aoriste : procès aboutissant à un terme défini ou procès pur et simple. Quoi qu'il en soit, l'opposition du présent et de l'aoriste est sans doute celle des particularités des verbes indo-européens qui a eu dans certaines langues pour le développement ultérieur de la flexion verbale les conséquences les plus importantes. Néanmoins, ce serait une erreur d'attribuer à l'opposition « présent : aoriste » en indo-européen l'importance qu'elle a en grec. Le hittite n'en offre pas trace.

CONCLUSION

Il n'a été tenu compte ici que des types attestés par l'accord d'au moins deux langues, et un grand nombre de traits des formations verbales ont été omis. Néanmoins ces indications donnent une idée de ce qu'a été la complexité du verbe indo-européen, avec la multiplicité de ses thèmes et la richesse de sa

flexion : c'est par centaines que se comptent les formes possibles d'une même racine dans la langue védique ou la langue homérique, si l'on fléchit tous les thèmes à tous les nombres, à toutes les personnes, à toutes les voix et avec toutes les sortes de désinences : primaires, secondaires ou d'impératif. Ainsi la racine skr. *vart-* « tourner » fournit dans le Ṛgveda : un présent *vártate* « il tourne » (et concurremment, par exception, la forme athématique *várti*, de **vartti*), un présent à redoublement *vavarti*, un présent intensif *várvarti*, un parfait *vavárta*, un aoriste sigmatique *avṛtsata* (3e personne plur.), un causatif *vartáyati*, un aoriste (à valeur causative) *avīvṛtat*, un désidératif (attesté au participe *vívṛtsan*), chaque thème admettant, d'une manière plus ou moins fréquente, les divers modes, les diverses personnes, en partie des désinences primaires et secondaires, etc., soit environ 40 formes (ou 80 là où l'actif et le moyen existent concurremment), c'est-à-dire pour tous les thèmes un total de plusieurs centaines de formes possibles, à quoi il faut ajouter les participes rattachés à chacun, avec toutes leurs formes casuelles et l'expression du genre. Cette complexité, dont toutes les langues conservent encore des traces, a été simplifiée au cours de l'histoire de chacun des dialectes et n'apparaît plus directement que dans les formes anciennes des langues de l'Inde, de l'Iran et de la Grèce.

CHAPITRE VI

LE NOM

L'indo-européen avait trois variétés de noms :

A. Les substantifs et adjectifs.

B. Les démonstratifs, interrogatifs et mots assimilés.

C. Les pronoms personnels (dont la forme est à part).

Outre le nombre, qui appartient à toutes les formes fléchies, ces trois sortes de mots tendent à exprimer la distinction des cas.

A. Substantifs et adjectifs.

Les adjectifs n'ont pas de flexion différente de celle des substantifs ; le seul trait qui les caractérise est la distinction des genres : le thème de masculin-neutre admet la flexion à la fois du masculin et du neutre aux trois cas où ces flexions sont distinctes, tandis que les substantifs n'ont d'ordinaire que l'une des deux, au moins au singulier ; de plus, il tend à s'y développer à côté du thème de masculin-neutre un thème féminin dérivé. L'emploi de la forme de chacun des trois genres d'un adjectif est déterminé par la notion à laquelle il se rapporte ; mais, comme les formations de féminin et la flexion du masculin et du neutre que présentent les adjectifs n'ont rien qui soit propre à ceux-ci, ils seront étudiés ici avec les substantifs.

a. Formation des thèmes.

Les thèmes primaires nominaux se rattachent à la racine au même titre que les thèmes primaires verbaux ; aussi leur rôle

est-il à peu près pareil à celui des noms verbaux dans les langues plus modernes. Par exemple, en sanskrit, un nom d'agent en *-tar-* peut se construire avec l'accusatif comme le verbe correspondant : *dắtā vásu* « il est le donneur de bien » ; le lat. *dator* est également primaire, quoique influencé par le vocalisme du verbe *dare* ; sur le modèle de ces noms primaires ont été formés des noms verbaux comme *pugnātor* de *pugnāre*, etc. : la formation de noms verbaux de cette sorte est un des traits qui caractérisent presque toutes les langues indo-européennes historiquement connues ; ainsi au lieu du nom primaire en **-tei-* attesté par skr. *júṣṭiḥ* « faveur, satisfaction », got. *(ga-)kusts* « épreuve », qui serait *γυστις, le grec a γεῦσις, dérivé de γεύομαι ; ces noms verbaux ont hérité des propriétés des thèmes primaires.

Le nombre des types de formations nominales est grand. La racine **men-* « penser », qui n'offre, il est vrai, aucune forme radicale sans suffixe, présente les thèmes suivants attestés par l'accord d'au moins deux langues :

**mén-es* : skr. *mánaḥ* (génit. *mánasaḥ*) « pensée », av. *manō*, gr. μένος (gén. μένεος).

**mén-men-* : skr. *mánma* (génit. *mánmanaḥ*) « pensée, prière », v. irl. *menme* « esprit » ; cf. lette *mīma* « énigme ».

**m°n-ei-* : skr. *múniḥ* « personnage inspiré », got. *muns* (acc. plur. *munins*) « pensée ».

**men-ter-* : skr. *mantắ* « celui qui pense », gr. Μέντωρ, lat. *mentor*, *commentor*.

**mén-tro-*, **mén-tlo-* : skr. *mántraḥ* « formule religieuse », av. *mąθrō* (même sens), lit. *(pa-)meñklas* « monument ».

**mn̥-tó-* : skr. *matắḥ* « pensé », av. *matō*, lit. *miñtas*, got. *-munds*, lat. *(com-)mentus*, peut-être gr. (αὐτό-)ματος.

**mn̥-tei-* : skr. *matíḥ*, *mátiḥ* « pensée », lat. *mens*, v. sl. *(pa-)mętĭ* « souvenir », lit. *(at-)mintìs* (même sens), got. *(ga-)munds* (même sens).

C'est sans doute par hasard que le thème **mén-teu-* de skr. *mántuḥ* « acte de penser » n'est pas attesté hors de l'indo-iranien.

Toutefois la langue courante ne forme pas librement des termes nouveaux. Les thèmes employés sont d'ordinaire déjà

dans l'usage, et il est assez rare qu'un sujet parlant ait occasion d'en former un qu'il n'ait pas encore entendu ; seuls les mots les moins usuels sont analysés et ramenés mentalement à leurs éléments constitutifs. La formation de thèmes nouveaux n'a guère lieu que lorsqu'il s'introduit des notions nouvelles, des techniques inconnues (et elle est alors le fait de langues spéciales), ou lorsqu'on doit remplacer un mot frappé de quelque interdiction, ou enfin, notamment dans la langue religieuse, lorsqu'on veut s'exprimer avec intensité.

Voici un aperçu des principaux types de formation, à titre d'exemples.

1° Thèmes à suffixe zéro ; *type athématique.* — L'élément prédésinentiel soumis aux alternances vocaliques de la flexion est la racine ; il en résulte que ces mots se présentent parfois sous des aspects différents dans les diverses langues :

**ped-* « pied » : skr. *pắt,* nom. plur. *pádaḥ,* gén. abl. sing. *padáḥ* ; gr. dor. πῶς, πόδες, ποδός (prédésinentielle ε dans l'adverbe lesb. πέδα « après » et le composé πέλλυτρον, de *πεδ-λυτρον, « courroie nouée autour des jambes ») ; arm. *otn* (nominatif-accusatif, issu de l'accusatif), nom. plur. *otkh* ; lat. *pēs, pedēs, pedis* ; got. *fotus* fait sur l'acc. sing. *fotu,* pourvu lui-même de l'*ō* du nominatif. Flexion indo-européenne : nom. sing. **pṓts,* nom. plur. **pód-es,* gén. abl. sing. **ped-é/ó-s.*

**wek*^{w}- « parole » : skr. *vắk,* av. *vāxš* (instr. *vača*) ; lat. *uōx* ; hom. gén. Ϝοπός, acc. Ϝόπα (le grec n'a pas de nominatif correspondant au latin *uōx,* mais se sert d'un dérivé ὄσσα).

**weik*$_1$- « clan, village » : skr. acc. sing. *víçam,* v. pers. *viθ-,* v. sl. *vĭsĭ* ; le gr. Ϝοῖκα-δε signifie « à la maison » (avec mouvement) ; lit. *vẽš*(*-pats*) « seigneur » (littéralement « chef de clan »), v. pruss. *wais*(*-pattin*) « maîtresse ».

**rēg*$_1$- « roi » : skr. *rāj-* (nom. sing. *rắṭ*) ; lat. *rēx, rēgis* ; v. irl. *rī, rīg* ; gaul. *-rīg-* par exemple dans *Dumno-rīx,* c'est-à-dire sans doute « roi du monde ».

**sneig*^{w}*h-* « neige » : gr. acc. sing. νίφα (Hésiode) ; lat. *nix, niuem.*

**leuk-* « lumière » : skr. *ruk-,* dat sing. *ruc-é* ; lat. *lūx, lūcis.*

gr. κῆρ, arm. *sirt,* v. pruss. *sīran* « cœur », lat. *cor, cordis* ; v. lit. génit. plur. *širdų,* hitt. *kardiaš* « du cœur ».

skr. *kṣấḥ* « terre », acc. sing. *kṣấm,* loc. sing. *kṣámi,* gén. *jmáḥ* (de indo-iranien **gžhmas*) ; gr. χθών, χθόνα ; av. *zå,* gén. sing. *zəmō* (**zmō,* monosyllabique), loc. sing. *zəmi* (**zami,* dissyllabique), cf. gr. χαμαί. Sur l'alternance gr. χθ- (= skr. *kṣ-*) : χ- (= av. *z-*) v. ci-dessus, p. 133.

skr. *gáuḥ* « taureau, vache », acc. sing. *gấm,* loc. sing. *gávi* ; gr. βοῦς, acc. sing. dor. βῶν, dat. loc. sing. βο(*F*)ί ; lat. (emprunté à un dialecte rural non latin, sans doute sabin) *bōs, bouis* ; v. irl. *bō* ; v. sax. *kō* ; arm. *kov* « vache ».

skr. *mấḥ* « souris », nom. plur. *mấṣaḥ* ; gr. μῦς, μυός ; lat. *mūs, mūris* ; v. h. a. *mūs* ; v. sl. *myšь* (ancien accusatif). Aucune alternance vocalique n'est attestée dans ce mot, pas plus que dans le suivant ; cet emploi du seul degré zéro est fréquent dans le cas des sonantes longues.

skr. *bhrấḥ* « sourcil », gén. *bhruváḥ* ; gr. ὀφρῦς, ὀφρύος ; v. sl. *brŭvь* (ancien accusatif sing.).

gr. θήρ (éol. φήρ), θηρός ; lit. acc. sing. *žvėrį* ; cf. la forme thématique lat. *fĕrus*.

Les thèmes à suffixe zéro restent fréquents en indo-iranien ; le grec en présente encore nombre d'exemples, comme πτώξ, πτωκός « craintif » et πτάξ, πτακός (issus d'une ancienne flexion πτώξ, πτακός) en regard de πτήσσω ; κλώψ, κλωπός « voleur », en regard de κλέπτω ; λίψ, λιβός « ce qui goutte, source » en regard de λείβω ; ou, isolés de tout verbe, γύψ, γῡπός ; κῖς, κιός ; etc. On en trouve surtout au deuxième terme des composés, ainsi gr. χέρ-νιψ, χέρ-νιβος, en face de νίζω, futur νίψω, cf. skr. *nir-ṇíj-* « ornement » ; ἐπί-τεξ (avec un accusatif ἐπί-τοκα chez Hérodote et ailleurs) « qui est sur le point d'accoucher », en face de τεκεῖν ; lat. *tubi-cen,* en face de *canō* ; *au-spex* « qui examine les oiseaux », en face de *speciō,* cf. skr. *spáç-* « qui voit » ; etc. Souvent le thème indo-européen à suffixe zéro n'est attesté qu'indirectement par la présence de thèmes à suffixes secondaires, ainsi un thème i.-e. **meus-* « mouche » est supposé par les dérivés : lat. *mus-ca* ; lit. *mus-ė̃,* gr. μυῖα (de **μυh-ya*), v. sl. *mŭš-ica* (de **mus-ī-kā*) ;

arm. *mun* (de **mus-no-*) ; v. sl. *muxa* (de **mous-ā*) ; par exemple le v. sl. *muxa* « mouche » est tiré de **mous-*, comme v. sl. *juxa* « ragoût de viande, soupe » d'une forme à vocalisme **o* du thème à suffixe zéro attesté par lat. *iūs,* skr. *yūḥ* « ragoût, sauce de viande », et dont on a aussi les dérivés lit. *júš-ė* « soupe », v. pruss. *ius-e.*

Les thèmes à suffixe zéro du type athématique sont d'autant mieux représentés dans une langue que celle-ci est attestée sous une forme plus ancienne, et ils disparaissent rapidement à l'époque historique. Ils existaient sans doute normalement près des racines qui fournissaient un présent radical athématique. Ils occupaient parmi les formations nominales de l'indo-européen l'une des places les plus importantes.

La forme à degré zéro de la racine désignait l'acte même indiqué par la racine et sans doute anciennement la force intime qui s'exprimait par cet acte ; ces mots pouvaient donc avoir une valeur religieuse. Étant donné que cette force était conçue comme ayant un caractère femelle, ces noms sont souvent féminins : ainsi skr. *vāk* et lat. *uōx,* lat. *lūx,* etc. On aperçoit ici la valeur des racines indo-européennes dont le propre est d'indiquer une action. Plus rarement qu'une action, ces noms pouvaient aussi indiquer un agent : c'est ce qui arrive dans des termes archaïques comme lat. *rēx* et véd. *rā́ṭ* (thème *raj-*), lat. *dux*, etc. ; étant donné ce sens, les noms à suffixe zéro sont alors de genre masculin.

Aux cas autres que le nominatif et l'accusatif, les noms d'action ont aussi été employés ; ils ont eu alors le caractère d'infinitifs qu'on leur voit souvent en védique ; ainsi, en face de lat. *lūx,* on a en védique un datif *rucé* avec la valeur « pour briller ».

2° *Thèmes caractérisés par la voyelle thématique.* — Ce type ne diffère du précédent que par l'addition de la voyelle thématique à la racine : cette voyelle entraîne fixité du vocalisme de la racine et constance de la place du ton dans la flexion.

Le cas le plus important est celui des thèmes à vocalisme radical **o* et ton sur la racine, indiquant l'action ; fréquents en

indo-iranien, en slave, en baltique et en grec, ces noms sont peu représentés dans les dialectes occidentaux : germanique, italique, celtique. Ils apparaissent, comme on l'attend, surtout en face de présents radicaux thématiques. Exemples :

v. sl. *sněgŭ* « neige » (gén. russe *sněga*), lit. *snẽgas*, got. *snaiws*, en face de lit. *snẽga* « il neige », etc. (cf. **sneigʷh-* dans un autre groupe dialectal, p. 254).

av. *takō* « courant », v. sl. *tokŭ* « courant » (génitif sing. russe *tóka*), cf. v. sl. *tekǫ* « il court », lit. *tẽka*, irl. *techid* « il fuit », av. *tačaiti* « il court ».

C'est le type de gr. φόρος, φέρω ; λόγος, λέγω ; πλό(*F*)ος, πλέ(*F*)ω ; στοῖχος, στείχω ; etc. Assez souvent, il sert à nommer des objets, ainsi skr. *jámbhaḥ* « dent », v. sl. *zǫbŭ* (génitif russe *zúba*), lit. *žambas* « angle de deux poutres », gr. γόμφος « cheville », v. h. a. *kamb* « peigne », en regard de skr. *jámbhate*, v. sl. *zębetŭ* « il déchire » ; ainsi encore v. sl. *vozŭ* « voiture » (génit. russe *vóza*), gr. (*F*)όχος, en regard de v. sl. *vezǫ* « je conduis en voiture », lat. *uehō*.

Les mêmes thèmes, avec le ton sur la voyelle thématique, indiquent l'agent de l'action, le résultat de l'action, et ont souvent le caractère d'adjectifs : gr. τομός « coupant », à côté de τόμος « coupure », cf. τέμνω ; τροχός « roue », à côté de τρόχος « course », cf. τρέχω ; λοιπός « reste », cf. λείπω ; σκοπός « guetteur, surveillant », à côté de σκέπτομαι ; ὁλκός « ce qui est tiré, trace », cf. ἕλκω ; skr. *varáḥ* « prétendant », à côté de *váraḥ* « choix » ; *çokáḥ* « brillant », à côté de *çókaḥ* « éclat » ; skr. *ghanáḥ* « massue », à côté de gr. φόνος « meurtre », russe *gon* (génit. *góna*) « chasse », etc. (cf. ci-dessus, p. 140). Le lat. *procus* « prétendant » (cf. *precēs*) repose sur un thème indo-européen oxyton de cette forme ; mais le latin n'en laisse rien entrevoir. La place du ton sur la fin du mot semble d'ailleurs caractériser d'une matière générale la valeur adjective, concrète, par opposition aux abstraits qui ont le ton sur la racine, c'est-à-dire sur le commencement du mot.

Les thèmes qui ont le ton sur la voyelle thématique admettent le vocalisme **ō*, ainsi : gr. σωρός « monceau », à côté de σορός

(cf. pour *ō le féminin lit. *tvorà* « clôture » ; la racine **twerə-* signifie « saisir, embrasser ») ; ὠμός, skr. *āmáḥ*, arm. *(h)um* « cru » (à côté de irl. *om*, avec **ŏ*) ; v. sl. *nagŭ* « nu » (russe nomin. féminin *nagá*), lit. *nûgas* ; got. *froþs* (dat. *frodamma*) « sage », à côté de *fraþjan* « comprendre » ; skr. *nāyáḥ* « conducteur », à côté de *náyaḥ* « conduite » ; *bhāráḥ* « fardeau », à côté de *bháraḥ* « action de porter », gr. φόρος « tribut ».

Des thèmes à vocalisme radical zéro se rencontrent notamment au second terme des composés, comme gr. νεο-γνό-ς « nouveau-né » ; i.-e. **ni-ɣdó-* (skr. *nīḍáḥ*, arm. *nist* « lieu où l'on est établi », lat. *nīdus*, v. h. a. *nest*) de la racine **sed-* « être assis ».

Beaucoup de mots thématiques ne rentrent dans aucune catégorie définie, ainsi skr. *vṛ́kaḥ* « loup », av. *vəhrkō*, v. sl. *vlĭkŭ* (génit. sing. russe *vólka*), lit. *vilkas*. Il y a une petite catégorie d'adjectifs à vocalisme radical **e* ; le plus remarquable est skr. *sánaḥ* « vieux », lit. *sēnas*, v. irl. *sen*, arm. *hin*, gr. ἕνος ; le gr. λευκός, à côté de λοῦσσον « point blanc du bois du sapin » et ἀμφι-λύκη, a ce même vocalisme. Il y a aussi des neutres à vocalisme radical **e* comme gr. *Fέργον*, v. h. a. *werc* ; **o* dans arm. *gorc* « œuvre » (cf. gr. δημιουργός de **δᾶμι-ο-Fοργος*), zéro dans got. *waurk* sont dus à des influences particulières. Mais on observe le vocalisme radical zéro dans l'adjectif skr. *dīrgháḥ* « long », v. sl. *dlŭgŭ*, etc. et dans le substantif neutre skr. *yugám* « joug », gr. ζυγόν, lat. *iugum*, got. *juk*. Il y a une brève, de timbre inconnu, dans skr. *çapháḥ* « sabot (de cheval) » et av. *safō*, une longue dans v. isl. *hófr* et v. h. a. *huof* (même sens).

Souvent les noms thématiques sont dérivés de noms athématiques attestés, ainsi skr. *padám* « pas, trace », av. *paδəm* « trace », gr. πέδον « sol », v. isl. *fet* « pas », arm. *het* « trace de pas », hitt. *pedan* « place, endroit », de **ped-* « pied » ; skr. *himáḥ* « hiver », lat. *bīmus* (de **bi-himos*) « de deux ans », de **gʰiem-*, attesté par lat. *hiems*, av. *zyå* (génit. *zimō*) « hiver » ; gr. πῖερός, πῖαρός, skr. *pīvaráḥ* « gras », à côté de gr. πῖαρ ; skr. *udráḥ*, av. *udrō* « sorte d'animal aquatique », gr. ὕδρος, v. isl. *otr* « loutre », à côté de gr. ὕδωρ, v. h. a. *wazzar* « eau » ; etc. Sous leur forme la plus ancienne, les ordinaux de « sixième » à

« dixième » sont des dérivés thématiques des noms de nombre correspondants : gaul. *suexos* ; lat. *septimus*, gr. delph. ἕδδεμος, ἑδδεμή-(κοντα), skr. *saptamáḥ* ; gr. ὄγδο(*F*)ος, ὀγδο(*F*)ή-(κοντα) ; lat. *nōnus* < **nouenos*, gr. ἐν(*F*)ενή-(κοντα) ; lat. *decimus*, skr. *daçamáḥ* ; cf. p. 412 ; d'autre part, les langues orientales ont des dérivés thématiques des noms de nombre « trois » et « quatre » employés notamment avec les noms qui n'ont pas de singulier (type latin : *bina castra*) : skr. *trayáḥ*, v. sl. *troji*, lit. *trejì* « trois », et fournissant aussi des collectifs neutres : v. sl. *tróje*, russe *trójе* « groupe de trois » ; de même : v. sl. *četvori* « quatre », russe *četvero* « groupe de quatre », skr. *catvarám* « place quadrangulaire ». Dans ces dérivés, le vocalisme présuffixal et la place du ton sont mal définis : les désaccords entre les langues sont fréquents. — L'indo-iranien a développé les dérivés de ce genre à vocalisme long (qu'on nomme en sanskrit *vṛddhi*) de l'élément initial du mot : skr. *mānasáḥ* « qui a rapport à l'esprit » de *mánaḥ* « esprit », *saindhaváḥ* « qui a rapport à l'Indus », de *síndhuḥ* « fleuve, Indus ». En dehors de l'indo-iranien, l'allongement de l'élément initial est peu attesté ; néanmoins il y en a des exemples, notamment en grec (type hom. ἠνορέη en face de ἀνήρ), en baltique et en slave.

3° Suffixe **-es-*. — Le suffixe **-es-* fournit des noms primaires abstraits, de genre neutre, à vocalisme **e* de la racine, ton sur l'élément présuffixal :

**k*$_{1}$*leu-* : skr. *çrávaḥ* « gloire » (génit. sing. *çrávasaḥ*), gr. κλέ-(*F*)ος ; av. *sravah-* « mot », v. sl. *slovo* « parole » (avec *o* issu de **e* devant *vo*), russe *slóvo*.

**g*$_{1}$*enə-* : skr. *jánaḥ* « race », gr. γένος, lat. *genus*.

Et de même, là où la racine est moins nette :

skr. *nábhaḥ* « nuée », gr. νέφος, v. sl. *nebo* « ciel », russe *nébo*.

skr. *rájaḥ* « espace sombre », gr. ἔρεβος, got. *riqis* « ténèbres », arm. *erek* « soir » (passé aux thèmes en **-o-*).

Le vocalisme zéro d'un substantif comme gr. θάρσος, θράσος est dû à l'influence de l'adjectif θρασύς (et θράσυνος), et le nom propre éolien Ἱππο-θέρσης conserve le vocalisme **e* ancien ; le vocalisme **o*

de hom. ὄχεα, ὄχεσφιν est dû à (*F*)όχος, et Hesychius atteste la forme attendue, ἔχεσφιν, dans une glose ; l'*o* de lat. *pondus* (cf. le verbe *pendō*) provient de **pondo-*, conservé dans l'ablatif *pondō* ; etc.

A côté des abstraits neutres ayant le ton sur la racine, il y avait des adjectifs ayant le ton sur le suffixe, ce qui rappelle le contraste de τόμος « coupure » et τομός » coupant » (p. 257), ainsi skr. *apáḥ* « actif » à côté de *ápaḥ* « œuvre », gr. ψευδής « menteur » à côté de ψεῦδος ; le type apparaît surtout en composition, où l'adjectif en **-es-* s'oppose à un adjectif non composé, d'autre formation, ainsi :

skr. *cétaḥ* « éclat »	*citráḥ* « éclatant »	*acetāḥ* « qui n'a pas d'éclat »
práthaḥ « largeur »	*pṛthúḥ* « large »	*sapráthāḥ* « pourvu de largeur »
gr. πλάτος (d'après πλατύς)	πλατύς	ἀπλατής
av. *drājō* « longueur »	*darəγō* « long »	*zānu-drājå* « qui a la longueur du genou »

Quand la notion désignée par le thème en **-es-* est conçue comme agissant, le mot est du genre « animé » (masculin ou féminin) ; alors le suffixe est tonique et offre, au nominatif et à quelques autres formes, le vocalisme **o* :

skr. *uṣáḥ* « aurore », hom. ἠώς, att. ἕως (de **āusós*) ; cf. le dérivé lat. *aurōra* ; en tant que phénomène naturel, l' « aurore » est animée et divinisée.

gr. acc. αἰῶ de **αἰ*(*F*)*ehα* ; loc. αἰ(*F*)ές et αἰ(*F*)εί (de αἰ*F*ε*hι*) « toujours ».

gr. αἰδώς, cf. l'adjectif ἀν-αιδής et le verbe dérivé αἰδέομαι, futur hom. αἰδέσσομαι.

lat. *angor* (et *angus-tus*), en regard du neutre skr. *áṃhaḥ*, av. *ązō* « angoisse » et de lit. *añk-š-tas* « étroit ».

Les formes de genre « animé » et de genre « inanimé » (neutre) ont pu exister concurremment, suivant la conception, ainsi qu'en témoignent lat. *decus* et *decor*, *tenus* et *tenor*.

4° Suffixe *-*eu*-. — Avec *-*eu*- sont formés de nombreux adjectifs, ayant le ton sur le suffixe ; le vocalisme radical ordinaire est zéro, ainsi :

skr. *gur-ú-ḥ* « lourd », gr. βαρ-ύ-ς, got. *kaur-u-s* ; cf. lat. *grauis* (de **g*ʷ*rə-w-is* ; v. p. 125).

skr. *tṛṣ-ú-ḥ* « assoiffé », got. *þaurs-u-s* « sec » (avec *s* d'après la forme verbale *-þairsan* ; le **ʒ* ancien, représenté par *r*, est conservé dans v. isl. *þurr*, v. h. a. *durri*).

gr. βαθ-ύ-ς, en regard de βένθος.

Le vocalisme radical est **o* dans d'autres cas, ainsi :

gr. πολ-ύ-ς, v. angl. *feal-a* « beaucoup », en regard du vocalisme zéro de skr. *pur-ú-ḥ* « abondant », et du vocalisme **e* imprévu de got. *fil-u* « beaucoup », v. irl. *il*.

Les substantifs en *-*eu*- ne forment une catégorie une ni pour le sens ni pour la forme (plusieurs appartiennent du reste à des racines qui ne sont pas connues par ailleurs) :

skr. *paçúḥ* (masc.) et *páçu* (neutre) « troupeau », got. *faihu* « possession, argent », lat. *pecus* et *pecu*.

skr. *hánuḥ* « mâchoire » (sur *h* initial, v. p. 172), gr. γένυς, got. *kinnus*, v. irl. *gin* (génit. *geno*), lat. *genu-(ĭnus) dĕns* « de la mâchoire ».

skr. *ketúḥ* « apparition, signe », avec vocalisme **o* de la racine et ton sur le suffixe, comme got. *haidus* « manière ».

v. sl. *domŭ*, gén. *domu*, « maison », lat. *domus*, gén. *domūs* sont suspects de devoir leur vocalisme à **dómo*- (skr. *dámaḥ* « maison », gr. δόμος), avec lequel ils sont contaminés.

Le suffixe *-*eu*- est secondaire dans une partie de ses emplois ; ainsi skr. *manyúḥ* « colère » = av. *mainyuš* « esprit » a l'air d'un dérivé du thème **m*°*nei*- attesté par got. *muns* « pensée » ; les mots grecs en -ηυ- du type φορεύς, φορῆ(*F*)ος (att. φορέως) sont en principe des dérivés de noms thématiques, cf. gr. σόρος.

5° Suffixe *-*yo*- (*-*iyo*-). — Le suffixe *-*yo*- (*-*iyo*-), secondaire, fournit des adjectifs et des abstraits dérivés de noms.

**g*ʷ*ow*- « taureau, vache » : skr. *gáv-ya-ḥ* « bovin », av.

gao-ya-, arm. *kog-i* « beurre » : gr. (ἐννεά-)ὅσιος (de *-βοϝ-yo-ς).

La voyelle qui termine un thème de forme thématique n'est pas conservée devant ce suffixe :

skr. *svápn-(i)ya-m* « songe » de *snápna-ḥ* « sommeil », lat. *somn-iu-m* de *somnu-s*, v. sl. *sŭn-ĭje* « songe » de *sŭnŭ* « sommeil », gr. (ἐν-)ὄπνιον de ὕπνο-ς.

skr. *áçv-iya-ḥ* « de cheval » de *áçva-ḥ* « cheval », gr. ἵππ-ιος de ἵππο-ς.

Le suffixe **-yo-* (**-iyo-*) a continué de fournir des mots à l'indo-iranien, au grec, au slave, au latin, etc., ainsi gr. τέλειος (*τελεσ-*yo-ς*) de τέλος, θελκτήρ-ιο-ν de θελκτήρ, etc.

Là où il semble fournir des thèmes primaires, comme gr. στύγ-ιο-ς « haïssable », v. sl. *lŭžĭ* « menteur » (**lŭž-je-*), il s'agit de dérivés de thèmes à suffixe zéro **stug-*, **lugh-*, qui peuvent par hasard n'être pas attestés. Du reste στύξ existe peut-être, et est supposé par στύγος, στυγνός, στυγερός.

Le suffixe **-yo-* (**-iyo-*) marque l'opposition entre plusieurs personnes ou plusieurs choses, tandis que **-ero-*, **-tero-* marquent une opposition de deux, ainsi :

**al-yo-* « autre » dans gr. ἄλλος, lat. *alius*, got. *aljis*, v. irl. *aile* (et **an-yo-* dans skr. *anyáḥ* « autre », av. *anyō*), en regard de got. *anþar*, lit. *añtras* « autre » (en parlant de deux), « l'un (des deux) » et de lat. *alter*, fait sur *alius*.

Le gr. δεξ-ιό-ς et le lat. *dex-ter* ont donc tous deux des suffixes marquant opposition, mais avec une nuance de sens originairement différente dans les deux cas. — Dans skr. *náv-ya-ḥ* « nouveau », lit. *naũ-ja-s*, got. *niu-ji-s*, gaul. *nov-io-*, le suffixe **-yo-* sert à marquer la « nouveauté » en l'opposant à tout ce qui n'est plus neuf ; il y a en regard un suffixe en *-er-* dans gr. νεαρός, lat. *nouer-ca*, arm. *nor* « nouvean ».

6° Suffixe **-en-*. — Comme le précédent, le suffixe **-en-* est secondaire ; ainsi dans got. *guma*, génit. *gumins* « homme », lat. *homō*, *hominis*, dérivé du thème **g₁hem-* de av. *zəm-* « terre », gr. χαμ-αί, lit. *žẽm-ė̃* « terre », lat. *hum-u-s* : l'homme est l'être « terrestre » par opposition aux dieux « célestes » ; dans skr.

rāj-an- « roi » (nom. sing. *rājā,* génit. *rājñaḥ*) dérivé de *rāj-* cf. lat. *rēx*. La déclinaison dite faible du germanique est celle qui renferme ce suffixe secondaire, ainsi v. h. a. *(heri-)zogo*, génit. *(heri-)zogen* « chef (d'armée) », en regard de lat. *duc-* (nom. *dux*). Contracté avec la voyelle finale d'une forme thématique, le suffixe donne une voyelle longue dans στρᾰβών, génit. στρᾰβῶνος, de στρᾰβός, dans av. *mąθrān-* « celui qui dit la parole sainte » dérivé de *mąθra-* « formule sainte », etc. (type qui s'est du reste étendu hors de ses limites anciennes).

Des mots isolés, dérivés d'anciens thèmes à suffixe zéro, ont ce même suffixe, ainsi :

skr. *tákṣ-an-* « charpentier » ay. *taš-an-*, gr. τέκτ-ον-.

skr. *ukṣ-án-* « taureau », got. *auhs-in-*.

av. *arš-an-* « mâle », hom. ἄρσ-εν-, ἔρσ-εν-, arm. *arn* « bélier sauvage ».

skr. *yúv-an-* « jeune », av. *y(u)v-an-*, lat. *iuu-en-(is)*.

Ce suffixe **-en-* a joué un grand rôle en indo-européen où il servait, dans la flexion des neutres, à introduire les désinences des cas autres que le nominatif-accusatif. Un nom comme le nom **wed-*, **ud-* de l' « eau » présentait l'élément **-en-* dans des formes comme le génitif hitt. *wetenaš, wetnaš* ; le védique a de même gén.-abl. *udnáḥ*. En ombrien en face du nomin.-accus. utur, l'ablatif est une. (En pareil cas le grec se sert d'une forme élargie ὕδατος).

Ces formes en **-en-* ont continué de jouer en hittite un rôle considérable ; par exemple les noms d'action dont le nom.-acc. est en *-war* ont leur gén. en *-wenaš*, *-unaš*.

7° Suffixe **-no-*. — Un emploi secondaire est attesté par des formations comme lat. *aēnus* (**ayes-no-s*) de *aes, ebur-nu-s* de *ebur-*, gr. ἀλγεινός (*ἀλγεσ-νο-ς) de ἄλγος ; σελήνη, dor. σελάνᾱ, lesb. σελάννᾱ (*σελασ-νᾱ) « lune » (littéralement « pourvue d'éclat ») de σέλας, etc. ; un exemple indo-européen est :

av. *raoxš-na-* « brillant », v. pruss. *laux-nos* « astres », lat. *lūna* (*losna* à Préneste), v. irl. *lūan*, v. sl. *luna* « lune », c'est-

à-dire un thème **louks-no-* ; gr. λύχνος représente **luks-no-s* ; dans les deux formes, on a affaire à un dérivé d'un thème **leuk-es-*, qui est attesté par av. *raočah-* « lumière ».

Souvent aussi le suffixe **-no-*, portant le ton, s'ajoute à la forme sans **e* de la racine et fournit des adjectifs synonymes des adjectifs en **-to-* du type skr. *çru-tá-ḥ* « entendu », gr. κλυ-τό-ς, lat. *(in-)cli-tus*, qui seront étudiés p. 268, ainsi :

skr. *pūr-ṇá-ḥ* « plein » ; v. sl. *plŭ-nŭ*, lit. *pìl-na-s*, got. *fulls* (de **ful-na-z*), v. irl. *lān* ; cf. lat. *plē-nu-s*, avec un autre vocalisme (v. p. 162).

Ce type est fréquent en sanskrit : *tīr-ṇá-ḥ* « traversé », *bhinná-ḥ* « fendu », etc.

Le même suffixe ajouté à la racine (ou plutôt à un thème à suffixe zéro) portant le ton et avec des degrés vocaliques mal définis, mais notamment avec le vocalisme **o*, fournit des noms d'action :

**swóp-no-*, dans lit. *sãp-na-s*, arm. *khun*, skr. *svápna-ḥ* « sommeil », lat. *som-nu-s* (les deux derniers pouvant aussi représenter **swép-no-*, comme v. isl. *suef-n* « sommeil ») ; le vocalisme de **sup-no-*, dans gr. ὕπ-ν-ος, v. sl. *sŭnŭ*, v. irl. *sūan*, gall. *hún* « sommeil », s'explique peut-être par l'influence d'un dérivé **supniyo-* (v. pp. 262 et 276).

skr. *dă-na-m* « don », lat. *dō-nu-m*.

skr. *sthă-na-m* « lieu de repos », lit. *stó-na-s* « situation ».

Ou avec **-nā-* :

**k^{w}oi-nă-* : av. *kaē-na* « vengeance », v. sl. *cě-na* « prix », gr. ποι-νή.

Le vocalisme **o* de la racine est normal dans le type grec : χό(*F*)-ανο-ς, cf. χέ(*F*)-ω ; *F*όργ-ανο-ν, cf. (*F*)έργον ; etc.

Le suffixe d'adjectif admet aussi la forme **-eno-* dans got. *fulgin-s* « caché » à côté de *filha* « je cache » et dans le type des participes slaves tels que v. sl. *vlĭčenŭ* « tiré » à côté de *vlĕkǫ* « je tire », lit. *velkù*, et la forme **-ono-* dans le type des participes germaniques tels que got. *bit-an-s* « mordu » à côté de *beita* « je mords » (cf. skr. *bhin-ná-ḥ* cité ci-dessus), v. h. a. *(gi)wort-an* « devenu ». — La forme **-ono-* a aussi fourni des substantifs

sur le type desquels repose l'infinitif germanique : got. *itan* « manger », cf. skr. *ád-anam* ; le grec a **-onā-*, ainsi ἡδονή, en regard de ἡδύς.

8° Suffixe **-mo-*. — Avec le suffixe **-mo-* sont formés des adjectifs secondaires, comme gr. ἔτυ-μο-ς (cf. ἐτε(*F*)ός), lit. *árty-ma-s* « proche », skr. *ruk-má-ḥ* « brillant » (du thème à suffixe zéro **leuk-* : lat. *lūx*, skr. *ruc-*) ; dans quelques-uns, comme gr. θερ-μό-ς, arm. *jer-m* « chaud » (et av. *garə-ma-* « chaud », lat. *for-mu-s*, irl. *gor* « feu », avec vocalisme **o* de la racine), le thème primaire d'où est dérivé l'adjectif en **-mo-* n'est par hasard pas attesté. — Comme **-yo-*, ce suffixe marque une opposition entre plus de deux objets, ainsi lit. *pìr-ma-s* « premier », got. *fruma*, lat. *prīmus* (cf. *prior* en parlant de deux), gr. πρόμος.

En outre, le même suffixe fournit des substantifs, les uns secondaires, comme :

skr. *dru-má-ḥ* « arbre », gr. δρυ-μά « forêt » ; cf. skr. *dắru*, génit. *drúṇaḥ* « arbre », et gr. δόρυ, δρῦς,

les autres difficiles à analyser précisément, comme :

skr. *dhū-má-ḥ* « fumée », lit. *dú-mai* (au pluriel), v. sl. *dy-mŭ* « fumée », lat. *fū-mu-s*.

skr. *īr-má-ḥ* « bras », av. *arə-ma*, got. *ar-m-s*, v. sl. *ramo* « épaule » (de **orəmo-*, à en juger par l'intonation du serbe *râmo*), v. pruss. *irmo* « bras ».

v. isl. *halmr* « paille », lat. *culmus*, lette *salms*, v. sl. *slama*, russe *solóma*, serbe *slâma* (le suffixe slave est ici **-mā*), avec vocalisme **o* du premier élément de la racine dissyllabique, soit **k̑oləmo-*, et le dérivé à suffixe *-ā-* gr. καλάμη, avec un vocalisme radical zéro (v. p. 276), qui s'est étendu à κάλαμος, tandis que le mot slave a reçu le vocalisme du masculin.

Enfin, un type d'abstraits en **-smo-*, sans doute à vocalisme présuffixal **o* et ton sur **-smo-*, est attesté par les mots lituaniens tels que *lañk-sma-s* « action de plier », cf. *lenkiù* « je plie », *valk-sma-s* « action de tirer », cf. *velkù* « je tire », et grecs, tels que πλοχμός (de **πλοκ-σμο-ς*), cf. πλέκω ; σχισμός (de **σχιδ-σμο-ς*), cf.

σχίζω ; ὄλμος « mortier » de **ol-smo-s*, en face de ἀλέω ; etc. Le suffixe est plus rare sous la forme **-mo-* ; mais on l'observe dans quelques cas, comme gr. ἄνεμος, lat. *animus, anima,* en regard de skr. *ániti* « il souffle », *ánilaḥ* « vent », got. *anan* « souffler », v. irl. *anāl* et gall. *anadl* « respiration ».

9° Suffixe **-er-*. — Ce suffixe n'était plus productif dès une date ancienne. Il fournit :

α. Des noms de parenté non analysables, comme :

skr. *svásā* « sœur » (thème *svásar-*), av. *xvaŋhar-*, arm. *khoyr* (de **swesōr*, donnant **khehur*, **kheur*, d'où *khoyr*), lit. *sesů* (gén. *seserš*), lat. *soror*, v. irl. *siur*, got. *swistar*.

skr. *devā́* « frère du mari » (thème *devár-*), gr. δᾱήρ, arm. *taygr*, lit. *dẽverìs*, v. sl. *dĕverĭ*.

β. Des nominatifs-accusatifs neutres singuliers de noms dont le reste de la flexion a le suffixe **-en-* (voir p. 263) :

skr. *údhar* « sein », gén. *údhnaḥ* ; gr. οὖθαρ, οὔθατος ; lat. *über* ; v. h. a. *ūtar*.

Ce type avait en indo-européen une grande importance. Il est largement conservé en hittite, où il fournit notamment des noms d'action. — Le latin *iter* conserve, de la racine **ei-* « aller », un vieux nom de ce genre ; la forme de génitif avec suffixe *-en-* est conservée indirectement par lat. *itineris*.

Les dérivés de ces mots ont aussi **-r-*, ainsi :

gr. πῖ(ϝ)αρ (à côté de πίων, skr. *pīvā* « gras ») : πῖ(ϝ)ερός, skr. *pīvaráḥ* « gras », et féminin : gr. πί(ϝ)ειρα, skr. *pīvarī*.

Le « tokharien » a un dérivé féminin *ytār* « chemin ».

γ. Des adverbes indiquant opposition de deux choses :

skr. *up-ár-i* « au-dessus », gr. ὑπ-ερ, et lat. *sup-er*, en regard de skr. *upamáḥ* « supérieur » et lat. *summus*. Il est remarquable que ces formes pourvues de suffixes marquant opposition signifient « sur », tandis que les formes simples, skr. *úpa*, gr. ὑπο, et lat. *sub*, signifient « sous » (mais non pas v. h. a. *ūf* « sur », v. sl. *vŭs-*, marquant mouvement de bas en haut).

av. *aδ-air-i* « en bas », got. *undar* « sous », en regard de skr. *adhamáḥ*, lat. (d'origine dialectale) *infimus*.

De là sont dérivés des adjectifs en **-ero-*, **-ro-* marquant opposition de deux objets (cf. **-tero-*, p. 271) :

gr. ὕπ-ερο-ς « pilon », et lat. *sup-eru-s*.

skr. *ádh-ara-ḥ* « inférieur », lat. (dialectal) *inf-eru-s*.

On a vu, p. 262, gr. νεαρός, etc.

10° Suffixe **-ro-*. — Le suffixe **-ro-* (ou **-ero-*) sert à former des adjectifs synonymes de ceux en **-eu-*, ainsi gr. κρατ-ύ-ς et κρατ-ερό-ς « fort » ; il est souvent secondaire, ainsi dans gr. λιγυ-ρό-ς, φοβε-ρό-ς, etc. ; mais il s'attache aussi à des racines d'une manière immédiate, et alors le vocalisme radical est **o* ou zéro : got. *bait-r-s* « amer » littéralement « mordant «), de **bhoid-ró-s*, et v. h. a. *bittar* « amer » de **bhid-ró-s* ; v. h. a. *heitar* « brillant », de **k^{w}oit-ró-s*, et skr. *cit-ráḥ* « brillant » ; le vocalisme zéro est le plus fréquent : skr. *çūráḥ* « fort », av. *sū-rō*, gr. (ἄ-)κῡ-ρο-ς ; cf. skr. *çáv-aḥ* « force ».

11° Suffixe **-lo-*. — Le suffixe **-lo-* ne fait guère qu'élargir le mot dont il est dérivé dans skr. *bahu-lá-ḥ* « abondant », gr. παχυ-λός, de skr. *bahúḥ*, gr. παχύς ; skr. *nābhī-la-m* « nombril », gr. gr. ὀμφα-λό-ς, lat. *umbi-l-(īcus)*, v. h. a. *nabolo*, etc. ; lat. *oc-ulus* dont le correspondant figure peut-être dans le hittite hiéroglyphique *-akalaš*, aussi de genre animé — en face de hittite cunéiforme *-akeššar*, *-akeššnaš* et de skr. *ákṣi*, *akṣṇáḥ*. Un mot tel que got. *sit-l-s* « siège » (cf. lat. *sella*, laconien ἑλλά) peut être tenu pour dérivé d'un thème à suffixe zéro **sed-*, cf. véd. accus. sing. *sád-am*, dat. *sád-e* « pour s'asseoir » et le composé latin *(prae-)ses*, comme gr. ὁμαλός sort de ὁμος, et lat. *similis*, irl. *samail* « ressemblance » de **sem-* « un, pareil » (gr. εἷς, ἕν).

Le suffixe **-lo-* a fourni des noms d'agents comme lat. *bib-ulus*, *crēd-ulus*, *trem-ulus*, d'où les participes slaves et arméniens en **-lo-*, tels que v. sl. *neslŭ* (*jesmĭ*) « (j'ai) porté » et arm. *gereal* (*em*) « (j'ai) pris » et l'infinitif arménien, *gerel* « prendre » ; le « tokharien » a aussi beaucoup développé les participes en **-l-*.

Enfin il a donné des diminutifs : lat. *agel-lu-s* de *ager* ; *porcu-lu-s*, lit. *paršē-l-(is)*, v. h. a. *farheli* « petit porc ».

12° Suffixe *-*et-* (*-*ed-*). — Le suffixe *-*et-* a surtout pour rôle d'élargir des thèmes, très souvent des thèmes à suffixe zéro, dans skr. *stú-t-* « louange », av. *stū-t-* « celui qui loue » ; skr. *srav-át-* « courant » ; gr. θη-τ- ; skr. *(bhāra-)bhṛ́-t-* « porteur de fardeau » ; gr. (ἀ-)γνώ-τ- ; ou d'autres thèmes : skr. *daçá-t-* « dizaine », v. sl. *desę-t-*, lit. *dešim-t-*, ou, avec *-*d-*, gr. δεκά-δ- ; gr. βαρυ-τ-ᾱτ- (βαρύτης) en regard de skr. *gurutā* « lourdeur » ; skr. *sarvát-ā-t-*, av. *haurva-t-ā-t-* « intégrité », gr. ὁλ(ϝ)ο-τᾱ-τ- (ὁλότης), dérivé d'un thème **solwo-tā-*, etc., etc. Le *-*t-* est un élément de formation à peu près dénué de sens propre : skr. *yákṛ-t-* « foie » a *-*t-* en face de av. *yākarə* (même sens) ; le thème neutre en *-*n-* a reçu en grec une dentale, qui est peut-être partie de la forme de nominatif-accusatif singulier, ainsi gr. ὀνομάτος (d'après *ὄνοματ, cf. ὀνομάζω de *ὄνομαδ-yω), en face de gr. ὀνομαίνω, et de lat. *nomen*, etc. Le gr. κλέπτης et le got. *hliftus* « voleur » sont deux élargissements différents d'un thème **klep-t-*, lui-même élargi de **klep-*, qu'atteste gr. κλώψ.

Il est difficile d'analyser :

lat. *noc-t-* (*nox, noctis*) ; gr. νύξ, νυκτός ; got. *nahts* « nuit », v. lit. génit. plur. *nakt-ų*.

skr. *náp-āt* « petit-fils » ; lat. *nepōs, nepōtis* ; v. lit. *nepotis* ; v. irl. *niae*, génit. *niath* « neveu ».

13° Suffixe *-*to-* (*-*do-*). — Le suffixe *-*to-*, portant le ton, s'ajoute à la racine au degré zéro pour former des adjectifs :

skr. *çru-tá-ḥ* « entendu » av. *srutō*, gr. κλύτος, lat. *(in-)clitus*, v. h. a. *Hlot-(hari)*, nom propre (« dont l'armée est célèbre »), arm. *lu* « connu ».

skr. *syū-tá-ḥ* « cousu », lit. *siú-ta-s*, v. sl. *ši-tŭ* (de **sjy-tŭ*), lat. *sū-tu-s*.

Ce type est représenté par un nombre indéfini d'exemples.

Le même suffixe donne des dérivés de noms, indiquant la

possession de telle ou telle chose : lat. *sceles-tu-s*, de *scelus* ; *barbā-tu-s*, de *barba*, cf. v. sl. *brada-tŭ* « barbu », de *brada* et lit. *barzdó-ta-s* « barbu », de *bárzdà* ; gr. κοντω-τό-ς, de κοντός ; lit. *kalnú-ta-s* « qui a des collines », de *kálnas* « colline » ; got. *(un-)qeni-þ-s* « non marié », etc.

Ces deux emplois sont identiques à ceux de **-no-* (v. p. 264) ; par exemple lat. *fissus* (de i.-e. **bhit-to-s*) se comporte comme skr. *bhinnáḥ*, et lat. *scelestus* comme gr. ἀλγεινός.

Il y a aussi des substantifs en **-to-* à vocalisme radical **o* et ton sur la racine : gr. φόρ-το-ς « fardeau », à côté de φέρω ; νόσ-το-ς « retour », à côté de νέομαι (thème **nese/o-*) ; κοῖ-το-ς « couche », à côté de κεῖ-μαι ; v. pruss. *dalp-ta-n*, v. sl. *dla-to* « ciseau » ; v. pruss. *pan-to* « entrave » (féminin), v. sl. *pǫ-to* (serbe *pûto*), à côté de v. sl. *pęti*, etc. Quelques-uns ont d'autres vocalismes, ainsi gr. κάμα-το-ς et v. sax. *morth* « meurtre » ; ces derniers noms peuvent d'ailleurs répondre à des noms en **-tha-* de l'indo-iranien, du type skr. *uk-thá-m*, av. *ux-θa-m* « parole ». Les substantifs en **-to-* (ou **-tho-*) sont parallèles, pour le sens et pour la forme, au type **swóp-no-*, cité p. 264. — L'emploi secondaire existe aussi pour les substantifs : v. sl. *živo-tŭ* « vie », gr. βίο-το-ς ; au féminin : lit. *gyva-tà* « vie », lat. *uī-ta* (de **uīuo-tā*), gr. βιο-τή.

Une forme **-eto-* est attestée par divers mots, comme gr. ἑρπ-ετό-ν ; gaul. *nem-eto-n*, v. irl. *nem-ed* « sanctuaire » ; gaul. *decam-etos* « dixième » en face de gr. δέκατος, etc. ; et **-oto-* par got. *naq-aþ-s* « nu ».

Parallèlement à l'alternance **-t-* : **-d-* de skr. *daçát-* : gr. δεκάδ-, on observe une alternance de **-to-* et **-do-*, ainsi lit. *tvìr-ta-s* « ferme » et v. sl. *tvrŭ-dŭ* (même sens) ; got. *naq-aþ-s* « nu », et lat. *nūdus* (de **nog^{w-e}/$_o$dos*) ; le **-do-* de lat. *for-da* se retrouve dans le dérivé v. sl. *brěžda* (de **bherə-d-yā*) « pleine, grosse ». Le latin a toute une série : *calidus, horridus*, etc.

14° Suffixe **-ko-*. — Le suffixe **-ko-* est la forme thématique de **-ek-* : skr. *marya-ká-ḥ* « petit homme » est à rapprocher de gr. μείρακ-ς ; v. sl. *novakŭ* de gr. νέ(*F*)ακ-ς ; skr. *ánta-ka-ḥ* « qui

est à la fin » est dérivé de *ántaḥ* « fin » ; v. sl. *jino-kŭ*, got. *aina-h-s*, lat. *ûni-cu-s*, de i.-e. **oino-* « seul » ; v. sl. *kratŭ-kŭ* « court » (russe *korotkó* « brièvement »), d'un thème **kortu-*, cf. lit. *kartùs* « amer », et skr. *kaṭúḥ* « piquant (au goût) » [mot pris par le sanskrit au prâkrit et représentant **kṛtúḥ*] avec le dérivé *káṭu-ka-ḥ* (même sens) ; gr. θηλυ-κό-ς, φυσι-κό-ς, etc., s'analysent d'eux-mêmes ; on notera en particulier **-sko-* dans gr. παιδί-σκο-ς, got. *þiudi-sk-s* « payen », etc.

15° Suffixes **-yes-* (**-īyes-*) et **-istho-*. — Ce sont les suffixes primaires qui servent à la formation des comparatifs et superlatifs ; la racine a le vocalisme **e* et le ton : skr. *vás-yas-*, av. *vaŋ́h-yah-* « meilleur » ; att. accus. ὀλείζω (-ω de -οα, ancien **-osn̥*), v. sl. *gorjĭšĭ* « pire » ; skr. *svắd-īyas-* « plus doux », att. accus. ἡδ-ίω ; *-iōr-* de lat. *suāu-ior*, *sen-ior*, etc. peut représenter **-yōs-* ou **-īyōs-*. Le germanique a le suffixe **-yes-* sous la forme sans **e* : **-is-*, suivie d'un suffixe secondaire **-$^{e}/_{o}$n-* : got. *hard-iz-an-* « plus dur », comparable pour la forme au thème ionien ἡδ-ι-ον- ; l'opposition attique du type en **-īyos-* de l'accus. sing. ἡδίω et du nom. plur. ἡδίους et du type en **-is-on-* des autres cas, gén. sing. ἡδίονος, etc. (avec ī d'après ἡδίω, ἡδίους) représente sans doute l'état indo-européen.

Le vocalisme et la place du ton ressortent des exemples :

skr.	*ur-ú-* « large »	*vár-īyas-* « plus large »
	dū-rá- « éloigné »	*dáv-īyas-* « plus éloigné »
	tig-má- « aigu »	*téj-īyas-* « plus aigu »
	náv-a- « neuf »	*náv-yas-* « plus neuf »
av.	*asnāṭ* « de près » (de **n̥zd-na-*)	*nazd-yah-* « plus proche »
gr.	ὀλίγος	ὀλείζων
	κρατύς, κρατερός	ion. κρέσσων (de *κρετ-γων).

Ces mots ne sont pas dérivés des adjectifs correspondants, mais se rattachent immédiatement aux racines ; ce ne sont pas des comparatifs, mais des sortes d'intensifs : véd. *yáj-īyas-* signifie « qui sacrifie particulièrement bien ». On trouve en

védique aussi bien *várīyaḥ* « ce qui est très large » que *urór várīyaḥ* « très large relativement au large », c'est-à-dire « ce qui est plus large que le large ».

Ces intensifs avaient sans doute d'abord le caractère de substantifs plus que d'adjectifs : sans doute, en indo-européen oriental, tant en indo-iranien qu'en slave, ils admettent une formation de féminin, ainsi skr. *várīyasī* en face de *várīyān* ; mais le grec et l'italo-celtique conservent un état ancien où il n'y avait pas de thème propre au féminin : gr. ἡδίων et lat. *suāuior* sont féminins aussi bien que masculins. Or, on le verra p. 282, la formation d'un féminin est une caractéristique de l'adjectif indo-européen.

Le suffixe de superlatif **-ist(h)o-* est dérivé de **-yes-* par addition de **-t(h)o-* : skr. *svâd-iṣṭha-ḥ* « le plus doux », gr. ἡδ-ιστο-ς, v. h. a. *suoz-isto*. — La différence de vocalisme radical entre ion. κρέσσων et le dérivé κράτιστος peut être ancienne (v. p. 276).

16° Suffixe **-tero-*, **-toro-*, **-tro-*. — Le suffixe secondaire **-tero-* marque une opposition de deux notions, ainsi :

thème **k"o-* : skr. *ka-tará-ḥ* « lequel des deux ». gr. πό-τερο-ς, got. *hwa-þar*, v. sl. *ko-teryjĭ*, *ko-toryjĭ*, lit. *ka-tr-às*, lat. *u-ter*.

gr. ἄτερος (et, avec une altération d'après εἷς et ἕν, ἕτερος), got. *anþar*, skr. *ántaraḥ*, lit. *añtras*, probablement v. sl. *vŭtorŭ* « autre (en parlant de deux), second », tandis que le mot pour « autre » (en parlant de plus de deux) est gr. ἄλλος, got. *aljis*, lat. *alius* (opposé à *alter*), v. p. 262 — skr. *anyáḥ* — v. sl. *jinŭ*.

skr. *án-tara-ḥ* « intérieur ». gr. ἔν-τερο-ν, lat. *interior* (avec addition de *-ior*, qui est devenu la caractéristique de tous les comparatifs en latin), à côté de skr. *antár* « à l'intérieur », lat. *inter*.

La valeur ancienne du suffixe est conservée par exemple dans ces mots d'une inscription éléenne : ματε ερσεναιτεραν ματε θηλυτεραν « ni mâle ni femelle » ; gr. ὀρέσ-τερο-ς ne signifie pas « plus montagneux », mais « de la montagne », par opposition à « de la plaine » ; le skr. *açva-tará-ḥ* « mulet » désigne une sorte d'animal, analogue au cheval, et qui s'oppose au cheval ;

le lat. *māter-tera* « sœur de la mère », une personne proche de la mère et qu'on oppose à celle-ci ; etc. Grâce à ce sens, **-tero-* est devenu suffixe secondaire de comparatif en grec, ὠμό-τερο-ς de ὠμός, et en indo-iranien, skr. *āmá-tara-ḥ* « plus cru » de *āmáḥ* « cru » ; en irlandais, il marque l'égalité ; le sens ancien n'était pas « plus cru », mais « cru » par comparaison avec autre chose ; μελάντερον ἠύτε πίσσα (Δ 272).

Le suffixe **-tero-* se compose de deux suffixes : **-t(o)-* et **-ero-* (cf. p. 267) ; un suffixe correspondant qui marque opposition de plusieurs objets a pour premier élément **-t(o)-*, comme celui-ci, et pour second élément **-mo-* (cf. p. 265) :

skr. *ka-tamá-ḥ* « lequel (de plusieurs) », lat. *quo-tumu-s*.

skr. *án-tama-ḥ* « qui est à l'intérieur », lat. *in-timu-s*.

Le lat. *ul-timu-s* signifie ainsi le « dernier » (de tous), et *fīnitimu-s* « qui est tout au bout ».

17° Suffixe **-ter-* (et **-tel-*). — Le suffixe des noms d'agent se présente en grec — presque uniquement hors de l'ionien-attique — sous deux formes : -τορ- (nom. -ʹτωρ-, gén. -ʹτορος) et -τήρ- (nom. -τήρ, gén. -τῆρος), au féminin -ʹτειρα (de **-ʹτερ-yă*) ; en latin sous la forme *-tōr-*, fémin. *-tr-i-c-* ; en slave, au contraire, sous la forme *-tel-* (élargie par *-je-* aux cas du singulier) ; **l* de **-tel-* se retrouve en hittite ; **r* de indo-iranien **-tar-* (skr. nom. *-tā*, acc. *-tāram*, dat. *-tr-e-*) peut représenter soit i.-e. **r*, soit i.-e. **l*. La racine avait le vocalisme **e* ; dans les racines dissyllabiques, c'est la première partie du vocalisme, qui est au degré **e* ; la place du ton est incertaine et variait sans doute au cours de la flexion :

skr. *jani-tā́* « celui qui engendre », gr. γενε-τήρ (γενετῆρος), γενέ-τωρ (γενέτορος), lat. *geni-tor*.

skr. *bóddhā* « qui observe », gr. *πευστηρ (dans πευστήριος), v. sl. *bljusteljĭ* « observateur ».

L'opposition du vocalisme radical plein et du vocalisme sans **e* dans hom. δώτωρ, βώτωρ, ἐπι-δήτωρ et δοτήρ, βοτήρ et βατήρ n'est pas fortuite, car on retrouve un contraste pareil entre λείμων et λιμήν, ἄ(Ϝ)ετμα et ἀυτμή.

18° Suffixes *-*tro-* (*-*tlo-*) et *-*dhro-*, (*-*dhlo-*). — Les deux formes *-*tro-* et *-*tlo-*, désignant l'instrument de l'action, sont attestées et apparaissent comme les formes thématiques des suffixes précédents : skr. *mán-tra-ḥ*, av. *mąθrō* « formule religieuse, prière », et lit. (*pa-*)*meñ-klas* « monument » ne peuvent être séparés de skr. *mantā* (thème *man-tár-*) ; le vocalisme radical **e* est le même, le ton est sur la racine ; ainsi skr. *çró-tra-m* « oreille », à côté de *çró-tā* « celui qui entend » (thème *çró-tar-*) ; le grec n'a que -τρο- : λέκ-τρο-ν, νίπ-τρο-ν, etc. ; le slave a trace de *-*tro-* dans *vĕtrŭ* « vent » ; le lituanien a i.-e. *-*tlo-*, représenté phonétiquement par *-kla-* : *žén-kla-s* « signe » (racine dissyllabique, v. ci-dessus p. 163) ; le latin a les deux formes, ainsi *rōs-tru-m* et *pō-culu-m* (cf. skr. *pā-tra-m* « vase à boire ») ; de même l'irlandais : *crīa-thar* « crible », et *cē-tal* « chant » (de **kantlo-*), et le germanique : got. *smair-þr* « graisse » et v. h. a. *sta-dal* « grange » (de germ. **sta-þla*). On conçoit dès lors que, pour un même mot, on rencontre les deux formes du suffixe, ainsi, pour le nom de la « charrue » :

gr. ἄρο-τρο-ν, irl. *arathar*, arm. *arawr* (de **arā-tro-*), lat. *arā-tru-m*, mais lit. *ár-kla-s*.

Un autre suffixe, synonyme et parallèle, *-*dhro-*, *-*dhlo-*, est représenté par des mots comme lat. *crī-bru-m* et *sta-bu-lum* (en regard de irl. *crīathar* « crible » et de v. h. a. *stadal* « grange »), etc. ; gr. γένε-θλο-ν, χύ-τλο-ν (de *χύθλο-ν, par dissimilation), etc. ; tchèque *rá-dlo* (v. sl. *ralo*) « charrue », en face de gr. ἄρο-τρον, etc.

19° Suffixe *-*tei-*. — Le suffixe *-*tei-* sert à former des noms d'action, à vocalisme zéro de la racine ; la place du ton variait sans doute au cours de la flexion :

skr. *gá-ti-ḥ* et *ga-tí-ḥ* « venue », got. (*ga-*)*qum-þ-s*, gr. βά-σι-ς ; peut-être lit. (*pri-*)*gim-tì-s* « qualité innée » (cf. lit. *giñ-ti* « naître », littéralement « venir » ?).

skr. *bhṛ-tí-ḥ* « action de porter », got. (*ga-baur-þ-s*) « naissance » (de **bhṛ́-tei-*), v. h. a. (*gi-*)*bur-t* « naissance » (de **bhṛ-téi-*), v. irl. *bri-th* (infinitif) « porter ».

En italique, ce suffixe n'est plus représenté que par des mots

isolés et d'aspect altéré, tels que *mens* en regard de skr. *mátiḥ*, *matiḥ* « pensée » : dans l'usage ordinaire, c'est une forme élargie par *-ōn-* qui est employée, ainsi lat. *mentiō*, *mentiōnis* ; (*con-*) *uentiō*, en regard de skr. *gátiḥ*, *gatíḥ* ; etc. ; de même en irlandais et en arménien.

Le même suffixe **-tei-* est souvent secondaire, ainsi dans skr. *pañk-ti-ḥ*, v. sl. *pęti* « groupe de cinq » ; lat. *sĕmen-ti-s* ; v. sl. *ǫzos-ti*, v. h. a. *angus-t* « angoisse », en face de thèmes en **-s-*, skr. *áṃhaḥ* et lat. *angor*, *angus-(tus)* ; le slave et le hittite s'accordent à présenter un type **-os-tei-*, ainsi v. sl. *dlŭgosti* « longueur », hitt. *dalugaštiš* « longueur » (type fréquent en slave, peu représenté en hittite) ; cf. l'arménien **-es-tei-*, qui est plus rare.

20° Suffixe **-teu-*. — Le suffixe **-teu-* donne aussi des noms d'action, mais où l'idée de l'acte est plus en évidence ; skr. *gán-tu-ḥ* indique « l'acte de marcher », plutôt que la « venue » ; de là vient que ce sont les mots ainsi formés qui ont fourni le supin en latin : *it cubitum*, en lituanien : *ēikš válgytų* « va manger », en slave : *česo jiẓidete vidětŭ* « qu'êtes-vous allés voir ? », et en sanskrit des infinitifs en *-tum* (identiques pour la forme aux supins précédents), *-toḥ* (génitif-ablatif), *-tave* (datif), *-tavai*. A en juger par l'indo-iranien, le vocalisme radical est **e* (ou **o*), et le ton est sur la racine. Mais quelques mots isolés ont le vocalisme zéro :

av. *pəšu-š* « gué », *pərə-tu-š* « pont » (les deux formes représentent **pṛtuš*), lat. *por-tu-s*, v. h. a. *fur-t* (germ. **fur-đu-* de **pṛ-tú-*), gaul. *Ritu-(magus)*, nom de lieu (aujourd'hui *Radepont*) qui signifie « (champ du) gué », v. breton *rit*, glosant lat. *uadum*, v. irl. *-rith* « gué ».

lat. *gus-tu-s*, got. *kus-tu-s* « essai ».

21° Suffixe **-men-*. — Le suffixe **-men-* sert à former des noms d'action neutres ou masculins ; les neutres sont fréquents ; ils ont le vocalisme **e* de la racine (et le degré **e* du premier élément des racines dissyllabiques) et le ton sur l'élément prédésinentiel. Ainsi :

skr. *bhár-ma* « action de porter », gr. φέρ-μα ; ou, avec une forme dissyllabique de la racine, skr. *bhárī-man-* « action de porter », v. sl. *brěmę* (russe *berémja,* serbe *brěme*) « fardeau ».

La forme masculine a souvent le même vocalisme et la même place du ton, ainsi, à côté de skr. *tárma* « extrémité du pilier de sacrifice », gr. τέρ-μα, lat. *ter-men,* on a gr. τέρ-μων, lat. *ter-mō* ; à côté de lat. *lūmen* (de **leuksmn̥*), on a v. sax. *lio-mo* (de **lioh-mo*) « rayon de lumière », etc. Mais le vocalisme zéro de la racine et le ton sur le suffixe se trouvent aussi dans : gr. ἀυτμή̃ν à côté de ἄ(*F*)ετμα ; πυθ-μή̃ν ; ὐ-μή̃ν. Le même suffixe donne également des noms d'agent, comme gr. ἴδ-μων « qui sait », skr. *dhar-mă* « qui tient » ; le skr. *bráhma* (neutre) signifie « prière » et *brahmă* (masculin) « prêtre, brahmane ».

Les noms de ce type ont été souvent élargis par le suffixe secondaire **-to-*, ainsi skr. *çró-ma-ta-m* « réputation », v. h. a. *(h)liu-mun-t,* en regard de av. *sraoman-* « ouie », got. *hliuma* ; en latin, ce fait est fréquent : *augmen* et *augmentum,* etc., d'où le type en *-mentum* de *monumentum,* etc.

De même que l'on a **-s-mo-* à côté de **-mo-*, on trouve **s-men-* à côté de **-men-* : gr. γράσμα « écriture » (à Argos) de **γραφ-σμα*, v. sl. *čismę* « nombre » en face de *čitǫ* « je compte », lat. *lūmen* de **leuk-smn̥,* etc.

22° Suffixe **-went-*. — Le suffixe secondaire **-went-*, marquant la notion de « pourvu de », est attesté par l'accord de indo-iran. **-want-* et de gr. -(*F*)εντ- : skr. *putrá-vant,* av. *puθra-vant* « qui a un fils », gr. χαρί-(*F*)εντ- « qui a de la grâce ».

Remarques générales. — I. L'énumération précédente ne comprend que des suffixes simples ou qui fonctionnent comme tels : un suffixe **-wen-* n'y figure pas, parce qu'il peut être conçu comme un suffixe **-u-* (forme à vocalisme zéro) élargi par **-en-*, ainsi : gr. αἰ-(*F*)έν, en regard de lat. *ae-uo-m,* got. *ai-w-s* « durée, éternité » et de skr. *ā́yu-ṣ* « durée ». Même certains des suffixes étudiés plus haut et qui apparaissent comme simples résultent sans doute de l'accumulation de suffixes secondaires ; c'est notam-

ment le cas du dernier suffixe indiqué, **-went-* (**-w-en-t-* ?).

De pareilles accumulations de suffixes ont joué de bonne heure un grand rôle ; ainsi un groupe **-i-ko-*, féminin **-i-kā-* se rencontre à la fois en sanskrit et en slave dans le dérivé diminutif du mot i.-e. **mūs* « souris » et « muscle du bras » : skr. *mūṣ-ikā* « souris », v. sl. *myš-ica* « bras », pol. *myška* « souris », russe *mýška* « aisselle » ; le latin a de même un suffixe complexe de diminutif *-c-ulus* dans le dérivé du même mot *mūsculus*,, à côté de *mūs*. Les faits de ce genre sont innombrables.

II. Dans les formations secondaires, l'élément qui précède immédiatement un suffixe secondaire commençant par consonne ou sonante a, en règle générale, le vocalisme zéro, ainsi :

i.-e. **-is-*, et non **-yes-*, dans **-is-tho-*, skr. *-iṣ-ṭha*, gr. *-ιστο-*, got. *-is-ta-*, v. ci-dessus p. 271.

i.-e. **-u-*, et non **-eu-*, dans skr. *guru-tā* « lourdeur », gr. βαρύ-της.

i.-e. **-i-*, et non **-ei-*, dans skr. *avi-kā* « brebis », v. sl. *ovi-ca*.

i.-e. **-r-*, et non **-er-*, dans skr. *pitr-iyaḥ* « paternel », gr. πάτρ-ιος, lat. *patr-ius*.

Dans les thèmes tirés d'un mot qui renferme déjà un suffixe, non seulement l'élément présuffixal nouveau, mais aussi l'élément radical précédent, tendent à avoir le vocalisme zéro : si les exemples en sont rares, c'est que l'analogie en a éliminé la plupart, et qu'ont seuls subsisté ceux que des circonstances particulières ont préservés, ainsi :

de **k*etwer-* (skr. *catvăr-aḥ* « quatre », dor. τέτορες, etc.) : **k*tur-yo-*, av. *(ā)xtūirīm* « pour la quatrième fois », *tūiryō* « quatrième », skr. *turīyaḥ* « quatrième », ou **k*tr̥-to-* dans gr. ταρτημόριον « quart », latin de Préneste *Quorta*.

de **dei-wo-* « dieu » (skr. *deváḥ*, lat. *deus*, etc.) : skr. *div-yá-ḥ* « divin », gr. δῖος (de **δϝ-yo-ς*) ; lat. *dīus* (de **diw-io-s*), soit i.-e. **diw-yo-*.

Les verbes dénominatifs ont dû présenter aussi cette particularité, témoin att. βλίττω « je coupe le miel » (de **mlit-yō*) dérivé de μέλιτ-.

III. Le redoublement n'a pas dans le nom un rôle grammatical ; il ne fournit à la langue normale aucun type régulier de formation. Mais le vocabulaire populaire ou technique offre assez souvent des formes à redoublement :

redoublement intensif, par exemple dans skr. *kar-kar-i-ḥ* (sorte d'instrument de musique), v. sl. *kla-kolŭ*, russe *kólo-kol* « cloche » (de **kol-kolo-*), lit. nom. plur. *kañ-kl-ės* (sorte d'instrument à cordes), *kañkalas* « clochette » ; ou skr. *kar-ka-ṭaḥ* (forme prâkrite d'un ancien **kar-kṛ-ta-ḥ*) « écrevisse », lat. *cancer* (thème **kan-kro-*, de **kar-kro-*, cf. p. 170).

redoublement ordinaire, avec **e* ou **i*, comme dans skr. *cakrám*, av. *ča-xrəm* « roue », v. angl. *hweohhol*, *hweowol*, *hwéol* « roue » (de **hwe-hla-*, **hwe-wla-*, anciens **k*é k*lo-* et **k*e-k*ló-*), gr. κύκλος (sans doute de **k*é-k*lo-s*), lit. *kā-klas* « cou » (qui peut représenter un plus ancien lit. **ke-klas*), à côté de la forme sans redoublement v. sl. *kolo*, v. pruss. *kelan*, v. isl. *hvel* « roue » ; ou lat. *fe-ber* « castor », lit. *bē-brus*, cornique *be-fer*, skr. *ba-bhrúḥ* « brun », à côté du redoublement avec **i* dans lat. *fi-ber* « castor », gaul. *Bi-br-(ax)*, v. sl. *bi-brŭ*, v. h. a. *bi-bar*.

Le caractère instable, et même capricieux, des formations ayant un caractère « populaire » se manifeste par ce que l'on appelle le redoublement « brisé », où le redoublement est de type intensif et où la racine peut être réduite à une seule consonne : lat. *gur-g-es*, gr. μορ-μ-ώ et lat. *for-m-īdō* en face de gr. μόρ-μορ-ος « φόβος » ; gr. καρ-κ-ίνος en face de lat. *cancer* (v. p. 180), etc.

Participes. — Outre les thèmes nominaux précédents, primaires et secondaires, l'indo-européen avait des *thèmes nominaux tirés de thèmes verbaux*, ou « *participes* ». Des adjectifs comme gr. κλυτό-ς ou στυγ-νό-ς ne sont pas des participes indo-européens parce qu'ils ne sont pas dérivés de thèmes verbaux ; c'est seulement lors du développement des diverses langues que des thèmes présentant ces suffixes ont été incorporés au verbe, ainsi *amātus* en latin ou *dělanŭ* « fait » en vieux slave.

Toutefois les causatifs sont accompagnés d'adjectifs en **-to-* qui présentent un **-i-* appartenant au thème verbal :

skr. *darçáyati* « il fait voir »	*darçi-tá-ḥ* « montré »
got. (*ga-*)*tarhjan* « distinguer »	(*ga-*)*tarhi-þ-s* « mal famé »
lat. *moneō*	*moni-tu-s*
lit. *laikaū* « je tiens »	*laikýta-s* « tenu »,

et c'est à ces formes que se rattachent les infinitifs comme lit. *laikýti* « tenir », v. sl. *buditi* « éveiller », ou le gr. κομί-ζω à côté de κομέω.

Les participes indo-européens proprement dits sont les suivants :

1° Participes actifs de présents et d'aoristes en **-ent-*. — Quand il s'ajoute aux thèmes athématiques sans redoublement, le suffixe est **-ent-*, **-ont-*, **-ṇt-*, ainsi skr. *s-án* « étant », nom. plur. *s-ánt-aḥ*, gén. sing. *s-at-áḥ*, en face de skr. *ás-ti* « il est », *s-ánti* « ils sont » ; v. sl. *s-y* « étant » (de **s-ont-s*) en face de *jes-tŭ* « il est », *s-ǫ-tŭ* « ils sont » ; gr. ὤν (au lieu de *ὄων) ; lat. (*prae-*)*s-ens*, etc. ; quand il s'ajoute aux thèmes athématiques à redoublement (et à celui d'aoriste en **-s-*), il a la forme **-nt-* à tous les cas : skr. nom. sing. *dád-at* (de **ded-ṇt-s*) « donnant », grec τιθεῖς (de *θιθε-ντ-ς) ; dans les deux cas, l'élément qui précède le suffixe du participe a le vocalisme zéro. — Quant aux thèmes thématiques, le type skr. *bháran* « portant », nom. plur. *bhárant-aḥ*, génit. sing. *bhárat-aḥ* ; gr. φέρων, φέροντες, φέροντος ; lat. *uehens*, *uehentis* ; lit. *vežą̃s*, v. sl. *vezy* (nom. pl. *vezǫšte*) « conduisant en char » admet deux interprétations : **bhére/o-nt*, **wégʰe/o-nt-* ou **bhér-e/ont-*, **wégʰ-e/ont-*, suivant qu'on considère l'élément **e/o* comme la voyelle thématique des thèmes **bhére-*, **wégʰe-*, ou comme la voyelle du suffixe. — Quoi qu'il en soit, ce suffixe s'ajoute à tous les thèmes de présents et d'aoristes ; ainsi gr. τείνω, τείνων τείνοντος ; δάμνημι, δαμνᾶς δαμνάντος ; ἔλιπον, λιπών λιπόντος ; λείψω, λείψων λείψοντος ; ἔτεισα, τείσᾱς τείσαντος ; etc.

2° Participes actifs de parfaits en **-wes-* (**-wet-*). — Le suffixe a deux formes qui sans doute alternaient au cours de la flexion ;

l'une, **-wes-*, est attestée par skr. nom. sing. *-vắn*, nom. plur. *-vắṃs-aḥ* (avec intercalation proprement sanskrite d'une nasale), gén. sing. *-úṣ-aḥ*, féminin nom. sing. *-úṣ-ī*, gr. neutre *-(F)ός*, fém. *-υῖα* (de **-υσ-ya*), v. sl. fémin. *-ǔš-i*, lit. fémin. *-usi* ; l'autre forme, **-wet-*, est attestée par skr. instrumental pl. *-vád-bhiḥ*, loc. plur. *-vát-su* ; gr. génit. *-Fότ-ος*. L'élément présuffixal a souvent le vocalisme zéro ; ainsi :

skr. *ririk-vắn* « ayant laissé », lit. fémin. *lik-us-i* ;

skr. *mamṛ-vắn* « étant mort », fémin. *mamr-úṣī*, lit. fémin. *mir-us-i*, v. sl. féminin *-mĭr-ǔš-i*.

gr. μεμα-(F)ώς, δεδ(F)ι-(F)ώς, etc.

Mais l'opposition de gr. *Fειδώς*, *Fιδ-υῖα* (en regard de skr. *vid-vắn* « sachant », fémin. *vid-úṣī*) montre que le masculin a eu en indo-européen le vocalisme **e* de la présuffixale, et le féminin le vocalisme sans **e* : cette différence s'explique par le fait que le féminin renferme un suffixe secondaire ajouté au thème du masculin, et l'on rentre ainsi dans le cas général signalé p. 276 ; le vocalisme **e* de la présuffixale se retrouve dans got. *weitwoþs* « témoin », ancien participe parfait répondant à gr. *Fειδ-ώς*. Le grec a encore hom. μεμηκώς, μεμακυῖα, etc. et avec extension grecque du vocalisme **o*, hom. πεπονθώς, πεπαθυία.

3° Participes moyens du présent-aoriste et du parfait. — Dans le type thématique, le grec a (φερό-)μενο-ς, le sanskrit (*bhára-*) *māṇa-ḥ* « portant », l'avestique (*yaẓə-*)*mna-* « sacrifiant », le latin (*alu-*)*mnus* et (*fē-*)*mina* (seulement des traces isolées), le « tokharien B » *weskemane* « disant » ; la seule forme du suffixe clairement attestée par plusieurs langues est la forme **-mno-* : av. *-mna-*, lat. *-mnus*. — Dans le type athématique, le sanskrit a *-āna-* au présent *duh-āná-ḥ* « trayant » comme au parfait *bubudh-āná-ḥ* « s'étant éveillé » ; le grec a -μενο-, comme dans le type thématique : τιθέ-μενο-ς, κεί-μενο-ς, et de même au parfait : πεφυγ-μένος, etc.

Le type latin *ferendus* n'a pas de correspondant exact hors de l'italique. Il doit être ancien.

Il y a eu des participes en **-lo-* qui se sont développés notamment en slave et en arménien ; le participe arménien en *-eal* est fait sur un ancien thème en **-is-ā-* comportant un suffixe **-is-* et un suffixe **-ā-*, tous deux verbaux. Le type participial en **-l-* n'est conservé hors de ces langues qu'à l'état de traces ; par exemple le grec a un substantif μαινόλης en face du présent μαίνομαι ; cette formation repose sur une ancienne forme athématique **-l-* du suffixe.

De même, aussi en face de μαίνομαι, le grec a un substantif μαινάς, gén. μαινάδος, où -αδ- doit reposer sur **-nd-* et rappelle **-ndo-* du type latin *ferendus*.

L'indo-européen a donc eu une grande variété de formations participiales rattachées à des thèmes verbaux.

Les participes conservent toute la valeur sémantique des thèmes verbaux dont ils sont tirés, et ils ont, de plus, on le voit, la distinction de présent-aoriste et de parfait et des voix active et moyenne ; la place du ton est la même que dans les formes verbales personnelles correspondantes, et dans le type athématique, la même que celle des formes à ton sur la fin du mot, ainsi gr. ἰών, (*F*)εἰδώς, etc.

L'importance des participes en indo-européen résulte du caractère appositionnel de la construction qui sera mis en évidence au chapitre VII : le participe proprement dit est une forme qui s'emploie en apposition. Il en va autrement des types en **-l-*, **-nd-*, etc. qui admettaient en indo-européen d'être employés comme prédicats.

Infinitifs. — Les racines présentent, à côté des thèmes verbaux, des thèmes nominaux qui ne sont pas dérivés de ceux-ci, mais qui, faisant partie du même groupe de mots, ont des sens voisins ; ces thèmes nominaux ont donc la valeur qu'ont prise par la suite les noms dérivés des thèmes verbaux et peuvent jouer le même rôle que jouent ailleurs des substantifs verbaux ou des infinitifs ; ainsi un datif véd. *áj-e* « pour la conduite » du thème à suffixe zéro skr. *aj-* équivaut au français « pour conduire », et le lat. *agī* y peut répondre exactement pour la forme ; le datif d'un thème skr. *vid-mán-* « connaissance », soit *vid-mán-e*,

signifie naturellement « pour savoir » ; un infinitif comme δό-μεν peut dès lors représenter une forme casuelle à désinence zéro de thèmes en *-*men*- comme véd. *dhár-man* « pour le fait de tenir, en tenant », etc.

En revanche rien ne prouve que l'indo-européen ait possédé de véritables infinitifs, c'est-à-dire des formes nominales, fléchies ou non, rattachées aux formes verbales, bien moins encore des formes nominales tirées de thèmes verbaux, comme on a gr. λείπειν, λιπεῖν, λείψειν, λελοιπέναι, lat. *linquere* et *līquisse, esse* et *fuisse*. Les formes de l'indo-iranien en **-dhyāi*, par exemple véd. *váha-dhyai* « conduire en char » du thème *váha-* de *váhati* « il conduit en char », rappellent le type des infinitifs moyens du grec φέρεσθαι, tout en étant différentes. — Dans le lat. *ferē-bam, monē-bam, monē-bō* ; got. *salbo-da* « j'ai oint », *salbo-dedum* « nous avons oint » ; v. sl. *vedě-axŭ* « je conduisais », etc., le premier membre serait une sorte d'infinitif, de type inconnu par ailleurs, et le second une forme verbale personnelle accessoire signifiant « être » ou « faire ».

Sur l'origine des formations, différentes d'une langue à l'autre, on ne peut faire que des hypothèses incertaines. Sans doute, le type gr. φέρειν doit s'expliquer par quelque forme de thèmes en *-*s*- élargie par *-*en*-, soit **bher-es-en*, et le védique offre en effet quelques formes en *-s-an-i*, qui servent de noms d'action ; et la finale de lat. *es-se, uelle, dīcere, dīxisse* peut être celle d'une forme de thème en *-*es*- ; mais ce n'est pas chose démontrable. Et l'on ignore ce que peut être le -αι du type gr. δόμεναι, ἰέναι, etc.

En somme, l'indo-européen ne semble pas avoir eu d'infinitifs ; toutes les langues n'ont pas un véritable infinitif, et là où il y en a, les formes ne concordent pas, même dans les langues les plus voisines. Cette absence d'infinitifs s'explique par le caractère de l'indo-européen, où il n'y a pas de formes exprimant l'idée générale du mot, comme un infinitif français peut servir à énoncer un verbe, et où il y a seulement des formes fléchies diverses exprimant des nuances diverses.

La formation du féminin et les suffixes *-*ā*-, *-*yā*-. — Même quand ils désignent des êtres sexués, les substantifs indo-

européens n'ont pas la marque du masculin ou du féminin : les noms de parenté tels que lat. *pater* et *frāter*, *māter* et *soror* n'ont, soit dans leur thème, soit dans leur flexion, rien qui les caractérise comme masculins ou comme féminins. Les thèmes en **-e/o-* sont, il est vrai, le plus souvent masculins ou neutres ; mais le grec et le latin en ont de féminins, ainsi les noms d'arbres comme gr. φηγός (dor. φᾱγός), lat. *fāgus* (le mot germanique correspondant est devenu thème en **-ā-* comme le suppose le v. h. a. *buohha*) ; et l'arménien en a eu aussi, comme le montre *nu*, génit. *nuoy* « bru », en regard de gr. νυός (féminin). Il y a donc eu des substantifs thèmes en **-e/o-* indo-européens de genre féminin ; mais ils ont été éliminés presque partout ; ainsi i.-e. **snusó-* « bru » est devenu thème en **-ā-* dans skr. *snuṣā́*, v. sl. *sn̆ŭxa*, v. angl. *snoru*, lat. populaire *nora*, et thème en **-u-* dans lat. *nurus* (sous l'influence de *socrus*). Un nom tel que gr. ἄρκτος désigne à la fois l' « ours » et l' « ourse », et tel était l'état indo-européen ; aussi le féminin *ursa* du latin est-il formé autrement que le féminin skr. *ṛkṣī* de *ṛkṣaḥ*. Le gr. ἵππος désigne à la fois « le cheval » et la « jument », et, toutes concordantes qu'elles sont, les désignations de la jument, skr. *áçvā*, lit. *ašvà* (de **ešva*), lat. *equa*, sont des créations indépendantes du sanskrit, du lituanien et du latin. Les substantifs thèmes en **-ā-* et **-yā-* sont pour la plupart féminins ; mais ces mêmes suffixes servent à former des noms, le plus souvent composés, désignant des êtres mâles et qui par suite sont masculins, ainsi lat. *agricol-a*, v. sl. *slug-a* « serviteur », *(voje-)vod-a* « conducteur d'armée » (cf. le type arm. *ənker* « compagnon » instr. *ənker-a-w*, littéralement « qui mange avec »), gr. δεσ-ποτ-ᾱ- (nomin. δεσπότης), ou v. sl. *bal-ĭjī* (acc. *bal-ĭjǫ*) « médecin », skr. *rathī-* (nomin. *rathīḥ*) « conducteur de char », etc.

Même les substantifs thèmes en **-e/o-* ou en **-ā-* n'ont donc pas par eux-mêmes de distinction des genres masculin et féminin ; le genre masculin ou féminin d'un substantif indo-européen tient au sens et ne se reconnaît qu'à la forme de l'adjectif qui se rapporte ou peut se rapporter à ce substantif (cf. ci-dessus, p. 252).

Les adjectifs caractérisent le féminin par les suffixes, essentiel-

lement secondaires, **-ā-* et **-yā-* : l'existence fréquente, sinon constante, au genre « animé », de deux thèmes, l'un pour le masculin, l'autre, dérivé, pour le féminin, est, avec la double flexion masculine et neutre du thème principal aux trois nombres, l'unique trait de forme qui distingue l'adjectif du substantif :

1° **-ā-* (vocalisme zéro **-ə-*). — C'est au moyen de **-ā-* que sont formés les féminins d'adjectifs du type thématique : à skr. *sána-*, gr. ἕνο-, lit. *sena-* « vieux » répond un féminin skr. *sánā-*, gr. ἑνᾱ́-, lit. *seno-* ; à skr. *çrutá-*, gr. κλυτό-, lat. *-*cluto-*, un féminin skr. *çrutā́-*, gr. κλυτᾱ́-, lat. **-clutā-* ; etc.

2° **-yā-* (**-iyā*) : avec vocalisme zéro **-ī-*(**-iyə-*). — Le suffixe **-yā-* est en usage pour les adjectifs du type athématique. La différence de **-yā-* et **-iyā-* semble avoir tenu en indo-européen uniquement à la quantité de l'élément précédent : à cet égard, l'opposition, en grec, des thèmes πῑειρᾱ-, de **πῑϜερ-yᾱ-* et ποτνιᾱ-, de **ποτν-ιyᾱ-*, représente sans doute l'état ancien : le nominatif de l'un devrait être **πῑερῑ* (avec *-ῑ* de **-yə*), et celui de l'autre πότνια (avec *-ια* de **-iyə*), mais le grec a généralisé l'*ă* du type πότνια et a un nominatif πῖειρα en regard de véd. *pīvarī* ; inversement l'indo-iranien a généralisé *-ī*, et le nominatif qui correspond à gr. πότνια est skr. *pátn-ī* « maîtresse » ; des généralisations semblables ont eu lieu dans les autres langues.

Devant **-yā-*, l'élément terminal du thème de masculin-neutre a d'ordinaire au féminin le vocalisme zéro, mais aussi parfois un autre vocalisme :

thème des participes tels que **bhéront-* : fémin. **bhéront-yā-* : skr. *bhárant-yā-*, gr. **φεροντ-yᾱ-* (nomin. att. φέρουσα, dor. φέρωσα, lesb. φέροισα), v. sl. *berǫšta-* (de **berǫt-ja-*), de même lit. **vežant-jō* (nomin. *vežant-ì*) « conduisant en voiture » et got. *frijond-jo* (nomin. *frijond-ī*) « amie ».

skr. thème masc. *yúvan-* « jeune », fémin. nomin. *yūn-ī*, cf. lat. *iūn-ī-(-x)*.

skr. thème masc. *svādáv-* : nom. fémin. *svādv-ī́* ; mais gr. ἡδύς, ἡδεῖα (de **ϜᾱδεϜ-yα* ; avec extension du vocalisme de **ϜᾱδέϜ-ος*, etc.).

Le féminin était d'abord dérivé du radical indépendamment du masculin correspondant ; on n'a aucune raison de croire qu'il ait été perdu un **w* dans des formes telles que gr. πολλᾱ̃ (πολλή) en regard de πολύς, got. *kaurjo-* « lourde » en regard de *kaurus* « lourd », lit. *plačo-* (de **platjo-*) en regard de *platùs* « large », etc. Le féminin skr. *páliknī* « grise » est indépendant de *palitáḥ* « gris », et l'**n* du féminin skr. *pátnī*, gr. πότνια, v. lit. *-patni* oppose le féminin au masculin skr. *pátiḥ* « maître », gr. πόσις, v. lit. *patis*. Les thèmes en **-r/n-*, qui n'ont **-r-* qu'au nominatif-accusatif singulier neutre (gr. πῖαρ par exemple) et dont tout le masculin repose sur la forme en **-n-* (ainsi gr. πίονα, véd. *pīvānam* à l'accusatif singulier) doivent à la forme en **-r-* leur féminin gr. πίειρα, véd. *pīvarī*. Le féminin a donc dû être plus indépendant du masculin qu'il ne semble à en juger par l'état qu'offrent à date historique les langues indo-européennes attestées.

Les suffixes **-ā-* et **-yā-*, qui servent à former le féminin des adjectifs, fournissent aussi des dérivés de substantifs.

De **-ā-*, on a ainsi beaucoup de noms féminins parallèles aux masculins du type thématique, ainsi gr. πλοκή à côté de πλόκος, avec un contraste de la place du ton entre le thème masculin et le thème féminin ; et de même φῦλον : φυλή ; νεῦρον : νευρά ; skr. *svādanam* « goût » : gr. ἡδονή ; le type gr. βροντή en regard de κοῖτος ; etc. La flexion des thèmes en **-ā-* comportait d'ailleurs, au moins pour une partie des mots, variation de la place du ton suivant les cas, comme on le verra plus loin. Le type de πλοκή se retrouve dans lat. *toga*, lit. *rankà* et v. sl. *rǫka* « main », got. *staiga* « chemin », etc. — Le même suffixe fournit des dérivés de thèmes de substantifs du type athématique, ainsi gr. ἡμέρ-ᾱ̃ en regard de hom. ἦμαρ, κρῑθ-ή en regard de κρῖ (ancien **κρῑθ*), lit. *vasar-à* « printemps » cf. gr. *Fέαρ* et v. sl. *vesn-a* « printemps », à côté de skr. *vasan(-táḥ)* « printemps » ; lat. *ōr-a*, cf. *ōs* ; etc. — Et c'est encore ce suffixe que présente le nominatif-accusatif singulier neutre du collectif qui tient lieu de nominatif-accusatif pluriel neutre, véd. *yugā́* « jougs »,

got. *juka*, gr. ζυγά, lat. *iuga*, etc. (v. p. 291). Le même suffixe avec la même valeur collective apparaît dans gr. φράτρᾱ (ion. φρήτρη), qui, en raison du sens, est du genre animé (féminin, parce que le suffixe **-ā-* fournit des féminins plutôt que des masculins).

Le suffixe **-yā-*, dans les substantifs, fournit des féminins à des noms d'agents (cas où la formation d'un féminin de substantif est appelée par le sens et a été réalisée d'après le modèle des adjectifs) :

skr. thème masc. *jánitar-*, *jánitar-* : fémin. nomin. *jánitr-ī* ; cf. lat. *genitor*, *genetrī(-x)* ; gr. γενετήρ, γενέτωρ : γενέτειρα.

skr. thème masc. *tákṣan-* « charpentier » : fémin. nom. *takṣṇ-í*, gr. τέκτων : τέκταινα ; skr. thème masc. *rā́jan-* « roi » : fémin. nomin. *rā́jñī* « reine », cf. irl. *rīgain* (de **rēg°n-ī-*).

Dans les substantifs une formation en **-ī-* sert souvent à désigner des femelles, c'est le cas de skr. *devī́* (gén. abl. *dev(í)yā́ḥ*) « déesse » en face de *devā́ḥ* « dieu » et de *vṛ́kīḥ* (gén. *vṛk(í)yaḥ*) « louve » en face de *vṛ́kaḥ* « loup ». En face de ce type, le lituanien a souvent des formes en *-ė* telles que *deivė̃*, *vilkė*. Le thème grec correspondant comporte un **-i̯-* suivi de **-d-* : gr. -ιδ-.

Les collectifs de genre animé, gr. φρᾱτρίᾱ, v. sl. *bratrĭja* « les frères », ont une formation comparable à celle des collectifs tels que v. sl. *kamenĭje* « pierres », *listvĭje* « feuilles », etc.

Le suffixe **-yā-* sert à élargir des thèmes, ainsi v. sl. *zemlja* « terre », lit. *žẽmė* (ancien **žemjō*), en face de gr. χθών, skr. *kṣā́ḥ*, av. *zā* « terre » (sur ce thème, voir p. 255). Il est probable que les substantifs tels que gr. φύζα (de **φυγ-ya*), lit. *žin-ià* « connaissance », v. sl. *lŭža* (de **lŭg-ja*) « mensonge », sont des dérivés de thèmes à suffixe zéro, tels que gr. φυγ- attesté dans φύγα-δε. On a vu p. 254 que gr. ὄσσα, ὄσσαν servent de nominatif et d'accusatif à un ancien thème dont subsistent les formes athématiques de génitif et de datif ὀπός, ὀπι. Véd. *táviṣ-ī*, av. *təviš-i* « force », est un dérivé de indo-iran. *taviš-* « force «, qui semble attesté une fois dans une gâthâ de l'Avesta. Le type gr. ἀλήθεια est manifestement dérivé.

A côté du féminin normal en **-yā-* du type skr. *tan-ú-ḥ* « mince » (littéralement « tendu »), féminin *tanví*, cf. lat. *tenuis*, il a pu y en avoir un autre caractérisé par **-ā-* (dont la forme à vocalisme zéro est **-ə-*) soit **-wə-*, d'où **-ū-* ; le vocalisme zéro a été généralisé dans toute la flexion comme dans le type skr. *naptíḥ*, et ainsi l'on a skr. *tanú-ḥ* « corps », génit. *tan(ú)v-aḥ*. C'est de cette manière qu'est formé le féminin remarquable du mot skr. *çváçuraḥ* (de **sváçuraḥ*) « père du mari », av. *xvasurō*, hom. (*F*)ἑκυρός, lit. *šẽšuras*, lat. *socer* : skr. *çvaçrúḥ* « mère du mari », v. sl. *svekry*, lat. *socrus*, v. h. a. *swigar*, c'est-à-dire i.-e. **swekrú-* de **swekrwə-*, avec **w* après **r* en regard de **-ur-* dans le masculin ; de même, **g^{w}ṛnū-* (de **g^{w}rə-nw-ə-*), attesté par v. sl. *žrŭny*, got. *-qairnus* « pierre à moudre », est un dérivé en **-ā-* : **-ə-* du thème attesté par skr. *grāvan-*, v. irl. *brō*, gall. *breuan* (même sens) ; la métathèse de **w* est analogue aux faits signalés p. 134. On entrevoit ici une série de faits complexes.

L'adjectif a soit le thème de masculin (et neutre), soit le thème de féminin, suivant que le substantif auquel il se rapporte appelle l'un ou l'autre. Le substantif appelle la forme dite pour cette raison du « masculin » de l'adjectif lorsqu'il désigne expressément un mâle, et la forme dite du « féminin » de l'adjectif lorsqu'il désigne une femelle (ou un objet assimilé, comme un arbre, ou la « terre » qui reçoit la pluie par opposition au « ciel » qui l'émet, etc.), quelle que soit la forme du substantif. Le genre féminin du type en **-ti-* de skr. *matiḥ* « pensée », lat. *mens*, tient à ce que les noms d'action étaient en indo-européen des noms désignant des forces de caractère femelle, comme skr. *vāk*, lat. *uōx* (v. p. 256). Les substantifs en **-e/o-* désignent le plus souvent des forces de caractère mâle, et sont alors masculins ; les substantifs en **-ā-* sont le plus souvent féminins.

Quand on a cessé de comprendre clairement les anciennes conceptions relatives aux êtres animés de sexe mâle ou femelle, le genre masculin ou féminin des substantifs a cessé par là même de répondre à des conceptions précises, et l'on n'a plus vu nettement pourquoi tel mot était masculin ou féminin ; toutefois il est demeuré des traces nettes de l'usage ancien, par exemple

dans le fait que les noms d'arbres sont féminins, l'arbre portant des fruits et ayant ainsi le caractère d'un être femelle.

Composition. — Deux thèmes nominaux peuvent par leur réunion former un thème composé. Sauf dans le troisième des cas énumérés ci-dessous, les thèmes verbaux n'entrent pas en composition.

Seul, le deuxième terme du composé, qui est nécessairement un substantif ou un adjectif (et jamais un verbe, un démonstratif ou un pronom personnel), est fléchi.

Le premier terme du composé est un thème sans désinence, et c'est ce qui définit le composé ; un composé indo-européen est un groupe de deux mots dont le premier est un simple thème et dont le second seul est fléchi ; l'élément qui termine le premier terme a le vocalisme zéro dans les thèmes de type athématique qui ont une sonante, c'est-à-dire un élément susceptible de se vocaliser :

skr. : *tri-pád-*, gr. τρί-ποδ-, lat. *tri-ped-*, v. angl. *þri-fête* « qui a trois pieds » ; de même lit. *tri-kójis* « à trois pieds », etc.

gr. ἡδυ-επής (*ϝᾱδυ-ϝεπεσ-) ; skr. *svādu-rātiḥ* « qui a des dons agréables ».

**sm̥-* dans skr. *sa-kṛt* « une fois », gr. ἁ-πλοῦς, lat. *sim-plex*, et **sm-*, devant voyelle, dans gr. μ-ῶνυξ.

**n̥-* (en regard de **ne*, attesté par skr. *ná* « ne... pas », v. sl. *ne*, lat. *ne*[*que*], etc.), dans skr. *á-jñātaḥ*, gr. ἄ-γνωτος, lat. *ignō-tus* (c'est-à-dire *iñnōtus* de **en-gnōtos*), got. *un-kunþs*, arm. *an-canawth* « inconnu ». Devant voyelle, **n-*, ainsi gr. ἀν-ώνυμος, arm. *an-anun* « qui n'a pas de nom ».

skr. *nṛ-hán-* « tuant les hommes », v. att. ἀνδρα-φόνος.

**dus-* dans gr. δυσ-μενής, skr. *dur-manāḥ* et gâth. *duž-manah-*, av. *duš-manah-* « qui a un mauvais esprit ».

En l'absence d'une sonante, **e* subsiste dans les thèmes en **-es-*, ainsi gr. (ϝ)επεσ-βόλος, av. *vačas-taštiš* « texte » (littéralement « construction de paroles »).

Un radical thématique a au premier terme d'un composé le vocalisme **o* de la voyelle thématique : gr. ἱππό-δαμος ; v. sl.

dobro-dèjĭ « qui fait le bien » ; lit. *gera-dèjis* (même sens) ; got. *guda-faurhts* « qui a la crainte de Dieu » ; gaul. Ουινδο-μαγος, nom propre, signifiant « champ blanc ». Le cas où le second mot commence par une voyelle fait difficulté.

Quand le premier terme est un adjectif, le suffixe de l'adjectif, quel qu'il soit, peut être remplacé par **-i-*, ainsi gr. κῡδι-άνειρα à côté de κῡδρός, av. *bərəzi-čaxra* « aux roues élevées » à côté de *bərəzant-* « élevé », cf. skr. *bṛhánt-*, v. irl. *Brigit* (nom propre, litt. « la haute »). On rapprochera de ce fait l'indépendance respective des formes du masculin et du féminin (v. ci-dessus p. 284) ; les suffixes secondaires des adjectifs varient de la forme du masculin à celle du féminin ou à celle du premier terme de composé, de même qu'ils varient d'une langue à l'autre ; par exemple, c'est en hittite et en arménien un thème en **-u-*, hitt. *parku-*, arm. *barjr* (gén. *barju*) « haut » qui répond au thème en **-ent-* de l'indo-iranien, skr. *bṛhánt-* et du celtique, v. irl. *Brigit*.

Au second terme des composés, un vocalisme **o* s'oppose à un vocalisme **e* du mot isolé. Il subsiste de ce fait plusieurs traces, ainsi en latin *ex-torris, medi-tullium* en face de *terra, tellus* ; en grec, φυσί-ζοος en face de ζεά ; l'opposition de gr. ἐγχεσί-μωρος, ἰό-μωρος, etc., et de got. *mers* « célèbre » est remarquable (cf. les faits cités p. 303). Pour la théorie de la composition, il importe de noter que le même vocalisme apparaît dans des juxtaposés ; le grec oppose οὔ-πω à dor. πή-ποκα, et, plus curieusement encore, le latin oppose *nōlim* (de **ne-wol-*, cf. v. angl. *nelle* « ne veuille pas ») à *uelim*.

Il est douteux que le premier terme ait jamais été un mot fléchi, notamment un locatif, en indo-européen, comme il l'est par exemple dans gr. Πυλοι-γενής « né à Pylos » ou dans skr. *agré-gaḥ* « qui marche à la tête » : ces composés dits « syntaxiques » sont des formes nouvelles et représentent des groupes de mots qui se sont fixés.

Les valeurs sémantiques des composés sont diverses :

1° La valeur grammaticale propre du second terme est conservée, le rapport des deux termes pouvant être quelconque :

apposition dans gr. ἰᾱτρό-μαντις « devin-médecin », skr. *rāja-ṛṣiḥ* « prêtre-roi » ; adjectif et substantif : gr. ἀκρόπολις, skr. *adhara-hanúḥ* « mâchoire inférieure » ; complément et substantif : gr. πατρ-άδελφος, skr. *mātṛ-svasā* « sœur de la mère » ; c'est de ce dernier cas que relève le type fréquent des composés dont le second terme est un thème à suffixe zéro, portant le ton, athématique, comme dans gr. βουπλήξ, lat. *iūdex* (**yous-dik*$_1$-), sl. **medv-ĕd-* (nomin. v. sl. *medvĕdĭ*) « ours » (littéralement « mangeur de miel », ce qui est le sens de skr. *madh(u)v-ád-*), ou thématique, comme dans gr. ὁπλο-φόρος, lat. *armi-ger*, russe *vodovóz* « porteur d'eau », skr. *kumbha-kāraḥ* « faiseur de vases » ; les thèmes qui figurent au second terme de ces composés ne sont souvent pas attestés en dehors de la composition, et plusieurs ont pu ne jamais exister isolément. Ces composés indiquent un agent ; il n'y a pas de composé dont le second terme soit un substantif abstrait conservant sa valeur d'abstrait. Les noms d'agents en **-ter-* ne figurent pas au second terme des composés ; ils y sont remplacés par des thèmes en **-(e)t-* ; le védique par exemple oppose *kartā́* « faiseur » (thème *kartár-*) à *pathi-kṛ́-t* « faiseur de chemin » ; le latin oppose *factor* (refait sur la forme *faciō*) à *sacer-dōs* (gén. *sacerdōtis*), où *-dō-t-* représente **-dhō-t-*, de la racine **-dhē-* (de *faciō*, *fēcī*), cf. *sacrificium* ; le grec a élargi **(-e)t-* au moyen de **-ā-*, d'où le contraste de βώτωρ, βοτήρ et de συβώτης, συβότης, par exemple.

2° Le composé a la valeur d'un adjectif indiquant que le second terme, déterminé par le premier, appartient à tel ou tel homme, ou telle ou telle chose : gr. βαθύκολπος « qui a un sein profond », lat. *magn-animus* « qui a une grande âme », skr. *hiraṇya-keśaḥ* « qui a une chevelure d'or », v. sl. *črŭno-vlasŭ* « qui a des cheveux noirs » ; gr. δυσ-μενής, skr. *dur-manāḥ* « qui a un mauvais esprit », etc. Ce sont les composés dits « possessifs ». Le ton est le plus souvent sur le premier terme, et ceci permet parfois de marquer la différence des composés possessifs et des autres : gr. πολύ-τροπος est un composé possessif, mais παν-τρόπος signifie « qui tourne tout » ; skr. *rāja-putráḥ* signifie « fils de roi » mais *rā́ja-putraḥ* « dont le fils est

roi, qui a pour fils un roi » est un composé possessif. Le second terme du composé possessif garde au fond sa valeur de substantif et par suite ne prend pas la marque du féminin : skr. *su-mánāḥ* « bienveillant », gr. εὐ-μενής servent à la fois pour le masculin et féminin, de même gr. ῥοδο-δάκτυλος, cf. *Artaxerxès longuemain*.

3° Un troisième type renferme des mots dont le premier terme a le caractère d'un thème verbal ; ainsi gr. ἀρχέ-κακος « qui commence le mal, auteur du mal », cf. ἄρχειν, avec voyelle **e* à la fin du premier terme, φυγο-πτόλεμος « qui fuit la guerre », cf. φυγεῖν, avec voyelle **o* à la fin du premier terme ; v. sl. *vě-glasŭ* « celui qui sait » (littéralement « connaissant la voix »), de *vědě-* (thème de *vědě* « je sais ») et *glasŭ* « voix » ; en indo-iranien, le premier terme est d'ordinaire remplacé par un thème de participe : skr. *vidád-vasuḥ* « qui trouve le bien », av. *frādaṭ-gaēθō* « qui fait prospérer le monde ». Le déterminant suit donc le déterminé dans les composés où intervient un thème verbal, tandis qu'il le précède dans les composés de deux termes nominaux : cette place du déterminant après le verbe, mais avant le nom, se retrouve dans plusieurs langues où les relations grammaticales ne sont indiquées dans la phrase que par l'ordre des mots, comme c'est le cas dans un simple groupe de noms pour les composés indo-européens.

Des suffixes secondaires peuvent être ajoutés à la fin des thèmes de composés, comme à la fin de tous les autres, ainsi **-yo-* dans gr. ἐννεά-βοιος (*ἔννεϝα-βοϝ-yo-) « qui vaut neuf bœufs ».

Des composés nouveaux ne sont pas plus librement formés par la langue courante que des thèmes obtenus à l'aide de suffixes (v. p. 253-4). En grec, par exemple, la composition est surtout le fait de la langue religieuse, des langues techniques, des langues littéraires, notamment de la langue épique et de la lyrique chorale. En vieux slave, presque tous les composés connus sont savants et servent à traduire des composés grecs ; et un composé de la langue ordinaire comme *medvědĭ*, cité p. 289, doit l'usage courant qui en est fait à quelque ancienne interdiction de prononcer le nom de l'ours : c'était un artifice employé pour éviter un mot propre défendu. Mais dans les langues spé-

ciales, et surtout dans la langue religieuse, la composition a joué un rôle capital ; telle est l'origine du fait que les composés sont d'autant plus fréquents dans les textes littéraires que ceux-ci appartiennent à un genre plus artificiel. Cette observation ne s'applique pas aux composés dont le premier terme est **ŋ-*, **sm̥-*, et à quelques autres composés usuels de ce genre.

La grande importance de la composition en indo-européen ressort de ce que les noms propres solennels d'hommes étaient ordinairement des composés tels que gr. Ἱππο-μέδων, skr. *Açva-medhaḥ* (qui a [fait] le sacrifice du cheval), gaul. *Epo-pennus* (tête de cheval), v. angl. *Eōmær* (célèbre par ses chevaux), v. perse *Aspa-čanah-* (qui désire des chevaux). Dans l'usage familier ces composés étaient remplacés par des formes brèves (ou hypocoristiques) qui les accompagnent parfois, formes telles que gr. Ἵππίας, Ἵππυς, Ἵππυλλος, etc. Ces formations expressives à consonnes géminées ont eu, d'une manière générale, une grande importance dans les formes familières et populaires de l'indo-européen, formes qui à vrai dire sont mal connues (v. p. 132).

b. Flexion.

La flexion des substantifs et adjectifs se présente sous trois aspects suivant que le thème se termine : 1° par consonne ou sonante ; 2° par *-*ā*- (*-*ē*-) ; 3° par *-*e/o*-.

Le genre neutre est caractérisé par la flexion ; mais la forme est la même que celle du masculin-féminin à tous les cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif. Pour ces trois cas, il n'y a à chaque nombre qu'une seule forme neutre, ainsi en védique *yugám* « joug » et *yugâ*, en grec nom.-voc.-acc. sing. ζυγόν, pluriel ζυγά, en latin *iugum* et *iuga*, etc.

La forme qui tient lieu de nominatif-vocatif-accusatif pluriel neutre est celle d'un ancien collectif neutre thème en *-*ā*- (*-*ə*-) ; la flexion d'un neutre au pluriel se compose de ce collectif en *-*ā*- au nominatif-vocatif-accusatif singulier, et de formes pareilles à celles du masculin-féminin pluriel pour les autres cas ; de là

vient que, en indo-européen, le verbe qui avait un sujet au pluriel neutre se mettait au singulier ; la règle subsiste en grec (τὰ ζῷα τρέχει), dans les gâthâs de l'Avesta et dans quelques exemples védiques ; en baltique, elle a eu pour conséquence que la 3e personne du pluriel des verbes a disparu : la forme de singulier en usage avec le collectif neutre a été généralisée. Ce collectif neutre est du reste indépendant du singulier neutre : un nom qui a au singulier la forme neutre du nominatif-accusatif n'a pas d'autre pluriel que ce collectif ; mais un nom dont le nominatif et l'accusatif singuliers sont masculins-féminins peut être accompagné d'un collectif neutre ; ainsi le latin a en face de *locus*, non seulement *locī*, *locōs*, mais aussi *loca* ; l'attique a en face de σταθμός à la fois σταθμοί, σταθμούς et σταθμά ; la langue homérique a, près de μηρός, le masculin μηροί, μηρούς, et le collectif μῆρα ; le russe a pour pluriel de *górod* « ville » le neutre *gorodá*, etc. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le thème neutre en **-ā-* de véd. *yugā* « jougs » et de gr. ζυγά ait seulement le nominatif-accusatif singulier qui sert de collectif : beaucoup de thèmes neutres n'ont que le nominatif-accusatif, ainsi gr. ἦπαρ (thème en **-r-*) en face du thème en **-n-* qui fournit le reste de la flexion, ἥπατος, etc., ou véd. *hārdi* « cœur » (thème en **-i-*) en face du thème à suffixe zéro qui fournit le génitif-ablatif *hṛd-áḥ*, etc.

I. — Thèmes terminés par sonante ou consonne.

Font partie de ce type les thèmes en **-yā-* ou **-yē* et **-wā-* où le vocalisme à degré zéro du suffixe a été généralisé (v. p. 285), ainsi skr. *naptíḥ* « petite fille » et *çvaçrúḥ* « mère du mari », v. sl. *svekry*, lat. *socrus*, etc.

L'ablatif se confond ici, pour la forme, au singulier avec le génitif ; au pluriel, l'ablatif a la même forme que le datif dans tous les types de déclinaison.

α. Désinences.

Singulier.

Nominatif (masculin-féminin). — La désinence est **-s* pour

les thèmes terminés par une consonne ou par les sonantes **i* et **u* et pour tous les thèmes monosyllabiques :

av. *vāx-ś* « parole » (et skr. *vāk*, de **vāks*), lat. *uōx* (*uōc-s*).

gâth. *θwāvą-s* « tel que toi » (*-ąs-* de **-ant-s*), gr. ἱστά-ς (*-ά*ς de **-αντ-ς*), lat. *feren-s-* (*-ens* de **-ent-s*), lit. *vežą-s-* (*-ąs* de **-ant-s*), v. pruss. *smūnent-s* « homme » ; hitt. *ašanz(a)* « étant » (*-anz(a)* de **-ant-s*).

skr. *áhi-ḥ*, av. *aži-ś* « serpent », gr. ὄφι-ς ; lit. *avì-s* « mouton », lat. *oui-s* ; norrois runique *-ɣasti*^{R}, got. *gast-s* « hôte », lat. *hosti-s* ; hitt. *meki-š* « grand ».

skr. *bāhú-ḥ*, av. *bāzu-ś* « bras », gr. πῆχυ-ς ; got. *sunu-s* « fils », lit. *sūnù-s* (même sens) ; lat. *manu-s* ; hitt. *ašu-š* « bon », hom. ἐύς.

skr. *napṭi-ḥ* « petite fille », lat. *nepti-s*.

skr. *çvaçrú-ḥ* « mère du mari », lat. *socru-s* ; gr. ὀφρῦ-ς.

skr. *dyáu-ḥ* « ciel », gr. Ζεύς.

av. *zyå* (de **zyā-s*, thème **zyam-*) « hiver », lat. *hiem-s*.

La désinence est zéro dans les thèmes polysyllabiques en **r* et en **n*, et la sonante manque alors dans une partie des langues :

skr. *ç(u)vå* (thème *ç(u)van-*) « chien », av. *spā*, lit. *šů* (génit. *šuñs*), gr. κύων (avec *-ν* final) ; de même lat. *homō* (sans *-n* finale), got. *auhsa* « bœuf » (génit. *auhsins*).

skr. *mātå* (thème *mātár-*) « mère », lit. *mótė* « femme », et gr. μήτηρ, lat. *māter*, v. irl. *māthir*, arm. *mayr*, etc.

Vocatif (masculin-féminin). — Désinence zéro :

skr. *áhe*, av. *aže* « serpent », gr. ὄφι ; lit. *avẽ* « mouton ».

Accusatif (masculin-féminin). — Désinence **-m* en indo-iranien et italique, **-n* dans les autres langues y compris le hittite ; avec les sonantes voyelles **i* et **u*, la nasale forme diphtongue ; ailleurs elle est voyelle :

skr. *bāhú-m* « bras », gr. πῆχυ-ν ; lat. *frūctu-m* ; v. pruss. *sunu-n* « fils ».

skr. *áhi-m* « serpent », av. *ažī-m*, gr. ὄφι-ν ; v. pruss. *nakti-n*

« nuit » ; lat. *angue-m* (en admettant que **-ĭm* final donne *-em* en latin).

gr. φέροντ-α, lat. *ferent-em* ; v. pruss. *smūnent-ın* « homme » ; hitt. *kurant-an* « mutilé ».

Nominatif-accusatif-vocatif neutre. — Désinence zéro :

skr. *mádhu* « miel, hydromel », gr. μέθυ, v. pruss. *meddo* « miel » ; lat. *genu*, skr. *jā́nu* « genou », gr. γόνυ, hitt. *kenu*.

skr. *nā́ma* « nom », lat. *nōmen*, v. irl. *ainm-n* ; cf. hitt. *lāman*.

Génitif-ablatif. — Désinence **-es, *-os, *-s* : la forme pourvue de voyelle (**e* ou **o*) apparaît en principe après prédésinentielle à vocalisme zéro, la forme sans voyelle après prédésinentielle pourvue de voyelle :

skr. *çú-n-aḥ* « du chien », av. *sū-n-ō*, v. lit. *šu-n-es* (moderne *šuñs*), gr. κυ-ν-ός, v. irl. *con* (de **ku-n-os*) ; lat. *pat-r-is* (de **pat-r-es*), et aussi lat. dialectal *-us* (de **-os*).

skr. *sūn-ó-ḥ* « du fils », av. *hun-ao-ś*, lit. *sūn-aŭ-s*, got. *sun-au-s* ; lat. *manūs* (*-ū-s* de **-ou-s*), osq. *castrous*.

Datif. — Désinence sans doute **-ei* : indo-iranien **-ai* (skr. *-e* ; av. *-e*, et *-aē-* devant les enclitiques), v. sl. *-i* (représentant une diphtongue), lat. *-ī* (ancien *-ei*), osq. *-ei* :

skr. *sūnáv-e* « pour le fils », v. sl. *synov-i* ; skr. *pitr-é* « pour le père », lat. *patr-ī*, v. lat. *recei* « rēgī », osq. **patereí**.

Le grec a *-ι*, par exemple πατρί, et ce **-i* se retrouve en germanique ; il est plus plausible d'y voir une forme à degré zéro de la désinence du datif que la désinence du locatif généralisée. Toutefois il convient de signaler que, en hittite, la désinence du datif est généralement *-i* et que le locatif ne se distingue pas du datif ; le hittite amène donc à envisager d'une manière nouvelle les rapports entre la forme du datif et celle du locatif.

Instrumental. — Les désinences divergent d'une langue à l'autre ; on a peut-être **-ĕ* dans skr. *pitr-ā́*, à quoi répond l'ablatif-instrumental lat. *patr-e*. Certaines formes adverbiales

comme gr. ἵνα amènent à se demander si la voyelle **a* ne serait pas intervenue à l'instrumental. La question de la désinence de l'instrumental reste ouverte.

Locatif. — Désinence **-i* alternant avec désinence zéro : véd. *mūrdhán-i* et *mūrdhán* « sur la tête », gr. αἰ(ϝ)εί (-ει de **-es-i*) et αἰ(ϝ)ές « toujours » ; le grec a aussi conservé la désinence zéro dans l'adverbe αἰ(ϝ)έν « toujours », mais n'emploie dans la déclinaison normale que -ι, identique à la désinence du datif (la forme tient aussi la place de l'instrumental indo-européen), ainsi ποιμένι ; l'irlandais a, au « datif » des thèmes en **-tyen* (cf. lat. *-tiōn-*) tels que *toimtin* « pensée », à la fois *toimtin* (de **-yeni*) et *toimte* (de **-yen* ?) ; le « datif » irlandais sert de datif, de locatif, d'ablatif et d'instrumental ; got. *gumin* «(dans) l'homme » peut aussi être un ancien datif à désinence **-i* et un ancien instrumental à désinence **-e* ; il sert également d'ablatif ; le v. sl. *kamen-e* « (dans la) pierre » a la désinence zéro, suivie sans doute d'une postposition *e*. En latin, la forme qui conserve un type spécial de locatif est en *-ī* : *Karthagin-ī* ; la forme du type *homin-e*, employée seulement avec préposition, a une valeur ambiguë : ablatif, instrumental et locatif ; rien ne prouve que ce soit un ancien locatif, cf. les ablatifs *lupō(d)*, *togā(d)* employés de la même manière.

Pluriel.

Nominatif et vocatif (masculins-féminins). — Désinence **-es*, distincte de celle du génitif singulier par le fait qu'elle ne présente aucune trace d'alternance vocalique :

skr. *sūnáv-aḥ* « fils », v. sl. *synov-e* (toutes les consonnes finales sont tombées en slave), got. *sunjus* (de **sunew-es*) ; av. *bāzav-ō*, dor. πάχε(ϝ)ες ; v. lit. *moter-es* « femmes », skr. *mātar-aḥ* « mères » ; v. irl. *māthir* (de **māter-es*).

Cette désinence se retrouve en hittite.

Accusatif (masculin, féminin). — Désinence **-ns*, avec **-n-* second élément de diphtongue après **-i-* et **-u-*, ailleurs **-ŋ-* :

crétois υἱυ-νς « (les) fils », got. *sunu-ns* « (les) fils ».

got. *gastį-ns* « hôtes », v. pruss. *ausi-ns* « oreilles ».

skr. *çún-aḥ* « chiens », gr. κύν-ας, v. irl. *con-a*, lat. *homin-ēs* (*-ēs* de **-ens* représentant **-ns*), v. pruss. *smūnent-ins* « hommes ».

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — La place du nominatif-vocatif-accusatif pluriel neutre est tenue par le nominatif-vocatif-accusatif neutre singulier d'un dérivé en **-ā-*, à valeur collective (v. p. 291). La finale a donc à la fois le vocalisme zéro du suffixe et la désinence zéro dans :

skr. *sánt-i* « étant », gr. ὄντ-α, lat. *silent-ă*.

Comme partout, **ə* se combine avec une sonante précédente quand il y a lieu ; de là :

**trī* : véd. *trí* « trois », v. sl. *tri*, lit. *trý-* dans *trý-lika* « treize », lat. *trī-* dans *trī-gintā* « trois dizaines », v. irl. *trī*, en regard de **triy-ə* : gr. τρία, lat. *tria*.

véd. *nā́mā* « noms » (avec *ā* final issu de i.-e. **-n̥̄*, c'est-à-dire **-nə*).

Les formes à désinence zéro comme av. *manå* « esprits » (*-å* de indo-iranien **-ās*) s'expliquent par des faits de phonétique de la phrase : i.-e. **ə* tombant devant voyelle, **-ōs-ə* se réduisait à **-ōs* devant voyelle initiale d'un mot suivant.

La finale **-ā*, attestée par v. sl. *jimen-a* « noms » et par got. *nam-na* « noms », *hairton-a* « cœurs », est la forme à vocalisme **e* du même nominatif ; **-ā* se retrouve dans l'ancien thème athématique de lat. *trī-gint-ā* « trois dizaines ».

Génitif. — Désinence **-ŏm* ou **-ŏn*, suivant le traitement de la nasale finale :

skr. *çún-ām* « des chiens », av. *sūn-ąm*, gr. κυν-ῶν, v. lit. *šun-ų̃*.

Le grec a *-ῶν*, périspomène, et le lituanien *-ų̃*, d'intonation douce ; véd. *-ām*, gâth. *-ąm* comptent souvent en vers pour deux syllabes.

Une forme à **o* bref de la même désinence est attestée par le type ombr. *fratom*, par le type v. irl. *con n* « des chiens » et par le type slave *slovesŭ* « des paroles », cf. gr. κλε(*F*)έων. Le lat. *canum* est ambigu.

Locatif. — Une désinence *-*su* est attestée pour les dialectes orientaux : indo-iranien, slave et baltique ; le grec a -σι qui n'a pas de correspondant ailleurs.

skr. *tri-ṣú* « dans trois », v. sl. *trĭ-xŭ*, v. lit. *tri-su* ; cf. gr. τρι-σί.

Comme *-*u* se retrouve ailleurs, notamment dans l'adverbe **k*ʷ*u* « où » (v. p. 192), et que* -*i* sert à caractériser le locatif singulier (v. p. 295) concurremment avec une désinence zéro, on peut se demander si *-*u* et *-*i* ne seraient pas des particules postposées plutôt que des désinences comparables à celles du génitif singulier ou pluriel ou du datif singulier.

Datif-ablatif et instrumental. — Désinences en *-*bh*- et en *-*m*- ; elles seront envisagées p. 298 et suiv.

Duel.

Nominatif-vocatif-accusatif (masculin-féminin). — Le grec a -ε, ainsi dans πατέρ-ε, le védique -*ā* (alternant avec -*au*), ainsi dans *pitár-ā* « (deux) pères » ; le vieil-irlandais *athir* s'explique par un ancien **pəterĕ* : il semble donc que la désinence ait été i.-e. *-*ĕ* ; l'alternance quantitative de *-*e*/*ē* serait parallèle à celle qu'on observe par exemple dans la désinence secondaire active de 1re personne du pluriel véd. -*ma* et -*mā*.

Les thèmes en *-*i*- et en *-*u*- ont des finales particulières *-*ī* et *-*ū* où il est impossible de retrouver la désinence *-*ĕ* précédente, mais qui rappellent des formes thématiques à désinence zéro, telles que véd. *vṛkā* « (deux) loups », v. sl. *vlĭka*, gr. λύκω :

skr. *áhī* « (deux) serpents », v. sl. *nošti* « (deux) nuits », lit. *naktì* (même sens) de **naktý*, v. irl. *fāith* « (deux) poètes » de **wātī*.

skr. *sūnú* « (deux) fils », v. sl. *syny*, lit. *sūnu* (de **sūnū*).

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — Désinence *-*ī* : skr. *jánas-ī* « (deux) races », *nā́man-ī* « (deux) noms », v. sl. *sloves-i* « (deux) paroles », *jimen-i* « (deux) noms », av. (*vī-*)*sait-i* « (deux) dizaines », lat. (*uī*)*gint-ī* ; le mot grec isolé, dor. béot. (*Fι-*)*κατ-ι*, att. (*εἑ-*)*κοσ-ι*, est seul à indiquer *-*i* bref.

Génitif-locatif. — Skr. *-oḥ* répond à v. sl. *-u* : skr. *jánas-oḥ* « de (deux) races », v. sl. *sloves-u* « de (deux) paroles ».

Datif-ablatif (?)-instrumental. — Désinences en **-bh-* et **-m-*.

Remarques sur les désinences en **-bh-* et en **-m-*.

Les désinences en **-bh-* et en **-m-* n'ont ni la forme ni la valeur rigoureusement définies de celles qui viennent d'être énumérées. Dans le texte homérique, le seul document grec où, à part une trace en béotien, on puisse les observer, elles sont représentées par la seule désinence -φι(ν), qui sert à la fois pour le singulier et le pluriel, pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif. D'autre part, il est rare que deux formes de ces désinences se recouvrent exactement d'un dialecte à l'autre ; le germanique, le baltique et le slave ont **-m-* là où l'indo-iranien, l'arménien, le grec, l'italique et le celtique ont des représentants de **-bh-*, et, cette différence mise à part, les formes ne sont encore pas identiques.

Du reste les occlusives labiales ne figurent pas dans les suffixes ni dans les désinences en indo-européen. Ce trait suffit à dénoncer le caractère aberrant des formes casuelles comprenant **-bh-*.

Les dialectes divergent : les faits ne permettent donc pas de poser des formes indo-européennes et de déterminer la suite des transformations que présente chaque langue.

Seuls, des dialectes orientaux emploient ces formes avec des valeurs casuelles définies :

Instrumental singulier : arm. *-b* (*-w* après voyelle), ainsi *harsam-b* « par la fiancée », *srti-w* « par le cœur » (ce *-b*, *-w* peut répondre à gr. -φι) ; **-mi*, v. sl. *-mĭ* : lit. *sūnu-mì*, v. sl. *synŭ-mĭ* « par le fils ».

Instrumental pluriel : skr. *-bhiḥ*, v. perse *-biš*, av. *-bīš* : skr. *sūnú-bhiḥ* « par les fils », av. *bāzu-bīš* « par les bras » ; arm. *-bkh* (*-wkh* après voyelle) : *harsam-bkh* « par les fiancées », *srti-wkh* « par les cœurs », c'est-à-dire la même forme qu'au singulier avec le *-kh* qui marque le pluriel ; lit. *-mis*, v. sl. *-mi* dans lit. *sūnu-mìs*, v. sl. *synŭ-mi* « par les fils » ; ces deux formes supposent **-mīs*, qui rappelle av. *-bīš* (cf. le pronom lat. *nō-bīs*).

Datif pluriel : skr. *-bhyaḥ*, av. *-byō* : skr. *sūnú-bhyaḥ* « pour les fils », av. *bāzu-byō* « pour les bras » (les formes indo-iraniennes servent aussi pour l'ablatif) ; sl. *-mŭ* (de **-mos*?) : *synŭ-mŭ* « pour les fils », v. lit. *-mus* : *sūnu-mus* « pour les fils ».

Datif-instrumental duel : skr. *-bhyām* (pour *-m*, v. p. 173), av. *-bya* et v. p. *-biyā* (avec un *-ā̆* final qui représente un indo-iranien **-ā*), v. sl. *-ma* : skr. *sūnú-bhyām*, v. sl. *synŭ-ma* « pour (deux) fils », av. *aži-bya* « pour (deux) serpents » ; le lituanien n'a que, *-m* : datif *naktì-m* « pour (deux) nuits », instr. *nakti-mì̃*.

Dans les dialectes occidentaux, les formes approximativement correspondantes n'ont pas de valeur casuelle précise. Ceci est particulièrement sensible en grec, où -φι(ν) a la valeur d'une forme d'ablatif, de locatif, de datif et d'instrumental, à la fois pour le singulier et le pluriel. Les désinences en **-bh-* ou en **-m-* de l'italique, de l'irlandais et du germanique ne servent que pour le pluriel (il n'y a de traces conservées du duel qu'en irlandais), mais chacune a aussi la valeur de ces quatre cas, ce qui a contribué à entraîner des confusions de cas au singulier : le vieil osque *-f-s*, et le latin *-bus*, qui représentent **-bhos* (cf. skr. *-bhyaḥ*), servent pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif pluriel ; l'irlandais a *-ib* (issu de **-bhis*, cf. skr. *-bhiḥ*), ainsi *fathib* « pour, de, avec, chez les poètes » ; le germanique a une forme **-mz*, dont la voyelle n'est pas attestée : v. isl. *þri-mr*, got. *þri-m* « par, de, avec, chez trois ». Les désinences en **-bh-* et en **-m-* ont ainsi en quelque sorte, au moins dans les dialectes occidentaux, le caractère de formes adverbiales, plutôt que de formes casuelles semblables aux autres.

Ces types de caractère semi-adverbial ne sont pas isolés en indo-européen.

On observe, par exemple, une forme en **-tos*, qui équivaut à un ablatif, dans le type assez courant en sanskrit : *mukha-taḥ* « de la bouche », cf. lat. *fundi-tus*, gr. ἐν-τός, ἐκ-τός.

Le grec a une série en -θι (à valeur locative) et -θεν (à valeur ablative), soit hom. οὐρανόθι, οὐρανόθεν. C'est sans doute à ce type que se rattache la formation adverbiale attestée par skr. *kúha* « où », etc. (cf. p. 192), par skr. *íha* « ici » (de **idha*) et

lat. *ibĭ*, et par des adverbes comme sl. *nadŭ* « sur », en face de *na* (cf. gr. ἄνα, ἄνω-θεν, ἄνω-θα), etc.

Les formations de ce genre paraissent avoir été nombreuses et variées en indo-européen.

C'est un trait caractéristique de l'indo-européen que de présenter au pluriel des désinences casuelles différentes de celles qui servent pour le singulier ; il y a là une singularité qui rend d'autant plus significatif l'état de choses hittite. En hittite comme dans les autres langues indo-européennes le nominatif et l'accusatif pluriel sont caractérisés par des désinences propres, mais il n'y a rien de pareil pour les cas autres que le nominatif et l'accusatif. La question des cas obliques du pluriel qui déjà faisait difficulté apparaît désormais plus obscure encore qu'elle n'était avant la découverte du hittite.

β. Vocalisme de l'élément prédésinentiel.

Le vocalisme de l'élément prédésinentiel caractérisait les formes casuelles au même titre que les désinences, et le grec le montre dans une flexion comme celle de πατήρ, πάτερ, πατέρ-α — πατρ-ός, πατρά-σι — ἀπάτωρ, ἀπάτορ-α. Mais il est impossible de déterminer complètement quel était l'état ancien, parce que tous les témoignages se trouvent obscurcis. Le grec a conservé le timbre des voyelles indo-européennes, mais il a beaucoup simplifié la flexion nominale, et, de même que le nombre des formes casuelles distinctes s'y est réduit de huit à cinq, les alternances vocaliques y ont été réduites à deux ou trois au maximum dans chaque flexion. En indo-iranien, les timbres des voyelles **e* et **o* ont été confondus dans l'unique timbre *a* ; il subsiste, il est vrai, une trace de la différence : tout se passe dans la déclinaison comme si i.-e. **ŏ* en syllabe ouverte était représenté par indo-iran. **ă*, et i.-e. **e* par indo-iran. **ă* ; mais, si ce traitement de **ŏ* laisse entrevoir le rôle des alternances de timbre, il a obscurci d'autant celui des alternances quantitatives. Les autres langues sont connues à date trop basse et sous des formes trop altérées pour qu'on y trouve l'état indo-européen bien conservé à cet égard : on en rencontre

seulement des traces. Les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel dans la flexion nominale du type athématique sont donc mal connues. Les faits suivants en font du moins entrevoir l'importance.

Dans certains cas spéciaux l'élément prédésinentiel n'a pas d'alternances vocaliques. Ainsi :

1° Les participes des thèmes athématiques à redoublement (cf. p. 204) : skr. nom. *dádat* « donnant » (de **de-d-ṇt-s*), génit. *dádat-aḥ* ; gr. διδούς (de *διδο-ντ-ς), διδό-ντ-ος.

2° Les thèmes où un **ə* a été combiné avec une sonante précédente en une « sonante longue » (cf. ci-dessus p. 255).

skr. *çvaçrúḥ* « mère du mari »		acc. sing. *çvaçrúv-am*
	gén. sing. *çvaçrúv-aḥ.*	
v. sl. *svekry* « mère du mari »		acc. sing. *svekrŭv-i*
	gén. sing. *svekrŭv-e.*	
gr. ὀφρῦ-ς		
	gén. sing. ὀφρύ(*F*)-ος.	
gr. κῖς		
	gén. sing. κι(*y*)-ός.	
skr. *nadiḥ* « rivière »		acc. sing. *nad(i)y-am*
	gén. sing. *nad(i)y-aḥ.*	
skr. *gīḥ* « chant »		acc. sing. *gír-am*
	gén. sing. *gir-áḥ.*	

3° Des noms dérivés en **-ōn-* (cf. p. 263), comme gr. στραβών, στραβῶνος, lat. *Catō, Catōnis*, cf. v. sl. *graždan-e* « citoyens ».

En principe, l'élément prédésinentiel des thèmes terminés par consonne ou par sonante offre des alternances vocaliques, et l'on rencontre tous les types possibles, c'est-à-dire :

**ĕ*	**ŏ*	
**ē*	**ō*	zéro.

L'alternance de timbre, **ĕ* : **ŏ*, n'était pas commune à tous les mots ; par exemple, parmi les thèmes en **-n-*, il en est dont le nominatif pluriel a **-en-es*, le locatif singulier **-en-i* et l'instrumental pluriel **-ṇ-bhi(s)*, tandis qu'il en est d'autres dont

le nominatif pluriel a *-*on-es*, en regard du locatif singulier *-*en-i* et de l'instrumental pluriel *-*n̥-bhi(s)* ; c'est le contraste de :

	NOM. SING.	NOM. PLUR.	LOC. SING.	INSTR. PLUR.
skr.	*vr̥ṣā* « mâle »	*vr̥ṣ-aṇ-aḥ*	*vr̥ṣ-aṇ-i*	*vr̥ṣ-a-bhiḥ*
	áçmā « pierre »	*áçm-ān-aḥ*	*áçm-an-i*	*áçm-a-bhiḥ*

auquel le grec répond par :

ἄρσ-ην	ἄρσ-εν-ες	ἄρσ-εν-ι	
ἄκμ-ων	ἄκμ-ον-ες	ἄκμ-ον-ι	(remplaçant i.-e. **akmeni*)

avec extension du timbre **o* à toute la flexion dans le type ἄκμων. D'autres langues n'ont gardé le timbre **o* qu'au nominatif singulier et ont généralisé **e* par ailleurs :

lit.	*akm-ů́* « pierre »	nom. plur. *ākm-en-(e)s*	loc. sg. *akm-en-(yjé)*
v. sl.	*kam-y*	*kam-en-e*	*kam-en-e.*

L'état ancien transparaît mieux en germanique :

got. *auhs-a* « bœuf » : nom. plur. *auhs-an-s*, dat.-loc. sing. *auhs-in* (gén. plur. *auhs-n-e*).

et en arménien :

	NOM. SING.	NOM. PLUR.	DAT.-LOC. SING.	INSTR. SING.
	anj-n « personne »	*anj-in(-kh)*	*anj-in*	*anj-am-b*
	hars-n « fiancée »	*hars-un-(kh)*	*hars-in*	*hars-am-b*

(*i* et *u* devant *n* peuvent représenter respectivement i.-e. **e* et **o*).

L'alternance de **ĕ* et de **ŏ* tenait une grande place ; on la retrouve par exemple dans les thèmes en **-r-*, ainsi :

	NOM. SING.	NOM. PLUR.	LOC. SING.	INSTR. PLUR.
skr.	*svásā* « sœur »	*svás-ār-aḥ*	*svás-ar-i*	*svás-r̥-bhiḥ*
lit.	*ses-ů́* —	(*sēs-er-s*)	*ses-er-(yjė́)*	—

en face du thème sans alternance **e/o* :

skr.	*māt-ā́* « mère »	*māt-ár-aḥ*	*māt-ár-i*	*māt-ṛ́-bhiḥ*
lit.	*mót-ė* « femme »	*mót-er-(es)*	*mot-er-(yjė́)*	—

Le latin a maintenu l'opposition dans *soror* et *māter*, mais en étendant l'*ō du nominatif à toute la flexion de *soror*. — L'opposition de *ĕ et *ŏ n'est conservée dans la déclinaison athématique grecque que par les neutres en *-*es*- :

gr.	νέφ-ος « nuée »	génit.	νέφ-ε(*h*)-ος
v. sl.	*neb-o* « ciel »		*neb-es-e*.

En regard d'un simple qui a le vocalisme prédésinentiel **e* à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel masculins-féminins, les composés ont souvent **o* (cf. p. 288), ainsi gr. πατήρ, πατέρες : ἀπάτωρ, ἀπάτορες (avec timbre ο généralisé dans toute la flexion suivant l'usage grec) ; φρήν, φρένα : ἄφρων, ἄφρονα (avec ο généralisé) ; skr. *pit-ár-aḥ* « pères » : *tvát-pit-ār-aḥ* « qui t'ont pour père », avec un *ā* qui atteste indirectement un ancien **o* ; l'arménien a entre autres le contraste suivant de *anjn* « personne » et du composé *mi-anjn* « moine » (littéralement « personne seule ») :

loc. sg.	*anj-in*	nom. plur.	*anj-in-*(*kh*)	instr. sg.	*anj-am-b*.
	mi-anj-in		*mi-anj-un-*(*kh*)		*mi-anj-amb*.

Les cas où la voyelle prédésinentielle avait le timbre **o* étaient au singulier le nominatif, l'accusatif (et peut-être le vocatif ?) du masculin-féminin, au pluriel le nominatif masculin-féminin et neutre, au duel le nominatif-vocatif-accusatif masculin-féminin.

Pour expliquer les rapprochements d'une langue avec une autre, il faut tenir compte des alternances ; ainsi la flexion du thème i.-e. **ped-* « pied » est : nom. sing. skr. *pắt*, dor. πώς, c'est-à-dire i.-e. **pōt-s* ; nom. plur. skr. *pắd-aḥ*, gr. πόδ-ες, arm. *ot-*(*kh*), c'est-à-dire i.-e. **pód-es* ; génitif sing. skr. *pád-aḥ*, lat. *ped-is*, c'est-à-dire i.-e. **ped-é/ós* ; le timbre **e* est généralisé par le latin, d'où *pēs*, *pedem*, *pedēs*, etc. ; le timbre **o* par le grec, d'où πούς, πόδα, ποδός, etc., et aussi par l'arménien ; le germanique a étendu à tous les cas l'*ō du nominatif, ainsi à l'accusatif singulier, got. *fotu* (de **pōd-ṇ*) et pluriel got. *fotuns* (de **pōd-ṇs*) sur lesquels a été refait le reste de la flexion, et notamment un nom. *fotus*, si bien que la forme originelle y a disparu. Par cet

exemple, qui est celui d'un des mots les mieux conservés, on voit combien le vocalisme de l'élément prédésinentiel est troublé dans les diverses langues.

Devant toute désinence commençant par consonne (y compris les sonantes consonnes), l'élément prédésinentiel a le vocalisme zéro, pour autant que le suffixe présente une sonante qui puisse se vocaliser :

v. att. φρα-σί (aussi chez Pindare), avec α représentant *ŋ, en regard de φρήν, φρεν-ός.

gr. πατρά-σι en regard de πατήρ, πατέρα ; skr. *pitṛ́ṣu.*

loc. plur. skr. *sūnú-ṣu* « chez les fils », v. sl. *synŭ-xŭ.*

instr. plur. skr. *sūnú-bhiḥ* « par les fils », v. sl. *synŭ-mi* ; cf. got. *sunu-m.*

instr. sing. arm. *hars-am-b* « par la fiancée » (*-am-b* de **-ŋ-bhi*).

Le vocalisme de l'élément prédésinentiel dans les nominatifs singuliers à désinence **-s* est conforme à cette règle :

skr. *sūnú-ḥ* « fils », lit. *sūnù-s,* got. *sunu-s* en regard du nominatif pluriel skr. *sūnáv-aḥ,* etc.

skr. *svādú-ḥ* « doux », gr. ἡδύ-ς en regard du nominatif pluriel skr. *svādáv-aḥ,* gr. ἡδεῖς (de **ϜᾱδεϜ-ες).

skr. *áhi-ḥ,* gr. ὄφι-ς en regard du nom. plur. *áhay-aḥ,* gr. ὄφεις (de **ὀφεγ-ες) ; v. sl. *pǫtĭ,* nom. plur. *pǫtĭj-e* (avec *-ĭj-e* représentant sans doute **-ey-es*).

Font exception : d'une part, les nominatifs monosyllabiques qui ont une voyelle longue, comme skr. *dyáu-ḥ* « ciel », gr. Ζεύς ; skr. *gáu-ḥ* « bovin », gr. βοῦ-ς ; av. *zå* « terre », de **ǯā-s* (nominatif du thème iranien **ǯam-*) ; de l'autre, ceux des thèmes en **-nt-* qui ont la voyelle de l'élément prédésinentiel au nominatif, comme skr. *bṛ́hán* (de **bṛh-ánt-s*) « haut », gr. ὀδούς (de **ὀδοντ-ς), lit. *vežą̃s* (de i.-e. **weg₁hont-s*) « conduisant une voiture », etc.

Ceux des nominatifs masculins-féminins qui ont la désinence

zéro sont caractérisés par la voyelle longue de l'élément prédésinentiel ; ainsi qu'on l'a vu p. 169, une sonante finale peut alors manquer :

skr. *mātā́* « mère » (nom. plur. *mātár-aḥ*). lit. *mótė* (nom. plur. v. lit. *moter-es*), gr. μήτηρ, μητέρ-ες.

gr. δώτωρ, δώτορ-ες.

skr. *vṛ́ṣā* « mâle » (nom. plur. *vṛ́ṣaṇ-aḥ*), gr. ἄρσην, ἄρσεν-ες.

skr. *áçmā* « pierre » ; gr. ἄκμων, ἄκμον-ες ; lit. *akmů́*.

skr. *durmanāḥ* « qui a un mauvais esprit » (nom. plur. *durmanas-aḥ*) ; gr. δυσμενής, δυσμενεῖς (-εῖς de *-εh-ες).

hom. ἠώς, acc. ἠόα (de *āus-os-ę).

Les thèmes monosyllabiques admettent à la fois la désinence *-*s* et la voyelle longue prédésinentielle ; une sonante peut alors manquer :

dor. πώς, πόδ-ες ; lat. *pēs, ped-em* ;

véd. *kṣā́ḥ* « terre », nom. plur. *kṣā́maḥ*, locat. sg. *kṣámi* ; av. *zå* (de **zās*), locat. **zəmi* (de *zami*) ;

skr. *dyaúḥ* « ciel », locat. sg. *dyávi*.

L'accusatif et le vocatif singuliers, le nominatif-vocatif pluriel et le nominatif-vocatif-accusatif duel masculins-féminins ont un même vocalisme : **e* bref ou **o* bref suivant les thèmes :

	ACC. SING.	VOC. SING.	NOM. PLUR.	NOM. ACC. DUEL
gr.	μητέρ-α	μῆτερ	μητέρ-ες	μητέρ-ε
véd.	*mātár-am*	*mā́tar*	*mātár-aḥ*	*mātár-ā*
lit.	*móter-į*	—	*móter-(e)s*	*móter-[i]*
v. sl.	*mater-ĭ*	—	*mater-[i]*	*mater-[i]*
gr.	ἀπάτορ-α	ἄπατορ	ἀπάτορ-ες	ἀπάτορ-ε

et de même :

véd.	—	*sū́no* « fils »	*sūnáv-aḥ*	—
lit.	—	*sūnaũ*	—	—
v. sl.	—	*synu*	*synov-e*	—
gr.	—	—	πάχεϜ-ες	πάχεϜ-ε

ou, pour les thèmes en *-*i*- :

skr.	—	*áhe* « serpent »	*áhay-aḥ*	—
lit.	—	*naktẽ* « nuit »	—	—
v. sl.	—	*pǫti* « chemin »	*pǫtij-e*	—
gr.	—	—	ὄφε(*y*)ες	ἔφε(*y*)ε

Mais ici à l'accusatif singulier, au lieu des formes à vocalisme **e* de l'élément prédésinentiel, on trouve, d'après les nominatifs en *-*us* et en *-*is*, des formes à vocalisme zéro ; ainsi à l'accusatif dès l'indo-européen : skr. *sūnú-m*, lit. *súnų* (v. pruss. *sunu-n*), v. sl. *synŭ*, dor. πᾶχυ-ν ; skr. *áhi-m*, lit. *nãktį* (v. pruss. *nakti-n*), v. sl. *pǫtĭ*, gr. ὄφι-ν ; au vocatif singulier, dor. πᾶχυ, ὄφι ; au nominatif-vocatif-accusatif duel, dès l'indo-européen, skr. *sūnú*, v. sl. *syny*, lit. *súnu* (de **súnū*) ; skr. *áhī*, lit. *naktì* (de **naktý*), v. sl. *pǫti*.

C'est aussi à l'influence du nominatif singulier qu'est due la longue déjà indo-européenne, mais anomale, de l'accusatif skr. *gắm* « bœuf », dor. βῶν, i.-e. **g*$^{\text{w}}$*ōm*, anciennement **g*$^{\text{w}}$*ōu-m*, d'après le nominatif **g*$^{\text{w}}$*ōu-s* (skr. *gáuḥ*), et de skr. *dyắm* « ciel », hom. Ζῆν(α), lat. *diem*, i.-e. **dyēm*, anciennement **dyēu-m* d'après le nominatif **dyēu-s* (skr. *dyáu-ḥ*), v. p. 116. Si la longue était ancienne, l'aspect de l'accusatif serait autre, comme le montrent les formes de **nāu-* « bateau », dont l'**ā* est commun à toute la flexion du thème ; l'accusatif singulier est ici : skr. *nắv-am*, gr. **νᾱϝα* (hom. νῆα, ion. νέᾱ).

Le nominatif-vocatif-accusatif neutre singulier a d'ordinaire le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel (la désinence étant zéro) ; ainsi :

skr. *mádhu* « miel, hydromel », gr. μέθυ, v. pruss. *meddo* « miel » (avec *o* représentant **ŭ*) ; skr. *svādú* « doux », gr. ἡδύ.

skr. *nắma* « nom » (avec *a* représentant **n̥*), gr. ὄνομα, lat. *nōmen*.

skr. *yákṛt* « foie », gr. ἧπαρ, lat. *iecur*.

Mais on trouve aussi, sans qu'on puisse déterminer dans quelles

conditions, le degré long : gr. ὕδωρ, τέκμωρ à côté de τέκμαρ. — Le vocalisme n'est *o ou *e que là où le suffixe n'a pas de sonante qui puisse se vocaliser :

skr. *mán-aḥ* « esprit »	gr. μέν-ος
skr. *durman-aḥ* « qui a mauvais esprit »	gr. δυσμεν-ές,

et même dans ce cas, le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel apparaît parfois après une racine dissyllabique dont le *ə fournit la voyelle nécessaire à la prononciation :

skr. *kravi-ḥ* « chair crue » gr. κρέ(*F*)α-ς

ou aussi après *u : skr. *ā́yu-ḥ* « durée » (cf. le locat. gr. αἰ*F*-έ̄ς).

Le collectif servant de nominatif-accusatif pluriel neutre a souvent le degré long devant la finale *-ə (ou zéro), ainsi :

skr. *ghṛtávānt-i* « pourvus de *ghṛta* (beurre fondu) », av. *mīždavąn* « pourvus de salaire » (avec *-ąn* représentant indo-iran. *-*ānt*) ; dans gr. (τριά-)κοντ-α et arm. (*ere-*)*sun* « trois dizaines », le second élément est un pluriel neutre ; ici le grec et l'arménien ne distinguent pas *ō de *ŏ.

skr. *catvā́r-i* « quatre », got. *fidwor*.

skr. *nā́mān-i*, av. *nāmąn* (*-ąn* de iran. *-*ān*) « noms », got. *hairton-a* « cœurs ».

av. *manå* (*-å* de iran. *-*ās*) « esprits », v. angl. (northumbrien) *calfur* « veaux » (avec *-ur* de *-*ōr*, ancien *-*ōsā*).

Ailleurs, il y a le vocalisme zéro :

véd. *tŕ̥*, v. sl. *tri*, lat. *trī-*(*gintā*), etc. (avec i.-e. *-*ī*, c'est-à-dire *-*y-ə*), et gr. τρία, lat. *tria* (avec *-*iy-ə*).

véd. *mádhū* (avec i.-e. *-*ū*, c'est-à-dire *-*w-ə*) ; lat. *genu-a* (avec *-*uw-ə*).

véd. *nā́mā* « noms » (avec i.-e. *-*ṉ̄*, c'est-à-dire *-*n-ə*).

Le locatif singulier a un vocalisme prédésinentiel caractéristique : voyelle brève *e, ainsi dans skr. *netár-i* « chez le conducteur » avec *a* représentant *e, en regard de l'accusatif *netā́r-am*, qui a un *ā* supposant un ancien *ō, et du datif *netr-é* à vocalisme

prédésinentiel zéro ; de même le locatif véd. *dyáv-i* « au ciel », identique à lat. *Iou-e* (de **dyew-i*), s'oppose au génitif à vocalisme prédésinentiel zéro véd. *div-áḥ*, cf. gr. Δι*F*-ός. Ce vocalisme est conservé dans les deux locatifs grecs à désinence zéro devenus adverbes : αἰ(*F*)έν, qui rappelle le type skr. *áhan* « de jour », et αἰ(*F*)ές (en regard de αἰῶ, c'est-à-dire **αἰ*F*ε[*h*]ι), ou, avec désinence **-i*, αἰ(*F*)εί (-ει de -ε[*h*]-ι). — D'autres locatifs singuliers, à désinence zéro, ont un vocalisme long, ainsi skr. *vasáu*, av. *vaŋhāu* « dans le bien », avec un ancien **-ōu* (ou **-ēu* ?), qui alterne, suivant ce qui a été exposé p. 168 et suiv., avec le **-ō* attesté par l'adverbe v. sl. *doma* « à la maison » (du thème en **-u-* **do:n-eu-*) ; véd. *girā*, av. *gara* « dans la montagne » (du thème indo-iranien **g°rai-*) dont le **-ā* final indo-iranien représente un ancien **-ē* ou **-ō*, alternant avec **-ēi* ou **-ōi* ; av. *ayąn* « de jour » (avec **-ąn*, de **-ān*, ancien **-ēn* ou **-ōn*) ; peut-être l'adverbe gr. νύκτωρ, etc. C'est sur un vocalisme long que paraît reposer la longue du type hellénique en **-i-* de hom. πόλῃι, v. att. πόλῃ, où la désinence **-i* de datif et de locatif a été ajoutée suivant l'usage grec.

Les cas restants ont tous une désinence commençant par une voyelle ou une sonante voyelle (celle-ci susceptible de se réduire au degré zéro), et qui n'est jamais la désinence zéro. Génitif-ablatif singulier : **-es, -os, -s* ; datif singulier : **ei, i* ; génitif pluriel **-ōm*, **-ŏn* ; accusatif pluriel masculin-féminin **-ŋs* ; génitif duel **-ou(s)* ; nominatif-vocatif-accusatif duel neutre **-i*. Ces cas offrent deux types de vocalisme prédésinentiel distincts suivant les mots :

1° Vocalisme **e*, et aussi, au moins au génitif-ablatif dans les thèmes en **-i-* et **-u-*, vocalisme **o* de l'élément prédésinentiel.

C'est le vocalisme en usage pour les thèmes en **-men-*, ainsi dans véd. *bráh-man-* « prière » (neutre) et *brah-mán-* « prêtre » (masculin) : génit. sing. *bráh-maṇ-aḥ*, *brah-máṇ-aḥ* ; dat. sing. *bráh-maṇ-e*, *brah-máṇ-e* ; acc. plur. masc. *brah-máṇ-aḥ* ; génit. plur. *bráh-maṇ-ām*, *brah-máṇ-ām* ; génit. duel *bráh-maṇ-oḥ*, *brah-*

mdn-oḥ ; nominatif duel neutre *brah-maṇ-ī*. De même en slave, le neutre *brěmę* « fardeau », génit. sing. *brě-men-e*, dat. sing. *brě-men-i*, gén. plur. *brě-men-ŭ*, génit. duel *brě-men-u*, nom. duel *brě-men-i*. De même encore en grec, ποι-μέν-ος, ποι-μέν-ας, ποι-μέν-ων, ποι-μέν-οιν, ou, avec extension de l'**o* de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, στή-μον-ος, στή-μον-ας, στη-μόν-ων, στη-μόν-οιν.

C'est aussi le vocalisme de la plupart des thèmes en **-u-* et en **-i-*, ainsi :

génitif-ablatif singulier : skr. *sūnó-ḥ* « du fils », lit. *sūnaũ-s*, v. sl. *synu*, got. *sunau-s* (avec timbre **o* de la voyelle prédésinentielle) ; cf. gr. γλυκέ(*F*)-ος, avec la forme **-os* de la désinence généralisée en grec.

datif singulier ; skr. *sūnáv-e*, v. sl. *synov-i* (avec **o* issu de **e* devant *v*).

génitif pluriel : skr. *synov-ŭ*, got. *suniw-e*, cf. gr. γλυκέ-(*F*)ων.

génitif duel : v. sl. *synov-u*, cf. gr. γλυκέ(*F*)-οιν.

ou pour les thèmes en **-i-* :

génitif-ablatif singulier : skr. *máte-ḥ* « de la pensée », got. *anstai-s* « de la faveur » (avec vocalisme prédésinentiel **o*).

génitif pluriel : av. θ*ray-ąm* « de trois », v. sl. *trĭ-jĭ* (sans doute de **trey-on*), etc.

Seul, l'accusatif pluriel des thèmes en **-i-* et **-u-* fait exception, avec sa forme **-u-ns*, **-i-ns* : crétois υτυ-νς, got. *sunu-ns* « fils » ; got. *gasti-ns* « hôtes », v. pruss. *ausi-ns* « oreilles ».

2° Vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel.

C'est le vocalisme normal dans les thèmes en **-n-* autres que ceux en **-men-*, ainsi :

génit. abl. sing. skr. *çú-n-aḥ* « du chien », gr. κυ-ν-ός, lit. *šu-ñ-(e)s*, v. irl. *con* (de **ku-n-os*).

dat. sing. skr. *çú-n-e*, v. irl. *coin*.

acc. plur. skr. *çú-n-aḥ*, gr. κύ-ν-ας, lit. *šu-n-is*, v. irl. *co-n-a*.

gén. plur. skr. *çú-n-ām*, gr. κυ-ν-ῶν, lit. *šu-n-ū̃*, v. irl. *co-n n-*.

gén. duel skr. *çú-n-oḥ*, gr. κυ-ν-οῖν.

Ce vocalisme, assez bien conservé en védique, est rare par ailleurs ; néanmoins le grec en a trace par exemple dans la flexion du génit. sing. *Fαρ-ν-ός* « agneau » (nom. sing. att. *ἀρήν*), le latin dans *car-n-is* (nom. sing. *carō* ; cf. ombr. *kar-n-e*, ablatif, en face du nom. *karu* « part »), le gotique dans des formes comme génit. plur. *auhs-n-e* « des bœufs » (gén. sing. *auhsin*), etc.

Pour les thèmes en **-u-*, outre le génitif-ablatif skr. *di-v-áḥ* « du ciel », gr. *Δι-F-ός*, l'indo-iranien, où le type skr. *sūnúḥ*, *sūnóḥ* est normal, a plusieurs bons exemples, notamment celui de : génit.-abl. sing. véd. *paç-v-áḥ*, av. *pas-v-ō* « du troupeau » ; dat. sing. véd. *paç-v-é* ; acc. plur. véd. *paç-v-áḥ*, av. *pas-v-ō* ; gén. plur. av. *pas-v-ąm*. Pour les thèmes en **-i-*, où skr. *mátiḥ*, *máteḥ* est normal, on peut citer génit.-abl. véd. *áv-y-aḥ* « du mouton », gr. *οἰός* (de **ὀF-y-ος*) ; du reste, c'est le type *πόλιος* en face de *πόλις*, qui est normal dans presque tous les parlers grecs.

De même pour les thèmes en **-nt-*, ainsi en sanskrit, en regard de acc. sing. *bṛhānt-am* « haut », on a : gén.-abl. sing. *bṛhat-áḥ* (avec *-at-* de **-ṇt-*). dat. sing. *bṛhat-é*, acc. plur. *bṛhat-áḥ*, gén. plur. *bṛhat-ām*, nom. -acc. duel neutre *bṛhat-í*. En regard de l'acc. sing. *dánt-am* « dent », le sanskrit a génit. abl. sing. *dat-áḥ*, etc. : le vocalisme de l'accusatif singulier skr. *dánt-am*, conservé dans gr. *ὀδόντ-α* et lit. *dañt-į*, a été étendu aux autres cas du grec et du lituanien, d'où génit. plur. gr. *ὀδόντ-ων*, lit. *dant-ų̃* ; en revanche l'accus. sing. got. *tunþu* a reçu le vocalisme du génitif, tandis que v. sax. *tand* garde celui de l'accusatif ; *en* de lat. *dens* (thème *dent-* : gén. plur. v. lat. *dentum*) et *é* du v. irl. *dét* peuvent représenter **en*, mais reposent plutôt sur **ṇ* généralisé comme l'indique gall. *dant*. — Le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel au nominatif-accusatif duel neutre est conservé dans une forme isolée :

av. (*vī-*)*sait-i*, béot. (*Fί-*)*κατ-ι*, bret. *ugent*, arm. (*kh-*)*san* « deux dizaines », etc.

dont le vocalisme **kᵢṇt-* s'oppose à celui du pluriel gr. (*τριά-*)*κοντα*, bret. (*tre-*)*gont*, arm. (*ere*)*sun* « trois dizaines ».

Les noms de parenté en **-r-* ont aussi aux cas indiqués le vocalisme prédésinentiel zéro, ainsi au génitif gr. πατρ-ός, lat. *patr-is*, arm. *hawr* (avec *-wr* représentant **-tr-* suivi de voyelle). Les noms d'agents paraissent avoir eu à ces mêmes cas une voyelle, à en juger par gr. δώτορ-ος, etc. (avec **o* au lieu de **e* ancien).

Conformément à la règle énoncée p. 300 et suiv., la voyelle de l'élément prédésinentiel est normalement la seule sujette à variation dans la flexion. Ceux des thèmes dont la flexion comporte une variation du vocalisme présuffixal ont en même temps variation de suffixe et sont de tous points anomaux.

Cette variation de suffixe n'a guère lieu que dans des noms neutres, entre le nominatif-accusatif et les autres cas ; ceci s'explique aisément ; seul en effet, le nominatif-accusatif singulier a une forme spéciale au genre neutre ; il s'isole ainsi du reste de la flexion : la forme qui sert de nominatif-accusatif pluriel neutre est le nominatif-accusatif singulier neutre d'un thème en **-ā-*, à valeur collective, dérivé de celui des autres cas, et dont le reste de la flexion n'existe pas.

α. Neutres.

1° Thèmes en **-eu-* et **-es-* avec addition d'un suffixe **-en-* :

skr. *dā́ru* « bois », génit.-abl. sing. *drú-n̥-aḥ* ; gr. δόρυ, gén. δόρ(*F*)-κ-τος, les anciens thèmes neutres en **-en-* étant représentés en grec par des thèmes en -κτ-(**-n̥t-*). Soit : **dōr-*, **dor-*, **der-* (lit. *dervà* « bois de sapin »), **dr-* ; l'addition du suffixe **-en-* entraîne le vocalisme zéro de l'élément présuffixal, suivant le principe indiqué p. 276 : le vocalisme radical zéro de véd. *drú-n̥-aḥ* « du bois » est le même que celui de hom. δρυ-μά « forêt » et de skr. *dru-má-ḥ* « arbre » en regard de gr. δόρυ et de véd. *dā́ru*, ou que celui du collectif à suffixe **-ā-* (**-ə-*) : gr. δρῦς (de **drew-ə-*), cf. le pluriel neutre v. sl. *drŭv-a* « arbres » en face de *drĕvo* « arbre » (de **dervo*, cf. lit. *dervà*). Le gr. δόρ(*F*)ατος a reçu le vocalisme de δόρυ.

véd. *jā́nu* « genou », duel nom. acc. *jā́nu-n-ī*, gén. *jā́nu-n-oḥ* ; *jñu-* dans le composé *jñu-bā́dh-* « qui presse les genoux » ; gr. γόνυ, γόν(F)-α-(τος) ; γνυ- dans le composé γνύ-πετος et dans γνύξ ; γων- sans doute dans le dérivé γωνία « coin » ; lat. *genu*, avec **e*, cf. hitt. *kenu*.

véd. *ā́yu* « durée », locat. sing. *ā́yu-n-i* ; gr. αἰF-έν (locatif devenu adverbe, v. p. 295) ; av. dat. sing. *yav-e* « pour la durée », inst *yav-a*.

skr. *çir-aḥ* « tête », gén. *çīr-ṣ-ṇ-áḥ*, locat. *çīr-ṣ-áṇ-i*.

gr. οὖς, v. sl. *uxo* « oreille » — génit. got. *aus-in-s*, hom. οὔ-α-τος). Un duel neutre du thème à suffixe zéro est attesté par av. *uš-i* « les deux oreilles », v. sl. *uš-i*, lit. *aus-ì*, et c'est sans doute sur de pareils duels qu'ont été faits le singulier lit. *aus-is* « oreille » et le plur. lat. *aur-ēs*. Le vocalisme a donc les alternances : **ous-*, **us-*, **aus-* (ce dernier avec **a* prothétique).

2° Thèmes en **-er-* et **-en-* alternant :

Type fréquent (et qui a conservé en hittite une grande importance, v. ci-dessus, p. 263) :

gr. ἧπ-αρ, ἥπ-α-τος « foie », av. *yākarə*, avec **ē* ; skr. *yák-ṛ-t*, génit. *yak-n-áḥ*, pehlevi *jakar*, lit. *jek-n-(os)* ; lat. *iecur*, *iecinoris* (au lieu de **iec-in-is*), avec **ĕ* dans l'élément présuffixal.

hom. εἶαρ (c'est-à-dire ἦαρ) « sang », avec **ē* ; hitt. *ešhar* ; véd. *ásṛk*, génit. *as-n-áḥ* ; lat. (dialectal) *assir*, *asser* ; lette *asins* ; arm. *ariwn*, avec **a* initial.

gr. ὕδ-ωρ, ὕδ-α-τος) « eau », hitt. *wātar*, gén. *wetenaš* ; skr. (*ud-aká-m*) gén.-abl. *ud-n-áḥ*, ombr. *utur*, abl. *une*, avec vocalisme zéro de l'élément présuffixal ; v. angl. *waeter*, et v. h. a. *wazzar*, got. génit. *wat-in-s* avec un vocalisme radical **o* qui se retrouve dans le dérivé v. sl. *voda* « eau » ; le slave a aussi *-ē* dans le dérivé v. sl. *vědro* « vase » (primitivement : vase à eau), et de même le v. isl. *vátr* (avec *á* représentant **ē*) « mouillé » ; arm. *get* (de **wedos*) signifie « fleuve ».

gr. Fέαρ « printemps », lit. *vas-ar-(à)* ; skr. *vas-an-(táḥ)*, v. sl. *ves-n-(a)*, tous avec vocalisme **e* : un vocalisme **ē* apparaît

dans lat. *uĕr*, v. isl. *vár* (avec chute indo-européenne de **s* entre voyelle longue et **r*).

Dans ces noms, **-er-* et **-en-* sont sans doute des suffixes secondaires ajoutés à un thème à suffixe zéro, souvent non attesté; par exemple de **alk-*, attesté par le datif gr. ἀλκί, on a ἄλκαρ, avec suffixe **-er-* (et ἀλκή, avec suffixe **-ā-*).

L'alternance de **-r-* et **-n-* peut se cumuler avec les précédentes, et ainsi l'arménien a un nominatif-accusatif *cunr* « genou » de **gᵢōn-u-r*, dont **r* alterne avec la nasale de gr. γόν-*F*-α-(τος) et de véd. duel *jā́nu-n-ī* « (deux) genoux ». L'arménien a même des adjectifs comme *canr* « lourd », avec **r* (issu d'un neutre en **-ur*) au nominatif, un génitif *canu* (génitif normal de thème en **-u-*), sans **r* ni **n*, et un nominatif pluriel *canu-n-(kh)*, avec **n*.

Les suffixes **-el-* et **-en-* alternent dans:

véd. *s(ú)v-ar* « soleil » (et le dérivé *sū́r-ya-ḥ*) — gr. ἥλιος (de *ἀ*F*-ἐλ-ιος), got. *sau-il*, lit. *sáu-l-(ė)*, lat. *sōl*, v. irl. *súil* (signifiant « œil »), v. sl. *slŭ-n-ĭce* — gâth. *xvāng* (lire **huvəng*, de **suw-an-s*), got. *su-n-(no)*.

β. Masculins-féminins.

Les exemples sont rares: **-er-* et **-en-* semblent alterner dans: gr. ἄκμ-ων, ἄκμ-ον-ος « enclume », lit. *akm-ů̃* « pierre », génit. *akm-eñ-s*, skr. *áçmā* « pierre », génit. sing. *áçm-an-aḥ*, — v. sl. *kamy*, génit. *kam-en-e*, — v. isl. *ham-ar-r* « marteau ». Les alternances radicales sont complexes: **kōm-* (v. sl. *kamy*), **kom-* (v. isl. *hamarr*), **akm-* (avec prothèse **a*: skr. *áçmā*, gr. ἄκμων, lit. *akmů̃*); on notera de plus l'opposition des gutturales, skr. *ç*, mais lit. et sl. *k*.

Le comparatif primaire en **-yes-* recevait un suffixe secondaire aux cas obliques: att. acc. sing. ἡδίω (de *ϝᾱδῐοα, *ϝᾱδῐϝα), génit. sing. ἡδίονος (de *ϝᾱδῐϝονος,, avec ῐ d'après ἡδίω); l'indo-iranien et le latin ont généralisé la forme sans suffixe secondaire, d'où génit. sing. skr. *svā́dīyasaḥ*, lat. *suāuiōris*; le germanique et la plupart des dialectes grecs, la forme à suffixe secondaire d'où acc. sing. got. *hardizan-* « plus dur », ion. ἡδίονα

(avec ι bref). La syllabe présuffixale ne conserve pas d'alternance vocalique.

Un suffixe zéro alternait avec un suffixe **-ei-* dans :

véd. *pánthā-ḥ*, av. *pantå* « chemin » (i.-ir **-ās* de i.-e. **-ēs* ou **-ōs*, issu de **ēi-s* ou **ōi-s*), instr. plur. véd. *pathí-bhiḥ* : génit.-abl. sing. (du thème à suffixe zéro) véd. *path-áḥ*, av. *paθ-ō* ; au vocalisme radical de véd. *pánthāḥ* répondent : v. sl. *pǫtĭ*, lat. *pons* (gén. plur. *pontium*) et aussi arm. *hun* « passage » ; au vocalisme radical de véd. *pathí-bhiḥ* et *path-áḥ* répond v. pruss. *pintis* « chemin » ; cf. aussi le dérivé grec thématique πάτος.

γ. Place du ton.

Les seules langues qui fournissent des témoignages sur les variations de place du ton au cours de la flexion d'un même thème nominal sont le védique, le grec, le lituanien et ceux des dialectes slaves qui n'ont pas un accent à place fixe, principalement le russe et le serbe. Le témoignage grec est obscurci par la règle qui limite la place du ton relativement à la fin du mot, et le témoignage du lituanien et des dialectes slaves, par des innovations nombreuses propres à ces langues. En grec, l'ancienne mobilité du ton est très simplifiée comme toute la flexion nominale. Le védique même est loin de représenter l'état ancien. On est donc moins renseigné encore sur les mouvements du ton que sur les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel.

Le cas le plus clair est celui des thèmes monosyllabiques ; soit le thème **ped-* « pied » :

	VÉD.	GR.
Sing.		
Nom.	*pā́t*	πούς (dor. πῶς)
Acc.	*pā́d-am*	πόδ-α
Gén. abl.	*pad-áḥ*	ποδ-ός
Loc.	*pad-í*	ποδ-ί

	VÉD.	GR.
Plur.		
Nom.	*pā́d-aḥ*	πόδ-ες
Acc.	*pad-áḥ*	πόδ-ας
Gén.	*pad-ā́m*	ποδ-ῶν
Loc.	*pat-sú*	hom. ποσ-σί
Duel.		
Nom. acc.	*pā́d-ā*	πόδ-ε
Gén.	*pad-óḥ*	ποδ-οῖν

L'accord du védique et du grec sur la place du ton est parfait, à la seule exception de l'accusatif pluriel où le désaccord se laisse facilement expliquer, qu'il résulte d'une innovation grecque ou indienne ; l'accord de véd. *pad-í* et de gr. ποδ-ί ne prouve pas que le locatif avait originairement le ton sur la finale, car d'autres locatifs ont le ton sur l'élément prédésinentiel, ainsi véd. *kṣám-i* « sur terre ». Le lituanien fournit une légère confirmation des faits védiques et helléniques par son opposition d'un accusatif singulier tel que *žąs-į* « oie » et d'un génitif pluriel tel que *žąs-ų̃* en face de gr. χῆνα (de **χάνσ-α*), χηνῶν (de **χανσ-ῶν*).

La mobilité du ton définie par l'exemple des thèmes monosyllabiques admet deux interprétations : mobilité entre l'élément prédésinentiel et la désinence, ou mobilité entre l'élément radical et la désinence, comme dans le présent des verbes (v. p. 241). Un détail indique que le traitement de l'exemple cité ne résulte pas d'un traitement spécial aux thèmes monosyllabiques : la règle grecque et la règle védique ne concordent pas exactement entre elles. En grec, ce qui détermine l'emploi du déplacement du ton, c'est le caractère monosyllabique du thème dans les formes à ton déplacé : κυν-ός s'oppose ainsi à κύων, μητρ-ός à μήτηρ. En védique, la variation n'a lieu que si le thème est tout entier monosyllabique : le génitif-ablatif *çún-aḥ* a le ton sur *çú-* parce que le nominatif védique *ç(u)vā́* est dissyllabique. Si le gr. ποδός et le véd. *padáḥ* concordent, c'est que les deux règles se trouvent coïncider en l'espèce. La règle grecque et la règle védique sont donc deux restes d'une règle plus étendue. L'exa-

men des thèmes qui comprennent constamment deux syllabes devrait permettre de trancher la question. Mais ici commencent les difficultés.

Une mobilité entre l'élément prédésinentiel et certaines désinences est attestée dans une catégorie de mots védiques, par ex.:

	SING.	PLUR.	DUEL
	—	—	—
Nom. masc.	*bṛh-án* « haut »	*bṛh-ánt-aḥ*	*bṛh-ánt-ā*
Acc. masc.	*bṛh-ánt-am*	*bṛh-at-áḥ*	—
Gén.-abl.	*bṛh-at-áḥ*	*bṛh-at-ắm*	*bṛh-ató-ḥ*
Dat.	*bṛh-at-é*	*bṛh-ád-bhyaḥ*	*bṛh-ád-bhyām*
Nom. acc. neutre	*bṛh-át*	*bṛh-ánt-i*	*bṛh-at-ī*

Mais, à cet égard, les thèmes védiques en *-nt-* et *-ñc-* sont isolés. Les autres langues n'ont rien de pareil, sauf le mot anomal gr. γυνή, acc. sing. γυναῖκ-α, génit. sing. γυναικ-ός. Car on ne saurait invoquer ici les cas tels que πατέρ-α, πατρ-ῶν, où le vocalisme exclut le maintien du ton à une même place.

Les dialectes baltiques et slaves ont au contraire une mobilité de l'accent (qui représente le ton indo-européen) entre l'initiale et la finale d'une partie des noms, ainsi en lituanien dans les exemples suivants de thèmes en *-i-*, *-u-*, *-r-* et *-n-*:

Singulier.				
Nom.	*šir̃dis* « cœur »	*sūnùs* « fils »	*móte* « femme »	*akmů̃* « pierre »
Acc.	*šìrdį*	*súnų*	*móter-į*	*ākmen-į*
Gén.	*širdẽs*	*sūnaũs*	*moterš*	*akmeñs*
Pluriel.				
Nom.	*šìrdys*	*súnūs*	*móters*	*ākmens*
Acc.	*šìrdis*	*súnus*	*móteris*	*ākmenis*
Gén.	*širdžiũ*	*sūnų̃*	*moteriũ*	*akmeniũ*
Duel.				
Nom.	*šìrdi*	*súnu*	*móteri*	*ākmeniu*

De même en russe: nom plur. *kósti* « os », gén. *kostéj*, dat. *kostjám*; en serbe čakavien: nom. plur. *kòsti* « os », instr.

koščàmi; etc.; en russe plur. nom. *nóvosti* « nouvelles », gén. *novostéj*. Au singulier, on notera l'accord de russe *désjat'* « dizaine », gén. *desjatí* et de lit. *dẽšimtis* « dizaine », gén. *dešimtẽs*.

Il y a donc contraste entre l'état védique et l'état baltique et slave. Le grec n'enseigne presque rien, parce que le ton y est devenu immobile dans les thèmes polysyllabiques. Toutefois l'opposition de θυγάτηρ (sans doute de *θύγατηρ), θυγατρός confirme le caractère ancien du type baltique et slave. En védique même, le féminin du nom de nombre « quatre » est au nominatif et à l'accusatif *cátasraḥ*, à l'instrumental *catasṛ́bhiḥ*; cf. les formes lituaniennes masculines acc. *kẽturis* « quatre », instr. *keturiaĩs*. On notera aussi véd. *púmān* « homme », acc. sg. *púmāṃsam*, gén. sg. *puṃsáḥ*. D'autre part, on s'expliquerait par la mobilité du ton entre l'initiale et la finale du mot beaucoup d'hésitations dans la place du ton. Ainsi les thèmes en **-tei-*, qui en grec ont le ton sur la racine, type βάσις, ont le ton à deux places différentes en védique: le védique a tout à la fois *mátiḥ* et *matíḥ* « pensée »; une ancienne mobilité du ton rendrait compte de ces faits, par exemple une flexion véd. acc. sing. *mátim*, gén. *matéḥ*, comparable à lit. acc. *nãktį* « nuit », gén. *naktẽs* ou à lit. *ãtmintį* « souvenir », gén. *atmintẽs*. On expliquerait de même le contraste de gr. πῆχυς et de skr. *bāhúḥ* « bras », de gr. πέλεκυς et de skr. *paraçúḥ* « hache », par une flexion comme celle de lit. acc. *súnų* « fils », gén. *sūnaũs*.

Dans un grand nombre de noms védiques, grecs, slaves et baltiques la place du ton est fixe, et tel devait être aussi le cas dans une partie des noms indo-européens c'est alors l'élément présuffixal qui porte le plus souvent le ton, ainsi skr. acc. sing. *rúç-ant-am* « brillant », gén. *rúç-at-aḥ*.

Le vocatif est à part. En védique il est atone en principe; quand il est au commencement de la phrase, il a un ton, mais sur la première syllabe; ainsi *pítar* « père », *dúhitar* « fille » en regard des nominatifs singuliers *pitā́*, *duhitā́*. Le grec présente encore de nombreux restes de cette place du ton sur l'initiale: πάτερ: πατήρ; Ἄπολλον: Ἀπόλλων; etc. La règle s'applique du reste à toutes les sortes de thèmes, ainsi gr. δέσποτα: δεσπότης;

ἄδελφε : ἀδελφός ; etc. Le petit russe oppose de même le vocatif *séstro* au nominatif *sestrá*.

II. — Thèmes terminés par *-*ā*- (ou *-*ē*).

La plupart de ces thèmes sont féminins, et l'on a vu, p. 283, que *-*ā*- était l'une des caractéristiques des adjectifs féminins. Un nominatif-accusatif neutre en *-*ā*-(-*ə*) à valeur collective, en face duquel il n'existe aucune autre forme casuelle en *-*ā*- (-*ə*-), sert de nominatif-vocatif-accusatif pluriel aux noms neutres.

α. Désinences.

Le type en *-*ā*- est athématique, et les désinences sont celles du type précédent ; mais quand elles commencent par une voyelle, elles se contractent avec la voyelle finale du thème.

Le nominatif singulier a la désinence zéro, de sorte que la finale est : skr. *-ā,* v. sl. *-a,* lit. *-a* (issu de *-*o* d'intonation rude ; ainsi *mergà* « jeune fille », de **mergó*), dor. -ᾱ (avec oxyton quand le ton est sur la finale ; ainsi dor. ποινά), got. *-a*. — Le -ς final des masculins grecs tels que πολίτης provient d'une innovation hellénique, cf. lat. *scrība* (toutefois le latin a tendu à développer la même action analogique que le grec, à en juger par v. lat. *paricidas, hosticapas*).

L'accusatif singulier est : skr. *-ā-m,* v. sl. *-ǫ,* dor. -ᾱ-ν (-ᾰ̄-ν dans la forme tonique).

Le génitif-ablatif singulier est : skr. *-āḥ* (par exemple dans *bṛhatyáḥ* « haute »), lit. *-os* (avec *o* d'intonation douce : *-ōs*), dor. -ᾱς (périspomène quand la finale porte le ton : -ᾶς), got. *-os,* lat. *-ās* (par exemple dans *pater familiās*).

Le datif singulier est : skr. *-ai* (par exemple dans *bṛhatyái*), lit. *-ai* (d'intonation douce : *-āi*), dor. -ᾱι, écrit -ᾳ (périspomène quand il porte le ton : -ᾷ), got. *-ai*.

Le nominatif pluriel est : skr. *-āḥ,* lit. *-os* (avec *o* intoné doux), got. *-os,* osq. *-as* : sans doute contraction de **-ā-es*.

L'accusatif pluriel est : skr. *-āḥ,* av. *-å* (de **-ās*), lit. *-as* (de **-os* avec *o* intoné rude) ; l'absence de **n* de la désinence **-ns* a été expliquée p. 116.

Au génitif pluriel, il a dû y avoir une contraction de *-ā-ŏm (ou *-ā-ŏn), attestée par lit. -ų̃, got. -o; mais la plupart des langues ont des formes nouvelles : skr. -ānām, ou, d'après la flexion des démonstratifs, hom. thess. béot. -ᾱ́ων (de *-āhων), d'où att. -ῶν, dor. -ᾶν, lat. -ārum et ombr. -arum (de *-āsōm), etc. Les faits slaves supposent une forme à degré zéro du vocalisme suffixal et c'est l'existence ancienne de ce type (où la formation n'était plus claire) qui explique le développement de formes nouvelles.

Au nominatif-vocatif-accusatif duel : skr. -e, av. -e (c'est-à-dire indo-iran. *-ai), lit. -i (issu de -ĕ intoné rude, -ė́, représentant i.-e. *-ai rude), v. sl. -ě, la désinence *-i semble identique à celle du nominatif-vocatif-accusatif duel neutre.

β. Vocalisme.

Les thèmes dont le suffixe est *-ā- présentent peu d'alternances dans le vocalisme prédésinentiel. Au nominatif-accusatif singulier neutre, la forme à désinence et vocalisme zéro *-ə a été affectée à l'expression du nominatif pluriel neutre, concurremment avec *-ā, ainsi qu'on l'a vu p. 296, et ne sert pas dans la flexion des thèmes en *-ā-. La brève finale des vocatifs hom. νύμφα et v. sl. *sestro* « ô sœur » doit représenter *-ə̯; l'*a* final de skr. *amba* « maman » ne prouve pas une forme normale de vocatif, car il s'agit d'un appellatif dont l'*a* final est à rapprocher de celui de gr. τάτα, etc. Le suffixe a la forme *-ā-, c'est-à-dire le degré *e, même devant les désinences à initiale consonantique, ainsi au datif, skr. *áçvā-bhyaḥ* « pour les juments », lat. *equā-bus*; v. sl. *rǫka-mŭ* « pour les mains », lit. *rañko-ms* (même sens). — En revanche le nominatif duel a le vocalisme prédésinentiel zéro : i.-e. *-ə-i (i.-e. *ə donne indo-iran. *a* devant *i*). Sur le génitif pluriel, voir plus haut p. 296.

Les thèmes en *-yā- ont le degré vocalique zéro de l'élément prédésinentiel au nominatif :

skr. *bṛhat-ī* « haute »; lit. *vežant-ì* (-ì de *-ý) « menant en voiture », got. *frijond-i* « amie »; gr. πότνια, φέρουσα.

gr. μυῖα (de *μυh-yă) en regard de lit. *musẽ* (plus ancien **musjo*) « mouche ».

L'indo-iranien a le vocalisme prédésinentiel zéro de ces thèmes devant les désinences à initiale consonantique : skr. locat. plur. *bṛhat-ĺ-ṣu*, dat. abl. plur. *bṛhat-ĺ-bhyaḥ*.

Le vocalisme présuffixal ne varie que dans le mot signifiant « femme » : nomin. sing. v. pruss. *genna*, v. sl. *ženа*, v. irl. *ben*, arm. *kin*, de i.-e. **g*^{w}*en-ā* ; génit. véd. *gnás-* (*pátiḥ*), v. irl. *mnā*, de i.-e. **g*^{w}*n-ās* ; or, ce mot comportait variation de suffixe : la flexion grecque est att. γυνή, γυναῖκα, γυναικός, béot. βανά, acc. plur. βανᾶκας (de βαναῖκας), γυνή et βανά reposant sur **g*^{wo}*nā* ; la flexion arménienne est *kin* (de **g*^{w}*enā*), nom. plur. *kanay*(*kh*), de **g*^{wo}*nāi-* (cf. gr. γυναῖκες). Le germanique a le thème en **-i-*, got. *qens* « épouse », en regard de véd. *-jāni-* et le thème en **-ā-* avec élargissement *-n-* : got. *qino* « femme », génit. *qinons* (vocalisme radical **g*^{w}*en-*) à côté de v. isl. *kona* (vocalisme radical **g*^{wo}*n-*). Le sanskrit a le thème en *-i-* *jániḥ* « femme » (*-jāniḥ* en second terme de composés). On ne saurait, dans ces conditions, restituer un prototype indo-européen ; mais c'est la variation de suffixe qui rend compte de l'alternance **g*^{w}*en-*, **g*^{w}*ēn*, **g*^{w}*n* -ou **g*^{wo}*n-* (cf. p. 276).

γ. Place du ton.

Dans une partie des noms de ce type, le ton changeait de place au cours de la flexion. C'est ce qu'attestent le baltique et le slave ; ainsi lit. *galvà* « tête », russe *golová*, serbe čakavien *glâvà* (le désaccord d'intonation radicale résulte d'une innovation slave) :

	LIT.	RUSSE	SERBE ČAK.
	—	—	—
Nom. sing.	*galvà*	*golová*	*glāvà*
Acc. sing.	*gálvą*	*gólovu*	*glâvu*
Gén. sing.	*galvõs*	*golový*	*glāvî*
Nom. plur.	*gálvos*	*gólovy*	*glàvi*
Instr. plur.	*galvomìs*	*golovámi*	*glāvàmı*

Les thèmes en *-*ā*- n'ont rien de pareil en grec ; pour ceux en *-*yā*-, on a : μία, μίαν, mais μιᾶς, μιᾷ ; ion. ἄγυια, ἄγυιαν, mais ἀγυιῆς, ἀγυιῇ ; πλάταια, πλάταιαν, mais πλαταιῆς, πλαταιῇ, en regard de lit. *áiški* « claire », accus. sg. *áiškią*, mais gén. sg. *aiškiõs*.

III. — Type thématique en ** e/o*-.

Le ton a une place invariable au cours de la flexion (cf. p. 183 et suiv.). Le vocatif est à part : le grec même conserve ἄδελφε en face de ἀδελφός (cf. p. 317). — La voyelle thématique a tantôt le timbre **o*, tantôt le timbre **e* suivant les cas. — Les désinences, en partie différentes de celles des types précédents, ne se laissent pas toutes isoler de la voyelle thématique.

Dans les adjectifs, le thème en **e/o* caractérise le masculin et le neutre, mais on a vu, p. 282, qu'il y a aussi des substantifs féminins de cette forme.

Singulier.

Nominatif masculin-féminin : **-o-s* : skr. *vṛ́k-a-ḥ* « loup », av. *vəhrkō* (devant *ča* « et » : *vəhrkas-ča* « et le loup »), lit. *vilk-a-s*, gr. λύκ-ο-ς, lat. *lup-u-s* (cf. v. lat. *sakros*), got. *wulfs* (de **wulf-a-z*) ; v. irl. *beo* « vivant ».

Vocatif masculin-féminin : **-e* : skr. *vṛ́k-a*, av. *vəhrka*, v. sl. *vlič-e*, gr. λύκ-ε, lat. *lup-e*. Le lit. *vilké* paraît avoir un ancien **-ė*.

Accusatif masculin-féminin : **-om*, **-on* : skr. *vṛ́k-a-m*, av. *vəhrk-ə-m*, lit. *vilką* (avec *ą* de **-a-n* ; cf. v. pruss. *deiw-an* « dieu » en face de lit. *dẽvą*), gr. λύκ-ο-ν, lat. *lup-u-m* ; de même v. irl. *fer n-* « homme » en face de lat. *uir-u-m* et de v. irl. *beo n-* « vivant ».

Nominatif-accusatif neutre : **-o-m*, **-o-n* : skr. *yug-á-m* « joug », gr. ζυγ-ό-ν, lat. *iug-u-m*, got. *juk* ; de même av. *xšaθr-ə-m* « souveraineté », v. pruss. *labba-n* « le bien », v. irl. *ligedd n-* « dette ». — Cette finale ne diffère peut-être de la désinence zéro du type athématique que par l'addition de la nasale inorganique (v. p. 173).

Génitif (distinct de l'ablatif). — La forme indo-iranienne : skr. *-a-sya*, gâth. *a-hyā*, concorde avec la forme grecque, hom. -οιο, ion. att. -ου (contraction de -οο), dor. -ω (aussi contraction), et la forme arménienne *-oy*, soit skr. *vṛ́k-a-sya*, hom. λύκοιο,

ion.-att. λύκου, dor. λύκω, arm. *gailoy*. Le germanique a : got. *-i-s*, v. h. a. *-e-s*, soit got. *wulf-i-s*, v. h. a. *wolf-e-s*, ce qui repose sur **-e-so*. — Le latin et le celtique ont une forme à *-ī* final, sans la voyelle thématique, lat. *uir-ī*, v. irl. ogamique *maqi* « du fils », gaul. *Segomar-i* (génitif de *Segomaros*), v. irl. *fir* (supposant **wirī*) « de l'homme » ; cf. le cas en *-ī* des thèmes sanskrits en *-a-* en combinaison avec des verbes, ainsi véd. *mithuní karoti* « il apparie » de *mithuná-* « apparié » ; cette forme en *ī* trouve dans le tour lat. *multī faciō* un parallèle exact. Le slave et le baltique ont perdu l'ancienne forme de génitif et, par analogie du type athématique, emploient la forme d'ablatif qui, dans ce type, sert à la fois de génitif et d'ablatif.

Ablatif : véd. *-āt*, av. *-āṭ* (tous deux avec *ā* comptant souvent pour deux syllabes), v. lat. *-ōd* (lat. class. *-ō*), lit. *o* (d'intonation douce), v. sl. *-a* (lit. *-o* et sl. *-a* servant aussi pour le génitif) : skr. *vṛ́kāt*, av. *vəhrkāṭ*, v. lat. *lupōd*, lit. *vil̃ko*, v. sl. *vlĭka*. — La possession d'une finale d'ablatif singulier distincte de celle du génitif est l'une des caractéristiques du type thématique. Le fait pourrait être dû à la fixation d'une postposition *-d(-t)* indiquant le point de départ, cf. lat. *dē*.

Instrumental : **-ē*, et sans doute aussi **-ō* : véd. *vṛ́kā* (seulement dans quelques mots archaïques), av. *vəhrka*, lit. *vilkù* (avec *-ù* de **-ú*, i.-e. **-ō*) : le timbre **-ē* est indiqué par les adverbes latins du type *certē* qui semblent issus d'anciens instrumentaux, et par l'adverbe (ancien instrumental) skr. *paççā́*, v. perse *pasā*, av. *pasčā* « après » en face de l'adverbe (ancien ablatif) av. *paskāṭ* « après » : l'opposition de *č* et de *k* dans l'Avesta suppose i.-e. **-ē* dans un cas et i.-e. **-ōt* dans l'autre (cf. p. 99). De même, dans la flexion des démonstratifs, on rencontre got. *hwe* « comment », dor. πῇ-(ποκα). — Ailleurs il y a une forme à désinence en **-bh-* ou **-m-* (cf. p. 298 et suiv.) : c'est celle que représentent arm. *get-o-v* « par le fleuve » et v. sl. *vlĭk-o-mĭ* « par le loup » ; et alors la voyelle thématique peut être **e*, ainsi dans la forme adverbiale arm. *het-e-w* « après », à côté de *het-o-v* « par la trace ».

Locatif : **-ei* et **-oi* : skr. *vṛ́k-e*, av. *vəhrk-e*, v. sl. *vlĭc-ě* ; lit. adverbe *nam-ẽ* « à la maison » ; adverbes gr. οἴκ-οι et οἴκ-ει ; lat.

dom-ī. — La désinence **-i* forme avec la voyelle thématique une diphtongue d'intonation douce : lit. *namẽ*, gr. ἰσθμοῖ (de là provient l'accentuation gr. οἶκοι, en regard du nominatif pluriel οἶκοι, cf. θεοί « dieux »).

Datif : **-ōi* : av. *vəhrk-āi*, gr. λύκ-ωι (écrit λύκ-ῳ), θε-ῷ, lit. *vil̃k-ui* (avec *-ui* d'intonation douce), v. lat. dial. *Numasioi*, lat. *lup-ō* (*-ō* de **-ōi*). — La désinence du datif est contractée avec la voyelle thématique.

Pluriel.

Nominatif-vocatif masculin-féminin **-ōs* : skr. *vṛ́k-āḥ*, av. *vəhrk-å* (*-å* de **-ās* ; forme vieillie et peu usitée), got. *wulf-os* ; ombr. Ikuvinus « habitants d'Iguvium », osq. Núvlanús « habitants de Nole » ; v. irl. *fir-u* « hommes » (*-u* de **-ōs*), servant seulement de vocatif. La désinence du nominatif pluriel a été contractée avec la voyelle thématique. — La finale **-oi* du nominatif pluriel des démonstratifs s'est substituée dans beaucoup de langues à cette forme : gr. λύκ-οι, v. sl. *vlĭci*, lat. *lup-ī* (*-ī* de *-oe* du latin ancien, représentant **-oi*). Le germanique a le type got. *blind-ai* « aveugles » dans les adjectifs seulement ; c'est en effet par les adjectifs que la flexion des démonstratifs a été transportée dans celle des substantifs. Le caractère récent de la substitution ressort du maintien en irlandais de **wirōs*, représenté par *firu*, comme vocatif, et de la création de **wiroi* (devenu *fir*), comme nominatif ; en osco-ombrien, la finale **-ōs* s'est maintenue, et a été étendue aux démonstratifs. Par suite, le germanique et l'indo-iranien sont seuls à conserver ici la distinction entre la forme des substantifs et celle des démonstratifs.

Accusatif masculin-féminin **-ō-ns* dans skr. *vṛ́kān* « loups » (*vṛ́kāṃç-ca* « et les loups »), lit. *vilkùs* ; v. irl. *firu* « hommes » ; on ne peut rien affirmer sur la quantité ancienne de l'**o* dans lat. *uirōs*, crétois οδελ-ο-νς (att. λύκους, lesb. λύκοις), got. *wulf-a-ns* ; v. pruss. *deiw-a-ns* « dieux », arm. *get-s* « fleuves » (*-s* de **-ŏ-ns*).

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — La finale **-ā* : **-ə* est celle du nominatif singulier d'un collectif en **-ā* (cf. p. 291) : véd. *yug-å* « jougs », got. *juk-a*, v. sl. *jig-a* ; et de même av. *xšaθr-a* « dominations » ; et gr. ζυγά, lat. *iugă*. L'indo-iranien oppose le

type thématique en *-*ā*, véd. *yugā́*, au type athématique en *-*ə* : *nā́māni* « noms » ; mais cette opposition ne se retrouve dans aucun autre dialecte. Il y a deux preuves du caractère particulier de la finale *-*ā* (*-*ə*) : 1° Le déplacement du ton attesté par le slave et qui serait contraire à l'usage du type thématique : russe sing. *stádo* « troupeau », pluriel *stadá* ; *pis'mó* « écriture », pluriel *pís'ma* ; ces deux oppositions recouvrent celles de gr. φῦλον : φυλή ; νεῦρον : νευρά, et celles de skr. *bhrātrám* « confrérie » : gr. φράτρᾱ ; skr. *varṣám* « pluie » : hom. ἐ(Ϝ)έρση. — 2° Le pluriel en *-*ā* (*-*ə*) se rencontre en face de singuliers masculins : gr. μηρός, μῆρα (avec le déplacement caractéristique du ton) ; lat. *locus, loca* ; russe *róg* (génit. *róga*) « corne », pluriel *rogá* (avec le déplacement d'accent). — La valeur de collectif est parfois sensible encore à l'époque historique, ainsi dans le pluriel hom. κύκλα « roues » du masculin κύκλος « cercle », dont le pluriel ordinaire est κύκλοι ; à κύκλα répond véd. *cakrā́* « roues » sur lequel a été refait un singulier neutre *cakrám* « roue ». Le serbe oppose de même le singulier *kȍlo* « roue » au pluriel neutre (collectif) *kȍla* « voiture ».

Génitif : *-*ŏm*, *-*ŏn* : gr. λύκων (et θεῶν) ; lit. *vilkų̃* ; et v. sl. *vlĭkŭ* ; v. irl. *fer n-* ; ombr. *pihaclo* « piaculorum » ; v. lat. *deum*.

Instrumental : *-*ōis* : véd. *vṛ́kaiḥ*, av. *vəhrkāiš*, lit. *vilkaĩs*, v. sl. *vlĭky*, lat. *lupīs* ; et sans doute aussi gr. λύκοις (θεοῖς).

Locatif : *-*oisu*, en indo-iranien et en slave : skr. *vṛ́keṣu*, av. *vəhrkaēšu*, v. sl. *vlĭcĕxŭ* ; cf. hom. lesb. ion. λύκοισι.

Datif-ablatif : cas en *-*bh-* ou en *-*m-* : skr. *vṛ́kebhyaḥ*, v. sl. *vlĭkomŭ*, etc. On ne saurait restituer une forme commune.

Duel.

Nominatif-vocatif-accusatif masculin-féminin : finale *-*ō* : gr. λύκω, v. sl. *vlĭka*, lit. *vilkù* (*-*ú* de *-*ṓ*), véd. *vṛ́kā*, av. *vəhrka*. L'alternance védique *vṛ́kav*, *vṛ́kā* est peut-être analogique de celle du nom de nombre véd. *d(u)váu* : *d(u)vā́* « deux » qui est sûrement indo-européenne.

Nominatif-vocatif-accusatif neutre : skr. *yugé*, v. sl. *jidzě*

« (deux) jougs » ; av. *xšaθr-e* « (deux) dominations » ; la désinence est la même que dans le type athématique.

Génitif-locatif. Le v. sl. *vlĭku* « de (deux) loups » représente la forme ancienne, cf. irl. *fer* « de (deux) hommes » et arcadien μεσσων « au milieu (de deux objets) » ; le skr. *vṛ́kayoḥ* a la forme des démonstratifs.

Datif-ablatif. Cas en **-bh-* ou **-m-*, pour lequel il est impossible de restituer un prototype : skr. *vṛ́kābhyām*, av. *vəhrkaēibya*, v. sl. *vlĭkoma*.

IV. — Démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, etc.
(Cas particuliers du type thématique et du type en *-ā-*.)

Les démonstratifs, indéfinis, interrogatifs et quelques adjectifs assimilés avaient en indo-européen une flexion spéciale, à laquelle on donne souvent le nom de flexion pronominale ; ce terme est mal choisi : les plus importants des pronoms, les plus spécifiquement pronominaux, les pronoms personnels, n'avaient que peu ou pas de flexion, et les démonstratifs, indéfinis, etc. sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms. Le terme « flexion des démonstratifs » serait moins impropre.

Pour le féminin, ces mots sont des thèmes en **-ā-*, et, pour le masculin et le neutre, des thèmes en **-e/o* ; mais les désinences sont en partie différentes de celles des substantifs et adjectifs appartenant à ces types. De plus — et c'est là un caractère original qui se retrouve dans le pronom personnel — cette flexion comporte parfois deux thèmes distincts, l'un qui sert pour le nominatif singulier masculin ou féminin, l'autre pour le reste des formes, y compris le nominatif-accusatif singulier neutre.

a. Thèmes.

Les principaux mots ainsi fléchis sont les suivants :

1° Un démonstratif (anaphorique) renvoyant à une personne, à une chose précédemment nommées ou déjà connues :

	Nominatif singulier.		Thèmes des autres formes.	
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN-NEUTRE	FÉMININ
	—	—	—	—
skr.	*sá*	*sā́*	*ta-*	*tā-*
dor.	ὁ	ᾱ̔ (att. ἡ)	το-	τᾱ-
got.	*sa*	*so*	*þa-*	*þo-*

Le baltique et le slave ont étendu au nominatif masculin et féminin les thèmes : lit. masc. *ta-*, fém. *to-* ; v. sl. masc., neutre *to-*, fém. *ta-*.

La valeur un peu vague et faible de ce démonstratif se voit dans ce vers homérique :

A 43 ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων

on conçoit qu'il soit devenu un simple article en grec (postérieurement à l'état linguistique représenté par Homère) et en germanique (dialectalement ; cet état n'existe pas encore dans le gotique de Wulfila).

2° Démonstratifs indiquant l'objet rapproché. — Dans les langues autres que l'indo-iranien, l'objet rapproché de la personne qui parle est indiqué par **k_1-* (cf. hitt. *kaš*) sans qu'il soit facile de poser le thème indo-européen : formes fléchies dans lit. *šis*, génit. *šiõ*, v. sl. *si*, génit. *sego* ; arm. *ay-s* signifiant lat. « hic » et *sa* signifiant « is » (pour l'objet le plus rapproché) ; got. acc. masc. *hin-(a)*, neutre *hit-(a)*, dat. *himma* ; seulement des adverbes dans lat. *ci-trā* « de ce côté », v. irl. *cē* (même sens). Le sens précis de **k_1-* est défini par le fait que c'est le démonstratif qui, uni au mot « jour », donne le sens de « aujourd'hui » : v. sl. *dĭnĭ-sĭ*, lit. *šeñ-dẽn*, got. *himma-daga*, v. sax. *hin-dag*, v. h. a. *hiutu* (forme mutilée de *hiu tagu*), arm. *ays-awr*, att. τήμερον, ion. σήμερον (de **k_1y-āmeron*.

Le démonstratif indiquant l'objet rapproché a en indo-iranien une forme compliquée : skr. nom. masc. *ay-ám*, fém. *iy-ám* et aussi, du même thème, par exception, neutre *id-ám* (cf. lat. *id*) ; l'accusatif masculin sanskrit est *im-ám* et le neutre av. *im-aṭ* ; le génitif et la plupart des cas sont fournis par un thème *a-* (cf. hitt.

encl. *-aš*), skr. *a-sya*, av. *aiŋhe* (de **a-sya*) ; et c'est aussi cet *a-* qui a la forme du thème dans le composé skr. *a-dyá* « aujourd'hui ». Le latin répond par un anaphorique : *is, id,* et *eum, eam,* etc. ; de même le germanique : got. *is, it-a,* génit. *is,* etc. ; le thème **e-* est clair dans le datif ombr. *esmei* « huic ». — Enfin le latin a un démonstratif dont l'élément radical ne peut être rapproché d'aucun radical des autres langues, mais dont la flexion est analogue à celle du précédent, avec *i* au nominatif et *o* aux autres cas : nom. *hi-c,* acc. *hun-c,* neutre *hocc, hoc* (de **hod-ce*), thème *ho-* dans le composé *ho-diē* « aujourd'hui ».

3° Démonstratifs indiquant l'objet éloigné.

On rencontre trois caractéristiques principales : **w*, **n*, **l*.

La caractéristique **w* est orientale : nom. sing. masc. fém. skr. *asáu,* av. *hāu,* v. perse *hauv* : acc. sing. skr. *am-úm,* gén. *am-úsya* ; l'iranien a un thème *ava-* dont l'équivalent se retrouve dans v. sl. *ovŭ...*, *ovŭ...* « l'un..., l'autre. . » (dans les langues slaves modernes où ils se rencontrent, les représentants de *ovŭ* désignent plutôt l'objet rapproché).

La caractéristique **n* figure dans hitt. *aniš,* v. sl. *onŭ,* lit. *añ(a)s,* arm. *ayn* « ille », *na* « is » (pour l'objet éloigné), sans doute aussi dans v. h. a. *jenēr* « celui-là » et gr. ἔνη « surlendemain ». — C'est de ce démonstratif que sont dérivés les mots suivants signifiant « autre (en parlant de deux) » : skr. *án-tara-ḥ* « différent de », lit. *añ-tra-s* « second », got. *anþar* « autre (en parlant de deux), second », gr. ἄ-τερο-ς (altéré en attique en ἕ-τερος, mais maintenu néanmoins dans la forme contracte att. θἄτερον).

La caractéristique **l* apparaît notamment dans v. lat. *ollus,* lat. *ille* et *ul-trā* « au delà » (opposé à *ci-trā*) ; dans irl. *t-all* « ultra », *an-all,* etc. ; dans sl. **ol-nī* « l'année dernière » c'est-à-dire « l'autre année » (v. sl. *lani,* pol. *łoni,* etc.). De là sont tirés les mots suivants signifiant « autre (en parlant de plus de deux) » ; gr. ἄλλος, lat. *alius,* irl. *aile,* got. *aljis,* arm. *ayl.*

4° Anaphorique et relatif.

Le thème de skr. *ya-*, av. *ya-*, v. sl. *je-* (quand il est suivi de la particule *že* : nom. *jiže,* gén. *jegože,* etc.), gr. ὁ- sert de pronom

relatif ; il fournit le nominatif aussi bien que les autres cas. — De plus il a en slave la valeur d'anaphorique, c'est-à-dire qu'il sert à renvoyer à une personne ou à une chose connue ou précédemment indiquée, et c'est cette valeur seulement que présente le lituanien. Comme anaphorique, il est enclitique et peut alors s'ajouter aux adjectifs pour indiquer que le nom auquel il se rapporte est déterminé : v. sl. *dobrŭ-ji* (écrit *dobry-ji*) « le bon... », *dobra-ja* « la bonne... », *dobro-je* (neutre) « le bien » ; de même en lituanien, masc. *geràs-is* « le bon... », fém. *geró-ji* ; le thème avestique *ya-*, mis en principe au même cas que le nom auquel il se rapporte, et par suite démonstratif et non relatif, sert à unir un nom à un autre nom ou à un adjectif, ainsi à l'accusatif av. *stārəm yim tištrīm* « l'étoile *Tištriya* ».

5° Indéfini et interrogatif.

Deux thèmes, tous deux caractérisés par **k*^{u}-, ont le double rôle d'indéfini et d'interrogatif :

**k*^{u}*e-*, **k*^{u}*o-* (féminin **k*^{u}*ā-*) : skr. *ka-* (nom. *káḥ*), av. *ča-* (génit. gâth. *ča-hyā*), *ka* (neutre *ka-t*), v. sl. *če-* (génit. *če-so* « de quoi ? »), *ko-* (dat. *ko-mu* « à qui ? »), lit. *ka-*, gr. τε- (génit. τέο, τοῦ), πο- (dans les adverbes comme ποῦ), lat. *quo-* (neutre *quo-d*), got. *hwa-* (nom. *hwas* « qui ? »).

**k*^{u}*ei-* : skr. *cit* (ancien neutre, devenu adverbe), av. *či-š* « qui ? », v. sl. *či-to* « quoi ? », lat. *qui-s*, gr. τί-ς, hitt. *kui-š*.

Il n'apparaît aucune répartition des deux thèmes dans la flexion : **k*^{u}*ei-* (masculin-neutre et féminin) fournissait un nominatif singulier masculin-féminin et un nominatif-accusatif singulier neutre : av. *čiš*, *čiṭ*, gr. τίς, τί, lat. *quis*, *quid*, v. sl. *či*, *čĭ-(to)* (seulement neutre), hitt. *kuiš*, *kuit*, mais v. lat. *quo-i* (lat. class. *qui*), et skr. *káḥ* « qui », v. sl. *kŭ-(to)*, lit. *kás*, got. *hwas*, et le féminin correspondant skr. *kā*, lit. *ká*, got. *hwo*, lat. *qua* (de **qua-i*) ne sont pas moins anciens ; **k*^{u}*e-*, **k*^{u}*o-*, se trouve notamment au génitif gâth. *ča-hyā* « de qui ? », gr. τέο (τοῦ), v. sl. *če-so* « de quoi ? », comme on vient de le voir.

Les formes toniques sont interrogatives, ainsi gr. τίς ; les formes atones, à l'intérieur de la phrase, indéfinies, ainsi gr. τις.

Comme on l'a vu par les exemples cités de skr. *an-yá-ḥ*, lat. *al-iu-s*, etc., ces thèmes admettent des suffixes secondaires, et c'est ainsi que le sanskrit a *t-yá-* à côté de *tá-*, *i-tara-* « autre » à côté de *ay-am*, *i-d-ám*, cf. lat. *i-teru-m* ; etc. De ces mots, les uns ont entièrement la flexion des démonstratifs : c'est le cas du mot « autre » (par rapport à plusieurs) : skr. *an-yá-ḥ* « autre », *an-yá-i*, lat. *al-iu-s*, *al-iu-d*, gr. ἄλλος, ἄλλο, etc. ; d'autres ont quelques formes de cette flexion, c'est le cas de « autre » (de deux) : lat. *alter*, *alteru-m* (avec la flexion nominale), gén. *alterius* et dat. *alterī* (flexion de démonstratif), et en général de tous ceux qui sont formés avec le suffixe **-tero-*.

D'autres mots, notamment ceux signifiant « un » et « tout », « entier », empruntent aussi des formes à la flexion des démonstratifs : tel est le cas pour skr. *ékaḥ* « un », av. *aēvō*, v. sl. *jedinŭ*, arm. *mi*, lat. *ūnus* ; skr. *víçvaḥ* et *sárvaḥ* « tout », av. *vīspō*, v. sl. *vĭsĭ*, lat. *tōtus*.

b. Flexion.

Les formes sont en partie identiques à celles des substantifs et adjectifs en **-e/o-* pour le masculin-neutre, en **-ā-* pour le féminin, en partie différentes.

Masculin et neutre.

Singulier.

Nominatif masculin. — La singularité caractéristique de l'existence d'un thème particulier à ce cas, type skr. *sá* = gr. ὁ, a été signalée p. 326 ; ce thème n'a pas la désinence **-s*, singularité qui se retrouve dans skr. *ay-ám* et dans v. lat. *quo-i* (lat. *qui*), et dans lat. *hi-c*, *ille*, *iste*, peut-être dans *i-pse* en face de *is* (cf. l'accusatif v. lat. *eum-pse*). — Quand le thème reçoit une désinence, c'est **-s* : skr. *yá-ḥ* « qui », gr. ὅ-ς ; le nominatif correspondant du lituanien pour ce même thème est *-i-s* dans *geràs-is* « le bon », *jì-s* « il », comme celui des autres thèmes en **-yo-*.

Accusatif masculin. — La désinence est la même que celle des substantifs : skr. *tá-m*, gr. τό-ν, got. *þan-(a)*, etc.

Nominatif-accusatif neutre *-*t* : skr. *tá-t*, av. *ta-ṭ*, gr. τό (avec chute de la dentale finale, normale à la fin du mot, comme aussi en baltique et en slave) ; v. pruss. *sta*, v. sl. *to*, got. *þat-a* (avec *t* représentant *d*, qui est la forme de la dentale finale du mot devant voyelle commençant le mot suivant, en l'espèce la particule représentée par *-a*), lat. *(is-)tu-d*. — Cette désinence se retrouve dans le mot « autre » (relativement à plusieurs) qui appartient à la famille des démonstratifs en **l* ou **n* (v. p. 327 et suiv.) : skr. *anyá-t*, av. *anya-ṭ* ; lat. *aliud*, gr. ἄλλο, mais non pas dans les mots signifiant « un » et « entier » : lat. *ūnu-m*, *tōtu-m*, skr. *éka-m* « un », *viçva-m* « tout », *sárva-m* « tout », gr. ἕλ(ϝ)ο-ν.

Génitif. — Les formes divergent d'une langue à l'autre : skr. *tá-sya*, hom. τοῖο (att. τοῦ, dor. τῶ), got. *þ-is*, v. h. a. *de-s*, comme dans le type thématique ; le timbre **e* de la voyelle thématique est attesté par la correspondance : gâth. *ča-hyā* « de qui ? », v. sl. *če-so* « de quoi ? », hom. τέ-ο (att. τοῦ), v. h. a. *hwe-s*.

Plusieurs langues ont ici des formes qui leur sont spéciales, ainsi le latin *-ius*, ainsi le slave *togo* ; l'arménien possède une caractéristique *-r* : ainsi *nor-* « de celui-là » ; et le hittite présente une caractéristique *-l* : ainsi *kuel* « de qui » ; la différence entre l'arménien et le hittite est à rapprocher des flottements entre **r* et **l* indiqués p. 170-1.

Ablatif (distinct du génitif, comme dans le type thématique des substantifs) : skr. *tắt* (devenu adverbe), av. *āṭ* (devenu adverbe), lit. *tõ*, v. lat. *istōd*, lat. *istō*.

Datif **-smōi* (?) : skr. *tá-smai*, av. *aēta-hmāi* ; cf. v. pruss. *stesmu* et got. *þa-mma* (avec *-mm-* de **-sm-*) ; arm. *or-um* « à qui ? » (avec **-um* de **-o-smōi* ?) ; ombr. *e-smei* « huic » ; v. sl. *to-mu* (sans trace de **s*).

Locatif **-smi* (?) : skr. *tá-smin*, av. *aēta-hmi* ; arm. *or-um* « dans lequel » (*-um* de **-o-smi* ?) ; ombr. *e-sme* ; v. sl. *to-mĭ* (sans trace de **s*).

Instrumental : av. *tā* ; adverbe dans gr. πω et dor. πᾱ-(πκα), got. *þe* (adverbe), v. pruss. *ste* « d'autant ».

Pluriel.

La flexion du pluriel est bâtie en général sur un thème pourvu de *-*i-*, qui sert pour tous les cas, figure sans désinence au nominatif et apparaît aussi aux cas obliques.

Nominatif masculin **-i* : skr. *té* (de indo-iran. **ta-i*), hom. τοί, v. sl. *ti*, lit. *tẽ* (*-ẽ* de balt. **-aī* : v. pruss. *stai*), lat. *istī*. L'indo-iranien et le germanique révèlent l'opposition du nominatif en **-ōs* des substantifs (skr. *áçvāḥ* « chevaux ». got. *dagos* « jours ») et du nominatif en **-oi* des démonstratifs (skr. *té*, got. *þai*) ; les autres langues ont généralisé l'un des deux types, ainsi le latin a *equī* comme *istī*, mais l'osque a pús « qui » comme Núvlanús « habitants de Nole ». — Le nominatif pluriel masculin en **-oi* des démonstratifs a été étendu aux adjectifs en lituanien et en germanique, et à tous les noms en **-o-* dans la plupart des langues.

Accusatif masculin, comme dans les substantifs : skr. *tắn*, crétois τό-νς (att. τούς), got. *þa-ns*, v. pruss. *sta-ns*.

Nominatif-accusatif neutre, comme dans les substantifs : véd. *tắ*, v. sl. *ta*, et d'autre part gr. τά (avec α bref), lat. *istă*.

Génitif **-isōm*, **-isōn* : skr. *téṣām*, av. *aētaēšąm*, v. pruss. *stēi-son*, v. sl. *těxŭ* (de **to-ison*) ; cf. got. *þize* et lat. *istōrum*.

Locatif **-isu* en indo-iranien et en slave : skr. *téṣu*, av. *aētaēšu*, v. sl. *těxŭ* ; cf. hom. ion. τοῖσι.

Datif-ablatif : skr. *tébhyaḥ*, av. *aēibyō*, v. lat. *hībus* ; v. sl. *těmŭ*, v. lit. *tiemus*, v. pruss. *stēi-mans*, got. *þaim*.

Instrumental : véd. *tébhiḥ*, av. *aēibiš*, v. sl. *těmi*, got. *þaim* ; l'opposition avec la forme des substantifs est claire en védique et en vieux slave ; il va de soi que la distinction du datif-ablatif et de l'instrumental est faite seulement en indo-iranien, en slave et en baltique.

Le duel ne présente pas de formes différentes de celles des substantifs.

Le mouvement du ton indiqué par le génitif skr. *asyá*, en regard de *ásya* et de *tásya*, par le datif *asmái*, en regard de *ásmai* et de *tắsmai*, etc., déroge à la règle de l'immobilité du ton dans le type thématique. A véd. *asmái*, avec le ton sur la finale, répondent les formes slaves (russe *tomú*) et germaniques : got.

þamma de **þazmē*, supposant **to-smé* ; au contraire att. τοῦ suppose *tó-syo*, car **to-syó* aurait donné **τού* ; le v. pruss. *stēison* avait l'accent sur l'élément radical.

Féminin.

Au féminin, les formes propres aux démonstratifs sont moins nombreuses et moins nettes. On trouve :

Singulier.

Génitif-ablatif **-e-syās*, **-e-sās* : skr. *tá-syāḥ*, av *aētaŋhå*, v. pruss. *ste-ssias* ; got. *þi-zos*.

Datif : **-e-syāi*, **-e-sāi* : skr. *tá-syai*, av. *aiŋh-āi* (de **a-syāi*), v. pruss. *ste-ssiei* ; got. *þi-zai*.

On remarque dans ces deux formes : le thème **te-* ; l'élément **-sy-* alternant avec **-s-*, comme dans la désinence de génitif masculin-neutre **-syo* : **-so* (cf. p. 321-2) ; les finales **-ās* et *-āi*, identiques à celles des substantifs en **-ā-*, comme au masculin le **-ōi* de **smōi* est identique à la finale **-ōi* du datif thématique. La place du ton sur la finale que suppose got. *þizos*, *þizai* n'est pas celle de skr. *tásyāḥ*, *tásyai*, mais concorde avec celle de skr. *asyāḥ*, *asyái*.

L'instrumental skr. *tayā*, av. *aētaya* rappelle l'instrumental v. sl. *tojǫ*.

Pluriel.

Génitif : Les formes indo-iraniennes, grecques, italiques se trouvent coincider : skr. *tá-sām* (et *āsām*), av. *aŋhąm* (de **ā-sām*), hom. τά-ων (att. τῶν, dor. τᾶν), lat. *istā-rum*, osq. *eiza-zun(-c)* « earum ». Cette finale a été étendue aux substantifs en grec et en italique, ainsi ombr. *pracatarum* « saeptarum ».

Devant les désinences en **-bh-* et **-m-*, le slave et le germanique présentent le thème à diphtongue en **i* comme au masculin : got. *þaim*, v. sl. dat. *těmŭ*, instr. *těmi*.

C. Pronoms personnels.

Les formes de pronoms personnels diffèrent trop d'une langue à l'autre pour qu'on puisse restituer l'état indo-européen. Mais on y reconnaît quelques particularités :

1° D'une part, le singulier, et, de l'autre, le pluriel (et le duel) d'une seule et même personne sont notés par des mots distincts : lat. *ego* et *nōs*, *tū* et *uōs*. C'est qu'en effet le pluriel a ici un sens spécial : *nōs* signifie « moi et d'autres », et non plusieurs « moi ».

2° Le nominatif, au moins à la première personne, a un thème différent de celui des autres cas : lat. *ego* et *mĕ*, got. *weis* et *uns* « nous », etc. On a vu un fait pareil dans les démonstratifs.

3° Aucune différence de genre n'est exprimée, ce qui concorde avec l'absence de distinction directe du masculin et du féminin dans les substantifs : par exemple lat. *tū* s'adresse également à un homme et à une femme.

4° Là où il y a une flexion, elle est différente et de celle des substantifs et de celle des démonstratifs, et il semble que les pronoms personnels en indo-européen aient comporté seulement des formes non fléchies. Les faits hittites qu'on possède maintenant confirment que, en indo-européen, les pronoms personnels n'avaient pas de flexion bien établie.

5° Plusieurs cas présentent des formes toniques et des formes atones distinctes les unes des autres.

La série des pronoms personnels comprend des pronoms de 1re et de 2e personnes aux trois nombres, et un réfléchi qui sert pour tous les nombres et toutes les personnes. Il n'y a pas de pronom personnel de 3e personne.

On n'examine ici que les formes dont le caractère indo-européen est attesté par la correspondance approximative d'au moins deux langues.

Singulier.

Nominatif. — 1re pers. : gr. ἐγώ, lat. *ego* (*o* abrégé de *ŏ*), got. *ik*, arm. *es* (de **ec*), lit. *àš* (*éš*) ; Homère a ἐγών devant voyelle et ἐγώ devant consonne ; le **ŏ* (ou **ā* ?) initial supposé par v. sl. *azŭ*, v. russe *jazŭ* est isolé, ainsi que l'aspirée de skr. *ahám*, cf. av. *azəm*, v. perse *adam* (v. p. 172). Le hittite a *uk*.

2e pers. : gr. τύ (et σύ), lat. *tū*, v. irl. *tū*, got. *þu*, v. isl. et v. angl. *þú*, v. h. a. *dū*, lit. *tù*, v. pruss. *tou*, v. sl. *ty* ; et véd.

t(u)v-ám, av. *t(u)vəm*, *tūm* (avec une particule indo-iranienne **-am*).

Il n'y a pas de forme atone en sanskrit, grec et latin, parce que, dans ces langues, le nominatif du pronom personnel était, là où il figurait, un mot isolé, à sens plein : lat. *ego uenio* « c'est moi qui viens ». Mais certaines formes, qui sont généralement postposées au verbe (ou à un autre mot) dans plusieurs langues, indiquent l'existence d'un emploi enclitique : **tu*, avec *u* bref, dans gâth. *tū* (la notation *ū* ne prouve pas qu'il s'agisse ici d'une ancienne longue), v. pruss. *tu*, v. isl. *đu* (avec *đ* sonore), v. angl. *þu*, v. h. a. *du* (*-t* après *s* dans des formes telles que *bis-t*), arm. *du* (avec un traitement *d* du *t* initial, comparable à *đ* de v. isl. *đu*, et dû à ce que le pronom est traité comme un mot accessoire inaccentué) pour la 2e personne ; le germanique et l'arménien indiquent aussi un emploi atone de la 1re personne ; le vieil irlandais possède aussi des pronoms postposés — d'origine obscure — pour toutes les personnes.

Les autres cas ont pour radical **em-*, **m-*, à la première personne, **tew-*, **tw-* et **t-* (cf. p. 170 et suiv.) à la seconde.

Les formes de ces radicaux ont été adaptées, modifiées ou élargies pour servir à l'expression des divers cas ; mais il n'y a pas une flexion comparable à celle des substantifs et des adjectifs.

Accusatif. — Gr. ἐμέ, σέ (de τ*F*ε attesté chez Hesychius comme crétois), atone με, σε ; le **em-* initial de gr. ἐμέ se retrouve dans arm. *is* (de **im-s*) et le **twe* dans arm. *khe-ç* ; l'accusatif hitt. *amuk* présente **em-* en face du nominatif *uk* ; dans hitt. *uk*, *amuk*, got. *mik*, v. h. a. *mih* et dans hitt. *zik*, *tuk*, v. h. a. *dih*, on a **me*, **te*, suivis d'une particule *-k* correspondant à gr. γε, cf. ἐμέγε, σέγε ; **me* et **te* expliquent aussi les formes enclitiques v. irl. *-m*, *-t*. En indo-iranien, skr. *mā*, *tvā*, av. *mā*, θ*wā* sont atones ; dans les formes toniques, skr. *mắm*, *tvắm*, av. *mąm*, θ*wąm* la nasale finale est une particule (comme dans les nominatifs véd. *ah-ám*, *t(u)v-ám*) plutôt que la désinence de l'accusatif ; sl. *mę*, *tę* pose la même question. Dans v. lat. *mēd*, *tēd*, la dentale finale ne peut être qu'une particule, comme *-om* dans ombr. *tiom* « te », osq. *siom* « se ».

Génitif tonique (distinct de l'ablatif) : **méne* « de moi » dans av. *mana* (et skr. *máma* avec *m* intérieure au lieu de *n*), v. sl. *mene*, lit. *manė*, et **téwe* « de toi » dans skr. *táva*, av. *tava*, v. sl. *tebe* (altéré de **teve* d'après le datif *tebě*), lit. *tavė* ; une forme **eme* « de moi » est supposée par arm. *im* et gr. ἐμεῖο, ἐμέο, ἐμοῦ (*ἐμε- plus une finale **-yo* de génitif ajoutée en grec d'après le type τοῖο) ; **twe*, **two* « de toi » par arm. *kho*, gr. σεῖο, σέο (σοῦ).

Un datif tonique a été obtenu au moyen d'élargissements dans skr. *máhy-a(m)* « à moi », lat. *mihī*, ombr. *mehe*, de **meg₁hi*, et arm. *inj*, de **emg₁hi* ; skr. *túbhy-a(m)* « à toi » (avec *u* d'après les autres cas, au lieu de *a*), gâth. *taibyā*, v. sl. *tebě*, v. pruss. *tebbei*, lat. *tibī*, ombr. *tefe*.

Datif atone : **moi*, **toi* : skr. *me*, *te* ; av. *mē*, *tē* ; v. sl. *mi*, *ti* ; gr. μοι, hom. τοι (et att. σοι) ; ces datifs servent aussi de génitifs atones en nombre de cas ; le dorien a des formes toniques ἐμίν, τίν, *Fίν* de datif, et le lituanien des formes atones *mi*, *ti*, *si*.

Un ablatif, toujours tonique, est obtenu en ajoutant la même dentale qui figure dans le type skr. *vṛ́kāt*, v. lat. *lupōd* (v. p. 322), véd. *mát*, *tvát* ; av. *mat*, *θwaṭ* ; lat. *mē(d)*, *tē(d)*.

Pour le locatif, toujours tonique, on a fait : skr. *mé*, *tvé* ; mais gr. μοί (ἐμοι), σοί (de **τFοι*) est identique au datif.

Instrumental. — Il n'y a pas de correspondances exactes : le skr. *máyā* rappelle v. sl. *mŭnojǫ*, et le skr. *tváyā*, v. sl. *tobojǫ* ; mais on n'en saurait tirer de conclusion.

Pluriel.

Nominatif. — 1re personne. Il y a deux correspondances : skr. *vay-ám*, av. *vaēm* (dissyllabique, fausse vocalisation de **vayam*), got. *weis*, v. h. a. *wir*, hitt. *wēš* ; d'autre part lit. *mēs*, v. pruss. *mes*, v. sl. *my* (avec *y* d'après *vy* « vous »), arm. *mekh*, lesb. (ἄμ-)μες (de **[ɲs-]mes* d'après l'accusatif).

2e personne **yūs*, dans : av. *yūš* (enclitique), *yūž-əm*, skr. *yūy-ám* (avec *y* intérieur au lieu de *r* attendu, d'après *vay-ám* « nous »), lit. *jūs*, v. pruss. *ious*, got. *jus* ; lesb. ὔμμες, de **υσ-(μες)*, d'après ἄμμες « nous » et l'accusatif ὔμμε « vous ».

Autres cas. — Les radicaux sont *nō̆(s)-*, **ɲ(s)-*, pour la pre-

mière personne, **vŏ(s)-* **(us)-* pour la seconde. Le génitif-datif-accusatif atone est le radical même : skr. *naḥ, vaḥ*, av. *nō, vō*, v. sl. *ny, vy* ; d'autres degrés vocaliques se trouvent dans l'accusatif tonique latin *nōs, uōs*, gâth. *nå, vå*, dans le hitt. *anzaš* « nous », et dans le gotique *uns, uns-is* (de **ns* « nous »). Une particule **-sme* s'ajoute en grec et en indo-iranien à la forme tonique, au degré vocalique zéro, d'où **nsme, *usme*, attesté par lesb. ἄμμε, ὔμμε, dor. ἀμέ, ὑμέ ; ἧμας, ὕμας et dans skr. *asmắn, yuṣmắn* (avec *y* initial d'après le nominatif), et c'est sur la forme de l'accusatif qu'ont été refaits tous les autres cas toniques en grec et en sanskrit ; ainsi gr. génit. ἡμῶν, ὑμῶν. Dans la flexion du slave : génit. *nasŭ, vasŭ* ; dat. *namŭ, vamŭ* ; instr. *nami, vami*, et dans lat. *nōbīs, uōbīs*, on constate l'absence de l'**s* que présente l'accusatif.

Le vieil irlandais offre des formes à *s-* initial : *sni* « nous », *si* (cf. gall. *chwi*) « vous » qui semblent supposer **snēs, *swēs* ; elles représentent des formes d'accusatifs-génitifs-datifs, et rappellent l'accusatif got. *izwis* « vous » et peut-être le duel gr. σφώ. Le hittite a à la 2e pl. *šumeš* « vous ».

Duels.

Nominatif. — 1re personne : v. sl. *vě*, lit. *vė́-(du)*, gâth. *vā* véd. *vắm* (c'est-à-dire **vā-am*), v. angl. *wi-(t)* (**-t* est un reste d'une forme du nom de nombre « deux »).

2e personne : véd. *yuv-ám*, lit. *jù-(du)*, v. angl. *gi-(t)* (avec *i* d'après la première personne).

Pour l'accusatif-génitif-datif atone (et aussi sans doute tonique dès l'indo-européen) on trouve : skr. *nau* « nous (deux) », gâth. *nā*, v. sl. *na*, gr. νώ (accusatif et nominatif) : skr. *vām* (**vā-am* ?) « vous (deux) », gâth. *vā*, v. sl. *va*.

Réfléchi.

Le thème de réfléchi **sew-, *sw-* (**s-*) est parallèle au thème **tew-, *tw-* (**t-*) du pronom de 2e personne au singulier et se comporte de même ; il n'y a naturellement pas de nominatif.

Accusatif : v. sl. *sę* ; v. pruss. *sien* ; hom. ἑ(ἕ)ξ (voir p. 338) et ἑ(ἕ)έ ; got. *si-(k)* ; lit. *savę*.

Génitif-tonique : v. sl. *sebe* (altéré de **seve*), lit. *savė́* ; hom. ἕο, οὗ (de *ϝε-*hyo*).

Datif tonique : v. sl. *sebě*, v. pruss. *sebbei*, lat. *sibī*, osq. sífeí ; cf. gr. σφί(ν).

Génitif-datif atone **soi* : prâkrit *se*, av. *hē* (et *šē* après *i*, *u*, *r*), hom. οἱ (et ϝ[ϝ]οι), v. sl. *si*.

Le lat. *sē(d)* comporte la même particule que *m(ē)d* et *t(ē)d* et sert d'accusatif et d'ablatif ; le v. sl. *sobojǫ* représente un instrumental.

Le sens de ce thème est « propre à une personne », et il s'applique en indo-européen à tous les nombres et à toutes les personnes, ainsi que l'adjectif possessif qui en est tiré ; skr. *svāḥ*, *suvâḥ*, gr. ϝ(ϝ)ός, lat. *suos*, etc. ; cet état est conservé en indo-iranien, en slave, en baltique et même en grec homérique. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples : le génitif du possessif lit. *sãvo* se traduit par « de moi » dans : *aš taĩ sãvo tėvui pasakýsiu* « je dirai ceci à mon (propre) père » ; le possessif v. sl. *svojĭ* se traduit par « de toi » dans : *jidi vŭ domŭ svojĭ* « va dans ta (propre) maison » ; v. sl. *reče kŭ sebě* « il s'est dit à lui-même » et *rěšę kŭ sebě* « ils se sont dit à eux-mêmes » sont également possibles.

Homère, ι 27 οὔτοι ἐγώ γε
ϝῆς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο (ϝ)ιδέσθαι

où ϝῆς se traduit par « ma propre ».

α 402 δώμασι ϝοῖσι (ϝ)ανάσσοις

où ϝοῖσι se traduit par « tes propres ».

β 206 ἕν(ϝ)εκα ϝῆς ἀρετῆς ἐριδαίνομεν

où ϝῆς se traduit par « notre propre » ; le réfléchi a été éliminé par une partie des copistes dans ces divers passages (voir les variantes des éditions).

Un mot signifiant « propre à une personne » ne se rapporte pas nécessairement au sujet de la phrase, comme dans les exemples précédents, mais peut aussi figurer dans des types de phrases comme ceux-ci :

lat. *eum suos pater... ab amica abduxit.*

(*eum* et *suos* « son propre » sont rapprochés.)

lat. *eos in ciuitates quemque suas dimisit.*

Homère, Π 753 ἐή τέ μιν ὤλεσεν ἀλκή

« c'est sa propre force qui l'a perdu ».

véd. *nahí svám áyuç cikité jánesu*

« non, la durée de leur propre vie n'est pas connue aux hommes ».

Les formes atones, qui ne constituent pas un mot phonétique isolé dans la phrase, ont par là même un sens plus effacé, et on les considère souvent, sans doute avec raison, comme appartenant à un tout autre groupe de mots, mais la valeur de « propre à une personne » s'y laisse peut-être entrevoir ; hom. ἑ(*F*)ε et ἑ(*F*)οι sont, il est vrai, des pronoms anaphoriques, mais s'emploient seulement si le mot auquel ils renvoient est voisin :

A 320 ἀλλ' ὄγε Ταλθύβιόν τε καὶ Εὐρυβάτην προσέ(*F*)ειπεν,
τώ ἑ(*F*)οι ἔσαν κήρυκε ...

A 324 εἰ δέ κε μὴ δώῃσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι
ἐλθὼν σὺν πλεόνεσσι· τό ἑ(*F*)οι καὶ ῥίγιον ἔσται.

Le sens caractéristique du thème **sew-, *sw-* (**s-*) se retrouve dans ses dérivés, ainsi dans skr. *svadhā* « particularité », gr. (*F*)έθος « mœurs (particulières à un groupe d'hommes) », got. *sidus* « mœurs », v. sl. *svatŭ* « proche » (« homme de son propre groupe »), gr. ἑταῖρος (de **set-*), *F*έτης « ami », lat. *sēd-* « à part », gr. *F*εκάς, *F*έκαστος, lat. *sodālis* (avec *sod-* de **swedh-*), got. *sibja* « famille », skr. *sabhā* « assemblée de village », etc.

D. Emploi de la flexion nominale.

L'emploi de la catégorie du nombre, qui est commune au verbe et au nom, a été indiqué ci-dessus p. 188. Le nom au pluriel (ou au collectif neutre qui tient la place du nominatif-accusatif pluriel) indique tout ce qui est conçu comme formant

une pluralité ; par suite le pluriel désigne souvent un objet unique composé de plusieurs parties, ainsi gr. ἅλες « du sel » en regard de ἅλς « sel » (matière) et « mer », — κρέᾰ « de la viande », de même lat. *carnēs*, — hom. ζειαί « du grain », véd. *yavâḥ* (mais aussi *yaváḥ*), — hom. ὄχεα « char », v. sl. *kola*, lat. *bīgae*, *quadrīgae* (même sens). Et ceci s'applique là même où il s'agit d'un objet composé de deux parties principales, comme « une porte » : véd. *dúraḥ*, v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys*, arm. *durkh*, gr. θύραι (et πύλαι), lat. *forēs* ; de même : gr. ῥῖνες et lit. *nasraĩ* « gorge » (les narines), v. sl. *usta* (pluriel neutre) « bouche » en regard de skr. *óṣṭhaḥ* « lèvre », etc. On conçoit dès lors que certains mots soient employés seulement au pluriel ; ainsi des noms de villes, comme gr. Ἀθῆναι, Πλαταιαί, ou d'objets complexes comme lat. *antae*, véd. *ắtāḥ* (cf. arm. [*dr-*]*and* « montants et encadrement de porte »).

Quant au genre, l'opposition du neutre d'une part, du masculin-féminin de l'autre, est la seule exprimée par la déclinaison, et seulement au nominatif, à l'accusatif et au vocatif (v. p. 291).

Pour les adjectifs non accompagnés de substantifs, le neutre désigne les « choses » par opposition aux « personnes » : *aliud* veut dire « autre chose » par opposition à *alius*, *alia* qui désignent une autre personne (homme ou femme suivant le genre). La valeur du neutre est moins claire dans les substantifs, par le fait qu'ils ont en général un seul genre. Ont souvent — mais non exclusivement — le genre neutre : les noms d'objets comme skr. *yugám* « joug », hitt. *yugan*, gr. ζυγόν, lat. *iugum*, v. sl. *jigo*, got. *juk* (à côté de traces du masculin : gr. ζυγός, et peut-être aussi skr. *yugaḥ*, et le dérivé lat. *iugulus*) ; des abstraits, comme gr. γένος, skr. *jánaḥ* « race », lat. *genus* ou véd. *svápn(i)yam* « songe », lat. *somnium*, gr. (ἐν-)ὄπνιον, v. sl. *sŭnĭje* ; des diminutifs comme gr. ἀνδρίον de ἀνήρ, v. pruss. *wosistian* « chevreau » de *wosee* « chèvre », got. *gaitein* « chevreau » de *gaits* « chèvre ».

Pour comprendre la valeur des genres « animé » et « inanimé », il faut se reporter à des conceptions différentes de celles des modernes. En indo-européen, tout ce qui se meut, tout ce qui agit est susceptible d'être considéré comme « animé ». Il arrive même

qu'une notion donnée comporte deux noms, l'un « animé », l'autre « inanimé ». Par exemple, il y a pour le « feu » un nom neutre, gr. πῦρ (gén. πῡρός), ombr. *pir* (abl. *pure*), arm. *hur*, v. h. a. *fiur*, qui désigne le « feu » comme un objet, et un nom « animé » (masculin), skr. *agníḥ*, v. sl. *ogni*, lat. *ignis*, qui désigne « le feu » conçu comme un être agissant ; en védique *agníḥ* est une personnalité divine. De même véd. *udakam* (gén. *udnáḥ*) « eau », apparenté à gr. ὕδωρ, ὕδατος, ombr. *utur* (abl. *une*), désigne l' « eau » conçue comme un objet, par opposition au nom de genre animé (féminin) *ápaḥ* « les eaux », employé pour désigner les eaux divinisées. Les noms d'organes actifs sont animés, ainsi le « pied » (masculin), gr. ποῦς, lat. *pēs*, etc. ou la « main » (souvent féminine, parce qu'elle est réceptive), avec des formes assez différentes, gr. χείρ, lat. *manus*, etc., tandis que les organes intérieurs, comme le « foie », skr. *yákṛt*, gr. ἧπαρ, lat. *iecur*, ont des noms neutres. Les noms d'arbres sont de genre animé (féminin, parce qu'ils produisent des fruits), tandis que les noms de fruits sont neutres : le grec oppose ainsi le féminin ἄπιος au neutre ἄπιον, et de même le latin *pirus* à *pirum*. En se reportant à une mentalité de demi-civilisé, on arrive presque toujours à s'expliquer le genre « animé » ou « inanimé » attribué à un nom donné. On conçoit par exemple pourquoi les noms qui indiquent l'action, l'acte sont de genre animé, ainsi gr. φόνος, φορά, φάτις, lat. *gemitus*, etc. Les noms d'instruments en **-tro-*, **-tlo-* (cf. p. 273) sont généralement neutres ; mais les noms qui désignent des forces actives sont de genre animé, ainsi la « formule religieuse », le *mántraḥ* védique, ou le « vent », v. sl. *větrŭ*.

Les deux sous-genres du genre animé, le masculin et le féminin, ont un trait commun : au singulier et au pluriel, le nominatif et l'accusatif ont des formes distinctes. Le nominatif singulier « animé », masculin ou féminin, peut, comme le nominatif-accusatif singulier neutre, avoir pour forme le thème sans aucune désinence ; mais il peut aussi être caractérisé par une désinence. L'accusatif singulier et l'accusatif pluriel ont chacun une désinence qui est la même dans tous les noms de genre animé. L'importance de la distinction ressort des démonstratifs où, par

exemple, le nominatif singulier skr. *sá, sâ* s'oppose à l'accusatif *tám, tâm* (v. p. 326), et du pronom personnel où lat. *ego* s'oppose à *mē,* et même *tū* à *tē* (v. p. 333).

Et, en effet, la distinction du nominatif et de l'accusatif est capitale pour les noms d'êtres animés, d'importance médiocre pour les noms de choses : il faut que, de manière ou d'autre, la langue marque si *Paul frappe Pierre* ou si *Pierre frappe Paul*; mais le sens suffit à indiquer que *Paul a eu un songe* ou *a mis le joug*; il n'y a pas d'ambiguïté, même si rien n'indique le complément direct.

Il est remarquable que l'accusatif soit le cas dont l'expression est le plus uniforme : tous les accusatifs singuliers de genre animé ont une même désinence ; les accusatifs pluriels n'ont aussi qu'une seule désinence pour tous les types.

L'identité de forme du nominatif et de l'accusatif dans tout le genre neutre, et, même pour le genre « animé » (masculin-féminin), au duel, montre que le groupe du nominatif-accusatif s'oppose aux autres cas. On a vu que le hittite n'a pas de flexion claire pour les cas obliques du pluriel. Il est du reste frappant que, souvent, le nominatif-accusatif neutre ait appartenu à un thème autre que les autres cas, type skr. *yákṛt, yaknáḥ* et gr. ἧπαρ, ἥπατος (v. p. 312 et suiv.).

Les cinq cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif forment autant de groupes distincts : le fait que quelques-uns ont des formes communes n'entraîne pas confusion. Ainsi l'ablatif est distinct du génitif, d'abord parce qu'il a une forme propre au singulier dans le type thématique (tant dans les substantifs que dans les démonstratifs), mais aussi parce que le cas avec lequel il a des formes communes au singulier, le génitif, n'est pas le même que celui avec lequel il se confond au pluriel, au moins en indo-iranien et en italo-celtique, le datif.

Le caractère particulier du nominatif, de l'accusatif et du vocatif suffit à montrer que les distinctions de cas ne sont pas homogènes. Même les cinq autres cas ne sauraient être mis sur un même plan. Le génitif et le datif ont, au singulier, des dési-

nences pourvues d'alternances vocaliques normales et bien établies ; la désinence de génitif pluriel est aussi nette. Ces deux cas servent surtout à indiquer des rapports grammaticaux. En revanche, les cas qui expriment proprement des relations locales, le locatif, l'ablatif, et aussi l'instrumental, ont des formes en partie troubles et peu définies.

La valeur des cas ne peut être exprimée par des formules abstraites ; elle se définit surtout par les types de phrases dans lesquels on emploie tel ou tel cas. Ces valeurs sont souvent complexes, et les mêmes cas figurent dans des groupements qu'il est difficile de ramener à une formule unique, si vague qu'on la fasse.

En lisant les exemples ci-dessous, on notera que l'indo-iranien est le seul dialecte qui, du moins dans ses plus anciens textes, présente au complet les huit cas indo-européens ; partout ailleurs des confusions plus ou moins étendues en ont obscurci la valeur ancienne. Le génitif et l'ablatif ne sont jamais distincts en slave et en baltique, non plus qu'en grec. De plus, le grec n'a jamais qu'une forme pour le datif, le locatif et l'instrumental.

C'est sous le bénéfice de ces réserves générales que sont présentées les observations suivantes sur chaque cas.

a. Cas distingués seulement dans le genre animé.

Nominatif.

Le nominatif indique de quoi il est question dans la phrase, le « sujet », et aussi, dans la phrase nominale, le prédicat : lat. *pater bonus est* — *pater uocat*.

Vocatif.

Le vocatif désigne la personne à laquelle on s'adresse ; il n'existe donc en principe que dans le genre « animé ». Quand on s'adresse à deux personnes, la seconde est désignée au nominatif en védique : *vâyav índraçca* « ô Vayu et Indra ! », et Homère a un exemple analogue :

Γ 276 Ζεῦ πάτερ, Ἰδηθεν μεδέων κύδιστε μέγιστε,
ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις.

Accusatif.

L'accusatif sert à déterminer le sens d'un verbe. Un même verbe indo-européen se traduit de manière différente, suivant qu'il a ou non un complément à l'accusatif; soit gr. ἔχω « je tiens, je me tiens » ; sans accusatif, le sens est « je me tiens » : οὕτως ἔχω « je suis ainsi » ; avec accusatif, « je tiens ». ἔχω τι « j'ai quelque chose » ; de même véd. *áparo dart* se traduit par « l'autre a crevé », mais, avec complément, *púro dart* « il a crevé les citadelles ». On trouve aussi, avec un sens un peu différent, μάχην ἐμάχοντο « ils ont combattu un combat » ; ὁδὸν ἐλθέμεναι « faire un voyage » (littéralement « aller en route »), et skr. *pánthām eti* « il va en route ». La distinction d'un accusatif « de l'objet intérieur » et « de l'objet extérieur » est factice ; dans l'un comme dans l'autre, on a affaire à une détermination du sens du verbe, et il est impossible de marquer la limite des deux emplois ; ainsi dans ce vers d'Homère :

A 108 ἐσθλὸν δ' οὔτε τί πω (*F*)εἶπες (*F*)ἔπος οὔτε τέλεσσας.

Les verbes qui admettent plusieurs déterminations peuvent les présenter simultanément, ainsi lat. *rogare aliquem, rogare aliquid* et *rogare aliquid aliquem* ; de même chez Homère :

Z 17 ἄμφω θυμὸν ἀπηύρα

λ 544 ἕν(*F*)εκα νίκης

τήν μιν ἐγὼ νίκησα

et en védique : ainsi dans le Ṛgveda :

IV, 20, 3 *tváyā vayám aryá ājím jayema*

« par toi, c'est nous qui allons vaincre les ennemis dans le combat » (littéralement « vaincre les ennemis la bataille »). Le gr. βάλλω montre, dans les exemples homériques suivants, la variété des emplois suivant les compléments :

Λ 722 ἔστι δέ τις ποταμὸς Μινυήιος εἰς ἅλα βάλλων

« se jetant. »

Δ 527 τὸν δὲ Θόας... βάλε δουρί

« l'a frappé ».

β 80 ποτὶ δὲ σκῆπτρον βάλε γαίῃ

« a jeté le bâton ».

E 794 εὗρε δὲ τόν γε...
ἕλκος ἀναψύχοντα, τό μιν βάλε Πάνδαρος ἰῷ

« dont l'avait frappé » (double accusatif).

Comme complément d'un verbe indiquant un mouvement, l'accusatif marque le terme de ce mouvement : lat. *eo Romam* ; chez Homère :

A 317 κνίση δ' οὐρανον ἷκε

Le sens est alors précisé d'ordinaire par un préverbe, mot originairement indépendant (cf. p. 193 et suiv.), mais qui a été rapproché du verbe de manière à former avec lui un mot un, ainsi :

A 497 ἠερίη δ'ἀνέδη μέγαν οὐρανὸν Οὔλυμπόν τε

ou par une préposition rapprochée du nom :

A 169 νῦν δ' εἶμι Φθίηνδε.
E 239 ἐς ἅρματα ποικίλα βάντες.

Le complément direct sert à indiquer l'extension dans une phrase comme celle-ci : Hérodote VI, 119, δέκα καὶ διηκοσίους σταδίους ἀπέχοντι. L'accusatif homérique B 292 ἕνα μῆνα μένων n'est pas différent de μένω τι « j'attends quelque chose » ou de μένω τινά « j'attends quelqu'un ». Par des extensions secondaires on est arrivé à dire en latin *quindecim pedes latus* ou en grec, Thucydide IV, 118, 7 αἱ σπονδαὶ ἐνιαυτὸν ἔσονται. — Et même l'accusatif dit « de relation » que le grec a tant développé n'est peut-être qu'un cas particulier de l'emploi ordinaire ; ainsi dans cette phrase de Platon *Rép.* 453 *b* διαφέρει γυνὴ ἀνδρὸς τὴν φύσιν, l'accusatif τὴν φύσιν est de même espèce que ὁδὸν dans ὁδὸν ἐλθέμεναι ; le sens est « elle a une différence de nature ».

Les divers emplois de l'accusatif se ramènent en dernière analyse à celui de complément d'un verbe. Dans le tour gr. κύκλωπες

δ'ὄνομ' ἦσαν, skr. *kó nắmāsi* (*nắma asi*) « quel est ton nom ? », v. perse *ka(n)bujiya nāma* « un nommé Cambyse », le mot « nom » est un nominatif apposé.

De plus l'accusatif se rencontre souvent auprès d'un préverbe-préposition sans indication de mouvement, ainsi Hérodote VII, 131 περὶ Πιερίην διέτριβε ἡμέρας συχνάς ; lat. *accusare aliquem ad populum, ob eam causam* ; arm. *i jer kołmn ē* « il est de votre côté » ; skr. *práti váram* « conformément au vœu » ; etc.

b. Cas distingués dans les deux genres, animé et inanimé.

Génitif.

Le génitif a deux emplois distincts : c'est le cas qui indique le tout dont on prend une partie, et c'est celui auquel se met le complément d'un substantif.

a. Génitif partitif.

Le principal emploi du génitif indo-européen était sans doute d'indiquer le tout dont on prend une partie ; le génitif ainsi employé sert alors de complément à un mot quelconque, nom ou verbe : lat. *unus eorum, fortissimus uirorum, ubicunque terrarum,* gr. τρὶς τῆς ἡμέρας et skr. *dvír áhnaḥ* « deux fois le jour » ; grec, chez Homère :

Λ 761 πάντες δ' εὐχετόωντο θεῶν Διὶ Νέστορί τ' ἀνδρῶν

gr. νυκτός, got. *nahts,* skr. *kṣapáḥ* « de nuit » (c'est-à-dire « à un moment de la nuit »), lit. *důk man důnos* « donne-moi du pain » (l'accusatif *důną* signifierait « le pain »), — hom. τυρῶν αἰνυμένους « prenant des fromages » — ou :

κ 140 ἔδ(*F*)κτα πόλλ' ἐπιθεῖσα. χαριζομένη παρεόντων

« ayant présenté beaucoup de mets, donnant de ce qu'elle avait » : le contraste de l'accusatif et du génitif partitif est net ici. Génitif partitif avec « boire, manger » :

ι 102 λωτοῖο φαγών

cf. skr. *apắm açnāti* « il consomme de l'eau » ; — avec « emplir » : gr. ναῦς πλησαῦν ἀνδρῶν, véd. *sómasya jaṭháram pṛṇāti* « il emplit

son ventre de soma », lat. *aquae plenus* ; — avec « dominer » :

A 38 Τενέδοιό τε (*F*)ῖφι (*F*)ανάσσεις

lat. *potiri rerum* ; v. h. a. *waltan himiles* « régner sur le ciel ». Avec le verbe « entendre », en grec et en védique, le bruit entendu est indiqué à l'accusatif :

Δ 455 δοῦπον ἐν οὔρεσιν ἔκλυε ποιμήν

gr. τὸν λόγον ἀκούειν, véd. *vā́cam çṛṇoti* « il entend une parole », mais la source du bruit au génitif :

Λ 357 τοῦ δ' ἔκλυε πότνια μήτηρ

« sa mère l'a entendu », de même τῆς σάλπιγγος ἀκούειν « entendre la trompette » et véd. *devásya çṛṇoti* « il entend le dieu ». — L'emploi du génitif partitif avec un verbe s'oppose donc à celui de l'accusatif.

b. Génitif adnominal.

Tout complément d'un substantif se met au génitif, quel que soit le lien logique des deux noms : lat. *metus hostium* signifie, suivant le contexte : « la crainte qu'éprouvent les ennemis » ou « la crainte qu'inspirent les ennemis » ; on peut dire *Marci domus, Marci pater, Marci uxor, Marci filius,* gr. γραφὴ κλοπῆς, ὀκτὼ σταδίων τεῖχος, etc. ; deux génitifs exprimant des relations différentes peuvent être juxtaposés : τὴν τοῦ Λάχητος τῶν νεῶν ἀρχήν « le commandement sur les vaisseaux qu'avait Lachès » : le génitif exprime simplement qu'un nom détermine un substantif, et il est inutile — autant qu'impraticable — d'essayer de passer en revue toutes les nuances de sens que le génitif permet de rendre. — Le génitif marque d'ailleurs une dépendance du même genre dans les phrases nominales, et de même que le latin a *Marci domus,* il a aussi *ea domus Marci est* ; la construction du génitif est donc parallèle de tous points à celle de l'adjectif ; et telle langue emploie un adjectif (ce qui était peut-être ordinaire en indo-européen), là où une autre emploie le génitif, ainsi lat. *domus Petri* se traduit par v. sl. *domŭ Petrovŭ,* et Homère,

conservant un usage éolien, a des tours tels que Ποιάντιον υἱόν, βίη Ἡρακληείη, νῆ᾽ Ἀγαμεμνονέην ; l'arménien dit *Noyean tapan* « l'arche de Noé » avec un adjectif en *-ean*. Le génitif peut servir de prédicat avec son sens, ainsi chez Homère :

π 300 ἐμός ἐσσι καὶ αἵματος ἠμετέροιο.

Datif.

Le datif indique à qui ou à quoi une chose est destinée. Dans hom.

E 174 Διὶ χεῖρας ἀνασχών

dans lat. *Romanis de muro manus tendebant* ou dans véd. *prá viṣṇave... etu mánma* « que la prière s'en aille pour Viṣṇu », le datif ne marque pas le terme du mouvement, comme le ferait un accusatif, mais la personne (ou l'objet) en vue de qui (ou de quoi) le mouvement est fait. L'exemple typique est lat. *alicui aliquid dare* ou hom. E 396 εὖτέ μιν... ὀδύνῃσιν ἔδωκεν. Tous les emplois se ramènent aisément à ce sens général ; le datif avec les verbes signifiant « entendre » fait bien ressortir le sens ; le datif indique alors la personne qu'on écoute pour lui obéir :

Ω 335 καί τε κλύες ὧ τ᾽ ἐθέλησθα

Ṛ. V. VII, 68, 8 *utá çrutaṃ çayáve hūyámānā*

« et vous (deux) avez écouté Çayu, étant invoqués » ; v. lat. *alicui auscultare* ; arm. *nma lsem* « je l'écoute (je lui obéis) ».

Le datif n'est d'ordinaire déterminé par aucune préposition ; on trouve cependant avec le datif v. sl. *kŭ*, skr. *kám*, ce dernier postposé (et av. *ā*, v. sl. *po*, arm. *əst*).

Instrumental.

L'instrumental indique avec qui ou avec quoi l'action est faite (d'où le sens de : par qui, par quoi), véd. *devó devébhir á gamat* « que le dieu vienne avec les dieux », et plus souvent, en ce sens concret, avec préposition, ainsi slave *sŭ tobojǫ* « avec toi » ; de même véd. *út sûryo jyótiṣā devá eti* « le dieu soleil monte avec éclat », ou v. sl. *bě člověkŭ nečistomĭ duxomĭ* « il y avait un

homme avec un esprit impur » ; lit. *akimì āklas* « aveugle d'un œil » ; véd. *sómena jaṭháram pṛṇāti* « il emplit son ventre de soma », v. sl. *jisplъnišę sę straxomi* « ils ont été emplis de terreur » ; véd. *adánti dákṣiṇena hástena* « on mange avec la main droite » ; *antárikṣeṇa patati* « il vole par les airs » ; v. sl. *sъxoditъ pǫtьmi těmi* « il descend par ce chemin » ; v. sl. *trьmi dьnьmi sъzъdati* « bâtir en trois jours » ; etc.

Ablatif.

L'ablatif indique le point de départ : question *unde*. Au sens propre il est presque toujours déterminé par un préverbe (préposition) : véd. *á gahi divó rocanād ádhi* « viens de l'espace lumineux du ciel », lat. *ex illo loco uenit*, mais aussi *Rōmā uenit*, sans préposition. Au sens figuré, il n'y a souvent pas de préverbe, ainsi véd. *tásmād gaṇáḥ chidyate* « la foule se sépare de lui » ; de même avec les verbes signifiant « craindre » : véd. *indrād bhayate* « il craint Indra », v. sl. *boga bojitъ sę* « il craint Dieu », et avec les comparatifs : *ghṛtắt svādīyaḥ* « plus doux que le *ghṛta* (beurre fondu) », littéralement « particulièrement doux en partant du *ghṛta* » (comme mesure), av. *akāṭ aŝyō* « plus mal que le mal », lat. *melle suauius*, gr. μέλιτος ἥδιον, got. *maiza imma* « plus grand que lui » (où le « datif » tient la place d'un ancien ablatif), v. irl. *ni diliu nech limm alailiu* « l'un ne m'est pas plus cher que l'autre », etc. Quand l'ablatif indique « jusqu'où s'étend une action », c'est aussi qu'on compte à partir du point indiqué : skr. *éti giribhya á samudrắt* « il va des montagnes à l'océan » ; on trouve de même près de v. sl. *do*, lit. *ikì* « jusqu'à », gr. μέχρι, le génitif-ablatif, représentant un ablatif indo-européen.

Locatif.

Le locatif indique où se fait une action : question *ubi* de la manière la plus générale. Ainsi skr. *síndhau* signifie « dans le fleuve, sur le fleuve, près du fleuve » suivant le contexte ; skr. *devéṣu* signifie « chez les dieux, parmi les dieux » ; skr. *uṣási* « à l'aurore », v. sl. *tomь časě* « en ce temps » ; de même lat.

Rōmae, domī, l'adverbe gr. οἴκοι, etc. Le locatif est souvent déterminé à l'époque historique par des préverbes ou prépositions ; mais chez Homère, le datif grec, qui, pour la forme, est en notable partie un ancien locatif, est encore employé librement :

Π 403 πίτυς βλωθρὴ τήν τ'οὔρεσι τέκτονες ἄνδρες
ἐξέταμον.

Γ 45 οὐκ ἔστι βίῃ φρεσίν.
ο 34 νυκτὶ δ' ὁμῶς πλείειν.

E. Mots invariables.

Adverbes. — Les formes de mots fléchis sont sujettes à se fixer dans certains emplois particuliers, et alors elles échappent aux règles générales de la morphologie de la langue dont elles font partie. Elles peuvent subsister après que le type qu'elles représentent a disparu, ainsi les instrumentaux du type lat. *certē* et les locatifs du type gr. οἴκοι, οἴκει. Ou, si le type général subsiste, elles admettent des traitements particuliers ; ainsi l'*ō* final de lat. *modō,* ablatif de *modus,* a conservé sa quantité longue, tandis que l'*ō* final de l'adverbe *modō* s'est abrégé (pour des raisons bien déterminées, dans un mot accessoire de forme iambique), d'où *modŏ*. D'autres fois, l'adverbe a exactement une forme de la déclinaison, mais le thème qu'il présente ne subsiste plus ailleurs, ainsi φύγα-δε renferme l'accusatif d'un thème φυγ- qui n'est pas autrement représenté en grec historique. Chaque langue a fixé ainsi des adverbes au cours de son développement propre.

Très peu de formes adverbiales sont communes à plusieurs langues de la famille ; l'une des plus remarquables est le locatif skr. *hyáḥ* « hier », pehlevi *dīk* (pers. *dī*), gr. χθές, lat. *herī* (*hesternus*), got. *gistra-*, v. h. a. *gestaron,* irl. *-dē,* gall. *doe,* alb. *dje* (sur le traitement phonétique dans gr. χθές et gall. *doe,* v. p. 98 et 133).

Les adverbes qui remontent à l'indo-européen et n'ont pas

de forme casuelle définie, sont rares. Les principaux ont déjà été signalés ci-dessus.

Préverbes. — Des faits analogues aux fixations de formes casuelles qu'on observe dans l'histoire particulière du grec, du latin, etc., se sont produits en indo-européen. Beaucoup des préverbes se laissent reconnaître pour des formes casuelles, dont la plupart appartiennent à des types connus ; ainsi :

Thème **perə-* « devant » :
locatif (à désinence **-i* ou zéro, vocalisme **e* de l'élément prédésinentiel) : skr. *pári*, av. *pairi*, gr. πέρι, lat. *per*, got. *fair*, lit. *peĩ*, v. sl. *prě-* (russe *peré-*) ;
génitif-ablatif (à vocalisme prédésinentiel zéro) : skr. *puráḥ* (cf. *purắ*), av. *parō*, gr. πάρος (avec place anomale du ton) ;
un cas en **-ŏ̄* (instrumental ?), dont on retrouve l'équivalent dans plusieurs autres préverbes : skr. *pra*, av. *fra*, gr. προ, lat. *prō* (et *prŏ-*), lit. *pra-* (et *prō*), v. sl. *pro* (et *pra-*) ;
quelques autres formes, obscures : gr. παρα et παραί ; got. *faur* ; arm. *ar* ; lat. *prae*.

Thème **ep-* « à côté » :
locatif : skr. *ápi*, gr. ἔπι, arm. *ew* (ce dernier signifiant « et aussi », sens que présente à peu près skr. *ápi*) ;
génitif-ablatif : peut-être **pos*, dans skr. *paç-cắ*, lit. *pas-kuĩ*, lat *pos-t*, *pōnĕ* (de **pos-ne*) ; et peut-être aussi avec prothèse **a-* et désinence **-s* : gr. ἄψ, lat. *abs* ;
cas en **-ŏ̄* : v. sl. *po* (et *pa-*), lit. *pa*, *po*, lat. *po-* (dans *po-situs*), et, avec prothèse **a-*, skr. *ápa*, gr. ἄπο ; cf. lat. *ab*.

Thème **en-* « intérieur » :
locatif : gr. ἔνι, ἐν (et, avec un *-ς* qui se retrouve dans beaucoup d'adverbes grecs, ἐνς, d'où ἐς devant consonne, εἰς devant voyelle), lat. *in*, got. *in*.

Aucun autre cas de **en-* n'est attesté clairement ; le préverbe **ni-* qui indique mouvement de haut en bas a un sens trop divergent pour être cité ici avec certitude ; il est fréquent en indo-iranien ; le mot **ni-zdo-*, étudié p. 97 et 258, en atteste l'existence en indo-européen, et en effet le slave et le germanique en ont des

composés et des dérivés : l'adjectif v. sl. *nicĭ* (ainsi *pade nicĭ* « il est tombé la face contre terre »), en regard de l'ablatif véd. *nīcât* « d'en bas », et les adverbes v. sl. *nizŭ* « en bas » et v. h. a. *nidar* « en bas ».

Au groupe de gr. ἔνι « dans », etc., se rattachent des dérivés : arm. *ner-*, notamment dans *ner-khin* « intérieur », skr. *antáḥ antár* (*antari*), lat. *inter*, avec une forme athématique du suffixe **-tero-* (v. p. 271), et, avec une prothèse **a-* qui se retrouve dans v. pruss. *an* et v. sl. *ǫ-*, ombr. *ander* et v. sl. *ǫtrĭ* « à l'intérieur » ; au groupe de skr. *ni-* semble se rattacher, à cause du sens, gr. ἔνερος « inférieur » et arm. *i ner-khoy* « au-dessous », tous deux avec suffixe **-ero-*.

Thème **et-* « au delà » :
locatif : skr. *áti*, gr. ἔτι, lat. *et*, got. *iþ* :
génitif-ablatif : peut-être v. sl. *otŭ*, avec prothèse **a-* ;
cas en **-ŏ̄* : lit. orient. *ata-*, comparable pour la forme à gr. ἄπο, et v. sl. *ot-*, lit. *at-*, formé comme lat. *ab*.

Les formes en **-ŏ̄* du type gr. προ et ἀπο, πρω- rappellent l'instrumental indo-iranien en *-ā*, et sans doute l'ablatif-instrumental latin en *e* (type *ped-e*) ; leur *-ŏ̄* alterne avec *e* dans hom. -δε, en regard de v. sl. *do*, lit. *da-*, v. angl. *tó* (v. h. a. *zuo*) ; et les formes sans finale caractéristique, comme lat. *ab* en face de gr. ἄπο, lat. *(s)ub* en regard de skr. *úpa* « sous », gr. ὕπο, ou v. sl. *u* (indiquant séparation) en regard de indo-iran. *áva* (indiquant mouvement de haut en bas), peuvent représenter le degré vocalique zéro de cette désinence, qui serait ainsi **-ĕ̄*, **-ŏ̄*, zéro, et par suite parallèle à celle de génitif-ablatif **-es*, **-os*, **-s*.

Dans skr. *út* « en dehors de », av. *us-* (de **uts*), got. *ūt-*, *us-* v. sl. *vy-* (de **ūt*), on pourrait trouver *u-*, apparenté à sl. *u*, avec un élément dental apparenté à lat. *dē*, v. irl. *dī*, et à la finale qui caractérise l'ablatif véd. *vṛ́kāt*, v. lat. *lupōd* (v. p. 322 et suiv.), et skr. *mát* « de moi » (v. p. 335).

Quant à gr. ἐξ « du dedans de », lat. *ex*, et v. sl. *jiz*, *jis*, lit. *iš*, ou à hom. πρότι, skr. *práti* « contre », ou v. perse *patiy*, dor. ποτι (même sens), il n'y a rien à en dire.

Une finale *-s* s'ajoute souvent aux préverbes-prépositions sans

en modifier le sens. L'ancien iranien, par exemple, offre *patiš* à côté de *pati*. Le grec a ἀμφίς à côté de ἀμφι. Le gotique a *us-* à côté de *ut-* (sans doute *ût-*). La différenciation de ἐνς (att. εἰς, hom. ἐς) et de ἐν en grec est secondaire, et ne se trouve même pas dans tous les dialectes grecs.

Lorsque les préverbes se sont soudés aux verbes au cours de l'histoire des diverses langues, les formes munies de préverbes ont tendu, dans certaines de ces langues, à désigner, comme les formes de l'aoriste arménien, le procès en tant qu'il parvient à un terme défini ; c'est ce que l'on observe notamment avec les verbes munis des préverbes *pa-* en lituanien, *ga-* en gotique, *cum-* en latin. En slave, où le développement est plus avancé et où il a été institué un système complet à cet égard, tout thème verbal non essentiellement duratif prend une valeur significative à peu près identique à celle d'un thème d'aoriste grec quand les formes correspondantes sans préverbe ont la valeur de thèmes de présent, par exemple, v. sl. *moliti sę* traduit gr. προσεύχεσθαι et v. sl. *pomoliti sę*, gr. προσεύξασθαι. Les formes sans préverbe (et toutes celles qui ont la même valeur sémantique) sont dites alors « imperfectives » ; les formes à préverbe (et toutes celles qui, comme v. sl. *dati* « δοῦναι », got. *giban* « δοῦναι », lat. *dare*, ont, même sans préverbe, une valeur pareille) sont dites « perfectives ». Le grec ancien, l'arménien et l'indo-iranien ne présentent pas systématiquement cette action des préverbes sur le sens.

Particules. — Les particules ne sont jamais identifiables à des formes casuelles connues. Elles ont l'air de thèmes sans désinences. Ce sont parfois des sonantes isolées ou précédées d'une prothèse **a*, ainsi :

**ŭ* : i. ir. *ŭ*, lit. (*ba-*)*u*, got. *u*, et gr. αὖ, got. *au-k* « car », lat. *au-t* ;

**r* : gr. ἀρ, ῥα, ἄρα ; lit. *ir* « et » ; prâkr. *ira*.

D'ordinaire c'est une consonne suivie de la voyelle *ĕ/ŏ* ; une particule composée d'une sonante peut s'y ajouter, et alors la voyelle précédente peut s'élider. Exemples :

skr. *ca* « et », iran. *ča*, gr. τε, lat. *que*, got. *-h* dans *nih* « et... ne... pas », cf. lat. *ne-que* ; cette particule, qui signifie « et », n'était peut-être pas différente originairement d'une autre particule de forme identique appartenant à la famille de l'indéfini et interrogatif : skr. *ca* dans *kâçca* « quelqu'un », lat. *quis-que*, arm. *o-kh* « quelqu'un », gr. τε dans beaucoup de phrases homériques. Avec addition d'une seconde particule, lat. *qu-om* ; lat. *qu-am*, arm. *kh-an* « que » ; lit. *-k-i*. En védique *caná* est fréquent dans les phrases négatives, ainsi *ná káç caná* « personne » ; en germanique, on trouve dans les phrases négatives une particule comparable : got. *-hun*, v. isl. *-ge*, v. suéd. *-ghin*, v. angl. *-gen*, ainsi got. *ni hwashun kann* « personne ne sait ».

**wĕ* « ou » : skr. *vā*, av. *vā*, gr. (*F*)ε dans hom. ἤ(*F*)ε « ou », lat. *ue*, tokharien B (koutchéen) *wa-t*.

skr. *gha* et *ha*, v. sl. *go* (dans *ne-go* « comme ») et *že*, gr. -θε, dans εἴ-θε, αἰ-θε ; avec addition d'autres particules, lit. *-g-i* et *g-u*.

La négation de l'indicatif : hitt. *na(tta)*, skr. *ná*, v. sl. *ne*, lat. *ne(-scio)*, *ne-(que)*, got. *ni(-h)* « et... ne... pas », etc. ; avec une autre particule **ne-i* : av. *naē(-čiš)*, v. sl. *ni(-kŭto)* « personne », lit. *neĩ* « ni », lat. *nī*. La négation prohibitive est **mē* dans un groupe de langues : skr. *mā*, av. *mā*, gr. μή, arm. *mi* (le latin a *nē*), et cette forme de la négation a été généralisée en tokharien B, *mā*. Mais le hittite dit *lē*. — De la négation **ne* il faut distinguer **ne* « comme » : skr. *ná*, et, avec **ei*, lit. *néi* « comme », et aussi gâth. *(kas-)nā* « qui ? », thessalien (τό-)νε, lat. *(sicci-)ne*, v. sl. *no* « mais » ; avec addition d'autres particules, lat. *n-um* et *n-am*, v. sl. *n-ŭ*, etc.

gr. κε, lat. *(hoc-)ce*, got. *(sa-)h* « celui-ci », lit. *(eĩk-)š* « (viens) ici ».

gr. γε, hitt. *-k*, got. *-k* dans *(mi-)k* « moi », *(au-)k* « car ».

lat. *(quip-)pe* « car », lit. *(kaĩ-)p* « comment » ; avec addition d'une seconde particule, gr. πε-ρ ; lat. *(quis)-p-i-am*.

russe *é(-tot)* « celui-ci », osq. *e(-tanto)*, ombr. e(-tantu) « tanta », skr. *a(-sáu)* « celui-là », gr. ἐ(-κεῖνος).

Les particules de ce genre sont nombreuses ; plusieurs se rat-

tachent à des thèmes de démonstratifs, d'indéfinis, etc. ; d'autres sont isolées. Un grand nombre sont atones. L'importance de ces particules était grande en indo-européen ; on ne connaît pas d'autre moyen indo-européen d'exprimer « et », « ou », la négation, etc., que les petits mots indiqués ici et représentés en sanskrit par *ca, vā, ná, má*, etc.

CHAPITRE VII

LA PHRASE

Au point de vue linguistique, et abstraction faite de toute considération de logique ou de psychologie, la phrase peut être définie : un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes.

Le nombre et nature la des éléments qui constituent cet ensemble peuvent varier d'une manière indéfinie : un simple vocatif tel que lat. *Aule,* employé pour appeler quelqu'un, ou un verbe tel que lat. *uenit,* employé pour annoncer que la personne attendue « vient », suffisent à constituer une phrase dans le type linguistique indo-européen, et d'autre part il n'y a pas de maximum au nombre des éléments que la phrase peut comprendre.

I. La phrase simple.

1° Généralités.

Une phrase indo-européenne se compose d'un nombre variable d'éléments impénétrables, autonomes, significatifs par eux-mêmes, qu'on appelle mots.

Les mots sont définis, au point de vue phonétique, par le traitement spécial de la fin de mot (v. p. 137 et suiv.) et, au point de vue morphologique, par les règles de constitution des formes grammaticales. Ils sont impénétrables, en ce sens qu'ils n'ad-

mettent d'insertion d'aucune sorte ni aucun déplacement de leurs éléments composants. Qu'on compare le gr. λέλοιπας et le fr. *tu as laissé*. Le mot français est un, car aucun des trois éléments, que par tradition on écrit séparément, n'y a de sens propre ni d'existence séparée, et, en particulier, *tu* n'existe pas isolément et indépendamment d'une forme verbale; mais on peut intervertir l'ordre de *tu* et de *as* pour exprimer l'interrogation *as-tu laissé*? on peut intercaler divers éléments entre *tu* et *as*, entre *as* et *tu* soit: *tu l'as laissé, tu ne l'as pas laissé, tu as déjà laissé, tu ne l'as pas encore laissé, ne l'as-tu pas laissé*? etc. Rien de pareil en grec: la forme λέλοιπας demeure identique dans toutes les phrases où elle figure et n'admet ni insertion d'éléments étrangers ni interversion de ses éléments.

Outre le sens exprimé par le thème, la flexion marque le rôle joué par chaque mot dans la phrase; le mot est donc autonome et suffit par lui-même à indiquer son sens et son rôle dans le discours.

2° Phrases nominales et phrases verbales.

La morphologie indo-européenne fait apparaître une distinction fondamentale entre deux séries de formes, les unes nominales et les autres verbales. Si le prédicat, qui est l'élément essentiel de la phrase, est un nom, la phrase est dite nominale; si le prédicat est un verbe, ou du moins un verbe autre que le verbe « être » ou copule, elle est dite verbale.

La phrase nominale sert à affirmer qu'une qualité, une manière d'être appartient à quelque chose. Ainsi, chez Homère:

A 80 κρείσσων γὰρ βασιλεύς « car le roi est le plus fort ».
174 πάρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι « auprès de moi il y en a d'autres encore ».

en vieux-perse, *manā pitā Vištāspa*, « mon père est Vištāspa »; en védique, R. V., II, 1, 2 *táva... hotrám* « à toi est à la qualité de hotar »; en latin, *haec admirabilia*, etc. Des phrases de ce

genre ne comprennent aucune idée verbale, et aucun verbe n'y figurait sans doute en indo-européen là où il n'y avait à exprimer ni mode, ni personne, ni temps, c'est-à-dire là où un verbe éventuel serait à la 3e personne du présent de l'indicatif. Mais, comme le mode, la personne et le temps n'ont pas normalement d'autre expression que la flexion verbale, il a fallu partout ailleurs introduire un verbe dépourvu de sens propre et qui sert simplement à porter la flexion en vue d'exprimer ces diverses notions; par exemple, on lit en vieux perse: *tyaiy paruvam xšāyaθiyā āha* « ceux-ci étaient rois avant », avec « étaient » exprimé par *āha*; puis *adam navama* « moi, je suis le neuvième », où, la 1re personne étant exprimée par le pronom *adam* « moi », le verbe « être » à la 1re personne ne figure pas parce qu'il était superflu; chez Homère, on a de même ἔστω pour exprimer l'impératif :

A 144 εἷς δέ τις ἀρχὸς ἀνὴρ βουληφόρος ἔστω.

Bien loin que le verbe « être » soit le verbe par excellence, comme on l'a longtemps cru, il ne figurait en indo-européen que par suite de l'importance qu'y a prise le type verbal d'une manière générale, importance qui a déterminé l'emploi obligatoire d'une forme verbale dans certains cas.

La phrase nominale comprend généralement deux membres nominaux. La copule ne sert, là où elle figure, qu'à marquer le lien des deux membres; elle tend parfois, comme en latin, à être un accessoire du prédicat qu'elle suit immédiatement et sur lequel elle est appuyée, ainsi *Aulus bonus est*. Celui des membres de la phrase nominale qui énonce à quoi appartient la qualité indiquée, le « sujet », peut être remplacé par le verbe « être » dont la flexion indique de quelle personne il est question, par exemple chez Aristophane, *Ach.* 591, ἰσχυρὸς εἶ. La phrase nominale se compose parfois d'un seul membre, ainsi un adjectif comme lat. *mirum* « c'est étonnant ».

Quant à la phrase verbale, elle sert à exprimer des procès, comme: « il mange », « il dort », « il vieillit », « il est mort »,

etc. Son seul élément essentiel et constant est le verbe ; en effet le verbe indo-européen comprend l'indication de la personne et du nombre, et se suffit : lat. *uenio, uenis, uenimus,* etc., peuvent constituer chacun une phrase entière.

De même aussi les verbes dont le sujet était une personnalité divine plus ou moins définie, comme skr. *várṣati,* gr. ὕει « il pleut » (cf. ci-dessus, p. 244) : c'est peut-être l'origine de la plupart des verbes « impersonnels » qui, dans les langues indo-européennes, n'ont pas de sujet exprimé.

Le verbe peut être déterminé par des noms à divers cas : lat. *donum fero, tibi placet, Tusculo proficiscor, Romae maneo,* ou par des adverbes : lat. *heri uenis,* ou enfin par des préverbes qui, comme on l'a vu (p. 193 et suiv.), servent à la fois à déterminer le verbe et le nom complément du verbe et qui ont été rapprochés tantôt du verbe et tantôt du nom, prenant en ce dernier cas le rôle de prépositions. Toutes ces déterminations pouvaient s'accumuler en ui e seule et même phrase ; par exemple, chez Homère :

A 369 ἐκ δ' ἕλον Ἀτρεΐδῃ Χρυσηΐδα

où il y a un préverbe et deux compléments.

Les déterminations ne sont pas « régies » par le verbe. Les préverbes sont des mots autonomes qui peuvent être juxtaposés à un verbe et à un nom, mais qui peuvent aussi s'en trouver distants d'une manière quelconque et dans des proportions quelconques. Le cas auquel sont mis les compléments ne dépend pas du verbe, mais seulement du sens à exprimer. Soit le verbe gr. κλύω, qui signifie toujours et partout « j'entends » ; il pourra être employé absolument (avec une apposition), ainsi Esch., *Prom.,* 868 :

κλύειν ἄναλκις μᾶλλον ἢ μιαιφόνος

« passer pour faible plutôt que pour scélérat » ; ou avec l'accusatif indiquant la chose entendue : ἔκλυον αὐδήν (Hom.), ou avec le génitif indiquant de quoi l'on entend le bruit : ἔκλυον αὐτοῦ, ou avec le datif indiquant celui au profit de qui on écoute : εὐχομένῳ

μοι ἔκλυον (Théognis), v. p. 347. En effet l'emploi de l'accusatif, du génitif ou du datif dans ces phrases ne dépend pas plus du verbe que l'emploi de l'instrumental (non distingué du datif en grec) dans οὔασι κλύω « j'entends avec mes oreilles », ou celui du locatif (devenu adverbe en grec) dans οἴκοι κλύω « j'entends à la maison ». Les préverbes n'exercent également aucune action sur le cas auquel sont mis les noms ; ils précisent seulement le sens ; ainsi πρός dans les exemples cités p. 193. Chaque mot a la forme que demande le sens à exprimer, non une forme commandée par un autre mot de la phrase ; il n'y avait pas en indo-européen de « rection » d'un mot par un autre, comme il y en a en latin par exemple ; l'autonomie du mot est le principe qui commande la structure de la phrase indo-européenne.

Une phrase nominale et une phrase verbale peuvent être juxtaposées et combinées en une phrase à la fois nominale et verbale, qui a ainsi un double prédicat ; ainsi lat. *uictor uictorum cluet*, véd. *vṛ̥ṣā çṛṇviṣe* « tu es appelé un mâle », gr. κόλακες ἀκούουσιν « ils sont appelés flatteurs », etc., ou gr. ἥριπε πρηνής, v. sl. *pade nicĭ* « il est tombé contre terre », lat. *praeceps cadit*, etc. Les appositions de ce genre peuvent être moins liées au verbe, comme dans :

Hom. A 43 ὣς ἔφατ' εὐχόμενος

ou n'indiquer qu'une circonstance accessoire, ainsi :

Hom. A 414 χθιζὸς ἔδη κατὰ δαῖτα « il est allé hier à un festin ».

C'est dans des phrases de ce genre à la fois nominales et verbales que le verbe **es-*, dont la valeur propre est d'affirmer l'existence, a pu prendre le rôle de copule qui a été décrit ci-dessus.

La phrase nominale peut aussi se combiner avec la phrase verbale d'une autre manière, quand l'un de ses composants est un complément, ainsi lat. *creat aliquem consulem*, gr. τὸν Μῆδον ἴσμεν ἐλθόντα « nous savons que le Mède est venu », skr. *hatáṃ vṛ̥trám vidma* « nous savons que Vṛtra est tué ».

Il ressort de ces faits que « l'apposition » est le procédé qui caractérise d'une manière essentielle la syntaxe indo-européenne.

L'adjectif ne formait pas un groupe avec le substantif qu'il qualifiait; il lui était simplement apposé; ainsi dans Platon, *Cratyle* 414 d: πᾶν ἂν παντί τις ὄνομα πράγματι προσαρμόσειεν, l'ordre des mots suffit à montrer que les adjectifs sont apposés aux mots qu'ils qualifient, ou groupés avec eux. Le caractère appositionnel de la construction de l'adjectif ressort mieux encore d'une phrase de Ménandre, *Epitrep.* 9

κριτὴν τούτου τινά
ζητοῦμεν ἴσον

« Nous cherchons pour ceci un arbitre qui soit sans parti pris ». Hérodote écrit II, 17 Νεῖλος μέσην Αἴγυπτον σχίζει.

On conçoit dès lors comment il se fait que les préverbes-prépositions ne sont liés ni au nom ni au verbe (p. 193 et suiv.).

Il y a ainsi une grande variété de types de phrases: phrase nominale pure ou accompagnée du verbe « être », phrase verbale pure ou accompagnée de compléments divers, phrase à la fois nominale et verbale, l'élément nominal étant apposé soit au verbe, soit à un complément.

Comme chacun des éléments de la phrase a son indépendance, un groupe nominal au singulier peut être juxtaposé à un verbe au pluriel se rapportant à un ensemble d'individus, ainsi chez Homère:

I 656 οἱ δὲ Ϝέκαστος ἑλὼν δέπας ἀμφικύπελλον
σπείσαντες παρὰ νῆας ἴσαν πάλιν.

Quand on veut insister sur la personne ou qu'on doit introduire une personne que le verbe ne suffit pas à indiquer ou une chose qui a besoin d'être nommée, la phrase comprend, outre le prédicat, un second groupe, apposé au verbe et à ces déterminations, celui du « sujet »: ainsi chez Homère:

A 180 σέθεν δ' ἐγὼ οὐκ ἀλεγίζω.
A 178 θεός που σοὶ τόγ' ἔδωκεν.
A 317 κνίση δ' οὐρανὸν ἷκε.

Un pronom tel que gr. ἐγώ a en indo-européen la valeur d'un mot isolé, d'une apposition, comme fr. *moi,* et non celle d'un simple accessoire du verbe, comme fr. *je.*

Chacun des noms qui figurent à un titre quelconque dans une phrase nominale ou verbale peut, comme le verbe, être précisé par diverses déterminations; ainsi, pour prendre des exemples chez Homère, par un nom au génitif:

A 9 Διὸς υἱός

par un adjectif ou par un démonstratif:

A 7 ὃς Ἀχιλλεύς
A 11 τὸν Χρύσην

par un nom en apposition (ce nouveau nom pouvant lui-même être déterminé par un autre nom ou par un adjectif):

A 7 Ἀτρεΐδης τε (*F*)ἄναξ ἀνδρῶν

par un nom de nombre:

A 309 ἀρέτας ἔκρινεν ἐείκοσιν

Les adjectifs admettent également des déterminations:

A 215 πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς
A 122 φιλοκτεανώτατε πάντων
A 107 φίλα φρεσί
A 114 οὐ (*F*)έθεν ἐστὶ χερείων
οὐ δέμας οὐδὲ φυήν.

Ces diverses déterminations peuvent s'accumuler autour d'un même mot, et chacun des mots de la phrase en peut être accompagné, si bien que la complexité d'une phrase indo-européenne n'a aucune limite:

A 101 τοῖσι δ' ἀνέστη
ἥρως Ἀτρεΐδης εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων
ἀχνύμενος.

A 315 (*F*)έρδον δ' Ἀπόλλωνι τελησσας ἑκατόμβας
ταύρων ἠδ' αἰγῶν παρὰ θῖν' ἁλὸς ἀτρυγέτοιο.
A 481 ἀμφὶ δὲ κῦμα
στείρῃ πορφύρεον μεγάλ' ἴαχε νηὸς ἰούσης.

Enfin chacun des éléments de la phrase peut être multiple; il peut y avoir deux ou plusieurs « sujets », deux ou plusieurs compléments de chaque espèce, deux ou plusieurs adjectifs (lat. *Iuppiter optumus maxumus*): on peut alors unir les deux éléments jouant le même rôle par des particules atones signifiant « et », « ou », « comme », etc.

Le mot signifiant « et » est skr. *ca,* gr. τε, lat. *que* (cf. p. 353); il s'ajoute, soit au premier mot de chacun des groupes qu'il unit, soit au premier mot de chaque groupe à l'exception du premier:

A 70 (*F*)είδῃ τά τ' ἐόντα τά τ' ἐσσόμενα πρό τ' ἐόντα
Θ 49 ἔνθ' ἵππους ἔστησε πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε
A 4 αὐτοὺς δὲ '(*F*)ελώρια τεῦχε κύνεσσιν
οἰωνοῖσί τε πᾶσι
A 156 μάλα πολλὰ μεταξύ
οὔρεά τε σκιόεντα θάλασσά τε (*F*)ηχήεσσα.

Le mot signifiant « ou » est skr. *vā,* gr. -(*F*)ε, lat. *ue*; il s'emploie comme « et »:

lat. *dei hominesue* ou *deiue hominesue.*

Ṛ. V., 1, 108, 7 *brahmáṇi rājani vā* « chez le brahmane ou chez le roi ».

Ṛ. V., 1, 6, 10 *itó vā sātím imahe*
divó vā pārthivād ádhi
índram mahó vā rājasaḥ

« nous nous adressons (*imahe*) à Indra en vue d'une faveur (*sātím*) ou bien d'ici, ou bien du ciel terrestre, ou bien du vaste espace ».

On voit combien est variée la phrase indo-européenne. La lecture d'une page d'un texte védique ou grec ancien affermira cette impression.

3° Accord.

Chacun des mots de la phrase ayant son autonomie, le lien entre ces mots se trouve marqué par la concordance des formes.

Dans la phrase verbale, la concordance entre le verbe et le nom apposé qu'on nomme sujet n'existe que pour une seule catégorie, celle du nombre, puisque c'est la seule qui soit commune au nom et au verbe, et que le verbe indo-européen n'a pas de genre ; et cette concordance ne résulte pas de ce que l'un des éléments serait régi par l'autre, de ce que par exemple le nom apposé déterminerait le nombre du verbe, mais simplement de ce que la notion d'unité, de dualité ou de pluralité considérée est la même pour le nom et pour le verbe. Si on lit chez Homère τώ.., ἀν στήτην, οἱ... πένοντο, ὁ... πρσσέειπε, ce n'est pas que τώ, οἱ, ὁ déterminent le duel, le pluriel, le singulier, mais on a τώ et ἀνστήτην parce qu'il s'agit de deux personnes, οἱ et πένοντο parce qu'il s'agit de plusieurs, ὁ et πρσσέειπε parce qu'il s'agit d'une. On emploie le duel s'il s'agit de deux personnes nommées séparément, par exemple pour le duel en védique :

Ṛ. V., IV. 51, 11 *tád dyaúç ca dhattắm pṛthivî́ ca devî́*
« que le ciel et la déesse terre posent (*dhattắm*) ceci »

S'il s'agit de deux ou plusieurs choses, le singulier est possible :

Z 328 ἀϋτή τε πτόλεμός τε
(*F*)άστυ τόδ' ἀμφιδέδηε.

De même aussi quand il s'agit d'une collection d'objets désignée par le collectif neutre qui tient la place du nominatif pluriel neutre (cf. p. 291), d'où la règle τὰ ζῷα τρέχει.

Il n'y a proprement accord qu'entre deux noms, soit dans le cas de la phrase nominale ou nominale et verbale à la fois, soit dans le cas d'un nom servant à en déterminer un autre en qualité d'apposition ou d'épithète.

Dans la phrase nominale, il y a ou il n'y a pas accord suivant

le sens à exprimer. L'accord en nombre, cas et genre est de règle dans une phrase telle que :

Γ 56 ἀλλὰ μάλα Τρῶες δειδήμονες

« mais les Troyens sont très craintifs ». L'accord en cas est essentiel dans le type lat. *aliquem facio heredem*. En revanche, il n'y a aucun accord si le nom indiquant la chose affirmée doit être à un cas autre que le cas où est le second nom :

A 63 ὄναρ ἐκ Διός ἐστιν

Ṛ V. I, 4, 6 *syâméd índrasya çármani* « soyons sous la protection d'Indra. »

et il peut y avoir accord seulement en cas dans une phrase telle que :

Γ 178 οὗτός γ' Ἀτρεΐδης, εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων,
ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ'αἰχμητής.
« ... Agamemnon est les deux, roi et ... »

Dans l'apposition, l'accord en cas est nécessaire, mais le genre et le nombre peuvent différer, ainsi dans ce vers :

Soph., *Œd. à Col.* 473 Κρατῆρές εἰσιν, ἀνδρὸς εὐχειρος τέχνη.

Seul, l'adjectif épithète concorde nécessairement en nombre, en cas et en genre avec le nom qu'il détermine. On a vu, p. 282 et suiv., que c'est même l'adjectif seulement, ou les démonstratifs, qui indiquent si un mot est masculin-neutre ou féminin. Un mot qui ne serait jamais accompagné d'un adjectif et auquel ne renverrait jamais aucun démonstratif n'aurait aucune marque de la distinction des genres masculin-neutre ou féminin. Ici l'accord est de règle absolue, et c'est l'accord qui indique quel nom détermine un adjectif donné, ainsi :

Γ 200 πολύμητις Ὀδυσσεύς,
ὃς τράφη ἐν δήμῳ Ἰθάκης, κραναῆς περ ἐούσης,
(*F*)ειδὼς παντοίους τε δόλους καὶ μήδεα πυκνά.

Il y a ici le nominatif masculin singulier πολύμητις qui se rap-

porte à Ὀδυσσεύς et Ϝειδώς à ὅς (qui renvoie à Ὀδυσσεύς), les génitifs féminins singuliers ἐούσης et κραναῆς qui se rapportent à Ἰθάκης, et le nominatif-accusatif pluriel neutre πυκνά qui se rapporte à μήδεα.

Qu'elles soient, suivant le cas, partielles ou totales, ces concordances sont le principal mode d'articulation des membres de la phrase indo-européenne ; elles résultent immédiatement de la structure de la phrase et ne sont pas recherchées pour elles-mêmes.

4° Ordre des mots et emploi du ton.

Les rapports entre les diverses parties de la phrase étaient indiqués par la flexion et par l'accord ; l'ordre des mots ne servait donc pas à indiquer ces rapports comme il le fait dans la plupart des langues modernes de l'Europe ; les mots étaient placés de manière à attirer l'attention sur les parties de la phrase importantes pour le sens. Ainsi l'ordre des mots avait une valeur expressive, et non syntaxique ; il relevait de la rhétorique, non de la grammaire. Ceci n'exclut naturellement pas l'existence d'ordres habituels dans certains tours : dans les phrases exactement comparables d'une même langue, l'ordre des mots usuel est à peu près constant ; mais ce ne sont pas ces ordres qui expriment le rôle grammatical, et l'on peut toujours recourir à un autre ordre.

Aucun mot n'avait dans la phrase indo-européenne une place définie et constante. La plupart des langues indo-européennes ont tendu à fixer plus ou moins l'ordre des mots, et la prose sanskrite par exemple offre presque un ordre fixe. Mais cet ordre varie d'une langue à l'autre, et presque partout il subsiste des traces importantes de la liberté ancienne. Le verbe se trouve normalement à la fin de la phrase dans la prose sanskrite ancienne et normalement au début en vieil irlandais ; mais il peut occuper toutes les places en grec, en latin, en vieux slave ou en ancien arménien par exemple, et aussi dans les plus anciens textes indo-iraniens.

C'est le grec qui garde le mieux l'usage indo-européen de mettre d'abord le mot principal. On en peut citer des exemples à l'infini ; ainsi chez Homère :

A 200 ἦλθον ἐγὼ παύσουσα τὸ σὸν μένος

le verbe ἦλθον est en tête de la phrase, parce que Athènè insiste sur sa venue ; dans la phrase suivante, c'est le préverbe qui est en tête :

A 208 πρὸ δέ μ' ἦκε θεὰ λευκώλενος Ἥρη

Athènè interdit alors à Achille de tirer l'épée :

A 210 μηδὲ ξίφος ἕλκεο χειρί

et le complément ξίφος est mis en évidence ; puis elle dit que c'est « ceci » qui doit être accompli :

A 212 τὸ δὲ καὶ τετελεσμένον ἔσται

c'est donc le « sujet » τό qui est le premier mot.

Des mots unis par le sens peuvent être séparés ; ainsi chez Platon :

Phédon, 178 c μεγίστων ἀγαθῶν ἡμῖν αἴτιός ἐστιν

où les mots essentiels μεγίστων ἀγαθῶν sont mis en tête, précédant ἡμῖν qui est important pour le sens, tandis que les mots nécessaires pour la structure de la phrase, mais dénués de valeur expressive, αἴτιός ἐστιν restent à la fin ; et, plus nettement encore :

ib., 184 b μία δὴ λείπεται τῷ ἡμετέρῳ νόμῳ ὁδός

où l'adjectif μία, sur lequel doit être attirée l'attention, est séparé du substantif ὁδός par tout le reste de la phrase : la disjonction est un moyen d'expression, et souvent un moyen puissant. Mais sauf dans les cas de ce genre, les mots qui se déterminent les uns les autres sont d'habitude rapprochés.

Lorsque plusieurs mots forment ainsi un groupe, le déterminant se place ordinairement avant le déterminé : lat. *trēs hominēs*, gr. ἀγαθὸς ἀνήρ, skr. *devānāṃ dík* « région des dieux », etc. En renversant cet ordre, qui est le plus habituel, on attire l'atten-

tion sur le déterminant, ainsi lat. *hominēs trēs* signifie « des hommes au nombre de trois » plutôt que « trois hommes ». Tout renversement de l'ordre habituel dans un type de phrase donné est expressif.

Aussitôt après le premier mot de la phrase figurent d'abord les particules et les indéfinis atones ou toniques, puis les pronoms personnels enclitiques ; ces mots accessoires s'intercalent même entre les mots principaux le plus naturellement unis par le sens ; ainsi chez Homère :

A 104 ὅσσε δέ ϝοι πυρὶ λαμπετόωντι (*F*)είκτην
A 106 οὔ πώ ποτέ μοι τὸ κρήγυον εἶπας
A 150 πῶς τίς τοι πρόφρων (*F*)έπεσιν πείθηται Ἀχαιῶν ;

(les groupes de sens sont Ἀχαιῶν τις « l'un des Achéens » et (*F*)έπεσίν τοι « à tes paroles »).

La plupart des mots de la phrase pouvaient être soit toniques, soit atones suivant les circonstances. On a cité, p. 153, un vers védique où le premier mot seul porte un ton, tous les autres étant atones.

La question de savoir quand le mot est tonique et quand il est atone se pose surtout pour le verbe : en védique, si le verbe est placé en tête de la phrase, il est tonique en général ; à l'intérieur, il est généralement atone (sauf un certain nombre de restrictions qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, parce que les règles védiques relatives à l'emploi du ton dans le verbe ne se retrouvent dans aucune autre langue) ; ce contraste est conservé par le grec dans un cas : ἔστι ayant le sens de « il y a » et commençant la phrase est tonique : ἐστι servant de copule est atone et, suivant un usage qui semble ancien, figure assez ordinairement après le prédicat (ou après le premier terme tonique du prédicat si celui-ci est complexe). D'ailleurs la place fixe du ton dans la plupart des formes verbales personnelles du grec s'explique par la fréquence de l'atonie dans ces formes en indo-européen ; mais la place du ton n'est plus en grec l'une des caractéristiques des formes verbales personnelles.

Lorsque deux mots unis au point de vue du sens étaient juxtaposés dans la phrase, l'un des deux pouvait avoir le ton, et l'autre être atone. Ceci est particulièrement clair pour le préverbe et le verbe : en védique, si un verbe *bhárati* est tonique, un préverbe qui le précède immédiatement est atone : *pra bhárati* ; si le verbe est atone, un préverbe précédent est tonique : *prá bharati*. En grec, le préverbe déterminant un verbe est toujours atone, qu'il précède immédiatement le verbe ou qu'il en soit séparé ; si dans un cas tel que συμπρόες, un préverbe a le ton, c'est qu'il reçoit un ton d'enclise, comme le montre ἀπόδος (et non *ἄποδος) ; il y a donc un désaccord entre le grec et le védique. S'il précède un nom et joue le rôle de « préposition », le préverbe est toujours atone en grec, et forme groupe avec le nom suivant : ἀπὸ ποταμοῦ (le baryton marquant absence d'élévation de la voix), en regard de ποταμοῦ ἄπο qui présente la forme tonique ἄπο ; en slave, il arrive souvent que, au contraire, ce soit la préposition qui soit accentuée et le nom qui soit inaccentué : russe *ná bereg* « sur le bord », *pó morju* « sur mer » ; quelques rares formes fixées, comme διάπεντε et ὑπέρμορον, montrent que pareil usage n'a pas été étranger au grec à une date ancienne.

Quand il s'agit de deux noms, les exemples conservés sont moins nombreux et moins clairs. Skr. *dvá-daça*, gr. δώ-δεκα « douze », littéralement « deux-dix », n'ont chacun qu'un seul ton, sur le premier des deux mots juxtaposés. Tel démonstratif qui est souvent tonique, ainsi le génitif skr. *asyá*, ou le relatif slave *ji-(že)*, est enclitique et atone s'il est simplement anaphorique : génitif skr. *asya*, v. sl. *jĭ*, par exemple dans v. sl. *viditŭ jĭ* « il le voit ».

Le principe a donc une valeur universelle. Les exemples montrent que le ton n'a pas pour effet d'attirer l'attention sur le mot qu'il frappe : le fait essentiel est qu'il y a pour l'ensemble du groupe une seule élévation de la voix, et non pas deux.

Si en védique le verbe d'une phrase subordonnée est tonique par opposition au verbe d'une phrase principale, c'est que, d'une manière générale, est tonique le verbe d'une phrase qui se réfère

à une autre. Le ton, dans les cas de ce genre, marque donc la référence d'un mot à un autre mot. Dans la phrase védique la tonicité du verbe marquait que la phrase où il figurait n'était pas autonome pour le sens. Le même principe a dû s'appliquer aussi aux noms ; il y a des noms atones conservés dans certains juxtaposés : à côté de *jáspátiḥ* « chef de famille » (avec les deux mots toniques) le védique a *jáspatiḥ* avec le premier mot tonique seulement, parce qu'il se réfère au second. De même pour gr. Νεάπολις, κυνόσουρα, etc.

L'enclise consiste en ce qu'un mot est prononcé groupé avec ce qui précède de manière qu'il n'y ait qu'une seule fin de mot. Les enclitiques sont atones ; mais tous les mots atones ne sont pas enclitiques ; les verbes atones du sanskrit ne se groupent pas d'une manière intime avec le mot précédent, et, en grec, l'atone φημι peut même commencer la phrase : les préverbes grecs, qui sont toujours atones, sauf là où ils reçoivent un ton d'enclise comme dans ἀπόδος, ne s'appuient sur aucun mot précédent ou suivant, et ils commencent au besoin la phrase, même s'ils ne sont pas joints au verbe ; le mot atone gr. ἀλλα servant de conjonction peut aussi commencer la phrase. L'indo-européen ne possédait qu'un nombre restreint d'enclitiques, tous monosyllabiques ou tout au plus dissyllabiques ; par exemple la particule skr. *ca,* av. *ča,* gr. τε, lat. *que,* got. *-h* ; l'indéfini gr. τις, lat. *quis* (dans *nē quis, sī quis,* etc.), etc. ; les pronoms tels que skr. *me,* gr. μοι, lit. *mi,* etc. Le hittite use largement de ces enclitiques, écrits avec le mot qu'ils suivent. Rien n'indique l'existence de proclitiques, c'est-à-dire de mots accessoires atones groupés avec un mot suivant, de telle sorte que le proclitique n'ait pas proprement de fin de mot phonétique. Sauf le cas particulier de l'enclise, les mots atones gardaient donc leur autonomie phonétique ; quant à l'autonomie morphologique et syntaxique, même les enclitiques la possèdent.

Les mots accessoires de la phrase, toniques ou atones, se placent immédiatement après le premier des mots principaux, sans qu'il soit tenu compte des liens de sens entre ces mots

accessoires et les mots principaux. C'est la seule règle d'ordre des mots qui existe en indo-européen. Elle caractérise le type indo-européen par ceci même qu'elle montre l'autonomie du mot. Ainsi chez Homère :

A 514 νημερτὲς μὲν δή μοι ὑπόσχεο καὶ κατάνευσον
522 ἀλλὰ σὺ μὲν νῦν αὖτις ἀπόστιχε....
Δ 93 ἦ ῥά νύ μοί τι πίθοιο.... ;
Θ 143 .... ἀνὴρ δέ κεν οὔ τι Διὸς νόον εἰρύσσαιτο.

La liberté grammaticale de l'ordre des mots principaux, la disposition des particules, des indéfinis et des pronoms atones ou toniques sont parmi les traits les plus caractéristiques de l'indo-européen. Ils résultent de la structure morphologique de la langue et de la nature du ton, qui diffère essentiellement de l'accent d'intensité des langues modernes de l'Europe ; aussitôt que cette structure morphologique et la nature du ton ont changé, ces caractères se sont effacés, et l'on peut presque mesurer la fidélité d'une langue au type indo-européen par ce qu'elle conserve des traits indiqués ici. Les langues romanes ou germaniques modernes, avec leur ordre de mots fixe, n'ont presque plus rien d'indo-européen dans la construction générale de la phrase ; les langues baltiques et slaves, au contraire, avec une déclinaison riche en cas et, par suite, avec un ordre des mots relativement libre, avec des mots accessoires encore placés après le premier mot de la phrase, avec des alternances de formes accentuées et inaccentuées, sont celles qui ont gardé le plus de survivances du type de phrase indo-européen.

5° Phrases négatives et interrogatives.

Rien n'indique que les phrases interrogatives et les phrases négatives aient été soumises à des règles particulières.

La phrase négative n'est marquée par rien autre que par la négation **ne* (skr. *ná,* v. sl. *ne,* etc.) : lat. *ne-scio,* lit. *àš nègeriu* « je ne bois pas » ; skr. :

R. V., 1, 81, 5 *ná tvâvān indra káç cana*
ná jāto ná janiṣyate
« pas un pareil à toi, ô Indra,
n'est né, ne naîtra »,

ou par **mē* dans les prohibitions en grec, arménien et indo-iranien ; en grec et en arménien avec l'impératif : gr. μὴ φέρε, arm. *mi berer* « ne porte pas », en sanskrit, avec le subjonctif ou les formes dites d'injonctif : *mâ bharaḥ*.

Il n'y a pas de particule interrogative. La phrase interrogative est caractérisée simplement par la matière générale de prononcer, par exemple :

E 872 Ζεῦ πάτερ, οὐ νεμεσίζῃ ὁρῶν τάδε καρτερὰ (*F*)έργα ;

Aucun témoignage n'indique quelle particularité de prononciation marquait l'interrogation.

Le thème de l'interrogatif (gr. τίς, lat. *quis*, etc.) ne se distingue en rien de celui de l'indéfini. Le gr. τίς ἔδη ; représente une expression qui à l'origine signifiait sans doute seulement « quelqu'un est venu ? » Mais il s'est établi cette distinction que l'interrogatif grec est tonique (gr. τίς, jamais barytoné) et l'indéfini, atone (gr. τις, toujours atone), si bien que, là où figure le thème de l'indéfini-interrogatif sous sa forme tonique, l'interrogation a une marque propre. Le lat. *quis* n'a valeur d'indéfini que là où il est atone et groupé avec un autre mot, par exemple *nē quis*. Au contraire skr. *káḥ* reste tonique même dans le sens indéfini.

II. Union de plusieurs phrases.

Il n'y a trace d'aucune particule indo-européenne servant, suivant le terme technique, à coordonner deux phrases. Dans un grand nombre de cas, dans la plupart sans doute, dans tous peut-être, les phrases étaient simplement juxtaposées, comme elles le sont dans le *ueni, uidi, uici* de César, ou dans ces deux vers d'Homère :

A 106 μάντι κακῶν, οὔ πώ ποτέ μοι τὸ κρήγυον εἶπας,
αἰεί τοι τὰ κάκ' ἐστὶ φίλα φρεσὶ μαντεύεσθαι.

Les particules qui, dans les dialectes historiquement attestés, marquent le passage d'une phrase à l'autre avaient, plus anciennement, pour rôle d'attirer l'attention sur un mot particulier ; mais, comme ce mot était placé en tête de la phrase, d'après ce qui vient d'être vu (p. 366), et immédiatement suivi de la particule, celle-ci a semblé marquer le passage d'une phrase à une autre. Ainsi δε servait à insister sur un mot, et cette valeur est reconnaissable dans le démonstratif ὅ-δε, ἥ-δε, ou dans une phrase comme la suivante :

A 15 λίσσετο πάντας Ἀχαιούς,
Ἀτρείδα δὲ μάλιστα δύω, κοσμήτορε λαῶν

mais, dès l'époque homérique, ce même δέ, à l'état de mot autonome, non enclitique, a en grec pour rôle essentiel d'opposer une phrase à une autre. Le gr. -χι dans μήχι, ναίχι sert seulement à insister sur μή, ναί, et de même le correspondant skr. *hi* de cette particule dans *nahí* « non pas » ; mais skr. *hí* (toujours tonique) signifie d'ordinaire « car ».

Toutefois il est au moins possible que l'emploi de skr. *ca*, gr. τε, lat. *que*, got. *-h*, ou de lat. *-ue*, skr. *-vā*, pour unir des phrases, remonte à l'indo-européen. Il n'y a pas une différence absolue entre l'union de plusieurs mots ou groupes de mots à l'intérieur d'une phrase et l'union de deux phrases différentes ; deux phrases distinctes peuvent en effet avoir des mots communs ; ainsi chez Homère :

A 108 ἐσθλὸν δ' οὔτε τί πω (*F*)εἶπες (*F*)ἔπος οὔτ' ἐτέλεσσας.

D'autre part, l'union de deux mots peut être en même temps celle de deux phrases ; ainsi :

A 37 Χρύσην ἀμφιβέβηκας
Κίλλαν τε ζαθέην Τενέδοιό τε (*F*)ῖφι (*F*)ανάσσεις.

Il n'y a pas lieu d'insister sur ces faits qui ne présentent pas de particularités caractéristiques.

Une question plus grave est celle de savoir dans quelle mesure la subordination est de date indo-européenne.

Beaucoup de choses qui s'expriment ailleurs à l'aide de subordonnées pouvaient être indiquées en indo-européen, à l'intérieur de la phrase même, par diverses formes nominales. Et en effet, d'une part, chacun des thèmes verbaux avait, à côté des formes personnelles, un adjectif, qu'on nomme participe : ce participe est une forme nominale, mais il admet les mêmes compléments que les formes personnelles du thème verbal auquel il appartient ; d'autre part, les racines auxquelles se rattachent les verbes non dénominatifs fournissent en même temps des noms, et ces noms ont, de par leur nature, une valeur voisine de celle des verbes ; enfin, ces mêmes noms entrent en composition. Grâce à ces trois circonstances, il était inutile de recourir à des subordonnées dans nombre de cas où la plupart des langues indo-européennes modernes, et notamment le français, en présenteraient. Quelques exemples le montreront.

L'importance du participe dans les plus anciens textes des langues indo-européennes est immense. En effet le participe, comme tout adjectif, peut s'apposer à un membre quelconque de la phrase ; au « sujet » :

A 44 βῆ δὲ κατ' Οὐλύμποιο καρήνων χωόμενος κῆρ

à un complément du verbe (qui n'est pas nécessairement exprimé) :

A 56 κήδετο γὰρ Δαναῶν ὅτι ῥα θνῄσκοντας ὁρᾶτο

« parce qu'elle voyait qu'ils mouraient » ; au complément d'un nom :

A 46 ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὀιστοὶ ἐπ' ὤμων χωομένοιο,
αὐτοῦ κινηθέντος.

Il peut être le second élément d'une phrase nominale combinée avec la phrase verbale, comme dans skr. *stāyán manyate* « il croit qu'il est caché », et v. sl. *taję sę mĭnitŭ* « il croit qu'il se cache ». Grâce à la liberté de l'ordre des mots, le participe se prête au

récit d'une action : skr. (*Çat. Brah.*, I, 8, 1, 1) *tásyāvanénijānasya* (c'est-à-dire *tásya avanénijānasya*) *mátsyaḥ pāṇí á pede* « tandis qu'il se lavait, un poisson lui est venu dans les mains », littéralement : « de celui-ci se lavant un poisson aux mains est venu ». Il se prête aussi à marquer des contrastes ; ainsi en védique :

R. V., VIII, 14, 8 *úd gá ājad áṅgirobhya*
āvíṣ kṛṇván gúhā satíḥ

« il a fait sortir les vaches pour les Angiras, en mettant en évidence celles-ci qui étaient cachées », littéralement : « dehors les vaches il a conduit pour les Angiras, en évidence faisant (celles-ci) en cachette étant ». Il faudrait multiplier les exemples pour donner une idée de tout ce que les participes permettent d'exprimer et de l'extrême variété de leurs emplois. L'importance des participes résulte de ce qu'ils servent à l'apposition, qui est le procédé syntaxique fondamental de l'indo-européen. — Quant aux noms primaires, aucune langue n'a conservé un emploi libre des noms à suffixe zéro et des autres noms immédiatement rattachés à des racines. Toutefois les textes védiques laissent encore entrevoir quelque chose de cet usage. Soit par exemple :

R. V., VIII, 65, 3 *á tvā gīrbhír mahắm urúm*
huvé gắm iva bhójase
índra sómasya pītáye

c'est-à-dire, littéralement, et en conservant en gros l'ordre des mots :

« par mes chants, toi, grand, large,
je t'appelle comme une vache pour la jouissance,
Indra, en vue de boire le soma ».

Cette phrase renferme trois noms verbaux primaires : *gīrbhíḥ*, instrumental pluriel de *gīr* « chant », cf. *járate, gṛṇắti* « il chante, il loue », lit. *giriù* « je loue » ; *bhójase*, datif de *bhójas-* « jouissance », cf. le verbe à nasale *bhuñkté* « il jouit » ; *pītáye*, datif de *pītáy-* « action de boire », cf. gr. πίνω « je bois ». Pour deux au moins de ces noms, on emploierait en français une subordonnée,

et l'on pourrait traduire : « Par mes chants, toi qui es grand, large, je t'appelle comme [on appelle] une vache afin qu'elle mange, ô Indra, afin que tu boives le soma ». Le vieil irlandais offre des faits analogues, d'une manière un peu moins libre. L'indo-iranien et l'irlandais sont les seuls de tous les dialectes indo-européens qui présentent encore à date historique un pareil emploi des noms primaires.

Partout ailleurs, quelques-unes de ces formes ont été fixées pour chaque verbe. En général elles ont été rattachées à la conjugaison et ont fourni des infinitifs (voir p. 280 et suiv.). En germanique occidental et surtout en arménien, l'infinitif se décline, bien qu'il appartienne par sa formation à l'un des thèmes verbaux, celui du présent ; par exemple le présent arm. *lkhanem* « je laisse » (aoriste *lkhi* « j'ai laissé ») est accompagné d'un infinitif *lkhanel* « laisser », qui est une forme normale de nominatif-accusatif-locatif de thème en **-o-* ; le génitif-datif-ablatif est *lkhaneloy* et l'instrumental *lkhanelov,* comme dans tous les noms de même type, et avec les mêmes emplois. En slave, *-ti,* par exemple dans *pi-ti* « boire », peut être un ancien datif, et en lituanien, *-ti,* par exemple dans *gér-ti* « boire », un ancien locatif ; mais ces formes ne sont pas senties comme des cas d'un substantif, et elles ont un emploi à part. Les seules langues où chaque thème verbal a son infinitif comme il avait en indo-européen son participe, et où, comme dans le participe, l'infinitif moyen se distingue de l'actif, sont le grec et le latin. Mais les formes latines diffèrent profondément des formes grecques : il n'y a évidemment rien de commun entre gr. ἄγεσθαι et lat. *agī* par exemple. En grec, où l'infinitif a pris une extrême importance, les formations diffèrent d'un dialecte à l'autre, d'un parler à l'autre ; on voit par là que, encore en grec commun, la formation de l'infinitif n'était pas fixée. L'infinitif, dont la forme provient dans chaque langue d'un développement récent, postérieur à l'époque du grec commun, de l'italique commun, etc., joue en une certaine mesure le rôle des anciens noms primaires, mais d'une manière moins libre, et avec un caractère plus ou moins verbal suivant les langues.

Enfin quelques exemples homériques suffiront à indiquer

comment les composés dispensent dans certains cas d'employer des phrases relatives :

A 231 δημοβόρος βασιλεύς

« un roi qui dévore son peuple » ;

A 247 Νέστωρ
ἡ(F)ηδυ(F)επής

littéralement « Nestor qui a de douces paroles », c'est-à-dire « Nestor qui parle bien ». De même φθισίμβροτος « qui détruit les hommes », etc. Ici encore, le fait que les noms indo-européens primaires sont étroitement associés aux verbes tirés des mêmes racines a rendu facile l'emploi des formes nominales avec une valeur presque complètement verbale.

Un démonstratif placé en tête de la phrase suffit à en marquer le lien avec une phrase précédente ; le démonstratif **to-* joue souvent ce rôle ; ainsi chez Homère :

A 247 τοῖσι δὲ Νέστωρ
ἡ(F)ηδυ(F)επὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή·
τῷ δ' ἤδη δύο μὲν γενεαὶ μερόπων ἀνθρώπων
ἐφθίαθ'...

Le démonstratif ainsi employé a pu par la suite prendre la valeur d'un relatif ; c'est ce qui est arrivé en allemand pour le démonstratif *der*, qui, dans l'usage ancien, était encore un simple démonstratif.

Toutefois l'indo-européen n'a pas ignoré les phrases relatives proprement dites. En effet, au relatif indo-iranien skr. *yáḥ, yā́, yát,* av. *yō, yā, yaṭ,* le grec répond par ὅς, ἥ, ὅ, et le vieux slave, par *ji-že, ja-že, je-že* ; *ja-* subsiste dans les adverbes lituaniens ; toutes les langues indo-européennes font dès les plus anciens textes un usage régulier de la phrase relative. Le relatif apparaît tantôt avec un démonstratif corrélatif dans la phrase principale :

R. V., III, 53, 21 *yó no dvéṣṭy ádharaḥ sáḥ padīṣṭa*
« celui qui (*yó*) nous hait, qu'il (*sáḥ*) tombe en bas ».
Yasna (gâthâ) XXXIV, 13 *təm advānəm..... yəm mōi mraoš*
« ce (*təm*) chemin que (*yəm*) tu m'as dit ».

Hom. E 319 οὐδ' υἱὸς Καπανῆος ἐλήθετο συνθεσιάων
τάων, ἃς ἐνέτελλε βοὴν ἀγαθὸς Διομήδης.
A 218 ὅς κε θεοῖς ἐπιπείθηται, μάλα τε κλύον αὐτοῦ.

tantôt sans aucun corrélatif :

R. V., X, 14, 10 *átha pitṝn suvidátrāñ úpehi*
yaména yé sadhamādam mádanti

littéralement : « et va vers les pères qui partagent de beaux dons,
qui s'enivrent dans leur festin avec Yama. »

A 161 καὶ δή μοι γέρας αὐτὸς ἀφαιρήσεσθαι ἀπειλεῖς,
ᾧ ἔπι πολλὰ μόγησα.

La phrase relative se place à volonté avant ou après l'antécédent, et le relatif peut être ou ne pas être immédiatement voisin du mot auquel il se rapporte : simples applications du principe de la liberté de l'ordre des mots.

Les relatives sont les seules subordonnées qu'on ait des raisons de fait de tenir pour indo-européennes. Les autres types de subordonnées, et notamment les phrases conditionnelles, ont des formes différentes dans chacun des dialectes. Il est permis de penser que le groupement des phrases était, le cas échéant, indiqué surtout par la manière de prononcer, comme il l'est dans le groupe fr. *Il vient* ; *je le chasse*.

CHAPITRE VIII

SUR LE VOCABULAIRE

Quand on rencontre dans plusieurs langues — parentes ou non — des mots qui se ressemblent de près et par la forme et par le sens, on doit d'abord se demander s'il n'y a pas emprunt de toutes ces langues à l'une d'entre elles ; ainsi pour « la rançon, le châtiment, la peine », on trouve : gr. ποινή, lat. *poena*, v. irl. *pian*, gall. *poen*, v. h. a. *pīna* (all. *pein*), v. angl. *pīn* (angl. *pine*, *pain*). Il ne s'agit pas ici d'un mot indo-européen conservé indépendamment par chacune de ces langues : un *p* du celtique n'est jamais un **p* indo-européen, non plus qu'un *p* du germanique ; les mots irlandais, gallois, allemand, vieil anglais ont été empruntés au latin, et le mot latin lui-même au grec, dor. ποινά. En effet le mot indo-européen **k*^{w}*oinâ*, désignant, à l'origine, le prix payé en compensation d'un dommage causé à une famille (par exemple pour le meurtre d'un de ses membres) est représenté par av. *kaēnā-*, gr. ποινά- et v. sl. *cěna* (v. p. 264 ; cf. le dérivé lit. *kainė* « valeur, prix ») ; il appartient à la même racine que le verbe, gr. τίν(*F*)ω « je paye, j'expie », fut. τείσω, dont le τ initial n'est pas un ancien **t*, mais un ancien **k*^{w}, ainsi que l'indique la forme thessalienne πεισαι de l'aoriste dans un dialecte qui représente à l'initiale du mot **k*^{w} par π, même devant ε ; et en effet gr. ἀπό-τισις (avec -σι- issu de **-ti-*) répond exactement à skr. *apa-citiḥ* « représailles » ; cf. aussi av. *čiθa* « expiation » ; si le mot indo-européen était directement représenté en latin, il y aurait la forme **quoina*, d'où **cūna*.

Une fois éliminés les mots dont la ressemblance s'explique par des emprunts, il en reste un grand nombre qui, compte tenu des changements de prononciation définis par les « lois phonétiques », se laissent identifier les uns aux autres, comme av. *kaēna,* v. sl. *cĕna,* gr. ποινή.

De ces concordances, une part provient sans doute de ce que les mots correspondants existaient déjà en indo-européen commun, mais d'autres peuvent s'expliquer par l'extension plus ou moins tardive de certains mots sur tout ou partie du domaine indo-européen. Il n'est pas douteux que véd. *t(u)v-ám,* v. sl. *ty,* lat. *tū,* etc. supposent un i.-e. **tū* « toi » exactement comme fr. *tu,* ital. *tu,* esp. *tu,* supposent lat. *tū*. En revanche divers faits archéologiques et philologiques permettent d'affirmer que gr. κάνναβις (pour la première fois, chez Hérodote, IV, 74) et v. isl. *hanpr,* v. h. a. *hanaf* « chanvre », bien que présentant des correspondances phonétiques correctes, ont été empruntés indépendamment par le grec, d'une part, par le germanique, de l'autre, à une langue du sud-est de l'Europe.

Les deux cas, celui de l'identité originelle et celui de l'extension postérieure à la division des langues (c'est-à-dire de l'emprunt), sont au fond différents ; mais il est impossible la plupart du temps de faire le départ de ce qui appartient à l'un et à l'autre. On est donc réduit à entendre par « mots indo-européens » les mots communs à plusieurs dialectes indo-européens, à la condition qu'ils présentent tous les traitements phonétiques et morphologiques caractéristiques des dialectes auxquels ils appartiennent, et que des témoignages historiques n'en attestent pas le caractère récent. Toutefois, il importe de ne jamais l'oublier, ce terme de « mots indo-européens » recouvre deux choses hétérogènes et qui ne restent confondues que par suite de l'absence d'un critère donnant le moyen de les distinguer ; et la part des emprunts préhistoriques d'un dialecte indo-européen à un autre ou de plusieurs dialectes indo-européens à des langues d'autres familles est certainement immense.

Sauf en ce qui concerne certains mots semi-grammaticaux, comme le verbe « être », les pronoms, les démonstratifs, les

préverbes, on n'a jamais le droit d'affirmer a priori qu'un mot donné a été transmis de génération en génération depuis l'époque indo-européenne jusqu'à la forme attestée dans un parler donné.

Il y a au moins un cas particulier qui doit être envisagé à part: c'est celui des mots qui, entre toutes les langues indo-européennes, ne se trouvent que dans les plus voisines les unes des autres; certains mots ne se rencontrent qu'en indo-iranien et en balto-slave, d'autres que dans les langues d'Europe (et en arménien), à l'exclusion de l'indo-iranien, d'autres ne sont que slaves, baltiques, germaniques, celtiques et italiques. On verra ci-dessous des exemples de ces divers cas: de pareils rapprochements, on ne peut conclure qu'à l'existence du mot dans certains dialectes indo-européens (ou à l'emprunt par un groupe de dialectes), et non dans l'ensemble du domaine. L'aire occupée par chaque mot est l'une des données essentielles de l'étymologie, et l'on doit toujours, en étudiant un mot, se demander quelle place il occupe sur la carte; la géographie du vocabulaire indo-européen est malheureusement sommaire et imprécise: mais on n'a pas pour cela le droit de la négliger.

Les rapprochements qui ne s'étendent pas à plus de deux dialectes sont peu sûrs, sauf raisons particulières; car la ressemblance de deux mots exprimant le même sens dans deux langues différentes peut être due à une rencontre fortuite: c'est ainsi que l'anglais *bad* « mauvais » n'est pas apparenté, même de loin, avec le persan *bad* signifiant aussi « mauvais »; mais ce serait un hasard surprenant si *bad* signifiait « mauvais » dans une troisième langue sans un rapport avec l'anglais ou le persan. La coïncidence de trois langues non contiguës suffit donc pratiquement à garantir le caractère « indo-européen » d'un mot, au sens indiqué ci-dessus.

Un rapprochement, même limité à deux dialectes, peut passer pour sûr dans certains cas particuliers; ainsi le gr. πίων et le skr. *pīvā* « gras » n'ont pas de correspondants en dehors du grec et de l'indo-iranien; mais la formation caractéristique du féminin, gr. πίειρα, skr. *pīvarī*, jointe à l'identité de sens, de flexion, de place du ton, exclut le doute. De même le v. perse *rādiy* et le v. sl.

radi « à cause de » ne se trouvent pas dans une troisième langue, mais sont employés d'une manière identique, et font partie d'une série de termes particuliers au slave et à l'iranien.

Sauf raisons spéciales, est douteux tout rapprochement de mots qui ne porte que sur deux dialectes : si même la concordance phonétique, morphologique et sémantique de gr. ἄζεται « il a un respect religieux pour » et de skr. *yájati* « il sacrifie » était parfaite — ce qui n'est pas, car gr. *h-* peut répondre à autre chose que skr. *y-*, skr. *a* à autre chose que gr. *α*, l'alternance vocalique est suspecte (v. p. 168), la formation des deux verbes n'est pas la même, les sens ne concordent pas, etc. —, le rapprochement ne saurait être tenu pour certain, mais tout au plus pour possible ; en fait, il y a lieu de l'écarter.

Enfin, il n'est pas vrai, même sous le bénéfice des réserves précédentes, que la somme des rapprochements entre les divers dialectes indo-européens donne du vocabulaire des tribus de langue indo-européenne une idée exacte, ni même approximative.

Sauf quatre, le hittite, l'indo-iranien, le grec et l'italique, tous les dialectes indo-européens sont attestés seulement plusieurs siècles après Jésus-Christ, et presque tous par des littératures romanisées ou hellénisées, et christianisées ; du « tokharien » récemment découvert, on n'a que des textes dus à des populations bouddhistes, et bien postérieurs à l'époque chrétienne ; les langues italiques elles-mêmes n'apparaissent qu'après avoir subi l'influence hellénique ; elles sont notées par des alphabets d'origine grecque : l'exemple du lat. *poena* qui s'est étendu sur toute l'Europe occidentale, et qui lui-même est un emprunt au grec, montre qu'il y a eu dès l'antiquité un vocabulaire « européen » dont l'extension coïncide avec celle de la civilisation gréco-romaine.

Le sanskrit, l'iranien, le grec, le latin présentent, dès les premiers monuments, des formes littéraires ; les textes hittites attestent également une culture avancée. Aucun dialecte indo-européen ne donne une idée de ce qu'a pu être, au point de vue du vocabulaire, la langue de populations demi-civilisées. La question du genre est obscurcie par le fait que les langues indo-européennes

sont connues à des dates où les conceptions que reflètent les différences de genre grammatical (v. p. 339) étaient ou devenues troubles, comme dans le monde védique et plus encore dans le monde grec antique, ou entièrement abolies, comme dans les langues connues à l'époque chrétienne seulement. A plus forte raison la valeur d'un vocabulaire qui reflétait les conceptions des demi-civilisés du monde indo-européen commun est-elle mal discernable dans des vocabulaires de langues littéraires qui traduisent des civilisations avancées. — Dans une certaine mesure, c'est seulement le vocabulaire de l'aristocratie qui s'est conservé et l'on n'a presque rien des mots populaires.

Le procédé même par lequel on détermine le caractère indo-européen d'un mot exclut dès l'abord la connaissance de ce qui dans le vocabulaire était concret et précis, de ce qui servait à la vie de tous les jours : les seuls termes qui aient subsisté dans plusieurs langues différentes sont les racines qui indiquaient des actions banales et universelles : « goûter », « porter », « aller », « connaître », « lier », etc., et les noms des notions les plus générales : le « père », l' « œil », le « bœuf », etc., en un mot ce qui était employé dans tous les parlers du domaine indo-européen, et non ce qui était propre à l'un ou à l'autre d'entre eux.

De plus, pour rapprocher les mots des diverses langues, on doit considérer ce qu'ils ont de commun, et par suite éliminer les nuances de sens dues à l'évolution propre de chaque langue : il ne reste plus alors qu'une abstraction qui fournit le moyen de justifier le rapprochement, mais non pas le sens premier du mot. A parcourir un dictionnaire étymologique, on a l'illusion que la langue indo-européenne aurait procédé par mots et par racines d'une valeur abstraite et générale, alors qu'on doit au contraire se représenter chaque parler indo-européen à l'image d'un parler lituanien, pauvre en termes généraux et plein de termes précis indiquant les actions particulières et les détails des objets familiers.

Enfin les termes techniques diffèrent pour la plupart d'une langue à l'autre parce que, entre l'époque indo-européenne et le moment où chaque langue est attestée, la civilisation a subi des transformations et que les mots de ce genre ont changé à plusieurs

reprises avec les techniques elles-mêmes. L'étude des mots ne va pas sans une étude précise des choses ; et de fait, dans les publications récentes, les recherches sur le vocabulaire s'accompagnent des figures nécessaires.

Ce qui pour le linguiste d'aujourd'hui représente le vocabulaire indo-européen, n'est qu'un petit noyau de termes généraux, précieux à cause des conclusions qu'il permet de tirer en phonétique et en morphologie, mais impropre à donner une idée de ce qu'était en réalité le lexique d'un parler indo-européen. Du reste le vocabulaire de chacune des langues indo-européennes diffère profondément de celui d'une autre langue quelconque de la famille, et ce n'est qu'une minorité des mots de chaque idiome qui a une bonne étymologie indo-européenne.

Les étymologistes raisonnent souvent comme si tous les mots des langues attestées qui ne sont pas notoirement empruntés à des idiomes connus devaient être d'origine indo-européenne, et ils utilisent pour fournir une étymologie indo-européenne de chaque mot d'une des langue de la famille toutes les ressources de leur ingéniosité : c'est oublier que, entre la période indo-européenne et les plus anciens textes de chaque langue, il s'est écoulé des centaines d'années, durant lesquelles il a pu être fait un nombre illimité d'emprunts à des langues aujourd'hui inconnues. Organisatrice et dominatrice, l'aristocratie indo-européenne a trouvé souvent, dans l'Europe occidentale et surtout dans le bassin méditerranéen, des populations pourvues d'une culture matérielle plus avancée que la sienne. De même que les envahisseurs germains ont pris beaucoup de mots de civilisation au latin, les conquérants indo-européens en ont pris aux peuples sur lesquels ils ont étendu leur empire. Or, les langues de ces peuples ne sont pas connues. On n'a donc aucun moyen de déterminer, par exemple, ce que le grec et le latin doivent de mots aux langues de la brillante civilisation égéenne qu'ont révélée les fouilles des dernières années. Le gr. *Fοῖνος*, le lat. *ūnum* et l'ombr. vinu, l'arm. *gini* « vin » représentent sans doute autant d'emprunts à la langue d'un peuple méditerranéen qui cultivait la vigne avant l'arrivée des populations de langue indo-européenne.

On jugera de tout ceci par un examen rapide des principaux éléments du vocabulaire indo-européen.

1° Racines.

Peu de racines indo-européennes désignent des actions techniques, et le sens de ces racines est vague en partie.

La racine de véd. *tāṣṭi* « il fabrique » paraît s'être appliquée à la confection de toutes sortes d'objets. Véd. *tákṣati* et av. *tašaṭ* ont le sens général de « fabriquer », mais désignent surtout ce qui se fabrique avec la hache ; skr. *tákṣā*, av. *taša*, gr. τέκτων sont des noms du « charpentier », v. h. a. *dehsala* et irl. *tál*, de la « hache », et v. sl. *tesati* et lit. *tašýti* signifient « travailler avec la hache ». On pourrait être tenté de croire ce sens le seul ancien si le lat. *texere* n'indiquait une autre industrie : le tissage, et si m. h. a. *dehsen* ne signifiait « briser (le chanvre) ». L'av. *taštəm* « écuelle », dont on rapproche lat. *testa* « objet en terre, vase, etc. », ne prouve pas que cette racine ait servi à indiquer le modelage de la terre ; car ces mots ont pu désigner d'abord des vases en osier tressé enduit de terre séchée, et l'on rapprochera le sens de lat. *texere*.

Le sens de « donner une forme à la terre » appartient à la racine de got. *digan*, lat. *fingere* ; mais il peut s'agir, ou de fabriquer de la poterie : lat. *figulus* « potier », got. *daigs*, v. h. a. *teig* « pâte » ; ou d'entasser de la terre pour élever des murs : skr. *dehí* « rempart », av. *daēẓayeiti* « il amasse », iran. ancien **pari-daiza-* « enclos » (que les Grecs ont emprunté sous la forme παράδεισος, et les Arméniens sous la forme *partēz* « jardin »), v. perse *didā* « forteresse », arm. *dēz* « monceau », gr. τεῖχος, τοῖχος, osq. feíhúss « mūrōs », v. irl. *conutuing* (de **con-ud-ding*) « il bâtit ».

Une racine **snē-* « filer » est attestée par lat. *nēre*, gr. νέω, aor. ἔννη, νῆμα « fil », irl. *snīm* « action de filer », *snāthe* « fil », peut-être aussi par skr. *snáva* « lien », v. h. a. *snuor* « lien » ; mais v. h. a. *nājan* signifie « coudre ».

La racine de v. h. a. *weban* « tisser » a son sens précis en grec, ὑφαίνω, en iranien, av. *ubdaēna-* « tissu », persan *bāfad* « il

tisse », et aussi en « tokharien »; mais véd. *unáp* signifie simplement « il attachait », et le sens de « tisser » n'apparaît nettement en sanskrit que dans *(ūrṇa-)vābhiḥ* « araignée », littéralement « qui tisse (de la laine) ».

La notion de « coudre » est nettement indiquée par: skr. *syūtáḥ* « cousu », *sívyati* « il coud », lit. *siúti* « coudre », v. sl. *šiti*, got. *siujan*, lat. *suere*; lat. *sūbula* (de **sūdhlā*) et v. sl. *šilo* (pol. *szydło*) « alène »; v. h. a. *siula* « alène ».

La racine qui signifie « vêtir, se vêtir » d'une maniere générale se présente sous forme simple dans lat. *ind-uō, ex-uō*, ombr. *an-ouihimu* « induitor », lit. *aũti* « se chausser » et *avėti* « être chaussé », v. sl. *ob-uti* « mettre (une chaussure) », arm. *agaṇim* « je m'habille », *awd* « soulier », av. *aoθrəm* « soulier », et, sous forme élargie **wes-*, dans hitt. *waššanzi* « ils s'habillent », skr. *váste* « il s'habille », hom. (*F*)ἕσται, lat. *uestis*, arm. *z-gest* « vêtement », « tokharien B » *wastsi* « vêtement », got. *wasjan* « vêtir, se vêtir ».

« Conduire un char, aller en char » est exprimé par skr. *váhati*, av. *vazaiti*, v. sl. *vezǫ*, lit. *vežù*, lat. *uehō*; le « char », par v. sl. *vozŭ*, gr. ὄχος, v. h. a. *wagan*, irl. *fén*; le chemin où passent les chars, par got. *wigs*, v. h. a. *weg*; on en séparera un verbe germanique signifiant « mettre en mouvement », got. *ga-wigan*. D'autre part, skr. *yáti*, v. sl. *jadǫ*, lit. *jóju* indiquent l'idée de « aller dans un véhicule [char ou bateau] »; et en regard de cette racine qui est seulement indo-iranienne et balto-slave, un mot occidental pour l'idée de « aller dans un véhicule » est attesté par v. h. a. *rītan*, v. angl. *rīdan*, v. isl. *rīða*, irl. *rīadaim*, et par gaul. *rēda* « char ».

« Ramer » se dit: v. isl. *róa*, lit. *irti*; « rameur »: skr. *aritár-*, gr. ἐρέτης; « rame »: lat. *rēmus*, v. h. a. *ruodar*.

Les langues de l'Europe ont pour « labourer » une même racine attestée par v. sl. *orjǫ* « je laboure », lit. *ariù*, got. *arja*, irl. *airim*, lat. *arō*, gr. ἀρόω, et l'arménien même a *arawr* « charrue » = lat. *arātrum*. Mais l'indo-iranien ignore ce mot, sans doute parce que les tribus qui parlaient des langues indo-iraniennes l'ont perdu à la suite d'une période transitoire de vie nomade.

Pour « moudre » avec la pierre à broyer (skr. *grâvan-*, irl. *brō*, gall. *breuan*, lit. *gìrnos*, v. sl. *žrŭny*, arm. *erkan*), la racine **melə-* de gr. μύλη, lat. *molō*, hitt. *malanzi* « ils broient » (v. p. 203) est inconnue à l'indo-iranien ; mais en face de gr. ἀλέω, arm. *ałam* « je mouds », l'hindi a *āṭā*, le sogdien *'rδ* (lire *arθ*) « moulin » et le persan *ārd* « farine » ; une racine indo-européenne signifiant « moudre » est donc attestée en indo-iranien. Du reste, il y a une racine indo-européenne **peis-* qui signifie « piler (dans un mortier) » ; skr. *pinaṣṭi* « il pile », *piṣṭáḥ* « pilé, écrasé », *piṣṭám* « farine » ; lat. *pinsō*, *pistor* « celui qui écrase », *pīlum* « pilon », *pīla* « mortier » ; gr. πτίσσω ; lit. *paisýti* « ôter la balle de l'orge » ; v. sl. *pixati* « λακτίζειν », *pšenica* « blé ».

Le verbe qui signifie « forger » : v. sl. *kovǫ*, lit. *káuju*, v. h. a. *houwan*, et avec un élargissement, lat. *cūdō*, est comme plusieurs autres mots « de civilisation », inconnu au grec, à l'arménien et à l'indo-iranien, et limité aux dialectes septentrionaux et occidentaux de l'indo-européen.

Le nom de l'instrument qui sert à forer des trous, gr. τέρετρον, lat. *terebra*, v. irl. *tarathar* est emprunté à une racine **terə-* **trē-* « user en frottant » : gr. τείρω, lat. *terō*, v. sl. *tirǫ*, etc.

Skr. *krīṇâmi* (ancien *kriṇâmi*), v. russe *kŭpnu*, v. irl. *crenim*, gall. *prynaf* attestent un présent à infixe nasal signifiant « j'achète », d'une racine dont skr. *krayáḥ* « achat », « tokh. B » *karyor* « achat » et l'aoriste gr. πρίασθαι « acheter » fournissent d'autres formes. Mais il ne suit pas de là que les notions de « vendre » et d' « acheter » étaient consciemment opposées ; car les mêmes langues ne présentent pas toutes pour « vendre » un terme commun.

La racine **peik*$_1$- signifiait sans doute « faire des marques », au moyen d'incisions, et aussi au moyen de taches de couleur ; elle a fourni : skr. *piṃçáti* « il orne, il arrange », v. perse *ni-piθ-* « écrire », v. sl. *pišǫ* « j'écris », « tokh. B » *piṅkaṃ* « il écrit », skr. *péçaḥ* et av. *paēsō* « forme, couleur », lit. *paīšinti* « tacher de suie », v. h. a. *fēh*, v. angl. *fáh*, got. *filufaihs* « de couleurs variées », synonymes de gr. ποικίλος et de v. sl. *pistrŭ* (tandis que gr. πικρός signifie « amer », littéralement « mordant, coupant », comme got. *baitrs*, all. *bitter*).

« Traire » est exprimé dans la plupart des langues d'Europe par une même racine ; lat. *mulgeō*, m. irl. *bligim* (de **mligim*) « je trais », v. h. a. *milchu*, lit. *mélžu* (*mélž-* sans doute de **mēlg-*), v. sl. *mlĭzǫ*, alb. *miel'*, gr. ἀμέλγω (avec prothèse). En revanche, l'indo-iranien a une racine propre d'aspect archaïque : véd. *duhé* « il trait » (au moyen), persan *dōxtan* « traire ».

Skr. *anakti* « il oint » (3e plur. *añjanti*) est apparenté à lat. *unguō*, omb. umtu « unguito », et sans doute à arm. *awcanel* « oindre » ; skr. *âjyam* « graisse de sacrifice », v. pruss. *anktan* « beurre », v. h. a. *ancho*, v. irl. *imb*, lat. *unguen*, *unguentum*, ombr. umen.

Le fait de « passer la nuit dans un abri » est indiqué par la racine de gr. ἰαύω, αὔλις « gîte », αὐλή « cour » (endroit où les bestiaux gîtent la nuit), arm. *aganim* « je passe la nuit », *awth* « endroit où l'on passe la nuit ». On a de là un élargissement **awes-* (hom. ἄεσα), **wes-* « demeurer » dans skr. *vasati* « il demeure », got. *wisan* « demeurer, être », arm. *goy* « il existe », irl. *foss* « demeure, repos ». Le rapport de **au-* à *awes-*, **wes-* est le même que celui de **au-*, **u-* « vêtir » à **wes-*, cf. ci-dessus, p. 385.

Les renseignements que fournirait un examen des racines de l'indo-européen à qui voudrait tenter de déterminer par là les conditions d'existence des populations qui parlaient cette langue sont, on le voit, fuyants et imprécis. La plupart des racines n'enseignent du reste rien, sinon que la langue distinguait « vivre » et « mourir », « boire » et « manger », « dormir » et « veiller », « lécher » et « mordre », « prendre » et « laisser », « voir » et « entendre », « aller » et « courir », etc.

Cependant quelques racines présentent des séries de développements de sens remontant à l'indo-européen. Un des cas curieux à cet égard est celui de **bheudh-* ; le sens premier, tout concret, est sans doute celui de « veiller », qui est conservé dans les dialectes orientaux : skr. *budhyate* « il est éveillé, il s'éveille », v. sl. *bĭditŭ* « il veille » (infin. *bĭděti*), lit. *budėti* « veiller » ; skr. *bodhayati* « il éveille », v. sl. *buditŭ* « il éveille » (infin. *budĭti*) ; v. sl. *bŭnǫti* « s'éveiller », lit. *bundù* « je m'éveille » ; lit. *budrùs*

signifie « éveillé ». Mais le v. sl. *bŭdrŭ* « vif », traduisant πρόθυμος, a pris un sens déjà plus éloigné ; le présent thématique skr. *bódhati* signifie « il est en éveil, il fait attention, il remarque », comme les correspondants v. sl. *bljudǫ* « j'observe, je garde » (avec *l* mouillée développée normalement entre labiale et le *j* de *ju* représentant i.-e. **eu*) et hom. πεύθομαι « je m'enquiers », aor. gr. ἐπυθόμην ; de même l'av. *baoδah-* signifie « conscience » ; l'irl. *buide* a développé le sens particulier de « reconnaissance » (conscience d'un bienfait). Du sens de « j'observe » on passe à celui de « je sens », ainsi l'av. *baoδəntō*, Yašt XIX, 69, et en particulier, « je sens une odeur » ; d'où av. *baoiδiš* « odeur » : Yašt XVII, 5, *hubaoiδiš baoδaite nmānəm* « une bonne odeur embaume la maison ». D'un autre côté, avec valeur factitive, on a le sens de « donner l'éveil, attirer l'attention », d'où « présenter, offrir, inviter » dans v. isl. *bioða*, v. h. a. *biotan*, et, avec préverbe, got. *anabiudan*, v. h. a. *gi-biotan* « ordonner », got. *faur-biudan* « défendre » (all. *ver-bieten*) ; c'est de la même valeur factitive que vient le sens « réprimander, punir » de lit *baudžiù*, *baũsti*.

Le sens le plus concret, et sans doute le plus ancien, de la racine **g₁eus-* subsiste dans gr. γεύομαι « je goûte » et lat. *gustus*. Mais en indo-iranien, le sens est « prendre avec plaisir, aimer », ainsi skr. *juṣate* « il prend volontiers, il aime », v. perse *dauštar-* « ami », et de même en albanais où *deša* signifie « j'aimais ». D'autre part c'est le sens de « choisir » qui s'est développé dans v. irl. *do-roi-gu* « il a choisi » et dans got. *kiusan*, causatif *kausjan* « examiner, choisir », mais anciennement « goûter », sens conservé dans le mot slave emprunté *vü-kusiti* « goûter », tandis que le verbe français *choisir*, aussi emprunté au germanique, reproduit le nouveau sens.

Le sens des racines ne peut être défini que par des formules vagues ; mais chacune d'elles tenait des emplois fixes et particuliers. Par exemple **prek₁-* signifie « demander, interroger, prier », de là skr. *pṛcchati*, v. sl. *prositi*, lit. *prašýti*, got. *fraihnan*, v. h. a. *frāgēn*, lat. *poscō*, arm. *harçanem*, tous verbes signifiant « demander, interroger » d'une manière générale : mais il

y avait un emploi spécial : « demander une femme », attesté par lat. *procus*, lit. *piršti* « demander en mariage », serbe *pròsiti* (même sens), arm. *harsn* « fiancée, bru » ; et il y avait aussi un emploi juridique et religieux, attesté par lat. *precēs*, skr. *prâṭ* « procès ». — La racine **wedh-* signifie « conduire » dans av. *vāδayeiti* « il conduit », v. sl. *vedǫ*, lit. *vedù*, irl. *fedim*, mais en particulier « conduire la fiancée à la maison » (lat. *uxorem ducere*), d'où skr. *vadhûḥ* « bru », *váhate* (issu de **vádhate*, à distinguer de *váhate* « uehitur ») « il épouse », av. *vāδayeiti* « il épouse », lit. *vedù* « j'épouse », gall. *dy-veddio* « se marier ». — La racine gr. φέρω, lat. *ferō*, etc. signifie « porter », et très souvent « porter » au sens de « être grosse », ainsi av. *barəθri* « femme enceinte », gr. φορός « enceinte », éol. ἔφερσεν· ἐκύησεν chez Hesychius, v. sl. *brěžda* « grosse, enceinte », lat. *forda* ; got. *gabairan*, v. isl. *bera* « enfanter » (all. *gebären*). — La racine qui indique l'écoulement d'un liquide en général dans skr. *sunóti* « il fait sortir un liquide par pression », lit. *sulà* « sève (de bouleau) », v. h. a. *sou* « sève » servait dès l'indo-européen à exprimer l'idée de pluie, comme on le voit par la coïncidence de gr. ὗει avec « tokharien B » *suwaṃ* « il pleut », *swese* « pluie ». — Pour avoir une idée exacte de la valeur d'une racine indo-européenne, il faut connaître ces emplois particuliers, de même qu'on ne connaît vraiment un mot d'une langue que si l'on sait dans quelles phrases il figure d'ordinaire.

2° Mots isolés.

Moins intéressants que les racines au point de vue de la structure générale de la langue, les mots isolés donnent des notions plus précises. Si on les utilise avec la réserve qui convient, on en peut tirer des indications sur l'état social et sur la civilisation des hommes qui parlaient l'indo-européen.

A. Termes de parenté.

Il y a une série de termes de parenté à sens bien déterminé, parfois étendu dans certains dialectes, et dont beaucoup appartiennent à un type en **-er-* :

père : skr. *pitár-*, gr. πατήρ, lat. *pater*, v. irl. *athir*, got. *fadar*, arm. *hayr*, « tokh. » A *pācar* et B *pātar*.

mère : skr. *mātár-*, v. sl. *mater-*, gr. dor. μάτηρ, lat. *māter*, v. irl. *māthir*, v. isl. *móðer*, arm. *mayr*, « tokh. » A *mācar* et B *mātar*.

frère : skr. *bhrấtar-*, v. sl. *bratrŭ* (et *bratŭ*), gr. φράτωρ, φρᾱτήρ (membre d'une φρᾱτρίᾱ), lat. *frāter*, v. irl. *brāthir*, got. *broþar*, arm. *elbayr*, « tokh. » A *pracar* et B *procer*.

sœur : skr. *svásar-*, lit. *seser-*, v. sl. *sestra*, lat. *soror*, v. irl. *siur*, got. *swistar*, arm. *khoyr*.

fils : skr. *sūnúḥ*, v. sl. *synŭ*, lit. *sūnùs*, got. *sunus* (all. *sohn*) ; cf. gr. υἱύς, υἱός, « tokh. » B *soyä* et A *se* ; inconnu à l'italo-celtique, ainsi que le suivant.

fille : skr. *duhitár-*, gr. θυγάτηρ, v. sl. *dŭšter-*, lit. *dukter-*, arm. *dustr*, got. *dauhtar*, « tokh. » A *ckācar* et B *tkācer*.

femme du fils : gr. νυός, arm. *nu* (génit. *nuoy*) ; passé aux thèmes en **-ā-* dans : skr. *snuṣấ*, v. sl. *snŭxa*, v. angl. *snoru*, lat. vulgaire *nora* ; aux thèmes en **-u-*, dans lat. *nurus*.

père du mari : skr. *çváçuraḥ*, av. *xvasurō*, lit. *šẽšuras*, hom. **(F)*εκυρός, lat. *socer*, alb. *vjehẽr*, v. h. a. *swehur* ; de là est dérivé, avec « vṛddhi » (voir p. 259), v. h. a. *swāgur* « beau-frère », formé comme skr. *çvāçuraḥ* « qui appartient au beau-père ».

mère du mari : skr. *çvaçrúḥ*, v. sl. *svekry*, lat. *socrus*, v. h. a. *swigar-*, et gr. **(F)*εκυρά, arm. *skesur* ; got. *swaihro*, gall. *chwegr*.

frère du mari : skr. *devár-*, v. sl. *děverĭ*, lit. *dẽverìs*, gr. δᾱήρ, lat. *leuir*, arm. *taygr*, et avec le représentant d'un ancien **g*, d'origine obscure, v. angl. *tacor*, v. h. a. *zeihhur*.

sœur du mari : gr. γάλως, lat. *glōs*, russe *zólva* et serbe *zȁova* supposant sl. **zŭlŭva* (et arm. *tal*).

femme du frère du mari : skr. *yấtar-*, v. sl. *jętry*, lit. *jenter-*, hom. εἰνατέρες (et le datif ἐνατρι sur une inscription de basse époque en Asie Mineure), lat. *ianitrīcēs* (et arm. *ner*).

veuve : skr. *vidhávā*, av. *viδava*, v. sl. *vŭdova* (de *vĭdova*), v. pruss. *widdewū*, got. *widuwo*, irl. *fedb*, lat. *uidua* ; inconnu au grec et à l'arménien.

Les degrés de parenté immédiate dans la famille de l'homme

sont donc désignés par des termes propres, dont les principaux appartiennent à un même type, celui des thèmes en*-*r*-. Le mot qui désigne le « mari » est le même qui signifiait « maître » (de la maison) :

skr. *patiḥ*, av. *paitiš*. gr. πόσις, lit. dial. *patis*, cf. got. (*brūþ-*) *faþs* « fiancé » ; un féminin de ce mot désigne la femme en tant que maîtresse de la maison : skr. *patnī*, v. lit. *patni* (cf. gr. πότνια).

Pour la famille de la femme, tout est vague et incertain ; les sens divergent d'une langue à l'autre, et les formes varient : le gr. πενθερός, qui désigne souvent le « père de la femme », appartient à la racine de got. *bindan* « lier » et signifie par suite « allié », comme lit. *beñdras*, dont le sens actuel est « associé », v. p. *ba(n)daka* (persan *banda*) « serviteur » et skr. *bándhuḥ* « parent du côté de la femme » (*cognātus* au sens le plus général) ; aussi πενθερός désigne-t-il en général tout parent par alliance, notamment le « gendre » et le « mari de la sœur ». Le « gendre » s'appelle : skr. *jāmātar-*, av. *zāmātar-*, — v. sl. *zętĭ*, lit. *žéntas*, lat. *genta* (mot de glossaire), alb. *dhëndër*, — lat. *gener*, — gr. γαμβρός (aussi « beau-père » et « beau-frère »), formes semblables mais non réductibles à un original commun.

Il n'y a pas de termes précis pour la parenté non immédiate. Lat. *auos* signifie « grand-père » (paternel ou maternel), lat. *auonculus* « oncle », gall. *ewythr* « oncle », v. h. a. *ōheim* « frère de la mère », got. *awo* « grand'mère », v. pruss. *awis* et v. sl. *ujĭ* « frère de la mère », arm. *haw* « grand-père ». L'indo-iranien *nápāt-* désigne le descendant et, en particulier, le « petit-fils » ; lat. *nepōs*, *neptis* le « petit-fils », la « petite fille » ; irl. *niæ*, *necht* « fils, fille de la sœur » ; v. h. a. *nevo* le « neveu » ; v. lit. *nepotis* le « petit-fils », le « neveu » ; serbe *nȅc'āk* le « fils de la sœur » ; etc.

Tout ceci indique un état social où la femme entrait dans la famille du mari, mais où le mari n'avait pas avec la famille de sa femme une parenté. Il s'agit de ces « grandes familles » à parenté masculine, telles qu'on les observe encore chez les Serbes (*zadruga*) et chez les Arméniens.

La maison forme un groupe social commandé par un « chef de maison » skr. *pátir dán* ou *dámpatiḥ*, gr. δεσπότης (de **demspot-ā-* « chef de la maison »), lat. *dominus*. Un terme plus compréhensif est celui de « groupe de maisons, tribu » que présentent, avec diverses nuances de sens, skr. *viç*, av. *vīs-*, v. perse *viθ-*, v. sl. *vĭsi*, got. *weihs*, lat. *uicus*, cf. hom. τριχαί-Fικ-ες « à trois clans » ; gr. Fοῖκος (ou aussi la forme athématique Fοικ- dans Fοίκα-δε) a le sens de « maison », à l'origine la « grande maison », comprenant des constructions multiples où logent les divers membres de la « grande famille », et c'est pour cela que Fοῖκος désigne aussi l'ensemble des plus proches parents ; le nom de « chef de village », skr. *viç-pátiḥ*, av. *vīs-paitiš*, a pris en baltique le même sens général que celui de « chef de maison », δεσπότης, en grec, et l'on a lit. *vẽšpats* « maître, seigneur », v. pruss. *waispattin* « maîtresse ». — Le « roi » a un vieux nom attesté seulement en sanskrit : *rāj-*, *rājan-*, et dans les dialectes les plus occidentaux : lat. *rēx*, celt. *rīg-* (le mot germanique attesté par got. *reiks* « chef », etc. est emprunté au celtique). — Il y a un mot désignant l'ensemble d'un peuple qui est attesté seulement dans les dialectes de l'ouest, jusqu'en baltique, mais qui ne se trouve ni en slave, ni en indo-iranien, ni en arménien, ni en grec : v. pruss. *tauto* « pays », lette *tauta* « peuple », got. *þiuda* (d'où *þiudans* « roi », formé comme lat. *dominus*, *tribūnus*), v. irl. *tūath* « peuple », osq. *touto* et ombr. *tota* « cité ».

Il n'y a pas de terme désignant la « ville » : skr. *púḥ* (génit. *puráḥ*), lit. *pìlis*, signifient « lieu fortifié », et le mot grec correspondant πόλις (avec un suffixe secondaire) avait d'abord ce sens qui transparaît dans ἀκρόπολις.

B. Noms d'animaux et de plantes.

Des noms d'animaux, les uns s'appliquent à des animaux domestiques, tels que le mouton ou le bœuf, d'autres à des animaux sauvages ; dans quelques cas, on ne saurait faire le départ entre les uns et les autres. Les seuls noms d'animaux domestiques qui soient indo-européens communs sont ceux qui désignent les éléments principaux du troupeau du chef indo-européen. Ces

noms désignent l'espèce dans son ensemble ; le mâle et la femelle n'ont pas de noms distincts.

troupeau : skr. *páçu, páçuḥ,* lat. *pecu, pecus,* v. h. a. *fihu* ; les troupeaux étaient un article de commerce, et ceci explique le sens d'argent, de richesse, pris par got. *faihu* et par le dérivé lat. *pecania,* ainsi que l'emprunt à un parler occidental qu'atteste le *k* de v. lit. *pekus,* v. pruss. *pecku* « troupeau ».

bœuf et vache : skr. *gauḥ,* av. *gāuš,* arm *kov* (vache), lette *gûws* (vache), gr. βοῦς, lat. *bōs* (mot de paysan samnite, et non pas proprement latin), irl. *bō,* v. h. a. *chuo* (vache), v. sl. *govędo.* Le nom du « taureau », gr. ταῦρος, lat. *taurus,* v. pruss. *tauris,* v. sl. *turŭ,* ne se trouve pas partout, et notamment pas en indo-iranien ; c'est un terme technique ; il offre le vocalisme **a* qui caractérise le vocabulaire populaire (voir p. 99) ; v. pruss. *tauris* désigne un animal sauvage, traduit all. « Wiesunt » dans le vocabulaire d'Elbing ; la forme celtique (gaul. *tarvos,* etc) offre la même altération de caractère populaire que lat. *paruos* en face de gr. ταῦρος. Skr. *ukṣán-,* av. *uxšan-,* got. *auhsa,* v. h. a. *ohso,* gall. *ych* est sans doute une ancienne épithète (celui qui accroît, qui fait croître ?). Le « jeune bœuf », la « génisse » sont désignés par gr. πόρις, v. h. a. *farro* (masc.), m. h. a. *verse* (féminin), et skr. *pṛthukaḥ,* arm. *orth,* gr. πόρτις, πόρταξ.

mouton et brebis : skr. *áviḥ,* lit. *avìs,* gr. ὄις, lat. *ouis,* irl. *oi,* v. h. a. *ouwi* ; v. sl. *ovĭnŭ* « bélier », *ovĭca* « brebis » (= skr. *avikā*). L' « agneau » a deux noms, l'un skr. *úraṇaḥ,* pehlevi *varrak,* arm. *garn,* gr. Ϝαρήν, Ϝαρνός, et l'autre v. sl. *agnĭcĭ,* gr. ἀμνός, lat. *agnus,* irl. *uan.* La « laine » a un nom bien attesté : v. sl. *vlŭna* (serbe *vùna*), lit. *vìlnos* (pluriel), got. *wulla,* lat. *lāna,* skr. *úrṇā* ; irl. *olann,* gall. *gwlan* ; avec élargissement **-es-*, gr. λῆνος, dor. λᾶνος, lat. *lānerum, lānestris,* et *uellus* ; avec **-men-* arm. *gełmn* « toison ».

cheval et jument : skr. *áçvaḥ,* av. *aspō,* v. perse *asa,* v. angl. *eoh,* lat. *equos,* irl. *ech,* gaulois *epo-,* gr. ἵππος ; les féminins skr. *açvā,* lit. *ašvà,* lat. *equa* « jument » résultent de développements indépendants de chaque dialecte (v. p. 282).

bouc et chèvre : skr. *aiáḥ* « bouc », *ajā* « chèvre » ; lit. *ožỹs*

« bouc », *oškà* « chèvre » ; un terme différent, mais voisin, est attesté par gr. αἴξ, arm. *ayc* « chèvre », av. *iz-aēna-* « de peau » (étymologiquement « de peau de chèvre », cf. skr. *ajínam* « peau », en regard de *ajáḥ*, et v. sl. *azino* « cuir » en regard de lit. *ož-ỹs*) ; les variations singulières de ce mot tiennent à ce qu'il s'agit d'un animal de valeur inférieure dont le nom offre l'instabilité propre à beaucoup de noms indo-européens du vocabulaire populaire. Av. *būza-*, v. h. a. *boc*, v. isl. *bokkr*, irl. *bocc* désignent le « bouc » (mais arm. *buc* l' « agneau »). Les dialectes occidentaux ont des mots particuliers : lat. *caper*, gall. *caer-*, v. isl. *hafr* — lat. *haedus*, got. *gaits* « chèvre ». Il n'y a donc pas pour le « bouc » et la « chèvre » l'unité de dénomination observée pour les animaux précédents ; ceci encore est un trait du vocabulaire populaire.

porc, sanglier : lat. *sūs*, gr. ὗς, v. h. a. *sū*, *swīn*, gall. *hwch*, v. sl. *svinĭja*, av. *hū-*, skr. *sūkaráḥ* (sanglier) ; et un mot désignant exclusivement le « porc domestique », mais seulement européen du nord et de l'ouest, non attesté en indo-iranien, en arménien ni en grec : lat. *porcus*, irl. *orc*, v. h. a. *farah*, lit. *paršas*, v. sl. *prasę*.

chien et chienne : véd. *ç(u)vā* (génit. *çúnaḥ*), av. *spā* (génit. *sūnō*), lit. *šů* (gén. *šuñs*), gr. κύων (gén. κυνός), irl. *cū* (gén. *con*) ; got. *hunds* ; lat. *canis* a une forme peu claire.

loup : skr. *vṛ́kaḥ*, av. *vəhrkō*, v. sl. *vlĭkŭ*, lit. *vil̃kas*, got. *wulfs* (et gr. λύκος, lat. *lupus*) ; un féminin désignant la « louve » a été créé dans chaque langue isolément : skr. *vṛ́kīḥ*, russe *volčí-ca*, lit. *vilkė* et *vilkė̃nė*, v. isl. *ylgr* (de **wulgīz*, ancien **wl̥kis*) ; gr λύκαινα ; lat. *lupa*.

ours : skr. *ṛ́kṣaḥ*, av. *arəšō*, gr. ἄρκτος, lat. *ursus*, v. irl. *art*, arm. *arj*.

souris : skr. *mū́ḥ*, v. sl. *myšĭ*, gr. μύς, alb. *mī*, lat. *mūs*, v. h. a. *mūs* ; arm. *mukn*.

cerf (et biche) : v. sl. *jelenĭ*, lit. *élnis*, arm. *eln*, gr. ἔλαφος, ἐλλός, gall. *elain* (féminin « biche ») ; l'irl. *elit* (féminin) signifie « chevreuil ». — V. h. a. *elaho* « élan », lat. *alcēs* (plur.). Sans doute par suite de l'usage des demi-civilisés qui consiste à éviter

de nommer par son nom la bête chassée, le « cerf » est souvent désigné par l'épithète de « cornu » (ἔλαφος κεραός, Homère, Γ 24); de là lat. *ceruos*, v. h. a. *hiruz*; le vieux prussien a le nom *ragingis* « cerf », c'est-à-dire « cornu », dérivé de *ragis* « corne ».

oiseau : skr. *véḥ*, av. *vay-*, lat. *auis*, arm. *haw*, gr. οἰωνός.

aigle : hitt. *haraš*, v. sl. *orĭlŭ*, lit. *arẽlis*, got. *ara*, gall. *eryr*; le gr. ὄρνις signifie « oiseau » d'une manière générale.

grive : lit. *strãžd*as, russe *drozd* (*d* initial par assimilation), v. isl. *þrǫstr*, lat. *turdus*.

grue : gr. γέρανος, brittonique *garan* (et gallo.-lat. *tri-garanus* « aux trois grues »), v. angl. *cran*, v. h. a. *chranuh*, lit. *gérvė*, v. sl. *žeravĭ*, lat. *grũs*, arm. *krunk*.

oie : gr. χήν, χηνός (dor. χάν, χᾶνός), lit. *žąsìs*, v. sl. *gǫsĭ*, v. h. a. *gans*, lat. *anser* (mot rural, avec chute de *h* initiale) ; le skr. *haṃsáḥ* qui signifie « flamant, cygne », et l'irl. *gĕis* « cygne » sont à part.

canard : lat. *anas* (*anitis*), v. h. a. *anut*, lit. *ántis*, v. sl. *ǫty*, et gr. νῆσσα, dor. νᾶσσα ; cf. skr. *ātíḥ* « sorte d'oiseau aquatique ».

poisson : il y a un mot occidental : lat. *piscis*, irl. *ĭasc*, got. *fisks* ; au centre du domaine indo-européen, un autre mot, gr. ἰχθῦς, arm. *jukn*, lit. *žuvìs* ; enfin sl. *ryba* et skr. *mátsyaḥ*, av. *masyō* sont isolés. Les noms particuliers de poissons sont pour la plupart spéciaux à chaque langue ; très peu ont une étymologie, et l'extension des mots attestés est faible ; en revanche deux noms d'oiseaux sûrement anciens se rapportent à des oiseaux aquatiques, et l'on a aussi dans skr. *udraḥ*, av. *udrō*, v. sl. *vydra*, lit. *ùdra*, v. h. a. *ottar* un dérivé du nom de l' « eau », désignant un animal aquatique, d'ordinaire la « loutre » (mais gr. ὕδρος, ὕδρᾱ « serpent d'eau »), et dans v. sl. *bĭbrŭ*, *bobrŭ*, lit. *bẽbrus*, v. h. a. *bibar*, gaul. *bibro-*, *bebro-* (dans des noms propres), lat. *fiber*, *feber* un dérivé de l'adjectif « brun » (lit. *bẽras*) signifiant « castor » (ou un animal analogue dans skr. *babhrúḥ* et av. *bawriš*).

serpent : skr. *áhiḥ*, av. *aži*š, gr. ὄφις, arm. *iž* (de **ĕg^{w}hi-*) ; lat. *anguis*, irl. *(esc-)ung* (anguille), lit. *angìs*, polon. *wąż* (représentant **ǫ̃ži*) ; et got. *nadrs*, irl. *nathir*, lat. *natrix*.

mouche : v. sl. *muxa* (et *mŭšica* « moucheron »), lit. *musẽ*, gr. μυῖα, lat. *musca*, arm. *mun* (v. p. 255-6).

frelon : v. sl. *sršenĭ* (serbe *sŕšljen*), lit. *širšů* (génit. *širšeñs*) et *širšlỹš* (accus. *širšlį̃*), lat. *crābrō* (de **crāsrō*), gall. *creyryn*.

guêpe : lit. *vapsà*, v. sl. *osa* (altéré de **vosa*), v. h. a. *wafsa*, lat. *uespa* (de **wopsā*), v. bret. *guohi*.

abeille : le mot i.-e. **médhu* signifie à la fois « miel » et « boisson fermentée faite avec le miel, hydromel » (et parfois ensuite, dans les pays où la vigne a été introduite, « vin ») dans les dialectes orientaux : skr. *mádhu*, av. *maδu*, v. sl. *medŭ*, lit. *medùs*, *midùs* ; le sens de « hydromel » (ou « vin ») a seul subsisté dans les autres langues : gr. μέθυ, v. h. a. *meto*, irl. *mid*. Un autre mot, d'extension moindre, désigne proprement le « miel » : hitt. *milit*, gr. μέλι, μέλιτος (avec le dérivé, de forme très ancienne [v. p. 276], att. βλίττω), got. *miliþ*, lat. *mel*, irl. *mil*, arm. *melr*. Un nom **bhei-*, de l' « abeille » se trouve avec divers suffixes secondaires dans : v. angl. *béo*, v. h. a. *bini*, lit. *bitìs*, v. pruss. *bitte*, irl. *bech*, v. sl. *bĭčela* ; on a souvent « mouche à miel », mot sans doute formé pour les cas où le nom de l'abeille ne devait pas être prononcé, durant la récolte du miel : c'est ce que signifient gr. μέλισσα, alb. *mial'tse*, arm. *melu*. Il n'y a pas de nom de la « ruche », parce que l'on se bornait à recueillir le miel des abeilles dans des arbres creux, et qu'il n'existait pas de ruches artificielles.

ver : skr. *kŕmiḥ*, persan *kirm*, lit. *kirmis*, irl. *cruim*, gall. *pryf*, et lat. *uermis*, v. h. a. *wurm*, gr. ῥόμος.

En général, ces noms sont, comme les noms de parenté, irréductibles à des racines verbales.

Les noms de végétaux ont moins souvent une étymologie que les noms d'animaux, et, là même où ils sont indo-européens, ils se rencontrent d'ordinaire dans un nombre moindre de langues. Il est curieux que la « forêt » n'ait pas de nom qui puisse être sûrement tenu pour indo-européen. Les mots conservés sont ceux qui désignent des objets dont on tire parti journellement ; il y a donc un nom pour :

bois (matière) : hitt. *taru* « bois », skr. *dâru* « bois », *dárvi̯* « cuiller » ; gr. δόρυ « bois, bois de lance, lance », δένδρον « arbre » (avec redoublement intensif », v. p. 170 et suiv. et p. 179), δρῦς « chêne » ; v. sl. *drèvo* « bois, arbre » (pluriel collectif *drŭva*) ; lit. *dervà* « bois de sapin », gaul. *dervo-*, bret. *derv* « chêne » ; got. *triu* « arbre » ; v. irl. *daur* « chêne » ; etc.

Quelques arbres ont un nom ancien, généralement féminin (v. p. 340) ; entre autres :

hêtre : lat. *fāgus*, v. sl. *bók*, v. h. a. *buohha* ; le gr. φηγός (dor. φᾱφός), féminin en **-o-* comme le mot latin correspondant, désigne une sorte de chêne.

bouleau ; skr. *bhūrjaḥ*, lit. *béržas* et v. sl. *brěza* (r. *berëza*), v. h. a. *birihha*, v. isl. *bi̯ǫrk* ; le mot indo-européen était un féminin en **-o-* (v. p. 282) qui n'est directement attesté nulle part, parce qu'il a été remplacé par un masculin en **-o-*, en sanskrit et en lituanien, et par un féminin en **-ā-*, en germanique et en slave ; cf. lat. *fraxinus* et *farnus* « frêne ».

saule : av. *vaēitiš* (pers. *bēd*), v. pruss. *witwan*, gr. (*F*)ῑτέᾱ, v. h. a. *wīda* : en réalité, il s'agit de la branche flexible qui peut être utilisée de toutes sortes de manières, et c'est ce sens de « branche flexible » qui apparaît dans skr. *vetasáḥ* « bambou », v. sl. *větvĭ*, *větvĭje*, lit. *výtis*, irl. *fēith* « lien, corde », etc. ; le mot appartient à la racine de skr. *váyati* « il tresse, il entrelace, il tisse », lit. *vejù* « je tourne » (une corde), lat. *uiēre*, *uītis*, etc. Un nom propre du « saule » se retrouve dans lat. *salix*, v. irl. *sail* (génit. *sailech*), v. h. a. *salaha*.

chêne : v. h. a. *forha* « picea », lat. *quercus* (de **perkʷus*, comme *quīnque* de **penkʷe*), et v. h. a. *eih*, v. angl. *āc*, cf. lat. *aesculus* (?), gr. αἰγίλωψ « sorte de chêne » (?). Il y a un nom indo-européen commun pour « gland », **gʷelə-*, connu par les dérivés, lat. *glans*, gr. βάλανος, lit. *gìlė*, v. sl. *želǫdĭ*, arm. *kalin*.

On a des noms de céréales, ce qui s'accorde avec l'existence d'une racine signifiant « labourer » (cf. p. 385) et d'autres termes relatifs à l'agriculture : skr. *yávaḥ*, av. *yavō* désigne les céréales, et surtout l'orge ; de même, lit. *javaĩ* désigne « les

grains », hom. ζειαί une sorte de graines, irl. *eorna,* l' « orge » ; l' « orge » a d'ailleurs son nom propre dans gr. κρῖ, κρῑθή, v. h. a. *gersta,* lat. *hordeum,* arm. *gari* (formes malaisées à ramener à un type commun). Les mots de ce genre ont changé de sens suivant les cultures ; par exemple gr. πῦροί et lit. *pūrai* désignent du « froment », mais v. sl. *pyro* traduit ὄλυρα, κέγχρος. Il y avait donc des céréales cultivées ; mais la linguistique ne permet pas de décider lesquelles. Le mot pour la « paille » est skr. *palâvaḥ,* v. sl. *plěva,* v. pruss. *pelwo,* lit. *pelaĩ,* lat. *palea.* Le nom du « grain » (v. sl. *zrŭno,* v. pruss. *syrne,* got. *kaurn,* v. irl. *grān,* lat. *grānum*) n'est attesté que dans les langues qui possèdent la racine **sē-* « semer » (v. sl. *sěti,* lit. *sėti,* got. *saian* ; v. irl. *sīl* « semence », lat. *sēmen*) et n'existe ni en indo-iranien, ni en arménien, ni en grec. Les mêmes langues sont aussi les seules où se trouve le nom de la « pomme » et du « pommier » sans doute emprunté à une langue non indo-européenne de l'Europe : v. sl. *ablŭko* « pomme », lit. *óbůlas* « pomme », *obelìs* « pommier », v. h. a. *apful* « pomme », v. irl. *aball* « pomme » ; *Abella* en Campanie (pays de langue osque) est la « ville des pommes », car Virgile la qualifie de *malifera* ; le nom de la « pomme », propre aux dialectes septentrionaux et occidentaux, a été remplacé en Italie par un nom qui se retrouve en dorien, μᾶλον (d'où lat. *mālum*), emprunté à une langue inconnue ; ce mot désignait une pomme cultivée ; ici se manifeste la substitution de la civilisation méditerranéenne et hellénique à celle de l'Europe du nord qui était originairement celle des Latins et des Osco-Ombriens.

Le « sel », qui est surtout nécessaire pour la nourriture végétale, a un nom : lat. *sāl* (*sălis*), ombr. salu « salem », irl. *salann,* got. *salt,* v. pruss. *sal,* lette *sāls,* arm. *ał* et *ałkh,* gr. ἅλς, « tokharien B » *sālyi* ; ce nom ne se retrouve pas en indo-iranien, langue où manque aussi la racine indo-européenne qui signifie « labourer » (v. p. 385).

L'imprécision du sens et le petit nombre des noms de végétaux attestés contrastent avec la valeur précise et l'abondance des termes qui désignent des animaux ; on est tenté de conclure de là que la « chair » des animaux sauvages ou domestiques (skr.

māṃsám, v. sl. *męso*, arm. *mis*, got. *mims*, « tokharien B » *misa*) formait la plus grande part de l'alimentation de l'aristocratie indo-européenne, avec le lait (dont les noms, sans doute employés surtout par des femmes, ont des formes divergentes, quoiqu'en partie apparentées les unes aux autres); lat. *iūs*, skr. *yúḥ*, lit. *jùšė*, v. sl. *juxa* désignent une préparation de la viande avec une sauce. Le mot skr. *sarpíḥ* « beurre », alb. *g'alpe*, v. angl. *sealf*, v. h. a. *salba*, gr. ἔλπος. ἔλαιον, στέαρ Hes. (cf. ὅλπη « bouteille à huile ») désignait en indo-européen une sorte de « beurre » ; et av. *raoγnəm*, pers. *rōγan* « beurre », est inséparable de m. h. a. *roum* « crème » (all. *rahm*), v. angl. *réam*, v. isl. *rióme*.

C. Noms relatifs à la religion.

Si l'on met à part les astres, comme le soleil, la lune, ou les phénomènes naturels, comme l'aurore, le tonnerre, le feu, etc., qui, sous leur nom ordinaire, sont tenus pour divins dans l'Inde et la Grèce antiques, pas un nom de dieu n'est indo-européen commun : véd. *Indraḥ* n'a pas de correspondant en dehors de l'indo-iranien, gr. Ἀπόλλων n'en a pas en dehors du grec. Quelques rapprochements au premier abord spécieux, comme celui de véd. *Gandharváḥ*, av. *Gandarəwō* et de gr. Κένταυρος, ou de véd. *Saraṇyúḥ* et de gr. Ἐρινύς, ne s'étendent pas au delà de deux langues, ce qui suffit à en rendre la preuve fragile, et d'ailleurs ne résistent pas à une critique phonétique exacte ; ainsi, pour *Gandharváḥ* et Κένταυρος : 1° la place du ton diffère ; 2° indo-iran. *g* ne répond pas à gr. κ ; 3° le premier *a* de *Gandharváḥ* peut représenter **a* ou **o*, mais non **e*, car autrement on aurait à l'initiale *j*, et non *g* ; 4° skr. *dh* ne répond pas à gr. τ ; 5° skr. *-arvaḥ* ne répond pas à gr. -αυρος ; si donc il y a lieu de rapprocher le mythe des Gandharvas de celui des Centaures, ce qui n'est pas évident, il n'est du moins pas légitime de rapprocher les noms. — Aucun mot commun à plusieurs langues ne désigne ni le sacrifice, ni aucun rite.

Mais le nom de « dieu » est conservé dans plusieurs langues : skr. *deváḥ* (av. *daēvō* « démon »), lit. *dẽvas*, v. pruss. *deiwan*

(accusat.), v. isl. *tívar* « dieux », gaul. *dēvo-*, v. irl. *día*, lat. *deus* (gén. *dīuī*), osq. deívaí « diuae » ; de là est dérivé un adjectif : skr. *divyáḥ* « divin », gr. δῖος (de *δι*Fyος), lat. *dīus*, irl. *dēa*. Or, ce mot ne ne saurait être séparé du nom du jour, du ciel lumineux, souvent divinisé : skr. *dyáuḥ* « ciel, jour », gr. Ζεύς, Δι*F*ός, lat. *Iuppiter* (= ombr. Iupater, gr. Ζεῦ πάτερ « ô ciel père » ; le « ciel père », véd. *pitā́ dyáuḥ*, s'oppose à la « terre mère », véd. *mātā́ pṛthivī́*, par exemple Ṛgveda, I, 89, 4), lat. *Iouis* (génit.) et *diēs* « jour », osq. génit. Iúveís, dat. Diúveí, Iúveí, v. h. a. *Zīo*, arm. *tiw* « jour ». Les hommes sont mortels et terrestres, les dieux sont immortels et célestes ; cette opposition s'exprime dans le nom des « hommes » qu'on appelle tantôt « mortels » : skr. *mártaḥ* « mortel, homme », gr. μορτός (glosé par ἄνθρωπος, θνητός chez Hesychius) et hom. βροτός, v. perse *martiya* « homme », arm. *mard* « homme », tantôt « terrestres » (ἐπιχθόνιοι, Homère, θ 479) : lat. *homō*, got. *guma*, irl. *duine*, lit. *žmogùs* (cf. lit. *žẽmė* « terre », etc., v. p. 255) ; ces expressions se sont si bien répandues que l'ancien nom de l' « homme » (skr. *mánuḥ* et *mānúṣaḥ*, v. sl. *mǫžĭ*, got. *manna* [gén. *mans*]) a été éliminé dans la plupart des langues. Les dieux sont riches et distributeurs de richesses (δοτῆρες ἐάων) ; de là le nom propre du dieu védique *Bhágaḥ* (littéralement « le partageur » ou « le bien partagé, le riche ») et le nom commun v. perse *baga* « dieu », v. sl. *bogŭ* « dieu » (cf. v. sl. *u-bogŭ* « pauvre », *bogatŭ* « riche ») ; l'accord de l'iranien et du slave ne semble pas fortuit ; car d'autres termes relatifs à la religion sont communs à ces deux langues, notamment av. *spəntō* = v. sl. *svętŭ*, lit. *šveñtas* « saint » et av. *sravō* = v. sl. *slovo* « parole » (tandis que skr. *çrávaḥ* et gr. κλέ(*F*)ος signifient « gloire », comme v. sl. *slava*, lit. *šlovė̃*), et, dans ces deux cas au moins, l'hypothèse d'un emprunt du slave à l'iranien, qu'on peut envisager pour sl. *bogŭ*, est exclue.

L'indo-iranien et l'italo-celtique offrent ici de nombreuses concordances de vocabulaire dont la plus remarquable est celle de véd. *çrád dadhāti* « il croit », *çraddhā́* « foi », lat. *crēdō* (perf. *crēdidī*), v. irl. *cretim* (prononcer *kredim*) « je crois ». Il est

frappant que lat. *lēx* (*lēgis*) trouve un correspondant exact dans véd. *rāj-án-i* « suivant la règle », av. *rāz-an*, et v. lat. *ious* (lat. class. *iūs*) dans véd. *yóḥ*, av. *yaoš-* (mot religieux obscur). Dès lors rien ne s'oppose au rapprochement entre skr. *brahmán-* « prêtre (hindou) » et le *flāmen* (romain) ; mais toute affirmation serait arbitraire. En tout cas le nom de prêtre véd. *prábhartā* (thème *prábhartar-*) et av. *frabərəta* (littéralement « l'apporteur ») trouve dans le nom du prêtre ombr. *arsfertur* un parallèle curieux. La persistance de vieux termes de la langue religieuse et juridique en indo-iranien et en italo-celtique tient sans doute à ce que des collèges de prêtres formant des groupes définis ont subsisté sur ces deux domaines, et sur ceux-là seulement.

Nulle part les vocabulaires des langues indo-européennes ne divergent plus que pour les termes relatifs à la religion, sans doute parce que chaque tribu avec ses cultes propres ; nulle part on ne rencontre moins de rapprochements certains ; et par suite, la linguistique indo-européenne ne saurait apporter à la mythologie comparée que peu de témoignages solides.

D. Du nom de quelques objets.

Les noms d'objets sont sujets à changer. Aussitôt que le commerce ou l'imitation des voisins introduit une forme neuve ou un perfectionnement, de nouveaux noms soit étrangers soit indigènes s'introduisent et remplacent les anciens ; avec le temps, les noms d'objets analogues et servant aux mêmes usages se trouvent ainsi différer dans des langues assez pareilles par ailleurs. C'est ce qui explique, notamment, que les noms de la poterie diffèrent tant d'une langue à l'autre ; tout au plus peut-on noter la communauté de l'élément radical dans skr. *carúḥ* « vase », v. isl. *huerr* « écuelle », irl. *coire* et gall. *pair* « vase », v. sl. *čara* « tasse ». C'est ce qui explique aussi qu'aucun nom connu de vêtement ne remonte à l'indo-européen commun, bien qu'il y ait des racines signifiant « vêtir », celle de lat. *ind-uō*, *ex-uō*, ou celle de hom. (*F*)ἕσται, skr. *váste* « il se vêt », par exemple.

La « hache » était connue ; néanmoins les noms diffèrent presque d'une langue à l'autre. La racine de véd. *tákṣti* « il

fabrique, il charpente » a fourni v. sl. *tesla*, v. h. a. *dehsala*, v. irl. *tāl*; la racine de lat. *secō*, v. sl. *sękǫ* « je coupe » a fourni lat. *secūris* et v. sl. *sekyra*; le got. *aqizi* rappelle gr. ἀξίνη et lat. *ascia*, quoique les trois formes se laissent difficilement ramener à un original commun; le skr. *svádhitiḥ* ressemble de loin à lit. *vedegà*, v. pruss. *wedigo*; le rapprochement le plus frappant est celui de skr. *paraçúḥ* et de gr. πέλεκυς, mais ce mot, d'aspect si peu indo-européen, semble un emprunt très ancien : on rapproche en effet assyrien *pilakku* « hache ». Aucun des noms de la « hache » ne se trouve dans plus de deux ou trois langues.

Le nom de la « roue » dans les dialectes occidentaux : lat. *rota*, v. irl. *roth*, v. h. a. *rad*, lit. *rãtas*, n'est connu ni du slave, ni de l'arménien, ni du grec; et, en indo-iranien, le mot correspondant, skr. *ráthaḥ*. av. *raθō*, signifie « char »; les deux sens se rattachent indépendamment l'un de l'autre à celui d'une racine **reth-* « courir » : v. irl. *rethim* « je cours », lit. *ritù* « je roule ». Skr. *cakrám*, av. *čaxra-*, v. angl. *hweohl*, gr. κύκλος, et, avec la forme non redoublée, v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* (de plus v. sl. *kolo* avec un vocalisme altéré d'après une forme masculine) désignaient un objet rond et qui roule — le gr. κύκλος signifie encore « cercle » — et ont été affectés à nommer la « roue » (le nominatif-accusatif pluriel neutre v. sl. *kola* signifie « char »); la racine est celle de skr. *cárati* » il circule », cf. hom. περιπλομένων et περιτελλομένων ἐναυτῶν « avec le retour des années », ἀμφίπολος « serviteur » (litt. « qui circule autour »; cf. v. lat. *an-culāre* « servir » et lat. *ancilla*), gr. πόλος « axe » et lat. *colus* « quenouille ». Le gr. τροχός et l'irl. *droch* « roue » sont de même apparentés à gr. τρέχω « je cours », fut. τρέξομαι. Les noms de la « roue » sont donc assez divergents. Au contraire l' « essieu » est partout désigné au moyen du thème **aks-* élargi par divers suffixes secondaires : skr. *ákṣaḥ*; gr. ἄξων, v. h. a. *ahsa*; v. isl. *ǫxoll*; v. sl. *osĭ*, lit. *ašìs*, gall. *echel* (de **aksi-lā*), lat. *axis*. Un même nom sert pour le « nombril » et pour le « moyeu » de la roue : skr. *nábhiḥ* (et *nábhyam*), v. pruss. *nabis*, v. h. a. *naba* (à côté de *nabalo* « nombril »). La racine **weg₁h-* « aller en char » a été signalée p. 385.

Le « bateau » se dit skr. *náuḥ* (acc. *nâvam*), pers. *nāv* (v. perse *nāviyā* « flottille [?] »), arm. *naw*, gr. ναῦς (acc. hom. νῆα, ion. νέᾱ), lat. *nāuis* (d'après l'acc. *nāuem*), irl. *nau*, v. isl. *nór*. La « poupe » a aussi un nom : v. sl. *krŭma*, gr. πρύμνη. La racine qui exprime la notion de « ramer, rameur, rame » a été signalée p. 385.

Un nom de métal est attesté dans trois langues éloignées les unes des autres, l'indo-iranien, le germanique et le latin : skr. *áyaḥ*, av. *ayō* « bronze (?), fer », got. *aiz*, v. h. a. *ēr*, v. isl. *eir*, lat. *aes* « bronze » ; on ne saurait dire si c'était le nom du « cuivre » ou déjà du « bronze ». Ce mot, indo-européen ou du moins répandu au moment où les langues indo-européennes étaient encore en contact, est absent des autres langues de la famille, qui ont des termes nouveaux, variables d'une langue à l'autre. On citera de plus : skr. *loháḥ* « cuivre, fer », persan *rōi* « cuivre », v. sl. *ruda* « métal », et v. isl. *rauði*, lat. *raudus* « minerai ».

Les métaux précieux ont des noms dont la forme diffère sensiblement dans les diverses langues, mais dont la parenté n'est pas douteuse. Pour l' « or », dont l'archéologie a montré que l'utilisation est aussi ou plus ancienne que celle du cuivre, got. *gulþ* (v. h. a. *gold*), lette *zelts* et v. sl. *zlato* (russe *zóloto*, pol. *złoto*) ont même racine avec trois degrés vocaliques différents : zéro, **e* et **o* ; skr. *hiraṇyam* = av. *zaranim* a un autre suffixe et même racine ; mais le gr. χρῡσός est emprunté peut-être au phénicien ; lat. *aurum*, v. pruss. *ausin* (et lit. *áuksas*), « tokh. A » *wās* ne sont pas clairs. — Pour l' « argent », dont l'utilisation ancienne est aussi attestée, mais moins fréquemment, skr. *rajatám* et av. *ərəzatəm* (v. p. *ardatam*) diffèrent par le vocalisme radical ; lat. *argentum*, irl. *argat*, cornique *argant*, d'une part, et arm. *arcath*, de l'autre, ont un même vocalisme de la racine attestée en indo-iranien, et des suffixes qui ne concordent pas exactement ; le suffixe de gr. ἄργυρος est plus différent encore ; le germanique, le baltique et le slave ont pour l' « argent » de tout autres mots, parents entre eux, mais sans doute par suite de très anciens emprunts à on ne sait quelle langue.

Chacun de ces noms du « cuivre », de l' « or » et de l' « argent », se trouve dans plusieurs langues indo-européennes ; mais chacun manque dans la plupart des groupes ; et rien ne prouve que les objets désignés par ces mots aient tenu une grande place dès la période indo-européenne commune. L'époque « indo-européenne » coïncide sans doute avec la fin de la période de la pierre polie et le commencement de la période du cuivre ou du bronze dans la région — non exactement déterminée — où se parlait l'indo-européen commun ; ce serait donc au cours du troisième millénaire av. J.-C., environ, qu'aurait eu lieu la séparation des tribus de langues indo-européennes.

Le « fer » devait être inconnu ; les noms diffèrent d'une langue à l'autre ; il n'y a pas de mot indo-iranien, en partie, il est vrai, parce que skr. *áyaḥ* et av. *ayō*, qui sont l'ancien nom du « cuivre » ou du « bronze », ont été affectés au « fer » ; le lat. *ferrum*, le gr. σίδηρος sont isolés ; s'il y a un même mot en germanique : got. *eisarn*, v. isl. *ísarn*, v. h. a. *īsarn*, et en celtique : v. irl. *īarn*, gall. *haiarn*, c'est que le développement de l'usage du fer a eu lieu à un moment où les populations de langues celtique et germanique avaient une même civilisation : le slave et le baltique ont, sans doute pour une raison analogue, un mot à peu près identique : v. sl. *želězo*, lit. *geležìs*, v. pruss. *gelso* (le rapprochement avec gr. χαλκός « bronze » est en l'air). Le caractère récent des noms du « fer » concorde avec ce que fait attendre l'archéologie.

E. Parties du corps.

Plusieurs des noms de parties du corps sont de ceux qui, suivant un vieil usage indo-européen, présentent des variations de suffixes à l'intérieur de la flexion, ce qui entraîne des alternances vocaliques de la présuffixale ; on a vu ci-dessus, p. 312 et suiv., les noms du « genou », de l' « oreille », du « foie », du « sang ».

Il y a parmi ces noms un grand nombre de thèmes à suffixe zéro. Le nom du « pied » a été signalé p. 254, et celui du « cœur » p. 255 (cf. p. 173) ; mais souvent ces thèmes à suffixe

zéro ont été élargis au moyen de divers suffixes secondaires; ainsi l'on a skr. *hṛ́dayam*, av. *zərədaēm* à côté de skr. *hṛ́d-*, gâth. *zərəd-*, persan *dil* « cœur »; gr. καρδίᾱ, hom. κραδίη et v. irl. *cride* à côté de gr. κῆρ et de lat. *cor* (nom. acc. plur. *corda*), v. pruss. *seyr*, *sīran-*; hitt. *kardi-*, lit. *širdìs*, v. sl. *srŭdĭ-ce*, arm. *sirt* (instrumental *srti-w*) ont généralisé l'élargissement par le suffixe **-ei-* que présente le nom.-acc. skr. *hárdi* du thème *hṛd-*; le germanique a généralisé un suffixe **-en-*, ainsi got. *hairto* (gén. *hairtins*). Le procédé général d'élargissement dont le principe a été signalé ci-dessus p. 256 a eu pour conséquence que les noms des parties du corps diffèrent beaucoup d'une langue à l'autre là même où le nom est au fond identique; en voici quelques exemples:

hom. ὄσσε « yeux » (nom.-acc. duel neutre) et ὤπα (acc. masc. sing.), v. sl. *oči* (nom. acc. duel) = lit. *akì* « yeux », arm. *aċkh* « yeux »; ce nom est le thème à suffixe zéro d'une racine attestée aussi par des formes verbales: gr. ὄπωπα, ὄψομαι, skr. *íkṣate* « il regarde ». Sur le duel lit. *akì*, on a fait par analogie un singulier *akìs*. Un élargissement par **-es-* fournit le singulier slave: *oko* (gén. *očese*) « œil », et le duel skr. *ákṣ-ī* = av. *aš-i*; un élargissement de ce thème par **-ei-* au nominatif-accusatif singulier, par **-en-* aux autres cas, fournit les autres formes sanskrites: *ákṣi*, gén. *akṣṇáḥ*; le lat. a *oc-ulus*, le béotien ὄκταλλος, le « tokharien B » *eçane*. — Un dérivé de composé avec forme thématique ou suffixe **-ā-* se trouve dans: skr. *ánīkam*, gr. ἐνωπή (et ἐνώπια), v. irl. *enech*, gall. *enep* « face » et dans skr. *prátīkam*, gr. πρόσωπον (même sens).

av. *uš-i* (nom.-acc. duel neutre) « oreille », v. sl. *uš-i* = lit. *ausì* (sur lequel a été fait le singulier *ausìs*; le lat. *auris* a été sans doute obtenu par un procédé analogue): élargissement en **-es-* dans gr. οὖς, v. sl. *uxo* (gén. *ušese*), v. irl. *au*, *ō* (gén. *aue*); élargissement en **-en-* dans got. *auso* (gén. *ausins*) et hom. ὀῦατος.

lat. *ōs* (gén. *ōris*), irl. *ā* « bouche », skr. *āsáḥ* = av. *ånhō* « de la bouche » (gén. sing.); élargissement en **-en-* dans skr. *āsnáḥ* (génit.), par **-iyo-* dans le nominatif skr. *ās(i)yam*. — Le gr. ὤᾱ « bord (d'un vêtement) » = lat. *ōra* « bord (de l'eau) » est un

dérivé en *-ā-* ; le lit. *ústas ústa* « bouche (d'un cours d'eau) » est un dérivé en **-to-*, **-tā-*.

hom. κάρ « tête » ; la forme à élargissement **-es-* est très répandue et reçoit elle-même des élargissements ; on a ainsi : skr. *çíraḥ* (gén. *çír-ṣ-ṇ-áḥ*), av. *sarō*, lat. *cerebrum* (**k₁erə-s-ro-m*), att. dor. καρᾶνον (**k₁°rə-s-no-n*), gr. κόρση « tempe » (**k₁orə-s-ā*), v. h. a. *hirni* (**k₁erə-s-n-iyo-m*).

shr. *bhrŭḥ* (gén. *bhruváḥ*) « sourcil », v. sl. *brŭvĭ* (de acc. **bhruw-ų*), v. angl. *brú* ; ou avec une voyelle initiale : gr. ὀφρῦς (gén. ὀφρύ[ϝ]ος), serbe *ȍbrva* (passé aux thèmes slaves en *-a-*) ; on a un dérivé en **-ā-*, avec vocalisme radical **ē* dans v. h. a. *brāwa*, celt. *brīva-* « pont », et un dérivé en **-et-* dans av. *brvat-*, irl. *brúad* (gén. duel), irl. *abrait* (nom. plur.).

skr. *nā́sā* = av. *nå̄ŋha* (nom.-acc. duel) « nez » (gén. duel skr. *nasóḥ*), v. perse *nāham* (acc. sing.), lat. *nārēs*, lit. *nósis* (passé aux thèmes en **-ei-*), v. h. a. *nasa*, v. angl. *nosu* ; forme thématique dans v. sl. *nosŭ*, v. lat. *nāssus* (forme expressive à *s* géminée). — Le vocalisme radical n'est pas clair.

skr. *dántam* (acc. sing.), *datáḥ* (gén. sing.) « dent », lat. *dēns dentum* (gén. plur. chez Varron), lit. *dantų* (gén. plur.) *dantìs* (passé aux thèmes en **-ei-*), got. *tunþu*, *tunþuns* (acc. sing. et plur., d'où nom. sg. *tunþus*), v. h. a. *zand*, v. irl. *dēt* ; le grec a une forme à voyelle prothétique initiale : ὀδών (ὀδόντος).

av. *ast-* « os » ; avec élargissements **-ei-* et **-en-* : hitt. *haštāi-*, skr. *ásthi* (nom.-acc.), *asthnáḥ* (gén.) ; élargissement **-es-* : lat. *os* (*ossis* de **osth-s-es*) ; élargissement **-eu-* : arm. *oskr* (de **osth-w-er*?), cf. lat. *ossua* ; élargissement **-eyo-* : gr. ὀστέον.

gr. ὄνυξ (ὄνυχος) « ongle » ; lat. *unguis* ; v. irl. *ingen* ; v. h. a. *nagal* ; lit. *nāgas* ; v. sl. *nogŭtĭ* ; skr. *nakhaḥ* et *nakhám* (v. p. 172) ; aucune forme n'en recouvre exactement une autre.

Il peut arriver que le thème à suffixe zéro ne soit pas directement attesté et qu'on en possède seulement des dérivés ; ainsi le thème **ŏl-* dans : skr. *áratniḥ* « coude » et « aune », av. *arəθna-* « coude » et *frārāθniš* « aune », v. pruss. *woltis* « avant-bras » et *woaltis* « aune » — grec ὠλένη, lat. *ulna* (avec syncope d'une voyelle brève entre *l* et *n*), v. irl. *uile* (gén. *uilen*), gall. *elin*,

got. *aleina*, v. h. a. *elina* — lit. *alkúnė* « coude », *ûlektis* « aune », v. sl. *lakŭtĭ*, gr. ἄλαξ « avant-bras » (glose) et ὀλέκρᾰνον, ὠλέκρᾰνον « coude », lat. *lacertus*. — Un autre exemple serait fourni par : gr. χορδή « intestin » (de **g₁horə-dā*, avec suffixe secondaire **-dā-*), lit. *žárna* « intestin », v. isl. *gǫrn* (plur. *garnar*), alb. *zorë* ; lat. *haru-(spex)* ; skr. *hirā* « veine ».

Quelques noms ont un air de ressemblance, mais diffèrent trop pour qu'on puisse poser un original commun. Les noms de la « langue » ont en commun un élément intérieur **-g₁hwā-* **-g₁hū-* : skr. *jihvā* ; lat. *dingua, lingua* ; got. *tuggo* ; v. irl. *tenge* ; v. sl. *języků*, v. pruss. *insuwis* ; av. *hizvā-* et *hizā-* ; lit. *lẽžúvis* arm. *lezu* (ces deux derniers influencés par **leigh-* « lécher »). Le nom de la « rate » est : skr. *plīhā*, lat. *lien*, av. *spərəza*, v. sl. *slězena*, irl. *selg*, lit. *blužnìs*, arm. *phaycaln*, gr. σπλήν (cf. σπλάγχνα).

Certaines parties du corps ont des noms divers suivant les langues : ainsi pour la « main », l'indo-iranien a un mot skr. *hástaḥ*, av. *zastō*, v. perse *dasta*, qui rappelle de loin lit. *pa-žastìs* « aisselle » (ce qui est sous le bras) et gr. ἀγοστός « plat de la main » ; le baltique et le slave, ont un terme emprunté à une racine signifiant « prendre » (lit. *renkù* « je ramasse ») : v. sl. *rǫka*, lit. *rankà* ; la racine **g₁her-* de skr. *hárati* « il prend », lit. *žeriù* « je rassemble », a de même fourni gr. χείρ, arm. *jeṙn* (nom. plur. *jeṙkh*, gén. plur. *jeṙaç*), alb. *dorë*, lat. *(h)ir* ; un thème **mºn-*, **mŋ-* se trouve, avec divers élargissements, dans lat. *manus*, ombr. manuve (locat.), osq. *manins*, v. h. a. *munt* ; la plupart des noms de la « main » sont féminins tandis que celui du « pied » est masculin.

Il y a des thèmes dissyllabiques, de forme normale, bien conservés dans plusieurs langues, ainsi :

skr. *áṃsaḥ* « épaule », arm. *us*, gr. ὦμος, ombr. *onse* (locatif), lat. *(h)umerus* ; on notera la différence entre l'*a* sanskrit et l'ω grec, et aussi la forme trisyllabique du latin.

skr. *çroṇiḥ* = av. *sraoniš* « hanche », lit. *šlaunìs*, v. isl. *hlaunr*, lat. *clūnis*, gall. *clùn* (le gr. κλόνις diverge).

gr. πέος = skr. *pásaḥ* ; lat. *pēnis* de **pesnis*, m. h. a. *visel*.

gr. παλάμη, lat. *palma*, v. irl. *lām* « main », v. angl. *folm* « paume de la main », v. h. a. *folma* ; et en indo-iranien, avec des suffixes en **-n-* : skr. *pāṇíḥ* « main », av. *pərənā-* « creux de la main » ; le même suffixe se retrouve dans le mot propre au baltique et au slave : v. sl. *dlanĭ* (v. russ. *doloni*, pol. *dłoń*) et lit. *délna* « paume de la main ». Les formes sont, en notable partie, irréductibles à un original commun.

skr. *kákṣaḥ* = av. *kašō* « aisselle » ; lat. *coxa* « hanche » = v. irl. *coss* « pied », v. h. a. *hahsa* « articulation du genou (chez le cheval) », m. h. a. *hehse* ; le mot a dû désigner en général une articulation.

gr. ὄρρος « le derrière », hitt. *arraš*, v. h. a. *ars*, arm. *or*.

Nombre de mots sont limités à trois langues contiguës, ou à deux langues seulement, ainsi : got. *munþs* « bouche », gall. *mant* « mâchoire », lat. *mentum* — gr. στόμα, av. *stamanəm* (acc. sing.) « bouche » — arm. *beran* « bouche », lit. *burnà* — skr. *óṣṭhaḥ* « lèvre », av. *aošta* et *aoštra* « lèvres », v. sl. *usta* (nom.-accus. plur. neutre) « bouche » et *ustĭna* « lèvre », v. pruss. *austa* et *austin* « bouche » — lat. *labium*, *labrum*, v. angl. *lippa* « lèvre » — etc.

F. Adjectifs.

Il y a d'assez nombreux adjectifs dont le caractère indo-européen est sûr ; la plupart indiquent des notions générales, telles que « neuf » ou « ancien », « jeune » ou « vieux », et n'enseignent rien sur la civilisation.

On remarquera des noms de couleurs précis :

« rouge » : lat. *ruber*, gr. ἐρυθρός, v. sl. *rŭdrŭ* (*rĭdrŭ*), skr. *rudhiráḥ*, « tokh. B » *ratreṃ* ; et lit. *raũdas*, serbe *rûd*, got. *rauþs*, irl. *rúad*, lat. dial. *rūfus*, *rōbus*.

« jaune » et « vert » ; les formes sont assez embrouillées parce que l'on ne peut faire le départ des initiales **g*$_1$*h* et **g*$^{\text{w}}$*h* qui se sont emmêlées ; on notera par exemple skr. *háriḥ*, *háritaḥ* « jaune », av. *zairitō* « jaune », v. sl. *zelenŭ* et lit. *žãlias* « vert », v. sl. *žlĭtŭ* et lit. *geltas* « jaune », v. h. a. *gelo* « jaune », lat. *flāuos* et *fuluos*. Au groupe se rattachent le nom de la « verdure » : v. sl. *zelije*, lat. (*h*)*olus*, gr. χλόη, etc. et celui de la « bile » : gr.

χόλος, v. h. a. *galla*, v. sl. *zlŭčĭ*, d'une part, et lat. *fel*, v. sl. *žlŭčĭ*, de l'autre. Les mots appartenant à ce groupe sont nombreux et multiformes.

« gris, pâle » : skr. *palitáḥ* « gris » (fém. *pálikni*), persan *pīr* « gris, vieux » (v. iranien **parya-*), gr. πελιός, πολιός, arm. *alikh* « vagues » et « cheveux blancs », lat. *palleō*. On a un même suffixe **-we/o-* dans v. sl. *plavŭ* « blanc », lit. *palvas* « jaune pâle ». v. h. a. *falo* « pâle » ; ce suffixe, qu'on a déjà vu dans lat. *fuluos*, *flāuos* et dans v. h. a. *gelo*, est fréquent dans les adjectifs qui désignent des couleurs ; cf. par exemple skr. *çyāváḥ* « sombre », v. sl. *sivŭ* « gris ».

Les adjectifs désignant des infirmités ont en général une faible extension, et la forme qu'ils présentent est souvent d'un type aberrant en indo-européen. Ainsi l'adjectif lat. *caecus* « aveugle », v. irl. *caech* et goth. *haihs* « borgne » a un **a* dans l'élément radical et ne se trouve pas en dehors des trois langues occidentales indiquées ; le sens ne concorde même pas exactement dans les trois langues.

Il y a un adjectif « grand », de forme archaïque, avec sa flexion véd. acc. sg. *mahā́-m* (v. p. 172), nom. acc. sg. n. *máhi*, gén.-abl. sg. *mah-áḥ* (cf. hittite *meki-*, gâthique *maz*ə̄) ; gr. μέγα-ς, μέγα-ν, μέγα ; v. isl. *miǫk* ; arm. *mec* (instr. sg. *meca-w*) ; cette flexion d'un thème **megā-*, **megə-*, *meg-* (devant voyelle) a dû être remplacée en tout ou en partie par des dérivés, parmi lesquels on remarque got. *mikils* et les formes telles que μεγάλοι qui complètent en grec la flexion de μέγας. Le latin a le dérivé *magnus*.

Il n'y a pas, pour « petit », un mot aussi archaïque ; skr. *álpaḥ* « petit » rappelle lit. *alpti* « s'affaiblir » ; mais ce n'est pas un vieux mot signifiant « petit » comme μέγας, etc. signifie « grand » ; le mot n'était pas de la langue noble ; il ne se trouve pas dans le Ṛgveda, et l' *l* qu'il présente montre qu'il n'appartenait pas aux parlers du nord-ouest de l'Inde, qui avaient aboli la distinction de *r* et de *l*.

G. Noms de nombre.

Le système de numération normal de l'indo-européen est déci-

mal ; il y a d'abord dix noms distincts les uns des autres pour les dix premiers nombres ; on compte ensuite par dizaines, etc., en remplissant les intervalles par les unités comme dans fr. *dix-sept, vingt-huit,* etc. ; enfin il y a un nom pour « cent ». — Les ordinaux sont dérivés des cardinaux par addition de suffixes secondaires, avec certaines variations vocaliques (voïr p. 276).

Les noms des unités forment trois groupes :

a. « Un ».

L'adjectif indo-européen **sem*-est conservé par gr. εἷς, ἕν (avec le féminin μία), « tokh. B » *ṣeme*, arm. *mi* (avec un suffixe de dérivation **-iyo-*), et figure ailleurs dans les composés tels que skr. *sakṛt* « une fois », lat. *sim-plex,* cf. gr. ἅ-παξ, ἁ-πλόος, etc. Il est souvent remplacé par un dérivé d'un mot **oi-*, qui, comme on le voit par hom. οἴ(Ϝ)ος, signifiait originairement « seul » : v. perse *aiva,* av. *aēvō,* ou lat. *ūnus* (de *oinos*), v. irl. *ōen,* got. *ains,* v. pruss. *ainan* (acc.), gr. οἰνή (nom de l' « as » au jeu de dés). — L'ordinal est un dérivé de la racine de gr. πέρι, πάρος, προ, etc., c'est-à-dire un mot signifiant « ce qui est avant » : skr. *pūrv(i)yáḥ,* v. sl. *prŭvyji,* « tokh. B » *parwe* « d'abord » ? — gr. πρῶτος — lit. *pìrmas* — lat. *prīmus* — skr. *prathamáḥ* — etc. — Pour « premier », par rapport à un autre objet seulement, c'est un dérivé en **-tero-*, **-tro-* qui est en usage : gr. πρότερος, av. *fratarō* « prior », et, avec un vocalisme sans doute plus conforme au type indo-européen, v. h. a. *fordaro.*

b. « Deux », « trois » et « quatre » :

Ces trois noms sont fléchis, d'après les témoignages de l'indo-iranien, de l'arménien, du baltique, du slave, du celtique et du grec. Ils ont des formes particulières pour chacun des genres, et ont par suite le caractère d'adjectifs.

Deux : masc. véd. *d(u)vâ, d(u)váu,* av. *d(u)va,* v. sl. *dŭva,* hom. δύω (gr. δύο), arm. *erku,* lat. *duo,* v. irl. *dau, dā* ; féminin skr. *d(u)vé,* av. *duyē,* v. sl. *d(i)vě,* lit. *dvì,* lat. *duae,* v. irl. *dī* ; neutre skr. *d(u)vé,* v. sl. *d(i)vě.* La forme employée en composition est **dwi-* (avec **w*, et non **uw*) : skr. *dvi-pât,* gr. δί-πους,

lat. *bi-pēs*, v. angl. *twi-fēte*, cf. lit. *dvi-kójis* « à deux pieds », arm. *erkeam* « de deux ans » (**erki-am*). « Deux fois » se dit skr. *dviḥ*, av. *biš* (avec *b-* de **dw-*, comme en latin), gr. δίς, lat. *bis*. — Il y a de plus un mot signifiant « les deux » qui est fléchi comme **duwō(u)* ; l'initiale varie suivant les langues : skr. *ubháu*, *ubhé*, gâth. fém. *ubē* ; v. sl. *oba*, *obě*, lit. *abù*, *abì* ; gr. ἄμφω, lat. *ambō*, « tokh. A » *āmpi* ; got. *bai*. — La forme collective est : skr. *dvayá-*, *ubháya-*, gr. δοιοί (de **dwoiyos*, donc avec **y* géminé), v. sl. *dŭvoji*, *oboji*, lit. *dvejì*, *abejì*, et lat. *bīnī* (cf. lit. *dvynù* « jumeaux »), v. isl. *tuennr*, got. *twaihnai*. — Pour l'ordinal, on recourt à la forme du mot « autre » à suffixe **-tero-*, **-tro-* : got. *anþar*, lit. *añtras*, v. sl. *vŭtorŭ* (v. p. 271), ou lat. *alter*, ou, secondairement, à un dérivé du cardinal : skr. *dvitîyaḥ* « second », av. *bit(i)yō*, ou à d'autres mots.

Trois : masc. skr. *tráyaḥ*, gr. τρεῖς, v. sl. *trĭje*, arm. *erekh*, lat. *trēs*, got. (accus.) *þrins*, v. irl. *trī*, « tokh. A » *tri*, B *traiy*, etc. ; neutre véd. *trí*, v. sl. *tri*, gr. τρία, lat. *tria* ; le féminin ancien n'est conservé qu'en indo-iranien et en celtique : skr. *tisráḥ*, av. *tišarō*, v. irl. *teoir*, m. gall. *teïr*. La forme collective est : skr. *trayá-*, v. sl. *troji*, lit. *trejì* et lat. *trīnī*, *ternī*, v. isl. *þrennr*. — « Trois fois » se dit : skr. *tríḥ*, av. θriš, gr. τρίς. — Av. θrit(i)yō, gr. τρίτος, « tokh. » A *trit*, B *trite*, arm. *erir* présentent l'**i* du cardinal ; mais il y a aussi des ordinaux où manque cet **i* : skr. *tṛtîyaḥ*, v. pruss. *tirtis*, avec **tṛ-*, et lit. *trẽčias*, v. sl. *tretiji* avec **tre-* ; les formes des autres langues sont plus ou moins ambiguës.

Quatre : masc. skr. *catváraḥ*, accus. *catúraḥ* ; dor. τέτορες, att. τέτταρες, béot. πέτταρες ; v. sl. *četyre* ; arm. *čorkh* ; v. irl. *cethir*, gall. *pedwar* ; lat. *quattuor* (devenu invariable ; pour *a*, v. p. 102) ; fém. skr. *cátasraḥ*, av. *čataŋrō*, v. irl. *cetheora*, gall. *pedair* ; « tokh. » A *çtwar*, B *çtwār*, *çtwer*. La forme collective est : skr. *catváram* « place quadrangulaire », v. sl. *četvori*, lit. *ketverì*, et lat. *quaternī*. — « Quatre fois » se dit skr. *catúḥ*, av. *čaθruš*, lat. *quater*. — L'ordinal a des formes assez divergentes ; le vocalisme zéro était anciennement celui de la première syllabe (v. p. 276) : skr. *turîyaḥ*, av. *tūiryō* (cf. av. *ā-xtūirīm* « pour la quatrième fois »),

gr. ταρτο- dans ταρτη-μόριον « quart », lat. de Préneste *Quorta* (lat. *quartus* d'après *quattuor*) ; l'*e a été rétabli presque partout : skr. *caturthaḥ*, gr. τέταρτος, v. sl. *četvrŭtŭ*, lit. *ketvirtas*.

c. De « cinq » à « dix » :

De « cinq », qui représente le nombre des doigts d'une main, à « dix », qui représente le nombre des doigts des deux mains, il y a une nouvelle série de mots, non déclinés (ce qui rappelle les premiers termes de composés) et dépourvus de genre ; l'ordinal est en **-e/o-* ou en **-te/o-* :

5 : skr. *páñca*, arm. *hing* (cf. *hnge-tasan* « 15 »), gr. πέντε, lat. *quīnque*, v. irl. *cōic*, got. *fimf*, « tokh. » A *pañä*, B *piś*, *piç*. — Ordinal : gr. πέμπτος, lat. *quīntus*, v. h. a. *fimfto*, lit. *peñktas*, v. sl. *pętŭ*, « tokh. » A *pant*, B *piṅkce* ; le vocalisme zéro de v. h. a. *funfto* (chez Notker) représente l'état indo-européen, troublé ailleurs par l'influence du cardinal (cf. ci-dessus la forme de « quatrième »).

6 : skr. *ṣáṭ*, av. *xšvaš*, arm. *veç*, gr. Ϝέξ (ἕξ), lat. *sex*, v. sax. *sehs*, v. irl. *sé*, gall. *chwech*, « tokh. A. » *ṣak*. — Ordinal : skr. *ṣaṣṭhaḥ*, gr. ἕκτος, lat. *sextus*, v. h. a. *sehto*, lit. *šẽštas*, v. pruss. *uschts* (avec un vocalisme présuffixal zéro ancien), v. sl. *šestŭ*. — Sur l'initiale, **sw-*, **s-*, **w-*, v. p. 172.

7 : véd. *saptá*, arm. *ewthn*, gr. ἑπτά, lat. *septem*, v. irl. *secht n-*, « tokh. A » *ṣpat*. — Ordinal : skr. *saptamáḥ*, lat. *septimus*, lit. *sẽkmas*, et avec sonore, v. sl. *sedmŭ*, gr. ἕβδομος.

8 : véd. *aṣṭá*, *aṣṭāu* (avec *ṣṭ* issu de **k_1t*), arm. *uth*, gr. ὀκτώ, lat. *octō*, got. *ahtau*, v. irl. *ocht n-*, « tokh. » A *okat*, B *okt*. — Ordinal : gr. ὄγδο(Ϝ)ος, lat. *octāuos* (les autres formes sont analogiques).

9 : skr. *náva*, arm. *inn*, gr. ἐννέ(Ϝ)α, lat. *nouem*, got. *niun*, v. irl. *nōi n-*, « tokh. » A et B *ñu*. — Ordinal : lat. *nōnus*, skr. *navamáḥ* (avec *-m-* analogique) et gr. **ἔνϜατος* (hom. εἴνατος, att. ἔνατος), got. *niunda*, v. pruss. *newīnts*.

10 : skr. *dáça*, arm. *tasn*, gr. δέκα, lat. *decem*, got. *taihun*, v. irl. *deich n-*. — Ordinal : skr. *daçamáḥ*, lat. *decimus*, et gr. δέκατος, got. *taihunda*, lit. *dešimtas*, v. sl. *desętŭ*.

Ces six noms sont remplacés en slave par des abstraits : les

cinq premiers sont en *-i-* (thèmes féminins en **-i-*) : *pętĭ* « groupe de cinq » (cf. skr. *pañktíḥ* « groupe de cinq »), *šestĭ* « groupe de six », etc. ; pour dix, c'est un thème masculin en **-t-* : *deszt-* (nomin. plur. *deszte*). Le thème en **-t-* de « dix » se retrouve en baltique, à la différence des cas précédents : lit. *dešimt-*, cf. le thème grec en **-d-* : δεκάδ- (nom. δεκάς).

De « dix » à « vingt », on a dans la plupart des langues des juxtaposés de chacune des unités et de « dix » : gr. ἕνδεκα, δώδεκα, etc.

Les dizaines.

Les dizaines sont exprimées par des dérivés du mot « dix » précédés du nom de chacune des unités ; ces dérivés, qui sont de genre neutre, ont le suffixe **-t-* (cf. lit. *dešimt-*, etc.) et la forme à vocalisme zéro de la première syllabe ; de là provient une forme à initiale compliquée **dk₁ṃt-*, *dk₁omt-*, qui s'est réduite à **k₁ṃt*, **k₁omt-* ; par suite de cette réduction, la combinaison a cessé d'être comprise. En germanique, en baltique et en slave, une forme complète du nom de la « dizaine », de genre masculin, a été rétablie : « trente » est v. sl. *tri deszti* « trois dizaines » (mais cf. *četyre deszte* « quatre dizaines »), lit. *trỹs dešimtys*, got. *þrins tiguns* (accus.), v. h. a. *drīzug*. En arménien, en grec et en latin, l'initiale réduite a subsisté, mais la forme de nominatif-accusatif neutre a été généralisée, et, sous l'influence du caractère non fléchi des noms de nombre précédents, sert pour tous les cas : « vingt » est donc un ancien nominatif-accusatif duel : arm. *khsan* (de **gisan*), dor. béot. *Fίκατι*, lat. *uīgintī*, bret. *ugent*, av. *vīsaiti*, « tokh. B » *ikaṃ* (cf. p. 297 et 310) ; les dizaines suivantes sont des nominatifs-accusatifs pluriels (c'est-à-dire des collectifs, v. p. 291) ; ainsi « 30 » ; arm. *eresun*, gr. τριάκοντα, lat. *trīgintā*, bret. *tregont* (cf. p. 296 et p. 310). L'indo-iranien et l'irlandais emploient des formes dérivées, fléchies au singulier ; ainsi pour 30 : v. irl. *tri- cha* (suivi du génitif), av. *θrisat-* (nom. *θrisąs*), skr. *triṃçát-*. Nulle part une flexion casuelle du duel **wĭ-k₁ṃtĭ* « 20 » ou du pluriel **trī-k₁ŏmtə* « 30 », etc. n'apparaît à l'époque historique.

Dans i.-e. **wĭ-kᵢmtĭ* « 20 », **wĭ* est une forme signifiant « deux », qui n'est pas attestée ailleurs ; peut-être résulte-t-elle de **dwī-* par dissimilation. On notera la longue finale de i.-e. **penkᵘē-* dans : skr. *pañcā-çat-* « 50 », av. *pančā-sat-*, gr. πεντή-κοντα, arm. *yisun* (de **hingisun*) « 50 ».

Les dizaines à partir de 60 sont exprimées en indo-iranien par des abstraits, ainsi skr. *ṣaṣṭíḥ* (identique, pour la forme, à v. sl. *šestĭ* « groupe de six »), av. *xšvaštiš* « 60 », skr. *navatíḥ*, av. *navaitiš* « 90 ». En grec, à partir de 70, les noms de dizaines sont tirés des ordinaux : ἑβδομήκοντα, ὀγδοήκοντα ; le latin a de même *nōnāgintā* (et *septuāgintā* ?). A 70 commence en germanique un type particulier : got. *sibuntehund* « 70 », *ahtautehund* « 80 », *niuntehund* « 90 » ; v. sax. *antsibunta* « 70 », *antahtōda* « 80 », *nigonda* « 90 ». Dans les anciens dialectes germaniques, le représentant du mot indo-européen signifiant « cent » a pris la valeur de 120, si bien que 100 est noté par des précisions spéciales indiquant qu'il s'agit du 100 décimal. Comme des traces plus nettes encore de système vigésimal se retrouvent dans le domaine celtique, on se demande si ceci n'est pas dû à une survivance d'un usage pré-indo-européen.

« Cent » est exprimé par un dérivé de **dékᵢmᵢ*, de genre neutre, à suffixe **-to-* régulièrement fléchi : **(d)kᵢmtó-* : skr. *çatam*, av. *satəm*, v. sl. *sŭto* (v. p. 119, 120), lit. *šimtas* (passé au masculin par suite de la disparition du neutre en lituanien) ; le lat. *centum* est l'ancien nominatif-accusatif singulier devenu forme invariable, comme *uīgintī*, *trīgintā*, etc, ; de même gr. ἑ-κατόν (littéralement « une centaine »), got. *hund*, gall. *cant*, « tokh. » A *kant*, B *kante*.

Pour « mille » il n'y a pas de nom de nombre indo-européen proprement dit : le rapport de skr. *sahásram*, av. *hazaŋrəm* et de dor. χήλιοι, lesb. χέλλιοι, att. χίλιοι n'est pas clair ; celui de got. *þusundi*, v. h. a. *dūsunt* et de v. sl. *tysǫšta*, v. pruss. *tūsimtons*, lit. *tūkstantis* est plus obscur encore. Le skr. *sahásram* paraît être apparenté à *sáhaḥ* « force », tout comme got. *þusundi*, etc. le sont à skr. *tavâḥ* « fort », lit. *túlas* « plus d'un, maint », v. sl. *tŭma* « foule, myriade », etc. ; en « tokharien », le nom pour « mille », A *wālts*, B *yaltse* est manifestement appa-

renté à des mots qui signifient « grand » et qui sont de la famille de v. sl. *veliji* « grand » ; donc « mille » est le « grand nombre ».

*
* *

Les mots dont il vient d'être question appartiennent au vocabulaire général de l'indo-européen commun. Mais ce vocabulaire, dont il n'a été cité ici que des exemples choisis, comportait d'autres éléments qui s'étendaient à certaines catégories de la population ou qui ne s'employaient que dans certaines conditions. Un mot comme le nom πατήρ du grec, *pater* du latin a une valeur sociale et religieuse ; il désigne le père en tant que chef ; πατήρ s'applique au principal des dieux mâles (cf. lat. *Iuppiter*, etc.) ; les *pitáraḥ* sanskrits sont les ancêtres ; les *patrēs* latins sont les sénateurs qui dirigent l'état romain. Il en va autrement d'un nom comme **atta* ; ce n'est pas, comme on le dit souvent, un mot de la langue enfantine équivalent à fr. *papa* ; c'est une manière familière de s'adresser avec une nuance d'affection à un personnage de rang plus ou moins inférieur ; dans l'Iliade, Achille et Ménélas s'adressent à Phœnix de la manière suivante : Φοῖνιξ, ἄττα γεραιέ (I 607, P 561) ; dans l'Odyssée, Télémaque ne dit pas ἄττα en parlant à son père, mais à Eumée, le δῖος ὑφορβός ; ainsi ἔσσεται οὐτῶς, ἄττα (π 31, ρ 599). Le mot latin *Acca*, qui répond à skr. *akkā* a ce même caractère ; *Acca Lārentia* ou *Lārentina* est la nourrice de Rémus et de Romulus et on lui offrait des fêtes, *Accalia* ou *Lārentalia*.

A en juger par les faits grecs et védiques, les mots du type gr. ἄττα, skr. *amba, akka, alla,* ne servaient qu'à interpeller ; ils ne se fléchissaient pas, et n'ont reçu une flexion que secondairement, ainsi la flexion des thèmes en *-n-* dans got. *atta* (gén. *attins*) ; ils présentent la voyelle **ă*, étrangère aux alternances, à la fois dans le radical et dans la finale ; en sanskrit les trois mots servant à interpeller la mère, *amba* (sans doute de **amma*), *akka* et *alla,* ont été introduits secondairement dans le type en **-ā,* d'où des nominatifs *ambā, akkā, allā*.

Dans ces cas on a des exemples d'un vocabulaire familier pourvu d'un caractère expressif ; étant donné la façon dont se sont étendues les langues indo-européennes, on connaît plutôt les termes du vocabulaire général et noble ; mais le vocabulaire familier a dû avoir une grande importance ; on en trouve des traces dans toutes les langues indo-européennes. Les mots à consonne intérieure géminée, tels que lat. *lippus*, gr. γύννις, delph. λεκχω, proviennent de cette catégorie de termes, à la fois familiers et expressifs. Les procédés employés dans ce vocabulaire sont multiples ; on a signalé ci-dessus l'usage des sourdes aspirées (voir p. 90) ; tandis que les termes du vocabulaire général ont pour voyelle **e* alternant avec **o*, le vocabulaire expressif et familier présente souvent la voyelle **ă*, qui est en dehors du jeu normal des alternances employées dans la morphologie indo-européenne ; ainsi dans des noms d'infirmité comme lat. *claudus*, — dans les adjectifs signifiant « gauche », comme lat. *laeuos*, gr. λαιός, v. sl. *lĕvŭ*, ou lat. *scaeuos*, gr. σκαιός, — dans des verbes tels que lat. *caedō*, *laedō*, etc. Les particularités phonétiques ne sont du reste pas les seules qui caractérisent le vocabulaire familier ou expressif. Des formes familières ont été obtenues en préposant à certains mots une particule servant de premier élément de composé. Ainsi à côté de lat. *os*, *ossis* qui présente la gémination de *s*, et de skr. *ásthi*, *asthnáḥ* qui a un suffixe à sourde aspirée (cf. gr. ὀστέον), le slave a *kostĭ* avec un premier élément *k-* ; ce même premier élément se retrouve dans le dérivé latin *costa* ; tandis que les noms gr. βοῦς, ἔ(*F*)ις désignent le bétail des chefs, le nom d'un animal plus modeste, la chèvre, a la voyelle **a* notamment dans gr. αἴξ, arm. *ayc*, et le slave a *koza* en face de skr. *ajá*.

Comme on doit l'attendre, les mots techniques appartiennent au vocabulaire familier et en offrent souvent les caractères. Par exemple le nom latin *occa* de la « herse » a un *k* géminé.

Le redoublement qui, dans les verbes, figure parmi les procédés normaux de formation est, dans les noms, un des traits du vocabulaire expressif. C'est ainsi que le grec a le mot déjà homérique τιθήνη ; le mot attique τιτθή montre à la fois le redou-

blement et la gémination intérieure ; d'une racine employée par la langue générale, la racine **k^{w}el-* « tourner », a été obtenu un nom de la « roue » avec le vocalisme normal des noms thématiques neutres de type *Fέργον*, à savoir v. pr. *kelan*, v. sl. *huel* ; mais comme il s'agit d'un terme technique, il y a une forme à redoublement : gr. κυκλος, véd. *cakraḥ*, v. angl. *hwéol*.

CHAPITRE IX

SUR LE DÉVELOPPEMENT DES DIALECTES INDO-EUROPÉENS

Les langues du groupe indo-européen reposent sur un idiome dont on vient de voir les principales caractéristiques. Une langue aussi une que celle qui est supposée par les concordances observées entre les langues attestées ne peut se concevoir s'il n'a pas existé, durant une certaine période de temps, une nation qui présentait une unité. Des nations devenues diverses peuvent conserver une même langue : mais il faut pour créer une unité linguistique une nation qui sente son unité. Rien n'autorise à parler d'une « race indo-européenne », mais il y a eu — on ne sait ni en quel lieu ni en quel temps exactement — une « nation indo-européenne ».

Cette nation était assez étendue pour comporter des différences dialectales sensibles dès la période d'unité ; l'unité n'en était donc pas rigoureuse.

Et en effet, si l'on juge de l'état politique du monde indo-européen commun par l'état des populations indienne, iranienne, hellénique, italique, celtique, germanique, baltique ou slave, au début de leur période historique, on doit admettre que les populations dont l'indo-européen commun était l'idiome, tout en sentant leur parenté, tout en ayant des mœurs et des institutions communes, tout en étant capables de se fédérer et d'agir ensemble à l'occasion, ne formaient pas un groupe politique un, n'admettaient pas d'une manière durable un chef

unique, et ne comportaient aucune unité politique permanente. C'est l'autonomie des cités grecques et non l'unité de l'empire achéménide qui donne une idée de la situation politique du monde indo-européen ancien.

Mais l'autonomie des cités grecques n'empêche pas l'unité de l'hellénisme : l'unité hellénique n'a été à aucun moment une unité politique ; c'est une unité de civilisation. Il en est de même de l'ancienne unité indo-européenne. Les populations de langue indo-européenne étaient conduites par une aristocratie qui avait un grand sens politique, puisqu'elle a été capable d'imposer à presque toute l'Europe et à une large part de l'Asie sa langue avec son organisation sociale à la fois ferme et souple, mais qui ne se prêtait que par occasion à obéir à une direction unique.

Les accroissements successifs du domaine occupé par les langues indo-européennes n'ont pas permis à l'unité de la nation, et par suite à celle de la langue, de se maintenir. Il s'est constitué de nouvelles langues communes : l'indo-iranien, le grec, le slave, le baltique, le germanique, l'italo-celtique, etc. Le type hittite et le type « tokharien », où l'on aperçoit déjà des dialectes, se présentent de même. Chacune de ces langues communes suppose, à son tour, l'existence d'une nation qui, comme la « nation indo-européenne », a eu durant un certain temps le sentiment de son unité. Il y a donc eu des nations indo-iranienne, grecque, germanique, italo-celtique, etc. Chacune de ces nations, après s'être donné une langue commune qui était une forme nouvelle prise par l'indo-européen, s'est brisée à son tour en nations distinctes, et celles-ci à leur tour encore ont eu des langues nationales, formes nouvelles prises par l'indo-iranien, le grec, le germanique, l'italo-celtique, etc.

La linguistique ne permet de rien préciser sur le degré d'unité des nations successives qu'elle conduit ainsi à supposer ; mais elle oblige à reconnaître que cette unité a été assez puissante pour déterminer dans chacune la généralisation d'un parler commun. Or, partout où l'on observe ainsi l'extension d'une langue commune, il faut qu'il y ait eu quelque unité de civilisation,

comme le sont à date historique celle du monde hellénique ou celle du monde arabe.

La grammaire comparée des langues indo-européennes fait donc entrevoir l'existence de nations distinctes : la nation « indo-européenne » d'abord, puis les nations « hittite », « indo-iranienne », « grecque », « germanique », etc. qui sont à la base des diverses langues communes, et ainsi de suite.

Le nombre des nations qu'indiquent les langues indo-européennes actuellement connues n'enseigne rien sur le nombre des nations qui ont pu exister en réalité. Il y a eu, au second millénaire avant l'ère chrétienne, un puissant empire hittite en Asie Mineure ; rien ne subsiste plus du hittite que ce que l'on déchiffre maintenant des archives de cet empire. La conquête celtique s'est étendue sur une partie importante de l'Europe occidentale et a poussé jusqu'en Asie-Mineure ; or le gaulois est depuis longtemps sorti d'usage, et c'est à peine si l'on en connaît quelques restes médiocres. Telle nation a pu perdre son autonomie après une période de prospérité, et sa langue disparaître sans laisser de traces. Avant les récentes découvertes faites en Asie centrale, personne ne soupçonnait l'existence de la langue autonome, et par suite de la nation, que les textes dits « tokhariens » ont révélées. Et, d'autre part, rien ne prouve qu'avant les nations dont les langues conservées établissent l'existence, il n'y ait pas eu sur une partie au moins des domaines de langue indo-européenne une ou plusieurs nations, de langue également indo-européenne, dont l'idiome aura été remplacé par celui de conquérants nouveaux. On voit, à date historique, le latin se substituer à l'osco-ombrien, au grec, au messapien, au gaulois, au vénète, etc., dans la plus grande partie de l'Italie, ou le dorien remplacer des parlers de type ionien ou arcado-cypriote dans le Péloponnèse, en Crète et dans les Cyclades du sud, puis la κοινή ionienne-attique remplacer à son tour le dorien. Des faits de ce genre ont eu lieu à toutes les époques. Les nations de langue indo-européenne dont la grammaire comparée permet d'entrevoir l'existence ne sont qu'une partie, sans doute petite, de celles qui se sont constituées.

I

Les systèmes de correspondances dont l'ensemble constitue l'indo-européen ne présentent pas toujours un traitement qui soit exclusivement propre à chacune des langues attestées ; dans un grand nombre de cas, une série de langues offre des traitements concordants qui s'opposent à ceux des autres langues ; et, comme ces traitements apparaissent en général dans des langues qui à l'époque historique sont contiguës ou disposées de telle sorte que les dialectes d'où elles sont issués aient eu chance d'être contigus avant la dispersion, on est amené à reporter une partie des divergences à l'époque de l'unité indo-européenne.

Et en effet, quand une langue est parlée sur un domaine étendu, il existe entre les diverses localités des différences dialectales. En général ces différences se groupent par régions contiguës, et, par suite, on peut tracer des lignes d'isoglosses. On a signalé ci-dessus, p. 51, la ligne d'isoglosses de la prononciation *e* et de la prononciation *a* de l'*a* latin accentué en Gaule et celle des traitements *b* ou *v* de lat. *p* entre éléments sonantiques ; chacune des lignes d'isoglosses est indépendante de toutes les autres (v. p. 51 et suivantes). Les systèmes de correspondances entre les langues indo-européennes permettent donc d'entrevoir l'existence de lignes d'isoglosses à l'intérieur de l'indo-européen.

La plus nette de ces lignes est celle du traitement des gutturales, où l'on observe deux groupes : l'un celui du type *centum* (occidental : hellénique, italique, celtique, germanique), qui, comme on le voit maintenant par le hittite et le « tokharien », repose sur le type le plus ancien et n'offre pas d'innovations communes, l'autre, celui du type *satəm* (oriental : indo-iranien, slave, baltique, arménien, albanais) ; v. p. 91 et suiv.

Une autre ligne, nette aussi, est fournie par le traitement de **ŏ* : le hittite, l'indo-iranien, le slave, le baltique, l'albanais et le germanique confondent **ă* et **ŏ* en un même traitement *a* (le slave *o* étant sans doute une altération d'un *a* ancien), tandis que

l'arménien, le grec, l'italique et le celtique distinguent *ă* de *ŏ* ; v. p. 99.

La géminée **-tt-* issue de la rencontre de deux éléments morphologiques distincts est représentée par *ss* en italique, celtique et germanique, par *st* en grec, baltique, slave, iranien (et *tt* de **tst* en sanskrit) ; v. p. 131 et suiv.

A l'intérieur du mot, entre consonnes, **ə* se maintient en sanskrit d'une part, en grec, italique, celtique de l'autre, et aussi en « tokharien », mais tombe en iranien, slave, baltique, arménien et germanique ; v. p. 101.

Après *i*, *u*, *r* et *k*, la sifflante *s* tend à devenir chuintante en indo-iranien, en slave, en baltique (et en quelque mesure en arménien) : *s* subsiste ailleurs ; v. p. 96 et suiv.

L'augment existe en indo-iranien, en arménien et en grec ; il est inconnu de toutes les autres langues ; v. p. 242.

Le slave, le baltique, le germanique ont à certains cas, notamment au datif-ablatif pluriel, des cas en **-m-*, en regard des formes en **-bh-* des autres langues. Ces désinences en **-bh-* et en **-m-* n'existent guère que sous une seule forme (différente d'une langue à l'autre)en grec, italique, celtique et germanique ; elles se présentent sous des formes diverses suivant les cas et les nombres en indo-iranien, en baltique et en slave ; v. p. 298 et suiv.

Indépendamment des emprunts propres à des langues contiguës, comme le nom de la « pomme » cité p. 398, certaines particularités de vocabulaire sont dialectales, ainsi la négation prohibitive **mē* (p. 353) ou les formes du nom de la « neige », athématique dans hom. νίφα, lat. *nix*, *niuem* (et en celtique), thématiques dans v. sl. *snègŭ*, lit. *snẽgas*, got. *snaiws*.

Les exemples de ce genre pourraient être multipliés ; ceux qui viennent d'être cités illustrent à la fois l'existence d'isoglosses à l'intérieur de l'indo-européen et l'indépendance de chacune des lignes d'isoglosses par rapport aux autres : il n'y a pas deux des lignes citées qui coïncident de tout point. L'indo-européen ne formait donc pas une unité parfaite. Les groupements conservés par les langues géographiquement les plus voisines répondent à la disposition ancienne ; en ce qui concerne les langues citées, il

y a eu extension, mais non dislocation. Et les langues indo-européennes ne représentent pas le parler d'une localité unique comme les langues romanes, qui toutes sont la transformation du parler de la ville de Rome étendu à sa banlieue, à l'Italie et à l'empire ; les langues indo-européennes sont la transformation des parlers déjà différenciés d'une région étendue.

D'autre part, il n'y a pas lieu de croire que l'extension des langues indo-européennes sur l'aire qu'elles occupent ait eu lieu par suite d'une séparation brusque et unique. Certains groupes ont pu se séparer de l'ensemble des populations de langue indo-européenne, et se scinder ensuite en deux groupes distincts. Ces périodes de développement commun se traduisent par des particularités de détail plus ou moins nombreuses. Le sanskrit et l'iranien se ressemblent tellement dans le détail qu'on est obligé de poser une période indo-iranienne dont la durée a dû être assez grande. Quelques détails caractéristiques, comme le génitif du type lat. *uirī*, v. irl. ogamique *maqi* « du fils » obligent à poser une période italo-celtique dont la durée a été sans doute moindre, ou bien où l'union n'a pas été aussi complète. Dans ces deux groupes sont venus se fondre des hommes de régions un peu diverses ; et certaines des lignes d'isoglosses indiquées passent entre le sanskrit et l'iranien, entre le celtique et l'italique. L'existence d'un groupe italo-celtique n'exclut donc pas l'hypothèse que le grec et l'italique représenteraient le parler de populations voisines l'une de l'autre lors de l'unité indo-européenne, et que certaines ressemblances entre le grec et l'italique s'expliqueraient par là.

II

Même après que chacun des groupes a eu son développement indépendant, des innovations parallèles ont cependant continué d'avoir lieu. Sans doute, le détail des changements diffère d'un idiome à l'autre. Mais les changements se sont, dans une large mesure, opérés en un même sens, si bien que, après de longs siècles d'isolement, les langues de la famille indo-européenne se

trouvent avoir modifié d'une manière souvent pareille le type de la période d'unité Les ressemblances de structure générale qu'on observe entre les langues indo-européennes actuellement parlées proviennent d'innovations parallèles et indépendantes plutôt que de la conservation du type indo-européen. Sauf accident, ces ressemblances sont générales et ne vont pas jusqu'à l'identité des moyens d'expression. Ainsi beaucoup de langues indo-européennes se sont créé un passé composé d'un participe et d'un auxiliaire ; mais le type français *j'ai porté* n'a rien de commun, que le procédé général de l'union d'un terme nominal et d'un auxiliaire, avec le type polonais *nosił-em* (même sens).

Les causes de ce parallélisme se laissent en partie déterminer :

1° Malgré de légères différences attestées par les lignes d'isoglosses qu'on a signalées, les parlers indo-européens avaient une même structure. En tant que le développement procède de cette unité originelle, il doit donc être pareil dans les diverses langues. Et les idiomes qui, comme le baltique et le slave, sont issus de parlers indo-européens sensiblement identiques et que ne coupait aucune ligne d'isoglosses sont aussi ceux qui offrent le plus complet parallélisme dans leurs développements ultérieurs.

2° Les principes du développement du langage sont partout les mêmes ; partout notamment, les changements morphologiques sont dominés par la tendance à pourvoir une fonction unique d'une marque unique, à caractériser partout d'une même manière le singulier ou le pluriel, la 1re, la 2e et la 3e personnes, etc. Il y a donc partout une tendance à éliminer les formations variées et complexes qui entraînent trop de diversité dans les moyens d'expression. Ce principe commande le développement de la morphologie et de la syntaxe.

3° A des dates diverses, les populations de langue indo-européenne ont changé les moyens matériels et le degré de leur civilisation. Or il semble que certains faits linguistiques soient en rapport avec un certain niveau de civilisation. Ainsi, le nombre duel qui subsiste d'une manière tenace chez des peuples de civilisation peu avancée, ne résiste guère au progrès de la civilisation. En grec, par exemple, il disparaît des dialectes d'Asie Mineure

plus tôt que de ceux de la Grèce continentale ; seules aujourd'hui en Europe, quelques populations rurales lituaniennes, slovènes, etc., dont l'état de civilisation est relativement arriéré, présentent encore le duel, et encore y est-il en train de sortir d'usage. Le duel a disparu de même en sémitique et en finno-ougrien au fur et à mesure des progrès de la civilisation. On n'a pu encore constater qu'un petit nombre de faits de ce genre ; mais il est probable qu'un examen attentif en révélerait d'autres, et d'importants.

4° Les groupes d'hommes, qui, par conquête ou par colonisation, ont transporté l'indo-européen dans des régions nouvelles ont dû, comme il arrive généralement, se composer de membres de clans divers, habitant des localités distinctes, et ayant par suite des parlers un peu différents. Une pareille situation linguistique entraîne l'élimination des menues particularités locales, et a pour conséquence des normalisations étendues. La langue d'un groupe de ce genre réalise vite la régularité grammaticale, en éliminant dans une large mesure les formes différentes du type normal qui ne sont conservées que par la mémoire, à savoir les formes dites « fortes », qui constituent de petites séries, et les formes anomales, qui sont isolées les unes des autres. La langue d'un peuple migrateur et conquérant comme celui des Gots présente ainsi le maximum d'innovations analogiques, et par suite, en vertu du principe posé ci-dessus (sous 2°), le maximum de régularité grammaticale : le gotique est, pour ainsi dire, du germanique schématisé, de même que l'arabe est, en quelque sorte, du sémitique schématisé. Des régularisations analogues, amenant à leur terme les tendances linguistiques de l'indo-européen, ont dû avoir lieu du fait de la séparation de chacun des groupes qui ont porté l'indo-européen sur presque toute l'Europe et dans une partie de l'Asie.

5° Les régions où la langue de chacun des groupes de langues indo-européennes s'est imposée n'ont pas nécessairement perdu pour cela leur population ancienne ; beaucoup d'individus ont donc changé de langue ; ils ont naturellement eu peine à acquérir un usage exact des particularités les plus originales et les plus subtiles de l'inde-européen ; et, des anciens moyens d'expression,

on a tendu à ne laisser subsister que ceux qui étaient les plus conformes aux procédés ordinaires du langage. L'extension d'une langue à un grand nombre d'individus nouveaux en banalise les formes ; les langues dont l'aspect est le plus singulier sont celles des plus petits groupes sociaux. Les traits les plus originaux de l'indo-européen se sont ainsi éliminés progressivement. Par exemple, le cas sujet avait en indo-européen une forme propre, le nominatif, au lieu d'être, comme dans la plupart des langues humaines, la forme même du nom à laquelle s'ajoutent éventuellement les caractéristiques des autres cas ; cette particularité tend à disparaître, et, là même où la flexion nominale s'est largement maintenue, comme en arménien moderne, la forme du sujet tend à devenir la forme fondamentale du mot et, pour ainsi dire, le mot lui-même ; à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le lituanien et la plupart des dialectes slaves gardent un aspect curieusement archaïque ; mais presque partout ailleurs le nominatif singulier a cessé d'avoir des caractéristiques propres. Dès lors le vocatif, qui avait dès l'indo-européen la forme fondamentale du nom et qui se confondait avec le thème, cesse d'avoir une forme distincte. La singularité que constituaient un nominatif à caractéristiques propres et un vocatif distinct du cas sujet disparaît donc progressivement au cours du développement des diverses langues indo-européennes, en grande partie parce que ces particularités constituent en morphologie générale des anomalies.

On ignore pendant combien de temps ces diverses conditions ont agi. Mais il a fallu des siècles pour réaliser l'extension des langues indo-européennes sur le domaine qu'elles occupent au début de l'époque historique, quand elles commencent à être attestées, c'est-à-dire vers le début du second millénaire av. J.-C. pour le hittite, et ailleurs vers le VIII^e^ siècle avant J.-C. Quel qu'en ait été le nombre, ces siècles ont dû être pour les langues indo-européennes une période de transformations rapides. Au moment où elles apparaissent, ces langues sont bien distinctes les unes des autres, et toutes éloignées déjà du type indo-européen commun. Elles présentent presque toutes à des

degrés divers les mêmes altérations. Toutefois les trois langues attestées à la date la plus ancienne, le hittite, le grec et l'indo-iranien, n'avaient pas encore réalisé tous ces changements à la date où ont été rédigés les plus anciens textes et n'en présentent qu'une partie dans leur période archaïque ; c'est ce qui fait que ces langues ont, en grammaire comparée, une importance particulière.

Depuis au moins le premier millénaire av. J.-C., les emprunts de mots qu'ont faits les langues indo-européennes l'ont été pour la plupart à d'autres langues indo-européennes : le latin doit beaucoup au grec, les langues germaniques ont reçu des mots latins, les langues romanes occidentales ont emprunté à des parlers germaniques, et de même dans nombre de cas. Ces emprunts n'ont donc pas entraîné de déviations du type indo-européen, et en maintenant un contact entre les langues du groupe, ils ont contribué à leur conserver, dans l'ensemble, un air d'unité. D'une manière générale, cet air d'unité a été maintenu par ceci que les actions de civilisation se sont, depuis trois mille ans, exercées surtout d'une langue indo-européenne sur une autre.

III

A l'égard de la prononciation, on constate trois changements essentiels :

1° Les finales tendent à s'altérer. Les occlusives finales ne sont maintenues qu'en indo-iranien, en hittite et en italique : skr. *ábharat* « il portait », av. *barat̰* (même sens), v. lat. *fēced* « il a fait », mais gr. ἔφερε, v. sl. *pade* « il est tombé ». La quantité de la voyelle de la syllabe finale tend à se réduire, et le timbre à s'altérer ; le latin par exemple a profondément altéré presque toutes les voyelles de syllabes finales : *-us* répond à gr. -ος, *-ām* à gr. -ᾱν, etc. L'arménien ancien ne conserve en général rien de la consonne finale du mot et de la voyelle qui précède : *eber* répond à skr. *ábharat*, gr. ἔφερε, et *ed* « il a posé », à skr. *ádhāt*. Comme la syllabe finale du mot est celle qui renferme

la désinence caractéristique des formes grammaticales, ces altérations ont eu pour la morphologie les plus graves conséquences.

2° Le système des sonantes était ce qu'il y avait dans la phonétique indo-européenne de plus original et de plus compliqué. Or, le jeu de la triple valeur (vocalique, consonantique et second élément de diphtongue) de chacune des sonantes ne subsiste nulle part entièrement au début de la période historique. Les diphtongues tendent à se simplifier et fournissent des voyelles unes ; les diphtongues **ei* et **eu*, **oi* et **ou*, devenues **ai* et **au* en indo-iranien et conservées sous cette forme en vieux perse, sont déjà *e* et *o* (longs) en sanskrit ; seuls les textes latins les plus archaïques présentent des diphtongues comme *ei* et *ou* : Plaute disait déjà *ī* et *ū*. Tandis que les voyelles *i* et *u* sont mises en parallèle avec les autres voyelles *a*, *e*, *o*, les sonantes voyelles **ṛ*, **ḷ*, **ṇ*, **ṃ* perdent leur caractère de voyelles simples et brèves : **ṛ* et **ḷ* n'ont plus, à date historique, ce caractère qu'en sanskrit (sous la forme *ṛ*) ; **ṇ* et **ṃ* ne l'ont plus nulle part, et figurent en indo-iranien et en grec sous la forme *a* ; en germanique par exemple, **ṛ*, **ḷ*, **ṇ*, **ṃ*, sont représentés par des diphtongues *ur*, *ul*, *un*, *um* ; de même en latin par *or*, *ul*, *en*, *em* ; etc. Enfin les formes consonantiques des sonantes deviennent de plus en plus de vraies consonnes non vocalisables, ainsi quand le **w* (*u* consonne) devient la spirante labio-dentale *v*, comme en roman, en allemand, en slave, en sanskrit, ou un *g* (*gw*) ou un *b* (à l'initiale du mot), comme en brittonique, en arménien, en persan (dans certains cas), etc. Tous ces changements ont abouti de bonne heure à ruiner le système des sonantes, et, par là, à obscurcir les alternances vocaliques. Du jour où **e* et **o* ont ont cessé d'être clairs dans les diphtongues **ei*, **eu*, **oi*, **ou*, les alternances vocaliques étaient entamées ; elles l'étaient plus encore quand **i*, **u*, **ṛ*, **ḷ*, **ṇ*, **ṃ*, cessant d'être parallèles, n'étaient plus des formes reconnaissables du degré vocalique zéro. La ruine du système des sonantes entraînait donc l'altération et la réduction des alternances vocaliques, c'est-à-dire d'un des procédés essentiels de la morphologie indo-européenne.

3° Le ton, qui était une simple élévation de la voix, disparaît soit après avoir exercé une action, comme en germanique, soit sans laisser de traces, comme en celtique, ou se charge d'éléments d'intensité, comme en baltique ou en slave; dans le premier cas, un élément de la morphologie est éliminé; dans le second, il est transformé. D'autre part, le rythme cesse d'être purement quantitatif; la quantité elle-même s'altère, ou disparaît tout à fait, comme en grec (dès le IIe siècle av. J.-C.), en latin (au cours de l'époque impériale), ou en arménien. Devant des groupes tels que **tr* les syllabes changent de quantité: skr. *pitré*, hom. πατρί ont une première syllabe longue; mais att. πατρί, lat. *patrī*, etc. ont une première syllabe brève; le lat. *equos* a une première syllabe brève comme *sequor*, tandis que le sanskrit oppose la syllabe longue initiale de *áçvaḥ* « cheval » à la brève de *sácate* « il suit » (cf. p. 92). Le letto-lituanien et le persan, qui sont à peu près seuls à avoir conservé jusqu'à présent les oppositions de voyelles longues et brèves à l'intérieur du mot, les ont atténuées ou perdues à la finale. La structure du mot change ainsi; l'égalité des diverses parties n'existe plus, un sommet d'intensité tend à se créer, et il en résulte des modifications profondes qui, du reste, ne commencent guère d'apparaître avant l'époque de l'ère chrétienne. En latin une prononciation particulière de la syllabe initiale a bouleversé l'économie générale du mot indo-européen. Le germanique et le groupe gaélique du celtique ont eu un accent d'intensité initial qui a agi plus tard et qui a persisté. La perte du rythme quantitatif, le développement d'un accent d'intensité ne laissaient rien subsister de la structure générale de la morphologie indo-européenne, comme on l'a vu p. 187.

Le système phonique a donc changé partout, et ces modifications ont eu pour conséquence de disloquer le système morphologique et syntaxique. D'autres changements, moins généraux que les précédents, ont agi dans le même sens; par exemple l'élimination de **y* qu'on constate en grec a détruit l'unité de type du présent en **-yę/o-* et abouti à la constitution de types multiples du présent (et de verbes, en général): types

en -άω, -έω, όω, -άζω, -ίζω, -έυω, -αίνω, -ύνω, etc. Toutes les langues présentent des faits analogues : les changements phonétiques suffisaient à rendre nécessaire une transformation de la morphologie.

IV

Même indépendamment de la phonétique, le système morphologique tendait à se transformer.

Le type morphologique indo-européen était d'une extrême singularité en même temps que d'une grande complexité.

Le mot n'y apparaissait qu'en combinaison avec des éléments flexionnels : le français a un mot « pied » ; l'indo-européen n'avait qu'un nominatif sg. **pṓts*, un accusatif sg. **pódm̥*, un génitif-ablatif sg. **pedé/ós*, un nominatif plur. **pódes*, etc. Un « mot » signifiant « pied » ne ressortait donc pas clairement. Du moins, dans le système morphologique indo-européen, le thème se laissait reconnaître, surtout dans le type athématique. Mais, au fur et à mesure que les altérations phonétiques et les innovations grammaticales ont soudé le thème et la flexion et que le type thématique a prévalu, il y a eu de moins en moins de thèmes reconnaissables : le latin n'a, pour indiquer le « loup », ni un mot ni un thème isolable ; il n'a qu'un ensemble de formes : *lupus, lupe, lupum, lupī, lupō, lupōs, lupōrum, lupīs*. Rien de moins clair qu'un pareil procédé.

Toutes les langues indo-européennes ont donc tendu plus ou moins fortement, plus ou moins tôt, à simplifier et même à éliminer la flexion et à opérer avec des mots aussi peu variables que possible, et finalement invariables. Le système flexionnel indo-européen apparaît ainsi comme une réussite provisoire entre le type pré-indo-européen sans flexion ou à flexion peu développée, qui se laisse entrevoir (v. p. 151 et suiv. et p. 192), et les systèmes modernes dénués de flexion ou à flexion très réduite, comme ceux du persan, de l'anglais, du français, etc.

Il suit de là une modification radicale et du détail des formes et de tout le type morphologique et syntaxique.

Mais si la direction générale des changements est partout la même, les modifications n'ont pu avoir lieu que peu à peu. La morphologie est l'élément le plus stable de la langue. Le système ne peut changer que par des accommodations successives. Par exemple, le grec a éliminé l'optatif et le parfait indo-européens. Mais, avant d'éliminer l'optatif, il en a modifié beaucoup de détails. Avant d'éliminer le parfait, il en a largement étendu l'emploi et développé les formes, donnant par exemple des parfaits à des verbes dérivés qui n'en comportaient pas en indo-européen. La ligne suivie par l'évolution est donc sinueuse et les faits complexes.

Les traits par lesquels la tendance générale se manifeste partout sont les suivants.

Le type de formation au moyen des racines cesse d'être employé, et, sauf dans les périodes anciennes des dialectes indo-iraniens, n'apparaît plus dans les langues attestées. Ainsi, pour le verbe, au lieu des thèmes verbaux multiples et indépendants qu'a conservés l'indo-iranien et dont la langue homérique et même l'attique laissent encore entrevoir quelque chose, il tend partout à se constituer des « conjugaisons » comprenant seulement deux thèmes dont les rapports mutuels sont plus ou moins définis. En grec, la substitution de la conjugaison à deux thèmes à la variété ancienne des thèmes rattachés indépendamment à la racine a eu lieu en pleine période historique : de la racine i.-e. **men-* « rester », le grec ancien avait deux présents : μένω et μίμνω, un futur μενέω (att. μενῶ), un aoriste ἔμεινα, un parfait μεμένηκα, soit cinq thèmes distincts ; le grec moderne n'a plus que deux thèmes, celui de μένω et celui de ἔμεινα, et, comme le rapport de μένω et de ἔμεινα n'est pas clair pour le sujet parlant, il a été refait sur ἔμεινα un présent μείνω. En latin, l'institution de la conjugaison à deux thèmes est antérieure aux plus anciens documents : de la même racine, on a, d'une part, un thème d' « infectum » *manĕō*, auquel appartiennent, outre le présent proprement dit, l'impératif *manĕ*, le subjonctif *maneam*, l'imparfait *manēbam*, le subjonctif imparfait *manērem*, le futur *manēbō*, l'infinitif *manēre*, le participe *manēns* ; d'autre part, un thème de

« perfectum », auquel appartiennent le présent du perfectum *mansī*, le subjonctif *manserim*, le plus-que-parfait *manseram*, le subjonctif plus-que-parfait *mansissem*, le futur antérieur *manserō*, l'infinitif *mansisse* ; le supin *mansum* et ce qui s'y rattache constituent un groupe de formes nominales souvent rapproché du perfectum, mais parfois indépendant ; et encore, il faut ajouter que *maneō* est un verbe anomal puisque la forme du « perfectum » ne se déduit pas de celle de l' « infectum » : dans tous les verbes réguliers tels que *amāre*, *audīre*, etc., la forme de l' « infectum » suffit à faire prévoir celle du « perfectum ». Ce qui est vrai du grec et du latin l'est aussi plus ou moins des autres langues, et tout exposé correct de la conjugaison des langues indo-européennes à partir d'un certain moment, variable pour chacune, met en évidence ce système, caractéristique, de la conjugaison à deux thèmes ; le slave, le baltique, l'arménien en fournissent des exemples excellents, mais qui n'ajouteraient rien à la netteté des cas grecs et latins.

La conjugaison une fois constituée, d'abord complexe comme en grec ancien, puis plus simple et réduite progressivement à deux thèmes, les noms cessent de se rattacher directement aux racines : ils s'isolent, comme le lat. *mens* qui n'a plus rien à faire avec *monēre* ni avec *reminiscor*, *comminiscor*, ou bien ils sont tirés de certaines formes de la conjugaison : l'indo-européen avait de la racine **g*$_{1}$*eus-* « goûter » un abstrait en **-tei-*, attesté par skr. *júṣṭiḥ* « satisfaction », got. (*ga-*)*kusts* « examen » ; le grec n'a plus que γεῦσις qui est refait sur γεύομαι. Inversement, le latin a conservé un abstrait en **-teu-* de la même racine, *gustus*, cf. got. *kustus*, mais il a perdu le verbe ancien et emploie un dénominatif *gustāre*, et de même le v. h. a. *kōston*, ou le v. angl. *costian*. Ces deux cas, celui de gr. γεῦσις et celui de lat. *gustāre* indiquent les deux possibilités : persistance du verbe d'où se tirent des noms, ou persistance du nom d'où se tirent des verbes ; ce qui ne subsiste pas, c'est la racine indo-européenne, avec ses formations à la fois verbales et nominales ; à cet égard encore, les exemples grecs et latins représentent ce qui s'est passé sur tout le domaine indo-européen.

La notion de thème, encore applicable aux formes anciennes de l'indo-iranien, cesse de l'être partout ailleurs. En effet, les désinences s'unissent à l'élément final de certains thèmes du type athématique pour former des groupes finaux où l'on ne reconnaît plus ni le thème, ni la désinence, comme il était arrivé pour le type thématique dès l'époque indo-européenne (v. p. 185). Soit par exemple la désinence -σι du datif-locatif-instrumental pluriel grec ; elle s'unit à -εσ- des thème en -εσ-, d'où des formes comme νέφεσ-σι ; comme *-*s*- intervocalique tombe en grec (gén. sing. νέφεος, dat. νέφει, nom-acc. plur. νέφεα, gén. plur. νεφέων), on a vu dans -εσσι une finale caractéristique de cas, et ce -εσσι a été emprunté par toutes sortes de thèmes dans les parlers éoliens et grecs du nord-ouest, d'où des formes comme béot. χαριτ-εσσι, ἀνδρ-εσσι, νικωντ-εσσι, βου-εσσι, lesb. Μακεδόνεσσι, πολί-εσσι, etc. ; en grec du nord-ouest, le -οις du thème thématique λόγοις a ensuite été emprunté et substitué en grande partie à -εσσι, et l'on a : ἀνδροις, ὀντ-οις, βο-οις, type ancien en éléen, et qui s'est répandu dans la κοινή étolienne et achéenne du IIIe siècle av. J.-C. Ailleurs, l'*i* des thèmes en *-i-* a été généralisé, d'où : *homin-i-bus, gener-i-bus,* ou en slave *kamen-i-mŭ* « aux pierres », *sloves-i-mŭ* « aux paroles », etc. Dans tous les cas de ce genre, il se crée une désinence à initiale vocalique comprenant un fragment d'un thème devenu méconnaissable et une désinence ; l'effet de cette innovation est qu'elle permet d'éviter la rencontre d'une consonne initiale de désinence avec une consonne finale de thème ; mais l'innovation n'a pu se produire que si la notion de thème était obscurcie. Au point de vue latin, on ne peut plus parler de thèmes en *-i-*, en *-u-*, etc. : dans une flexion comme celle de *senātus, senātum, senātūs,* la langue n'isolait plus un thème et une désinence ; dans une flexion comme celle de att. πόλις, πόλεως, moins encore, et ainsi de tous les cas.

Il y avait en indo-européen deux sortes de thèmes fléchis de manières différentes : le type thématique (en *-*e*/*o*-) et le type athématique. Le type thématique et aussi le type nominal en *-*ā*-, se terminant par une voyelle, se sont maintenus partout en fondant, en partie dès l'époque indo-européenne, la voyelle finale du

thème et la désinence en une finale une, non analysée par le sujet parlant. Quant au type athématique, il a d'abord perdu toute unité ; les thèmes nominaux en *-*i*- et en *-*u*- ont été rapprochés des thèmes en *-*o*- et en *-*ā*- ; les autres ont tendu à s'éliminer ; ceux qui se sont maintenus le plus aisément sont les thèmes en *-*n*- et en *-*r*-, grâce au caractère spécial de ces sonantes. Dans le verbe, le type athématique (type dit en *-*mi* d'après la forme de la 1re personne du singulier du présent actif, p. ex. gr. τίθημι) s'élimine plus complètement encore que dans le nom ; une langue aussi anciennement connue que le grec n'en a déjà plus guère que les types où le thème se termine par une voyelle : δάμνᾱ-μι (ion.-att. δάμνημι) et δεἰκνῡ-μι ; les langues connues à date plus récente n'en ont que des traces isolées, dont la plus durable a été le verbe « être » : skr. *ásmi*, gr. εἰμι, v. sl. *jesmĭ*, got. *im*, etc. L'unité de flexion a ainsi tendu à se réaliser.

Des divers types athématiques, celui dont la disparition a commencé le plus tôt et a été la plus complète a été celui des thèmes nominaux ou verbaux à suffixe zéro dont gr. εἶμι fournit le modèle pour le verbe, et gr. πούς, ποδός pour le nom. Les uns ont été simplement éliminés ; les autres ont été transportés par analogie dans des catégories de formes qui sont issues de types indo-européens à suffixe ; ainsi le thème **ped*- (**pod*-, **pōd*-) est passé en gotique au type en **u* : *fotus*, d'après l'*u* des accusatifs sg. *fotu* et plur. *fotuns*, qui provient d'une nasale voyelle en fin de mot ; d'autres enfin ont été élargis au moyen de suffixes divers ; ainsi un mot **sem*- « été, année », attesté en avestique (génit. *hamō*, instr. *hama*) est représenté par un thème en *-*ā*- en sanskrit, *sámā*, et en arménien, *am* « année » (de **s°mā*), par un thème en *-*o*- en celtique, irl. *sam*, gall. *hâf*, par un thème neutre en *-*r*- (alternant avec *-*n*-) en germanique, v. h. a. *sumar*, et en arménien (avec un élargissement), *amaṙn* « été ». Là même où ils subsistent, ces mots s'isolent de la racine à laquelle ils appartenaient ; ainsi le thème skr. *diç*- signifie « région » et se sépare de la racine *diç*- « montrer » ; le correspondant latin n'existe que dans la locution toute faite *dicis caussa* (ou *gratia*) ; le grec a dans δίκη un élargissement au moyen du suffixe *-*ā*-, avec un

sens technique très éloigné de celui de δείκνῡμι. C'est au second terme des composés que l'élément radical s'est le mieux maintenu, dans le type lat. *au-spex*; mais là même, il n'est bientôt qu'une survivance, et la racine tend à n'être plus que par exception un thème à elle seule. La perte du sentiment de la racine et l'élimination des thèmes à suffixe zéro ont marché de pair, et ces deux changements se sont facilités l'un l'autre.

Chacune des parties du mot indo-européen avait un degré d'alternance vocalique qui caractérisait la forme; le jeu délicat des alternances, troublé au point de vue phonétique par l'altération des sonantes et des voyelles, obscurci au point de vue morphologique par la perte du sentiment des racines et des thèmes, se réduit peu à peu et perd une grande partie de sa valeur grammaticale. Ainsi, en grec, dès avant les textes les plus anciens, l'alternance des timbres **e* et **o* dans la flexion a disparu, et tandis que le lituanien oppose encore un nominatif *akmů* « pierre » (avec **ō*) à un génitif *akmeñs* (avec **e*), le grec n'a plus que ἄκμων, ἄκμονος, réglant ainsi le génitif d'après le nominatif ἄκμων, l'accusatif ἄκμονα, etc. Certaines langues, comme le slave ou le baltique, ont conservé des alternances dans quelques cas déterminés. Mais aucune des langues indo-européennes attestées, même à la date la plus ancienne, n'a maintenu le type ancien où chacun des trois éléments du mot: racine, suffixe et désinence, avait dans chaque forme grammaticale un vocalisme caractéristique. Par là même, les trois éléments perdaient de leur autonomie.

Quant aux déplacements du ton suivant la forme, beaucoup de langues n'en ont plus trace dès les plus anciens textes; et celles qui en conservent quelque chose les ont restreints d'une manière considérable; le sanskrit n'admet guère d'autre mouvement que celui entre la désinence et la syllabe prédésinentielle; le grec a limité les mouvements du ton par rapport à la fin du mot; le baltique et le slave conservaient peut-être plus de mouvements à date ancienne; mais ils sont connus à une époque relativement basse et laissent seulement entrevoir le jeu ancien du ton. On ne peut donc plus que soupçonner le rôle des mouvements du ton en indo-européen. Cette élimination a contribué aussi à enlever

de leur autonomie aux éléments morphologiques, dont chacun pouvait en indo-européen être relevé par le ton au cours de la flexion d'un même mot.

Tous ces changements aboutissent à transformer en une masse non analysable les trois éléments anciennement distincts du mot indo-européen dont l'unité comportait des articulations sensibles. Soit un mot indo-européen tel que le nominatif **pl̥nos* ; le skr. *pūr-ṇá-ḥ* « plein » donne encore une idée de son articulation, parce qu'il existe aussi : *píparti* « il emplit », *pr̥ṇáti,* etc. Mais les mots isolés got. *fulls,* v. sl. *plŭnŭ,* v. irl. *lān* « plein », apparaissent comme des unités qui ne s'analysent pas ; et, au lieu que le verbe signifiant « emplir » en soit indépendant, les verbes got. *fulljan* (all. *füllen*), v. sl. *plŭniti,* v. irl. (*com-*)*alnur* en sont des dérivés.

Simultanément, la flexion riche et complexe de l'indo-européen a tendu à se simplifier. Les catégories de l'indo-européen n'avaient pas chacune leur marque isolée des autres (v. p. 150) ; par suite l'existence du moyen double le nombre des désinences verbales ; l'existence du duel ajoute trois désinences primaires et secondaires, actives et moyennes, du présent-aoriste et du parfait à celles du singulier et du pluriel. La multiplicité des catégories grammaticales de l'indo-européen avait donc pour conséquence un nombre excessif de formes distinctes.

Ce nombre a été progressivement restreint dans les diverses langues par la suppression de certaines catégories.

On a déjà noté l'élimination universelle du duel coïncidant avec les progrès de la civilisation.

Dans le verbe, un certain type de désinences moyennes n'est conservé au complet que par deux des langues attestées à la date la plus ancienne : le grec et l'indo-iranien, dont ni l'une ni l'autre ne conserve le passif en **-r* attesté par l'italo-celtique : on les voit disparaître au cours de l'histoire de ces langues. En italique, en celtique, comme du reste en hittite et en « tokharien », certaines désinences se sont combinées avec les désinences en **-r*, ce qui a fourni le déponent italique et celtique ; mais, comme ces

formes déponentes ne coexistent pas dans un même verbe avec les formations actives, elles étaient superflues et ont été éliminées ; les langues romanes et le moyen irlandais les ont perdues. Le gotique a encore une partie des désinences moyennes réduites à la seule valeur passive ; les langues germaniques connues à date plus récente ont perdu même ce débris.

L'optatif et le subjonctif sont conservés dans les formes anciennes du grec et de l'indo-iranien, mais les deux modes se réduisent à un seul au cours du développement de ces langues. Quoique connu à date relativement ancienne, l'italique n'a qu'un seul mode distinct de l'indicatif, et ce mode a en grande partie une origine indépendante et du subjonctif et même de l'optatif attestés par l'accord du grec et de l'indo-iranien ; de même le celtique et le germanique. Plus avancé encore, le slave n'a plus que l'indicatif et n'a ni subjonctif ni optatif.

Le parfait, qui était une formation athématique radicale caractérisée par des désinences propres et par un thème spécial souvent pourvu d'un redoublement, a fini par disparaître partout, soit qu'il ait été éliminé simplement comme dans les dialectes indo-iraniens moyens et en arménien, soit qu'il subsiste seulement au participe actif, comme en slave et en baltique, ou moyen, comme en grec moderne, soit qu'il se soit fondu avec l'aoriste, comme en latin, en irlandais et en germanique. En grec et en indo-iranien, l'élimination a eu lieu à une date historique ; ailleurs, elle est antérieure aux premiers documents.

La déclinaison offrait un aspect incohérent (v. p. 342). Certains cas, comme le nominatif, le datif, n'ont qu'une valeur grammaticale ; d'autres, comme le locatif, l'ablatif, l'instrumental, ont au contraire une signification concrète ; d'autres enfin sont à la fois grammaticaux et concrets : l'accusatif, qui est à la fois le cas du complément direct et un latif ; le génitif, qui est le cas du complément du nom et un partitif. De plus, chaque cas était exprimé par des formes diverses. Il y a eu de grandes simplifications. Certaines langues tendent à éliminer les cas à valeur concrète, ainsi le grec qui n'a plus ni locatif, ni ablatif, ni instrumental distincts. D'autres, au contraire, comme l'ar-

ménien, gardent distincts les cas concrets : locatif, ablatif et instrumental, mais tendent à confondre les cas grammaticaux : l'arménien confond en grande partie le nominatif singulier avec l'accusatif singulier, le génitif avec le datif et confond le nominatif avec le vocatif. Les autres langues présentent des types de simplification intermédiaires entre ces deux types extrêmes. Les dialectes italiques ont conservé des cas à valeur locale : l'osque a encore le locatif et l'ablatif. Le germanique au contraire ne conserve bien que les cas grammaticaux. Les langues indo-européennes ne sont du reste jamais parvenues à supprimer l'emploi des mêmes formes pour les cas concrets et les cas grammaticaux, et l'accusatif a toujours gardé sa double fonction.

Seule l'addition des prépositions a permis d'exprimer précisément les nuances concrètes, ainsi dans lat. *eo in urbem, sum in urbe, uenio ex urbe.* Par suite, l'usage a tendu à s'établir de mettre une préposition partout où il y a un sens concret à exprimer. Dans une langue comme le grec où le nombre de cas s'est réduit, la préposition était indispensable ; ἐν avertit que οἴκῳ a la valeur « locative » dans ἐν οἴκῳ ; εἰς, qui, dans la plupart des parlers, a été différencié de ἐν, indique que οἶκον a la valeur « lative » dans εἰς οἶκον, et ἐξ indique que οἴκου a la valeur « ablative » dans ἐξ οἴκου. Mais, même dans une langue comme le slave, où des cas non ambigus à valeur concrète ont subsisté, l'emploi des prépositions est devenu constant là où le sens est concret, et les formes, pourtant bien définies, du locatif slave sont accompagnées de prépositions. En latin, la forme commune d'ablatif-instrumental-locatif sans préposition indique les sens un peu vagues d'instrument, de manière ; elle n'a un sens concret qu'avec *ex, ab* pour indiquer le point de départ, avec *in* pour indiquer où l'on est, avec *cum* pour indiquer l'accompagnement.

D'autre part, il y a toujours eu des désinences qui servaient à plusieurs cas, par exemple la désinence en **-es* (**-os, *-s*) du génitif-ablatif singulier athématique, et ceci a servi de point de départ à la confusion totale du génitif et de l'ablatif en grec, en baltique et en slave ; les cas à **-bh-* et à **-m-* (v. p. 298 et suiv.)

qui ont eu au début un caractère adverbial, ont facilité et sans doute même provoqué des confusions des formes casuelles, surtout en italique, en celtique et en germanique.

La simplification de la flexion, qui est commune à toutes les langues indo-européennes, s'est poursuivie dans les langues modernes : toute déclinaison a disparu dans un grand nombre de langues, notamment en persan et dans les principales langues romanes. La flexion verbale elle-même, qui se maintient en une certaine mesure en iranien moderne et dans les langues romanes, est réduite à peu de chose en anglais, où le genre n'existe pas non plus à proprement parler, et où les mots sont ainsi presque invariables. Les plus évoluées des langues indo-européennes en sont venues à différer presque autant du type de l'indo-européen commun que celui-ci diffère des types polynésien ou soudanais.

V

Les transformations du type morphologique s'accompagnent de transformations parallèles de la phrase.

La phrase indo-européenne se composait de mots autonomes, dont chacun suffisait à exprimer un sens complet et la fonction remplie. Quand, par la suite, les noms ont réduit, puis perdu la déclinaison, la fonction des noms dans la phrase a été indiquée par deux procédés nouveaux, tous deux inconnus à l'indo-européen :

1° Un ordre de mots à valeur grammaticale. En français ou en anglais, la place du nom suffit en général à en indiquer la fonction : *le père aime le fils* indique par l'ordre ce que le latin indiquait par la flexion : *pater filium amat, filium pater amat, amat filium pater,* etc., et l'ordre est la seule marque de la différence de valeur grammaticale, si bien que, en renversant l'ordre et en disant : *le fils aime le père,* on renverse le sens.

2° Des mots accessoires. Le français indique par *de* ce que le latin indique par les diverses formes de flexion : *patris domus* « la maison du père », *uiri domus* « la maison de l'homme », *mu-*

lierum domus « la maison des femmes », etc. La personne est exprimée par des petits mots : *je, tu, il* (*elle*), *nous, vous, ils* (*elles*) ; en français, ces petits mots n'existent plus d'une façon indépendante et ne se rencontrent qu'avec le verbe : dans *j'aime* ou *je finis,* le français est donc près d'avoir restitué une flexion, flexion à préfixes au lieu de la flexion suffixale indo-européenne.

Ainsi les mots accessoires joints à d'autres mots perdent, avec leur autonomie, leur signification propre et deviennent des outils grammaticaux ; de bonne heure, les préverbes, indépendants en indo-européen, ont été joints soit à un nom soit à un verbe ; ils deviennent des sortes de préfixes, chose nouvelle en indo-européen : on peut dire en grec classique ἀνδρὶ σύνεστιν ou σὺν ἀνδρί ἐστιν, mais συν n'est plus un adverbe ; on peut dire en latin *agmine coeo* ou *cum agmine eo,* mais *cum* ne s'emploie pas seul. Et ainsi de toutes les langues, une fois passée la période archaïque.

La structure de la phrase a donc changé. Le changement a été plus ou moins complet suivant que la flexion a été plus ou moins simplifiée ; mais partout il a eu lieu dans le même sens, et a abouti à accroître la fixité de l'ordre des mots, de manière à lui donner une valeur grammaticale, et, d'autre part, à créer des mots accessoires, prépositions, conjonctions, auxiliaires verbaux, dont la fonction est de marquer le rôle des autres mots dans la phrase.

Du type flexionnel singulier de l'indo-européen, la langue a passé à un type banal où les noms tendent à être invariables.

Par là, la phrase, au lieu de se composer de mots autonomes, a tendu à être faite avec des groupes de mots dépendant les uns des autres. La « rection » s'est introduite ; il y a eu des « compléments » de verbes et des « compléments » de noms. Un datif indo-européen avait sa valeur propre ; mais dans lat. *hominī noceō,* le datif *hominī* est « régi » par le verbe *noceō.*

L'état de langue que représente la langue homérique comporte encore une phrase à mots autonomes ; celui qu'offre la prose attique de Platon et des orateurs présente une phrase à groupes

nominaux où des noms sont liés entre eux. Le latin classique opère avec des mots autonomes, les langues romanes et en particulier le français avec des groupes de mots.

A cette nouveauté a contribué la création de l'article, qui n'est pas chose universelle. La langue homérique n'a pas encore l'article ; déjà l'attique a un article entièrement constitué. Le latin classique ignore l'article, qui est un élément essentiel des langues romanes. L'arménien qui a un article différent à tous égards de l'article grec ou de l'article des langues romanes, a dès ses premiers textes des groupes nominaux liés et a tendu à faire ses phrases à l'aide de groupes de mots rigides avec un ordre de mots de plus en plus fixe. — Le slave, qui n'a pas développé un article et qui a gardé une déclinaison riche, a un ordre de mots relativement libre, des groupes de mots relativement souples.

VI

Le vocabulaire varie profondément d'une langue indo-européenne à l'autre, comme on l'a noté p. 383, et le nombre des mots indo-européens qui se sont conservés dans toutes les langues de la famille ou, du moins, dans la plupart d'entre elles est petit. Chaque langue a beaucoup de termes qui n'ont de correspondant dans aucune autre ; grâce à la multiplicité des langues indo-européennes et à la variété de leurs vocabulaires, et par suite du fait que le nombre des combinaisons admises par les phonèmes dans un type de langue donné n'est pas immense, on trouve souvent pour ces termes dans une langue ou dans une autre quelques rapprochements étymologiques défendables ; mais c'est peu de chose qu'une étymologie qui n'est pas évidente et qui n'est que possible.

On ignore à quelles langues l'indo-européen s'est substitué dans les pays où il s'est répandu, et aussi quelles langues parlaient les populations dont les civilisations ont agi sur celles des peuples de langue indo-européenne. Quand un mot d'une langue donnée n'a pas de correspondant exact dans une autre

langue de la famille, on n'a pas le droit de chercher à tout prix une étymologie indo-européenne ; chaque vocabulaire comprend des emprunts à des langues qu'on ne connaît pas, et qui peut-être n'ont laissé aucune trace ; c'est une des erreurs les plus graves — et les plus fréquemment commises — que de croire que tout mot sanskrit, grec, germanique, etc., qui n'est pas emprunté à une langue connue, soit indo-européen ; personne ne pose explicitement ce principe absurde ; mais, chercher, comme on le fait souvent, une explication indo-européenne de tous les mots de chaque langue de la famille, c'est raisonner comme si on l'admettait.

En faisant ces tentatives, on s'autorise parfois de ce qu'un mot a l'aspect indo-européen ; mais rien n'est plus trompeur ; les mots étrangers empruntés par voie orale sont presque immédiatement ramenés au type général de la langue, et ne se distinguent guère des anciens mots par leur aspect général : rien n'avertit qu'un mot français, comme *rail,* est un emprunt anglais de date récente (abstraction faite bien entendu de la prononciation pédante *rèl*). Rien dans la forme n'indique que gr. πεῖνα ou δίψα, que lat. *famēs* ou *sitis,* que got. *hūhrus,* v. h. a. *hungar* « faim », que v. sl. *alŭkati* et lit. *álkti* « avoir faim » ne soient pas des mots indo-européens : mais, comme tous ces mots sont isolés, il est arbitraire de chercher une origine indo-européenne à chacun.

Les seules correspondances sûres sont celles qui permettent de poser des mots indo-européens définis par des formes grammaticales particulières et par un sens spécial, et qui ne se limitent pas à une communauté de racine. Pour le détail du vocabulaire, chaque langue a ses termes propres, et l'on ne saurait se flatter de comprendre un texte d'une langue indo-européenne inconnue, indépendante des groupes établis (germanique, slave, indo-iranien, etc.), à l'aide du vocabulaire des autres. Sans les originaux sanskrits, totaux ou partiels, qu'on en possède, les textes « tokhariens » découverts en Asie centrale seraient demeurés inintelligibles en dépit du caractère nettement indo-européen de la langue ; sans les idéogrammes qui ont permis de deviner le sens général des phrases, on n'aurait pas

interprété le hittite ; et ce n'est jamais à l'aide de l'étymologie que le sens des mots hittites a été fixé ; tout au plus l'étymologie est-elle venue parfois apporter une confirmation utile.

VII

La différenciation des parlers indo-européens avait commencé au temps de l'unité de la nation indo-européenne, et la séparation a rendu plus profondes les différences dialectales anciennes de date indo-européenne. Ainsi l'indication du prétérit par les seules désinences n'était pas assez nette : par suite, dans les parlers où il n'y avait pas d'augment, c'est-à-dire dans tout le groupe du nord-ouest, du slave à l'italo-celtique, le prétérit a dû être caractérisé par des formes particulières du thème, et ceci de bonne heure. Cette particularité, qui remonte à une différence dialectale indo-européenne, explique par exemple nombre de différences de structure entre le grec et le latin.

Puis, à l'intérieur de chacun des groupes nationaux qui se sont constitués avant le début de l'époque historique des peuples de langue indo-européenne, il y a eu de nouvelles divergences qui ont abouti à la formation de dialectes dans ces groupes mêmes. Et les événements historiques, en constituant des groupes étendus de langue plus ou moins sensiblement une, comme en grec l'ionien, le dorien, etc., ont créé, dans chaque grand groupe, des groupes distincts.

On désigne sous le nom de grec commun, de slave commun, de germanique commun, etc., l'ensemble des particularités réalisées avant l'époque historique, qui sont propres à tous les dialectes grecs, slaves, germaniques, etc., c'est-à-dire à chacun des groupes nationaux en son entier et qui proviennent des particularités fixées à l'époque de vie nationale plus ou moins commune des populations qui emploient les parlers grecs, slaves, germaniques, etc. ; le grec commun est donc à l'ionien, au dorien, à l'éolien, etc., ce que l'indo-européen est au grec, au slave, au germanique, au celtique, etc.

Mais tout fait qui se trouve dans l'ensemble des dialectes d'une langue commune ne remonte pas nécessairement à la période d'unité. Par exemple, un fait grec commun n'est pas nécessairement antérieur à toute division dialectale du grec ; ainsi le passage de **k*^{w} à π s'observe dans tous les parlers grecs ; néanmoins il est postérieur à l'altération dentale de **k*^{w} devant ε au commencement du mot, qui a lieu en ionien et en dorien, mais non en éolien : le **k*^{w} initial du nom de nombre « quatre » aboutit donc à τ dans att. τέτταρες, mais à π dans béot. πέτταρες. Il faut toujours tenir compte de la possibilité de développements parallèles et indépendants. Ce que les naturalistes appellent des faits de « convergence » est fréquent en linguistique.

VIII

Chacune des langues communes auxquelles a abouti à date ancienne l'indo-européen offre des traits particuliers.

La confusion des timbres de **a*, **e* et **o* donne au vocalisme indo-iranien un aspect propre ; il en est résulté la perte des alternances vocaliques portant sur le timbre, et une large extension des alternances portant sur la quantité. Comme la flexion gardait un grand rôle, les formes ont été souvent élargies et sont ainsi devenues plus claires : le génitif en *-ānām* des thèmes en *-a-* et en *-ā-*, l'addition de *-mi* dans les 1res personnes thématiques telles que skr. *bhárāmi* (au lieu de **bhárā*) sont des innovations caractéristiques.

En grec, l'affaiblissement général de la prononciation des consonnes, qui a entraîné dès avant l'époque historique une altération profonde des **s*, **y* et **w*, et, par suite de l'amuissement de ces consonnes entre voyelles, de nombreux hiatus, a transformé l'aspect des mots indo-européens. La morphologie a été simplifiée : dès les plus anciens textes, les cas à valeur concrète, locatif, ablatif, instrumental, n'ont plus d'expression propre. Le verbe, tout en gardant de vieilles formes, a été organisé en une conjugaison à thèmes multiples.

Les occlusives indo-européennes ont subi en germanique une mutation, si bien que l'aspect des mots y diffère fortement de celui des mots des autres langues. Le verbe a été organisé en une conjugaison à deux thèmes opposant le présent au passé. Il a été constitué une flexion spéciale de l'adjectif.

En somme, chacune des langues communes issues de l'indo-européen se reconnaît à des traits originaux. Longtemps avant l'époque historique, l'unité indo-européenne était remplacée par des unités multiples, différentes entre elles, et qu'il est aisé de caractériser.

CONCLUSION

I

Aux dates où des textes écrits font connaître les groupes dialectaux indo-européens conservés, chacun d'eux apparaît distinct de tous les autres et caractérisé par des innovations propres aussi importantes que nombreuses. Les langues même le plus anciennement attestées ont donc un aspect déjà différent de l'indo-européen. Dès le début de la tradition, chaque langue forme un système dont l'indo-européen a fourni les éléments, mais qui est autre que le système indo-européen.

On est encore trop peu fixé sur les conditions générales dans lesquelles les langues se transforment pour qu'il soit licite de rien affirmer sur les conditions des innovations propres à chaque groupe indo-européen. Mais ce qu'on sait conduit à penser que certains traits au moins résultent du mélange de populations de langue indo-européenne avec des populations parlant d'autres langues. Si, par exemple, à date préhistorique, le grec a réduit à cinq les huit cas de la déclinaison indo-européenne, supprimant toute forme propre aux cas à valeur concrète : ablatif, locatif, instrumental, et ne gardant que les cas grammaticaux : nominatif, vocatif, accusatif, génitif et datif, si ni Homère ni aucun dialecte ne présente un sixième cas, on sera tenté d'attribuer cette innovation à une influence de la population à laquelle se sont mêlés les colons de langue indo-européenne établis sur le sol hellénique ; car là où elle a rencontré des conditions favo-

rables à sa persistance, la déclinaison s'est mieux maintenue, et l'arménien, le lituanien et le slave ont aujourd'hui encore une riche déclinaison ; les cas à valeur concrète surtout s'y sont bien maintenus : le lituanien, le polonais, le petit russe et aussi l'arménien oriental moderne distinguent sept des huit cas indo-européens, l'arménien oriental emploie couramment encore aujourd'hui l'ablatif, le locatif et l'instrumental que le grec ignore dès le début de la période historique.

Mais partout où ils se sont établis, les dialectes indo-européens ont éliminé des langues parlées auparavant, si bien que le plus souvent on ne sait rien des idiomes non indo-européens dont ils ont pris la place. Et là où il a subsisté, au voisinage de dialectes indo-européens, des langues sans doute apparentées aux idiomes des anciens occupants du pays, on n'a pas encore étudié l'ensemble des faits, et l'on n'a guère fait plus que signaler certaines ressemblances, principalement entre le sanskrit et les langues dravidiennes de l'Inde, entre l'arménien et les langues du Caucase (cf. ci-dessus, p. 24). — D'ailleurs le changement de langue n'est ni la seule ni peut-être la principale des causes qui déterminent les innovations linguistiques : la différence des habitats, des conditions matérielles d'existence, de l'étendue des groupes sociaux, des institutions a sans doute contribué à provoquer des développements divergents d'un seul et même idiome ; pour ne citer qu'un exemple, on conçoit que l'apprentissage du langage par les enfants, et par suite l'évolution de la langue qui en est la conséquence, ait lieu de manière différente dans un petit groupe social, tel qu'une cité grecque antique, où les membres du même groupe se marient entre eux, ou dans un groupe étendu, tel que l'empire romain, où les femmes peuvent être d'origines diverses, ou enfin dans des populations pratiquant des usages matrimoniaux compliqués, comme celles de l'Australie. — En l'état actuel des connaissances, on ne peut donc que décrire les innovations propres à chaque langue indo-européenne, sans prétendre à en déterminer les causes d'une manière précise.

II

Si le caractère original de chacune des langues dénonce en quelque mesure l'influence des populations de langues diverses auxquelles les dialectes indo-européens sont venus s'imposer, en revanche l'unité d'origine se manifeste, on l'a vu au chapitre II, par le parallélisme de leur évolution. Dans le détail, chacune des langues indo-européennes a son histoire propre, et, comme on doit l'attendre, les particularités de phonétique, de morphologie, de vocabulaire deviennent plus différentes de l'une à l'autre au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'ancienne période d'unité. Mais, dans l'ensemble, le développement a été parallèle, et par suite les langues modernes, dont le matériel grammatical est propre à chacune, ont plus de traits généraux en commun que ne le ferait présumer l'indépendance de leurs développements respectifs

Seule la grammaire comparée des langues indo-européennes rend possible l'étude de ces développements indépendants et parallèles. La détermination de la langue commune dont les langues indo-européennes représentent des formes postérieures n'a pas pour but de satisfaire la vaine curiosité de ceux qui voudraient connaître l'aspect de cette langue : cette détermination, qui ne saurait d'ailleurs être obtenue complètement, n'est pas l'objet de la grammaire comparée, ce n'est pour elle qu'un moyen.

L'histoire des langues indo-européennes forme ainsi un ensemble : la grammaire comparée de tout le groupe permet de décrire, en quelque mesure, et parfois avec une certaine précision, les changements intervenus entre la période d'unité et les plus anciens documents de chaque langue ; d'autre part, grâce à l'examen des textes de toutes les dates et de toutes les régions et à la comparaison des parlers vivants, on peut suivre jusqu'aujourd'hui le développement des grands groupes qui se sont constitués à une époque préhistorique. Une grande partie du travail reste à faire ; néanmoins les principaux traits de cette

histoire sont dégagés partout, et sur quelques points le détail commence à être précisé. Si le groupe indo-européen est le plus important du monde, c'est aussi celui dont le développement est le moins mal connu et qui laisse le mieux entrevoir dès maintenant les lois du développement des langues.

C'est en effet pour expliquer les faits particuliers observables à date historique qu'a été constituée la grammaire comparée : *il est, ils sont* est en français une flexion inexplicable ; *est, sunt* n'est pas plus explicable en latin, mais il s'y trouve déjà quelques formes analogues perdues aujourd'hui, comme *fert, ferunt* ; ce n'est qu'en indo-européen que la flexion verbale maintenant représentée par le seul *il est, ils sont* a été normale : c'est donc en indo-européen seulement que ce verbe français s'explique, en retrouvant l'aspect d'une formation normale. Tel est le premier service rendu par la grammaire comparée : elle rend immédiatement compte des formes qui remontent à l'époque indo-européenne. Inversement, c'est la persistance de formes anciennes à l'intérieur du système nouveau qui a rendu possible la grammaire comparée. Une langue se prête d'autant moins à la grammaire comparée que sa morphologie est plus régulière.

Les formes régulières qui se sont constituées entre la période indo-européenne et le début de la période historique de chaque langue, comme l'aoriste grec en -θην, demeurent souvent inexpliquées, parce qu'elles se sont créées dans des systèmes grammaticaux intermédiaires entre le système indo-européen et les systèmes historiquement attestés ; ces systèmes étant inconnus, toute explication de ce qui a pu s'y créer est en l'air : quand on essaie d'interpréter l'aoriste grec en -θην, on est en dehors des conditions normales d'application des méthodes de la grammaire comparée.

Le rôle de la grammaire comparée, c'est, d'abord, d'expliquer dans les langues ce qu'elles ont conservé d'ancien, et notamment les formes « fortes » et les formes anomales, et, en second lieu, dans la mesure du possible, de donner une idée des matériaux avec lesquels se sont bâties les langues historiquement attestées.

Par cela même que, pour trouver l'explication des faits linguistiques, on a dû autant que possible en suivre minutieusement l'histoire depuis la période d'unité ancienne jusqu'aujourd'hui, il a été réuni un recueil immense d'observations sur le développement des langues. La variété d'aspect des langues de la famille dans les différents temps et les différents lieux est infinie. A côté de l'histoire proprement dite des divers idiomes où il n'y a, comme dans toute histoire, qu'une succession de faits particuliers, il se forme, à l'aide de ces données, une théorie générale des conditions dans lesquelles évoluent les langues, c'est-à-dire que l'histoire du groupe indo-européen, maintenant connue en ses grandes lignes, fournit à la science du langage qui commence enfin à se constituer quelques-unes des meilleures observations qu'elle puisse utiliser ; à son tour, cette science, en déterminant les lois générales du langage, permet de remplacer l'empirisme des explications par des doctrines cohérentes et systématiques. Au fur et à mesure qu'on y réussit, les faits qui viennent d'être passés en revue apparaissent sous un nouvel aspect ; mais les résultats acquis par la grammaire comparée sont dans leur ensemble certains ; la science qui maintenant se crée les éclaire et les fait entrer dans des ensembles nouveaux, elle ne les ébranle pas.

APPENDICES

I. — Aperçu du développement de la grammaire comparée

La grammaire comparée a été créée au début du XIX^e^ siècle par des savants allemands et danois.

Les Grecs ont été en rapports étroits avec une foule de peuples étrangers dont la langue avait avec la leur les ressemblances les plus frappantes ; ils n'y ont prêté aucune attention, ou, s'ils ont remarqué des coïncidences, ils n'y ont vu que des curiosités et n'ont tiré de ces observations isolées aucune doctrine. La perte qui résulte de là est immense et irréparable : les Grecs auraient pu observer et fixer des langues qui ont disparu plus tard sans laisser de traces ou qui se sont gravement altérées par la suite ; si l'on avait des notions précises sur les dialectes iraniens, phrygiens, arméniens, thraces, illyriens, italiques, celtiques du III^e^ ou du IV^e^ siècle avant J.-C., tels que des interprètes helléniques n'ont pu manquer de les connaître, la grammaire comparée des langues indo-européennes serait autrement exacte et complète qu'elle ne l'est et ne pourra l'être jamais. Mais les Grecs n'ont pas eu l'idée que tous ces idiomes barbares étaient des formes d'une même langue proche de la leur ; ils n'ont jamais imaginé que le seul moyen de rendre compte des particularités de leur propre langage était de le rapprocher des parlers variés que leurs colons et leurs marins rencontraient de tous côtés. La seule langue qu'ils aient étudiée est celle de leur nation, et ils y ont bien réussi à beaucoup d'égards : quand ils ont eu à

l'écrire, ils ont su ne pas emprunter tel quel l'alphabet syllabique sémitique et, en notant les voyelles, créer l'écriture alphabétique qui, seule, convient aux langues indo-européennes : pour apprécier comme il faut le service qu'ils ont ainsi rendu, il suffit de songer à ce que répandent d'obscurité sur les textes iraniens l'écriture araméenne pour le pehlevi, l'écriture arabe pour le persan. Les philosophes grecs ont exactement reconnu les catégories de la grammaire de leur langue ; les grammairiens ont décrit les particularités dialectales des textes littéraires. Mais ils ne sont pas allés au delà de la constatation des faits, et de leurs tentatives d'explication, purement a priori, rien n'a subsisté ; car ils n'ont pas vu comment on peut rendre compte d'un fait linguistique.

Les Hindous ont eu l'occasion d'étudier de près l'iranien, lequel était un parler semblable au leur à tous égards, et, à l'époque d'Alexandre et du royaume de Bactriane, le grec : ils n'en ont rien tiré. En revanche, ils ont observé leur propre idiome avec une précision admirable ; des détails infiniment menus de l'articulation n'ont pas échappé à l'attention de leurs grammairiens ; ils ont reconnu tous les traits essentiels de leur morphologie, si bien que, à beaucoup d'égards, la grammaire comparée a simplement appliqué à l'indo-européen les observations qu'ils avaient su faire sur le sanskrit. Comme les Grecs enfin, ils ont dès le début adapté au caractère de leur langue l'alphabet qu'ils empruntaient, et ont noté avec soin les voyelles.

Aux Hindous comme aux Grecs, il a manqué la notion du développement historique. Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, cette notion était encore aussi ignorée qu'au temps d'Aristote ou de l'Hindou Pâṇini ; pour rendre compte d'un fait linguistique on ne recourait pas à l'observation des faits antérieurs, mais à des conceptions a priori ; la théorie de la phrase était une application de la théorie des propositions et des jugements, la grammaire générale une partie de la logique formelle : la grammaire de Port-Royal et la grammaire de Condillac en fournissent d'illustres exemples.

Au début du XIX^e^ siècle, une idée nouvelle apparaît de toutes parts et dans tous les domaines : on cesse de prendre des conceptions logiques pour des explications ; l'observation et l'étude abstraite des phénomènes mécaniques, physiques et chimiques, déjà instituées par les Grecs et reprises avec une activité nouvelle depuis le XV^e^ siècle, donnaient des résultats chaque année plus précis et plus nombreux, et permettaient de prévoir d'une manière toujours plus sûre, d'utiliser d'une manière toujours plus complète l'action des forces naturelles. Les faits que présentent les êtres organisés et les sociétés restaients obscurs, parce qu'on prétendait les étudier en y appliquant des idées a priori ; on a compris alors qu'il fallait les observer en eux-mêmes, comme on fait pour les faits physiques ou chimiques.

Mais les phénomènes que présentent les êtres vivants et surtout les sociétés sont complexes ; ils ne se laissent pas, pour la plupart, ramener à des formules abstraites comme un fait de physique. Quand on observe une institution sociale, on aperçoit qu'elle est le produit d'actions successives ; on ne peut donc l'expliquer sans en suivre le développement. Cet examen méthodique des antécédents historiques est ce que le siècle dernier a apporté de plus original et de plus neuf. En mécanique, en physique, en chimie, on a tiré des méthodes d'Archimède, de Galilée, de Newton une infinité de résultats nouveaux, mais la méthode était parvenue à sa perfection, et il n'y a eu qu'à l'appliquer avec une précision sans cesse accrue à tous les objets qu'elle permet d'étudier. La méthode de l'explication historique a été au contraire une création du XIX^e^ siècle (et déjà, en quelque mesure, de la fin du XVIII^e^). L'écorce terrestre, les êtres organisés, les sociétés et leurs institutions sont apparus comme les produits de développements historiques dont le détail ne pouvait être deviné a priori, et dont on ne pouvait rendre compte qu'en observant et en déterminant, aussi exactement que le permettent les données, la succession et les entrecroisements des faits particuliers par lesquels ils se sont réalisés. Et c'est seulement à l'aide des observations ainsi réunies qu'on commence à poser des théories générales relatives au développement des êtres organisés et des sociétés. On est même arrivé à

reconnaître que les corps inorganiques ont eux aussi une histoire.

La grammaire comparée est une partie de l'ensemble des recherches méthodiques que le XIX^e^ siècle a instituées sur le développement historique des faits naturels et sociaux.

Elle s'est constituée lorsqu'on s'est mis à rapprocher systématiquement le sanskrit du grec, du latin et du germanique. Aussitôt que les relations régulières établies entre l'Inde et l'Europe ont donné à quelques Européens l'occasion d'étudier le sanskrit, on en a reconnu la parenté avec des langues européennes ; le fait est indiqué par le jésuite français Cœurdoux dans une note adressée en 1767 à l'Académie des inscriptions, par l'Anglais William Jones dans un discours à la Société de Calcutta en 1786, par le jésuite allemand Paulin de Saint-Barthélemy vers le même temps. Enfin l'attention a été attirée en Europe sur l'importance du sanskrit au point de vue linguistique par le livre de Fr. Schlegel, *Ueber die Sprache und die Weisheit der Indier* (Heidelberg, 1808).

La connaissance du sanskrit a été décisive à deux points de vue pour la constitution de la grammaire comparée. Tout d'abord, le sanskrit a conservé une morphologie archaïque et un système consonantique qui permettent de se faire une idée de ce qu'a pu être l'indo-européen et sans lesquels des traits essentiels de cette langue seraient restés inconnus ou mal connus. En second lieu, les grammairiens de l'Inde avaient analysé jusqu'aux détails les plus menus de la phonétique et de la grammaire de cet idiome archaïque ; dès le début du XIX^e^ siècle, les grammaires de Colebrooke, de Wilkins (1808), de Carey, de Forster, la liste des racines de Wilkins (1815), la publication de l'*Amarakoça* et autres lexiques, provoquée par Colebrooke (Calcutta, 1807), mettaient à la disposition des savants européens les principaux résultats du travail des grammairiens hindous ; dans la mesure très large où le sanskrit représente la phonétique et la morphologie indo-européennes, on avait déjà là une analyse grammaticale de l'indo-européen, indépendante des théories grecques, qui suffisait à renouveler les notions linguistiques et qui reposait sur l'observation des faits.

C'est Franz Bopp, né à Mayence en 1791, qui a le premier tiré des rapprochements du sanskrit avec les langues de l'Europe un ensemble de doctrines. Après un séjour à Paris, qui était alors le principal centre d'études orientales, et où il avait appris le sanskrit en grande partie seul et avec des moyens très imparfaits (le dictionnaire de Wilson n'a paru qu'en 1819), Bopp publie en 1816, à Francfort-sur-le-Main, son premier ouvrage : *Ueber das Conjugationssystem der Sanskritsprache, in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache, nebst Episoden des Ramajan und Mahabharat in genauen metrischen Uebersetzungen aus dem Originaltexte und einigen Abschnitten aus den Veda's* (8°, XXXXVI-312 p.). La grammaire comparée était créée. « Nous devons, disait Bopp, apprendre à connaître avant tout le système de conjugaison du vieil indien, parcourir en les comparant les conjugaisons du grec, du latin, du germanique et du persan ; ainsi nous en apercevrons l'identité, en même temps nous reconnaîtrons la destruction progressive et graduelle de l'organisme linguistique simple et nous observerons la tendance à le remplacer par des groupements mécaniques, d'où a résulté une apparence d'organisme nouveau, lorsqu'on n'a plus reconnu les éléments de ces groupes. » Dès ce premier ouvrage, l'objet essentiel des recherches de Bopp est fixé : il rapproche les formes grammaticales des diverses langues indo-européennes, en se servant particulièrement du sanskrit, et sa justesse de coup d'œil à cet égard est admirable ; mais les rapprochements ne sont pour lui qu'un moyen, et ce qu'il se propose avant tout, c'est d'expliquer les formes en en déterminant l'aspect le plus ancien, le moins mutilé, le plus primitif qu'il lui est possible. Déjà dans ce livre, Bopp explique le futur en *-sya-* du sanskrit par l'addition du verbe « être », skr. *as-*, à la racine verbale : c'est le premier essai de ces explications par agglutination qui devaient tenir tant de place dans l'œuvre ultérieure de Bopp ; l'analyse imaginaire, mais alors usuelle, du verbe en copule et prédicat lui faisait d'ailleurs paraître naturelle une division de skr. *tap-sya-ti* « il brûlera » en « il sera brûlant ». La comparaison des langues attestées donne à ses yeux un moyen de

remonter à un « état primitif » où les formes grammaticale se laissent expliquer directement et où il est possible de les analyser ; en ce sens, Bopp est encore un homme du XVIII^e^ siècle ; il prétend remonter au commencement des choses dont les progrès de la science créée par lui ont fait comprendre à ses successeurs qu'on pouvait seulement connaître le développement historique. La détermination de l'identité initiale des langues indo-européennes n'est donc pas pour lui la fin de la grammaire comparée, et il ne voit dans les changements qui se sont produits depuis l'époque d'unité qu'une déchéance progressive. Bopp a trouvé la grammaire comparée en cherchant à expliquer l'indo-européen, comme Christophe Colomb a découvert l'Amérique en cherchant la route des Indes.

Appelé à l'Université de Berlin en 1821 sur la recommandation de Guillaume de Humboldt, Bopp poursuit dès lors régulièrement ses recherches. Il en expose les premiers résultats dans une série de six mémoires, présentés de 1824 à 1833 à l'Académie de Berlin, qui portent en commun le titre bien caractéristique de *Analyse comparative du sanskrit et des langues congénères*. Dès ce temps la publication de grammaires lituaniennes et le développement de la philologie slave lui donnent le moyen de joindre le balto-slave au sanskrit, au grec, au latin et au germanique ; le déchiffrement de l'avestique par les méthodes rigoureuses d'Eugène Burnouf permettait au même moment de remplacer le persan par une langue iranienne archaïque, celle de l'Avesta. En 1833 paraît la première livraison de la grammaire comparée du sanskrit, du zend (avestique), du grec, du latin, du lituanien, du gotique et de l'allemand, qui ne devait être terminée qu'en 1849 ; le vieux slave figure sur le titre à partir du second volume ; le début de la préface de ce livre (cité ici d'après la belle traduction de Bréal) donnera des vues de l'auteur l'idée la plus précise : « Je me propose de donner dans cet ouvrage une description de l'organisme des différentes langues qui sont nommées sur le titre, de comparer entre eux les faits de même nature, d'étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes et de rechercher l'origine des formes qui expriment les

rapports grammaticaux. Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer... A la réserve de ce seul point, nous chercherons à observer le langage en quelque sorte dans son éclosion et dans son développement... La signification primitive et par conséquent l'origine des formes grammaticales se révèlent la plupart du temps d'elles-mêmes, aussitôt qu'on étend le cercle de ses recherches et qu'on rapproche les unes des autres les langues issues de la même famille, qui, malgré une séparation datant de plusieurs milliers d'années, portent encore la marque irrécusable de leur descendance commune. »

Bopp a créé ainsi la grammaire comparée des langues indo-européennes ; il a vu la plupart des rapprochements qu'on peut faire entre les formes grammaticales des diverses langues et, à ce point de vue, n'a laissé qu'à glaner à ses successeurs ; aucune des langues de la famille n'a échappé à son attention ; il fait figurer l'arménien dans le titre de la seconde édition de la grammaire comparée (1857-1861) ; il a publié sur le vieux prussien et sur l'albanais des mémoires particuliers ; il n'a pas négligé le celtique. — Toutefois si pénétrante qu'ait été son intuition, si large qu'ait été le champ de ses recherches, Bopp laissait beaucoup à faire. Il a eu le mérite de se tenir aux faits positifs en évitant les généralités vagues ; et par là il a renouvelé l'étude des langues ; mais, fautes d'idées générales, il n'a pas pris nettement conscience de sa méthode, et il lui est arrivé d'attribuer à la famille indo-européenne les langues malayo-polynésiennes et les langues caucasiennes du Sud qui n'y appartiennent pas. Il s'est attaché presque exclusivement à la morphologie — qui est en effet l'élément le plus stable de la langue — et, dans la morphologie, à l'analyse de la flexion ; mais il a négligé l'étude de l'évolution phonétique et des règles qui y président ; il n'a examiné ni l'emploi des formes, ni la structure de la phrase. Après Bopp, il restait à suivre de près le développement de chaque langue, à constituer la phonétique historique, la théorie de l'emploi des formes et de la phrase, à poser des règles rigou-

reuses, et surtout à éliminer les spéculations sur les origines, où Bopp poursuit des idées anciennes plus qu'il n'est un initiateur.

Ce travail a commencé du vivant du maître, et dès le moment où ont été publiés ses premiers travaux.

En même temps que Bopp, et d'une manière indépendante, le Danois Rask avait reconnu la parenté des langues germaniques avec le grec, le latin et le balto-slave, et exposé cette doctrine dans une étude intitulée : *Recherches sur le vieux norrois* (*Undersögelse om det gamle Nordiske*), qui était achevée dès 1814, mais qui a paru seulement en 1818, à Copenhague, et dont la seconde partie a été traduite et a paru en allemand dans les *Vergleichungstafeln der europäischen Stammsprachen* de Vater, sous le titre de: *Ueber die thrakische Sprachclasse* (Halle, 1822). Rask a vis-à-vis de Bopp la grave infériorité de ne pas faire intervenir le sanskrit; mais il démontre l'identité originelle des langues qu'il rapproche, sans se laisser aller à de vaines tentatives d'explication des formes primitives; il est satisfait quand il a pu constater que « chaque terminaison de la langue islandaise se retrouve plus ou moins clairement en grec et en latin », et, à ce point de vue, son livre est plus rigoureux, plus moderne que ceux de Bopp.

Tandis que Bopp a négligé les idées générales pour s'attacher à la détermination de détails précis, Guillaume de Humboldt au contraire n'a guère exposé dans ses publications que des idées générales; mais outre l'action personnelle qu'il a eue en favorisant de sa puissante influence le développement de la grammaire comparée, il a contribué à diriger les recherches; partant de l'idée que la langue est une activité, une ἐνέργεια, et non un ἔργον, il voyait dans l'idiome de chaque population la manifestation caractéristique de son activité intellectuelle, et il estimait par suite que toute langue devait être étudiée pour elle-même. Les faits que ces observations ont mis en évidence n'ont pas permis de déterminer les caractères propres de l'activité psychique de chaque peuple, comme l'espérait G. de Humboldt; mais l'examen des choses telles qu'elles sont et des particularités de chaque idiome a abouti à la création d'une science historique.

Comme il était naturel puisque la transformation de la linguistique était faite par des savants de langue germanique, c'est le groupe des langues germaniques qui a été le premier étudié suivant les nouvelles méthodes. Déjà en 1811, Rask écrit dans la préface de sa grammaire islandaise : « Une grammaire n'a pas à ordonner comment on doit former les mots, mais à décrire comment ils sont formés et comment ils changent », et, en rendant compte de ce livre en 1812, Jacob Grimm (né en 1795, mort en 1863) écrivait : « Toute individualité doit être tenue pour sacrée, même dans le langage ; il est à souhaiter que chaque dialecte, fût-ce le plus petit, le plus méprisé, soit abandonné à lui-même, que toute violence lui soit épargnée, car il a certainement ses supériorités cachées sur les plus grands et les plus estimés. » Suivant ce principe il fallait s'attacher à décrire précisément chacune des formes du germanique, et surtout les formes les plus anciennes où, conformément aux idées de ce temps — Grimm est un romantique, — on s'attendait à trouver l'esprit national dans sa pureté, la langue dans sa perfection native. La grammaire allemande de Grimm, dont le premier volume a paru en 1819 (quatorze ans avant le premier volume de la grammaire comparée de Bopp), a été la première description de tout un groupe de dialectes depuis les formes les plus anciennes qui soient attestées, et a par là servi de modèle aux études qui ont été faites ensuite des autres groupes de dialectes attestés par des documents anciens ; les détails les plus délicats y sont relevés avec le soin ou, pour mieux dire, avec la piété d'un dévot ; mais le jeu subtil et complexe des actions et des réactions par lesquelles s'expliquent les faits linguistiques n'est pas encore mis en lumière ; c'est un recueil d'observations plutôt que d'explications. Les lois de la « Lautverschiebung », en vertu desquelles tout le système des occlusives a été pour ainsi dire transposé d'un degré, germ. *f, þ, h* répondant à gr. π, τ, κ ou lat. *p, t, k* ; germ. *p, t, k* à gr. β, δ, γ, lat. *b, d, g* ; h. all. *d* à got. *þ*, etc., sont reconnues et exposées en 1818 par Rask, en 1822 par J. Grimm lui-même ; elles donnent le premier exemple et le premier modèle des « lois phonétiques » sur la connaissance des-

quelles repose la linguistique historique moderne ; elles ont été le fruit de l'observation précise des dialectes et de la recherche des traits originaux qui caractérisent chaque langue.

Pott (1802-1887), de onze ans plus jeune que Bopp, a profité des travaux de ses devanciers, mais il s'est choisi dès l'abord son domaine, l'étymologie, et il y a travaillé d'une manière indépendante, en y apportant une merveilleuse érudition, qui n'était du reste pas bornée aux langues indo-européennes. La première édition de ses *Etymologische Forschungen* est de 1833 pour le premier volume, de 1836 pour le second, contemporaine par conséquent de la première édition de la grammaire de Bopp. Sans règles de correspondances entre les langues rapprochées, l'étymologie n'est qu'un jeu d'esprit et ne comporte pas de démonstrations ; Pott l'a vu, et dès 1833, il écrit ces phrases décisives : « la lettre est un guide plus sûr dans le labyrinthe de l'étymologie que la signification, souvent sujette aux sauts les plus hardis » et : « l'exposition qu'a faite Grimm des transformations phonétiques dans les langues germaniques a plus de valeur à elle seule que plusieurs philosophies du langage ». Pott a créé à la fois l'étymologie et la phonétique comparée des langues indo-européennes ; et, ce qui montre les progrès de la méthode linguistique en peu d'années, son œuvre renferme déjà relativement moins de parties caduques que celle de Bopp.

En même temps que la grammaire comparée était posée, plusieurs philologies se constituaient : celles du sanskrit, de l'iranien ancien, du germanique, du slave, etc. ; elles ont profité des nouvelles méthodes linguistiques et ont contribué chacune pour leur part au rapide progrès de la nouvelle discipline. L'interprétation de l'Avesta, créée par Burnouf avec une sûreté de méthode où la force du bon sens touche au génie, et le déchiffrement des inscriptions en vieux-perse permettaient de compléter et de préciser le témoignage du sanskrit sur l'indo-iranien, c'est-à-dire celui des dialectes qui éclaire le plus l'indo-européen.

La philologie classique s'est montrée longtemps plus rebelle : on n'en doit pas être surpris ; aujourd'hui encore, beaucoup de philologues classiques ignorent la grammaire comparée ou, lors-

qu'ils essaient de l'apprendre, en pénètrent médiocrement la méthode. Lorsque la grammaire comparée s'est fondée, la philologie classique était déjà en renouvellement ; après Wolf (1759-1824) qui avait commencé à étudier la philologie pour elle-même et s'était inscrit à l'Université comme *studiosus philologiae*, des hommes tels que G. Hermann (1771-1848), chef de l'école proprement philologique, et A. Boeckh (1784-1867), véritable fondateur de l'école « archéologique » et initiateur des grands recueils d'inscriptions, ne se sont pas intéressés à la grammaire comparée ou même y ont été hostiles : il leur était pénible de voir des nouveaux venus prononcer sur des questions de grammaire grecque ou latine, à l'aide de langues mal connues et au nom de méthodes impossibles à contrôler pour un helléniste ou un latiniste et d'ailleurs encore peu définies ; les comparatistes inspiraient d'autant moins de confiance que leurs connaissances en philologie classique manquaient souvent de précision (Bopp était un médiocre latiniste) et qu'ils négligeaient la syntaxe, si essentielle aux yeux d'un philologue. Cette mauvaise humeur, bien explicable, n'empêche pas que les travaux de ces savants et de leurs disciples n'aient beaucoup profité à la grammaire comparée. Buttmann a pu ignorer toujours que l'ᾱ dorien représente intact l'état panhellénique, et l'η ionien une altération récente dans le contraste entre dor. ἵστᾱμι et ion.-att. ἵστημι ; mais sa grammaire grecque (1re édit. 1819 — 2e édit. 1830) a été très utile aux comparatistes, de même que les travaux de Lobeck, disciple de G. Hermann, et la réédition du *Thesaurus* grec d'Henri Estienne par la maison Didot de Paris (de 1831 à 1865) sous la direction de Hase et avec la collaboration de quelques autres savants allemands. Pour n'avoir pas été inspirés par les méthodes de la grammaire comparée, ces ouvrages qui apportaient de riches collections de faits n'en ont pas moins contribué à en déterminer les progrès.

En 1852 a été fondée la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* par Adalbert Kuhn, dont l'activité personnelle a eu pour principal objet la mythologie comparée : quand on en parcourt le premier volume, on est frappé de ce que les prin-

cipes ont encore de flottant et d'incertain à ce moment. Une nouvelle génération de linguistes allait les préciser et les fixer, et les volumes suivants de ce périodique révèlent un progrès continu de la méthode linguistique.

A. Schleicher (1821-1868) est animé d'un tout autre esprit que Bopp. Bopp était un philologue qui rapprochait les unes des autres les formes grammaticales des anciennes langues indo-européennes ; Schleicher, pénétré des méthodes des sciences naturelles, a été en quelque sorte un naturaliste qui a systématisé les faits acquis et s'est attaché à poser des lois générales. Dès ses débuts, il s'applique à la phonétique, et, dans ses *Sprachvergleichende Untersuchungen* (1848), il essaie de déterminer les règles d'évolution des groupes qui comprennent un **y* ; il veut poser des lois valables universellement, et non pas propres à telle ou telle langue ; tentative alors prématurée, mais qui devait être reprise un jour.

Il ne se borne pas aux langues anciennes : un séjour dans la Lituanie prussienne lui donne le moyen d'étudier la plus archaïque de toutes les langues indo-européennes actuellement parlées, le lituanien, et, en 1856, il publie à Prague sa grammaire lituanienne, qui est aujourd'hui encore la description la mieux ordonnée de cette langue. La phonétique est ici étudiée pour elle-même, au même titre que la formation des mots et la flexion ; le chapitre qui y est consacré a 79 pages contre 85 accordées à la flexion ; et comme l'étude en repose sur une observation directe de la langue parlée, et non sur l'examen des vieux textes, elle porte, innovation décisive, sur l'articulation et les changements d'articulation, non sur les lettres et les correspondances de lettres d'une langue à l'autre. Une syntaxe détaillée complète cette grammaire, vraiment admirable, qui a fait prendre au lituanien la place qui lui revient dans la comparaison des langues indo-européennes. L'année suivante, en 1857, Schleicher publie les matériaux sur lesquels reposait la grammaire, son recueil de contes, de chansons, d'énigmes et de proverbes lituaniens, accompagné d'un glossaire : aux langues littéraires étudiées

jusqu'alors se joignait enfin une vraie langue populaire. Et par le sujet, et par la manière dont il est traité, le *Handbuch der litavischen Sprache* marque dans le développement de la grammaire comparée une date.

Du fait que le développement linguistique était tenu par Schleicher pour soumis à des règles fixes et constantes, résultait la possibilité de remonter des langues historiquement attestées à une forme plus ancienne, la forme commune supposée par les concordances qu'on y observe : Schleicher a été le premier à tenter de restituer l'indo-européen et d'en suivre le développement sur chaque domaine : c'est l'objet du *Compendium der vergleichenden grammatik der indogermanischen sprachen. Kurzer abriss einer laut-und formenlehre der indogermanischen ursprache, des altindischen, alteranischen, altgriechischen, altitalischen, altkeltischen, altslawischen, litauischen und altdeutschen.* La 1re édition a paru en 1861 — l'année où a été terminée la 2e édition de la grammaire de Bopp — et l'ouvrage répondait si bien à un besoin que, en moins de 15 ans, il en a été publié trois autres éditions. La phonétique occupe tout un tiers de l'ouvrage ; les explications de formes indo-européennes, qui étaient pour Bopp l'essentiel, figurent encore, mais ne jouent plus qu'un rôle secondaire. Bopp et Pott avaient fait les rapprochements et inauguré la comparaison : Schleicher a posé la langue commune, en a déterminé les traits essentiels et l'évolution ; il a eu le tort de voir dans cette évolution une pure décadence, il n'a pas su être toujours fidèle au principe de la régularité qu'il admettait d'une manière générale, mais la méthode qu'il a instituée a été dès lors celle de tous les linguistes et a dominé le développement ultérieur de la science.

Peu d'années après la publication du *Compendium,* en 1868, Fick offrait au public la première édition de son dictionnaire étymologique de la langue indo-européenne. Chacun des rapprochements indiqués y était défini par un prototype indo-européen : la notion de l'indo-européen avait donc pris corps matériellement. Cet ouvrage a eu depuis trois autres éditions (le 1er volume de la 4e, dû à Fick lui-même, est daté de 1890),

que l'auteur a tenues au courant avec une belle jeunesse d'esprit.

Cependant, le matériel de faits sur lequel repose la grammaire comparée s'élargissait, se complétait et se précisait sur tous les domaines.

C'est du sanskrit classique que l'on s'était servi dans les premiers temps de la grammaire comparée ; les publications sanskrites de Bopp (grammaire, glossaire, textes) portent uniquement sur la langue classique, et de même celles de W. Schlegel, Lassen, Burnouf. En 1848, Benfey publie son édition du *Sāmaveda*, avec traduction et glossaire ; en 1849, Max Müller commence son édition du *Ṛgveda* ; en 1851-63, Aufrecht donne une nouvelle édition plus maniable du même texte ; en 1849-59, le *Çatapathabrāhmaṇa* est édité par les soins de A. Weber ; en 1856, l'*Atharvaveda*, par Roth et Whitney : vers 1860, les principaux textes védiques étaient publiés. La grammaire complète de Benfey (1852) tient compte de la langue védique. Enfin le monumental dictionnaire de Saint-Pétersbourg, par Böhtlingk et Roth, embrasse tout le vocabulaire sanskrit depuis les plus anciens textes védiques. — L'*Avesta* était édité à la même époque par Westergaard (1852) et par Spiegel (1852-1858), et en 1864 Justi donnait dans son *Handbuch der Zendsprache* un recueil complet de tous les mots et de toutes les formes grammaticales de l'Avesta. D'autre part, le déchiffrement des inscriptions achéménides a été achevé vers 1850. — Dès lors tous les plus anciens documents de l'indo-iranien étaient à la disposition des linguistes ; on pouvait utiliser les hymnes du Ṛgveda pour l'Inde et, pour la Perse, la reproduction immédiate de longs morceaux émanés de la chancellerie même de Darius et de ses successeurs, ainsi que les gâthâs de l'Avesta ; et ces textes d'une authenticité certaine présentent les formes grammaticales les plus variées et les plus archaïques. Il suffisait de tirer parti de ces matériaux pour renouveler les questions.

La philologie classique avait ignoré la grammaire comparée ; mais l'étude des dialectes, à laquelle l'impulsion était donnée par le livre d'Ahrens, *De graecae linguae dialectis* (1839-1843)

et qu'imposait la découverte de nombreuses inscriptions dialectales, mettait en évidence les inconvénients de ce parti pris : les formes que présentent les divers parlers ne s'expliquent pas les unes par les autres, tandis qu'on en rend compte aisément en remontant au grec commun et à l'indo-européen. C'est Georg Curtius (1820-1885) qui a eu le double mérite de faire connaître la grammaire comparée aux philologues classiques et d'introduire en linguistique les résultats que les hellénistes avaient obtenus. Ses *Grundzüge der griechischen Etymologie* (1858-1862) ont été le premier bon dictionnaire étymologique d'une langue ancienne : les rapprochements y sont mieux contrôlés, les faits philologiques plus complètement indiqués que dans le *Griechisches Wurzellexikon,* déjà précieux, de Benfey (paru en 1839-1842). G. Curtius n'a apporté aucune idée générale essentiellement nouvelle ; mais par ses connaissances philologiques et par son effort pour expliquer le détail de la langue grecque au moyen de la grammaire comparée, il a contribué aux progrès de la science d'une manière éminente et a accompli une œuvre qui était nécessaire : le succès de son dictionnaire étymologique grec, qui a eu cinq éditions (la dernière en 1879), et la fécondité de son enseignement attestent le rôle qu'il a joué.

Pour le latin, Corssen a fait, avec moins de talent, ce que Curtius a fait pour le grec. La *Grammatica celtica* de Zeuss (1853 ; rééditée en 1871 par Ebel) a fondé la linguistique celtique. Enfin les publications de Schleicher et surtout de Miklosich font connaître le vieux slave : le *Lexicon palaeoslovenico-graeco-latinum* de Miklosich a paru en 1862-1865. D'autre part les belles recherches de Vilhelm Thomsen sur les mots germaniques empruntés par le finnois (1870) montraient ce que l'on peut tirer des emprunts pour éclairer l'histoire des langues.

De tous côtés, on le voit, les faits précis affluaient, et surtout, au lieu d'envisager des formes relativement récentes des langues, on remontait aux plus anciens documents de chacune.

Deux traits principaux résument ce développement de la grammaire comparée : la constitution de la notion de l'indo-

européen par Schleicher, et l'accroissement du nombre, de la précision et de l'antiquité des faits considérés.

C'est seulement à la fin de cette période que la grammaire comparée des langues indo-européennes, jusque-là cultivée par les seuls savants allemands (et par quelques Danois tels que Rask, Thomsen), a commencé de se répandre hors de l'Allemagne. De 1866 à 1872, Michel Bréal traduit en français la grammaire de Bopp, en la faisant précéder d'introductions lumineuses; et c'est aussi en 1866 que se constitue définitivement la Société de linguistique de Paris; en 1875, Bréal publie une édition, une traduction et une étude complète des Tables Eugubines.

Au moment où la grammaire comparée se répandait ainsi, allait s'ouvrir une nouvelle période de son développement.

Par le fait qu'on étudiait la succession des textes depuis les plus anciens jusqu'aux parlers modernes et qu'il se constituait des grammaires comparées des langues néo-latines (Diez, G. Paris, Schuchardt), des langues slaves (Miklosich), des langues germaniques, etc., se perdait l'idée que l'explication des formes primitives serait l'objet des recherches linguistiques, et l'on s'attachait à suivre l'évolution de chaque langue. L'étude, poussée toujours plus avant, des langues modernes, sous toutes leurs formes, permettait de se faire une idée plus juste du développement linguistique, et l'indo-européen allait apparaître comme une langue relativement ancienne, non comme une langue primitive. D'autre part, les procédés de démonstration qu'on emploie pour établir des faits positifs relatifs à l'histoire des langues ne sauraient servir à prouver l'exactitude des analyses de formes indo-européennes, et, au fur et à mesure que ces procédés devenaient plus rigoureux, on pouvait moins se dissimuler l'impossibilité de fournir une preuve en matière d'explication des formes grammaticales de l'époque indo-européenne. Après 1875, ces explications ne tiennent plus de place dans les publications nouvelles : la scission entre les conceptions du XVIII^e^ siècle et celles de la grammaire comparée

est dès lors définitive. La grammaire comparée des langues indo-européennes n'a plus pour objet une prétendue période organique, une période de formation dont on ne sait rien ; elle poursuit simplement dans un passé un peu plus reculé les recherches des romanistes, des germanistes, des celtistes, des slavistes, des iranistes, etc., en obtenant des résultats de même ordre et par les mêmes méthodes.

D'autre part, l'étude des formes prises par une même langue à chaque moment en chaque région montrait que les changements ne se produisent pas d'une manière sporadique et arbitraire, mais qu'ils sont soumis à des règles.

Les progrès de la grammaire comparée faisaient apparaître des règles de correspondances fixes là où une vue superficielle ne montre qu'anomalie. Dès 1863, dans le volume XII de la *Zeitschrift* de Kuhn, le mathématicien Grassmann avait exposé comment s'explique l'anomalie apparente de la correspondance skr. *b*, gr. π, got. *b* dans un cas tel que *bódhate* « il observe », hom. πεύθεται « il se renseigne », got. *-biudan* « ordonner » ; cette explication a été reproduite ci-dessus p. 43.

Les occlusives sourdes **p, *t, *k* de l'indo-européen sont représentées en germanique entre sonores (voyelles ou sonantes proprement dites) tantôt par *f, þ, h*, tantôt par *b, d*, γ (got. *b, d, g*) ; on s'est longtemps borné à constater ce double traitement ; en 1877, dans le volume XXIII de la *Zeitschrift* de Kuhn, le Danois K. Verner démontre que la spirante sourde est conservée si la tranche vocalique précédente répond à une tranche tonique sanskrite (ou grecque), qu'elle devient sonore si cette tranche est atone : à skr. *bhrâta* « frère », gr. φράτηρ, le gotique répond par *broþar* « frère », tandis qu'il a *fadar* « père » en regard de skr. *pitâ*, gr. πατήρ.

Cette découverte qui, en même temps qu'elle établissait la persistance du ton indo-européen en germanique commun, rendait compte de plusieurs séries de faits de la grammaire germanique, confirmait la doctrine que Leskien avait formulée l'année précédente dans son livre sur la déclinaison en balto-slave (Leipzig, 1876) : « Dans la recherche, je suis parti du principe

que la forme qui nous est transmise d'un cas ne repose jamais sur une exception aux lois phonétique suivies par ailleurs... Admettre des déviations arbitraires, fortuites, impossibles à coordonner, c'est dire au fond que l'objet de la recherche, la langue, est inaccessible à la science. » Le principe était dans l'air ; il était en effet le terme dernier des tendances de Schleicher et de Curtius ; Scherer l'avait déjà indiqué en 1874 ; Osthoff et Brugmann lui donnent une forme rigoureuse dans la préface du premier volume de leurs *Morphologische Untersuchungen* (1878) : « Tout changement phonétique, en tant qu'il procède mécaniquement, s'accomplit suivant des lois sans exceptions, c'est-à-dire que la direction du changement phonétique est toujours la même chez tous les membres d'une même communauté linguistisque, sauf les cas de séparation dialectale, et que tous les mots dans lesquels figure le son soumis au changement sont atteints sans exception. » Ce principe a provoqué dès l'abord de vives discussions, et la valeur théorique n'en pourra être entièrement déterminée que le jour où la nature exacte et les causes des divers changements phonétiques auront été déterminés et où l'on en aura reconnu toute la complexité, toute la variété. Mais il était en gros conforme aux faits observés dans le développement des langues modernes (romanes, germaniques, slaves, etc.) et notamment des parlers locaux, des patois, rigoureusement exact dans beaucoup de cas parmi les plus importants, vrai dans l'ensemble et toujours propre à servir de règle de méthode : il a dominé les recherches faites depuis, et même ceux des linguistes qui, comme Schuchardt, faisaient des réserves sur sa portée théorique l'ont appliqué en pratique ; les travaux où il n'en est pas constamment tenu compte sont négligeables.

En même temps, la découverte de Verner donnait son absolue rigueur au principe que l'histoire phonétique ne se fait pas avec des ressemblances, mais avec des systèmes de correspondances. Le fait que la différence de traitement du **t* intérieur des got. *broþar* et *fadar* s'explique par la différence de place du ton dans véd. *bhrắtā* et *pitắ*, gr. φράτηρ et πατήρ montrait que le linguiste n'opère pas avec des faits concrets plus ou moins homologues,

mais avec des correspondances pouvant porter sur des faits hétérogènes. Fr. *feu* ou all. *feuer* n'ont de commun que le son et reconnaissent des origines distinctes, tandis que lat. *inguen* « enflure, tumeur », et gr. ἀδήν « gland » ont chance de représenter un même mot indo-européen et que hom. δηρόν et arm. *erkar* « long » continuent un seul et même adjectif i.-e. **dwāro-*. Pour comprendre de pareilles correspondances et voir ce qui est ou non admissible, il faut disposer toujours de connaissances précises sur la phonétique.

L'attention que les linguistes s'étaient mis à accorder aux procédés physiologiques de l'articulation, et dont les *Grundzüge der Phonetik* de Sievers (1re édit. 1876), étaient un brillant témoignage, conduisait d'ailleurs à traiter la phonétique avec une rigueur jusqu'alors inconnue.

Le principe de la constance des lois phonétiques a renouvelé les conceptions sur le système phonique de l'indo-européen.

Après Bopp, Schleicher avait admis que l'indo-européen avait trois voyelles : **a*, **i*, **u*, comme le sémitique (à en juger par l'arabe). Dès 1864, Curtius remarquait que, dans certains mots tels que lat. *decem*, gr. δέκα, v. sax. *tehan*, etc., toutes les langues d'Europe s'accordent à présenter *e* en regard de l'*a* de skr. *dáça* ; mais on se bornait à conclure de là que les langues d'Europe avaient à un moment donné formé une unité, en un temps où l'indo-iranien s'était déjà isolé. Dans son grand ouvrage sur le vocalisme, paru en 1871-1875, Joh. Schmidt (1843-1901), le principal disciple direct de Schleicher, n'avait élucidé que des questions de détail. Vers 1874, on sent de tous côtés l'impossibilité d'admettre qu'un phonème unique se scinde en plusieurs autres, dans une même situation, sans causes définies. De 1874 à 1876, Amelung et, en 1876, K. Brugmann (1849-1919) reconnaissent que la distinction de **e*, **o* et **a*, telle qu'elle apparaît en grec ε, ο, α, en italique *e*, *o*, *a*, en celtique *e*, *o*, *a*, et, avec confusion de *o* et de *a*, en germanique et en balto-slave, représente l'état indo-européen ; l'indo-iranien avait d'ailleurs, d'après Brugmann, une trace de l'existence de i.-e. **o* en ceci que c'est *ā* et non *ă* qui y répond, dans nombre de formes grammaticales,

à gr. *o*, lat. *o*, etc. : par malheur cette doctrine était incertaine, et le caractère purement phonétique de cet *ā* indo-iranien ne paraît pas admissible. C'est une autre observation qui a fourni la preuve du fait que la distinction de **e* et de **o* est indo-européenne : à *k*, *g* du lituanien, le sanskrit répond tantôt par *k*, *gh*, *g*, tantôt par *c*, *h*, *j*, et l'iranien tantôt par *k*, *g*, tantôt par *č*, *ǰ* : on s'aperçoit de toutes parts vers 1877 que skr. *k*, av. *k* apparaissent devant un *a* indo-iranien qui répond à *a* ou *o* des autres langues, et skr. *c*, av. *č* devant un *a* indo-iranien qui répond à un *e* des autres langues ; ainsi skr. *ca* « et » = gr. τε, lat. *que*, mais *káḥ* « qui? » = lit. *kàs* : l'observation est publiée pour la première fois par H. Collitz et par F. de Saussure, enseignée par J. Schmidt, Tegnér (en Suède), Verner et V. Thomsen (en Danemark). Du coup, le vocalisme du grec et de l'osque se révélait comme le représentant fidèle du vocalisme indo-européen, et il devenait nécessaire de faire reposer la grammaire comparée sur la comparaison de toutes les langues ; l'indo-iranien perdait son importance prépondérante ; en même temps, comme la seule grande particularité commune à toutes les langues d'Europe et étrangère à l'indo-iranien se trouvait ainsi conforme à l'état indo-européen, il n'y avait plus lieu d'admettre une période d'unité européenne postérieure à la séparation de l'indo-iranien. Les spéculations sur le caractère primitif de trois voyelles fondamentales **a*, **i*, **u* étaient écartées. Enfin le principe de la constance des lois phonétiques était confirmé : **a* ne s'est pas scindé arbitrairement en *a*, *e*, *o* dans les langues d'Europe ; le double traitement *k* et *č* de **k* en indo-iranien a ses conditions définies ; dès lors on a tenu pour invraisemblable a priori tout scindement arbitraire.

Le consonantisme indo-européen se compliquait en même temps. Schleicher n'attribuait à l'indo-européen qu'une seule série de gutturales. Mais un éminent linguiste italien (mort en 1907), Ascoli, a reconnu deux séries de correspondances distinctes :

skr. *k*(*c*) = lit. *k* = lat. *qu* = gr. π(τ)
— *ç* = — *š* = — *c* = — χ.

Fick, L. Havet et J. Schmidt ont amené à la clarté l'idée que l'indo-européen avait deux séries de gutturales et que ces deux séries sont des phonèmes distincts autant que les labiales et les dentales. Comme ces phonèmes ont des traitements différents en indo-iranien, en baltique, en slave, en arménien et en albanais d'une part, en grec, en latin, en celtique et en germanique de l'autre, on a pu entrevoir ainsi une distinction dialectale à l'intérieur de l'indo-européen.

Dès 1876, Brugmann a montré que des phonèmes indo-européens définis par les correspondances : skr. *a*, gr. *α*, lat. *en*, got. *un*, lit. *in*, et skr. *a*, gr. *α*, lat. *em*, got. *um*, lit. *im*, ont joué dans les éléments morphologiques qui comprennent *n* et *m* le même rôle que joue skr. *ṛ* dans les éléments qui comprennent *r* ; en d'autres termes il y a eu **ṇ* et **ṃ*, c'est-à-dire *n* et *m* voyelles, en regard de *n* et *m* consonnes. Cette constatation a largement contribué au progrès des notions sur le vocalisme indo-européen, en établissant combien l'*a* du sanskrit et l'*α* du grec renferment d'éléments hétérogènes. Et surtout elle a permis de définir la notion des sonantes et de poser une théorie d'ensemble du vocalisme indo-européen.

Ç'a été l'œuvre de Ferdinand de Saussure (mort en 1913) : son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, paru en 1878, a tiré les conclusions des découvertes des dernières années et posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen. Les voyelles les plus fermées **i* et **u* cessaient d'être considérées comme des voyelles essentielles et devenaient les formes vocaliques de **y* et **w*, comme **ṛ*, **ḷ*, **ṇ*, **ṃ* sont les formes vocaliques de **r*, **l*, **n*, **m* : l'indo-européen n'a proprement qu'une seule voyelle qui apparaît avec les timbres **e* et **o* ou qui manque. Chaque élément morphologique a un vocalisme du degré **e*, du degré **o* ou du degré sans voyelle ; l'importance de ces alternances vocaliques dans la morphologie indo-européenne était dès lors mise en lumière. De l'observation des alternances résultait la théorie d'un phonème jusque-là négligé : au degré sans **e* des adjectifs comme skr. *çrutáḥ* = gr. κλυτός ou skr.

tatáḥ = gr. τατός (de **tn̥tós*), des racines **kˌleu-* « entendre » et **ten-* « tendre », répond dans la racine **sthā-* « se tenir », la voyelle skr. *i* = gr. *α* = lat. *a* de skr. *sthitáḥ* = gr. στατός = lat. *status*. Le degré sans **e* des racines à voyelle longue est donc un phonème que définit la correspondance skr. *i* = gr. *α* (resp. ε, ο) = lat. *a*, etc. Or, ce phonème, qu'on a désigné ici par **ə*, à l'exemple de Brugmann, apparaît en seconde syllabe de certaines racines comme skr. *jani-* = gr. γενε- « engendrer » : il y a donc des racines dissyllabiques ; le vieux dogme du monosyllabisme des racines indo-européennes était ruiné. En se combinant avec une sonante précédente, le phonème **ə* donne des sonantes voyelles dites longues (sur la nature phonique desquelles F. de Saussure n'insistait pas et n'avait pas à insister, car elle n'intéresse pas le système) : **ū* est **u* + *ə* : sk. *pūtáḥ* « purifié » apparaît à côté de *pávitum* « purifier », tandis que l'on a *çrutáḥ* « entendu » à côté de *çrotum* « entendre » (skr. *o* représentant **a* + *u*) ; on peut donc appeler **n̄*, **r̄* les groupes **n* + *ə*, **r* + *ə* : le sanskrit a *jā-táḥ* « né » = lat. *nātus* en regard de *jáni-tum* « naître », mais *hă-tá* « tué » en regard de *hán-tum* « tuer ». F. de Saussure établissait ainsi en un système le rôle joué par **ə* en indo-européen.

Ses vues recevaient à ce même moment une confirmation d'une découverte faite par un savant russe, Fortunatov : le grammairien lituanien Kurschat avait reconnu que les voyelles longues et les diphtongues du lituanien sont susceptibles de deux intonations : Fortunatov a constaté que les diphtongues *ir, il, in, im* ont l'une ou l'autre, suivant qu'elles répondent à skr. *r̥*, *a* ou à skr. *īr* (*ūr*), *ā* (lesquels représentent précisément les sonantes longues de F. de Saussure) : lit. *miřtas* répond à skr. *mr̥táḥ* « mort » mais c'est *gìrtas* « ivre » qui se trouve en face de skr. *gīrn̥áḥ* « avalé » (avec un autre suffixe). La réalité des sonantes longues était donc établie par une autre voie que celle suivie par F. de Saussure.

En même temps qu'il résumait et précisait les découvertes antérieures sur le vocalisme, le *Mémoire* apportait, par une innovation, un système cohérent qui embrassait tous les faits,

mettait à leur place les faits connus et en révélait une foule de nouveaux. Dès lors il n'était plus permis d'ignorer, à propos d'aucune question, que chaque langue forme un système où tout se tient, et a un plan général d'une pleine rigueur. Les travaux publiés depuis sur le vocalisme, notamment par Hübschmann et Hirt (mort en 1936), ont précisé des détails, mais n'ont pu que confirmer dans l'ensemble la doctrine posée par F. de Saussure.

Le principe de la constance des lois phonétiques n'a pas été fécond seulement pour la phonétique même et pour la théorie du vocalisme, dont les alternances dominent la morphologie indo-européenne; il a déterminé à deux points de vue un progrès essentiel.

Tout d'abord, il a obligé les linguistes à tenir compte de l'importance de l'analogie. Sans doute on reconnaissait d'une manière générale que l'innovation analogique joue un certain rôle; mais, aussi longtemps que l'on admettait la possibilité de changements phonétiques sporadiques, il n'existait aucun moyen de déterminer ce qui lui était dû; du jour où l'on a défini quelle forme était attendue phonétiquement, il a fallu expliquer le reste, et l'on a vu qu'une grande partie de ce reste provenait d'influences analogiques. Si un ancien **k* est représenté en sanskrit par *k* devant *a* issu de **o* et devient *c* devant *a* issu de **e*, on devrait avoir skr. *sácate* « il suit » en face de gr. ἕπεται, mais **sakante* en face de gr. ἕπονται, lat. *sequontur*; or, on a skr. *sácante* par *c*; ce *c* est dû à l'analogie de *sácate*: inversement le π grec de ἕπεται est dû à l'analogie de ἕπομαι, ἕπονται, etc. Ainsi, la découverte relative au *k* et au *c* du sanskrit imposait l'emploi de l'explication analogique dans une mesure étendue. En 1880, H. Paul, dans la première édition de ses *Principien der Sprachgeschichte*, expose une théorie psychologique de l'analogie; Osthoff (mort en 1909) et Brugmann (mort en 1919) ont donné des exemples d'innovations dues à l'analogie dans leurs *Morphologische Untersuchungen* (1878 et suiv.; voir aussi le livre d'Osthoff sur le parfait, daté de 1884), et V. Henry (mort en 1907) a, dès 1883, exposé l'action de ce facteur dans son *Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque*.

L'analogie ne rend pas compte de tout ce qui est en contra-

diction avec les lois phonétiques. Beaucoup de difficultés s'expliquent par ceci qu'il ne s'agit pas de formes indigènes, mais de formes empruntées à une langue voisine ou à un autre « dialecte » ou même à des textes littéraires. Or, chaque parler local, chaque dialecte a son développement autonome ; et l'extension d'un fait donné n'enseigne rien sur l'extension d'un autre fait, comme l'avait montré Joh. Schmidt (*Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, 1871) et comme le voyaient les romanistes (Schuchardt, P. Meyer, Gilliéron, etc.). Le principe de la « constance des lois phonétiques » obligeait donc à analyser les influences historiques dont chaque langue a conservé les traces. On a vu ainsi par exemple que le latin est plein de mots grecs, le germanique de mots latins, etc. Le résultat le plus décisif de cette série d'observations est dû à Hübschmann (mort en 1908) : en faisant le départ des mots empruntés à l'iranien, ce savant a montré, dans le volume XXIII de la *Zeitschrift* de Kuhn (celui qui contient aussi l'article de Verner, cf. ci-dessus, p. 469), que l'arménien renfermait un élément irréductible à l'indo-iranien et par suite formait un groupe à part ; il a pu dès lors poser les bases de la grammaire comparée de l'arménien qui s'est constituée depuis.

L'application des idées relatives à la constance des lois phonétiques, au système vocalique, à l'analogie, aux dialectes et aux emprunts, et les découvertes qui en avaient été la conséquence obligeaient à reprendre la grammaire comparée de chaque langue et à en reviser tous les détails. Outre les savants dont le nom a déjà été indiqué, il convient de rappeler les noms de Mahlow pour l'indo-européen, Bartholomae (mort en 1925) pour l'indo-iranien, J. Wackernagel, Solmsen (mort en 1911), W. Schulze (mort en 1935), W. Stokes (mort en 1909), Windisch (mort en 1918), Thurneysen, Zimmer (mort en 1910) pour le celtique, Paul, Kluge, Sievers, Noreen, Axel Koch pour le germanique, Berzenberger pour le baltique, Baudouin de Courtenay pour le slave, et d'autres encore. Le moment n'est pas venu de marquer ce qui revient à chaque linguiste dans les découvertes qui ont été faites alors, bien moins encore d'appré-

cier le rôle de ceux qui sont arrivés immédiatement après, comme MM. Kretschmer, Meringer, Streitberg, Hirt, Johansson, Ul'janov, Pedersen, etc. ; les mérites de Leskien pour le balto-slave ou de L. Havet pour le latin, par exemple, n'ont pu être mis dans le relief convenable en une esquisse aussi brève et dont l'unique objet est de marquer les moments essentiels du développement de la grammaire comparée.

De 1875 à 1880, la transformation a été complète : une 4e édition du *Compendium* de Schleicher paraissait encore utile en 1874 ; en 1880, une réédition des ouvrages de Bopp et de Schleicher n'aurait plus eu qu'un intérêt historique. La grammaire grecque de Gustav Meyer, en 1880, est le premier manuel qui repose sur les nouvelles doctrines. En 1866 commence à paraître le grand *Grundriss* de Brugmann qui résume et complète le travail des dix années précédentes ; grâce aux recherches de G. Meyer et de H. Hübschmann, l'albanais et l'arménien occupaient pour la première fois la place qui leur revient dans un manuel de grammaire comparée des langues indo-européennes. Dans le *Grundriss,* Brugmann n'a traité que la phonétique et la morphologie ; mais une partie nouvelle qui manque encore chez Bopp et chez Schleicher était devenue nécessaire ; on sentait l'importance des questions de sémantique sur lesquelles Bréal en particulier attirait l'attention ; B. Delbrück, qui avait posé, dans plusieurs publications, les bases de la syntaxe comparée, et qui avait commencé dès 1871 de faire paraître un recueil intitulé *Syntaktische Forschungen,* a écrit pour le *Grundriss* de Brugmann une syntaxe qui était devenue indispensable : le dernier volume de cette syntaxe comparée est daté de 1900. Il y a tout un domaine de la grammaire comparée, celui de l'emploi des formes et de la théorie de la phrase où B. Delbrück a été un initiateur et où il est demeuré longtemps presque le seul travailleur. Les questions de sens ont ainsi pris enfin la place qui leur revient ; en même temps Bréal analysait avec finesse des changements de signification de formes grammaticales et surtout de mots dans une série de notes et dans son *Essai de sémantique* (1897).

Il n'y a pas lieu d'examiner ici le travail fait depuis 1880 ; dans le détail, une infinité de résultats précieux ont été obtenus, notamment par Joh. Schmidt, et il a paru des manuels excellents sur divers domaines ; mais ni les savants qui ont pris part aux débuts du mouvement de 1875 ni ceux qui se sont joints à eux depuis n'ont introduit de principes nouveaux, et, dans l'ensemble, on a surtout tiré les conclusions des principes déjà posés.

On distingue en Allemagne deux directions principales. A Leipzig, sous l'influence de Curtius d'abord, de Brugmann ensuite, il s'est constitué une tendance à faire de la linguistique pure, en prenant les faits philologiques pour acquis, et à composer des exposés systématiques de chaque question ; c'est à Leipzig que les principes de la rénovation de 1871-1880 ont été formulés expressément ; c'est de l'école de Leipzig que sont sortis la plupart des manuels et des dictionnaires ; la revue *Indogermanische Forschungen*, dirigée par Brugmann et Streitberg, en a été l'organe. A Berlin, sous l'influence de Bopp, puis de Joh. Schmidt, ensuite de W. Schulze, maintenant de M. Ed. Schwyzer, on rencontre un souci plus vif d'examiner directement les faits philologiques et un scrupule à formuler des systèmes d'ensemble. D'autres linguistes, dont Fick et Bezzenberger étaient les principaux représentants, se sont distingués par une manière indépendante, et parfois moins rigide, de traiter les faits. La *Zeitschrift* de Kuhn, dirigée depuis par A. Bezzenberger, E. Kuhn et W. Schulze, et la revue *Glotta*, fondée par M. Kretschmer et par Skutsch, représentent les tendances opposées à celle de Leipzig. Ces diverses tendances se sont complétées heureusement les unes les autres. En dehors de l'Allemagne, on ne pouvait guère citer avant 1925 que deux écoles caractérisées : une école russe, qui a subi l'influence de Baudouin de Courtenay et surtout de Fortunatov, et une école française, fondée par Bréal, et qui a reçu sa marque propre des dix ans d'enseignement de F. de Saussure à l'École des Hautes Études (1881-1891) ; les *Mémoires* et le *Bulletin de la Société de linguistique* de Paris sont l'organe de l'école française. On ne constate du reste entre ces écoles aucune différence essentielle de

principes et de méthodes. A l'influence de F. de Saussure il faut maintenant rattacher le Cercle linguistique de Prague qui s'est largement développé, depuis la publication du *Cours de Linguistique générale* (1916). En outre, l'enseignement personnel de F. de Saussure sur la linguistique générale est continué à Genève par MM. Bally et Séchehaye, qui lui ont donné un caractère nouveau.

Les principes que l'on applique à l'étude historique des langues indo-européennes sont ceux qu'on applique également à l'étude des autres familles de langues, et en particulier à la grammaire comparée des langues sémitiques, des langues finno-ougriennes, des langues indonésiennes, des langues bantou (et des langues africaines en général), etc. Si d'autres langues ne permettent pas de poser des grammaires comparées aussi complètes que celles des langues indo-européennes, c'est qu'aucun groupe n'offre une morphologie aussi complexe que l'est celle de l'indo-européen ; le comparatiste est d'autant plus sûr de lui que les langues étudiées offrent plus de formes anomales ; à cet égard les données indo-européennes sont uniques.

En un sens, on était vers 1900 parvenu à un terme impossible à dépasser : il n'y avait pas de langue, alors connue, attestée à date ancienne ou récente, qui pût être ajoutée au groupe indo-européen ; les inscriptions grecques, indiennes, etc., qu'on continue à découvrir de temps à autre trouvent leur place dans les séries établies et n'apportent que des nouveautés de détail ; les nouveaux textes pehlevis manichéens, les textes sogdiens et « saka » qu'ont apportés les expéditions en Asie centrale (v. ci-dessus p. 62), élargissent et précisent la notion qu'on avait de l'iranien sans la transformer. La découverte imprévue de textes d'Asie centrale qui ont révélé un nouveau groupe indo-européen, celui du « tokharien » (dont aucune forme n'est plus vivante, du reste), n'ajoute pas autre chose que des détails ou des confirmations — précieux les uns et les autres — aux théories déjà établies. Même une trouvaille d'espèce inattendue, et qui fournit des données sensiblement plus anciennes que celles offertes par les anciens textes védiques, iraniens ou grecs, n'a pas renouvelé

l'idée qu'on se fait de l'indo-européen ; le hittite déchiffré par M. Hrozný n'oblige à rien changer d'essentiel aux doctrines exposées ici ; il éclaire nombre de faits, mais il ne transforme pas la théorie générale ; d'ailleurs la comparaison avec le reste de l'indo-européen n'en est pas encore achevée.

En attendant qu'on réussisse à rapprocher de l'indo-européen quelque autre groupe de langues (le sémitique et les langues dites chamitiques qui s'en rapprochent, ou le finno-ougrien ou les langues caucasiennes, par exemple) et à rendre compte ainsi de l'état indo-européen, ou que la linguistique générale fournisse des points de vue nouveaux, on ne pourra que préciser le détail des résultats acquis, en tenant compte du « tokharien » et du hittite ; et ceci seul suppose encore un long travail (surtout en ce qui touche le vocabulaire, dont l'étude, un peu négligée de 1875 à 1900, est maintenant reprise avec activité), car il n'est guère de question qui puisse passer pour traitée complètement.

Mais, si les limites et la structure de l'indo-européen sont fixées en l'état actuel des documents connus, on commence seulement à suivre le développement de chaque langue dans toute son étendue, à déterminer le détail des influences historiques, à ramener les faits à leurs principes et à en déterminer les causes.

Par cela même que l'histoire des idiomes indo-européens n'apparaît pas comme une décadence, et que l'importance des innovations propres à chaque langue se révèle égale ou supérieure à celle des pertes, il ne suffit plus de décrire le système indo-européen et de montrer ce que sont devenus sur chaque domaine les éléments de ce système : chacune des langues présente à chacun des moments de son histoire un système original qu'il est nécessaire de décrire et dont il faut expliquer la formation dans son ensemble. Il appartient à la grammaire comparée de montrer par quelles voies le système indo-européen s'est transformé sur chaque domaine en un système nouveau ; et l'on ne peut prendre une idée de l'originalité de ces systèmes qu'en en suivant l'évolution depuis le début de l'époque historique, en observant dans les parlers actuels les particularités subtiles de la langue vivante et en éclairant par là les obscurités des faits

qu'attestent les textes du passé. Sans parler des langues connues à date relativement récente, comme l'albanais, où les observations personnelles de G. Meyer, de M. Pedersen et de M. Jokl ont permis d'esquisser une histoire, il faut surtout citer ici les travaux de F. de Saussure sur le lituanien : ainsi, dans son article du volume IV des *Indogermanische Forschungen*, F. de Saussure a montré, par un exemple, tout ce qu'il faut de critique avant d'affirmer une interprétation d'une forme d'un vieux texte ; par ses recherches sur l'intonation lituanienne, il a établi tout à la fois la nécessité d'observer les parlers actuels et l'impossibilité où l'on est de rien expliquer sans poser une doctrine qui embrasse tous les faits.

Avec le temps, les langues indo-européennes en sont venues à se ressembler de moins en moins ; ceci tient en partie à l'indépendance de leurs développements, mais aussi à la différence des influences historiques auxquelles elles ont été soumises. Et, d'un autre côté, comme plusieurs d'entre elles ont subi des influences communes, celles-ci présentent des ressemblances qui ne s'expliquent pas par l'unité du point de départ : depuis l'entrée des langues indo-européennes dans la civilisation méditerranéenne, et surtout depuis l'extension du christianisme et de la civilisation gréco-latine, toutes les langues de l'Europe ont une grande quantité de traits communs dans le vocabulaire et dans le sens des mots : de là vient qu'il est plus facile d'apprendre une langue européenne occidentale moderne qu'une langue ancienne ou une langue orientale. On démêle peu à peu les actions et réactions multiples et complexes qui sont dues aux événements historiques ; et l'on voit de mieux en mieux combien on est loin de la réalité quand on cherche à expliquer les faits d'un parler donné dans l'hypothèse simpliste que ce parler résulterait de la transmission ininterrompue de la langue indo-européenne à travers la série des générations jusqu'à l'époque historique. L'établissement de réseaux serrés de faits locaux dans les atlas linguistiques, et surtout l'Atlas linguistique des parlers français de Gilliéron et Edmont, puis celui de la Suisse orientale et de l'Italie par MM. Jaberg et Jud, a montré que l'influence de certains parlers centraux,

et surtout des langues communes, est immense ; l'autonomie des développements locaux ne peut plus être supposée a priori, et le rôle de l'emprunt apparaît plus grand qu'on ne l'imaginait. Il faut déterminer les conditions dans lesquelles s'est transmis chaque mot, chaque forme.

Les changements phonétiques ou morphologiques qu'on trouve dans une langue ne sont jamais que des faits particuliers, bien qu'ils aient lieu chez un nombre indéfini de personnes. Mais on a observé maintenant un grand nombre de ces faits particuliers, au cours de l'histoire déjà longue des divers idiomes depuis l'indo-européen jusqu'à l'époque moderne ; à côté de la grammaire comparée des langues indo-européennes, il s'en est constitué d'autres pour le sémitique, le finno-ougrien, l'indonésien (et, d'une manière plus générale, le malayo-polynésien), le berbère, le bantou, etc. On dispose ainsi d'une vaste collection de faits, et l'on peut étudier les conditions générales de l'évolution du langage : dès 1891, dans ses *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin,* Rousselot avait exposé, d'après des observations précises, comment se produisent certaines innovations phonétiques ; en 1895, le livre, si original, de M. Grammont sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, était un premier essai dans la direction d'une phonétique générale ; il devait être suivi d'études nombreuses, du même auteur, sur d'autres problèmes généraux ; et les résultats devaient s'en inscrire dans le magistral *Traité de Phonétique* (1933). Grâce à la connaissance de plus en plus certaine de la physiologie des mouvements articulatoires, grâce à l'exactitude que permettent d'atteindre les procédés de la phonétique expérimentale (Rosapelly, Pipping, Rousselot, etc.), une interprétation rigoureuse des faits historiques devient possible. Le système nerveux, sa structure et ses fonctions se révèlent ; la psychologie perd son caractère abstrait et s'attache à établir des faits positifs, et Wundt en a appliqué certains résultats à la linguistique ; on entrevoit ainsi la possibilité de ne plus recourir à des faits d'association psychique sans principe défini, et pour se tirer d'embarras, dans

les cas désespérés, comme on l'a fait trop longtemps ; le moment n'est sans doute plus éloigné où l'on appliquera des règles aussi en cette matière.

Enfin les conditions d'existence et de développement des sociétés sont l'objet de recherches méthodiques ; or, le langage, qui est un fait social, ne saurait être compris que si l'on tient compte de ce caractère. La définition de la « loi phonétique », on l'a vu, ne se conçoit que si l'on admet des innovations communes à tout un groupe social. Les changements de sens résultent pour la plupart du passage de mots employés par un groupe d'individus à un autre groupe.

Partie, au commencement du XIX^e^ siècle, de la grammaire générale, la linguistique revient à poser des principes généraux. La linguistique scientifique s'est longtemps identifiée avec la linguistique historique ; l'histoire des langues est suffisamment faite maintenant pour rendre nécessaire à nouveau la recherche des principes. Mais, au lieu que la grammaire générale ancienne reposait sur la logique et qu'on s'efforçait d'expliquer a priori les faits primitifs d'une période organique imaginaire, la linguistique générale actuelle, reposant sur l'examen des faits du passé et du présent, cherche à déterminer non pas comment le langage s'est formé, comment les formes grammaticales se sont pour la première fois constituées, mais dans quelles conditions, suivant quelles lois, les unes localisées dans l'espace et dans le temps, les autres constantes, les faits observés coexistent et se succèdent.

II. — Indications bibliographiques.

En indiquant ici les principaux ouvrages auxquels le lecteur pourra recourir pour compléter et vérifier les notions enseignées ci-dessus, on a omis les publications antérieures au dernier quart du XIX^e^ siècle, qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, comme les livres de vulgarisation de Max Müller,

et naturellement aussi les travaux nouveaux dont les auteurs n'appliquent pas une méthode correcte. Il était impossible d'entrer dans le détail, et seuls les livres généraux les plus récents, surtout ceux qui ont paru depuis 1890 environ, ont été signalés. Les noms de savants tels que Fortunatov, Osthoff, Zimmer, Solmsen, Zupitza, Bloomfield, ne figureront donc pas ici, simplement parce qu'ils n'ont pas composé de manuels ni dirigé de revues.

Les livres cités contiennent des indications bibliographiques plus ou moins abondantes; à l'aide de celles-ci il sera aisé de retrouver les travaux auxquels on doit recourir pour chaque question. Les ouvrages en langue française ont été mentionnés plus largement que les autres, parce qu'ils seront plus accessibles à plusieurs lecteurs; mais la connaissance de l'allemand est nécessaire à qui veut étudier la grammaire comparée.

1° Généralités.

W. D. Whitney, *Language and the Study of Language,* New-York, 1867 et *The Life and Growth of Language,* New-York, 1875.

H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte,* 1880; 5e édit., Halle, 1920 (résumant les idées qui ont dominé le mouvement linguistique dans le dernier quart du XIXe siècle).

Wegener, *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens,* Halle, 1885.

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale,* Lausanne et Paris, 1916 (ouvrage posthume, rédigé par les élèves du maître d'après les notes de cours, incomplet, mais pleins de vues profondes, et qu'il faut méditer d'un bout à l'autre).

E. Sapir, *Language,* New-York, 1921 (clair, judicieux, tient compte de langues diverses, surtout américaines).

J. Vendryes, *Le langage,* Paris, 1921 (clair, complet, largement informé).

Jespersen, *Language,* Londres, 1922 (riche de faits et de discussions personnelles).

A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique.* Oslo et Paris, 1925 (bref exposé de principes).

G. Guillaume, *Temps et verbe,* Paris, 1929.

H. Delacroix, *Le langage et la pensée,* 2e éd., Paris, 1930.

K. Bühler, *Sprachtheorie,* Iena, 1934.

V. Brøndal, *Morfologi og Syntax,* Copenhague, 1932 (en danois, avec résumé français).

L. Hjelmslev, *Principes de grammaire générale,* Copenhague, 1923, et *La catégorie des cas,* Copenhague, 1936.

Le petit livre de G. Ipsen, *Sprachphilosophie der Gegenwart,* 1930, renseignera sur les tendances des études de linguistique générale jusqu'en 1930. Les petits volumes de A. Grégoire, *Petit traité de linguistique,* Liège, 1915, et de J. Marouzeau, *La linguistique,* Paris, 1921, sont tout élémentaires. Le livre de Leonard Bloomfield, *An Introduction to the Study of Language,* New-York, 1914, est aussi assez sommaire. Une nouvelle édition, transformée et améliorée, a paru en 1933 sous le titre *Language* (New-York). On utilisera avec profit le commode *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau, Paris, 1933.

De plus il faut tenir compte désormais des publications qui se rattachent au cours posthume de F. de Saussure, notamment des *Travaux du Cercle linguistique de Prague* (Prague, depuis 1929) et de Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (Paris, 1932).

G. von der Gabelentz, *Die Sprachwissenschaft,* 2e édit., Leipzig, 1901.

J. van Ginneken, *Principes de linguistique psychologique,* Paris, 1907 (remarquable par la précision des vues de l'auteur à la fois sur la psychologie et sur la linguistique).

Ch. A. Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique,* Paris, 1908.

Wundt, *Völkerpsychologie,* 1er volume (en deux tomes), *Die Sprache,* Leipzig, 1900 (2e édit. remaniée, 1904; 3e édit., 1911-1912); avec la critique de Delbrück, *Grundfragen der Sprachforschung...,* Strasbourg, 1901, et la réponse de Wundt, *Sprachgeschichte und Sprachpsychologie,* Leipzig, 1901; voir aussi l'*Année sociologique* de Durkheim, 5e année (Paris, 1902), p. 595

et suiv., et les années suivantes ; SÜTTERLIN, *Das Wesen der sprachlichen Gebilde,* Heidelberg, 1902, et Jan von ROZWADOWSKI, *Wortbildung und Wortbedeutung,* Heidelberg, 1904.

R. LENZ, *La oración y sus partes,* Madrid, 1920 (avec des vues intéressantes).

A. MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale,* 2 vol., Paris, 1921 et 1936 (recueils d'articles, et non ouvrage systématique).

Hugo SCHUCHARDT, *Brevier. Ein Vademekum der allgemeinen Sprachwissenschaft.* Halle, 1922 ; 2e éd., 1928 (choix fait par M. Spitzer des principales idées générales émises par le grand linguiste autrichien).

F. N. FINCK, *Die Sprachstämme des Erdkreises* et *Die Hauptypen des Sprachbaus,* Leipzig, 1909 et 1910 (deux petits volumes pleins de choses).

Les langues du monde, sous la direction de A. MEILLET et M. COHEN, Paris, 1925.

O. DITTRICH, *Die Probleme der Sprachpsychologie,* Leipzig, 1914.

ROUSSELOT, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin,* Paris, 1892 (important pour l'étude des évolutions phonétiques).

JESPERSEN, *Progress in Language,* Londres, 1894 (2e édit. 1909), et *Sprogets Logik,* Copenhague, 1913.

J. BAUDOUIN DE COURTENAY, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen,* Strasbourg, 1895.

V. HENRY, *Antinomies linguistiques,* Paris, 1896 (réfutation de quelques graves erreurs trop répandues).

M. BRÉAL, *Essai de sémantique,* 3e édit., Paris, 1904.

NYROP, *Das Leben der Wörter* (traduction Vogt), Leipzig, 1903, et *Grammaire historique de la langue française,* tome IV (exposé complet de la sémantique, avec exemples pris au français).

WECHSSLER, *Giebt es Lautgesetze?,* Halle, 1900, extrait de la *Festgabe für H. Suchier* (le meilleur exposé des questions qui se posent à propos des lois phonétiques; avec bibliographie).

H. OERTEL, *Lectures on the Study of Languages,* New-York et Londres, 1901 (superficiel et souvent contestable).

W. MEYER-LÜBKE, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft,* Heidelberg, 2e édit., 1909 (bonnes notions générales à propos des faits romans).

BALLY, *Traité de stylistique française,* Heidelberg et Paris, 1909, et *Le langage et la vie,* Genève, 1913 (très personnel ; mise en évidence du rôle du sentiment).

Mélanges linguistiques offerts à M. A. Meillet par BARBELENET, DOTTIN, GAUTHIOT, GRAMMONT, LARONDE, NIEDERMANN, VENDRYES, Paris, 1902 (recueil d'articles dont plusieurs touchent à des questions générales).

A. DAUZAT, *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans,* Paris, 1906, (clair, peu personnel ; les mêmes idées sont reprises sous une forme plus simple et avec d'autres indications dans *La vie du langage,* du même auteur, Paris, 1910 et *La philosophie du langage,* Paris, 1912).

SWEET, *History of Language,* 1901 (vulgarisation).

PORZEZIN'SKI, *Einleitung in die Sprachwissenschaft* (traduite du russe par Boehme), 1910, Leipzig (surtout sur la linguistique historique).

Elise RICHTER, *Wie wir sprechen,* sechs volkstümliche Vorträge, Leipzig, 1912 (petit volume substantiel, de la collection *Aus Natur-und Geisteswelt*).

GILLIÉRON, MONGIN ET ROQUES, *Études de géographie linguistique,* Paris, 1912 ; cf. sur la géographie linguistique, J. HUBER, *Sprachgeographie,* dans *Bulletin de dialectologie romane,* I (1909) et aussi à part, et JABERG, *Sprachgeographie,* Aarau, 1908 et la discussion chez TERRACHER, *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois,* Paris, 1914 (livre capital). Les ouvrages de J. GILLIÉRON, notamment *Généalogie des mots qui désiguent l'abeille,* Paris, 1918, et *Études de géographie linguistique, Pathologie et therapeutique verbales.* Paris, 1915-1921, portent uniquement sur des parlers français, mais ont une grande importance pour la méthode. Le petit livre de M. DAUZAT, *La géographie linguistique,* Paris, 1922, oriente bien sur l'ensemble de la question. Il faut y joindre l'*Essai de bibliographie de géographie linguistique générale* de J. Schrijnen, Nimègue, 1933.

Sur la théorie générale de la phrase, on verra les ouvrages de M. J. Ries : *Was ist Syntax ?* Prague, 1927, *Zur Wortgruppenlehre,* Prague, 1928, *Was ist ein Satz?* Prague, 1931. L'ouvrage le plus utile à consulter est le manuel riche de faits et d'idées de M. W. Havers : *Handbuch der erklärenden Syntax,* Heidelberg, 1931.

Sur la phonétique, les livres les plus propres à donner une idée des diverses tendances sont :

E. Sievers, *Grundzüge der Phonetik,* 5e édit., Leipzig, 1901.

P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques,* Paris, 1890 et *Petite phonétique comparée des principales langues européennes,* Leipzig, 1906.

Sweet, *A primer of Phonetics,* 3e édit., Oxford, 1906.

O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik,* Leipzig, 2e édit., 1913 (abrégé allemand d'un ouvrage plus étendu en danois) et *Phonetische Grundfragen,* Leipzig, 1904 ; *Elementarbuch der Phonetik,* Leipzig, 1912.

Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale,* Paris, 1897-1908 (l'exposé des expériences personnelles de l'auteur y tient une grande place). — Rousselot a publié depuis 1911, avec M. Pernot, une *Revue de phonétique,* dont le quatrième volume est resté inachevé.

E. Wheeler Scripture, *The Elements of Experimental Phonetics,* New-York et Londres, 1902 (résumé des connaissances que doit avoir un linguiste en physique, anatomie et physiologie).

H. Gutzmann, *Physiologie der Stimme und Sprache,* Braunschweig, 1909 (précis et rigoureux).

L. Roudet, *Éléments de phonétique générale,* Paris, 1910 (bonnes définitions).

Poirot, *Phonetik,* Leipzig, 1911 (fait partie du *Handbuch der physiologischen Methodik* ; description précise et rigoureuse des procédés de la phonétique expérimentale, mais on en retrouvera l'essentiel dans le grand Traité signalé plus bas).

M. Grammont, *Traité pratique de prononciation française,* 2e édition, Paris, 1920 (important pour les idées générales qu'il contient).

M. Grammont, *Traité de phonétique,* Paris, 1933 (ouvrage

fondamental où l'on trouve à la fois la description des procédés phoniques et la théorie des transformations des phonèmes).

Pour la bibliographie de la phonétique, v. la revue *Vox*, dirigée par MM. Gutzmann et Panconcelli-Calzia, Berlin, 1913 et suiv.

2° Grammaire comparée générale des langues indo-européennes.

Il n'y a qu'un seul exposé qui résume l'état actuel des connaissances pour l'ensemble de la grammaire comparée des langues indo-européennes :

K. Brugmann und B. Delbrück, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Strasbourg, 1er volume, *Einleitung und Lautlehre*, 2e édit., 1897 ; 2e volume consacré à la morphologie, 1888-1892 (2e édition transformée et très augmentée : 1re partie [formation des mots], 1906 ; 2e partie [déclinaison et emploi des formes nominales], 1909-1911, 3e partie [le verbe], 1er fascicule, 1913, 2e fascicule, 1916), — 3e, 4e et 5e volumes consacrés à la syntaxe, 1893-1900, par B. Delbrück (les 3e et 4e sont en grande partie remplacés par des parties du volume II, dues à Brugmann, dans la 2e édition).

K. Brugmann, *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, reposant sur le grand ouvrage précédent, mais beaucoup plus courte, et où sont étudiées en détail seulement les langues les plus connues : sanskrit, grec, latin, germanique et slave, Strasbourg, 1902-1904. Traduction française, sous le titre d'*Abrégé de grammaire comparée*, par J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout, sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot, Paris, 1905.

Ces ouvrages renferment une multitude de doctrines correctes et de renseignements bien contrôlés.

Depuis a paru un livre neuf, mais qui renferme des idées toutes personnelles à l'auteur : H. Hirt, *Indogermanische Grammatik*, Heidelberg : I *Einleitung, Etymologie, Konsonantismus* (1927), II *Der Vokalismus* (1921), III *Das Nomen* (1927), IV *Doppelung, Zusammensetzung, Verbum* (1928), V *Der Akzent* (1929), *Syntax* I (1934) II (1937).

Sur les principes de la morphologie indo-européenne, voir :

J. Kuryłowicz, *Études indo-européennes*, I, 1935.

E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, I, 1935.

Les ouvrages élémentaires à employer sont :

Meringer, *Indogermanische Sprachwissenschaft*, Leipzig, collection Göschen, 3e édit., 1903 (très bref, vulgarisation).

Jos. Schrijnen, *Inleiding tot de studie der vergelijkende indogermanische taalwetenschap*, Leide, 1905 (peu personnel, mais très bien informé ; bibliographie abondante). Edition allemande : *Einführung in das Studium der indogermanischen Sprachwissenschaft*, par Fischer, Heidelberg, 1921.

Il sera commode de consulter quelques ouvrages qui, à en juger par le titre, ne se rapporteraient qu'au grec et au latin, notamment :

V. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, 6e édit. (reproduisant la 5e de 1894 presque sans changement), Paris, 1908 (précis de grammaire comparée générale appliquée au grec et au latin, le seul bon manuel de grammaire comparée générale qui existât en langue française avant la traduction de l'*Abrégé* de Brugmann ; mais aujourd'hui vieilli).

Giles, *A Short Manual of Comparative Philology for Classical Students*, 2e édit., Londres, 1901 ; traduction allemande, Leipzig, 1896.

Kretschmer, Article *Sprache*, dans *Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden, I (bon aperçu de l'histoire des langues grecque et latine).

A. Meillet et J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, deuxième tirage revu, Paris, 1927.

C. D. Buck, *Comparative grammar of Greek and Latin*, Chicago, 1933.

Il n'a longtemps existé qu'un dictionnaire étymologique de l'ensemble des langues indo-européennes :

A. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 4e édit., Gœttingue, 1890 (livre précieux et original, mais trop succinct et d'une disposition incommode ; doit être utilisé avec critique, car il renferme nombre de fautes dans

les mots cités, et l'auteur n'avait pas toujours en phonétique une rigueur suffisante).

On a maintenant un ouvrage posthume de WALDE mis au point par M. POKORNY, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen,* Leipzig, 1928-1933; 2 volumes et un fascicule d'index. La mise au point du détail est défectueuse et la documentation incomplète. Mais l'ouvrage est plein de faits.

Il faut citer aussi :

O. SCHRADER, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde,* Strasbourg, 1901 (résumé commode de ce que l'on sait sur les noms d'animaux, d'objets, d'institutions, etc.; pas toujours sûr, soit au point de vue linguistique, soit au point de vue archéologique); 2e édition, Berlin et Leipzig (1917-1928), revue par M. NEHRING, qui a sensiblement amélioré l'ouvrage.

Pour se préparer à comprendre la grammaire comparée, on pourra consulter :

B. DELBRÜCK, *Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen,* 5e édit., Leipzig, 1908 (intéresssant pour l'histoire de la grammaire comparée).

Fr. BECHTEL, *Die Hauptprobleme der indogermanischen Lautlehre seit Schleicher,* Gœttingue, 1892 (même observation que pour le précédent).

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe,* 2e édit. en 2 volumes, Paris, 1889-1894.

P. KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache,* Gœttingue, 1896 (discussion intéressante de nombreuses questions générales dans la première partie du livre).

V. THOMSEN, *Sprogvidenskabens historie,* Copenhague, 1902 (exposé de toute l'histoire de la linguistique, fait avec la largeur de vues et la sûreté qui caractérisaient l'auteur).

RATZEL, *Geographische Prüfung der Thatsachen über den Ursprung der Völker Europas* (*Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, phil.-hist. Cl.,* année 1900, p. 25 et suiv.).

M. MUCH, *Die Heimat der Indogermanen im Lichte der urgeschichtlichen Forschung,* 2e édit., Berlin, 1904.

H. HIRT, *Die Indogermanen, ihre Verbreitung, ihre Urheimat*

und ihre Kultur, Strasbourg, 1905-1907 (facile à lire, intéressant et bien informé).

Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte.* 3e édit. (livre très riche de faits). Jena, 1906-1907.

O. Schrader, *Die Indogermanen,* Leipzig, 1911 (petit volume de la collection *Wissenchaft und Bildung*), 2e éd. mise à jour par H. Krahe, 1935.

S. Feist, *Europa im Lichte der Vorgeschichte,* Berlin, 1910 (bref, mais clair, judicieux et au courant). — *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen,* Berlin, 1913 (le dernier grand exposé de la question). — *Indogermanen und Germanen,* Halle, 1914, 2e édition (brochure qui donne l'état définitif des vues de l'auteur).

A. Carnoy, *Les Indo-Européens. Préhistoire des langues, des mœurs et des croyances de l'Europe.* Bruxelles, 1921 (peu original et médiocrement sûr).

Germanen und Indogermanen (Festschrift für H. Hirt), recueil collectif édité par H. Arntz, 2 vol., 1936.

Die Indogermanen- und Germanenfrage, recueil édité par W. Koppers, 1936.

Il convient de citer enfin quelques ouvrages relatifs à des questions particulières, mais qui touchent à beaucoup de questions générales :

Ferdinand de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes,* Leipzig, 1879 ; reproduction, Paris, 1887 (exposé des principes fondamentaux du vocalisme indo-européen ; ouvrage capital et essentiel à méditer malgré sa date déjà ancienne). Une réimpression du *Mémoire* et de toutes les publications de F. de Saussure a paru à Genève, 1922, sous le titre de : *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure.*

H. Hübschmann, *Das indogermanische Vocalsystem,* Strasbourg, 1885.

Joh. Schmidt, *Die Pluralbildungen der indogermanischen Neutra,* Weimar, 1889 (personnel et plein de choses).

J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax mit besonderer Be-*

rucksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch, tome I, 2e éd. 1926 ; tome II, 1924, Bâle (ouvrage fondamental et suggestif).

M. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, 1895 (ouvrage fondamental pour la linguistique générale).

Dottin, *Les désinences verbales en* r *en sanskrit, en italique et en celtique,* Rennes, 1896 (complètement vieilli).

A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, Paris, 1908 (nouveau tirage paru en 1922 avec un avant-propos qui met la question au point) ; forme le premier volume d'une *Collection linguistique* éditée à Paris avec le concours de la *Société de linguistique de Paris.*

R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen,* Paris, 1913 (important pour la phonétique générale et pour la théorie de l'indo-européen).

J. Lohmann. *Genus und Sexus,* Gœttingue, 1932 (plein de faits et d'idées).

Pour l'histoire du développement de la grammaire comparée, voir la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft*, dirigée par W. Streitberg (Strasbourg ; maintenant Berlin, 1916 et suiv.) ; parus : le grec par Thumb, le latin par Walde, le celtique par Thurneysen, le slave et le baltique par Brückner, l'albanais par Jokl, etc.

Sur le problème très discuté d'une parenté entre l'indo-européen et d'autres groupes de langues, on consultera en particulier A. Cuny, *Etudes prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques,* Paris, 1924 ; et B. Collinder, *Indo-uralisches Sprachgut,* Uppsala, 1934.

Plusieurs périodiques allemands sont spécialement consacrés à la grammaire comparée des langues indo-européennes :

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, 1852 et suiv., d'abord Berlin, et ensuite Gütersloh, fondée par Ad. Kuhn (d'où le nom de *Journal de Kuhn*, *Kuhn's Zeitschrift,* en abrégé *K. Z.*), puis dirigée par E. Kuhn et par Joh. Schmidt, et ensuite par E. Kuhn et W. Schulze.

Les *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen,* Gœttingue, 1877 et suiv., fondés par Ad. Bezzenberger (d'où le nom de *Bezzenberger's Beiträge,* en abrégé *B. B.*), puis dirigés par Bezzenberger et Prellwitz, ont paru jusqu'au volume XXX, puis se sont fondus avec la précédente publication; les deux revues, dirigées d'abord par A. Bezzenberger et W. Schulze, puis par W. Schulze, E. Schwyzer et H. Oertel, paraissent maintenant à Gœttingue, sous le titre et avec la numérotation de la première (*K. Z.*).

Indogermanische Forschungen (en abrégé *I. F.*), *Zeitschrift für indogermanische Sprach- und Altertumskunde,* fondée par K. Brugmann et W. Streitberg, dirigée maintenant par MM. F. Sommer et A. Debrunner, Strasbourg (maintenant Berlin), 1892 et suiv.

Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache, fondée et dirigée par M. Kretschmer et Skutsch en 1907, à Gœttingue; depuis la mort de Skutsch, M. Kroll dirige la partie latine.

Wörter und Sachen, revue dirigée d'abord par Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, R. Much et Murko, Heidelberg, 1909 et suiv. (revue consacrée à la fois à l'étude de la maison, du mobilier, des outils, etc., et des mots qui désignent ces objets).

Ces importants périodiques renferment parfois des articles en anglais et en français. La plupart des articles français sur la grammaire comparée paraissent dans les :

Mémoires de la Société de linguistique de Paris (dont le secrétaire a été longtemps Bréal), Paris, 1868 et suiv. (en abrégé *M. S. L.*); le *Bulletin* de la Société (*B. S. L.*), renferme chaque année de nombreux comptes rendus depuis 1907, et maintenant aussi des articles originaux.

La Linguistic Society of America a maintenant un périodique qui embrasse tout l'ensemble de la linguistique : *Language* (Baltimore, depuis 1925); la société publie aussi des séries de monographies et de dissertations.

Le groupe très actif des linguistes norvégiens a pour organe une revue substantielle et variée dont les articles sont rédigés ou au moins résumés en allemand, en français, ou en anglais :

Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap, revue fondée et dirigée par M. C. Marstrander (Oslo, 1928 et suiv.).

Quelques travaux en anglais paraissent dans : *The American Journal of Philology,* Baltimore, 1880 et suiv. ; et dans *Classical philology,* Chicago, 1906 et suiv.

Deux périodiques italiens, l'*Archivio glottologico italiano* fondé par Ascoli, dirigé par MM. Bartoli, Goidánich et Terracini, et la *Rivista indo-greco-italica,* Naples, depuis 1917, dirigée par M. Ribezzo, ont de nombreux articles linguistiques. On en trouvera aussi dans la nouvelle revue espagnole *Emerita* (Madrid, depuis 1933).

La bibliographie annuelle des publications relatives à la grammaire comparée se trouve de 1892 à 1907 dans :

Anzeiger für indogermanische Sprach- und Altertumskunde, édité par W. Streitberg, supplément (non vendu à part) aux *Indogermanische Forschungen,* citées ci-dessus (indication complète de tous les travaux parus chaque année sur toutes les anciennes langues indo-européennes ; abrégé en *I. F. Anz.*) ;

et maintenant dans l'*Indogermanisches Jahrbuch* édité à Berlin (chez l'éditeur W. de Gruyter) au nom de l'*Indogermanische Gesellschaft,* d'abord par A. Thumb et W. Streitberg, puis par W. Streitberg et A. Walde, maintenant par MM. A. Debrunner et W. Porzig. Le 1er volume, daté de 1914, donne la bibliographie de 1912, avec des notices sur des questions nouvelles. Ce recueil, toujours tenu à jour, est indispensable.

Les revues de comptes rendus, notamment la *Revue de philologie* en France, la *Deutsche Literaturzeitung,* et le *Gnomon* en Allemagne, annoncent et discutent en général les principaux ouvrages de grammaire comparée. On se gardera de négliger les comptes rendus très personnels de M. Grammont dans la *Revue des langues romanes,* de Montpellier.

3e Grammaire comparée de chacune des langues.

Il n'est indiqué ici que les publications relatives d'une manière spéciale à la grammaire comparée. Les grammaires purement descriptives, comme l'excellente grammaire sanskrite de M. Re-

nou, ou celle, classique, de Whitney (où figure largement le védique), ou le livre, si utile, du même auteur sur les racines sanskrites, ou encore la grande grammaire des prâkrits de Pischel (dans le *Grundriss der indo-arischen Philologie* qui doit fournir un tableau d'ensemble de toute la philologie indienne) ou l'ouvrage de Franke sur le moyen indien (*Pāli und Sanskrit,* Strasbourg, 1902), n'y figureront donc pas.

A. Indo-iranien.

a. Sanskrit.

J. Wackernagel, *Altindische Grammatik, I. Lautlehre*, 1896 — II, 1 *Einleitung zur Wortlehre. Nominalkomposition,* 1905 ; — III (avec la collaboration de M. Debrunner), *Deklination der Nomina. Zahlwörter. Pronomina,* 1929-1930, Gœttingue (livre excellent, avec une bibliographie détaillée de chaque question ; la morphologie est encore incomplète ; le verbe manque).

Uhlenbeck, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch der altindischen Sprache,* Amsterdam, 1898 (très bref et sans indications bibliographiques). — De l'*Etymologisches Wörterbuch* de E. et J. Leumann, il n'a paru que les premières lettres (Leipzig, 1907). On possède la première livraison (1935) d'un dictionnaire étymologique très détaillé par M. Walther Wüst, *Vergleichendes und Etymologisches Wörterbuch des Alt-indoarischen (Altindischen).*

A. A. Macdonell, *Vedic Grammar*, Strasbourg, 1910 (peu personnel ; beaucoup de faits).

Un bon exemple de monographie est : L. Renou, *La valeur du parfait dans les hymnes védiques*, Paris, 1925.

Sur le développement des langues de l'Inde, voir :

Jules Bloch, *La formation de la langue marathe*, 1914-1920 : livre fondamental, qui résume tout le travail antérieur et pose les bases de la théorie du développement des langues aryennes de l'Inde.

M. J. Bloch a publié un ouvrage bref, mais original, lumineux, suggestif et renfermant tout l'essentiel : *L'indo-aryen du Véda aux temps modernes* (Paris, 1934).

b. Iranien.

Grundriss der iranischen Philologie, fondé par W. Geiger et E. Kuhn, Strasbourg, 1er volume, 1895-1901 (ce premier volume fournit un exposé du développement des dialectes iraniens depuis l'indo-européen jusqu'aujourd'hui ; Bartholomae y a développé avec une rare compétence la grammaire comparée de l'iranien. Mais les découvertes importantes faites en Asie Centrale, et en particulier la découverte de textes manichéens en deux dialectes pehlevis, de textes sogdiens et saka, et aussi la revision des inscriptions perses et les recherches sur l'Avesta ont renouvelé la linguistique iranienne et rendent une nouvelle édition indispensable).

Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*, Strasbourg, 1904 (dictionnaire des anciens dialectes iraniens, avec indication sommaire de l'étymologie ; constitue le fondement de toutes les recherches ; pour le perse, on tiendra compte des nouvelles éditions revues sur les originaux) ; complété par un *Beiheft* au volume XIX des *Indogermanische Forschungen : Zum altiranischen Wörterbuch,* Strasbourg, 1906.

A. Meillet et E. Benveniste, *Grammaire du vieux-perse,* Paris, éd. revue, 1931.

Bartholomae, *Zur Kenntnis der mitteliranischen Mundarten,* I-VI, Heidelberg, 1916-1925.

H. S. Nyberg, *Hilfsbuch des Pehlevi* I-II, 1928-1931.

Horn, *Grundriss der neupersischen Etymologie,* Strasbourg, 1893, avec la critique de Hübschmann, *Persische Studien,* Strasbourg, 1895, où l'on trouvera de plus une excellente histoire phonétique du persan.

R. Gauthiot, *Essai de grammaire sogdienne,* première partie, Paris, 1923 ; deuxième partie par E. Benveniste, 1929.

Sten Konow, *Saka Studies,* Oslo, 1932 (grammaire et vocabulaire du dialecte saka).

G. Morgenstierne, *Indo-iranian frontier languages,* Oslo, I, 1929.

B. Hittite.

E. H. Sturtevant, *A Comparative Grammar of the Hittite Language*, Philadelphie, 1933 (première grammaire comparée du hittite ; mais présentant en partie des vues qui sont personnelles à l'auteur, et mettant le hittite trop à part des autres langues indo-européennes).

C. Grec.

G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 3e édit., Leipzig, 1896 (phonétique et morphologie seulement ; vieillie, mais des collections de faits toujours précieuses).

K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 4e édit. revue par A. Thumb, Munich, 1913 ; fait partie du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* de I. von Müller (cette 4e édition, très augmentée par rapport à la seconde, est le meilleur exposé, méthodique et complet, qu'on ait de la grammaire comparée d'une langue indo-européenne). Une cinquième édition, refondue par M. E. Schwyzer, est en publication ; le premier fascicule (Introduction et Phonétique), entièrement renouvelé, vient de paraître (Munich, 1934). Ouvrage indispensable.

H. Hirt, *Griechische Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1902 (clair et intéressant, souvent discutable ; la 2e édition, de 1912, est un livre nouveau, très amélioré).

J. Wright, *Comparative Grammar of the Greek Language*, Oxford, 1912 (court et clair ; mais pas personnel ; les dialectes y sont négligés ; théories souvent vieillies).

O. Hoffmann, *Geschichte der griechischen Sprache*, I, Berlin et Leipzig (collection Göschen), 1911, 2e édit. 1916 (court, mais précis, savoureux, instructif).

A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913 ; 4e édition, 1934.

Kühner, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, 3e édit., Hanovre, 1re partie, revue par Blass, 2 vol., 1890-1892 (bonne description de la morphologie grecque, mais les notions de grammaire comparée sont dénuées de valeur) ; 2e partie, revue par Gerth, 1er vol., 1898- 2e, 1904 (syntaxe, nullement comparative).

R. Wagner, *Griechische Grammatik,* dans *Grundzüge der klassischen Philologie,* II, Stuttgart, 1908 (beaucoup de faits et d'indications).

O. Hoffmann, *Die griechischen Dialekte,* Gœttingue, 3 volumes parus, 1891-1898

A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialecte,* Heidelberg, 1909 (riche de faits précis; excellente bibliographie); une seconde édition, bien mise à jour et très augmentée, est publiée par E. Kieckers; premier volume seul paru, Heidelberg, 1932.

C. D. Buck, *Introduction to the Study of the Greek Dialects,* Boston, 1910 (clair et très bien disposé). La réimpression de 1928 renferme beaucoup d'additions et de compléments.

Fr. Bechtel, *Die griechischen Dialekte,* 1er volume (éolien et arcado-cypriote), Berlin, 1921; 2e volume (parlers occidentaux et pamphylien), 1923; 3e volume (ionien), 1924 (précis et au courant, intéressant pour le vocabulaire, grammaire comparée réduite au minimum).

A. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus,* Strasbourg, 1901.

G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie,* 5e édit., Leipzig, 1879 (vieilli).

Prellwitz, *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache,* 2e édit., Gœttingue, 1905 (commode, mais à employer avec critique; la 2e édition est notablement améliorée).

E. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque,* Paris et Heidelberg, 1909-1916; beaucoup de faits et riche bibliographie.

F. Muller Jzn, *Grieksch Woordenboek,* Groningue et La Haye, 1920 (court, mais riche et précis, avec de bonnes indications étymologiques).

Liddell and Scott, *A greek-english lexicon.* Nouvelle édition revue par MM. Jones and Mack-Kenzie. Oxford, 1934 et suiv.

J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque,* Paris, 1904 (bon livre élémentaire, avec des indications sommaires de grammaire comparée).

A. Debrunner, *Griechische Wortbildungslehre,* Heidelberg, 1917 (correct, mais trop court).

P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien,* Paris, 1933 (livre très riche).

A. Cuny, *Le nombre duel en grec,* Paris, 1906 (bon exemple de monographie à la fois comparative et historique).

V. Magnien, *Le futur grec,* Paris, 1912 (même observation que pour le précédent).

P. Chantraine, *Histoire du parfait grec,* Paris, 1927 (exemple d'histoire du développement d'un type grammatical).

A. Prévôt, *L'aoriste grec en* θην, Paris, 1935.

D. Italique.

a. Latin.

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots,* Paris, 1932.

F. Stolz, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache,* I, *Einleitung, Lautlehre, Stammbildungslehre,* Leipzig, 1894. La suite de cette *Historische Grammatik* avait été confiée à divers savants ; volume III, 1, non comparatif, paru en 1903.

F. Stolz et Schmalz, *Lateinische Grammatik,* 4e édit., Munich, 1910 ; fait partie du *Handbuch* de I. von Müller (les livres de Stolz renferment d'abondantes bibliographies et beaucoup de matériaux ; la syntaxe du *Handbuch*, rédigée par Schmalz, n'est pas comparative). Une cinquième édition a été mise au point par MM. M. Leumann et J. B. Hofmann, Münich, 1924-1928 (cette nouvelle édition est, en réalité, un ouvrage nouveau ; elle est excellente).

Stolz, *Geschichte der lateinischen Sprache,* Berlin et Leipzig, 1911, 2e édit. par A. Debrunner, 1922 (collection Göschen ; bon petit exposé de l'histoire extérieure du latin).

Lindsay, *The Latin Language,* Oxford, 1894 : en traduction allemande (revue, corrigée et augmentée), *Die lateinische Sprache,* traduit par Nohl, Leipzig, 1897 (très bonne exposition, faite surtout au point de vue latin, sans syntaxe).

F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre,*

2e édition (très corrigée, améliorée et augmentée; avec un volume de *Kritische Erläuterungen*), Heidelberg, 1914 (clair et précis, bien au courant et en même temps personnel; sans syntaxe).

KÜHNER, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache.* I, *Elementar Formen- und Wortlehre, neubearbeitet* von F. Holzweissig (n'a été réellement revisé ni au point de vue philologique ni au point de vue linguistique; ouvrage inutilisable). II, *Syntax* (en 2 vol.), revisée par Carl Stegmann, Hannover, 1914; utile recueil de faits.

A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine,* 3e édit. Paris, 1933.

M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin,* Paris, 1906 (simple, clair et sûr); a été traduit en allemand (2e édit., 1911), en anglais et en russe sous une forme plus complète et corrigée. Une nouvelle édition française a paru en 1931.

A. ERNOUT, *Morphologie historique du latin,* Paris, 1914 (fait au point de vue du latin, mais avec explication complète des formes). Ce livre existe aussi en édition allemande (Heidelberg). Une nouvelle édition française a paru en 1935. — Un utile complément est fourni par le *Recueil des textes latins archaïques,* du même auteur, Paris, 1916 (avec commentaire).

A. WALDE, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch,* 2e édit., Heidelberg, 1910 (riche de faits et de renvois; au courant; excellent). Nouvelle édition en cours de publication par J. B. HOFMANN; cette nouvelle édition est un livre nouveau, de valeur singulière.

Thesaurus linguae latinae, Leipzig, 1900 et suiv. (en cours de publication; dictionnaire monumental de la langue latine, avec des indications précises et rigoureuses, mais un peu sommaires, de M. THURNEYSEN sur l'étymologie).

L. JOB, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine,* Paris, 1893.

J. VENDRYES, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin,* Paris, 1902 (traite une question particulière, mais qui domine l'histoire du latin).

A. Meillet, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, Paris, 1906.

A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, Paris, 1909 (montre les origines complexes du vocabulaire latin).

C. Juret, *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, Heidelberg, 1913 (fortement pensé). Les mêmes questions et tout l'ensemble de la phonétique latine sont traités dans le livre solidement composé du même auteur : *Manuel de phonétique latine*, Paris, 1921.

L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, 1911 (nombreuses observations sur la langue ; règles de méthode importantes).

E. Löfstedt, *Syntactica*, Lund, I, 1928 ; II, 1933 (études magistrales sur des problèmes de syntaxe et de stylistique latines).

b. Osco-ombrien.

R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, 2 volumes, Strasbourg, 1892-1897 (livre fondamental).

R. S. Conway, *The Italic Dialects*, 2 vol., Cambridge, 1897 (complète utilement l'ouvrage précédent à plusieurs égards).

C. D. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston, 1904 (existe aussi en édition allemande abrégée, Heidelberg, 1905) [livre très commode et clair].

Conway-Whatmough-Johnson, *The prae-italic Dialects of Italy*, 3 volumes, Londres, 1933 (ouvrage fondamental par la richesse de l'information).

E. Celtique.

H. Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, vol. I (phonétique), 1908-1909, et vol. II (morphologie), 1911-1913, Gœttingue (très personnel et très riche de faits et d'idées). — Une *Grammaire du vieil irlandais* (non comparative) de M. Vendryes a paru à Paris en 1908. M. Pokorny a publié un manuel plus bref : *A concise old Irish grammar and reader*, Halle, 1914.

Thurneysen, *Handbuch des Altirischen*, Heidelberg, 1909 (fondamental).

J. Morris Jones, *A Welsh Grammar,* Oxford, 1913 (précieux pour l'histoire du gallois; pas toujours sûr).

W. Stokes und A. Bezzenberger, *Wortschatz der keltischen Einheit, Urkeltischer Sprachschatz,* Gœttingue, 1894; forme la seconde partie de la 4e édition du *Vergleichendes Wörterbuch* de R. Fick, signalé ci-dessus (livre essentiel, mais à utiliser avec critique).

Macbain, *An Etymological Glossary of the Gaelic Language,* Inverness, 1896. — 2e édit.. 1911 (pas améliorée et pleine de fautes grossières).

V. Henry, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne,* Rennes, 1900.

G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique,* 2e édition. Paris, 1915.

G. Dottin, *La langue gauloise,* Paris, 1920.

La *Revue celtique,* de Paris (remplacée depuis 1936 par les *Études celtiques*), annonce et apprécie, par les soins de M. Vendryes, les ouvrages relatifs à la linguistique celtique et publie des articles; on trouvera aussi des articles de linguistique celtique dans les *Annales de Bretagne,* de Rennes, la *Zeitschrift für celtische Philologie,* et dans *Eriu,* de Dublin.

F. Germanique.

Grundriss der germanischen Philologie, dirigé par H. Paul, 1er volume, 2e édition, Strasbourg, 1897, avec une remarquable *Vorgeschichte der altgermanischen Dialekte* de Kluge et une étude de chacun des dialectes germaniques par MM. Kluge, Noreen, Behaghel, te Winkel, Siebs. Une 3e édition paraît depuis 1911, en volumes séparés; ont déjà paru la description du gotique par Kluge, l'histoire de l'allemand par Behaghel, la préhistoire du germanique par Kluge, le scandinave par Noreen.

Noreen, *Abriss der urgermanischen Lautlehre,* Strasbourg, 1894 (très personnel).

Streitberg, *Urgermanische Grammatik*, la deuxième édition annoncée n'a pas paru. Chez le même éditeur, H. Hirt a publié un livre tout différent et, comme la plupart des publications

de l'auteur, un peu trop personnel : *Handbuch des Urgermanischen* (3 volumes ; le dernier a paru en 1934).

F. Dieter, *Laut- und Formenlehre der altgermanischen Dialekte* Leipzig, 1900.

V. Henry, *Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, 2e édition, Paris, 1907.

Loewe, *Germanische Sprachwissenschaft*, Berlin et Leipzig, 4e édit., 1933 (petit volume très bref, collection Göschen).

A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, 4e édit., Paris, 1930.

H. Hirt, *Geschichte der deutschen Sprache*, Munich, 1919 (avec des observations intéressantes sur l'indo-européen et le germanique commun).

Uhlenbeck, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache*, 2e édit., Amsterdam, 1900 (commode et exact). Une 3e édition, par M. Lidén, est en préparation à Heidelberg.

S. Feist, *Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache*, 3e éd. en cours depuis 1936 à Leyde (riche et commode).

H. Falk u. A. Torp, *Wortschatz der germanischen Spracheinheit*, Gœttingue, 1909 (forme le 3e volume de la 4e édition de l'*Etymologisches Wörterbuch* de Fick) [à consulter avec critique].

Fr. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* 11e édition revue par A. Götze et W. Krause, Berlin, 1934 (livre excellent).

Franck, *Etymologisch woordenboek der nederlandsche taal*, 2e édit. par N. van Wijk, La Haye, 1910 et suiv. (nouvelle édition entièrement mise au point ; très bon).

Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie, Leipzig, 1880 et suiv. (compte-rendu annuel très bien fait).

Il convient de signaler ici les deux excellentes collections de grammaires des anciens dialectes germaniques, l'une longtemps dirigée par Braune (chez l'éditeur Niemeyer, à Halle) et l'autre par Streitberg (chez l'éditeur Winter, à Heidelberg), bien que la comparaison y tienne en général peu de place.

Les divers périodiques de philologie germanique contiennent

des articles de grammaire comparée du germanique, principalement les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur*, fondés à Halle en 1874 par Paul et Braune, puis dirigés par Sievers (cités en abrégé *PBB.* ou *PBSB.*).

G. Baltique.

Berneker, *Die preussische Sprache, Texte, Grammatik, etymologisches Wörterbuch.* Strasbourg, 1896.

R. Trautmann, *Die altpreussischen Sprachdenkmäler,* Gœttingue, 1910 (publication et étude complètes et précises). Du même auteur, un *Baltisch-slawisches Wörterbuch,* Göttingen, 1923 (correct et bien informé).

Wiedemann, *Handbuch der litauischen Sprache,* Strasbourg, 1897 (médiocre, ne dispense jamais de recourir à la *Litauische Grammatik* de Schleicher, Prague, 1856, et à la *Grammatik der litauischen Sprache* de Kurschat, Halle, 1876).

A. Leskien, *Litauisches Lesebuch mit Grammatik und Wörterbuch,* Heidelberg, 1919 (la phonétique seule est un peu comparative).

A. Leskien, *Der Ablaut der Wurzelsilben im Litauischen,* extrait du volume IX des *Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der kön. sächsischen Akademie der Wissenschaften* ; et *Die Bildung der Nomina im Litauischen,* extrait du volume XII du même recueil (deux ouvrages excellents, avec beaucoup d'indications bibliographiques).

Harold H. Bender, *A Lithuanian etymological index,* Princeton, 1921 (simple index des étymologies figurant dans les dictionnaires).

R. Gauthiot, *Le parler de Buividze,* Paris, 1903 (bon exemple d'étude sur un parler lituanien, avec d'importantes observations générales).

Pour le lette, il existe de M. Endzelin deux ouvrages capitaux : une *Lettische Grammatik,* Riga, 1922 (où la comparaison avec le lituanien tient une large place ; fondamentale pour l'étude du baltique) — et l'édition du *Lettisch-deutsches Wörterbuch* de K. Mühlenbach, Riga, 1923-1932 (riche de faits, avec des indications étymologiques bien à jour).

La revue italienne *Studi Baltici*, publiée depuis 1931 par G. Devoto, fait une large place aux études linguistiques.

H. Slave.

A. Meillet, *Le slave commun*, Paris, 1924; 2e édition, 1934, mise à jour avec la collaboration de M. Vaillant.

A. Leskien, *Handbuch der altbulgarischen Sprache*, 5e édit., Weimar (reproduite maintenant à Heidelberg), 1910 (livre fondamental du maître de la linguistive slave, mais surtout descriptif; la 5e édition reproduit, avec des changements assez notables, la seconde, de 1886).

A. Leskien, *Grammatik der altbulgarischen (altkirchenslavischen) Sprache*, Heidelberg, 1909 (bref, mais très précis; plus comparatif que le précédent); premier volume paru d'une collection de manuels de linguistique slave.

Vondrák, *Vergleichende slavische Grammatik*, Gœttingue, I, 1906 et II, 1908 (au courant, mais avec une méthode linguistique trop peu sûre). La grande et très utile *Altkirchenslavische Grammatik*, du même auteur (2e édit., Berlin, 1912) est peu comparative.

Mikkola, *Urslavische Grammatik*, 1er fascicule (vocalisme et accentuation), Heidelberg, 1913.

Porzezin'skij, *Sravnitel'naja grammatika slavjanskix jazykov*, 1er fascicule, Moscou, 1914 (exposé sommaire des vues de l'école de Fortunatov).

Kul'bakin, *Drevne-cerkovno-slovjanskij jazyk*, 3e édit., Kharkov, 1917 (précis commode du vieux slave dans ses rapports avec le slave commun).

O. Hujer, *Slovanská deklinace jmenna* (*Rozpravy* de l'Académie de Prague, 3e cl. n° 33), Prague, 1910 (au courant).

Fortunatov, *Lekcii po fonetikè staroslavjanskago jazyka*, Pétrograd, 1921 (cours imprimé après la mort de l'auteur).

N. van Wijk, *Geschichte der altkirchenslavischen Sprache*, Berlin-Leipzig, I, 1931.

P. Diels, *Altkirchenslavische Grammatik*, Heidelberg, I, 1932.

Miklosich, *Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen*,

Vienne, 1886 (fait surtout au point de vue slave; vieilli, devrait être remplacé par le suivant).

E. Berneker, *Slavisches etymologisches Wörterbuch,* Heidelberg; en cours de publication, 1908 et suiv., inachevé (s'arrête à M) (rigoureux, au courant et bien informé).

O. Broch, *Slavische Phonetik,* Heidelberg, 1911 (excellent); édition allemande de l'ouvrage qui a paru aussi en russe dans l'*Enciklopedija slavanskoj filologij,* qui, commencée à Pétrograd, sous la direction de Jagić, n'a pas été poursuivie.

Rocznik slawistyczny (*Revue slavistique*), publiée par J. Los', K. Nitsch, J. Rozwadowski, Cracovie, 1908 et suiv. (excellent; mémoires originaux, comptes rendus détaillés des principales publications et bibliographie annuelle complète, avec bons résumés de tout ce qui paraît sur la linguistique slave).

Ces ouvrages sont à compléter au moyen des publications relatives à chacune des langues slaves. Par exemple on a maintenant pour le polonais un bon ouvrage d'ensemble édité par l'Académie de Cracovie (en 1915) : *Język polski i jego historya* (volumes II et III de l'*Encyklopedya polska*), dont les articles sont l'œuvre de MM. Baudouin de Courtenay, Benni, Brückner, Krynski, Los', Nitsch, Rozwadowski, Ulaszyn.

Des comptes rendus des principaux travaux de linguistique slave et des articles originaux paraissent, notamment dans l'*Archiv für slavische Philologie,* fondé par Jagić (publication suspendue depuis), dans les *Listy filologické* et le *Časopis pro moderni filologi,* de Prague, dans les *Izvěstija otdělenja russkago jazyka i slovesnoti imp. akad. nauk,* de Pétrograd et dans le *Južnoslovenski filolog,* de Belgrade, dirigé par M. A. Belić. La *Revue des études slaves*, dont le premier volume a paru à Paris, en 1921, fait une large place à la linguistique, et suit régulièrement, dans sa chronique, toutes les publications.

I. Albanais.

G. Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache,* Strasbourg, 1891 (avec bibliographie étendue).

G. Meyer, *Albanesische Studien,* III. *Lautlehre der indogermanischen Bestandtheile des Albanesischen,* Vienne, 1892 (extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, *phil.-hist. Cl.,* vol. 125). L'*Albanesische Grammatik* du même auteur n'est pas comparative, non plus que l'*Albanesische Grammatik* de Pekmezi (Vienne, 1908). Il manque un ouvrage d'ensemble et à jour sur la grammaire comparée de l'albanais.

Le bref exposé de M. Jokl, *Albanisch,* dans la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft* de w. Streitberg, II, 3 (signalé ci-dessus p. 492) donne une idée de l'état actuel des études sur l'albanais, et il faudra tenir grand compte des indications bibliographiques de M. Jokl dans l'*Indogermanisches Jahrbuch.* La revue italienne *Studi albanesi* publie aussi des articles linguistiques.

J. Arménien.

H. Hübschmann, *Armenische Grammatik.* I. Theil, *Armenische Etymologie,* Leipzig, 1895 (excellent modèle de dictionnaire étymologique; l'auteur est mort par malheur avant d'avoir écrit la suite de la grammaire).

A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique,* Vienne (Autriche), 1903, 2e éd. augmentée, 1936. Le *Altarmenisches Elementarbuch* (Heidelberg, 1913) du même auteur n'est pas comparatif et le grand dictionnaire étymologique de H. Adjarian, paru à Erivan de 1926 à 1935, est entièrement rédigé en arménien.

Pour l'état actuel de la linguistique arménienne, voir les travaux parus depuis 1903, notamment, les articles de M. Pedersen, *K. Z.,* xxxvi-xxxix, et dans le *Reallexikon* d'Ebert (s. v. *Armenisch*), le livre de M. Lidén, *Armenische Studien* (Göteborg, 1906), l'article de M. Grammont, *Mém. Soc. ling.,* XX, p. 213 et suiv.

La *Revue des études arméniennes,* Paris, 1920 et suiv., signale tout ce qui intéresse la linguistique arménienne et publie des articles de linguistique.

K. » Tokharien ».

Sieg und Siegling, *Tocharisch*. Extrait des *Sitzungsberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1908 (p. 915-934) [brochure qui a posé les éléments essentiels du problème].

E. Smith, *Tocharisch*, Christiania, 1911 (prématuré ; pas de faits nouveaux).

S. Lévi et A. Meillet, *Etude des documents tokhariens de la mission Pelliot*, Journal asiatique, 1911 et suiv. (observations de détail) et *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XVII-XVIII.

A. Meillet, *Le tokharien*, dans *Indogermanisches Jahrbuch*, I (1914), p. 1 et suiv.

E. Lidén, *Tokharische Studien*, Göteborg, 1917.

Pour le dialecte A il y a l'excellente *Tocharische Grammatik* non comparative de MM. Schulze, Sieg et Siegling (Gœttingue, 1931). Sur le caractère des deux dialectes A et B, voir les indications précises données dans : S. Lévi, *Fragments de textes koutchéens*, Paris, 1933.

Sur l'état actuel des recherches, on consultera E. Schwentner, *Tocharisch*, 1935.

INDEX DES TERMES DÉFINIS

Ablatif, 348.
Accent, accentué, 140.
Accessoires (mots), 20, 367.
Accord, 363.
Accusatif, 343.
Achéen, 65.
Actif, 227, 244.
Adjectif, 252, 408.
Adnominal (génitif), 346.
Adverbes, 192, 349.
Afghan, 63.
Agriculture (noms relatifs à l'), 385, 397.
Albanais, 76.
Allemand (haut et bas), 71.
Alternances vocaliques, 153.
Analogie, 29.
Anaphorique, 328, 338.
Anglo-saxon (vieil anglais), 72.
Animaux (noms d'), 392.
Animé (genre), 189.
Aoriste, 197, 247.
Apposition, 360.
Arbres (noms d'), 397.
Arcadien, 65.
Arménien, 76.
Aryen, 58.
Aspect, 204.
Aspirées, 83.
Athématique, 183.
Atone, 140.
Attique, 64.
Augment, 242.
Avesta, avestique, 61.

Baltique, 72.
Béotien, 65.
Bilinguisme, 26.
Breton (armoricain), 70.
Brèves (voyelles), 98.
Brève (syllabe), 128.
Brittonique, 69.
Bulgare, 74.

Carien, 77.
Cas (de la déclinaison), 188, 341.
Causatif, 211.
Celtique, 69.
Changement de langue, 23.
Chronologie de l'indo-européen, 423.
Chuintantes, 96.
Collectif neutre, 291.
Commun (grec commun, slave commun, etc.), 17, 443.
Communes (langues), 22.
Comparatifs, 271.
Composés, composition, 287, 376.
Conjugaison, 195, 431.
Consonnes, 126.
Continuité, 17.
Coordination, 371.
Correspondance, 30.
Cornique, 70.
Cypriote, 65.

Danois, 71.
Datif, 347.
Degrés vocaliques (*e*, *o*, zéro, etc.), 154.
Démonstratifs, 325.
Dénominatifs, 196, 217.
Dentales, 83.
Désinence, 146, 185.
Déterminé, 204.
Déverbatifs, 218.
Dialectes, 16, 52.
Diphtongues, 110.
Dissimilations indo-européennes, 170

Dissyllabiques (racines), 161.
Dorien, 65.
Douce (intonation), 104.
Douces, 82.
Duel, 188.
Duratif, 249.

Elargissements, 175.
Eléen, 66.
Emprunts, 21, 29.
Enclitiques, 369.
Enfantin (langage), 28, 132.
Eolien, 65.
Etrusque, 15, 67.
Evolution linguistique, 21.
Explosion, 82, 127.
Expressifs (mots), 132.

Famille de langues, 16.
Féminin, 190, 282.
Fin de mot, 137.
Flexionnel (type), 192.
Forme des racines, 173.
Fortes, 82.
Fricatives, 95.
Frison, 72.
Futur, 214.

Gaélique, 70.
Gallois, 70.
Gâthâ de l'Avesta, 61.
Gaulois, 69.
Géminations expressive, 132.
Géminées, 131.
Génitif, 345.
Genre, 189.
Germanique, 70.
Gotique, 70.
Grammaire comparée, 13, 47.
Grec, 63.
Groupe de mots, 366.
Groupes de consonnes, 132.
Gutturales, 83, 91.

Hittite, 55.
Homérique (langue), 66.

Imparfait, 249.
Impératif, 234.
Impersonnel, 236.
Implosion, 82, 127.
Inaccentué, 140.
Inanimé (genre), 189.
Indéfini, 328.
Indéterminé, 204.
Indicatif, 223.
Indo-européen, 35, 79.
Indo-européens (mots), 379.
Indo-iranien, 57.
Infinitif, 280, 375.
Infixation, 152, 215.
Injonctif, 247.
Instrumental, 347.
Intensif, 179, 207.
Interrogatif, 328.
Interrogation, 370.
Intonation (rude ou douce), 104, 123.
Intransitif, 197.
Ionien, 64.
Iranien, 61.
Irlandais, 70.
Islandais, 71.
Isoglosse, 421.
Italique, 67.
Italo-celtique, 67.
Itératif, 211.

Koutchéen, 57.

Labiales, 83.
Labio-vélaires, 91.
Latin, 68.
Lesbien, 65.
Lette, 73.
Lituanien, 73.
Locatif, 348.
Lois phonétiques, 26.
Longue (syllabe), 128.
Longue (voyelle), 102.
Luwi, 56.
Lycien, 77.
Lydien, 77.

Macédonien (ancien), 77.
Macédonien (slave), 74.
Masculin, 190.
Messapien, 77.
Monosyllabiques (racines), 174.
Mot, 136, 146, 355.
Moyen, 232, 244.
Muettes, 83.

Nasale finale, 173.
Nation, 78, 418.
Négation, 370.
Neutre, 189.
Nom, 187.
Nombre, 187.

Nominale (phrase), 356.
Nominatif, 342.
Nominaux (thèmes), 252.
Noms de nombre, 409.
Noms primaires, 374.
Noms propres de personnes, 291.
Nordique, 71.
Norrois, 71.
Norvégien, 71.

Occidental (germanique), 71.
Occlusives, 82.
Ogamiques (inscriptions), 70.
Ombrien, 68.
Optatif, 224.
Ordre des mots, 365.
Osque, 67.
Ossète, 62.

Pahlavīk, 62.
Palatales ou gutturales (prépalatales, médiopalatales et postpalatales), 83.
Pàli, 60.
Pamphylien, 65.
Parenté de langues, 16.
Parenté (noms de), 389.
Parfait, 205, 231.
Pārsīk, 62.
Parthe, 62.
Participe, 189, 277, 373.
Particules, 193, 352.
Parties du corps, 404.
Partitif (génitif), 345.
Passé, 246, 248.
Passif, 245.
Pehlevi, 62.
Périphériques (langues indo-européennes), 422.
Persan, 62.
Personne, 188, 244.
Phocidien, 66.
Phonèmes, 82.
Phrase, 355.
Phrygien, 77.
Place du ton, 153.
Plus-que-parfait, 207.
Polabe, 75.
Polonais, 75.
Possessifs (composés), 289.
Possibilités de changement, 34.
Postpalatales, 83.
Prākrits, 60.
Prédésinentiel, 183, 300.
Prépalatales, 83.
Prépositions, 193.
Présent, 196, 247.
Présent-aoriste, 197.
Présuffixal, 183, 300.
Préverbes, 193, 350.
Primaires (désinences), 227, 246.
Primaires (suffixes), 185.
Pronominale (flexion), 325.
Pronoms personnels, 332.

Race, 79.
Racine, 147, 187, 384.
Réalité sociale du langage, 17.
Redoublement, 179, 203, 204, 277.
Réfléchi (pronom), 336.
Régularité du développement, 26.
Relatif, 327, 376.
Relatives (phrases), 376.
Religion (noms relatifs à la), 399.
Restitution, 39.
Rgveda, 59.
Rude (intonation), 104.
Runiques (inscriptions), 71.
Russe, 75.
Rythme, 143.

Saka, 63.
Sanskrit, 59.
Scythique, 62.
Secondaires (désinences), 227, 246.
Secondaires (suffixes), 185, 275.
Serbo-croate, 74.
Sifflantes, 95.
Sigmatique (aoriste), 213.
Singularité des faits linguistiques, 14.
Slave, 74.
Slovaque, 75.
Slovène, 75.
Sogdien, 62.
Sonantes, 105.
Sonantes longues, 122.
Sonantes voyelles, 117.
Sonores, 88.
Sonores aspirées, 86.
Sorabe, 75.
Sourdes, 84.
Sourdes aspirées, 90.
Sourdes simples, 84.
Subjonctif, 224.
Subordonnées (phrases), 373.
Substantif, 252.
Substitution, 148.
Suédois, 71.
Suffixe, 147, 182, 186.

Superlatifs, 271, 272.
Syllabe, 126.
Système phonétique de l'indo-européen, 144.

Tchèque, 75.
Temporels (thèmes), 195.
Thématique, 183.
Thème, 147, 150.
Thessalien, 65.
Thrace, 77.
Tokharien, 57.
Ton, tonique, 140, 367.
Transitif, 197.

Védique, 59.
Vélaires, 83, 91.
Venète, 77.
Verbale (phrase), 357.
Verbe, 195.
Vieux-perse, 61.
Vieux-prussien, 73.
Vieux-slave, 74
Vocabulaire, 378.
Vocatif, 342.
Voix, 244.
Voyelles, 98, 126.
Vṛddhi, 259.

Yagnobi, 62.

Zend, 61.
Zéro (degré vocalique), 154.
Zéro (suffixe zéro, désinence zéro), 147, 254.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos.. VII

Abréviations. 1

Transcriptions.. 3

CHAPITRE I. Méthode. La notion de langues indo-européennes.. 13

I. Principes généraux. 14

II. Application des principes généraux à la définition de l'indo-européen. . . . 35

CHAPITRE II. Les langues indo-européennes.. 51

CHAPITRE III. Phonétique. 82

I. Les phonèmes.. 82

1. Occlusives et sifflantes. 82

2. Voyelles proprement dites. 98

3. Les sonantes. 105

II. La syllabe. 126

III. Le mot et la phrase. Accentuation. . . . 136

CHAPITRE IV. Principes de la morphologie. 146

I. Généralités. 146

II. Alternances. 153

III. De la forme des éléments morphologiques.. 173

IV. Les diverses espèces de mots. 187

CHAPITRE V. Le verbe.. 195

A. Généralités. 195

B. Formation et valeur des thèmes verbaux. . 197

C. Flexion des verbes. 226

CHAPITRE VI. Le nom. 252
A. Substantifs et adjectifs. 252
a. Formation des thèmes. 252
b. Flexion. 291
B. Démonstratifs, indéfinis, interrogatifs. . . 325
a. Thèmes. 325
b. Flexion. 329
C. Pronoms personnels. 332
D. Emploi de la flexion. 338
E. Mots invariables. 349

CHAPITRE VII. La phrase. 355
I. La phrase simple. 355
II. Union de plusieurs phrases. 371

CHAPITRE VIII. Sur le vocabulaire. 378

CHAPITRE IX. Sur le développement des dialectes indo-européens. 418

Conclusion. 447

Appendices. 453
I. Aperçu du développement de la grammaire comparée. . 453
II. Indications bibliographiques. 483

Index des termes définis. 511